

# **LES EMPEREURS ROMAINS**

## **CARACTÈRES ET PORTRAITS HISTORIQUES**

**PAR JULES ZELLER**

**Maître de Conférences d'histoire à l'École normale supérieure.**

PARIS — 1863

## **AVANT-PROPOS.**

### **PREMIÈRE PARTIE. — L'EMPIRE RÉPUBLICAIN.**

- I. — AUGUSTE. - Ni république ni monarchie.
- II. — TIBÈRE. - L'héritage d'Auguste.
- III. — CAIUS CALIGULA. - La folie de la divinité.
- IV. — CLAUDE. — Le règne des affranchis et des femmes.
- V. — NÉRON. - Épicurisme et stoïcisme.
- VI. — GALBA, OTHON, VITELLIUS. - La démagogie militaire.

### **DEUXIÈME PARTIE. — L'EMPIRE LIBÉRAL.**

- I. — VESPASIEN. - Le sénat, les provinces.
- II. — TITUS ET DOMITIEN. - Un prince, un tyran.
- III. — TRAJAN. - Panégyrique, satire, histoire.
- IV. — ADRIEN ET ANTONIN. - Science et sagesse.
- V. — MARC-AURÈLE. - Stoïcisme et christianisme.
- VI. — COMMODE. — Le règne de la terreur et de l'amphithéâtre.

### **TROISIÈME PARTIE. — L'EMPIRE MILITAIRE.**

- I. — PERTINAX, DIDIUS JULIANUS, SEPTIME SÉVÈRE. - Le Sénat, le Peuple, les Soldats.
- II. — CARACALLA ET HÉLIOGABALE. - Gloire et superstition.
- III. — ALEXANDRE SÉVÈRE. - Le Droit romain et la Religion chrétienne.
- IV. — CINQUANTE EMPEREURS OU TYRANS. - Anarchie politique et morale de cinquante ans.

## **QUATRIÈME PARTIE. — L'EMPIRE ADMINISTRATIF.**

**I.** — DIOCLÉTIEN. - Tétrarchie et Néoplatonisme.

**II.** — CONSTANTIN. - Paganisme et Christianisme.

**III.** — LES FILS DE CONSTANTIN. Arianisme et Orthodoxie.

**IV.** — JULIEN. - Une restauration païenne.

**V.** — VALENTINIEN ET VALENS. - Administration, administrateurs, administrés.

**VI.** — THÉODOSE. - Le dernier des Romains.

## AVANT-PROPOS.

Les fastes de l'Empire romain, a dit l'historien anglais Gibbon, sont précieux pour qui veut étudier de près la nature humaine. Les personnages faibles et pâles des temps modernes ne nous présentent point des caractères aussi nets et aussi variés. On pourrait saisir, dans les empereurs romains, toutes les nuances de la vertu et du vice, depuis la perfection la plus sublime jusqu'à la plus basse abjection de l'espèce. Pour expliquer complètement cette dernière remarque de l'historien anglais, il faudrait peut-être dire que ces représentants du pouvoir le plus absolu qui ait jamais existé, dans une société civilisée, n'offrent pas seulement tous les degrés de la vertu ou du vice, mais tous les genres de vices et de vertus. L'habileté avec laquelle Auguste a fondé l'Empire n'est pas celle qu'ont employée après lui Vespasien, Septime Sévère ou Dioclétien à le continuer, à le raffermir ou à le réformer. Le despotisme du fou Caligula n'est pas celui de l'épicurien Néron. Domitien qui gouverne du fond de son palais, et Commode, de l'amphithéâtre, n'ont pas exercé la même sorte de tyrannie. La grandeur romaine de Trajan ne ressemble pas à la majesté orientale de Constantin, ni la vertu du stoïcien Marc-Aurèle à celle du chrétien Théodose. Il n'y a pas seulement entre les vertus ou les vices des empereurs romains des différences de degré ou des nuances, il y a des différences essentielles de nature et d'espèce : c'est ce que j'ai essayé de montrer dans ces *Caractères et portraits* que je présente au public.

On a tenté tout récemment de faire servir à la connaissance morale de ces souverains l'étude de leurs bustes, de leurs statues et de leurs monnaies ; et de nombreuses recherches épigraphiques ont encore pour objet de compléter l'histoire de leur gouvernement. Sans négliger ces secours essentiels, je me suis inspiré surtout de la lecture des auteurs, qui allait bien plus directement à mon but. Quelque parti que la vivacité de l'imagination ou la sagacité de la science puisse tirer du marbre ou de la pierre, ce sont encore les monuments écrits qui permettent de pénétrer plus avant dans les personnages que l'on veut dépeindre ; et, bien que les écrivains ne soient pas non plus toujours des interprètes fidèles et impartiaux, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, même chez les plus secs, il y a toujours dans leurs témoignages un accent qui permet de découvrir mieux la vérité. Pour y arriver plus sûrement, je me suis fait un devoir de recourir, dans l'étude de chaque empereur, comme on le verra dans mes notes, aux plus récents travaux de la science française et étrangère.

On ne conclura pas, je pense, du titre de *Caractères et portraits* donné à cette étude suivie des empereurs romains, que le livre ne traite que des personnes et point des choses. Comme les empereurs romains ont été, du premier jusqu'au dernier, les représentants les plus directs de la *chose publique*, il en résulte que la suite de leurs portraits constitue une étude complète du gouvernement connu sous le nom d'Empire romain. Bien plus, la plupart des empereurs étant sortis d'élections, subreptices ou violentes, faites d'en haut ou d'en bas, il s'ensuit qu'il y a peu d'histoires, dans les fastes humains, où les souverains reproduisent plus fidèlement la société dans laquelle ils vivent. L'épicurisme règne avec les premiers césars républicains ; le stoïcisme commande au gouvernement libéral des Antonins. Le despotisme militaire des Sévères arrive avec le scepticisme le plus absolu ; la doctrine néo-platonicienne et le christianisme se disputent les derniers empereurs, qui croient n'être que de savants administrateurs. Le

pouvoir a suivi, sans s'en douter, toutes les vicissitudes de la philosophie ; il est l'image changeante de la société romaine même ; voilà pourquoi il est possible de surprendre dans les souverains de Rome tous les degrés qui séparent le vice de la vertu, depuis la perfection la plus sublime jusqu'à la plus basse abjection.

On verra par là, sans que j'aie besoin de le dire, que l'Empire romain n'est identique à aucun des gouvernements de même nature, qui l'ont précédé dans l'antiquité ou qui ont pu le suivre dans les temps modernes. Les analogies sont trompeuses ; et rien n'est plus sujet à mécomptes que les ressemblances apparentes. Aussi, me suis-je gardé de définir ce régime qui se transforme presque avec chaque souverain. Il ne s'est lui-même jamais précisément ni défini, ni fixé. Je me suis contenté d'essayer d'en caractériser les principales métamorphoses par des titres très-généraux, et les souverains, par des indications morales. Au fond, ce fut toujours le gouvernement de tous par un seul ; mais les principes d'après lesquels chacun a gouverné, et qui ont fait ceux-ci grands ou bons, et ceux-là, détestables, ils ont varié dans chaque empereur.

J'ai été heureux qu'il n'entrât pas dans mon sujet de dépeindre César lui-même, le mortel le plus complet, ainsi qu'on l'a dit récemment, qui ait paru sur la terre ; car le génie, le cœur, la corruption, tout fut grand en lui. César n'est rien moins que l'Empire romain tout entier ; grand guerrier, il le porta à ses extrêmes limites ; grand politique, il rêva d'accomplir d'un coup, dans la société et dans les lois, ce que ses successeurs mirent des siècles à terminer ; grand épicurien, il partagea les vices de la société dans laquelle il vivait. Auguste est le vrai fondateur de l'Empire, le premier de ces césars qui ont, peu à peu, et, à travers combien de vicissitudes, achevé le dessein du maître. J'ai donc dû commencer par Auguste, le premier de cette longue suite de souverains qui ont imité les vertus ou les vices de César, accompli ou compromis ses projets, réalisé ou gâté son œuvre, et dont l'histoire forme le véritable objet de ce livre.

# PREMIÈRE PARTIE. — L'EMPIRE RÉPUBLICAIN

## I. — AUGUSTE. - (31 av. — 14 ap. J. C.).

Ni République ni Monarchie.

Nous prenons le fondateur de l'empire, Octave, comme il s'appelait encore, au lendemain de la bataille d'Actium et de la mort d'Antoine. Elles lui livrent la république romaine et la domination du monde. Il passe de la guerre civile au gouvernement, de l'assaut à l'exercice du pouvoir. De triumvir il devient souverain.

C'était trente ans avant Jésus-Christ. Rome attendait le vainqueur, le maître. Le sénat et le peuple l'appelaient de tous leurs désirs et de toutes leurs craintes. La république se donnait à lui avec toute la puissance qu'elle exerçait sur le monde. En vertu d'un sénatus-consulte signé du nom de Cicéron, le fils du grand orateur, deux arcs de triomphe se dressaient pour lui, l'un à Brindes et l'autre à Rome. Le sénat, le peuple et les vestales accouraient au-devant de lui. Tous le précédèrent dans sa marche quand il entra dans Rome avec ses vétérans, la tête ceinte d'une couronne triomphale<sup>1</sup>. Ce jour-là, les Romains ajoutèrent son nom à celui de la république dans les prières qu'ils adressèrent aux dieux. Dans les banquets, dans les repas de famille on fit pour lui des libations. Quelle dignité veut-il maintenant dans la république ? le consulat, la dictature, le tribunat ? On les lui offre toutes ensemble. Les sénateurs, les magistrats s'engagent par serment à obéir à toutes ses volontés.

Quel est donc ce personnage ? Est-ce l'amour ou la crainte qui précipite Rome à ses genoux ? On s'étonne que jeune encore et de chétive apparence, sans grande éloquence au Forum et sans grande bravoure sur le champ de bataille, il ait gagné ou dompté tous les partis, triomphé de tous ses ennemis, et repris dans Rome cette position qu'avaient expliquée le génie et les victoires de César. Mais, quand on se rappelle comment, vainqueur d'Antoine au nom de la république, il s'est retourné contre la république avec Antoine ; comment, vainqueur de Brutus et de Cassius, grâce à son nouvel allié, il n'a partagé le monde avec lui que pour mieux l'accabler, on soupçonne sous ce pâle et flegmatique vainqueur une volonté constante et une ambition capable de triompher de tous les scrupules pour arriver au but. Quelques-uns se remettent-ils en mémoire la mort du grand orateur ordonnée par celui qui l'avait appelé du nom de père, le sang de trois cents victimes répandu en un seul jour sur l'autel de César, et ce mot impitoyable répété par le vainqueur aux suppliants : **Il faut mourir !** à ces souvenirs ils se prennent à trembler. D'autres pensent-ils à cinquante années d'agitation stérile ou sanglante, aux émeutes du Forum, aux proscriptions, à la guerre civile s'étendant de l'Italie sur le monde et ébranlant la terre et la mer, ils se plaisent à espérer.

Le premier besoin qu'éprouva Octave en voyant le monde effrayé se donner à lui, ce fut de le rassurer et de ne le point prendre. Il accepta les honneurs,

---

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Hist. rom.*, LI, 49. Suet., *Oct.*, 59.

témoignages de la joie ; il refusa la puissance, indice de la peur. Deux dignités, toutes républicaines et honorifiques en apparence, mais dont il sut bientôt tirer parti, trouvèrent grâce devant lui. Il garda dans Rome le titre d'*Imperator*, Empereur, qu'on déposait d'ordinaire aux limites de la ville ou après le triomphe, et auquel s'attachait depuis les guerres civiles le commandement réel, effectif des armées. Ce titre précédera, comme un prénom, celui de l'héritier de César. Il ne refusa point non plus le titre de *prince du sénat*. Cet honneur de la préséance et du premier vote, qu'on conférait autrefois au plus ancien et au plus illustre de l'assemblée, devient un titre à vie qui assure désormais à Octave la domination de ce grand corps. L'heureux vainqueur se montre d'ailleurs reconnaissant. Comme don de joyeux avènement, il ferme le temple de Janus, annonçant ainsi au monde une nouvelle ère de paix. Il distribue aux citoyens<sup>1</sup> quatre cents sesterces par tête, à chaque soldat mille sesterces<sup>2</sup>. Il gratifie le peuple de riches distributions. Il prononce une amnistie, il condamne le souvenir des proscriptions ; il relève le tout de jeux magnifiques, interminables. Sa victoire avait enrichi l'État. L'or et l'argent qu'il apporta d'Égypte répandirent en Italie une telle aisance, que l'intérêt fut tout à coup réduit des deux tiers, et que les terres montèrent en proportion<sup>3</sup>.

Après ce premier embrassement d'Octave et de la république, si Octave, suivant le conseil de Mécène, ne rentre pas dans la vie privée, s'il conserve la puissance que la victoire lui a donnée, c'est, pressé par le sénat et par le peuple, pour remettre seulement l'ordre dans l'État. Dix années après, quand il croira son œuvre faite, il offrira de déposer ce fardeau trop lourd pour lui. Mais il faut qu'il consolide, qu'il conserve son œuvre. Il cédera donc encore aux prières du sénat, qui le conjure de ne point compromettre ce qu'il a fait pour Rome. Tous les dix ans, même démission offerte par Octave, même insistance du sénat pour qu'il garde le pouvoir ! L'habitude de cet échange d'humilité et de politesse décennales entre le maître et ses sujets, se renouvelle et se perpétue sous les successeurs du plus obéissant des souverains presque jusqu'à la fin de l'empire.

Le *prince du sénat* accepta donc ou plutôt partagea avec Agrippa la *censure*, qu'on ne connaissait plus depuis une génération tout entière, pour refondre le sénat, faire le recensement des citoyens. Il y joignit bientôt le *consulat*, pour remettre en honneur les sacrifices religieux, proposer au sénat les meilleures mesures ; le *proconsulat* de toutes les provinces, afin d'étendre sur elles les bienfaits de cette restauration. Il acceptera le tribunat qui protège le peuple, *ad tuendam plebem tribunitio jure* (Tacite), et qui couvre tous les citoyens et lui-même du redoutable privilège de l'inviolabilité ! Enfin, pour mieux appeler sur la république rétablie la protection des dieux, Octave ne dédaignera point, après la mort de Lépide, la dignité de grand pontife.

N'était-ce point assez que le premier citoyen de la république revêtît, à tour de rôle et selon le besoin ses différentes magistratures ? Le sénat prétendit encore les lui donner toutes à la fois pour qu'il en fit un meilleur usage. Il les lui offrit à titre perpétuel, afin qu'il ne fût jamais désarmé pour le bien. C'était un moyen de constituer du faisceau de toutes les magistratures républicaines le pouvoir monarchique. Toujours fidèle à son rôle, Octave refusa longtemps de porter cette atteinte aux vieilles institutions. Comment réunir le consulat avec le proconsulat

---

<sup>1</sup> *Mon. Ancyr.*, II, 42.

<sup>2</sup> Ils étaient 120.000. *Mon. Ancyr.*, III, 17.

<sup>3</sup> Dion Cassius, *Hist. rom.*, LIV, 51, 55. Suet., *Oct.*, 41.

qui le continue, la censure patricienne et le tribunat plébéien, dignités qui s'excluent ? Comment posséder à titre perpétuel des fonctions pour la plupart annuelles ? Mais, à plusieurs reprises, le peuple, après des malheurs publics. après une disette et une conspiration, insiste pour conférer à Octave tous les pouvoirs. Il cède ; mais cette conscience, en cela toute romaine et toute formaliste, imagine, comme dans le droit prétorien, une fiction, une distinction qui respecte la lettre de la constitution et en viole l'esprit. Le prince du sénat ne veut accepter ni ensemble ni à titre perpétuel des magistratures dont il priverait les autres citoyens. Il en prendra donc seulement l'autorité. Au lieu de la *censure*, seule abolie, il prendra la *préfecture des mœurs* ; au lieu du *consulat*, la puissance *consulaire* ; au lieu du *proconsulat*, la puissance *proconsulaire* (*proconsulare imperium*) ; au lieu du *tribunat*, la puissance *tribunitienne* (*tribunitia potestas*). Attentif du reste à prouver qu'il n'a à titre perpétuel que la puissance de ces magistratures, il en briguera encore parfois le titre et en revêtra les insignes lorsqu'un vote populaire voudra bien les lui conférer.

On peut se faire maintenant une idée de la nature du pouvoir de l'héritier de César. Empereur, il est le chef de toutes les armées ; il exerce à Rome, en Italie, dans les provinces, le commandement (*imperium*) avec tous les droits qui y étaient attachés chez les Romains. Il sera bientôt seul triomphateur, et les soldats ne prêteront plus serment qu'à lui. Prince, il a sous la main le premier corps de l'État, il est le premier de la nation. Préfet des mœurs, il a un pouvoir constituant. Consul et proconsul, il est le chef de tout l'ordre civil ; il a l'initiative et l'exécution des lois ; il est à la tête de l'administration et de la justice de tout l'empire. Tribun, il est inviolable et sacré comme le peuple lui-même ; et, perpétuel comme lui, il participe de sa majesté. Quelle immense puissance, quand on songe que dans l'antiquité l'État est tout, et que l'État maintenant c'est une seule personne ! L'héritier de César n'est point cependant un roi comme ces potentats d'Orient que Rome a vaincus et dont elle déteste le nom. Il est bien plus. Il tient tous ses pouvoirs du peuple qui les lui a conférés, il les exerce par le sénat qui donne force à ses lois et ratifie ses actes. Son gouvernement a ses racines dans les traditions et les précédents de la république, pour les formes de laquelle il professe le plus obséquieux respect. Grand pontife après Lépide, et chef de la religion de l'État, il rehausse encore tous ses pouvoirs politiques de la sainteté du cérémonial religieux. Quand on veut donner un nom à ce souverain de la république, on ne trouve d'analogie nulle part. On l'appelle Jules, on l'appelle César, et ces noms, consacrés par un grand homme et par une mort douloureuse, empruntent de cette circonstance quelque chose de sacré qui fait pâlir même les monarchies de l'Orient.

L'héritier de César pouvait maintenant réformer les différents corps de l'État et raviver ses institutions, restaurer en un mot la république. Il commença par le sénat.

Cette grande assemblée avait, à vrai dire, le plus grand besoin d'une réforme. Elle se composait d'un millier de membres sans liens, sans union, épaves de la guerre civile ou créations posthumes du testament de César, interprété par Antoine. La plupart de ses membres étaient flétris par l'opinion publique du nom de *Charonites*, *Orcini*. C'étaient les sénateurs de Charon, de l'enfer, non ceux de la république.

Octave remania deux fois le sénat. La première fois, il sollicita de volontaires démissions ou prononça quelques destitutions. Le nombre des sénateurs fut ainsi réduit à six cents, chiffre désormais invariable. L'opération était délicate. Tant

qu'elle dura, Octave n'entra à l'assemblée que ceint, contre l'usage, d'une épée avec une cuirasse sous sa toge et entouré de dix robustes sénateurs<sup>1</sup>. Cette première réforme ne suffit point. La seconde fois, le prince du sénat chargea trente citoyens romains de choisir chacun cinq candidats sur lesquels le sort désignerait le sénateur définitif. Les trente sénateurs ainsi nommés feraient ensuite la même opération jusqu'à ce que le nombre de six cents fût complété. Ce n'était pas seulement d'abord un instrument, mais un auxiliaire qu'Octave avait dessein de se donner dans le sénat. Le prince du sénat voulait laisser à ses collègues quelque indépendance. Le maître cependant s'effraya bientôt des résultats que ce mode d'élection lui préparait. Cæcilius Regulus, son ennemi, descendant du célèbre patricien, fut, il est vrai, écarté, quoiqu'il montrât ses cicatrices et demandât si c'était à cause d'elles qu'on voulait l'exclure. Mais le fameux jurisconsulte Labéon couche en tête de sa liste l'ancien triumvir Lépide, et demande à Octave s'il n'a pas le droit de faire sénateur le grand pontife de Rome. Octave arrêta alors l'opération au milieu de son cours. Il se substitua aux sénateurs déjà nommés, prit la place du sort et compléta lui-même le sénat, de manière à ne lui laisser qu'une indépendance sans danger pour son pouvoir.

Après avoir ainsi reconstitué ce grand corps, Auguste en maintient la dignité par le respect qu'il lui témoigne et les privilèges qu'il sait lui conserver. Il prend toujours dans son sein ses principaux magistrats, les premiers officiers de l'empire et de l'armée ; s'il prive le sénat d'une partie du pouvoir exécutif, il augmente son importance législative en diminuant considérablement celle des assemblées du forum. Le sénat, néanmoins, devient surtout une assemblée consultative. Il délibère, mais sur les propositions d'Octave. Il vote, mais toujours sous les yeux du prince, qui opine le premier. La discussion a peu de publicité, Octave restant maître de la permettre ou de l'empêcher. Il y a délibération sans doute, mais sous un maître puissant. *Je te contredirais*, dit un jour un sénateur au prince du sénat, *si j'en avais la liberté*. Fatigué de la chaleur de la discussion, une autre fois Octave lève la séance. *N'avons-nous donc pas le droit*, dit un sénateur, *de parler sur les affaires publiques ?* Enfin, sur la fin de sa vie, Octave, prétextant ses infirmités, demanda que vingt sénateurs s'adjoignissent aux consuls pour délibérer dans sa maison, et pour y prendre avec lui des résolutions qui auraient force de loi comme de véritables sénatus-consultes<sup>2</sup>.

Octave, cependant, recevant le monde des mains du sénat, en partagea l'administration avec lui. L'empire romain fut divisé dès lors en provinces sénatoriales et impériales ; les unes, celles du centre et les plus anciennement soumises, à la disposition du sénat ; les autres, récemment conquises et sur les frontières, sous la surveillance directe de l'empereur. Mais Octave sut tourner cette générosité même à son profit. Il garda ainsi sous sa main l'armée, cantonnée dans des provinces livrées encore au régime militaire, tandis que les provinces qui jouissaient de la paix et d'un gouvernement purement civil. restèrent seules aux sénateurs. Nommés par lui et choisis parmi des hommes obscurs, n'ayant que le simple titre de propréteurs, mais investis du droit de vie et de mort, révocables à volonté, mais pouvant être continués dans leurs commandements, les gouverneurs des provinces militaires y devinrent les véritables lieutenants de l'empereur. Nommés au contraire par le sénat, mais pour une année seulement, revêtus du titre de proconsuls et entourés

---

<sup>1</sup> Suet., *Oct.*, 35. — Cf. Dion Cassius, LIV, 15. — Suet., *Vie d'Auguste*, 54.

<sup>2</sup> Suet., *Oct.*, 35. Dion, LIII, 2.

d'honneurs, mais sans autorité sur l'armée ou sur les finances, les gouverneurs des provinces sénatoriales restèrent de simples magistrats civils, surveillés encore, au moyen de légats, par l'empereur, proconsul de tout l'empire.

L'héritier de César asservit ou annula l'aristocratie romaine, qui ne fut plus dans ses mains qu'un instrument. Il l'avait vaincue, ce n'était pas à lui à la relever. Elle s'était perdue elle-même par ses excès et par ses vices. Releva-t-il à sa place la démocratie ?

Comme il avait épuré le sénat, Octave prétendit épurer également le peuple. Il mit des obstacles à l'affranchissement, source trop abondante et sans contrôle du civisme romain. Plusieurs fois il balaya de Rome la lie du peuple, en renvoyant dans les provinces des étrangers et les gens sans aveu. Il s'efforça de ramener les plébéiens à l'usage de la toge qu'on abandonnait pour le manteau grec. Le poète ne les avait-il pas appelés : *Romanos rerum dominos gentemque togatam* ? Il fit équilibre à la population remuante et mêlée de la capitale, et rendit réel le droit jusque-là illusoire des citoyens des colonies, en faisant, apporter à Rome leurs suffrages cachetés. Le recensement des citoyens romains de toutes les provinces, fait sous son règne après une période de quarante-deux ans, se monta à 4.063.000 citoyens<sup>1</sup>. Mais Octave laissa-t-il au peuple romain une plus grande part d'influence qu'à l'aristocratie ?

Tribun au forum comme il est prince du sénat, Octave n'y propose plus aucune loi. Il n'y a plus de plébiscite. Le peuple se contente de ratifier les sénatus-consultes. Les appels au peuple deviennent bientôt des appels à la personne du maître. Revêtu de l'autorité et des fonctions attachées à chaque magistrature, Octave ne laisse plus à la disposition de ce même peuple que des titres inutiles. Pour ces titres mêmes, auteur de lois qui punissent d'amende ou qui préviennent par des dépôts d'argent la brigue et la corruption, Octave, à Rome, recommande en personne ses candidats. Il les promène à travers les tribus, et distribue au peuple des tablettes où il expose leurs titres. D'ordinaire, 1.000 sesterces par tête servent de gratification aux deux tribus avec lesquelles il vote, et qui votent les premières. Quelle est la liberté de ce vote ? Un jour, un seul, un ennemi du système nouveau, Egnatius Rufus, pendant l'absence d'Auguste, sollicite les suffrages du peuple pour le consulat. Sentius Saturninus, consul en exercice, s'y oppose, menace, en cas de succès d'Egnatius, de ne point proclamer l'élection. Le peuple, favorable à Egnatius, persiste. On vote ; Egnatius est élu. On veut forcer Saturninus à faire son devoir. Celui-ci en appelle au sénat ; le sénat, effrayé, investit le consul des pouvoirs de la grande formule républicaine : *Caveant consules*. Mais Saturninus, encore plus effrayé de ses pouvoirs que de l'émeute, s'en réfère à Octave, qui casse l'élection, s'attribue la nomination, et fait consul un proscrit, alors à Samos.

Empereur et consul, le fondateur de l'empire réforma également l'armée et les finances. Ce fut pour les avoir aussi dans sa main. Il savait où est le nerf du pouvoir.

L'empire avait alors 450.000 soldats, y compris les légions, les cohortes de cavalerie, les auxiliaires et les marins. Les armées, qui tendaient à devenir permanentes depuis les guerres civiles, le restèrent définitivement avec l'empire. La paye, le temps de service furent réglés. Octave garda en Italie, où il les recruta, et attacha à sa personne par une augmentation de solde et une

---

<sup>1</sup> Mon. Ancyr., II, 1.

diminution de temps de service, les gardes prétoriennes, première troupe d'élite dévouée. Pour les autres soldats répandus dans les garnisons de l'empire et sur les frontières, il fit du service militaire une carrière véritable en fondant, avec l'impôt du vingtième sur les successions romaines, un trésor particulier, une caisse de l'armée. Il rétablit, du reste, et maintint la discipline par une juste sévérité, qu'il n'osa même pas toujours montrer au peuple. Il évita de donner trop d'avantages à l'épée sur la toge. Il tint à distance de sa personne les soldats qu'il n'appela plus, comme autrefois, compagnons d'armes, mais soldats. Quelquefois, cependant, il n'osait résister à leurs exigences : *Je ne t'ai pas fait si longtemps attendre quand il s'agissait de vaincre à Actium*, lui dit un jour un soldat qui n'obtenait point assez vite ce qu'il avait demandé.

Auguste chercha à se faire une idée nette des ressources de l'Empire pour asseoir équitablement les tributs et impôts nécessaires. Domaine public, tributs des provinces, capitation, paiements en argent, en nature, produits des mines, des carrières, etc.<sup>1</sup>, il tint soigneusement de tout un registre pour son successeur. L'établissement d'une règle uniforme fut un bienfait pour les provinces livrées à l'arbitraire. Il y eut le trésor de l'État, *ærarium*, et le trésor du prince, *fiscus*. Mais, comme l'armée romaine, le trésor romain devint bientôt sien. Le mot de *fiscus*, qui désignait d'abord une propriété privée, ne tardera pas à signifier la propriété collective de l'État. L'État n'est-il pas déjà dans une personne ?

Partout on aperçoit le but de l'œuvre d'Auguste. Dans les finances, il n'établit pas une assez grande distinction entre le trésor du prince et le trésor de l'État resté sans contrôle. C'est pourquoi il aime à venir parfois, avec ses richesses particulières, au secours du trésor public. Dans l'administration militaire, s'il constitue une forte armée permanente, il n'en confie le commandement qu'à ses gendres ou à ses petits-fils. Il fait juste assez de guerre pour exercer, entretenir les soldats, pas assez pour créer des réputations militaires trop à craindre.

Ce serait, du reste, une erreur de croire que l'habileté d'Octave ait, de son temps, trompé, ou même espéré tromper quelqu'un. Octave faisait ce que le temps demandait.

Après cinquante ans de guerre civile, et avec l'horreur qu'ils conservaient pour la monarchie, les hommes de ce temps, dont Octave flattait avec soin les préjugés, ne demandaient pas mieux que de se laisser tromper. On sentait bien que la république n'était plus là qu'en nom, et les magistratures pour mémoire. Les consuls faisaient montre de la pourpre à Rome, et les proconsuls, pour aller dans leurs provinces sénatoriales, prenaient fièrement les faisceaux ; ils savaient bien que le *préfet de la ville*, véritable administrateur de Rome, que le *préfet du prétoire*, vrai commandant militaire de l'Italie, qu'une multitude de *préfets*, de *curateurs* et *procurateurs*, pour l'annone, pour les finances, pour les travaux publics, en Italie et dans les provinces, tous agents subalternes, obscurs mais dévoués, actifs d'ailleurs, soigneux des détails, et surveillés de tirés, recevaient d'Auguste et exerçaient la réalité du pouvoir dont eux n'avaient plus que l'ombre. Mais le patriciat romain, la démocratie quiritaire, étaient maintenus dans leurs anciens titres et privilèges. La cité n'avait pas changé ; les formes, les traditions étaient respectées. L'orgueil de la maîtresse du monde était sauf. Il n'y eut donc guère de dupes sous le premier empereur ; il y eut des indifférents, quelques mécontents, et, d'abord, beaucoup de satisfaits.

---

<sup>1</sup> C'est ce que Suétone appelle (*Oct.*, 28) *rationarium imperii*.

L'indifférence est un des sentiments les plus funestes que puisse faire naître un gouvernement. Octave le sentit et chercha à réagir contre elle.

Dans une société presque sans industrie, où les lettres étaient le prestige de quelques-uns, où la famille était peu de chose, où le citoyen avait été tout et n'était plus rien, à quoi s'intéresser désormais ? Il n'y avait maintenant qu'un citoyen dans la république. Les honneurs du sénat ne sont donc plus recherchés. Les fils des sénateurs ne réclament point le siège de leurs pères. Il faudra une loi pour les obliger à accepter cette part de l'héritage paternel. Sénateurs forcés, ils ne se rendent point aux séances, malgré les amendes mises sur les absences non légitimes. S'ils y viennent, c'est en si petit nombre qu'une ordonnance rendit valables les résolutions prises par moins de 400 membres. Quand ils délibèrent, c'est avec si peu d'attention, que le *prince du sénat* s'avise souvent de prendre brusquement les avis et les votes des sénateurs, au hasard, et non suivant le rang de chacun, afin de s'assurer qu'ils savent ce dont il est question. Ce n'est pas sans raison que l'empereur, à la fin de son règne, remplace le sénat par une simple commission de vingt membres réunie au fond de son palais ; origine du conseil d'État, connu plus tard sous le nom de *Consistorium sacrum*.

Même indifférence pour les magistratures. Personne ne brigue plus l'édilité, cette charge qui menait à toutes les autres. Elle coûtait trop cher et ne rapportait plus rien. Que l'empereur soit seul édile, qu'il donne seul des jeux, puisque seul il est magistrat, puisque seul il a les profits de l'édilité. On ne trouvera plus de tribuns, même en promettant une place dans le sénat aux chevaliers qui consentiraient à revêtir cette magistrature. Le peuple n'ira bientôt plus au forum. Auguste, avec raison encore, et pour l'y voir sans doute, transformera les *septa* en un amphithéâtre. C'est là que le peuple viendra demander l'abolition des lois qui le gênent.

Les éclats du mécontentement, pendant un règne de plus de cinquante ans, furent rares, et l'ancien triumvir mit dans leur répression la politique qu'il consacra à fonder l'empire. Après avoir fait condamner Cæpion absent, Octave laissant un libre cours à la douleur publique du père, souffrit qu'en pleine Rome celui-ci donnât la liberté à l'esclave qui avait défendu son jeune maître, et la mort à celui qui l'avait livré. Mais il porta une loi qui permit de prononcer la peine en l'absence du coupable, et il ordonna que, dans les causes criminelles, le vote eût lieu à haute voix et non au scrutin secret. Cinna conspire, Auguste l'accable de son pardon. On connaît cette histoire illustrée par un chef-d'œuvre. On ne peut révoquer en doute ni la conspiration, ni le pardon. L'art en a presque consacré l'authenticité. Les témoignages de Dion Cassius et de Sénèque concordent sur les points principaux. Mais Auguste, le premier, pour les crimes de lèse-majesté, admit l'esclave, soumis à la torture, à déposer contre son maître. La clémence d'Auguste fut souvent dans ses actes, rarement dans ses lois. Il fit grâce à quelques coupables ; ses lois purent faire périr plus d'un innocent.

En réalité, on peut dire que la grande majorité, dans l'empire, fut satisfaite du nouvel ordre de choses. Et d'abord l'empire était réellement la paix, la pacification de toutes les querelles, la fin de toutes les résistances au dedans, et presque de toutes les guerres au dehors. L'autel de la Paix fut érigé au milieu du sénat. La fête d'Octave fut célébrée avec celle de Janus, du Salut et de la Concorde. On dira bientôt : *L'immense majesté de la paix romaine* ; et ce fut une paix glorieuse. Cinquante années durant, on se reposa d'un siècle de guerres étrangères ou civiles. Trois fois le temple de Janus fut fermé, après de ;

commotions qui avaient ébranlé le monde entier. Quel immense bienfait ! Cinq cent mille hommes distribués dans des garnisons bien choisies suffisent à garder un empire de quatre-vingt-cinq millions d'hommes. Rome ne songe plus à conquérir, mais seulement à apaiser : *pacis imponere morem*. Sa domination est un gouvernement d'opinion. On a le sentiment de la supériorité morale des conquérants. C'est la principale gloire d'Auguste, c'est là qu'éclate particulièrement le génie du fondateur de l'empire.

Le premier, Auguste fixa les limites de l'État romain. Il ne les dépassa plus ; il ne porta point la guerre, il fit la police chez ses voisins. Les plus rudes campagnes de son règne au dedans furent faites contre les Asturiens et les Cantabres, dans les Pyrénées ; contre les Salasses, dans les Alpes ; les Pannoniens au Danube, et les Dalmates sur les bords de l'Adriatique. Elles eurent pour but d'assurer la paix intérieure, de protéger les provinces contre des Barbares enfermés dans les limites de l'empire. Quelques-unes de ces campagnes, il les conduisit encore en personne. Au dehors, il se fit rendre les drapeaux de Crassus par les Parthes ; et il poussa Drusus et Tibère jusque sur le Weser et l'Elbe, au milieu des Germains, pour venger l'honneur ou fortifier les frontières de l'empire. Mais il aimait mieux terminer les conflits des prétendants en Arménie, protéger les rois de Pont et de Numidie, aux extrémités de sa domination. L'empire court-il quelque danger, il va au-devant avec sa famille, avec ses biens. Dans la guerre pannonienne il se présenta au sénat : *Avant dix jours, dit-il, si nous n'y prenons garde, les Barbares sont ici* ; et il donna l'exemple des plus grands sacrifices. Quand Varus perdit trois légions dans les forêts germanes, il manifesta plus de douleur que lorsqu'il perdit Drusus, son fils, et il envoya pour réparer ce désastre Tibère et Germanicus, prodiguant sa famille comme sa personne pour le salut de l'empire.

A l'exploitation capricieuse, désordonnée des provinces, succéda du moins, sous un contrôle commun, un gouvernement régulier. Tacite nous dit lui-même que les provinces saluèrent le gouvernement d'un seul comme une délivrance et le commencement d'une ère nouvelle. Plus d'une fois l'héritier de César les visita en personne. On le voit en Gaule présider à Narbonne une assemblée des députés gaulois pour régler de gré à gré avec eux les tributs de la province. On le trouve en Espagne, en Grèce, en Asie, distribuant les grâces, répandant les améliorations, créant des villes sous ses pas, traçant dans les provinces ces magnifiques voies qui ne traversaient d'abord que l'Italie, et qui maintenant se prolongent dans tous les sens jusqu'aux extrémités de l'empire. Son pouvoir apparaît comme une providence puissante et réparatrice, qui dompte les rebelles, ménage les dociles, termine les conflits, guérit les misères, relève les ruines. Mais c'est à Rome surtout qu'il réserve ses plus grands bienfaits.

Là, Octave anime tout par sa présence. Sur sa fortune, il complète le cens des sénateurs ruinés ; il paye les dettes de chevaliers qui n'osaient plus venir s'asseoir sur les bancs qui leur étaient réservés au théâtre, de crainte d'y être saisis par leurs créanciers. Aux grands enrôlés dans l'armée, ou investis de fonctions publiques, il prodigue ses dons ; aussi tous se tournent-ils vers cette intarissable source de richesses. S'il prend la fortune de Rome, il en use du moins généreusement. Comme il dicte la paix aux rois, ses alliés, ou plutôt ses sujets, il met à néant les dettes publiques contractées, les accusations, les procès criminels commencés avant son avènement. Rome surtout est embellie par ses mains. Il avait trouvé la capitale bâtie en briques, il la laisse en marbre. Il serait difficile de compter les édifices, temples, théâtres, portiques, aqueducs, qu'il construit ou répare dans Rome, fait construire ou réparer par ses ministres ou par ses amis. On peut regretter qu'il n'ait pas eu le courage de faire cesser les

distributions de blés, d'argent, et les spectacles destinés à satisfaire le peuple. Là, au contraire, il surpasse tout le monde. Il ne nourrit pas seulement le peuple romain, il devient le pourvoyeur assidu, inépuisable de ses plaisirs, faisant venir à grands frais toute merveille nouvelle, un serpent boa, un rhinocéros, un nain, pour en assurer la primeur à la capitale. Esclave en cela du peuple, il ne manque pas un spectacle, une représentation ; il s'excuse quand il n'y vient pas ; quand il vient, il est attentif. Il se garde bien de mériter les reproches que le peuple romain avait faits à César, ce premier empereur qui avait le mauvais goût de lire des placets et de dicter à ses secrétaires pendant la célébration des jeux<sup>1</sup>.

Comment Rome ne se serait-elle point donnée tout entière à cet homme si soucieux même de ses plaisirs ! Elle voulut lui sacrifier la république qu'il conservait. Au théâtre, le peuple, lui appliquant un jour les vers d'un poète, le salua du nom de maître. Octave protesta de la voix et du geste. Lui, maître (*dominus*) ! il ne voulait même point qu'on lui donnât ce nom dans sa famille, en plaisantant. Était-ce donc un maître que le simple habitant de cette simple maison du mont Palatin, ouverte nuit et jour, comme celle des anciens tribuns ? Il était vêtu de la tunique de laine que lui tissaient sa femme et ses filles. Il sortait de Rome ou y rentrait incognito, à pied ou dans une modeste litière. Il allait visiter ses amis ; il assistait à leurs fiançailles. C'est cet homme qu'on veut faire dictateur, roi ! Quel mal a-t-il fait aux Romains, pour qu'ils lui offrent le titre qui a tué César ! Il se jette aux pieds du peuple romain, il déchire ses vêtements, il se découvre la poitrine. Le titre de Père de la patrie, voilà celui qu'il aime ; les larmes aux yeux, il remerciera le sénat de le lui avoir conféré. Il n'a plus rien à désirer, si ce n'est que le sénat lui garantisse la continuité de ses bons sentiments<sup>2</sup>.

Ici on admire l'habileté du fondateur de l'empire ; on le met au-dessus de César. César a été dictateur ; il a voulu être roi, et il est mort victime de son ambition, sans avoir achevé son œuvre. Auguste n'a pas voulu même être dictateur, et il est mort à soixante-seize ans, plein de jours et de puissance.

César pouvait désirer d'être roi. Descendant de la famille royale des Jules, était-ce un vain titre seulement qu'il convoitait ? Il méditait une double révolution politique et sociale dont la royauté n'était que le couronnement. Étendre le droit de cité aux hommes libres de tout l'empire ; avoir à Rome, dans le sénat élargi, une représentation non du patriciat romain, mais du patriciat du monde civilisé ; abaisser les barrières entre la liberté et la servitude, en facilitant les affranchissements, en mettant le travail en honneur ; créer une classe moyenne de citoyens<sup>3</sup>, qui vécût de son travail et qu'on ne dût plus amuser ; fondre, en un mot, les lois de la cité exclusive de Rome dans celles du droit des gens, fonder une monarchie non romaine, mais humaine<sup>4</sup> ; régner sur le monde pour le monde entier, non au profit de l'oligarchie ou de la démocratie quiritaires : voilà ce dont témoignent les Gaulois et les Espagnols introduits dans le sénat, le droit de cité conféré à des provinces entières, Corinthe et Carthage relevées, un code uniforme projeté ; voilà, sans croire même aux prétendues lettres de Salluste, dont le fond est cependant vraisemblable, ce que les indications de Dion Cassius, de Plutarque, de Suétone laissent entrevoir, bien qu'ils aient pu prêter à

---

<sup>1</sup> Suet., *Oct.*, 45.

<sup>2</sup> Suet., *Oct.*, 58.

<sup>3</sup> C'est l'expression dont se sert l'historien anglais Ch. Merivale, t. II, p. 406 : [Elevation of a middle class of citizens](#).

<sup>4</sup> *Loc. cit.* [The first and rude conception of popular monarchy](#).

César quelques-unes des idées de leur temps. Les Parthes soumis, les Germains domptés, eussent moins assuré l'empire que ces institutions larges et générales données pour bases au nouvel édifice. Roi du monde soumis et organisé par lui, César n'eût pas craint, sinon la liberté, au moins l'égalité générale fondée sur la ruine du privilège des vainqueurs et sur les droits légitimes du travail. Mais ces vastes projets blessèrent l'orgueil aristocratique et le patriotisme étroit de Rome, qui ne voulut pas être réconciliée par lui avec le monde.

Brutus et Cassius, en tuant la monarchie avec César, livrèrent le monde à une nouvelle expérience. Appelle, aurait dit Mécène à Octave, s'il faut en croire Dion Cassius, qui met encore dans la bouche de ce ministre quelques-unes de ses idées, appelle les hommes libres au droit de cité, les notables de toutes les provinces à l'ordre équestre et au sénat. Fais passer sous ce niveau les différences infinies de lois, d'usages, de gouvernement local du monde soumis. De l'agrégation de toutes ces petites cités et républiques fais une grande cité, une monarchie. Établis un seul impôt pour tous, applicable à tous, des mesures et des poids égaux dans tout l'empire, une armée permanente, recrutée dans toutes les provinces. Vends les vastes et peu productifs domaines de l'État ; constitue avec le produit un établissement qui soutienne par des prêts l'industrie et le commerce de Rome et des provinces. Appelle à ton aide les maltes et les rhéteurs ; avec eux fais donner aux nobles, aux citoyens une éducation commune, obligée, dont l'État fera les frais. Mais le prudent Mécène aurait dit aussi : A Rome, plus de comices populaires ; dans le reste de l'empire point d'assemblées t Honore beaucoup les sénateurs et les consuls, mais gouverne sans eux. Tiens-les éloignés des provinces et de l'armée ; gouverne avec des salariés, avec des affranchis, avec des espions.

Le premier empereur a-t-il fait de ces conseils un heureux choix ? Octave reconstitua le sénat de Rome, qu'il se condamna ainsi à laisser sans puissance, au lieu de créer le sénat de l'empire, c'est-à-dire un corps nouveau qui n'eût point hérité des anciens préjugés, du vieux levain des discordes, et auquel il eût pu donner plus d'indépendance. Il conserva les Romains comme une classe privilégiée quoique sans puissance réelle. S'il améliora l'administration des provinces, il les maintint dans une véritable infériorité politique. A l'école large et libérale de Labéon il préféra, en droit, l'école étroite du flatteur Capiton. En politique, il ne fut pas le fondateur d'un ordre nouveau, mais le restaurateur de l'ordre ancien et souvent dans ce qu'il avait d'étroit, y introduisant seulement, sous le couvert des vieilles institutions, le pouvoir d'un seul. Il n'étendit pas la monarchie de Rome sur le monde ; il la garda à l'étroit dans Rome, pour gouverner le monde en son nom.

Mais César est mort pour avoir conçu, poursuivi cette chimère et bravé, pour la réaliser, le préjugé romain. C'est ce qui fait sa grandeur. Il est mort en voulant faire tout d'un coup ce qu'accomplirent plus tard les Antonins et les Sévères. Auguste a vécu, c'est ce qui le rend moins grand. Il a vécu au jour le jour d'un expédient d'où sont sortis Tibère, Caligula, Néron. Octave fut un homme habile. Il fonda sous les apparences de la république un régime qui fut doux sous lui, mais bientôt après meurtrier. César fut un homme de génie. Il voulut fonder une monarchie véritable sur les besoins nouveaux et les nécessités du temps. Ou république ou monarchie ; la société a besoin de savoir à l'abri de quel principe elle repose. Conserver la république de nom, élever l'empire de fait, et prolonger ainsi pendant cinquante années un état transitoire, c'est faire un gouvernement de ce qui n'est qu'un expédient. C'est régner au hasard, sans souci de l'avenir ; c'est faire du provisoire le définitif. Mais les hommes de génie et les habiles ont

leur tâche et viennent en leur temps pour la remplir. Né au milieu de cette effervescence de tous les éléments en travail d'un ordre nouveau, d'où naissent les grandes pensées, César entrevit le but ; il le montra, il crut pouvoir y atteindre. Venu dans un moment de fatigue où tout s'apaisait et commençait à se rasseoir, son héritier vit ce qui était possible et l'accomplit.

Qu'on admire néanmoins jusqu'où l'homme peut pousser l'inconséquence ! Le fondateur de l'empire ne voulut point du titre de dictateur ou de roi. Sur la proposition de Plancus, célèbre transfuge d'Antoine, il en accepta un bien plus relevé, qu'on appliquait aux temples, à la faveur, à l'autorité même du maître des dieux : celui d'Auguste, c'est-à-dire sacré, divin<sup>1</sup>. Ambition surhumaine, à laquelle Auguste arriva cependant, en vertu de la logique, dans l'antiquité, où l'État était tout, et à Rome où lui-même était l'État tout entier. La maîtresse de l'univers, la cité toute-puissante par excellence, n'avait-elle pas ses temples dans les provinces : temple de Rome, de la Fortune de Rome ! N'était-elle point divinisée ? Aujourd'hui que la cité se faisait homme, que la cité c'était César ou Octave, César ou Octave passaient naturellement dieux. Julius, après sa mort, avait déjà été mis au nombre des divinités ; on élevait à Pergame, à Alexandrie, à Lyon des temples à son héritier. Octave ne voulut point d'abord qu'on lui en élevât à Rome, en Italie ; il accepta du moins le titre d'Auguste. De son vivant il participera de la divinité. Ainsi une sorte de droit divin consacra son pouvoir ; le monde aura pour dieu visible son maître !

Il ne fallait pas moins de puissance au fondateur de l'empire pour raffermir la religion ébranlée par le scepticisme, rétablir la prospérité compromise par les factions, relever les lettres dispersées par les fureurs civiles, régénérer la famille atteinte de corruption, en un mot réformer la société après l'État. Mais c'est justement ici qu'éclatèrent le vice du système et la faiblesse de l'homme-dieu, en dépit de l'apothéose des Césars. Au moment où s'accomplit la plus étroite et la plus formidable union du pouvoir politique et du pouvoir religieux, naissait Celui qui venait annoncer au monde la distinction des deux puissances et préparer une société nouvelle fondée sur l'affranchissement des âmes. Le poète du siècle, ayant une conscience obscure de ce grand travail, prenait le change sur son vrai caractère quand il voyait renaître les temps de Saturne :

*Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo  
Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna.*

La révolution sociale n'était pas dans ce retour au passé où Virgile la voyait. Ce n'était pas dans son maure, dans celui qui le chargeait de chaînes nouvelles, c'était dans son libérateur, dans celui qui reprenait par la conscience l'œuvre de la liberté, que le monde devait reconnaître et proclamer l'homme-Dieu.

Auguste s'épuisa en effet à restaurer l'ancienne société dans sa naïveté primitive, nationale. Il y perdit sa peine ; et le découragement finit par glacer cet esprit qui s'efforçait d'être tout romain.

La religion fut le premier objet des préoccupations d'Auguste ; elle était une partie du patriotisme romain. Il n'est point de prince qui ait bâti ou relevé autant de temples que lui. En cela il alla au delà de ses devoirs de grand pontife ; il fut

---

<sup>1</sup> Ovide, *Fast.*, I, 609.

*Sancta vocant Augusta Patres : Augusta vocantur  
Temple sacerdotum rite dicata manu.*

pour ainsi dire l'hôte des dieux ses aînés, qu'on abandonnait et qu'il recueillit. *Ce n'était pas assez*, dit Ovide, *d'avoir obligé les hommes, il obligea les dieux* :

*Nec satis est homines, obligat ille deos.*

Mars vengeur, Apollon Palatin, Jupiter Tonnant, le divin Jules, la Fortune de Rome, la Liberté elle-même virent s'élever de nouveaux temples, le plus souvent de marbre. Agrippa, pour les grands dieux, construisit le Panthéon ; la statue d'Auguste en garda et en surveilla l'entrée. Auguste rappelle lui-même qu'il a restauré ou bâti en tout quatre-vingt-quinze temples<sup>1</sup>. Pour les desservir, il releva et compléta le collège des prêtres ; il s'efforça aussi de remettre en honneur les anciennes fêtes, et particulièrement les jeux séculaires. Il était loin le temps où Octave, comme on le racontait au moins, avait avec quelques compagnons joué l'Olympe dans une farce impie, et forcé ainsi les dieux, selon l'expression du poète, à détourner la face et Jupiter à abandonner son trône doré. Tite-Live appelait maintenant Auguste le fondateur et le restaurateur de tous les temples : *Templorum omnium conditor atque restitutor*. Mais la religion fut-elle également restaurée dans les âmes ?

Auguste trouve difficilement des flammes pour ses dieux, des vestales pour le culte sacro-saint de la grandeur romaine. Les privilèges des flammes et des vestales suffisent à peine à assurer le recrutement du sacerdoce. Quel père de noble famille voudrait contracter mariage d'après les rites respectés de la *confarreatio*, et avoir ainsi des enfants aptes au sacerdoce, pour que, soustraits à l'autorité, à la cupidité paternelle, ils n'héritent plus à son profit. Auguste sera obligé de faire une loi nouvelle pour prendre ses vestales parmi les filles d'affranchis. Il est un dieu seulement qui trouve librement des prêtres, des autels, des victimes ; c'est le dieu visible, c'est César. Athènes dédie un temple commencé pour Jupiter Capitolin au génie d'Auguste : dix cités s'élèvent en Orient sous le nom de Césarée. Le maître du monde permet qu'on adore en Italie sinon sa personne, au moins son génie. Pour détourner de mauvais présages qui menacent la vie du dieu, le sénateur Pacuvius se dévoue à Auguste avec les imprécations consacrées et promet de ne point survivre à cet immortel<sup>2</sup> !

Auguste ne réussit pas davantage à remettre le mariage romain en honneur, à restaurer les mœurs en prêtant secours aux vieilles lois. Les citoyens ne consentaient plus guère à contracter entre eux le mariage qui constituait la vraie famille romaine ; et le nombre des citoyens allait décroissant. Contractait-on encore mariage, la facilité du divorce faisait ces unions légitimes peu durables, et le crime quelquefois les rendait peu fécondes. Au lieu de retremper cette institution en l'affranchissant de ses vieilles restrictions, Auguste crut que, pour atteindre le but et restaurer le pur sang de Rome, il fallait fortifier un droit suranné, battu en brèche par les mœurs. Mais vainement les lois Julia et Pappia-Poppæa, d'autres encore, cherchèrent-elles à recommander, à avantager le mariage romain, à entraver le divorce, en restreignant le célibat. Par ces lois, le célibataire et l'homme marié sans enfants n'héritent plus des collatéraux romains ; sur eux tombent les charges à titre onéreux, les lourds impôts. Le père de famille au contraire recueille la part d'héritage de ses cohéritiers célibataires ; pour lui il y a un tour de faveur dans la distribution des honneurs, pour lui il y a des exemptions de tutelle. On fixe un délai aux célibataires, aux veufs, aux divorcés pour contracter mariage. On soumet le divorce à des formalités

---

<sup>1</sup> *Mon. Ancyr.*, IV. Comparez Dion, LIII, 2.

<sup>2</sup> Dévotion espagnole, dit Dion Cassius, LIII, 90. *Τὸν τῶν Ἰβήρων τρόπον*.

gênantes ; on fait de l'adultère, de l'impudicité un crime public. Peines inutiles ! On brave les pénalités, on dédaigne les récompenses, on tourne ou on fraude la loi. Citoyens de haut rang et de bas étage préfèrent au mariage romain<sup>1</sup> ces unions inférieures qui ouvraient une issue à la licence sans doute, mais qui assuraient aussi à l'union des sexes plus d'égalité et de liberté. La famille romaine décroît ; la famille naturelle, j'entends ici le mot dans son meilleur sens, la famille naturelle augmente. Par deux fois le peuple, particulièrement, réclame au théâtre contre la rigueur de ces lois d'un autre temps. A la fin de son règne, Auguste, en passant une revue des sénateurs, des chevaliers, du peuple, comme les anciens censeurs, fit séparer les célibataires des hommes mariés ; et il resta effrayé de la majorité des premiers. Il fut même obligé de permettre aux classes inférieures du peuple des unions légitimes avec des femmes libres étrangères<sup>2</sup>, dans l'intérêt de la population.

La prospérité enfin que le gouvernement d'Auguste donna aux provinces est-elle le résultat d'un progrès réel ? En bon père de famille de l'empire, comme on l'appelait quelquefois, *pater familias totius imperii*, Auguste fit dresser la carte des routes et des provinces de son vaste domaine<sup>3</sup>. Elle était peinte sur les murailles du palais d'Agrippa<sup>4</sup>, qui en composa le commentaire. Mais l'empire est une agrégation de peuples, de cités, d'hommes jouissant de droits politiques et civils très-différents et souvent rivaux. Vous y trouvez le peuple-roi, les peuples alliés, les peuples sujets ; il y a des cités municipales, des colonies, des villes autonomes, des villes sujettes. On y compte les citoyens romains, les *Latins*, les *Italiens* — ayant ces titres avec les droits qu'ils comportent, même hors du Latium et de l'Italie — ; enfin les provinciaux, les étrangers, les affranchis, les esclaves. Le peuple-roi, les citoyens romains, jouissent seuls, et les Latins et les Italiens à un degré inférieur, des droits ou privilèges politiques et civils respectés par le maître. Seuls ils sont exemptés du tribut, sinon de tous les impôts : pour eux seuls le droit de famille, le droit de propriété existent avec tous les avantages romains qu'ils entraînent. Seuls ils remplissent les cadres des gardes prétoriennes. Les Latins et Italiens ne forment que les légions ; les provinciaux remplissent les cohortes auxiliaires, de droit au moins sinon en réalité. Les esclaves, aux yeux de tous, ne sont qu'une chose, un instrument, un meuble vivant. La domination romaine est bâtie sur le privilège ; elle se maintient encore par la rivalité des avantages sociaux dans l'asservissement commun.

Auguste maintint, raffermir ou restaura même ces inégalités politiques et civiles. Il éleva le cens exigible des sénateurs et de ceux qui briguaient les magistratures ; il dispensa d'une main avare, et restreignit même le droit de cité ; il tendit graduellement à amener les peuples alliés encore englobés dans l'empire à la condition de sujets ; il mit enfin un impôt sur les affranchissements. Ce qui achève le régime, c'est que l'empereur, héritier en cela des droits de la république de Rome, reste maître d'ôter, de reprendre, d'étendre et de restreindre ces droits et privilèges, de sorte que la liberté, la propriété de tous les habitants de l'empire sont comme à sa discrétion. Il y a la paix, la sécurité matérielle, non la sécurité morale. De là plus de tranquillité que de contentement, plus d'abondance que de prospérité ; du luxe et du dénuement.

---

<sup>1</sup> Le mariage dans le droit romain avait, comme on sait, trois degrés, la *confarreatio*, la *cœemptio* et la simple *cohabitatio*.

<sup>2</sup> Dion Cassius, LIV, 16.

<sup>3</sup> Voir ce que dit Pline de l'*Orbis pictus*. *Hist. nat.*, III, 3.

<sup>4</sup> Egger, *Hist. d'Aug.*, p. 50.

Jugez par l'Italie, la terre privilégiée, de la prospérité du reste de l'empire. L'aristocratie romaine, maîtresse de vastes domaines (*latifundia*) et de nombreux esclaves, étend abusivement ces larges pâturages qui sont la ruine de l'agriculture. Après le blé, l'huile, le peuple à Rome demande des distributions de vin, comme si, disait Auguste, Agrippa, en construisant son immense aqueduc, n'avait point suffisamment pourvu à ce qu'il ne souffrit point de la soif. Vainement Auguste essaya-t-il d'arrêter le dépérissement de l'agriculture italienne en fondant vingt-quatre colonies avec privilèges, en limitant les congiaires, privilèges des citoyens de Rome et de quelques autres villes. Le peuple romain n'était-il pas le maître des provinces, comme l'empereur l'était des Romains ? Le rude labour des champs ne retint pas le soldat retraits, qui trouva bientôt moyen de vendre son lot pour retourner aux plaisirs frelatés de Rome. La Sicile, l'Égypte nourrissaient l'Italie. Une émeute interdit à Auguste de partager en quatre termes par an la totalité des distributions 'annuelles. Le peuple ne voulut pas être contraint à apprendre l'économie. Le nombre des citoyens nourris par l'État, que César avait réduit à 150.000, remonta sous son héritier, malgré plusieurs épurations, à 200.000. Le monde était tributaire de Rome, de l'Italie. N'arriveront-elles pas à l'épuiser à son tour par leurs exigences, à le corrompre par leur exemple ?

Le gouvernement d'Auguste a cependant un brillant vernis qui dissimule les imperfections du tableau. Ce valétudinaire à l'œil clair et pénétrant dont l'éclat fait baisser les regards, qui trouve du temps pour la guerre, pour les affaires, pour les plaisirs, pour les études, il plaît aux dieux, il désarme les grands, il gagne le peuple, il inspire les lettres. Jupiter le favorise en lui conservant longtemps, dans Agrippa et dans Mécène, deux ministres habiles chacun dans son genre : l'un, brave et rude, image de la république qui finit ; l'autre, souple et fin, image de l'empire qui commence. Le peuple aime cet homme si heureux et si bien servi, tout en médissant de lui quelquefois. Si l'éloquence, chassée du forum, vient tristement finir dans les déclamations privées de Sénèque le père, l'histoire et la poésie glorifient ce règne et en font une grande époque littéraire. L'historien Tite-Live nous montre dans une narration majestueuse comment la bravoure romaine, les plans politiques du sénat, les victoires de ses armées, ont créé cette grande domination ; il fait de l'histoire de la république comme le piédestal de la statue du fondateur de l'empire. Conspirant également avec les desseins du maître, Virgile s'efforce de raviver le respect des dieux<sup>1</sup> et de faire pénétrer à travers la corruption de l'époque un rayon des saines et fortes joies de Rome primitive. Son poème national, complice de l'esprit du temps, unit dans un idéal merveilleux les destinées de Rome avec celles d'une famille, relie cette famille à celle des dieux et confond l'empire de la terre avec celui de l'Olympe. Il est vrai, la religion d'Horace est un peu de commande, quand sa poésie ne prend pas le vol de Pindare. Sa morale enseigne plutôt le vivre décemment que le bien vivre. Son absence d'ambition côtoie l'indifférence, et quand il recommande la modération dans les désirs, on sent qu'il incline à la médiocrité dans les efforts. La brillante imagination, la facile élégance d'Ovide, quand il poursuit les fugitives métamorphoses du polythéisme, quand il explique ou décrit le rituel des cérémonies religieuses et nationales, laissent voir également combien ces légendes sacrées et ces sentiments traditionnels sont devenus jeux d'esprit ou pure affaire de forme ; la vraie originalité du poète est dans l'enseignement du plaisir dont il fut l'amant trop osé, et dans l'expression des chagrins dont il devint

---

<sup>1</sup> Georg., I, 338. *In primis venerare Deos.*

la triste proie. Ce sont encore là cependant les œuvres d'une civilisation dans sa fleur, et l'accent de grave mélancolie que respire parfois la poésie de Virgile peut seul alors en faire pressentir l'insuffisance.

L'épreuve la plus délicate d'un gouvernement nouveau, c'est la transmission du pouvoir. Ce fut la préoccupation constante d'Auguste. La république existant en droit, l'empire était un pouvoir de fait qu'il fallait transmettre avec autant de précautions qu'on l'avait créé. Auguste avait, en dissimulant l'hérédité, à faire passer toutes les dignités et toute la puissance de la république à son héritier. Mais encore fallait-il que celui-ci fût d'âge et de mérite à les exercer. Dans une monarchie ordinaire, la tradition, l'habitude, la constitution y suppléent. Ici, c'était de nécessité. Grande affaire qui pesa sur toute la vie de l'héritier de César

Auguste, il faut le reconnaître, avait autant souci de la durée de son œuvre que de la fortune de sa famille. Il avait à cœur d'élever les siens pour l'empire, comme de conserver l'empire pour les siens. Il avait les vertus de l'homme d'État et du père de famille. Les affaires lui laissèrent le temps de présider à l'éducation de ce qu'il avait de plus cher, enfants et petits-enfants, filles et petites-filles, neveux et beaux-fils. A part une trop grande faiblesse pour sa fille Julie, il garda, en vrai chef de famille romain, la plénitude de l'autorité paternelle sur ceux qui étaient siens, ne tenant compte, dans la disposition de leur sort, que de l'intérêt de l'État qui se confondait avec celui de sa famille. Ce fut à élever un héritier digne de soutenir et de continuer son œuvre qu'il appliqua tous ses soins. Là était la condition de la durée de l'empire. C'est ce qui donne à la fin du règne d'Auguste le caractère d'un drame de famille.

Auguste, n'ayant point de fils, avait d'abord fait reposer toutes ses espérances et celles du peuple romain, sur la tête du fils de sa sœur Octavie, Marcellus. Il l'avait marié à la fille qu'il avait eue de sa première femme, Scribonia, la célèbre Julie, pour laquelle il avait une affection particulière. Marcellus grandissait pour les magistratures, espoir même, on ne sait pourquoi, des républicains de Rome, quand il mourut dans la fleur de l'âge, pleuré, célébré par Virgile, qui assura l'immortalité à ce jeune homme qui n'avait presque pas vécu. Auguste disposa de sa veuve, sa fille Julie, toujours en son pouvoir, en la donnant à Agrippa, son fidèle ministre, qu'il fallait bien attacher à l'empire par quelque lien puissant pour l'intéresser aussi à sa conservation. Julie, belle, spirituelle, ornée de plus de talents qu'il ne convenait à une matrone, folle surtout de disposer librement d'elle-même, ne goûtait point ce serviteur utile, mais de rudes manières. Contre son habitude elle n'obtint rien là-dessus de son père. Elle fut sacrifiée à l'orgueil de race, à la raison d'État. Auguste ne voulait point pour héritiers des fils de sa seconde femme Livie, Tibère et Drusus ; ils n'étaient point siens. Julie, mariée en secondes noces, donna à Agrippa, c'est-à-dire à Auguste, au chef de famille, Caius et Lucius. Auguste reporta sur eux toutes ses affections, toutes ses espérances. Agrippa parut, en effet, digne alors d'être associé à la puissance tribunitienne, c'est-à-dire presque à l'empire. Mais Agrippa mourut, laissant à l'empereur, privé de son bras droit, deux petits-fils en bas âge et bientôt un troisième, Agrippa Posthumus. Faibles ressources qu'un vieillard affaibli et des enfants pour porter un si lourd fardeau ! Cédant aux premiers moments de crainte et aux instances de sa femme Livie, Auguste donna sa fille Julie, pour la seconde fois veuve, à Tibère, homme fait qui avait déjà rendu de grands services à la république, et qui répudia Vipsania pour la recevoir. Ce mariage satisfaisait aux réclamations du sang et aux exigences du salut public. Julie et Tibère cédèrent d'assez mauvaise grâce. Mais cette union, bientôt inféconde, au lieu de tout raffermir faillit tout compromettre. Auguste craignit bientôt pour les petits-

fils de son sang l'âge, l'expérience, la réputation, l'ambition sans doute de Tibère. Il les éleva, les poussa dans la faveur du peuple romain avec un soin scrupuleux. Il leur fit revêtir avant l'âge la robe prétexte, les premières magistratures, en prenant garde qu'ils ne s'en enorgueillissent. En même temps, pour ne point faire ombrage à son gendre, il l'associa à la puissance tribunitienne, mais avec une mission en Asie. Il chercha à maintenir un équilibre difficile entre les droits du sang et ceux de l'expérience. Mais l'habile Tibère s'effaça devant la fortune de ses beaux-fils, Caius et Lucius. Il demanda à vivre en simple particulier à Rhodes, dans une sorte d'exil, consentant à y être surveillé, pour qu'on fût bien sûr qu'il ne tramât rien contre l'avenir des descendants légitimes de César.

C'est au milieu de cette douloureuse préparation de l'héritier de l'empire qu'arrivèrent tout à coup aux oreilles du souverain, du père, le bruit des débordements qu'il avait ignorés longtemps, que tout Rome connaissait. Les vices qu'il poursuivait, ils étaient dans sa famille, dont la moralité importait maintenant à l'État ; ils souillaient sa fille, sa petite-fille. Le fondateur de l'empire, fidèle alors à son rôle, se conduisit en père de famille, en magistrat de l'ancienne Rome. Les premiers Romains de la république avaient eu à sévir contre leurs fils, pour d'autres crimes. Auguste, dont la vieillesse n'était pas non plus toujours pure, dénonça au sénat le crime privé, public, et demanda un exemple d'autant plus sévère que les coupables étaient plus haut placés. Les deux Julies, sa fille et sa petite-fille, furent successivement envoyées en exil ; leurs complices condamnés à mort ou à l'exil. Le père de famille se sentit frappé dans ce qu'il avait de plus cher, le souverain au cœur même de son œuvre. En proie à une douleur poignante, il se déroba quelque temps aux regards des hommes. Quand les Romains lui demandèrent grâce pour ses enfants, il leur souhaita dans son ressentiment des femmes et des filles semblables ; et le restaurateur de la famille en fut réduit à répéter ce vers :

Heureux qui vit sans femme et qui meurt sans enfants !<sup>1</sup>

La fortune n'épargna point, dans ses dernières années, ce vieillard jusque-là si heureux. Les fils de cette Julie, qu'il avait punie si sévèrement après l'avoir tant aimée, moururent dans la même année, l'un en Asie, l'autre en Gaule, non sans exciter des soupçons peu justifiables cependant contre Livie, alors à Rome. Auguste n'avait plus pour héritier de son sang que cet Agrippa Posthumus auquel son incapacité, son caractère farouche, valurent bientôt un exil à Pandataria. Il ne pouvait espérer de consolider son œuvre qu'en la confiant à l'expérience, à la maturité, à la réputation de ce gendre qu'il avait soupçonné. puis éloigné du trône. Ce pouvoir fondé par une fiction, il le transmit donc par une fiction nouvelle : l'adoption. Auguste rappela Tibère ; il lui conféra une seconde fois la puissance tribunitienne, l'introduisit dans sa famille en l'adoptant, et ne trouva de satisfaction de cœur à ce sacrifice qu'en lui faisant adopter à son tour son neveu Germanicus, époux d'une princesse du sang, Agrippine, fille de Julie.

La vie d'Auguste s'acheva alors comme se terminent souvent les longs, et même les grands règnes, entre la fatigue et le dégoût. Ses deux fidèles serviteurs, Agrippa et Mécène, étaient morts depuis longtemps. L'un après l'autre, les plus brillants astres de la littérature du règne, Horace, Virgile, Tibulle, avaient disparu de l'horizon ; et le plus jeune de cette génération de poètes, compromis dans les derniers désordres, finissait en exil. Retiré au fond de son palais, sous la

---

<sup>1</sup> Suet., Oct., 65. *Iliade*, III, 40.

surveillance sévère de sa femme Livie, soustrait peu à peu aux regards, se faisant remplacer dans toutes les cérémonies, attentif seulement aux murmures du peuple, sevré des joies de famille et saturé de pouvoir, Auguste atteignait soixante-seize ans, quand la mort le surprit dans un voyage à Rome.

On connaît cette fin. Au dernier moment, Auguste demanda un miroir, se fit récemment parer pour la mort, demanda à ceux qui étaient là, *s'il avait bien joué la comédie de la vie*, et murmura le vers traditionnel de l'épilogue : *Applaudissez, citoyens*. Il ne faudrait pas trop abuser de ce dernier mot d'Auguste. Sans doute il joua la comédie du pouvoir absolu sous les formes républicaines. Il crut néanmoins bonne l'œuvre à laquelle il consacra sa vie. Avec les grâces seules d'un acteur, il n'eût rien fondé. Ce n'était point une comédie qu'il jouait, quand atteint dans ses affections les plus chères, dans ses préoccupations les plus vives par les vices de son temps, il sévit contre son propre sang ; quand encore, à son lit de mort, il défendit qu'on réunit à ses cendres, dans le même tombeau, les cendres de ses filles coupables. Il ne jouait pas la comédie quand il dictait, quelques jours avant sa mort, cette inscription d'une simplicité pleine de grandeur, et rédigée dans les deux plus belles langues du monde, pour rappeler sur les monuments, comment : en cinquante-six ans, il avait vengé son père adoptif, terminé la guerre civile sur mer et sur terre, revêtu toutes les dignités, obtenu tous les triomphes, réformé le sénat, multiplié les citoyens, fermé le temple de Janus trois fois, bâti quatre-vingt-quinze temples, divertit le peuple par de glorieux spectacles, recouvert les aigles de Crassus, porté l'empire à ses extrêmes limites, et pour tous ces services, reçu du peuple la couronne de laurier avec la couronne civique, et du sénat les titres d'*Auguste* et de *Père de la patrie*<sup>1</sup>. Après avoir parlé au monde, à la postérité, ce langage sculptural, ne pouvait-il pas s'éteindre tranquillement, comme il l'avait désiré, en jetant encore, avec un dernier sourire, un trait d'ironie sur la scène qu'il avait si longtemps remplie ?

---

<sup>1</sup> Il est inutile de rappeler que le texte complet de cette belle inscription, que j'abrège, a été récemment relevé par un jeune archéologue chargé à cet effet, par l'empereur Napoléon III, d'une mission en Asie-Mineure.

## II. — TIBÈRE. - (De l'an 14 à l'an 37.).

### L'héritage d'Auguste.

Auguste n'avait ni détruit la république, ni édifié l'empire. Nous savons aujourd'hui que penser de la loi royale, supposée par des juristes postérieurs, pour donner des bases légales à l'empire. Le peuple romain n'avait pas abdiqué entre les mains de son nouveau maître ; il n'avait consenti que tacitement à l'établissement du pouvoir d'un seul. Auguste lui-même n'aurait pas songé à demander, à accepter cette abdication, ce consentement. Sa politique, toute contraire, était de fonder le pouvoir d'un seul, en laissant croire qu'il ne changeait rien dans l'État. Cinquante années durant, il prolongea cette équivoque, laissant à son successeur le soin de l'éclaircir ; c'est ce qu'il ne faut point oublier en jugeant Tibère. Pendant longtemps, et avec quelque raison, Auguste scellait les actes de son gouvernement avec une pierre sur laquelle un sphinx était gravé. Tibère a dit le mot de l'énigme. On ne le lui a pas pardonné.

Le second des empereurs ne semblait pas, avant son règne, annoncer à Rome le monstre qu'elle a trouvé en lui, et que la postérité sut tout y a vu. Descendant des Claudes et des Drusus, d'une famille aristocratique et d'une famille populaire, il offrait des garanties aux deux factions qui s'étaient longtemps disputé la république. Son père, après avoir suivi le parti de César, puis celui de ses meurtriers, prit, sous les drapeaux d'Antoine, les armes contre Octave, et n'obtint son pardon du vainqueur qu'en lui cédant sa femme Livie. Le jeune Tibère connut dès l'enfance, en fuyant avec son père et sa mère à travers l'Italie, les misères de l'exil et de la persécution. Passé avec Livie dans la famille d'Auguste, élevé dans la pourpre, il affronta dans cette position supérieure autant de labeurs et de mécomptes qu'il y recueillit d'honneurs et de gloire. On le revêtit de bonne heure des premières dignités de la république ; mais il les paya cher. Il fut obligé par Auguste de répudier une femme qu'il aimait, fille d'Agrippa, petite-fille du chevalier romain Atticus, Vipsanie, pour épouser, après la mort de ses deux premiers maris, la fille d'Auguste, Julie, qu'il n'aima jamais, et qui n'était, comme on sait, guère digne de l'amour même de Tibère. Chargé, pendant plus de quinze campagnes, des plus rudes guerres de ce temps, en Illyrie et en Germanie, maintenant toujours la discipline la plus rigoureuse, couchant sur la dure, mangeant sur le gazon, il termina la première de ces guerres, la plus rude, dit un historien romain, depuis les guerres puniques ; dans la seconde, il raffermir les armes romaines ébranlées par la défaite de Varus, et montra comment on pouvait contenir, sinon vaincre, le peuple qui devait plus tard détruire l'empire.

En récompense de ces services, Tibère fut obligé de s'exiler durant neuf années, pour ne point porter ombrage aux petits-fils d'Auguste, Caius et Lucius, héritiers désignés de sa puissance ; il vécut en simple particulier, au fond de l'île de Rhodes, occupé de grammaire et de rhétorique, études que préférait ce génie un peu formaliste, entouré du reste, surveillé, espionné comme un conspirateur. Quand il revint, après la mort de ces rejetons impériaux, accueilli avec estime, mais avec froideur par le maître, il fut associé à la puissance tribunitienne, désigné héritier de l'empire, moins pour ses services que grâce à l'ascendant que Livie avait su prendre enfin sur l'arbitre du monde.

Auguste mort, quel personnage était son héritier ? C'était un homme mûr de cinquante-six ans : il connaissait les hommes et les choses ; il avait l'expérience du gouvernement et de la guerre. D'un extérieur peu agréable, quoique son visage ne manquât pas de beauté et de distinction tant qu'il ne fut pas défiguré par la maladie, il avait l'humeur morose, hautaine, sévère, sans être particulièrement méchant. Il était enclin surtout à mépriser les hommes, défaut que les hommes ne pardonnent point. Général habile et administrateur entendu, il avait cependant contracté des chances si diverses de sa carrière une défiance de lui-même et de la fortune qui rendit son caractère encore plus ombrageux. Tel qu'il était, Tibère devait accepter l'héritage d'Auguste, lors même que son ambition ne l'y eût pas porté. Il avait déjà partagé l'exercice de la souveraineté. Après cinquante années d'interruption, le rétablissement de la république n'était plus possible. La plupart des patriciens regrettaient moins l'ancien ordre de choses qu'ils ne désiraient se mettre à la tête du nouveau ; la république était un drapeau dont ils couvraient leur envieuse convoitise. Associé au commandement des troupes, à l'empire, revêtu des pouvoirs tribunitien et consulaire, légataire universel d'Auguste, héritier de sa fortune privée et de sa fortune publique, Tibère avait entre les mains les principaux instruments du pouvoir d'Auguste. Il devait le continuer.

Dès le lendemain de la mort d'Auguste, Tibère donna le mot d'ordre aux cohortes prétoriennes et aux légions ; il prit le commandement des armées et envoya partout ses ordres. Les discordes de la république et les malheurs du temps avaient fait des armées la propriété d'un homme. Depuis Marius et Sylla, elles n'appartenaient plus à la patrie. Auguste eut tout quand il réunit sous ses drapeaux toutes les légions. C'est ce que voulut avoir aussi son héritier.

Tibère avait à craindre seulement qu'un rival lui disputât-le commandement de ces légions. Agrippa Posthumus était peut-être le plus à redouter, malgré son mauvais caractère et son exil. Comme le plus proche, par le sang, du défunt, il pouvait au moins servir d'instrument à quelque ambitieux plus habile et plus avenant. On y pensait, quand Agrippa fut tué dans l'île où il était relégué, par un tribun légionnaire. L'ordre vint-il d'Auguste ou bien de Tibère ? Tibère prétendit l'avoir trouvé dans les dernières volontés d'Auguste. Cela est resté, comme le voulait le sénateur Salluste, un secret du palais. Ces crimes naissent dans les monarchies où il n'y a pas de loi fixe d'hérédité qui repose soit sur un respect séculaire, soit sur le consentement des peuples. Mahomet II, fondateur du despotisme ottoman, érigea le fratricide en loi de l'État, sous prétexte de l'intérêt de tous. Les premiers empereurs romains devinèrent cette loi mahométane. Les tribuns des légions remplirent plus d'une fois à Rome le rôle des muets de Constantinople.

La fidélité de Germanicus, neveu de Tibère, épargna à celui-ci un autre crime ou une guerre civile. A la fin du premier règne impérial, les légions, celles du Rhin surtout, avaient compris que c'était à elles que le nouvel empereur devait payer la rançon de la liberté romaine. Comptant peu sur Tibère, déjà maître en Italie, et connaissant d'ailleurs son inflexible sévérité, elles espéraient davantage d'un jeune homme. Au milieu d'une révolte effroyable, elles offrirent l'empire à Germanicus pour prix d'une augmentation de solde et d'une diminution de service. Les centurions, les tribuns étaient déjà massacrés. Les soldats étaient leurs propres maîtres ; ils forcèrent en armes et avec des cris la tente de leur général, et, l'épée sur la poitrine, lui présentèrent l'empire. Germanicus saisit une de ces épées, et menaça de s'en percer lui-même pour ôter aux soldats un anti-César, à lui-même la vie. Trompées dans leur attente et furieuses, ces

légions en délire, postées sur le Rhin pour défendre la Gaule contre les Germains, étaient prêtes à mettre la province au pillage, quand la vue de la femme de leur général, la fière Agrippine, fuyant, un jeune enfant à la main, un autre dans son sein, les ramena au devoir. Elles jugèrent sommairement elles-mêmes les instigateurs de la révolte et revinrent tremblantes sous la main de Germanicus, qui mena des soldats désireux de laver leur révolte dans le sang germain reconquérir les aigles de Rome et ensevelir les restes de ses légions laissées depuis Varus sans sépulture.

Maître du pouvoir militaire sans contestation, Tibère le déposa aux pieds du sénat, qu'il convoqua en sa qualité de tribun. A l'exemple d'Auguste, il offrit à cette assemblée le fardeau du gouvernement pour paraître le tenir de ses mains. Après un instant de silence et quelques observations timides, les sénateurs le conjurèrent au nom des dieux de garder le pouvoir pour le salut de la société, ceux-ci de bonne foi, ceux-là par crainte, quelques-uns avec ironie : *Tu es bien long, dit l'un d'eux, à promettre ce que tu as déjà fait, tandis que d'autres sont si longtemps à faire ce qu'ils ont promis.* Tibère, après s'en être faiblement défendu, accepta enfin, comme convaincu ou contraint<sup>1</sup>. N'accusons point ici Tibère de dissimulation. La dissimulation tenait à la situation et non à la personne. Elle venait de l'héritage et non de l'héritier. Aucun décret cependant n'intervint pour conférer le pouvoir à Tibère. La transmission de l'empire n'eut pas plus de sanction légale que sa fondation même. Elle fut, comme la première, l'effet d'un consentement tacite.

En général. Tibère est un génie plus franc, moins dissimulé qu'on ne se l'imagine communément. Il avait plus de défiance de lui-même et de la fortune que de penchant à ruser ; plus de roideur que de souplesse. Il ne dissimula point ses déboires sous Auguste ; il ne l'avait point flatté pour lui succéder. Sa rudesse sombre et ironique s'accommodait mal de l'hypocrisie ; il savait qu'il n'avait point de grâce à feindre, après le grand maître dans l'art de la dissimulation. Le gouvernement de Tibère fut, au commencement, empreint de plus de netteté, de franchise, de hardiesse que celui d'Auguste.

Tibère refusa plus réellement et plus fréquemment que son prédécesseur les titres, les dignités dont on voulait l'accabler. Les honneurs divins qu'il repoussa pour sa mère Livie, ce dont on lui fit un crime, il n'en voulut pas pour lui. Il ne souffrit point qu'on l'appelât maître : *Il était, dit-il, le maître de ses esclaves, l'empereur des soldats, le prince des citoyens.* Quand on voulut donner son nom au mois de novembre, comme Jules et Auguste avaient donné leur nom à deux autres mois, il demanda ce qu'on ferait s'il y avait treize Césars<sup>2</sup>. Il détestait la flatterie ; il se recula un jour pour faire tomber un courtisan qui se précipitait à ses genoux. Il se prêtait rarement à revêtir temporairement les magistratures dont il avait le pouvoir à perpétuité. *Ma position, dit-il, n'est celle ni d'un édile, ni d'un préteur, ni d'un consul. Que ces magistrats se confinent dans l'exercice de leurs fonctions spéciales et contribuent au salut commun, chacun dans les limites de leurs provinces. Plus grands et plus larges sont les devoirs dévolus au prince. Il doit pourvoir au bien général, corriger les mœurs, guérir les maux de l'État*<sup>3</sup>. Tibère dit en toutes lettres le mot qu'Auguste avait caché. Il tint cependant à ce

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, II, 13. — Suet., *Tib.*, 24. — Dion, LVII, 2.

<sup>2</sup> Dion, LVII, 18.

<sup>3</sup> *Digeste*, XLVIII, 5, 10.

que chacun remplit sérieusement dans l'État la fonction à laquelle il était le plus propre.

Le sénat reprit sous Tibère, et grâce à lui, pendant longtemps, la considération, l'influence sur les affaires qu'il avait complètement perdues. Les lois qui défendaient aux sénateurs de figurer dans les jeux publics, et aux femmes nobles de se faire inscrire dans les mauvais lieux, pour échapper à la punition de l'adultère, sont de lui. Tibère n'entraît jamais au sénat avec des gardes. Il ne voulait pas que les dépêches des gouverneurs lui fussent adressées, mais bien à cette auguste assemblée. Les communications qu'il avait à lui faire étaient toujours conçues dans des termes de profond respect et même de soumission<sup>1</sup>. **Un bon prince, disait-il, est le serviteur du sénat.** Tibère se levait toujours et se rangeait devant les consuls. C'était au sénat que ces magistrats rendaient compte. Ils jouissaient d'une si grande considération que des magistrats d'Afrique vinrent une fois réclamer contre César devant leur tribunal. Et Tibère ne paya pas seulement le sénat de déférence et d'honneurs. Le sénat fut investi sous lui de nouvelles attributions enlevées au peuple. La nomination des magistrats, soustraite aux comices, lui revint comme le vote des lois. Le sénat choisit les consuls sur une liste de cinq candidats dressée par César. Tibère n'eut point de conseil privé ; il faisait présenter ses projets de loi au sénat par des questeurs. L'assemblée délibérait, votait quelquefois, dit Suétone, contre le désir du prince ; elle donnait force de loi à ses délibérations, en rédigeant les sénatus-consultes. Tibère transporta en même temps, comme tribun, les causes politiques, les appels qui ressortissaient autrefois au peuple, devant le sénat, qui devint ainsi la première, la haute cour de juridiction criminelle de l'empire<sup>2</sup>. Il est vrai que le chef de l'État ne consentit point à ce qu'on prit sa condescendance pour de la faiblesse. S'il transporta au sénat une partie des attributions du peuple, il ne souffrit point que Gallus, par des propositions insidieuses, rendit à cette assemblée l'omnipotence dont elle avait souvent joui sous la république. On avait conjuré Tibère de prendre la toute-puissance. Il l'avait sérieusement acceptée.

Le peuple ne murmura guère<sup>3</sup> quand il se vit enlever l'ombre de puissance qu'il conservait encore. S'il avait espéré, en voyant tomber peu à peu les comices en désuétude, d'être dédommagé par des jeux, il fut déçu. Tibère continua, il est vrai, à nourrir les citoyens. **Ce fut, dit-il lui-même, un de ses plus grands soucis, de mettre à l'abri des vents et des orages la subsistance du peuple romain.** Une année, il diminua le prix du blé en indemnisant les vendeurs ; il rebâtit une partie de Rome détruite par l'inondation. Mais il abolit les distributions d'argent ; il restreignit la dépense des jeux et des spectacles, réduisit le salaire des acteurs, limita le nombre des gladiateurs. Quand il s'éleva des troubles à l'occasion des factions du cirque qui menaçaient de succéder aux factions civiles, il ne craignit point de châtier rigoureusement les perturbateurs, acteurs et spectateurs ; et il ne voulut jamais revenir sur sa décision<sup>4</sup>. En revanche, il assura une sévère police à Rome et à l'Italie, limita le droit d'asile dans les temples, diminua

---

<sup>1</sup> Suet., 26, 27, 20, 30, 32, 33.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, I, 15. *Tunc primum a campo comitia ad patres translata sunt.* — Velleius Paterculus, II, 24. — Voyez le lumineux ouvrage de Hanck, *Rœm. Gesch.* — Dion, LII, 31.

<sup>3</sup> Tacite, *Ann.*, I, 15.

<sup>4</sup> Suet., *Tib.*, 34. — Velleius Pat., II, 26.

singulièrement le nombre des bandits. Le superflu qu'il refusa à Rome, il le donna au nécessaire des provinces.

Tibère ne se contenta pas en effet de régulariser et de surveiller le gouvernement des provinces ; il étendit les libéralités du trésor public à leurs besoins. Pour la première fois, les provinces parurent avoir des réclamations à exercer sur l'État, et l'État eut des devoirs à remplir envers elles. Philon le Juif et Flavius Joseph vantent le gouvernement de l'Égypte et de la Judée sous Tibère<sup>1</sup>. Le grand nombre des accusations portées contre les mauvais gouverneurs est moins une preuve de la multiplication de leurs crimes que de l'accroissement de la vigilance du gouvernement. L'Achaïe, la Macédoine, qui faisaient partie des provinces du sénat, demandèrent à passer sous le gouvernement direct de l'empereur. **Un bon berger, disait Tibère, dans un langage qui permet à peine de deviner la bonté de l'intention, doit tondre ses brebis, et non les écorcher.** Tibère, comme Auguste, laissait longtemps les gouverneurs à la même place. Tacite s'épuise à chercher la raison de cette habitude. Il veut la trouver dans l'ennui qu'il prête au maître de faire de nouveaux choix, dans une crainte jalouse de faire des heureux, dans une faiblesse même de jugement. Tibère s'est justifié de ces accusations ; mais dans le langage cynique et repoussant qui le peint trop bien. **Il aimait mieux, dit-il, laisser sur la charogne les mouches déjà repues que de les remplacer par d'autres plus fraîches et plus affamées.** Ce qui fait plus d'honneur à Tibère, c'est qu'il regarda, il proclama comme un malheur public la ruine de douze cités de l'Asie Mineure par un tremblement de terre<sup>2</sup>. Il les releva aux frais du trésor, et remit plus d'une fois des impôts à des provinces qui avaient souffert de la disette ou éprouvé quelque désastre.

Il faut louer encore le gouvernement militaire de Tibère. C'est pour les légions qu'il se montra le plus parcimonieux et souvent le plus sévère. Il revint promptement sur les concessions que Germanicus leur avait faites dans un moment de crainte. Il rétablit les seize années de service avec la vétéranse sous les drapeaux, et ramena la paye à l'ancien taux. Deux fois seulement il accorda des gratifications aux légions. Pour la discipline, il ne fléchit jamais. Le conseil que donnait Auguste au sujet des frontières de l'empire fut pris par Tibère au sérieux. Il les fixa, en Europe, au Rhin et au Danube ; en Afrique, à l'Atlas ; et il s'attacha seulement à réduire les peuples et royaumes tributaires à l'état de provinces : politique sage sinon grande.

On doit l'avouer, Tibère n'était cependant pas un maître agréable ; il ne flattait ni les grands, ni le peuple, ni les soldats. Formaliste au camp, pédant au sénat, gêné dans le public, gourmé dans le privé, d'un esprit étroit, subtil, litigieux, il ne plaisait nulle part, parce que nulle part il n'avait de vraie grandeur, d'aisance ou de bonne humeur. L'économie qu'il portait dans sa maison, image fidèle de celle qu'il consacrait à l'administration de l'empire, avait quelque chose de parcimonieux. La simplicité, la frugalité militaire de cet homme qui n'avait point de familiers, point d'amis, qui ne donnait point de fêtes, avait quelque chose de sombre. Ce maître de Rome ne sut pas même gagner les Romains par ce qui leur allait le plus au cœur, en embellissant Rome, en la décorant de beaux monuments. Il termina ceux de son prédécesseur : c'était son devoir. Il laissa inachevé ce qu'il entreprit lui-même en ce genre, le temple d'Auguste et la restauration du temple de Pompée. C'était une gracieuseté. Ne gâta-t-il pas le

---

<sup>1</sup> Philon, *in Flacc.*, I, 2. — Joseph, *Antiq. Jud.*, XVIII, 7, § 5.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, II, 47. — *Ann.*, I, 86. — Suet., *Tib.*, 48.

meilleur de son règne, le gouvernement des provinces, par un mot cynique ? Tibère semblait prendre à tâche, au rebours d'Auguste, de ne point se faire pardonner le pouvoir. Ce qui lui nuisit surtout, ce fut de ne point savoir flatter, tromper ; ce talent il ne le possédait pas.

Où Tibère déplut peut-être davantage, ce fut là cependant où il apporta le plus de prédilection .a d'activité : au tribunal. Dans l'exercice d'un pouvoir qui, par une confusion commune à toute l'antiquité, unissait le législatif à l'exécutif, et le judiciaire aux deux autres, la plus considérable et la plus occupée des fonctions impériales était sans contredit celle qui regardait la justice. Comme consul, proconsul, préfet des mœurs, tribun, Tibère pouvait connaître de toutes les causes importantes, publiques ou privées : concussions, prévarications, crimes contre l'État ou contre la personne du maître, accusations qui intéressaient les sénateurs. Son esprit processif s'y appliqua de plus avec une sorte de passion ; et le temps se trouva avoir mis à la disposition de la justice impériale un instrument terrible : la *loi de lèse-majesté*, et des serviteurs bien dangereux : les *délateurs*, comme pour faire de Tibère le plus terrible des princes justiciers.

Née, sous la république, de la nécessité de défendre la patrie, l'État, la majesté du peuple romain, comprenant les faits accomplis comme les projets, les paroles comme les actes, ayant sa base dans la religion même, sa sanction dans les peines terribles de la confiscation des biens, de l'interdiction du feu et de l'eau, même de la mort, cette loi de *lèse-majesté*<sup>1</sup> aboutit naturellement à couvrir la personne même du prince, quand la patrie, l'État, le peuple, furent représentés par un seul homme ; mais elle eut ce danger de plus, au moment où un seul fut désormais constitué comme le gardien et le vengeur de l'État, que les offenses contre sa personne devinrent un crime contre l'État tout entier.

On sait en outre qu'à Rome, en l'absence d'un magistrat spécial chargé de poursuivre les crimes publics ou privés, tout citoyen, sous la république, pouvait prendre en main la cause de l'État ou de la morale outragée et faire office de ce que nous appelons le ministère public. C'était alors l'aiguillon de l'éloquence, la grande route pour parvenir. On ne refusait point, on prodiguait les honneurs à ceux qui s'en montraient les plus vigilants gardiens. Sous l'empire, il est facile de comprendre comment défendre l'État, la patrie, dans la personne du prince, et le prince comme le représentant de l'État, devint une conséquence naturelle du changement de régime. Ce fut également la route de la faveur.

Mais cette loi de majesté et cette coutume judiciaire, en passant de la république à l'empire, n'étaient-elles pas destinées à se pervertir singulièrement ? Maintenant que le crime contre l'État et contre la personne se confondait dans la loi de lèse-majesté, l'accusation, au lieu de saisir les actes palpables et patents de trahison, dont la culpabilité était flagrante, ne s'en prendrait-elle pas à ces petites offenses en paroles, en omissions, en pensées, qui ouvrent la plus large issue à l'arbitraire ? La loi n'autoriserait-elle pas ainsi des vengeances personnelles au lieu de vengeances publiques ? Pour les accusateurs, n'ayant plus à prendre en main ces grands intérêts publics qui rehaussaient leur rôle et inspiraient leur éloquence, ne descendraient-ils pas à un vil espionnage afin de trouver l'emploi de leur talent<sup>2</sup> ? Et maintenant que les fonctions publiques, sous le gouvernement d'un seul, n'étaient plus guère enviées, et que le quart des biens du coupable devenait le prix de l'accusateur, la cupidité ne prendrait-elle

---

<sup>1</sup> Voir sur cette loi l'ouvrage de Rain sur le droit criminel des Romains.

<sup>2</sup> Tacite, *De oratoribus*.

pas la place de l'ambition ? Les orateurs de la république ne seraient-ils pas les délateurs de l'empire ? ce qui avait été jusque-là un rôle honorable ? ne deviendrait-il pas un vil métier en un mot, le droit commun d'accusation, palladium de la liberté romaine, ne serait-il pas le plus mir instrument du despotisme ?

Il faut le rappeler, Tibère, prince jaloux de son autorité, d'humeur sévère, pour ne pas dire farouche, mais habile juriste, Tibère, malgré toutes les tentations de la loi de lèse-majesté, et sous l'aiguillon des délateurs, sut pendant huit ans, sans presque faillir, distinguer la délation de l'accusation, et la défense de sa personne de la défense de l'État. Ce n'est pas une mince circonstance atténuante pour cette sinistre mémoire.

Quand on demanda à Tibère ce qu'il fallait faire de la loi de lèse-majesté, il répondit que les lois devaient être exécutées. Avec un pouvoir encore mal affermi, il ne voulut point priver l'État et sa personne de cette loi que Sylla, César, Auguste, avaient successivement invoquée. Mais en pesant rigoureusement les témoignages de Tacite, de Suétone et de Dion Cassius, on peut voir qu'il ne fit pas d'abord un trop détestable usage de cette abominable loi. Un Fannius est accusé du crime de *lèse-majesté* pour avoir admis un pantomime aux cérémonies domestiques qu'il célébrait en l'honneur d'Auguste ; un Rubrius, pour avoir, avec son jardin, vendu la statue du fondateur de l'empire. Tibère, avec quelque ironie, veut qu'on laisse aux dieux le soin de venger leurs propres injures. On sait quelle était à Rome la licence des écrits et des paroles, des invectives et des épigrammes, particulièrement contre les hauts personnages. Les libelles infamants, les propos injurieux, se multipliaient naturellement, sous un régime de compression, comme une vengeance de la liberté perdue. Pouvaient-ils se concilier avec le respect que suppose la durée du pouvoir d'un seul ? Auguste avait porté contre les libelles une première loi amenée par la licence de l'historien Cassius Severus. Les délateurs, augmentant le champ de leur activité, étendirent bientôt aux paroles l'esprit de la loi des libelles. Tibère résista d'abord, et assez longtemps, à cet entraînement : *Si nous nous occupons de ces vétilles, dit-il en plein sénat, sous prétexte de défendre la dignité de l'État, chacun de nous ne sera bientôt plus occupé qu'à venger ses propres injures*<sup>1</sup>. Heureux Tibère ! s'il avait toujours persisté dans la même pensée. Tacite et Suétone n'eussent peut-être pas été chercher dans ces libelles les imputations odieuses ou les traits sanglants de satire auxquels des poursuites judiciaires et des condamnations donnèrent une notoriété et une créance dont ils eussent sans cela été dépourvus.

Tibère ne laissa généralement d'abord aboutir une accusation de lèse-majesté que lorsqu'il y eut crime d'État. Silanus, proconsul d'Asie, n'était pas seulement accusé d'avoir profané la divinité d'Auguste, mais aussi d'avoir commis des exactions graves dans sa province. Granius Marcellus, préteur en Bithynie, était poursuivi pour péculat en même temps que pour paroles offensantes contre Tibère. Dans cette affaire l'empereur, un peu trop prompt, après avoir dit *qu'il voterait tout haut*, recula devant la franche hardiesse de Pison, qui voulut savoir alors *dans quel sens le maître opinerait, pour être sûr de ne point se tromper et de ne point déplaire*<sup>2</sup>. Lorsque le sénat eut cependant condamné Marcellus, Tibère diminua sa peine. Tacite fait bon marché des motifs sérieux de

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, III, 66.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, I, 74.

l'accusation contre Libon, pour s'appesantir sur de futiles et ridicules détails. Mais Suétone nous apprend que Libon avait trempé dans la conjuration de Clemens en faveur d'Agrippa Posthumus. L'empereur devait avoir de fortes raisons de se défier de ce sénateur : un jour que celui-ci sacrifiait avec lui, Tibère lui donna un couteau de plomb ; lorsqu'il admettait ce sénateur à lui parler, en présence de son fils Drusus, il lui tenait toujours le bras droit par précaution, comme pour s'appuyer sur lui<sup>1</sup>. Tibère refusa enfin de laisser augmenter son pouvoir. Après un procès de concussion, le sénat voulait lui conférer le droit arrêter toute candidature au gouvernement des provinces, quand il croirait trouver des raisons contre un candidat dans l'intérêt de la république ou dans la moralité de la personne. **Les misérables**, dit-il, **ils vont au-devant de la servitude** ; et il déclina cet honneur<sup>2</sup>.

Cependant Rome ne fut pas à l'aise sous ce sévère justicier. On ne lui sut pas gré de laisser l'inexorable Pison poursuivre jusque dans le palais de Livie la favorite Urgalanie, qui s'y croyait à l'abri de la justice. On le voyait, rigide surveillant, s'asseoir souvent à côté ou aux pieds des juges, non pour rendre, mais pour contrôler la justice ; il se levait, de l'aveu de Tacite même, tantôt pour rappeler le tribunal à une juste sévérité, tantôt pour sauver l'innocent<sup>3</sup>. Peu importe : **La liberté**, dit l'historien, **y perdait ce que gagnait la justice**. Mais la liberté a-t-elle beaucoup d'intérêt à la violation de l'équité ?

L'héritage du second des Césars fut aussi la fatale épreuve de ce règne. L'histoire y prit encore le caractère d'un drame de famille, mais plus sombre que sous Auguste. C'était la condition du régime inauguré par le fondateur de l'empire. Bien que Tibère eût de Vipsanie un fils du nom de Drusus, Auguste lui avait fait, comme on sait, adopter son neveu Germanicus, fils de Drusus et d'Antonia, jeune homme déjà glorieux. Il avait déposé ainsi un germe funeste de rivalité au sein même de la famille impériale. Germanicus et Drusus n'avaient pas encore, à ce qu'il semble, conscience de cette situation ; mais elle pesait sur tous. A la tête de la faction de Drusus se trouvait la vieille Livie, faite déjà, sous Auguste, à ces sortes de luttes, et accoutumée, on le croyait au moins, à y triompher par le crime. L'autre faction opposait à cette femme vieillie dans les intrigues la jeune, hardie et fière Agrippine, femme de Germanicus. Pour le peuple romain, il avait fait son choix. En retrouvant dans le jeune Drusus l'extérieur déplaisant et les précoces débordements de son père, en remarquant la stérilité de sa femme Livilla, il s'était tourné avec passion du côté du jeune Germanicus, à cause de ses talents et de ses vertus, et de sa belle et sévère femme, admirée plus qu'imitée des Romains de ce temps pour sa fécondité. Il espérait, on ne sait pourquoi, de Germanicus le rétablissement de la liberté ; il craignait surtout pour lui, ayant le sentiment de la brièveté et du péril de ses amours<sup>4</sup>.

On reproche à Tibère d'avoir enlevé ce brillant général à la grande armée de Germanie, où il avait déjà vengé la défaite de Varus, pour l'employer en Asie, et d'avoir envoyé à sa place son fils Drusus. Mais Germanicus, au dire des meilleurs historiens, remportait au delà du Rhin des succès avantageux pour sa gloire mais moins utiles à l'empire. Associé au consulat et investi, dans ce grand gouvernement d'Orient, des pouvoirs d'Agrippa sous Auguste, il avait tous les

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, I, 74.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, I, 40. — Suet., *Tib.*, 25. — Dion, LVII, 16.

<sup>3</sup> Tacite, *Ann.*, I, 75. — Suet., *Tib.*, 38.

<sup>4</sup> Tacite, *Ann.*, II, 41.

honneurs d'une mission qui consistait à rétablir la paix troublée entre des rois, des peuples alliés de Rome, et pour laquelle son amabilité, sa bienveillance et le caractère dont il était revêtu, devaient lui rendre tout facile. C'était prudence que d'enlever Germanicus à ces légions du Rhin qui avaient déjà voulu une fois imposer violemment l'empire à ce jeune homme, et qui lui étaient encore fortement attachées. Tibère enfin n'était-il pas bien fondé à vouloir, en envoyant son propre fils sur ce terrain difficile et dangereux, l'arracher à l'oisiveté énervante de la capitale et lui donner des occasions de mériter l'estime de l'armée et l'attachement du peuple ? S'il devait laisser l'empire à Germanicus, ne pouvait-il pas songer à lui préparer dans son fils aussi un héritier, un fils adoptif digne de lui

Mais Tibère adjoignit Cn. Calpurnius Pison, un patricien altier, arrogant, serviteur zélé et ambitieux peut-être, comme aide (*adjutor*) à Germanicus, ainsi qu'Auguste avait mis aux côtés de son petit-fils Caius, beaucoup plus jeune<sup>1</sup>, un directeur (*rector*). Pison avait pour femme l'altière Plancine, rivale naturelle de la fière Agrippine. Les factions de la cour, factions de femmes, étaient transportées en Asie avec Germanicus. Aussitôt Cn. Pison commence à contrecarrer Germanicus ; il cherche à débaucher ses soldats par des largesses. Faisant brèche à la discipline, chose que ne pouvait approuver Tibère, il refuse d'obéir à son chef, il blâme ou détruit tout ce que fait son supérieur. Germanicus souffre tout d'abord ; il s'éloigne, voyage en Égypte, où il consulte les oracles avec l'imprudence de la jeunesse ; puis il revient, sévit quand la désobéissance est au comble, et destitue le lieutenant infidèle. Pison se prépare à partir en menaçant. Sur ces entrefaites, le neveu de Tibère, dégoûté de sa mission, fatigué de ces luttes, tombe malade. Pison diffère son départ, observe, attend. Le favori des Romains languit quelque temps et meurt enfin, jeune, plein d'avenir, à trente-trois ans, à l'âge du grand Alexandre, ainsi qu'aimaient à le faire remarquer ses affectueux admirateurs<sup>2</sup>.

Rarement, même sous la république, les passions se donnèrent si libre carrière. Précédée par d'ardents partisans dont la passion faisait de fougueux accusateurs, Agrippine traversait les mers, l'Italie, avec les cendres chéries de son époux, pour aller demander vengeance. Pison, resté sur le champ de bataille, tandis que des amis s'employaient à Rome pour lui, tentait de reprendre insolemment, à main armée, malgré la résistance du lieutenant nommé par Germanicus, la province dont il avait été dépouillé. A Rome, on décrétait pour l'infortuné les honneurs funèbres usités déjà pour les Césars. On élevait des arcs de triomphe [au héros mort pour la république](#). Un petit-fils naissait à Tibère ; — et le peuple ne se laissait point détourner de ses regrets et de ses larmes pour témoigner une joie qu'il ne ressentait pas. Tibère, dans ces critiques circonstances, observa les règles de la plus correcte conduite. Il s'enferma dans son palais le jour de l'entrée des cendres de Germanicus à Rome, laissant son fils Drusus, le sénat et les consuls aller au-devant d'elles. Il permit à Agrippine ; à ses partisans, dans les funérailles, toute liberté pour une douleur qui pouvait choquer ses propres susceptibilités, ses préférences pour Drusus. Il ne consentit ni à feindre publiquement une douleur qu'il ne ressentait pas, ni à dissimuler un sentiment de jalousie trop poignant. Profondément blessé de n'avoir point la popularité, il dédaigna de la conquérir. S'il mit quelques limites aux honneurs et aux regrets que l'on voulait prodiguer au malheureux mort, ce fut par des raisons de

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, II, 1-4, 43. III, 12.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, II, 69, 70. — Dion, LVII, 18.

bienséance et de dignité qui s'expliquaient, tout en blessant les exigences de la douleur.

Après les funérailles, les soins de la vengeance. Quatre accusateurs : Fulcinius Tiro, Vitellius et d'autres alors bien connus se levèrent contre Pison ; ils le dénoncèrent pour avoir désobéi à son général, repris son commandement à main armée, et commis peut-être un crime. Les deux parties demandèrent d'abord Tibère pour juge. Elles avaient également confiance en lui. Tibère, après avoir hésité, entendu même les témoins comme juge d'instruction, laissa le sénat arbitre de ce grand procès. Il s'occupa seulement d'assurer à l'accusation, à la défense, la plus large liberté, ne se laissant approcher par aucun des intéressés. Il s'était senti blessé peut-être par un deuil étalé comme une bravade, mais il ne pouvait aimer dans Pison la désobéissance et la révolte. Si Pison était criminel, Tibère ne devait pas lui pardonner un crime qui le jetait dans un si grand embarras. *Pères conscrits, dit l'empereur, recherchez la vérité jusque dans ses plus petits détails ; vengez les enfants de Germanicus de la perte d'un père, moi de celle d'un fils ; ou faites justice d'accusations dont le zèle est peut-être trop ardent. Que les accusateurs, les accusés aient libre carrière ; vous, conservez une âme impartiale, ne tenez compte des larmes de personne, pas même des nôtres, ni de ce que la calomnie peut inventer contre nous.* Les accusateurs eurent en effet libre carrière, et l'un d'eux, Fulcinius Tiro, dépassa toute mesure. Pison se défendit lui-même, non sans habileté. Pour Tibère, modèle rigoureusement exact mais terrible du juge, au milieu même des cris du peuple qui menaçait du dehors de se faire justice, il demeura tout le temps du procès impassible, impénétrable, sans qu'aucun des regards fixés sur son visage pût surprendre le moindre sentiment de pitié ou de colère, fait pour dicter l'arrêt. C'est ce qui donna à comprendre à Pison, abandonné d'ailleurs par sa femme Plancine, qu'il était perdu. Il écrivit à Tibère pour lui recommander ses enfants ; et le lendemain on le trouva mort, son épée à côté de lui. Les désobéissances, les intrigues, la révolte de Pison n'étaient que trop prouvées. Son crime ne le fut pas. L'accusation fut réduite à soutenir que Germanicus avait péri victime de maléfices ou d'un poison à lui versé par Pison, dans sa propre maison, en pleine table, devant les convives<sup>1</sup>.

La mort de Germanicus a été sinon le premier crime au moins le premier malheur de Tibère. Jusque-là l'empereur avait dédaigné la popularité, si capricieuse en effet à Rome dans ses amours et dans ses haines. Du jour où on lui prêta un crime, il la détesta, et commença à éprouver du dégoût pour ces affaires politiques auxquelles il s'était livré avec tant de passion. Ce fut alors qu'Ælius Séjan commença à paraître. Tibère, qui vieillissait, s'était déchargé sur lui du soin des affaires militaires, en le nommant préfet du prétoire. L'humilité de la naissance de ce favori, la médiocrité même de ses talents semblaient autoriser l'empereur à ne le point craindre. Tibère frayait maintenant, mais avec une lente prudence, à son fils Drusus la voie au pouvoir. Il l'avait déjà revêtu du consulat ; il lui avait fait conférer par le sénat une part de la puissance tribunitienne. Comment le fils d'un chevalier, Séjan, simple préfet du prétoire, oserait-il entrer en compétition avec le fils de Tibère, revêtu des premières charges de l'État ? Tibère laissa Séjan réunir les cohortes prétoriennes, jusque-là dispersées, près de Rome, sous sa main, dans un camp monumental dont les portes étaient

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, III, 16. Beaucoup d'historiens prêtent à Pison le meurtre de Germanicus et à Tibère celui de Pison. Tacite n'affirme rien. M. Merivale, *l. c.*, et M. Duruy, *de Tiberio imperatore*, thèse pour le doctorat, penchent pour la négative.

tournées contre la ville, comme si là était l'ennemi. Séjan ne travaillait-il pas ainsi pour l'empire ? Bientôt le favori, par l'étalage de son dévouement, étendit ses attributions. Point d'honneurs, point de charges civiles qui ne fussent données par ses mains ! Son buste, sa statue se dressèrent au Forum et au théâtre<sup>1</sup>. Séjan était le second dans l'empire. Cela ne lui suffit point. Quoi de plus naturel ? celui qui commandait la force armée à Rome ne devait-il pas être tenté de saisir le pouvoir que les armées donnaient ? Les soldats ne connaissaient plus guère que Séjan. Dans une monarchie régulière l'idée ne vient pas au plus brillant général de détrôner dans le monarque toute une dynastie. Ici c'était bien différent. Cet empire néanmoins, ces armées semblaient déjà la propriété d'une famille, transmissible comme un bien personnel. Il fallait donc se glisser dans cette famille, en faire disparaître et en supplanter l'héritier, Drusus. Séjan séduisit la femme de Drusus, Livilla, petite-fille d'Auguste, et chercha d'un premier crime à la pousser à un second, de l'adultère à l'assassinat de son mari ; il promit de lui rendre en l'épousant le trône dont elle se priverait en s'associant à ses desseins, et lui donna déjà des gages en répudiant sa femme.

Étrange aveuglement ! qui a permis quelquefois de douter de ces criminelles intrigues dévoilées plus tard par la délation. Tibère, le défiant, le soupçonneux Tibère ne vit rien ! Il s'agissait de son fils. Son premier ministre, sa bru complotaient. Il n'eut aucun soupçon. Clairvoyant sur tout le reste, dans l'œuvre de justicier qu'il se réservait encore, il laissa échapper ce qui l'intéressait le plus. Un sénateur avait précipité sa femme par la fenêtre ; il prétendait qu'elle avait elle-même cherché la mort. L'empereur, faisant métier de juge d'instruction, se transporta sur le théâtre du crime et, aux circonstances du fait, découvrit parfaitement l'auteur. Au milieu de ces rudes occupations de la justice souveraine, Drusus tomba tout à coup malade. Quelque temps auparavant, ce violent jeune homme avait, dans une altercation, porté la main sur Séjan. Tibère n'eut aucun soupçon. Dououreusement préoccupé, mais ferme dans l'accomplissement de ce qu'il regardait comme un devoir, il ne discontinua pas de fréquenter le sénat et les tribunaux. A la manière des anciens Romains, il puisa des forces et des consolations, comme il le dit, dans les embrassements de la chose publique<sup>2</sup>. Un sot versificateur, Lætorius, avait reçu des présents pour une élégie sur la mort de Germanicus ; il s'avisait de composer à l'avance son élégie sur la mort de Drusus et escomptait déjà le produit de son malencontreux talent. Le sénat le condamne ; l'assemblée est blâmée par Tibère, et une loi nouvelle met désormais dix jours d'intervalle entre la condamnation et l'exécution. Drusus meurt enfin, sans exciter, à la différence de Germanicus, d'autres regrets que ceux de la servilité et de l'adulation. Toujours maître de lui, Tibère, qui n'a plus qu'un petit-fils encore trop jeune, présente au sénat ses petits-neveux, Néron et Drusus, fils de Germanicus. Après avoir dépeint sa situation, sur le déclin de ses forces, entre une mère aux portes du tombeau et de jeunes enfants incapables de lui succéder, sans appui, il recommande ses nouveaux héritiers au sénat : *Pères conscrits, dit-il, quand la mort priva ces enfants de leur père, je les confiai à leur oncle ; et quoiqu'il eût lui-même des fils, je le priai de les chérir, de les élever comme s'ils étaient de son propre sang. Maintenant que Drusus nous est ravi, c'est à vous que j'adresse mes prières. Je vous en conjure, en présence des dieux et de la patrie, adoptez les arrières-petits-fils d'Auguste, les rejetons de tant de héros. Soyez leurs guides ; remplissez auprès d'eux votre place et la*

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, IV, 2.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, III, 2 et sqq.

mienne. Et vous, enfants, voilà ceux qui vous tiendront lieu de père ; songez que dans le rang où vous êtes nés, vos vertus et vos vices importent à la république.

Tacite accuse d'hypocrisie ces belles paroles. Tibère n'avait-il donc aucun des sentiments de l'homme ? On ne peut le méconnaître, en politique, il avait pris au sérieux les devoirs que lui imposait la lourde charge de l'empire. Il bravait, pour les remplir, même l'impopularité. Dans sa famille, quoi qu'on insinue, il respecta, il honora toujours sa mère Livie. Sa douleur parut sincère au peuple romain même, quand il conduisit les funérailles de son frère. Il avait un ami, un sénateur qui l'accompagna dans son exil, qui lui resta fidèle sur le trône, et auquel il fit faire de splendides funérailles. Sa première femme, qu'Auguste le força de répudier, en le mettant entre son ambition et son amour, il l'avait tendrement aimée, il la regretta ; après neuf années de séparation, la première fois qu'il la vit, il eut peine à retenir ses larmes, et Auguste jugea prudent de ne plus les mettre en présence. Et Tibère n'aurait pas aimé le fils de cette femme ! Il aurait dit sur sa mort un mot plaisant, inventé à plaisir par la malignité, comme bon nombre de ceux recueillis par Suétone. Il aurait même, s'il fallait en croire les rumeurs de Rome, causé la mort de ce fils pour qui il avait éloigné Germanicus. Cet homme avait une âme pour l'empire, et pour les siens il avait un cœur. Il connut les nobles et les tendres passions de l'homme. Frappé dans son œuvre, dans son fils, dans ce qu'il avait de plus cher, il ne pouvait compter sur son petit-fils, encore trop jeune ; au moment où une grande douleur même ouvre l'âme aux bon ; sentiments, il éprouva le besoin naturel, sincère, de faire retomber ses affections, ses espérances, celles de l'empire, sur ses petits-neveux qui deviendraient, à leur tour, les protecteurs de ses petits-enfants. S'il a dit les belles paroles que lui prête Tacite, il les a senties.

Ces deux enfants que Tibère adoptait, confiait au sénat, ils étaient maintenant comme désignés aux complots de Séjan, dont l'ambition était doublée de celle de la veuve criminelle de Drusus. Le crime cependant n'avait guère de prise sur ces enfants. La séduction, le poison, le poignard étaient sans force contre la vertu, l'amour, le courage de leur mère, Agrippine, qui leur servait de rempart. Séjan dressa contre ces malheureux d'autres embûches. Il connaissait son maître, Agrippine, toute la cour. Il savait par quelle pente on pouvait faire glisser Tibère jusqu'au crime, comment on pouvait exciter la fierté et les craintes d'Agrippine, l'ambition de jeunes gens sans expérience, souffler enfin et envenimer les passions des courtisans. Séjan dirigea adroitement la justice de Tibère contre les partisans, les amis des fils de Germanicus ; il irrita à plaisir Agrippine et fit sous main, par des traîtres, éveiller l'ambition des jeunes Néron et Drusus. Plusieurs patriciens de la faction furent condamnés, entre autres l'historien Cremutius Cordus, pour avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. **Avez-vous donc peur, dit l'accusé à ses juges, que je réveille ces morts endormis depuis soixante-dix ans dans les champs de Philippes ?**

Il n'est difficile ni de surprendre ni de comprendre le changement qui s'opéra sous le coup de ces intrigues dans l'âme de Tibère. Agrippine, atteinte au cœur par l'accusation d'une de ses parentes, poursuit un jour jusqu'au fond de son palais l'implacable justicier ; elle le trouve offrant un sacrifice aux mânes d'Auguste : **C'est mal, lui dit-elle, d'encenser vos ancêtres pour faire des victimes de leurs descendants.** — Eh ! repart Tibère, **si vous ne réglez vous vous plaignez toujours.** Cependant, lorsque Séjan, marchant à l'accomplissement de ses projets, demande la main de la criminelle Livilla, veuve de Drusus, Tibère la lui refuse de peur d'exciter encore, dit-il, **ces haines de femmes, ces factions si ardentes dont ses petits-fils ressentent déjà les secousses.** Entouré de pièges

qu'il soupçonne, qu'il ne voit pas, Tibère, qui avait jusque-là arrêté les délateurs, commence à les encourager. Dans le moment même on lui décerne les plus grands honneurs ; on lui dédie des temples ; au faite de cette toute-puissance dont il conne seul les amertumes, on veut l'adorer ; il se sent bien mortel : *Pères conscrits*, dit-il, je suis mortel, les devoirs que je remplis sont ceux d'un mortel ; c'est dans vos cœurs que je voudrais m'élever des temples, des statues, en me montrant toujours digne de mes ancêtres, soigneux des intérêts de l'État et prêt pour eux à braver même la haine. Les temples de marbre, quand le jugement de la postérité les condamne, ne sont que des sépulcres. Puissent donc les alliés et les citoyens prier les dieux de m'accorder pendant ma vie une âme toujours calme, une intelligence capable de pénétrer les lois divines et humaines, et, après ma mort, une mémoire et un nom qui soient doux à rappeler<sup>1</sup>. C'était justement ce nom, cette mémoire, qu'il était en train de compromettre à tout jamais.

Tibère était fatigué de cette lutte dont la véritable cause lui échappait. Les victimes fournies, désignées par Séjan, se multipliaient : c'étaient Lentulus, Domitius, Antonins, C. Pison, et tant d'autres. Il commençait à se faire horreur ; quoi qu'il en dit lui-même, il n'avait pas la force de braver en face la haine des hommes. Il exprima le désir d'aller gouverner loin de Rome ; Séjan l'y poussa pour avoir ses allures plus libres. L'empereur ne devait-il pas être las de tout ce qu'il voyait, de tout ce qu'il entendait, de tout ce qu'il pouvait pressentir, sans pouvoir le connaître ! Agrippine paraissait-elle à la table impériale, elle refusait de toucher aux mets qu'on lui servait : *Comment ne serais-je pas sévère*, dit l'empereur, *pour une femme dont tous les actes m'accusent ?* Tibère ne savait plus de quelle manière accueillir les enfants de cette mère soupçonneuse, qui se laissaient aller quelquefois d'ail leurs à des paroles imprudentes rapportées aussitôt. Quelle horrible tâche enfin était la sienne ! A combien d'épreuves n'exposait-elle point sa patience, cette tranquillité de l'âme qu'il ambitionnait sur le siège du juge ? Un délateur, en plein sénat, pour mieux charger et perdre un accusé, rapporte les paroles de celui-ci devant Tibère ; il étale tous les vices, les crimes prêtés au tyran ; en vain veut-on l'arrêter, il continue, en répétant toutes les malédictions que la haine invente contre l'empereur. Tibère n'y tient plus, il se lève, il veut se justifier sur l'heure et par une instruction spéciale. On eut beaucoup de peine à calmer l'empereur ; il n'oublia point cette scène ; il quitta Rome pour Caprée, cet inabordable rocher où la vue du plus beau rivage de la terre devait lui faire oublier les soucis cuisants de l'empire ; et Séjan resta maître de la place.

Les événements se précipitèrent alors avec une effrayante rapidité. Le défenseur le plus fidèle, le plus hardi des enfants de Germanicus, Silanus, attiré dans un odieux piège par quatre sénateurs qui voulaient mériter le consulat, fut surpris, à travers un plafond, en flagrant délit de paroles coupables contre l'empereur, et condamné. Tibère, plus aisément dupe de Séjan, et plus hardi de loin que de près, envoya lui-même, de Caprée au sénat, une lettre d'accusation contre Agrippine et ses petits-neveux. Le sénat, encouragé par la résistance d'un de ses membres, intimidé par les cris du peuple, hésita à se prononcer sur cette première attaque. Mais une seconde lettre de Tibère, irrité contre les sympathies du peuple et contre la résistance du sénat, un ordre cette fois, fut obéi. Agrippine fut saisie, entraînée malgré sa résistance, reléguée dans l'île de Pandatarie ;

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, IV, 42.

puis, ses deux fils fuient, l'un interné dans l'île de Ponce, l'autre précipité dans les caves du palais impérial de Rome<sup>1</sup>.

Séjan n'était plus séparé de l'empire maintenant que par un vieillard détesté, caché au bout de l'Italie, dans une obscure retraite. Poussé par Livilla, il prépara son dernier crime. Les prétoriens semblaient dévoués au préfet du prétoire ; le sénat ; le peuple, voyant en lui le véritable maître, lui élevaient des statues. Tibère n'était plus que l'intendant de Caprée. On n'avait pour lui que de la crainte ou de la haine. Un assassinat fut préparé. Mais les délateurs qui avaient si bien servi Séjan se tournèrent maintenant contre lui ; ils le dénoncèrent : les voiles tombèrent des yeux du confiant despote. Ce fut alors qu'il surpassa en fourbe, en dissimulation, celui-là même qui l'avait trompé, et devint passé maître. Tandis qu'il confia secrètement de pleins pouvoirs, avec le commandement des gardes prétoriennes, à Macron, il acheva de combler d'honneurs son ministre. Déjà il allait lui conférer la puissance tribunitienne : c'était l'associer à l'empire. La fameuse lettre, si longtemps attendue, qui devait mettre Séjan au comble de ses vœux arriva enfin. Elle fut ouverte en plein sénat. Aveugle à son tour, Séjan ne vit pas que Macron, Lacon, gardaient les portes avec des milices urbaines, et que ses prétoriens n'étaient pas là. Le consul Regulus, mis dans la confiance, commença la lecture de la lettre. Elle était longue ; elle commençait par d'insignifiants détails, jetait en passant un mot contre Séjan, s'égarait dans le dédale d'autres objets, puis revenait tout à coup au ministre infidèle et coupable, le prenait corps à corps, l'accusait, le chargeait, le condamnait, ordonnait enfin de le saisir et de l'exécuter, comme coupable de lèse-majesté, sans plus ample information. On se rappelle cette dramatique scène des derniers temps de la république, quand le grand orateur accusa, dévoila hardiment les menées d'un fameux coupable contre l'État. Au fur et à mesure que l'éloquence de Cicéron portait la conviction dans la conscience des sénateurs, ceux-ci s'éloignaient du criminel Catilina et formaient peu à peu le vide autour de lui. La lettre de Tibère fit progressivement autour de Séjan la même solitude. Mais quelle différence ! Sous la république, un citoyen avait hardiment accusé un citoyen ; sous l'empire, le maître dénonçait son esclave. Là l'honnêteté, ici la bassesse des sénateurs abandonnait le coupable. Catilina sortait encore fier du sénat et allait mourir bravement à la tête des conjurés, terrible encore et presque respectable, dit Salluste, dans la mort ? Séjan, saisi par le bourreau, fut traîné par le croc aux gémonies, parmi les huées de la populace qui renversa les statues qu'elle lui avait élevées. Là, les scènes de la liberté qui finit ; ici, celles de la servitude qui commence.

La mort de Séjan fut plus funeste encore à Tibère que sa vie. Le malheureux avait été poursuivi jusque dans ses enfants. Sa femme, ou pour obtenir leur grâce ou pour attacher à l'âme de Tibère des furies vengeresses, lui dévoila tout ce qu'elle savait : les longs complots de Séjan pour s'emparer de l'empire, la séduction de Livilla, l'empoisonnement du fils que Tibère avait aimé. Ce fut alors que le père dont les blessures étaient encore toutes saignantes, que le despote, honteux d'avoir été si cruellement trompé, devint ce monstre fou de douleur et de vengeance qu'on appelle Tibère. L'âpre justicier, aiguillonné par le ressentiment et par sa rage, se réveilla plus terrible que jamais. Il voulut retrouver la trame de toutes ces ténébreuses menées, prétendit remonter jusqu'à leurs auteurs, atteindre tous les complices de ces complots qui lui avaient fait verser tant de sang à côté des vrais coupables. Il n'avait qu'à laisser faire.

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, IV, 54.

Les délateurs des deux factions n'attendaient que le signal. Ils s'entreprirent les uns les autres, attaquant ceux-ci les complices de Séjan, ceux-là les partisans d'Agrippine. Ce fut un délire d'accusations, un feu croisé de délations, une suite de procès terribles et sans fin, dans lesquels Tibère ne vit que des coupables et frappa en aveugle, croyant faire d'autant mieux justice qu'il répandait plus de sang.

On ne saurait plus en effet saisir le sens de la justice de Tibère ; c'est maintenant pure férocité de despote trompé qui se venge. Pendant qu'il punit les complices de Séjan, il continue le supplice, il ordonne peut-être la mort d'Agrippine, qui succombe aux mauvais traitements, de Drusus et de Néron, qui meurent de faim. On voit alors un temps dont on ne peut pas se faire une idée. Au milieu de la terreur qui règne, les Romains n'osent plus s'aborder dans Rome, ni se parler ; les plus intimes se fuient, consentant avec peine à échanger un salut, de peur de se compromettre. Les condamnations se succèdent ; il n'y a pas un jour férié sans exécution, pas une famille un peu marquante qui n'ait sa victime. On compte vingt morts en une seule journée, dont plusieurs femmes ou enfants. Une prison tout entière est vidée en une fois, sans procès, pour en finir plus vite, et les malheureux qu'on en arrache sont traînés sanglants jusqu'au Tibre, vers lequel nul n'ose porter les regards, de crainte, en voyant ces pauvres corps flottants, de montrer quelque pitié. La mort devient une fièvre, un jeu. Il suffit d'être accusé pour prévenir le bourreau ; un sénateur s'empoisonne en pleine séance. Quelquefois les accusés, pour transmettre au moins leur fortune à leurs héritiers, ont déjà essayé sur eux-mêmes, d'une main mal assurée, la besogne du bourreau ; on les apporte au plus vite, pansés, demi-mourants, devant le tribunal, pour dépêcher le jugement, les faire dament, légalement exécuter et avoir droit à l'entière succession de ces criminels, incapables de tester. Un sénateur, un jurisconsulte, un ami de Tibère, Cocceius Nerva, n'est ni accusé ni menacé ; il se laisse, en dépit des prières de l'empereur, mourir de faim, pour échapper à un pareil spectacle ; et Tibère, ennemi de la mort qui semble être un refuge contre lui, l'envie bientôt à ses victimes ; il aime mieux leur prolonger en prison le supplice de la vie, et quand ils implorent la mort, il répond **qu'il ne leur a pas encore pardonné !**

Plus malheureux, plus à charge à lui-même peut-être que ses victimes, absorbé dans les procès, les questions, les tortures, entouré de supplices, même à Caprée, Tibère voit partout des crimes et des coupables. Un de ses hôtes, qu'il avait invité de Rhodes, arrive ; il le prend pour un témoin qu'il avait mandé, le fait appliquer à la torture, puis mourir pour cacher son erreur. Tibère enfin ne se connaît plus. **Que vous écrirai-je, dit-il aux sénateurs dans une longue lettre, ou plutôt comment vous écrirai-je ? ou même dois-je vous écrire ? Si je le sais, que les dieux me fassent mourir d'une mort plus cruelle que celle dont je meurs tous les jours ?** Tantôt il s'efforce de braver l'horreur qu'il inspire en faisant lire, en plein sénat, le testament d'un homme qui l'injurie, en publiant tous les secrets de la prison où l'un des fils de Germanicus, sous le fouet du geôlier, a prononcé les plus horribles imprécations contre le bourreau de sa famille. Tantôt courbé sous le poids du ressentiment et de la haine, la face gonflée d'éruptions sanguinolentes, myope au jour, voyant clair dans les ténèbres, comme il avait fait souvent au milieu des complots, il se cache au fond des retraites les plus ignorées et dérobe moins sa hideuse figure de vieillard aux regards des hommes qu'il ne se dérobe à lui-même. Où devait-il rester ? A Caprée ? à Rome ? Il ne le savait. Toujours sur la route entre l'une et l'autre, aujourd'hui refusant, pour entrer dans la capitale, une garde de sénateurs, demain en demandant une, il

s'approche de Rome, pénètre deux fois dans les faubourgs ; il va entrer ; mais il aperçoit un serpent mort dévoré par les fourmis ; funeste présage ! **Crains la multitude !** dit-il sans redouter la comparaison ; et il retourne finir à Caprée, où il réunit désormais en un seul monstre, assure-t-on, les cruautés de Louis XI et les turpitudes de Louis XV.

Près de sa fin, Tibère fut encore poursuivi par cette terrible question de la succession qui avait troublé tout son règne, empoisonné sa vie et perdu sa mémoire. Faire héritier son petit-fils, Tiberius Gemellus, encore mineur, il ne le pouvait ; force lui fut, comme dernière épreuve, d'adopter, de recommander au nouveau préfet du prétoire Macron, Caius Caligula, le fils et le frère de ses victimes, le dernier des fils de Germanicus et d'Agrippine, en obtenant de celui-ci l'adoption de son petit-fils. Il avait le pressentiment de ce dernier legs de crime qu'il laissait : **Tu le tueras**, dit-il un jour à Caligula, qui jetait un sinistre regard sur Tiberius Gemellus ; **mais un autre te tuera**. C'est l'histoire de l'empire ; Tibère touchait au vif le vice principal de l'institution. Pour lui, il craignait, non pas de mourir, car il était chargé d'années comme de crimes, demi-mort déjà ; il redoutait d'être achevé. Le jour où le médecin surprit, en lui tâtant subrepticement le pouls, la certitude de sa fin prochaine, Tibère retint l'indiscret, prolongea le festin ; puis il s'évanouit. On le crut mort. Macron présenta Caligula aux légions. Mais Tibère vivait encore ; il s'était levé, avait tiré son anneau comme pour le donner à quelqu'un, puis l'avait remis à son doigt en trébuchant. Caligula rentrait tout tremblant, craignant la mort pour lui ; mais Macron, plus hardi, fit jeter sur la tête du moribond un matelas qui l'acheva<sup>1</sup>.

Voilà Tibère, tel que l'histoire impartiale doit le présenter. Cinquante-six années partagées entre les infortunes et les honneurs, les travaux ingrats et les plaisirs, la gloire et l'exil, l'espérance et les mécomptes ; dix années d'un gouvernement peu agréable, sévère, mais juste ; huit années d'erreur, dans lesquelles le despotisme le fit tomber, et dont il fut la plus douloureuse victime ; cinq années enfin d'une horrible et délirante cruauté que rien n'excuse, mais qu'expliquent la douleur du père abusé, la honte du despote impuissant qui se venge au hasard sur tout ce qu'il peut atteindre, et pendant lesquelles le monstre se fait horreur.

On le voit, Tibère n'est point sorti tout entier des mains de la nature. Ce sont les circonstances, ce sont surtout les institutions mauvaises qui créent de pareils monstres. Tacite croit que Tibère a dissimulé toute sa vie sa mauvaise nature, pour la déployer en liberté à la fin. N'est-il pas plus naturel de penser que le tempe l'a fait ce qu'il est devenu ? On a quelquefois accusé Auguste d'avoir choisi Tibère pour successeur, afin de gagner à la comparaison. Il est juste de repousser cette accusation. Auguste estimait Tibère, s'il ne l'aimait pas ; ses lettres le prouvent ; il ne pouvait soupçonner ce que son gendre serait sur le trône. Ce n'est pas un mauvais successeur qu'Auguste a laissé sciemment après lui ; c'est, chose plus grave, mais qu'il ne soupçonnait pas : une mauvaise succession, une monarchie déguisée, un régime politique fait pour produire un Tibère, un Néron. Pour résumer notre pensée en deux mots latins, puisque nous parlons de choses romaines : *Nascitur Augustus, fit Tiberius* : on naît un Auguste, on devient un Tibère. Mais pour être équitable, même envers un monstre qui se piqua d'être juste et le fut souvent, ce sont les Auguste qui rendent possibles les Tibère.

---

<sup>1</sup> Voir pour toute la fin, *Ann.*, VI ; *Suet.*, *Tib.*, 50-70.

### III. — CAIUS CALIGULA. - (37-41 ap. J.-C.).

#### La Folie de la Divinité.

Rarement le proverbe : Tels parents, tels enfants, fut aussi cruellement démenti que dans la personne du dernier fils du glorieux Germanicus et de la belle et sévère Agrippine, Caius, surnommé Caligula, le successeur de Tibère.

Rien ne recommandait le nouvel empereur, pas même sa jeunesse. Ses traits, quoiqu'ils ne fussent pas dépourvus de beauté, étaient défigurés par une pâleur livide, par une calvitie précoce, une maigreur extrême, et surtout une étrange contraction des muscles que le marbre même a reproduite. Son corps était monté sur des jambes longues et grêles, sa démarche était chancelante et saccadée, sa voix rauque et détonnante. Il ajouta bientôt encore à ces défauts par les vêtements orientaux faits de soie et de pourpre, les colliers et les perles dont il se couvrit, de sorte que l'on ne pouvait dire si l'on avait sous les yeux un homme ou une femme. D'un tempérament faible et maladif, il avait été, dès sa jeunesse, sujet à des attaques de nerfs et à des défaillances dans lesquelles, homme fait, il retombait encore ; et il en avait conservé une sensibilité malade qui dégénérait en fiévreuse irritabilité<sup>1</sup>. Les exercices de déclamation alors en vogue avaient été à peu près toute son instruction. On citait de lui quelques mots spirituellement méchants. Il avait profité davantage à l'école d'un esclave-roi, le Juif Hérode Agrippa. Nourri à Rome avant d'être envoyé en Judée, celui-ci avait rempli l'imagination de Caius des rêves du luxe et du despotisme oriental. On avait remarqué, comme trait particulier, que Caius aimait à se travestir, à faire le bouffon, et qu'il se plaisait à voir souffrir. Confié à Livie, mère de Tibère, sévère marâtre pour ses petits-neveux, puis gardé par Tibère lui-même, il avait appris la crainte, la dissimulation, l'adulation et la haine. A quinze ans, il prononça l'éloge de Livie. Il n'en avait pas moins conçu le dessein, assure-t-on, de la poignarder ; mais il avait eu peur. Tempérament épileptique, esprit inconstant, caractère dépravé, il voulait et il ne voulait pas. Faiblesse d'esprit et faiblesse de cœur pouvaient le précipiter également dans toutes les extrémités.

Caligula, âgé de vingt-cinq ans, n'avait pas fait l'apprentissage du pouvoir en s'efforçant à le conquérir ou à le mériter. Tibère l'avait désigné, par devoir et par nécessité, pour son successeur. L'affection que le peuple romain avait nourrie pour Germanicus et pour Agrippine lui fraya les voies. Non-seulement le peuple le salua, à son entrée dans Rome, des noms les plus tendres, comme ceux d'*astre*, de *nourrisson*, d'*enfant chéri* ; le sénat encore cassa pour lui le testament de Tibère et l'institua seul héritier et seul souverain. Caius se conduisit en retour avec sagesse. Loin de se faire complice des haines qui se déchaînaient déjà contre son prédécesseur, il l'honora des funérailles consacrées et prononça avec tact et modération son oraison funèbre ; il promit d'être le père de Tiberius Gemellus. Les sénateurs furent heureux de l'entendre se déclarer leur pupille, et s'engager à conformer ses actions à leurs sages conseils. Ses largesses au peuple, aux soldats furent considérables ; mais il n'accepta qu'avec modération

---

<sup>1</sup> Suet., *Calig.*, 50. — Sénèque, *De const. sap.*, 18.

les honneurs qu'on lui offrit et fit pieusement revenir à Rome les cendres de sa mère et de ses frères<sup>1</sup>.

Les commencements du règne de Caius répondirent à ces heureuses promesses. Les prisons furent vidées, les exilés rappelés. Caligula brilla, il le dit au moins, les registres de suspects tenus par Livie et par Tibère. Les histoires de Labienus, de Cremutius Cordus et de Cassius Severus, qui avaient été proscrites, eurent licence de circuler<sup>2</sup>. Caligula déclara qu'il était de l'intérêt de tout bon prince que l'histoire fût écrite et lue. Il publia les comptes de l'État, habitude perdue après Auguste. De riches provinciaux augmentèrent le nombre des chevaliers, et plusieurs villes reçurent le droit de cité romaine. Le nouvel empereur aurait cherché à rendre aux comices les élections aux magistratures, si l'on avait pu encore prendre les candidatures au sérieux. On remarqua seulement que Caius se livrait avec excès tantôt à l'expédition des affaires, tantôt à la fougue des plaisirs ; et le peuple lui sut plus de gré des jeux qu'il lui donna que des soins qu'il prit pour lui. Les fêtes célébrées particulièrement pour la consécration d'un temple en l'honneur du divin fondateur de l'empire surpassèrent tout ce qu'on avait vu depuis longtemps. Quatre cents ours, autant de lions et de léopards figurèrent dans l'amphithéâtre ; de l'argent, des viandes furent distribués au peuple. Le reste des épargnes du chiche Tibère y passa. Néanmoins, au sortir de la dernière terreur et de tout ce règne au moins sévère qui avait sevré le peuple de tous plaisirs, on se crut revenu à Rome aux temps de Saturne ; et la joie se répandait par imitation dans les provinces, quand une grave maladie du nouveau maître vint tout attrister.

On s'explique la douleur qui éclata dans Rome et dans les provinces à cette nouvelle par les espérances que donnait encore Caius, et par la crainte, s'il manquait, du retour des ambitions rivales, causes des crimes récents ou des anciennes guerres civiles. La douleur fut poussée cependant fort loin à Rome. Un citoyen se dévoua solennellement aux dieux ; un sénateur s'engagea à descendre dans l'arène si le prince guérissait<sup>3</sup>. Ces démonstrations extravagantes étaient de nature à troubler une intelligence plus forte et une cervelle plus saine que celles de Caius. Quand l'empereur guérit, on le trouva tout changé. Les historiens ne nous ont pas dit quelle avait été sa maladie. Elle devait avoir quelque rapport avec l'infirmité dont il avait souffert dans sa jeunesse, et surtout avec sa complexion générale. Il paraît certain, d'après ce que nous en savons, qu'elle lui laissa de tristes souvenirs en même temps que des retours intermittents. Dion nous assure que Caius était devenu plus changeant, plus capricieux dans ses résolutions, plus cruel dans ses passions, plus extravagant dans ses désirs que jamais. Il aimait les flatteurs et s'emportait contre eux. Il recherchait et fuyait la multitude. La nuit, on le voyait, en proie à de longues insomnies ou à de terribles hallucinations, se promener dans les galeries de son palais, qu'il faisait retentir de cris lugubres ; on l'entendait échanger des paroles avec l'esprit de l'Océan qui lui répondait dans le fracas des vagues. La vie privée, le gouvernement de l'empereur se ressentirent promptement de ces dispositions mentales.

Caius avait promis d'être le père de Tiberius Gemellus ; il envoya à ce jeune homme un ordre de mort, détestant en lui un héritier, depuis qu'il avait vu la

---

<sup>1</sup> Suet., *Calig.*, 13.

<sup>2</sup> Suet., *Calig.*, 16. — Dion, LIX, 9.

<sup>3</sup> Dion, LIX, 8, 9. — Suet., *Calig.*, 14, 18.

mort de près. Macron était en partie l'auteur de sa fortune ; il se prit à haïr en lui un maître et s'en défit par le même moyen. Sa première femme Orestilla fut répudiée pour la plus belle et la plus riche héritière de Rome, Lollia Paulina, répudiée bientôt également. Une de ses sœurs, Drusilla, qu'il avait toujours passionnément aimée, devint sa femme. Elle mourut ; il en éprouva un chagrin insensé qui s'exhala en extravagances contradictoires ; tantôt il s'enfonçait dans la solitude de sa maison d'Albe, tantôt il se jetait à corps perdu dans les jeux et les spectacles. Il prétendit faire de cette Drusilla une déesse, Panthéa, dont il imposa le culte à l'Italie et aux provinces. C'étaient là ses folies ; on lui en prêta d'autres. On assura qu'il punissait et ceux qui témoignaient du chagrin de la mort de sa sœur, parce qu'elle était déesse, et ceux qui se réjouissaient de son apothéose, puisqu'elle était morte. N'aurait-il pas, disait-on aussi, exigé l'accomplissement des vœux imprudents du citoyen et du sénateur dévoués qui s'étaient engagés pour sa guérison ? Ce qui est certain, c'est que, dans le gouvernement, le département des jeux devint sa principale affaire. Caius ne se contenta pas de célébrer les anciens jeux avec une prodigalité et une férocité inouïes ; il en importa ou en inventa de nouveaux. Aux combats de bêtes et de gladiateurs, pour lesquels les amphithéâtres furent agrandis, il ajouta les courses de chars, les cirques. Jusque-là, au contraire des Grecs qui tenaient à honneur de figurer dans les jeux, on avait cru au-dessous de la dignité du citoyen romain de se mettre en scène pour le plaisir des autres. Caius Caligula, empereur, fit montre devant le public des grâces qu'il croyait avoir à chanter et à danser. Chevaliers et sénateurs suivirent bientôt un exemple donné de si haut. Comme les prodigalités faites dans ces représentations épuisaient le trésor public, on commença à se souvenir des anciens ennemis de Germanicus que signalaient surtout leurs richesses. Des ordres de mort furent destinés à combler le déficit. Et ce ne furent pas seulement mesures financières, mais satisfactions données à une certaine férocité naturelle. Caligula se trouvait un jour assis entre les cioux consuls : **Quand je pense**, dit-il en ricanant, **qu'un ordre de moi pourrait faire tomber vos deux têtes ?**

Évidemment la maladie n'avait point laissé à l'empereur une intelligence parfaitement saine. Une idée, une seule idée, terrible, monstrueuse, devait bientôt l'occuper tout entière. Caligula, *prince, empereur*, était maître du monde ; il pouvait tout, il le savait : **Souvenez-vous**, disait-il, **que je puis tout et sur tous**. Il était plus que roi, car il nourrissait des rois dans son palais, à sa table. Il distribuait des couronnes. Un jour que plusieurs disputaient de prééminence, il coupa court à leur querelle avec le mot d'Homère<sup>1</sup> : **Un seul chef, un seul roi**. Caius n'avait cependant point de titre qui répondit à cette puissance, et c'était son tourment. Être roi ne l'eût point contenté ; et il ne pouvait même point l'être. Cependant puisqu'il commandait en maître absolu aux hommes, il devait être supérieur à eux. L'imagination de Caius travailla en conséquence à faire de sa personne un dieu. Il s'efforça d'en avoir l'immobilité physique et l'insensibilité morale ; ses yeux apprirent à se tenir fixes<sup>2</sup> sans jamais remuer les paupières ; il ne mangeait point ou se faisait servir, disait-on, des mets qui ne convenaient qu'aux dieux, par exemple des perles dissoutes dans des acides. Ni le plaisir ni la douleur ne le touchaient plus. Ne descendait-il pas d'un dieu, d'Auguste, par l'inceste qu'il lui prêtait, pour le besoin de la circonstance, avec sa fille Julie. Caius se montra donc d'abord, pour procéder graduellement, dans le costume,

---

<sup>1</sup> Suet., *Calig.*, 22 : *Exclamavit, εἰς κοίρανος ἔστω, εἰς βασιλευς.*

<sup>2</sup> Remarque de Pline, *Hist. nat.*, XI, 54.

avec les attributs d'Hercule ou de Bacchus<sup>1</sup>, demi-dieux. Il prétendit être visité la nuit par une déesse, Diane, son épouse ; un de ses flatteurs, Vitellius, un soir que la clarté de la lune pénétrait clans l'appartement impérial, fut pris à témoin, par lui, de la présence de la déesse : *Les immortels seuls, répondit-il, se voient entre eux.* Après tout, Caius avait la puissance des dieux de l'Olympe, ceux-ci avaient ses vices ; quelle distance si grande séparait le ciel de la terre ? Bientôt l'ambition de Caius alla jusqu'à vouloir égaler, puis remplacer Apollon, enfin Jupiter. Être le plus grand des dieux comme le plus puissant des hommes, telle fut sa folie. Il joignit son palais du Palatin, la modeste maison d'Auguste, ornée maintenant avec un luxe oriental, d'un côté, au temple de Castor et de Pollux, de l'autre, par un travail gigantesque, au temple de Jupiter Capitolin. Castor et Pollux étaient ses portiers et Jupiter son frère. Mais sur le trône des dieux comma sur celui des hommes, *qui a compagnon a maître.* Caius, rendant visite le soir à son frère du Capitole, entra en discussion avec lui et ne lui ménageait point les menaces pour lui faire céder la place : *Tue-moi ou je te tue* était son dernier mot : *ἡ μ'ἀνδρῖν ἡ ἐγὼ σέ* ; car le nouveau dieu aimait à se servir de la langue de ses pairs.

Vouloir être dieu, le croire et chercher à le faire croire au monde, tantôt par insinuation, tantôt par violence, telle fut l'idée fixe dont Caligula sembla possédé. L'étrange constitution du pouvoir impérial à Rome pouvait pousser jusqu'à cette monstruosité le maître du monde. La tête faible et la nature malade de Caius ne l'y préparaient que trop. Toutes les actions que les historiens du temps nous ont conservées de lui et les traits nombreux que la malignité y a ajoutés, ont rapport à cette folie, qui ne s'est rencontrée dans aucun homme avec un tel degré de puissance et peut-être de sincérité.

*Nihil est quod credere de se  
Non possit cum laudatur Dis æqua potestas,*

a très-bien dit Juvénal.

Caius tendit à prouver qu'il avait tous les attributs de la divinité : la toute-puissance d'abord, non-seulement sur les hommes, on le savait de reste, mais sur la nature. Caius ne fit a. :te d'empereur à la tête des armées que deux fois, en se transportant sur les bords du Rhin et sur les côtes de la Gaule, en face de la Grande-Bretagne. Les frontières étaient si bien affermiées qu'il n'eut pour ainsi dire qu'à se montrer. Les Germains s'enfuirent à son approche ; les Bretons payèrent un tribut de perles. Caius voulut triompher pour ces victoires faciles. Les médisants s'en vengèrent ; ils disaient qu'il avait caché des soldats dans les forêts germaines pour les faire prisonniers, et qu'il avait, à défaut d'autres trophées, fait enlever par ses soldats les coquillages des bords de l'Océan. Caius avait dans les arts de la paix des conceptions grandioses, remarquables quelquefois par leur caractère d'utilité, souvent par leur cachet d'extravagance. En Grèce il eut l'idée de commencer des travaux pour percer l'isthme de Corinthe et unir ainsi la mer de l'Archipel à l'Adriatique. En revanche, il voulut fonder une ville au sommet des Alpes. On ne saurait douter au moins qu'il n'ait mis en réquisition presque tous les vaisseaux de la Méditerranée pour construire sur le golfe de Baies, de Bauli à Puteoli, une gigantesque chaussée sur laquelle il commanda, en costume d'Alexandre, une revue de son armée aux yeux des Romains rangés en amphithéâtre sur le rivage. Était-ce pour ne point faire mentir Thrasyllé, qui lui avait promis l'empire quand il pourrait caracolier sur le

---

<sup>1</sup> Dion, LIX, 36.

golfe de Baies ? était-ce pour imiter Xerxès, qui avait dompté l'Hellespont ? Caius avait au moins fait acte de toute-puissance.

Il n'était point si facile au nouveau dieu de prouver qu'il était tout intelligence ; sa puissance n'était pas de trop pour y réussir. L'orateur Domitius Afer, le plus célèbre du temps, se défendant contre une accusation de Caligula, se déclara vaincu par l'éloquence impériale pour échapper à sa vengeance. Le règne farouche, puis terrible de Tibère, avait glacé la vie littéraire si brillante au temps d'Auguste. Sous lui et sous Caligula les bêtes seules parlaient dans les vers de Phædre, et la raison avait repris pour se rappeler aux hommes le masque de l'apologue. L'empereur n'avait donc point là de rivaux dans le présent ; mais ceux du passé l'offusquaient. Il fit enlever les ouvrages de Tite-Live et de Virgile des bibliothèques. Il aurait voulu, à l'exemple de Platon, bannir Homère de sa république. Un grand, gros et beau jeune gars, le colosse Amour, comme on l'appelait, faisait l'admiration du peuple de Rome : Caius le fit jeter dans le Tibre. N'était-il pas lui-même toute beauté comme toute intelligence et toute puissance ? Tels sont, sinon tous les actes, au moins les traits de satire par lesquels les historiens, caractérisèrent la folie particulière à Caius.

Le paganisme avait ses dieux bons et ses dieux méchants. Caius fut un dieu mauvais, capricieux, insatiable surtout. Il était infini, particulièrement en besoins et en désirs. Il avait loué modérément Tibère, au commencement de son règne ; il en fit, à la fin, une apologie menaçante, et commença à persécuter les grands, comme par haine, sans raisons, terrible pour eux, bon seulement pour les soldats qu'il gorgeait, et pour le peuple qu'il se plaisait à amuser<sup>1</sup>. Tibère avait laissé les délateurs travailler, ainsi qu'il le croyait, au bien de l'empire. Caius n'eut besoin que d'un ordre, comme les souverains d'Orient, pour se défaire de ses ennemis. Le gouvernement s'était concentré. Le procédé d'ailleurs était économique. Il dispensait de laisser aux délateurs, pour leur peine, le tiers des biens du condamné. Un ordre de l'empereur frappa ainsi les exilés romains qui vivaient en trop grande joie, au gré du dieu, dans les îles où on les avait relégués. Caligula, pour suffire à ses besoins, pour régler ses finances, fit tenir par l'affranchi Protogenes un double registre des riches de Rome, dont il s'était institué héritier ou dont il convoitait l'héritage. L'un de ces registres s'appelait l'*épée*, et l'autre le *poignard*. Ne voulait-on point faire testament en sa faveur ? ou, quand on l'avait fait, tardait-on à mourir, Caius, selon son expression, *apurait ses comptes*. Caligula n'était pas seulement un Pisistrate, un Tarquin dans une république, mais la plus malfaisante des divinités que le paganisme eût connues.

Les jeux de cet empereur avaient quelque chose de terrible, et ses plaisanteries je ne sais quoi d'insultant. Il aimait à se mesurer contre les gladiateurs. Il frappait sérieusement pour sa part. Il tua un de ses adversaires qui l'épargnait. N'y avait-il point assez d'hommes dans l'arène pour combattre les bêtes, il y faisait, à la joie même du peuple, jeter quelques spectateurs. Un soir, il envoya requérir par ses gardes quatre sénateurs. Ceux-ci, tremblants, croyaient marcher à la mort. Le maître ne les avait mandé que pour leur montrer comment il dansait et pour danser avec eux. Caius faisait volontiers sa compagnie de bouffons et les chargeait d'honneurs. Son meilleur cheval, Incitatus, avait souvent remporté le prix de la course. Les historiens, plus tard, assurèrent qu'il le fit consul, l'admit à sa table, et le reçut dans le collège des prêtres. Caius,

---

<sup>1</sup> Dion, LIX, 16, 26.

cette fois, n'eût peut-être pas mal raisonné. Sur la fin de la république, c'était en donnant des jeux magnifiques que les candidats avaient mérité les dignités de l'État. Ruinés sous l'empire, ils s'étaient donnés eux-mêmes en spectacle ; ils descendaient dans l'arène. Caligula, en flattant ainsi le peuple, conquérait son droit à le gouverner. En contribuant pour sa part aux plaisirs des Romains, le cheval Incitatus ne méritait-il pas au moins d'être consul ?

Terrible ou capricieuse, la divinité de Caius fut reconnue : c'est ce qui achève de peindre ce temps. Il eut ses statues, ses temples, son collège de prêtres. On s'en moqua, mais on lui fit des sacrifices. Un seul peuple dans l'empire lui résista, le peuple juif ; et l'ambassade de Philon, député par les Juifs pour réclamer contre l'introduction de la statue de Caius dans le Saint-des-Saints, à Jérusalem, achève de nous faire connaître Caligula, tel qu'un contemporain le vit, dans la dernière année de sa vie.

Philon trouva le tyran, comme il l'appelle, dans la maison de Mécène, dont il cherchait alors à faire une résidence royale. Il était entouré d'architectes, d'ouvriers, de serviteurs. Caius allait, venait de chambre en chambre, changeant à chaque instant d'objet et faisant succéder au hasard les commandements aux commandements. Il s'arrêta tout à coup en voyant Philon et ses compagnons qu'on lui avait déjà annoncés. — Ah ! voilà, dit-il, ces ennemis des dieux qui ne confessent pas ma divinité reconnue par le reste des hommes ! Philon se défendit en rappelant les sacrifices célébrés par les Juifs. Oui, repartit Caligula, vous sacrifiez pour moi, mais non à moi ; puis il les entraîna brusquement dans d'autres appartements. Au bout de quelque temps, il se retourna. Pourquoi, leur dit-il, ne mangez-vous point de chair de porc ? — Chaque nation a ses usages, répondit Philon ; il y en a qui s'abstiennent des jeunes agneaux. — Ils ont raison, ajouta Caius, c'est une mauvaise viande. Et comme Philon commençait de longues explications, l'empereur tourna encore les talons pour s'occuper de ses bâtisses, et le congédia ensuite brusquement avec ces mots : Après tout, les hommes qui ne me croient pas dieu sont plus infortunés que criminels !<sup>1</sup> A quelques jours de là, cependant, le dieu jaloux fit ordonner au gouverneur de Syrie de dresser sa statue dans le temple des Juifs, jurant qu'il irait jusqu'à Alexandrie et à Jérusalem pour faire reconnaître à ces villes le vrai dieu.

On s'étonnerait que le monde eût supporté si longtemps (il régna quatre ans) cet insensé, si l'on ne se rappelait que Rome, toujours république de nom, monarchie de fait, n'avait aucune institution monarchique destinée à prévenir une pareille monstruosité. Que Caius ait été réellement dans un état pathologique dont il n'est pas très-difficile de reconnaître les caractères ; ou bien que, par une implacable logique de la tyrannie, cette tête faible ait été affligée de cette sorte de démence raisonnable, il est certain que Rome n'avait ni corps de l'État, ni institution destinée à conjurer un pareil fléau. Le sénat n'était plus rien, le peuple rien. Une garde sauvage et dévouée défendait tous les caprices de son maître. Impossible de constituer une régence. Le règne de Caligula était un fait auquel un fait seul pouvait mettre fin ; et le moment était venu. Les sénateurs étaient partagés entre la crainte et la haine. Le peuple, sur lequel Caius avait mis quelques impôts, était mécontent. Les provinces pillées par le maître, comme la Gaule et la Germanie, menacées comme la Judée, ou laissées en proie aux gouverneurs, murmuraient. Tout le monde, à cette époque violente, avait le sentiment qu'on ne pouvait sortir d'une situation si singulière que par une sorte

---

<sup>1</sup> Philon, *Leg. ad Comm.*, 46.

de coup d'État contre le maître, un sacrilège contre le dieu. Déjà deux conspirations avaient été tramées, d'abord par deux princesses de la famille impériale, puis par quelques sénateurs, lorsque Cassius Chéréas, tribun d'une cohorte prétorienne, réussit où les autres avaient échoué.

Caius avait fait de ce tribun, dont la voix grêle laissait soupçonner quelque vice physique, le but continuel de ses plaisanteries les plus insultantes. Chéréas s'entendit avec quelques officiers et quelques nobles pour délivrer Rome et pour se venger. Après avoir plusieurs fois remis l'exécution de leur projet, les conspirateurs l'exécutèrent enfin le jour de la célébration des jeux palatins. Calas s'était arrêté à parler avec quelques acteurs, sous une voûte qui conduisait du palais au cirque, quand Chéréas et ses compagnons l'assillèrent par devant et par derrière. Frappé de deux coups et renversé : **Je suis vivant !** s'écria Caius, comme pour se réclamer encore de son immortalité. **Encore, encore !** crièrent les assassins, et le dieu expira sous vingt blessures<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Suet., *Calig.*, 55-60. — Dion, LIX, 29, 30.

#### IV. — CLAUDE. - (41-54 ap. J.-C.).

##### Le règne des affranchis et des femmes<sup>1</sup>.

C'est un des caractères des monarques absolus de tomber souvent sous la domination de petites gens méprisables ou méprisés, ou sous l'empire de femmes qui rencontrent dans les plus mauvaises passions le secret de leur puissance. Les eunuques et les sultanes ont été le fléau de l'empire ottoman. L'empire romain n'a point échappé à un péril de ce genre. Ces souverains de fait, ne pouvant ou ne voulant prendre soit parmi les nobles, soit même dans la cité romaine, les instruments de leur autorité, allèrent les chercher à la porte, de sortie de l'esclavage, parmi tes affranchis. Dans une monarchie dont la question principale, l'hérédité, n'était point réglée, les femmes, qui ont toujours une si grande influence sur les affaires de famille, entrèrent de plain-pied par cette voie dans la politique. Sous le fondateur même de l'empire, Livie en avait été un exemple. De là le gouvernement livré à des mains qui l'abaissent et l'affaiblissent ; de là des événements, des crimes du foyer domestique élevés à la hauteur de révolutions politiques. Mettez à Rome, dans ces conditions de pouvoir, un homme non pas sot, mais seulement faible, vous aurez sous Claude le gouvernement des affranchis et des femmes.

Le meurtre imprévu de Caligula exposait l'œuvre d'Auguste à une crise dangereuse. Dans le premier moment de leur fureur, les soldats de l'empereur, Germains pour la plupart, s'étaient jetés sur les premiers sénateurs qui leur étaient tombés sous la main. Rentrés dans le théâtre en agitant ces têtes sanglantes, ils menaçaient de faire un exemple terrible sur la foule inoffensive, atterrée, qui se prosternait à leurs pieds. Heureusement, quand soldats et peuple étaient encore incertains sur le sort de Caligula, la voix forte d'un héraut vêtu de deuil retentit tout à coup au milieu d'un silence plein d'effroi : *Il n'est que trop vrai*, dit-il ; *nous avons eu la douleur de perdre Caïus*. Les chefs des prétoriens profitèrent habilement de la stupeur dans laquelle cette nouvelle jeta les soldats eux-mêmes, pour les arracher au théâtre et leur persuader , qu'au lieu de venger l'empereur, il valait mieux songer à sauver l'empire.

C'était l'affaire du moment. Allait-on rétablir de fait la république, qui n'avait jamais cessé de nom ? allait-on continuer l'empire ; si l'on prenait ce dernier parti, le plus probable, qui choisirait l'empereur ? Le sénat, rassemblé en toute hâte, sur la proposition des deux consuls, dans le temple de Jupiter Capitolin, lieu tout plein de souvenirs républicains, délibérait. *Je voudrais, disait Asiaticus, que Caligula eût péri de cette main*. Chéréas recevait des consuls pour mot d'ordre celui de *liberté* ! Sentius Saturninus, au milieu de la noble assemblée, parla longtemps et éloquemment des vices du gouvernement impérial, des avantages du gouvernement républicain. Mais un de ses collègues remarqua qu'il portait encore au doigt, enchâssée dans un anneau, l'image de Caïus ; il Li lui fit briser, pour que ses paroles ne jurassent point avec sa livrée. Quelques autres sénateurs demandèrent le maintien de l'empire, pourvu qu'on choisit bien ; et Minutianus et Asiaticus, entre autres, ne trouvèrent point de meilleure

---

<sup>1</sup> Voir, outre les sources, l'excellent ouvrage de Lehmann : *Claudius und Nero und ihre zeit*.

candidature à proposer que la leur. On délibéra ainsi tout le reste du jour et une partie de la nuit<sup>1</sup>.

Dans le camp des prétoriens on agit. Un soldat, en parcourant le palais impérial avec quelques camarades, pour chercher peut-être l'assassin de son maître, avait aperçu sous une tapisserie les pieds d'un homme blotti qui se cachait. Il avait levé la portière ; l'homme s'était jeté à genoux, demandant grâce. C'était un petit-fils de Livie, Claude, fils de Drusus, le frère de Tibère, oncle de Caligula, personnage jusqu'alors méprisé comme incapable ou bafoué comme un sot. Le soldat avait proclamé César ce trembleur ; et, avec quelques autres, l'avait emporté plus mort que vif dans une litière au camp des prétoriens. Ceux-ci avaient besoin d'un empereur, ils prirent celui qu'on leur apportait. Le sénat envoya vainement sommer le nouvel élu de ne point violenter la république. Claude fit répondre naïvement aux sénateurs qu'il était violenté lui-même ; puis, la nuit, rassuré par le roi des Juifs, Agrippa, l'hôte des empereurs, qui cette fois sut presque en créer un, il s'assura des légions par un don de 15.000 sesterces par soldat ; premier exemple du *donativum* désormais délivré à chaque avènement.

Le lendemain matin, Claude, à la tête des soldats prétoriens, entra comme un vainqueur dans la ville et alla prendre possession du palais impérial. Le sénat délibérait encore, mais beaucoup moins nombreux. La plupart de ses membres avaient passé pendant la nuit, au risque de quelques mauvais traitements, dans le camp des prétoriens, ou bien étaient rentrés chez eux. Chéréas répondait au peuple, à quelques soldats rassemblés aux portes pour demander un empereur : *Envoyez-moi un ordre du cocher Euty chius*. Minutianus, Asiaticus, pour contrebalancer les républicains, maintenaient leur candidature à l'empire. Le sénat, partagé, ne décidait rien. Cependant, la garde urbaine, qui avait d'abord hésité, passa du côté des prétoriens et alla aussi acclamer au palais impérial Claude. qui fit saisir Chéréas au milieu de son sénat et l'envoya au supplice. Celui-ci mourut en soldat, demandant à être frappé de l'épée qui avait tué Caligula ; et le nouvel empereur fut reconnu sans plus de difficulté.

Claude, élevé si inopinément à l'empire, avait disputé d'abord à de douloureuses maladies la santé de son corps et de son esprit, puis sa vie même aux soupçons de Tibère et aux folies de Caligula. Mal né et maladif, il était traité, par sa grand'mère Livie, d'avorton, et par Antonia, sa mère, de stupide. Il se développa tard et gauchement ; on le laissa plus longtemps que d'ordinaire entre les mains des maîtres et des pédagogues. Auguste et Livie, ses grands parents, si riches de leur lignée directe et indirecte, ne savaient trop que faire de lui. Fallait-il le montrer ou le cacher, lui faire parcourir, comme aux autres enfants impériaux, la carrière des honneurs ou le condamner à la vie privée ? Le jeune Claude était en effet fort disgracieux de corps, il bégayait en parlant, ses membres et sa tête étaient mal attachés au tronc, il avait un sot rire, quoique sa figure ne fût pas sans quelque beauté. Il portait des traces évidentes des maladies de sa jeunesse. L'intelligence ne lui manquait pas, quoiqu'il fût singulièrement distrait, absent quelquefois, et que l'originalité de son esprit eût presque toujours, comme sa personne, un grotesque côté. Il réussissait particulièrement dans les lettres, qui étaient chères à Auguste ; il parlait à volonté et élégamment le grec et le latin. Un jour qu'il déclama une composition de sa façon, Auguste s'écria que Claude, lorsque son esprit n'était point ailleurs, décelait la noblesse de son

---

<sup>1</sup> Suet., *Calig.*, 60. — Dion, LX, 1. — Joseph, *Ant. Jud.*, XIX, 2.

origine. Élève du grand Tite-Live, le petit-fils de Livie s'essaya à écrire l'histoire des derniers temps de la république, et il le fit d'une façon si libérale, que Livie l'arrêta et le renvoya pour exercice à l'histoire des Carthaginois et des Étrusques, qu'il écrivit en grec. En somme Claude ne paraissait rien faire adroitement ; Auguste ne le trouva bon qu'à devenir un augure. Sous Tibère, piqué d'ambition, Claude demanda le consulat, et reçut de l'empereur 40.000 sesterces pour passer les saturnales. Il se le tint pour dit, et se retira au fond d'une maison de campagne, où il se consola entre les lettres, les dés, la gourmandise et la crapule. Caligula, plus respectueux pour son oncle, partagea d'abord avec lui le consulat ; mais bientôt il le prit pour but de ses folies les plus bouffonnes. Claude venait-il trop tard, étant oublieux, s'asseoir à la table impériale, Caius lui laissait chercher sa place sous les brocards des convives ; s'endormait-il, chose ordinaire à un gloton, l'empereur en faisait le point de mire des olives et des noyaux de ses compagnons, ou bien le réveillait, comme un esclave, d'un coup d'étrivière. Claude prenait bien le tout ; il répondait par une plaisanterie plus grotesque encore et l'accompagnait de son gros rire. C'est ainsi qu'il échappa aux maladies, à Tibère, à Caligula, seul de huit princes disparus violemment ou prématurément. Il n'échappa point à l'empire.

Âgé alors de cinquante ans, le nouvel empereur était un souverain dont l'extérieur ne manquait pas de noblesse quand il était assis, le corps et le visage au repos. Mais s'il se levait, il traînait la jambe droite ; s'il voulait parler, pour rire, il grimaçait, détonnait ; pour se fâcher, il tremblait de la main droite, hochait de la tête, balbutiait, bavait, écumait, bredouillait des arrêts de mort au besoin... Dans de rares occasions, quand il était calme ou qu'il obéissait à une grande ou heureuse pensée, il savait parler comme il faut, et même éloquemment<sup>1</sup>.

Le petit-fils de Livie, négligé par Auguste, relégué par Tibère, bafoué par Caligula, fut au commencement de son règne celui qui joua le mieux le rôle d'Auguste. Il sut réparer quelques brèches déjà faites à l'édifice du maître par les cruautés du premier de ses successeurs et les folies du second. Ses commencements furent heureux et dignes. Après l'exemple de la mort de Chéréas, une amnistie fut proclamée pour tout ce qui s'était passé pendant la dernière journée du règne précédent et la première du nouveau<sup>2</sup>. A tous ses parents morts, dont il n'avait guère à se louer, à Tibère lui-même, Claude décerna de nouveaux honneurs. Les statues de Caligula furent renversées, mais ses funérailles décemment célébrées ; et le jour de sa mort ne fut pas mis au nombre des jours heureux. Pour lui, Claude ne voulut point d'honneurs, pas même le titre d'*imperator*.

L'exemple d'Auguste était toujours devant les yeux du nouvel empereur. Claude s'attachait à l'imiter, à le suivre, en vrai savant et archéologue qu'il était ; mais il mettait quelquefois dans l'imitation une sorte de hardiesse, d'originalité et même de grandeur qui tenaient évidemment de l'étude qu'il avait faite aussi de César. Il vécut au fond de son palais en simple particulier, avec un train modeste pour sa personne, excepté quand il était à table ; il célébrait en famille ses événements de famille, naissances ou mariages. Le sénat fut l'objet particulier de ses attentions et de ses respects. Cette noble assemblée, sur laquelle il promit

---

<sup>1</sup> Suet., *Cl.*, 8, 30. — Dion, LX, 2. — Juvénal, VI, 620.

<sup>2</sup> Suet., *Cl.*, 11.

dès le premier jour de s'appuyer<sup>1</sup>, fournit comme au temps d'Auguste un conseil privé à l'empereur, fut consultée dans toutes les occasions importantes, et rentra en possession des deux provinces d'Achaïe et de Macédoine dont elle avait été privée. Au sénat, Claude s'asseyait sur un siège de tribun entre les deux consuls ; il ne négligea jamais de témoigner aux magistrats en exercice autant de déférence que tous les autres citoyens. Cependant il acheva souvent de dépouiller le sénat et ses magistrats de leur antique puissance, pour la faire passer entre les mains des agents, des serviteurs discrets du vrai gouvernement qu'Auguste avait substitué à Rome et dans les provinces à l'ancien. Le sénat, à l'occasion de la Grande-Bretagne, ne déclara plus la guerre, ne ratifia plus les traités de paix ; il ne jugea guère que les rois alliés ou les sujets des Romains. Si les sénateurs ne prêtèrent plus individuellement serment, ils ne sortirent plus d'Italie sans la permission impériale. Les simples procureurs et lieutenants des empereurs dans les provinces, chevaliers ou même affranchis, obtinrent, par un sénatus-consulte, de partager avec les magistrats en titre de vraies attributions administratives et judiciaires. Leurs jugements furent valables et leurs volontés eurent force de loi.

L'entretien et les plaisirs du peuple étaient une des plus importantes préoccupations impériales ; et les prodigalités de Caius ne les avaient pas amoindries. Rien ne fut négligé sous Claude pour mettre à l'abri des tempêtes la subsistance du peuple. La mer de Toscane n'avait point de port. César lui-même avait reculé devant la dépense et la difficulté d'en faire un à Ostie, aux embouchures du Tibre. Claude ne recula ; pas il jeta deux digues, et en avant un môle avec un phare semblable à celui d'Alexandrie. Trente millions de sesterces furent consacrés à cet immense ouvrage. Claude favorisa par tous les moyens possibles les citoyens, hommes, femmes ou étrangers, qui consacraient leur fortune à équiper des navires et à faciliter l'arrivage des blés. Il les exempta des sévérités des lois pour leur en assurer tous les avantages ; il prit à sa charge les risques de mer. Le peuple l'avait assailli dans une émeute causée par la disette en lui jetant des croûtes de pain ; il ne voulait point s'y exposer encore. Claude termina également le gigantesque travail entrepris par Caius, et mérita ainsi le nom de Claudienne à l'eau empruntée à l'Anio, qui vint de dix milles sur les collines de Rome, se distribuer d'étage en étage en mille fontaines, bassins, cascades et thermes, pour que rien ne manquât aux habitants de l'heureuse Rome. Auguste avait eu l'idée de donner, au milieu des Abruzzes, un écoulement au lac Fucin dans le Garigliano ; la dépense lui parut trop forte. Claude mit à ce travail, pendant onze ans, trente mille ouvriers, et fit percer à travers une montagne un canal de plusieurs milles. L'inhabileté des ingénieurs seule rendit inutile tant de bonne volonté, de travaux et de dépenses. Cet empereur donnait un caractère d'utilité même aux jeux, qu'il présidait avec assiduité, comme Auguste, et en ayant bien soin de prendre ostensiblement sa part de plaisir. Ce fut pour inaugurer le canal de dérivation du lac Fucin qu'il donna sur ces eaux cette gigantesque naumachie où 19.000 condamnés à mort combattirent pour le plaisir des Romains rangés sur les tertres environnants<sup>2</sup>. Un jour que Claude remettait la baguette de congé à un vieux gladiateur, sur la requête de quatre de ses fils : [Voyez](#), dit-il aux Romains, [à quoi sert d'être père de famille !](#)

Sous le principat de Claude, et à son honneur, fut essayée l'application d'un principe qui eût pu sauver la discipline des légions et épargner bien des maux à

---

<sup>1</sup> Joseph, *Bell. Jud.*, II, 11, 2.

<sup>2</sup> Suet., *Cl.*, 20, 21, 34.— Dion, LX, 13.

l'empire. L'avancement dans les légions fut réglé ; chose excellente t si elle n'avait pas été gâtée par l'établissement de grades et d'une solde de cour qu'on pouvait gagner sans même alter en campagne. L'exemption accordée aux soldats qui ne pouvaient se marier, des sévérités de la loi Poppæa contre les célibataires, assura le maintien de la discipline en même temps que le recrutement de l'armée.

Fidèle à la pensée d'Auguste, Claude arrêta Corbulon au delà du Rhin et Suetonius Paullinus au delà de l'Atlas. S'il conduisit lui-même une expédition en Grande-Bretagne et mérita un triomphe pour avoir commencé la conquête d'une nouvelle province, ce fut comme pour acquitter un legs de César et d'Auguste. Claude aimait mieux occuper les soldats aux travaux de la paix, et il tenta même de rendre le travail honorable à leurs yeux. Ainsi ordre fut donné aux légions de la Germanie de creuser un canal de communication dans la Belgique, entre la Meuse et le Rhin ; une autre armée exploita une mine d'argent, et les honneurs du triomphe furent accordés aux deux généraux qui avaient présidé à ces travaux. Les Romains s'en moquèrent beaucoup ; on pria Claude, par lettres, d'accorder le triomphe, en même temps que le commandement, à ses généraux, pour qu'ils ne cherchassent plus à le mériter en imposant à leurs soldats des campagnes aussi pénibles. Peuple conquérant, les Romains méprisaient le travail ; on comprend leur rire, on ne s'y associe plus.

La censure, la préfecture des mœurs avait été la plus importante affaire du règne d'Auguste. La censure de Claude est célèbre aussi à plus d'un titre. Le fondateur de l'empire avait compris que ce n'était rien de créer un nouveau gouvernement s'il ne réformait, s'il ne refondait la société romaine. Elle en avait encore plus besoin sous Claude. La cité dépérissait par la décadence de l'aristocratie, par la corruption effroyable du peuple, par l'intempérance de l'affranchissement mal réglé, par la plaie tous les jours plus hideuse de l'esclavage. Ce n'était point que le nombre des citoyens diminuât ; au contraire, de cinq millions, il était monté à près de six millions sous Claude. Mais la noblesse s'éteignait ; des familles patriciennes de la république, il n'en existait plus ; de celles qu'avait créées César et Auguste, on en comptait à peine quelques-unes. La richesse se concentrait en un petit nombre de mains<sup>1</sup>. Le nombre des citoyens s'était augmenté, mais moins par la prospérité et par l'accession de nouveaux citoyens investis du droit de cité, que par l'excès des affranchissements, ou plutôt par l'anarchie qui y présidait. C'était un heureux mouvement sans doute, à un point de vue général, que celui qui élevait la population de l'esclavage à la liberté ; mais il était pernicieux parfois au point de vue moral. Le caprice du maître, plus que la moralité de l'esclave, donnait en effet la liberté. L'affranchi du jour avait trop souvent les goûts de l'esclave de la veille, avec l'insolence de plus pour les étaler, et l'ingratitude qui se venge même de la main qui l'a délivré. La liberté ne s'enrichissait guère que des vices de l'esclavage. En dépit des affranchissements, la servitude était plus vile, plus inutile, plus dangereuse que jamais, parce que les esclaves cherchaient la liberté par les défauts qui flattent le maître plutôt que par les vertus qui le servent ; et les maîtres, appauvris par cette tourbe inutile, marchandise à bas prix qui leur était à charge, continuaient à les laisser sans soins et sans nourriture, quand ils ne les donnaient pas à dévorer aux murènes. Telle était la société à laquelle le censeur Claude avait affaire.

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XI, 25.

Claude ne voulut point laisser tomber le sénat. Ce corps ne comptait plus que quelques sénateurs, dont plusieurs encore étaient indignes ou endettés. Il laissa à ceux-ci la liberté de se retirer de l'assemblée pour ne point les en chasser ignominieusement. Il fallait les remplacer. Les citoyens romains d'une province, la Gaule, les Éduens au moins, furent appelés au droit des honneurs, *Jus honorum*, pour remplir les vides. En vain les rares descendants des vieilles familles sénatoriales jetèrent-ils les hauts cris. **Ce n'était donc point assez, disaient-ils, que les Gaulois eussent pris Rome ! ils allaient envahir le sénat, humilier de leurs richesses de parvenus l'antique sang romain.** Claude rappela qu'il descendait d'un Sabin admis aux droits de la cité romaine ; que la ville éternelle avait grandi en adoptant les Latins, les Italiens, les étrangers ! Avait-elle à se repentir de compter parmi ses enfants tant de provinciaux distingués ? **Heureux les premiers fondateurs de Rome, s'écria-t-il, qui savaient en un seul jour faire de leurs voisins des amis et des concitoyens !** Claude sut être éloquent cette fois, parce qu'il exprimait une grande pensée, une pensée de César. La ville française de Lyon en a gardé longtemps le témoignage enfoui dans ses fondements. Les Romains ne pardonnèrent pas à Claude cette éloquente libéralité. Ils disaient, avec Sénèque, que si les Parques n'avaient point arrêté Claude, il aurait fait citoyens tous les habitants de la terre. Mais Tacite rend bon témoignage aux vertus domestiques dont ces provinciaux, citoyens nouveaux, donnèrent l'exemple à Rome<sup>1</sup>.

Généreux dispensateur du droit de cité, Claude n'en veilla pas moins sévèrement à la dignité de ce titre de citoyen. En passant la revue des chevaliers, il aurait voulu noter, si le temps l'avait permis, un plus grand nombre d'indignes. Forcé de céder aux obsessions faites en faveur d'un chevalier qu'il avait voulu exclure de son corps : **Je veux au moins, dit-il, que la rature paraisse.** Il punissait cruellement ceux qui usurpaient les honneurs de la cité romaine. Il les refusa à un Grec qui ne parlait pas latin. Même conduite à l'égard de l'affranchissement, qu'il ne voulait pas restreindre, mais, s'il était possible, moraliser. Les affranchis ingrats qui tourmentaient, dénonçaient leurs patrons, Claude les renvoya à l'esclavage. Les esclaves ne furent pas au-dessous de ses préoccupations ; il chercha à adoucir la pire des conditions. Ceux que leurs maîtres exposaient dans le temple d'Esculape pour qu'ils y guérissent, ceux qu'ils laissaient sans nourriture, furent par ce seul fait déclarés libres. Le maître n'eut pas non plus le droit de les tuer pour se dispenser de les nourrir. Claude déclara homicide celui qui porterait sur l'esclave une main meurtrière. Ce n'était qu'une province qui réclamait tout à l'heure contre l'imbécillité de Claude ; maintenant, c'est bien davantage.

Claude n'oublia pas que son aïeul l'avait fait augure ; il prit grand soin des choses de la religion, et y porta même une pénétration et quelquefois une largeur d'esprit singulière, quoique mêlée des plus étranges confusions. Il ne se contenta pas de détruire le culte de Caius, de proscrire les rites orientaux, comme il convenait à l'historien de l'Étrurie, de relever des temples, de ressusciter certains rites ; le recrutement du sacerdoce fut facilité, une commission fut créée dans le sénat pour déterminer ce qu'il fallait prendre et laisser de la science des aruspices<sup>2</sup>. Claude accorda aux Juifs la liberté d'adorer leur dieu et de ne pas adorer ceux des autres, non-seulement à Alexandrie, à

---

<sup>1</sup> Voir le commentaire de Zell aux fragments des *Tabulæ ærariæ duæ Lugduni*, etc. Tacite, *Ann.*, III, 55.

<sup>2</sup> Suet., *Claud.*, 25. — Dion, LX, 13, 29.

Jérusalem, mais dans tout l'empire ; il poursuivit les sacrifices humains, que la religion druidique cachait encore au fond de quelques forêts de la Gaule. Aimant avant tout la paix clans ces matières, il chassa de Rome **quelques Juifs qui y excitaient des troubles**, dit Suétone, **à l'instigation d'un certain Chrest**<sup>1</sup>. C'est la première fois qu'apparaît, et même altéré, dans Rome, le nom qui devait plus tard y régner en maître. Claude agissait ici comme dans les ténèbres : il enveloppait dans une même réprobation la vieille idolâtrie qui sacrifiait l'humanité à ses dieux, et la religion nouvelle, fondée sur le sacrifice d'un Dieu à l'humanité.

Les résultats de cette censure célèbre ne pouvaient être durables qu'à la condition de bonnes habitudes de gouvernement et de justice. Claude chercha à en donner l'exemple et à en inspirer l'imitation. Il ne se contenta pas d'abolir les impôts onéreux, de refuser personnellement les legs de la flatterie ou de la peur, de rayer dans les lois de succession les articles qui favorisaient trop l'avidité impériale ; il ne confia à une même personne un second gouvernement qu'après l'intervalle d'une année, afin que les administrés eussent le temps de se plaindre s'il y avait lieu ; il fonda au loin des colonies, entre autres celles de Trèves, Cologne, Colchester ; enfin il fut, comme Tibère, un infatigable et assidu justicier. Chez lui, au forum, aux basiliques, partout, en tout temps et à toute heure, Claude jugea. Il abolit pour la justice la distinction des jours fériés et celle des saisons, il siégea toujours avec la volonté d'être juste et montra au tribunal une inaltérable patience. Se connaissant sujet à la colère et au ressentiment, car il pratiquait le **γνώθι σεαυτόν**, il avait promis que **sa colère serait toujours très-courte et ses ressentiments peu dangereux**. Moins âpre que Tibère, il supprima la loi de Majesté, et interdit la pratique de la délation ; il promit de n'appliquer jamais un citoyen romain à la torture et enleva à l'esclave le droit de témoigner contre son maître. Jugeur intrépide, il eut cependant l'instinct de la séparation des fonctions politiques et judiciaires ; au grand scandale des Romains, les consuls et gouverneurs furent privés de certaines attributions de justice rendues aux préteurs ; les questeurs qui s'étaient aussi glissés dans les tribunaux furent renvoyés à leurs finances.

Il y avait beaucoup à punir dans la Rome impériale, témoin les 19.000 criminels de la naumachie du lac Fucin ; et les Romains n'aimaient point à être punis. Oubliant que Claude était obligé de rétablir dans toute sa rigueur le supplice des parricides, ils n'ont point pardonné à ceux qui se sont trop mêlés de justice, comme Tibère et comme Claude. C'est pourquoi Suétone fait de Claude un Perrin Dandin terrible, variable dans ses instructions judiciaires et ses arrêts, tantôt singulièrement circonspect et sagace, tantôt prompt outre mesure et comme extravagant. On peut accepter la part de l'éloge et contester celle du blâme. On l'a remarqué, plus d'un des prétendus traits de sottise ou de folie de Claude peuvent passer pour des traits d'esprit<sup>2</sup>. Un juge est rayé à toujours des rôles pour n'avoir point usé de ses motifs légitimes d'exemption dans une affaire est-ce sans raison ? A une mère qui ne veut point reconnaître son fils, Claude ordonne d'épouser le fils qu'elle renie ; l'inspiration serait voisine de celle du jugement de Salomon, si la moralité biblique n'était remplacée ici par le cynisme de la corruption romaine. Une fille est accusée de superstition étrangère, peut-être de christianisme : Claude la renvoie au jugement d'un conseil de famille qui l'absout. Il est vrai, Claude était parfois un peu brusque ; il prenait trop souvent

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XI, 15. — Suet., *Claud.*, 25.

<sup>2</sup> Suet., *Claud.*, 34. — Senec., *De clem.*, I, 23. — M. Ampère, *Histoire romaine à Rome*.

l'absence pour une présomption de culpabilité, puisqu'il prononçait toujours en faveur des parties présentes. Mais où trouver de la stupidité dans les décisions suivantes ? Quelques avocats se disputent pour savoir si un citoyen à qui on conteste sa nationalité grecque ou romaine doit porter, devant le tribunal, la toge ou le manteau : Claude décide qu'il portera l'une pendant l'accusation, l'autre pendant la défense. N'était-ce pas se moquer parfaitement des subtilités de la chicane ? Un autre jour, étourdi par les cris et les contradictions des plaideurs et des avocats. l'empereur se lève et dit qu'il donne raison à ceux qui ont dit la vérité. C'est toujours un danger, il est vrai, de plaisanter dans les choses graves. Un avocat traita un jour Claude, nous assure Suétone, de stupide vieillard ; un accusé, poussé à bout, lui jeta à la tête son poinçon et ses tablettes. Claude juge cependant malgré tous ces déboires ; il juge, à moins que n'arrive jusqu'au tribunal l'odeur appétissante du repas des prêtres saliens ; alors le gourmand trouble le magistrat. Claude se lève, mais les avocats se précipitent à ses genoux, s'attachent à sa robe ; ils veulent être jugés. **Ne suis-je point libre ?** dit Claude ; et comme ceux-ci s'animent et réclament de plus en plus fort : **Parlez, parlez, s'écrie-t-il, mais ne me touchez pas. Me prenez-vous pour l'athlète Theogonius ?**

Les avocats étaient, il faut le dire, le fléau de ce temps de justice si difficile et si occupée. Pour la plupart, on l'a vu, ils étaient accusateurs, fonction honorable autrefois, récompensée par les dignités de la république, aujourd'hui fonction vile, rétribuée, payée des biens du dénoncé. Leur nouvelle profession, les avocats l'exploitaient audacieusement, sans vergogne, comme un métier non réglé, non discipliné. Ils se faisaient payer pour accuser, pour ne pas accuser, pour parler, pour se taire ; après avoir entrepris la défense d'une des parties, ils passaient en plein procès du côté de la partie adverse, si celle-ci payait mieux. Après un exemple de ce genre, le sénat indigné demanda que les fonctions d'avocats fussent gratuites, afin que leur avidité ne multipliât point les procès et les accusations. Ceux-ci jetèrent les hauts cris, tenant à ravalier le grand art de la parole, à en faire un métier, dans le temps où le travail était réputé comme vil. **La gratuité était juste**, disaient-ils, quand les avocats du forum avaient pour récompense les honneurs, la célébrité ; **ils n'ont plus que l'argent aujourd'hui : qu'on ne leur arrache pas cette dernière compensation.** Claude, embarrassé, prit un terme moyen et fixa à 2.400 sesterces le maximum de leurs honoraires.

Voilà le meilleur côté, toujours honnête, quelquefois grand, malgré une pointe de grotesque, du règne de Claude. Voici le revers de la médaille.

La tendance des pouvoirs absolus est de se servir des petites gens. Nos rois modernes eux-mêmes les aimaient : Louis XI avait Olivier le Daim et Doyac, sans compter le bourreau son compère. Louis XIV, plus relevé cependant dans ses goûts, préférait, avec quelque raison, aux gentilshommes, aux cardinaux mêmes du règne précédent et de sa minorité, de simples bourgeois. Les empereurs romains furent amenés par la nécessité à se servir des affranchis. Ne voulant ou ne pouvant appeler les patriciens aux fonctions maintenant inférieures du gouvernement, ils trouvèrent les chevaliers, gens de finances, et les affranchis, gens de toute sorte de métiers et d'humbles services, très-propres à ce gouvernement d'administration et d'affaires. Claude employa les chevaliers, dont il augmenta les privilèges, comme préfets du prétoire, lieutenants et procureurs de provinces ; il attacha plus particulièrement au service de sa personne et de son palais les affranchis.

Fraîchement sortis de l'esclavage, ceux-ci étaient les mieux préparés, par leurs habitudes de travail, d'économie, d'obséquiosité, par les qualités et les défauts qui leur avaient mérité la liberté, aux emplois que leur destinait l'empereur. Le maître pouvait faire aisément d'eux ce qu'il désirait. On les méprisait à Rome parce qu'ils portaient encore la marque de la servitude, comme on méprisait autrefois, chez nous, les roturiers parce qu'ils avaient à peine perdu la marque du servage. Claude avait entre autres, pour lecteur et bibliothécaire, Polybe ; pour intendant, Pallas ; pour secrétaire, Narcisse. Il ne leur accorda guère d'autres honneurs que les insignes de la préture et de la questure, encore au grand scandale des patriciens. Il les dédommagea en les laissant s'enrichir :

Demandez à partager avec vos affranchis, disait-on à Claude, un jour qu'il se plaignait de la modicité de sa fortune pour faire face à ses dépenses. Sans vouloir défendre les affranchis, qui se firent les instruments du despotisme romain, il serait bon cependant de ne pas partager contre eux les préventions des patriciens ou des hommes libres de Rome. Ils n'ont pas toujours mal conseillé Claude : ses lois sur l'esclavage et sur les affranchissements le prouvent. Quelques-uns de ces parvenus de la liberté ne se souvenaient guère de leur ancien état . Pallas ne donnait des ordres à ses esclaves que par écrit, pour ne point se commettre en leur adressant la parole ; mais le lecteur Polybe n'a point prêté à la médisance, probablement parce qu'il était honnête. Un jour, le peuple se souleva pour empêcher, en dépit du stoïcien et républicain Cassius, l'exécution de la loi qui voulait que tous les esclaves de la maison d'un homme libre assassiné fussent tués sans exception. Le gouvernement des affranchis donna raison au peuple contre les patriciens. Ce jour-là, il défendit la cause de l'humanité contre une légalité atroce.

L'empereur Claude était marié en troisièmes noces à Messaline. Fille de Valerius Messala, d'assez noble origine, celle-ci ne surpassait pas en beauté les plus nobles Romaines de son temps ; elle ne les surpassait pas beaucoup non plus en corruption. Avide de pouvoir, elle l'était encore plus de plaisirs. La position qu'elle occupait était pour elle surtout une occasion de jouissances plus étendues et plus variées. Elle ne faisait pas sa compagnie habituelle de ce qu'il y avait de plus pur, de plus honnête dans la société romaine, et elle ne donnait ni l'exemple de la pureté féminine, ni celui de la fidélité conjugale ; ce qui a fait dire assez cyniquement à Suétone qu'elle tenait au palais un mauvais lieu. Telle qu'elle était, Messaline se voyait enviée, jalouée, attaquée auprès du maître, quelquefois par de nobles familles qui eussent désiré mettre une des leurs à sa place. Les affranchis étaient eux-mêmes détestés et haïs par les nobles romains. C'est ce qui poussa Messaline à se liguier avec les affranchis pour se défendre, pour faire peur. Fondée sur une situation analogue, conclue à la vie à la mort, nourrie par un échange de services réciproques et par des profits communs, cette ligue circonvinrent bientôt Claude et n'eut pas seulement le triste honneur de le tromper, mais de corrompre et de fausser son gouvernement. Livré à sa femme, à ses affranchis, il ne fut plus le maître, mais l'esclave. Il ne commanda plus ; il obéit<sup>1</sup>.

Claude donnait prise à ceux qui l'entouraient par un sentiment qui s'explique. Il avait tremblé toute sa vie, sous les gros mots de sa mère et de sa grand-mère, sous la férule de ses maîtres, sous les soupçons de Tibère, sous les bouffonneries de Caligula. Empereur, il eut encore plus de peur. Pendant longtemps il n'osa

---

<sup>1</sup> Suet., *Claud.*, 29. *His deditus, non principem sed ministrum egit.*

mettre le pied dans le sénat ; des gardes veillaient autour de lui pour qu'il prît ses repas en sûreté. Il n'entraît chez ses amis malades qu'après avoir fait faire perquisition dans leur chambre, jusque dans leur lit ; les personnes qui le venaient voir, hommes ou femmes, furent longtemps fouillées. Cet empereur, il faut l'avouer, avait souvent raison de craindre, sinon de trembler. Dès le commencement de son règne, un homme avait été trouvé, le poignard à la main, près de sa personne. Claude s'était transporté sur le coup au sénat ; il avait pleuré, prié qu'on lui épargnât le danger de l'empire. Les patriciens qui regrettaient encore d'avoir si mal profité pour eux, sinon pour la liberté, de la mort de Caligula ne manquaient pas. Le sénateur Minutianus complota avec un chef des légions, Camillus Scribonianus, pour renverser Claude et restaurer la république. Déjà l'empereur était prêt à déposer le pouvoir quand il apprit que les soldats, n'ayant pu enlever de terre les enseignes, avaient renoncé à leur projet et tué Scribonianus.

Messaline et les affranchis ligüés avec elle firent encore trembler Claude plus que de raison. Les plus redoutables ennemis de leur autorité et de leurs vices étaient dans la famille impériale même, dont les membres approchaient le plus Claude. Là pouvaient naître les rivalités, les jalousies, les intrigues, les accusations, les compétitions de pouvoir, la lutte, par conséquent le crime. Il fallait donc que tout membre de la famille entrât dans la conspiration de vices et d'abus qui exploitait Claude, s'il ne voulait devenir un ennemi. De là, sous ce règne, de nouveaux drames dans le palais, tandis que l'ordre régna dans le reste de l'empire. Julie, sœur de Caligula, nièce de l'empereur, attira un peu trop les regards de son oncle ; disputerait-elle la place à Messaline ? Elle partit pour l'exil avec le philosophe Sénèque, que ses grandes richesses avaient déjà fort exposé sous Caligula. Appius Silanus, beau-père de l'impératrice, ne pouvait guère approuver, partager ses désordres. Narcisse raconta à Claude qu'il avait vu la veille, en songe, Silanus levant contre sa personne impériale un poignard. Messaline, présente, avoua qu'elle avait été obsédée par le même fantôme. Au moment même, Silanus, qu'on avait fait mander sous main au palais, entra pour parler à l'empereur. C'était bien lui ! plus de doute. Il mourut<sup>1</sup> ! Valerius Asiaticus n'était point allié à la famille impériale ; mais il avait mis son opinion à découvert au commencement du règne. C'était un personnage important dans l'État. Enfin il possédait les jardins de Lucullus, enviable théâtre pour les plaisirs de Messaline. Accusé d'avoir voulu se mettre à la tête des légions, il se défendit avec tant d'éloquence, de pathétique, qu'il arracha des larmes à l'empereur, à Messaline elle-même. Celle-ci se détourna cependant, avant d'aller cacher son émotion dans ses appartements, pour dire à Vitellius de ne point laisser échapper le malheureux. Vitellius alla se précipiter aux pieds de Claude, et, au nom des anciens services d'Asiaticus, demanda qu'il eût au moins le choix de son supplice. Le débonnaire Claude l'accorda ; et Asiaticus mourut en beau joueur, disposant son bûcher dans ses jardins de sorte que la flamme n'endommageât pas les arbres qu'il laissait à celle qui l'assassinait.

Ce ne fut pas dans sa famille seulement, ni sur ce qui intéressait sa personne, que Claude fut trompé. A la fin, il le fut au sénat, en plein forum, en plein tribunal, sur tout le monde et sur toutes choses. On dénatura son gouvernement, on égara sa justice ; ses volontés furent méprisées, ses actes changés, ses décisions falsifiées, ses arrêts faussés. Claude ne voulait délivrer le droit de citoyen qu'à bon escient ; ses affranchis le vendirent à vil prix. Il voulait noter

---

<sup>1</sup> Suétone et Dion Cassius seuls racontent cette histoire.

des chevaliers ; on lui fit passer un célibataire pour un père de famille. Claude rendait un décret, on le retirait le lendemain. Il condamnait, on absolvait ; il absolvait, on condamnait. Sous ses yeux mêmes on le trompait. Cylon, gouverneur de Bithynie, était accusé violemment par ses administrés devant Claude. Endormi peut-être cette fois sur son tribunal, ou ne démêlant rien aux cris des avocats qui l'entouraient, Claude demanda à Narcisse ce que voulaient ces gens. — [Ils rendent grâce à leur gouverneur](#), répondit l'affranchi, et Cylon fut renvoyé dans son gouvernement. Plusieurs fois l'empereur se serait plaint qu'on eût exécuté des jugements sans ses ordres. Enfin il aurait parfois demandé à sa table des personnes qu'on aurait fait mourir à son insu.

Si l'on ne peut accorder ces anecdotes, peut-être douteuses, de Suétone avec les preuves d'intelligence données par le règne de Claude, il faut croire que le vieil empereur, lâche et fatigué de la domination de sa femme et de ses affranchis, feignit la sottise pour laisser à d'autres la responsabilité de faits dont il n'était peut-être pas toujours fâché. Une femme était appelée comme témoin : [Je la connais et l'estime, dit-il, c'est la coiffeuse et l'affranchie de ma mère ; elle m'a toujours traité comme son maître ; il y a beaucoup de gens dans ma maison qui ne me traitent pas ainsi](#). Claude paraît avoir été surtout un faux bonhomme ; Brutus au pouvoir, il cachait sa faiblesse et déclinait sa responsabilité sous le masque de l'idiotisme.

Claude ne fut point assez idiot cependant pour se laisser ravir l'empire par l'amant de sa femme. Il fut assez fin au contraire pour tourner une fois à son profit les passions qui déshonoraient sa cour, et sévir contre elles en évitant l'odieux de la punition. Agrippine, la plus jeune sœur de Caligula, nièce de Claude, belle, ambitieuse et habile, rivalisait seule avec Messaline depuis l'éloignement de Julia. Elle avait sa faction comme autrefois sa malheureuse mère. Mais plus prudente, elle observait ; elle attendait que la toute-puissante et audacieuse Messaline se perdît elle-même. Déjà le peuple favorisait de son attention Agrippine et son jeune fils Néron aux dépens de Messaline et de son fils Britannicus, ainsi nommé des exploits de son père. Ces signes n'avertirent point Messaline. Elle s'était éprise enfin du plus beau des Romains, Silius ; elle le suivait partout, s'affichait pour lui effrontément, passait avec tous ses gens dans sa maison, y faisait transporter les ornements, les meubles, les trésors, les statues, les dieux pénates du palais impérial. L'empire déménageait avec la femme de Claude dans la maison d'un particulier. Silius prit enfin peur de tant de faveurs ; le succès, l'effroi, allumèrent chez lui l'ambition. Il n'avait, si Claude apprenait tout, que l'empire pour refuge. Il proposa donc à Messaline de l'épouser publiquement. Le mariage était le chemin de l'empire. C'était en épousant la veuve du fils de Tibère empoisonné que Séjan avait espéré succéder à l'empire. Mais Messaline n'était hardie que dans la débauche ; elle se croyait d'ailleurs moins sûre de Silius comme époux que comme amant, comme empereur que comme simple citoyen. L'amant insista. La cérémonie eut lieu : sérieuse ou jouée ? Il est difficile de le savoir. Tout le respect qu'inspire Tacite suffit à peine pour faire ajouter foi à son récit.

L'empereur Claude permit-il un mariage simulé, comme l'indique Suétone, pour détourner sur un autre de tristes présages qui menaçaient le mari de Messaline ? Silius et Messaline voulurent-ils commencer par une fête, un coup d'État ? On ne sait. Mais, un jour que l'empereur était à Ostie, Messaline, en pleine Rome, au grand jour, sans avoir pris la précaution d'annoncer son divorce à Claude, épousa Silius selon tous les rites. Des prêtres firent fumer l'encens sur les autels ; un consul signa le contrat. Le soir, les convives en grand nombre assistèrent au

repas des nouveaux époux ; et la nuit, dit Tacite, leur assura toutes les libertés du mariage. Mais Agrippine veillait. Les affranchis étaient atterrés. Ce n'était plus là une tromperie ordinaire, un jeu dont on pût laisser Claude dupe ; c'était un complot contre l'État. Pallas s'en lavait les mains et voulait attendre les événements. Narcisse, plus hardi ou plus peureux, partit pour Ostie et fit tout dévoiler à Claude par deux courtisanes pour l'amour desquelles celui-ci oubliait aussi le trône. Appelé en témoignage : **Il n'est que trop vrai**, s'écria l'affranchi ; **si vous tardez, Silius, après Messaline, aura bientôt l'empire**. L'empereur, effrayé, donna plein pouvoir d'agir à Narcisse, et se laissa entraîner par lui dans une voiture au camp des prétoriens, près de Rome, balbutiant seulement ces mots : **Quel crime ! quelle scélératesse !** Là cependant, après avoir demandé s'il était encore empereur ou s'il ne l'était plus, il sut parler pertinemment aux soldats et désigner les coupables. Ceux-ci ne songeaient pas encore à la partie sérieuse du complot. Ils étaient toujours en fête. C'était au mois d'octobre et dans le parc de Lucullus. Ils célébraient les vendanges. Les pressoirs étaient serrés ; le vin bouillonnait dans les cuves ; les dames romaines invitées dansaient en costume de bacchantes. Messaline, les cheveux épars, le thyrses à la main, Silius, couronné de lierre comme un autre Bacchus, écoutaient les chants voluptueux des convives. Un des assistants monta à un arbre : **Qu'aperçois-tu de là-haut ?** lui demanda-t-on. — **Un orage du côté d'Ostie**, répondit-il par hasard. Messaline apprit bientôt en effet l'arrivée de Claude et des prétoriens<sup>1</sup>.

Silius et les autres coupables saisis et menés à la mort, le plus grand coupable espérait encore se faire pardonner. Messaline croyait pouvoir désarmer son mari. Elle envoya en avant sa fille et son fils, intéressa à son sort la grande vestale, vint elle-même essayer sur Claude le pouvoir de ses larmes. Mais Narcisse se mit entre l'empereur et les siens et entraîna Claude au palais impérial sans obtenir cependant de lui un ordre contre l'impératrice. Le soir, au milieu du repas qui avait adouci la colère de Claude, l'affranchi craignit encore un retour de tendresse. L'empereur exprima le désir de voir au moins cette **malheureuse**. Menacé par la clémence de l'époux, Narcisse prit enfin tout sur lui. Quand on vint dire à l'empereur que Messaline était morte, Claude ne s'informa point si c'était de sa propre main ou de celle d'un autre que sa femme avait péri ; il tendit sa coupe et acheva son repas. Quelques jours après seulement, fidèle à son système, il demanda où était l'impératrice. C'était une nouvelle épouse qu'il désirait.

Les affranchis s'occupaient déjà de le pourvoir. Chacun d'eux avait sa candidature au lit de Claude. Narcisse parlait pour Petina, une ancienne épouse répudiée ; les premières amours de Claude et les services de Narcisse plaidaient en sa faveur. Pallas recommandait une alliance de famille, un choix impérial : Agrippine, sœur de Caligula, oubliée par la jalousie de Messaline. Celle-ci, nièce de Claude, ambitieuse comme sa mère, mais moins scrupuleuse sur les moyens, mit à profit l'avantage qu'elle avait sur ses rivales. Approchant chaque jour de son oncle, elle poussa ses affaires. Un grand obstacle existait cependant à ce mariage. Les unions entre oncle et nièce étaient interdites, à Rome, par la loi et regardées comme funestes. Le flatteur Vitellius, déjà passé au service d'une fortune nouvelle, arracha un décret au sénat et quelques cris au peuple pour

---

<sup>1</sup> Suet., Claud., 26-29. — Tacite, Ann., XI, 26-39. — Il ne faut pas oublier que le récit de Tacite est composé sur des Mémoires d'Agrippine, l'ennemie naturelle de la première femme de Claude.

forcer la conscience légale de l'oncle. Claude épousa. Il changea de domination, et l'empire de misères.

Dès les premiers jours on s'aperçut que le pouvoir était passé dans une autre main. Ce n'était pas pour jouir, mais pour régner que la fille de Germanicus avait envié un trône. Belle, fidèle comme sa mère, chaste, à moins que son ambition ne lui demandât le sacrifice de ses vertus, c'était l'empire qu'elle avait voulu et non un époux. Elle prit place sur un trône à côté de Claude, au sénat, devant les ambassadeurs étrangers. Son image fut frappée sur la monnaie avec celle de Claude. On la vit, traînée sur un char suspendu, comme les pontifes ou comme les statues des déesses, venir présider, revêtue de la chlamyde brodée d'or et du manteau de pourpre, aux jeux de l'amphithéâtre. Elle courtisa les soldats, mais avec quelque grandeur, en donnant son nom à la colonie guerrière de Cologne. Si elle proscrivit, ce fut pour affermir son trône ; si elle commit des confiscations, ce ne fut pas pour s'enrichir, mais pour avoir un instrument de pouvoir. Jalouse, non d'être aimée de Claude, mais de le dominer, elle jeta en exil une femme dont celui-ci avait loué la beauté, et envoya à la mort une de celles qui lui avaient disputé la place dont elle était restée maîtresse.

La première, la grande affaire d'Agrippine, fut celle qui avait préoccupé les femmes de tous les empereurs, et d'abord la première de toutes, Livie. Pour faire entrer son fils, Tiberius Néron, dans la famille impériale, elle demanda pour lui la main d'Octavie, que Claude avait eue de sa première femme ; et elle l'obtint, bien que celle-ci eût été fiancée au jeune Silanus, dont le père était déjà tombé victime de Messaline. On ne manqua pas de trouver un crime à ce petit-neveu d'Auguste par les femmes. Cette famille des Silanus était toujours la première sacrifiée, et laissa quelqu'un de ses membres à chaque règne. Silanus, accusé, privé de tous ses honneurs, se donna la mort le jour du mariage de sa fiancée. Ainsi, le jeune Néron devint gendre de Claude, comme autrefois Tibère gendre d'Auguste. Ceci obtenu, le fils de Claude, Britannicus, parut bien jeune. N'aurait-il pas besoin d'un tuteur ? L'empire aussi ne pourrait-il pas être pris au dépourvu et réclamer une main ferme ? Pallas fit remarquer à Claude qu'Auguste avait adopté Tibère pour donner à l'empire un soutien, à ses petits-fils un protecteur. Claude se rendit aisément, comme un savant en histoire, aux raisons tirées des précédents. Il adopta Néron, âgé de seize ans, pour assurer les destinées de l'empire et pour défendre Britannicus, qui n'avait que deux ans de moins que son fils adoptif. Celui-ci désormais parut à l'amphithéâtre dans les rangs des soldats, revêtu de la robe virile comme prince de la jeunesse. Au forum il répéta de petits discours faits à l'avance pour soutenir des mesures populaires. En son nom, on donna les *congiales* au peuple et le *donativum* aux légions, tandis que Britannicus, revêtu seulement de la prétexte, oublié, sans crédit, n'eut pour se consoler que la feinte tendresse que lui prodigua Agrippine comme à un enfant.

En gagnant des chances au pouvoir, le jeune Néron perdit cependant la mobile sympathie du peuple, qui se reporta maintenant sur le prince délaissé. Agrippine s'en aperçut. Elle fit remplacer les deux chefs des légions prétoriennes, dans lesquels elle n'avait pas confiance, par un honnête tribun, Burrhus, et donna pour précepteur et conseiller à Néron le philosophe Sénèque. Elle s'assura ainsi une épée solide et une plume déliée. Aussi jalouse au reste des sentiments de ce fils, pour lequel elle travail - lait, que de ceux de son mari, elle exila Lepida, jeune tante du prince, qui l'entourait de trop d'affection.

Mais Agrippine avait un plus dangereux ennemi dans Narcisse. L'avènement de la nouvelle impératrice avait dissous la ligue des affranchis et jeté la discorde entre

les serviteurs de Claude. Narcisse, qui avait débarrassé son maître de Messaline, ne pardonnait point à Pallas d'avoir poussé au trône Agrippine, en le supplantant lui-même. La discorde s'agitait autour de Claude ; l'empereur fut instruit de ce qui se passait. **Il est dans ma destinée, dit-il un jour, de punir les femmes coupables.** Et comme il rencontra son fils délaissé, Britannicus, il se prit à l'embrasser et lui dit : **La main qui t'a blessé te guérira.** Agrippine n'en laissa pas le temps à Claude.

Narcisse malade était absent ; le moment était favorable, l'heure pressante. Claude avait parlé de faire prendre à Britannicus la robe virile. Qui serait donc empereur, du gendre ou du fils, de l'enfant adoptif ou de l'enfant naturel ? La question n'était pas neuve ; la solution ne le fut point non plus. Agrippine fit venir l'empoisonneuse Locuste, qui depuis plusieurs empereurs était un instrument de règne. Celle-ci mit un poison subtil dans un ragoût de champignons que l'empereur aimait particulièrement. Claude en mangea trop ; une indigestion faillit le sauver ; mais un médecin appelé pour soulager son estomac lui introduisit au fond du gosier un second poison qui, dit-on, l'acheva. Il périt victime de ses propres défauts : la faiblesse et la gourmandise<sup>1</sup>

Claude n'était point, comme on a pu le voir, un imbécile, un idiot. Il avait un esprit subtil, original, quelquefois élevé, servi par un extérieur singulièrement gauche ; mais c'était un caractère faible, abaissé par la peur, et que la peur livrait au premier venu. Pour jouer la comédie d'Auguste, qu'il comprit mieux qu'aucun autre, il choisit le masque peu avantageux que la postérité a laissé sur son visage. Il avouait lui-même qu'il avait contrefait le sot pour désarmer Caligula ; empereur, il continua son personnage, que ses travers d'esprit et sa gaucherie naturelle lui rendaient facile.

Un écrivain, le philosophe Sénèque, a surtout contribué à fausser le jugement de la postérité dans son *Apocoloquintose*, où il nous montre l'apothéose de Claude transformé en citrouille par la vertu d'un champignon. La plaisanterie a de la valeur, sinon par la donnée au moins par les détails. Claude, sous sa forme nouvelle, arrive dans l'assemblée des dieux pour y prendre sa place. Le sénat divin est assemblé. On délibère pour savoir s'il faut admettre le nouveau venu dans l'immortelle compagnie. Les uns parlent et votent pour, les autres contre lui. Le divin Auguste se lève et demande **si c'est pour doter l'Olympe d'un pareil dieu, n'ayant forme ni de bête ni d'homme, qu'il a pacifié l'univers et asservi Rome. Il ne veut pas être dans la société d'un idiot.** Claude, renvoyé aux enfers, paraît devant le juge Laque, après avoir fait peur à Cerbère lui-même. Laque, sans vouloir l'entendre, le condamne pour l'éternité à jouer aux dés avec un cornet sans fond et à prononcer des sentences, sans pouvoir saisir les plaidoiries. Je ne sais si la plaisanterie est aussi juste que piquante. Était-ce bien à Auguste à contester la divinité de son petit-fils, parce qu'il avait dans sa comédie pris le rôle d'idiot ? Était-ce bien à Sénèque à refuser de reconnaître la divinité de Claude mort ? il l'avait proclamée, Claude vivant, dans cette lettre de consolation adressée à Polybe, tout-puissant à la cour, sur une perte douloureuse que celui-ci venait de faire : **Pourquoi te plaindre, pourquoi pleurer ?** lui disait-il, **quand tu as devant les yeux ta divinité ! L'empereur te reste, tu n'as rien perdu ; quand tu sens les larmes venir au bord de tes paupières, regarde ton dieu.** Le philosophe Sénèque aimait-il moins offrir son encens aux immortels morts qu'aux mortels vivants ? Avait-il bien raison d'espérer mieux de Néron que de Claude ?

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XII. — Suet., *Claud.*, 30-46.

## V. — NÉRON. - (54-68 après J.-C.).

### Épicurisme et stoïcisme.

Agrippine avait les traditions de l'empire. A la mort de Claude, elle cacha la catastrophe le plus longtemps qu'elle put pour tout préparer à loisir ; elle travailla l'armée, disposa les esprits et fit apprendre son rôle au jeune Néron par son précepteur Sénèque. Tout bien disposé, tandis qu'elle-même occupait Britannicus de ses embrassements, de sa douleur, de ses consolations, Burrhus présenta Néron aux gardes du palais, et ceux-ci le conduisirent au camp des prétoriens. Là, Néron débita la harangue préparée par son maître, promit aux soldats le *donativum* et fut solennellement proclamé. L'héritier de l'adoption supplantait l'héritier du sang. Ce n'était point la première fois. Ainsi Tibère avait évincé Agrippa Posthumus, ainsi Caligula avait évincé Tiberius Gemellus. Ajoutons que cela n'étonnait point les Romains autant que cela nous choque. La constitution civile de la famille romaine faisait du fils adoptif l'égal du fils naturel, la volonté du père primant tous les droits. Or, le droit privé, en l'absence de tout règlement spécial de la constitution de l'empire, s'était élevé par le fait à la hauteur d'un droit politique ; et l'empereur disposait de la république au même titre qu'il disposait de sa succession.

Fils d'Agrippine et de Domitius Ahenobarbus, patricien de vieille famille et de mauvais renom, Néron avait connu le malheur dans son enfance sans en avoir profité. Sous Caligula, qui exila sa mère Agrippine, il fut laissé à sa tante Lepida, mais si dénué, que celle-ci, malgré sa tendresse, ne put d'abord lui donner d'autres maîtres qu'un danseur et un barbier. Le retour d'Agrippine sous Claude l'exposa à un autre danger en le désignant à la jalousie de Messaline. Un jour on trouva un serpent dangereux sous son chevet. Entré enfin par le mariage de sa mère dans la famille impériale, fils adoptif et gendre de Claude, réunissant sur sa tête toutes les espérances de l'empire, Néron passa des mains de son barbier entre celles du tribun militaire Burrhus, des mains de son danseur dans celles du philosophe Sénèque. Agrippine, il faut le croire, voulait faire de Néron un empereur digne de son aïeul Germanicus ; elle espérait que Burrhus lui enseignerait le courage, et Sénèque la vertu. Le jeune homme, il est vrai, ne paraissait pas avoir un naturel très-propre à ces leçons. Il préférait les jeux du cirque et de l'amphithéâtre aux exercices de la guerre. Parmi les choses qui relèvent plus particulièrement de l'esprit, il affectionnait les arts avant les lettres ; il aimait mieux peindre, sculpter, danser, qu'étudier<sup>1</sup>. Dans le domaine des lettres, il préférait encore à la philosophie, qui enseigne la sagesse, la poésie, qui inspire aux esprits médiocres la vanité. Dans la poésie même, qui lui coûtait beaucoup de peine, il aimait mieux déclamer, chanter les vers des autres qu'en faire lui-même ; il croyait y mieux réussir. Il avait plus de confiance dans les inspirations de sa lyre que dans celles de son cœur<sup>2</sup>.

L'éducation morale et politique de ce jeune homme, assez mal doué, fut tout à fait faussée par sa mère et par son précepteur. Quand Agrippine voulut perdre auprès de Claude cette Lepida qui avait recueilli Néron, qui l'aimait encore, elle la fit dénoncer par son fils. Néron remplit intrépidement son petit rôle de délateur ;

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, 8. — Suet., *Nér.*, 5, 6.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, 16. — Suet., *Nér.*, 55.

sa mère lui avait enseigné elle-même le parricide. Des deux premiers discours que Sénèque mit dans la bouche de son élève pour ouvrir son règne, l'un, prononcé au forum lors des funérailles de Claude, louait, exaltait le caractère, le gouvernement, l'esprit de son père adoptif ; l'autre, qui promettait de faire justement le contraire de ce qui avait été fait sous le règne précédent, en était la plus effrontée condamnation. On rit du mort au forum ; on applaudit le vivant au sénat. Néron apprit que l'empire, l'apothéose étaient une comédie. Ne le trouvait-on pas plaisant quand, faisant allusion à la mort de son père adoptif, il disait que **les champignons étaient le plat des dieux ?**

Les paroles avec lesquelles Tacite ouvre le livre de ses *Annales* qui suit la mort de Claude, sont singulièrement instructives. **Le premier crime du nouveau règne, dit-il, fut le meurtre de M. Silanus.** C'était encore une des victimes de cette malheureuse famille dont tous les membres étaient destinés à la hache du licteur. **Le second crime fut le meurtre de l'affranchi Narcisse.** Ce dernier s'était opposé au mariage d'Agrippine avec Claude, et avait soutenu dans l'affection de celui-ci son propre fils, Britannicus, contre son fils adoptif, Néron. Instruite des habitudes de la politique impériale, Agrippine crut devoir sacrifier ces deux victimes à la sécurité de son fils, la dernière cependant plus particulièrement à sa vengeance. Ce furent ses propres crimes, ou plutôt ceux de l'empire. Rien ne prouve mieux que ce brusque commencement de l'auteur des *Annales*, combien le crime était dans les ressorts de ce gouvernement. Néron ne devina que trop tôt ce fatal secret, n'exerça que trop vite cet art funeste, et aux dépens de ceux qui les lui avaient appris.

Un vice nouveau des institutions, ou plutôt de l'absence d'institutions dans l'empire, fut mis à nu par l'avènement de Néron, et engendra toutes les conséquences qui rendirent son règne abominable. Néron n'avait que dix-sept ans quand il parvint à l'empire ; il était mineur d'âge et de raison. Bien que sa mère eût pris soin de le faire investir par Claude du privilège d'occuper toutes les magistratures avant l'âge de vingt ans ; bien qu'il eût accepté plus vite que ses prédécesseurs, et d'autant plus volontiers qu'il ne pouvait ni les remplir ni leur faire honneur, tous les titres, toutes les charges, sauf le titre de *Père de la patrie* qu'il eut la modestie de refuser, Néron n'était pas en état de gouverner. Sur qui allait retomber le poids, la responsabilité du gouvernement ? Agrippine crut que cet honneur lui revenait. Fille, épouse, sœur et mère de Césars, dans un temps ou d'ailleurs les mœurs relevaient la femme, elle s'estimait à la hauteur de ce rôle. Elle prit donc place dans les cérémonies publiques sur le siège impérial à côté de son fils ; elle reçut de là les ambassadeurs ; elle adressa des lettres aux généraux. Son image fut représentée à côté de celle de son fils sur les monnaies<sup>1</sup>. Le sénat vint tenir ses séances au palais impérial, afin que derrière une tapisserie, invisible et présente, elle assistât aux délibérations, inspirât toutes les volontés<sup>2</sup>. Elle donna enfin elle-même l'ordre du meurtre de M. Silanus. Rien cependant de plus étrange à Rome, de plus choquant que cette nouveauté. Une femme dans la république romaine gouverner, administrer ! Une femme, incapable de toute charge publique, n'échappant, en droit, à la puissance paternelle que pour tomber sous la puissance maritale, ne pouvant exercer la tutelle de ses enfants, une femme tenir l'État, Rome, l'Empire en tutelle ! N'était-ce pas une double anomalie politique et civile ? Elle blessa tous les yeux, froissa tous les préjugés, souleva toutes les consciences.

---

<sup>1</sup> Eckhel, *Doctr. num.*, VI, 257.

<sup>2</sup> Dion, LXI.— Suet., *Nér.*, 9.

Les deux personnages qui étaient le plus à même, bien que créatures d'Agrippine, de s'opposer à cette nouveauté, étaient Burrhus et Sénèque. Leur conscience de Romain, leur ambition d'homme les y poussaient. Ils étaient sors de trouver un appui dans le sénat, dans le peuple peut-être ; ils en cherchèrent un autre plus facile encore à rencontrer dans l'amour-propre de Néron, qui n'aimait pas à être mis en tutelle et effacé sur le trône même par sa mère. Burrhus et Sénèque profitèrent de la première faute que commit Agrippine aux yeux des Romains, bien que dans l'intérêt de l'empire, pour l'éloigner du pouvoir. Ils protestèrent contre le sang versé de Silanus et de Narcisse, au nom de Néron qui voulait inaugurer avec son règne le régime de la clémence. Ils éloignèrent de la cour Pallas l'affranchi. Le sénat enhardi revint sur quelques édits de Claude malgré l'opposition de l'impératrice mère, qui prétendit alors défendre les actes, l'honneur du défunt. Il osa davantage ; il s'abstint désormais de tenir ses séances au palais impérial. Les honneurs quittaient Agrippine ; elle voulut aller les prendre et se rendit elle-même au sénat. C'était un jour où les ambassadeurs arméniens venaient rendre hommage au sénat et au peuple romain. Agrippine entre, se dirige vers la première place, qu'elle veut occuper. Sur un mot de Sénèque, Néron descend de son siège, va au-devant de sa mère, et, sous prétexte de lui témoigner sa tendresse, l'empereur, lui donnant un autre siège, épargne à l'empire, dit Tacite, cette honte. C'était renverser la régence, proclamer la déchéance d'Agrippine.

Rome vit avec plaisir ce déplacement du pouvoir. Le sénat espéra y retrouver l'occasion de ressaisir son influence. Le pouvoir était au moins occupé par deux simples et libres citoyens dans lesquels on prenait confiance. Le sénat reconquit en effet une partie de ses attributions. Il restitua aux magistrats républicains des fonctions qui avaient passé aux magistrats impériaux et porta un coup aux délateurs en défendant de rémunérer les avocats. Néron, bien conseillé, se montra généreux pour tous ; il assura aux Sénateurs pauvres des pensions et au peuple des jeux. Les plus grandes espérances reposaient surtout sur Burrhus et Sénèque. Ne représentaient-ils pas au pouvoir une doctrine, une opinion, presque un parti qui pouvait être appelé à jouer un rôle dans l'empire ?

Le stoïcisme avait été vaincu avec Caton et Brutus ; on le croyait disparu en même temps que la république sous la victoire de l'épicurisme et de l'empire. Auguste, sur le conseil de Mécène, avait éloigné les stoïciens de son gouvernement. Sous Caligula et sous Claude deux stoïciens avaient perdu la vie, dont le célèbre Petus. Cependant, continuant à disputer à l'ennemi la direction pratique de la vie, les Potion, les Attale, les Fabianus, nouveaux docteurs de l'école de Zénon, avaient continué à faire plus de prosélytes qu'on n'aurait pu l'attendre dans une partie de la société romaine et particulièrement de l'aristocratie. Le stoïcisme était devenu la consolation de toutes les âmes fortes, de tous les cœurs libres encore, grâce à ses nouveaux adeptes, les Musonius Rufus, les Cornutus, les Démétrius le Cynique même. Incapables de plier leurs cœurs aux vices du temps, et de prêter leurs mains à l'oppression impériale ; trop fiers, il est vrai, pour s'intéresser au mal même en le combattant, et pratiquant en politique le *sustine* et l'*abstine*, les stoïciens restaient au moins debout et purs sous la tyrannie et au milieu du débordement général. comme une protestation. On leur reprochait leur attachement étroit aux vieux préjugés de l'aristocratie romaine. On les estimait cependant, et le nom du Portique, sorte de mot de ralliement pour ceux qui pensaient de la même manière, survivait comme une espérance aux ruines de toute vertu et de toute liberté.

Sous Néron, Sénèque, bien qu'il ne partageât la rigueur ni des principes du stoïcisme, ni des vieux préjugés romains, et qu'il n'eût pas surtout plus de constance dans ses maximes que dans sa conduite, pouvait cependant passer, en morale, pour un stoïcien de cour. Burrhus, quoiqu'un peu courtisan en même temps que soldat, appartenait par son caractère à la même doctrine. C'est pourquoi on espérait en eux. Tous deux confièrent en effet le commandement des légions d'Orient à l'honnête Corbulon pour y rétablir la discipline ; ils fortifièrent au sénat Cassius, le descendant du conjuré, et Thraséas, le plus honnête caractère du temps, de Plautius Lateranus et de quelques autres. On recommença à croire sinon à la vertu, au moins à l'honnêteté, sinon à la liberté, au moins à un despotisme tempéré.

Ce que demandaient surtout les stoïciens de Burrhus et de Sénèque, c'était qu'ils inspirassent à leur pupille de nobles sentiments, à la hauteur de sa puissance. Ayant des sentiments humbles comme leur fortune, ils n'espéraient pas qu'ils en fissent un citoyen prêt à rendre à Rome la république désormais condamnée ; ils voulaient au moins en lui un maître noble et généreux. Burrhus, Sénèque tentèrent l'œuvre. Le tribun entraînait quelquefois son élève au camp des prétoriens pour lui faire partager leurs exercices militaires ; Sénèque, directeur de conscience habile, quand il voulait, adressait à son élève ses livres : *De la clémence*, *De la colère*, *De la sagesse*. Mais Néron persistait à mieux aimer conduire un char dans la carrière qu'une cohorte sur le champ de manœuvres. Il répétait volontiers quelques mots heureux que lui soufflait Sénèque : **Je voudrais ne pas savoir écrire**, disait-il quand on lui présentait une condamnation à signer ; ou bien encore, si on lui votait des actions de grâces : **Attendez que je les aie méritées**. Mais il ne fallait pas lui demander de plus grands sacrifices pour acquérir une popularité facile. Néron était jeune, il aimait la compagnie des jeunes gens, non pas des meilleurs ; et, parmi eux, Othon, Sénécion, jeunes voluptueux, sans compter l'histrion Pâris, étaient les maîtres imberbes d'une philosophie qui n'avait plus besoin de docteurs, tant elle était universellement pratiquée : celle du plaisir. En vain Sénèque essaya de pousser au milieu de cette jeune cour pour flatter, entretenir au moins chez Néron les goûts élevés, deux jeunes gens, philosophes et poètes, le Toscan Perse et l'Espagnol Lucain, tous deux ayant à des degrés différents une certaine teinture de stoïcisme. Néron n'aimait guère la vertu un peu raide et gourmée du premier, et il ne goûtait la redondance du second que si elle vantait sa divine puissance comme au commencement de la *Pharsale*. Il consentait encore quelquefois à rivaliser avec eux de poésie. Mais il n'aimait à entendre parler philosophie qu'après boire, pour voir les philosophes se disputer. A cette compagnie, d'ailleurs, à ces rivalités poétiques, à ces joutes de philosophes, il préférait de beaucoup la société des libertins, des histrions ou de l'affranchie Acté, et les querelles du théâtre, qu'il excitait sous main lui-même. Les nuits, il les donnait tout entières à ces goûts. Il s'en allait sous des habits et sous une chevelure empruntés, avec ses plus chers compagnons, courir les rues de Rome, insultant les passants et les femmes, tantôt battant, tantôt battu, pour aller attendre ensuite le lever du jour dans les orgies et les débauches du pont Milvius. Les précepteurs, après avoir essayé de quelques observations, prirent le parti de se taire et de fermer les yeux ; faisant la part du feu, ils voulaient attendre que l'âge et la raison calmassent cette jeune effervescence.

Agrippine profita des premiers vices que fit paraître Néron, des premières fautes que lui laissèrent commettre ses maîtres pour tâcher de reprendre le pouvoir. Elle revint menaçante, et Britannicus à la main, redemander son fils à ses

précepteurs négligents, et à l'empire son maître. Attaqué dans ses plaisirs, Néron surprit aussitôt les secrets du régime impérial. Britannicus fut condamné. Néron conçut, prépara, fit exécuter le crime sous ses yeux. En plein banquet de famille, on versa au fils de Claude le poison préparé par Locuste. Il tomba frappé comme par la foudre. Du premier coup Néron eut l'impassibilité du bourreau et l'intelligence politique du despote<sup>1</sup>.

Agrippine pouvait aisément comprendre que son fils avait voulu l'atteindre dans Britannicus. Elle recueillit la fille de Claude, la sœur de Britannicus, Octavie, épouse outragée, délaissée déjà par Néron. On la vit rassembler de l'argent avec plus de soif encore qu'à l'ordinaire, pratiquer des centurions et quelques grands personnages. Néron la priva d'abord de ses licteurs, la relégua loin de son palais, dans la maison d'Antonie, et n'alla plus la voir sans une escorte de prétoriens. Bientôt les délations atteignirent Agrippine abandonnée. Deux femmes, Lepida qu'elle avait persécutée, Domitia, autre tante de Néron, la firent accuser de comploter la perte de son fils et l'usurpation de l'empire, en offrant sa main au riche et considéré sénateur Rubellius Plautus. L'empire arrivé à Néron par le mariage d'Agrippine, pouvait passer ainsi dans une autre main. Avec la rapidité qui avait frappé Britannicus, Néron allait condamner sa mère. Burrhus et Sénèque eurent beaucoup de peine à décider celui qui avait promis de ne point ressembler à Claude, à entendre sa mère accusée. Agrippine, mandée, au lieu de se défendre, accabla de mépris ces femmes et ces valets conjurés contre elle ; elle rappela ses bienfaits, ses crimes mêmes, dont elle n'avait plus que la honte, et obtint le châtement ou l'exil de ceux qui l'accusaient, à l'exception de l'histriion Pâris, qu'on ne put arracher à l'amitié de l'empereur ; puis elle rentra dans sa solitude, impuissante mais respectée.

Agrippine vaincue, un partage tacite se fit entre Néron et ses tuteurs, Burrhus et Sénèque. Pour garder la direction des affaires, le tribun et le philosophe lâchèrent la bride aux passions impériales. A eux et au sénat le soin de la république ; au jeune empereur les plaisirs. Pourvu qu'on empêchât le retour de ces violences sanguinaires dont on avait déjà vu les signes, on était satisfait. Ce partage peu honorable assura cependant à Rome et à l'empire cinq années de bonheur.

Néron faussa décidément compagnie aux jeunes philosophes et aux poètes dont on l'avait entouré. Le poète Lucain, un jour qu'il déclamait quelques vers de sa *Pharsale*, s'était permis de réveiller, du son frémissant de sa verve espagnole, l'écho de la république endormi dans le cœur de la jeunesse du temps. Néron, au milieu des applaudissements, se leva comme pour aller au sénat, et n'admit plus Lucain devant lui, en attendant qu'il fermât les salles de lecture à son ancien rival. Il obtint en revanche de Burrhus la liberté de déclamer au fond de son palais, devant ses amis, et de monter sur un char sous les yeux d'un public admis par faveur, dans un cirque ménagé tout exprès au milieu de ses jardins. Debout désormais dans le théâtre, dans les jeux publics et aux places les plus apparentes, il partagea les passions de la foule, se fit chef de parti, se prit de querelle avec le peuple et lui lança parfois des pierres, au point de blesser à la tête un préteur<sup>2</sup>.

Cependant, le sénat et les magistrats exercèrent leurs fonctions sans contrôle. On poursuivit vigoureusement les magistrats concussionnaires dans les

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, de 14 à 18.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, XIII, 30, 33, 42 ; XIV, 18, 26, 46.

provinces. Point d'accusation de lèse-majesté. Grâce au trésor bien rempli que lui avait laissé Claude, Néron remit des impôts arriérés. Si l'on eût écouté le jeune empereur, à qui rien ne coûtait pour se faire bien venir, il aurait aboli tous les impôts indirects, au moins en Italie. Il rendit au sénat des cas d'appels dans les causes civiles que ses prédécesseurs avaient attirés à eux. Le sénat déploya une activité législative dont il n'avait pas fait preuve depuis longtemps. Il chassa de Rome les bateleurs, et ramena au théâtre, pour y faire la police, les magistrats qui en avaient été éloignés. Les affranchis, les esclaves, l'adoption, les testaments furent les principaux objets de ses soins. Heureux efforts du sénat conduit par les Cassius et les Thraséas, s'il n'avait gâté parfois de sévères inspirations stoïciennes, comme dans ses lois sur les esclaves, par d'antiques préjugés aristocratiques<sup>1</sup> !

Le stoïcisme et l'épicurisme s'étaient fait leur part dans le gouvernement, et le résultat de ce partage semblait combler les vœux de tous. Trajan, plus tard, mettait au-dessus de tout éloge ces cinq années exceptionnelles, ce lustre sans égal. Il était difficile cependant de maintenir longtemps l'équilibre entre l'épicurisme et le stoïcisme. Quelquefois le gouvernement du plaisir empiétait sur celui des affaires. Néron, sous prétexte de clémence, arrachait plus d'un concussionnaire avéré à la justice du sénat. Il voulut un jour protéger un tribun du peuple qui avait fait relâcher quelques perturbateurs arrêtés par le préteur au théâtre. La balance était encore égale cependant entre le vice et la vertu, quand une passion de Néron la fit trébucher de tout le poids d'un grand crime.

Néron était alors au pouvoir de Sabina Poppæa. Cette femme célèbre était épouse d'Othon, qu'elle fit bientôt exiler dans un gouvernement en Lusitanie. Soucieuse, comme pas une femme romaine, des exquis recherches de la mollesse, elle avait encore plus d'air que de beauté, et plus d'adresse au service de son ambition que de ressources à la disposition de ses délicatesses. Peu satisfaite du cœur de Néron, elle voulait partager son trône. Après le départ d'Othon, elle regretta les saines joies, la sécurité des plaisirs du mariage ; elle opposa son amour pour Néron, sa fécondité, à la froideur, à la stérilité d'Octavie. Burrhus et Sénèque commencèrent à concevoir des craintes sur les conséquences de leur faiblesse. Agrippine seule pouvait conjurer le divorce de Néron et d'Octavie, et empêcher l'empereur de scandaliser le peuple romain. Ils la rappelèrent, pour que sa tendresse disputât son fils aux pièges d'une séduction si habile. Mais Poppée fit rougir Néron de rester à son âge sous la domination d'une mère. Vaincue dans cette lutte comme mère, Agrippine aurait, s'il fallait en croire les bruits de Rome, essayé sur son fils de son pouvoir de femme. Dans ce combat livré aux vices, le stoïcisme tombait de piège en piège ; Sénèque et Burrhus se seraient vus obligés d'arracher Néron à ce nouveau et plus horrible danger<sup>2</sup>.

C'est après ces scènes, dont il devait être bien difficile cependant d'avoir des témoignages certains, que Néron crut que le monde ne pouvait plus contenir le fils et la mère. Mais comment s'y prendre ? Agrippine, élevée à la cour, était trop bien gardée contre le poison. Un affranchi, Anicétus, un de ces hommes prêts, dans les cours, à rendre tous les services, se présenta. Il offrit à Néron une

---

<sup>1</sup> Tacite, XIII, 50 ; XIV, 28. — Suet., *Nér.*, 17. — Hœck, *Rœm. gesch.*, I, 3, p. 356.

<sup>2</sup> Grâce à Flavius Joseph, *Ant. jud.*, XX, 7, 3, on ne saurait douter du meurtre d'Agrippine par Néron. Mais l'historien juif dit avec raison qu'il faut se défier, pour les détails, des récits dictés aux historiens romains, tantôt par la flatterie et tantôt par la haine.

galère habilement construite qui, sur une manœuvre, se rompant subitement, s'affaisserait dans la mer et engloutirait avec elle tous les passagers. Rien ne parerait ; la mer cacherait le parricide. Néron, au cap de Misène, dans la maison de l'orateur Hortensius, manda donc Agrippine, pour une fête de réconciliation, sur le beau golfe de Baies. Là il l'accable, dans un festin, de prévenances, de respects, et, mêlant à l'enjouement les paroles sérieuses, il l'entretient des affaires de l'État. Agrippine, après avoir quitté Néron, qui la couvrit de ses derniers baisers, mit le pied sur la galère liburnienne avec sa servante Acéraunie. C'était, dit Tacite, une belle et paisible nuit, mais dont le ciel éclatant d'étoiles refusait ses ombres au crime. Un horrible craquement se fait entendre ; mais la manœuvre est mal exécutée, la galère s'affaisse lentement et donne le temps aux passagers de se mettre à la nage. **Je suis Agrippine**, s'écrie la servante Acéraunie, et tandis qu'un coup de rame la plonge dans les eaux, la mère de Néron, à force de bras, gagne le rivage. Saine et sauve, elle avait tout deviné, mais savait encore mieux qu'il fallait paraître tout ignorer. Un de ses serviteurs alla rassurer Néron sur le sort de sa mère. L'empereur attendait la nouvelle de sa délivrance, quand il se vit menacé par l'insuccès de son crime, et perdu. Il raconta tout à Burrhus et à Sénèque, les interrogea. Ils se turent d'abord. Sur une demande de Sénèque, Burrhus refusa le bras de ses prétoriens pour verser le sang des Césars. Enfin, Anicétus se chargea encore d'achever. Il jeta un poignard sous les pieds du messenger d'Agrippine, l'accusa de venir assassiner Néron, le fit garrotter et partit comme pour venger l'empereur et punir une mère criminelle. En voyant passer cet homme suivi de ses assassins, la foule, qui de nuit allait aux flambeaux complimenter Agrippine sur son salut, s'éloigna. Anicétus saisit toutes les issues de la maison. Sans nouvelles, effrayée du silence de la nuit, Agrippine veillait encore à la lueur d'une lampe pâle ; elle venait d'être abandonnée par sa dernière esclave, quand Anicétus se présenta. **Non !** s'écria-t-elle, mère à sa dernière heure, **non, mon fils ne te l'a point ordonné**. Mais quand elle vit le glaive : **Frappe ici !** dit-elle, en montrant son ventre<sup>1</sup>.

Le parricide Néron n'en était pas moins le maître sans rival de l'empire, atteint du remords dès le lendemain, mais toujours seul gardien et protecteur de tout l'ordre civil. Burrhus et Sénèque cédèrent à la pensée de rassurer la conscience du criminel et de couvrir le crime des exigences de la politique, pour sauver l'empire et leur propre autorité. Néron se cachait, n'osait plus voir personne. Burrhus envoya les centurions, les tribuns militaires pour le féliciter d'avoir échappé lui-même et fait échapper l'empire à un grand danger. Sénèque mit sa plume au service de ce forfait politique. Il écrivit au sénat pour rappeler l'ambition d'Agrippine, dénoncer le dernier complot dont elle aurait voulu couronner ses autres crimes, et apprendre au monde qu'elle avait mis fin à ses jours pour se punir de n'avoir point réussi. Tout ainsi préparé, Néron, suivi des prétoriens, ne s'approchait encore de Rome qu'en tremblant. Le sénat, qui mettait le jour de la naissance d'Agrippine au nombre des jours néfastes, rassurait à peine son empereur. Mais quand le sénat et les chevaliers, en habits de fête, allèrent le recevoir aux portes ; quand les citoyens, hommes et femmes, étagés sur des gradins disposés dans les rues et dans les places, l'acclamèrent, il traversa la ville, la tête haute, sous les yeux des mères et des enfants qui le regardaient, et il monta au Capitole pour rendre grâce aux dieux.

L'empereur Claude, pour arrêter l'effrayante progression du parricide, avait rétabli dans toute sa rigueur le supplice qui le punissait. Le coupable devait être

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, 3-8.

lié dans un sac de cuir, avec une poule, un singe et une vipère, puis noyé. A quoi bon désormais la loi de l'imbécile Claude ? le philosophe Sénèque ne s'étonnera plus de rencontrer moins de croix destinées aux simples meurtriers, que de sacs de cuir réservés aux parricides ! Il est vrai, quand on avait donné lecture de la lettre d'apologie de Néron au sénat, Thraséas était sorti. Le lendemain du jour du triomphe, les murailles de Rome furent couvertes des noms d'Alcméon, d'Oreste. Enfin, on vit en plein forum le sac de cuir des parricides suspendu par une main hardie au bras droit de la statue de Néron<sup>1</sup>. Néron n'en avait pas moins triomphé ; et il effaça bientôt le souvenir de ces timides protestations en donnant des jeux et des spectacles au peuple, en se donnant surtout en spectacle lui-même. Il régnait enfin, comme il l'avait dit quand il se sentit débarrassé de sa mère.

Quel empereur était-ce donc que Néron, âgé alors de vingt-deux ans ? On savait déjà ce que promettait sa physionomie plais belle que décente, avec ses cheveux frisés, disposés en étage, et ce que recouvrait sa ceinture lâche et sa robe traînante<sup>2</sup>. Jusque-là Rome avait eu pour empereurs des Romains et des hommes politiques. Auguste, Tibère, Caligula, Claude avaient gouverné avec des pensées ou des préjugés romains. Néron était un Grec, et un Grec dégénéré, qui n'avait conservé de romain que la cruauté. Parmi les jeux, il préférait le cirque ; parmi les arts, le chant, la danse. De la philosophie de Sénèque il n'avait tiré d'autre profit que le mépris de tous les préjugés romains. Ses prédécesseurs aussi étaient en pratique autant d'épicuriens ; mais lui était un épicurien grec. C'était le règne d'Épicure qu'il venait réaliser, en vrai disciple de la Grèce, mais avec une cruauté toute romaine pour défendre ses plaisirs.

Pour Rome et pour la Grèce, les jeux publics étaient les plaisirs par excellence. Seul maître maintenant, Néron donna des jeux avec une prodigalité inouïe : d'abord les *Juvenalia*, en l'honneur de la jeunesse, qu'il quittait ; puis les jeux néroniens, tous les cinq ans (*Neronia*) ; enfin les très-grands jeux (*ludi maximi*). Il les célébra tous avec une magnificence extraordinaire, les accompagnant de repas publics et de distributions de bijoux au peuple. Ce qu'il eut le plus à cœur d'y introduire cependant, ce furent les luttes gymnastiques, les courses de char, et surtout les joutes de danses et de chants. Mais un plaisir plus grand que celui de voir lutter, c'est de lutter soi-même ; une joie plus grande que celle d'applaudir, c'est celle d'être applaudi. En dépit du vieux préjugé romain, qui accueillit d'abord cette innovation avec quelque murmure, Néron se donna enfin à tout le peuple en spectacle. Sous les yeux des sénateurs et de cent mille Romains, il conduisit un char dans le grand cirque. Il disputa le prix de l'éloquence et celui du chant, qu'il obtint, tandis que cinq mille *augustans* dressés à cet effet entretenaient tous les degrés de l'enthousiasme en imitant d'abord le bourdonnement des abeilles, puis le crépitement de la grêle sur les toits, enfin l'éclat sonore des castagnettes<sup>3</sup>. Le vainqueur ne se contenta pas de la gloire pour lui-même. Il triomphait surtout quand il décidait un Romain, un chevalier, un sénateur, non pas seulement à descendre dans l'arène, mais à monter comme un Grec sur les planches. Les Romains du temps du premier Caton avaient chassé de Rome les histrions, ces premiers professeurs de l'épicurisme grec en Italie. Le chef de l'État était maintenant un histrion ; il régnait au nom de son maître Épicure ; il était le coryphée de son vaste troupeau. Bon gré mal gré, il

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, 13. — Dion, LXI, 16. — Suet., *Nér.*, 3.

<sup>2</sup> Suet., *Nér.*, 51.

<sup>3</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, 21, 22. — Dion, LXI, 21. — Suet., *Nér.*, 15.

faudra que tout Rome s'y enrôle ; la monarchie d'Épicure est une monarchie absolue ; son maître est un despote.

Burrhus, Sénèque, le sénat commencèrent à s'effrayer. Voilà donc où avaient abouti les espérances du stoïcisme et de l'aristocratie. Néron étalait ses passions au grand jour, sur les places publiques et dans les carrefours de Rome, forçant les grands et les nobles matrones à en prendre leur part. Il aimait ceux qui jetaient les millions dans les fêtes. Tigellinus, riche affranchi, lui prépara un banquet sur une île mouvante, au milieu de l'étang d'Agrippa<sup>1</sup>, tandis que sur le rivage, dans des tavernes dressées à cette effet, de nobles romaines faisaient signe aux convives flottants d'aborder chez elles. Ce prodigue, dont l'ambition espérait bien exploiter tant d'extravagances, devint son favori. Néron lui-même eut bientôt un train, des serviteurs, des équipages qui sentaient le luxe de mauvaise compagnie. Il prodiguait For à pleines mains à des créatures indignes et pour des inutilités fastueuses. Ses esclaves étaient des millionnaires, comme Épaphrodite, à qui son ancien maître venait faire la cour. Dans son cortège tout théâtral, ses mules étaient ferrées d'argent et les muletiers couverts de colliers et de bracelets. Qui pourrait désormais arrêter, réfréner les folies, les caprices de Néron ? Les inquiétudes de Sénèque et de Burrhus ne furent que trop tôt justifiées.

Néron n'avait pas renoncé à épouser Poppée. Après avoir laissé s'effacer le souvenir de la mort de sa mère, il revint à ses premiers projets. Burrhus et Sénèque seuls s'y opposaient encore. Burrhus, à ce sujet, était intraitable. Quand Néron lui parlait de divorce : *Rendez alors, à Octavie, disait-il, l'empire qu'elle vous a apporté en dot.* Burrhus mourut. Dion Cassius et Suétone affirment que ce fut du poison. La préfecture du prétoire fut partagée entre Tigellinus, cet insolent épicurien, sûr de l'amitié de son maître, et Fennius Rufus, tiède stoïcien que e faiblesse annihilait d'avance. Il ne restait plus que Sénèque pour arrêter Néron. Tigellinus, Poppée, savaient comment perdre le précepteur. Ils accusèrent le rhéteur d'être plus riche que l'empereur, de se piquer de plus d'éloquence que lui. Sénèque alla au-devant de la mauvaise fortune ; il voulut rendre à Néron ces honneurs, ces richesses qu'il tenait de sa faveur, et qui n'étaient point faits pour lui. Mal rassuré par les protestations, par les tendresses de son élève, il laissa au moins le champ libre dans la cour à ses ennemis vainqueurs ; et, sous prétexte de maladie ou d'occupations philosophiques, il s'enferma avec sa jeune épouse, Pauline, et se condamna à la retraite. Octavie, restée sans défense, fut accusée sans preuves. Exilée, elle trouva d'abord un appui dans la faveur du peuple, qui prit fait et cause pour une femme si malheureuse. Rappelée, elle se crut un instant vengée en voyant le peuple enhardi pénétrer dans le palais et jeter à bas les statues de Poppée. Mais cette faveur fut sa perte. La courtisane persuada à Néron que le peuple révolté en voulait à sa personne. L'empereur fit chasser à coups de fouet, hors de son palais, la populace. Nouvel instrument de règne, Anicétus s'accusa d'avoir été séduit par Octavie. Exilée définitivement, celle-ci reçut l'ordre de s'ouvrir les veines. Néron donna ce trône, qui lui avait conté déjà le sang d'une mère et d'une épouse, à l'heureuse Poppée<sup>2</sup>. Entre Tigellinus et Poppée, l'épicurisme régna sans partage.

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XV, 37. — Suet., *Nér.*, 27-39. — Dion, LXII, 15. — Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 6.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, XIV, 53-56, 60-63.

Le règne de Néron, terrible, il faut le dire, pour sa famille, dans le palais, avait été jusque-là clément pour le reste de l'empire. Pourvu qu'il fût applaudi, Néron supportait même la critique. La première fois qu'on dirigea contre le satirique Antistius une accusation de lèse-majesté, Néron fut de l'avis de Thraséas, qui invoqua l'indulgence impériale. Ces crimes du palais étaient d'ailleurs plutôt soupçonnés que connus par la multitude. Le peuple de Rome, mêlé de toute race et sans esprit public, inquiet seulement de ces coups de foudre qui passaient au-dessus de sa tête, se trouvait heureux. L'empire, assez bien gouverné, florissait. Le sénat maintenait les lois. Les lettres elles-mêmes, muettes sous Tibère et sous Caligula, renaissaient sous le successeur de Claude. Au pouvoir ou dans la retraite, malgré les inconséquences de sa conduite, qu'il devait d'ailleurs payer si cher, Sénèque tirait de toutes les philosophies précédentes une morale élevée, étendue, humaine, dont la subtilité poussée parfois jusqu'au sophisme décelait seule l'impuissance. Les vers redondants de la *Pharsale* de Lucain entretenaient, par les derniers retentissements de l'ère républicaine, l'illusion du sénat, encore satisfait de l'ombre de pouvoir qu'on lui laissait. Perse pouvait risquer ses regrets, exhaler ses sentiments étouffés dans des satires d'une obscurité discrète, réservées aux applaudissements d'un petit cercle d'amis. Strabon et Pline l'Ancien, génies encyclopédiques, faisaient l'inventaire des richesses ethnographiques et naturelles de l'empire. La gloire militaire même ne manquait pas à Néron. Le plus honnête des généraux, Corbulon, soumettait l'Arménie, après avoir pris sa capitale Artaxate, et envoyait le fier Tiridate à Rome rendre hommage à l'empereur. Pourquoi Néron, jeune, riche, heureux, aimé presque, n'aurait-il point convié le monde entier aux plaisirs qu'il aimait ? Le jeune empereur, ivre de jeux et de spectacles, ne vit dans la venue de Tiridate qu'une occasion de donner de nouvelles fêtes et de déployer ses talents. Il ne se contenta pas de recevoir Tiridate au forum en présence du sénat et du peuple, et de lui ceindre le diadème à la place de la tiare, il le conduisit au théâtre de Pompée, qu'on couvrit d'un immense velarium, où, sur un fond de soie et d'or, sa propre image était représentée avec la lyre et tous les attributs d'Apollon. L'empereur lui-même, pour compléter le spectacle, parut sur la scène ; le préfet de Rome lui tendit sa lyre. Néron chanta, joua devant ce rude guerrier des montagnes de l'Arménie, qui avait cloué son épée à son fourreau pour ne la point rendre à ce singulier maître du monde.

Dans l'aristocratie romaine, il est vrai, certains personnages semblaient protester contre ce triomphe de l'épicurisme : c'étaient ceux qui avaient embrassé, par opposition à la secte dominante, les doctrines sévères du Portique. Mais ils n'étaient point dangereux. Leurs maîtres n'avaient point l'ambition de former un parti politique. Ils s'efforçaient, au contraire, de détourner leurs disciples de prendre part aux affaires publiques, dans lesquelles, disaient-ils, leur dignité et leur vertu n'avaient qu'à perdre. Le despotisme, selon eux, ne devait pas être considéré comme un plus grand mal que la douleur. Le châtimement des tyrans était dans le délaissement même de la vertu.

*Virtutem videant, intabescant que relictæ.*

Les stoïciens s'effaçaient donc sous Néron<sup>1</sup>. Cornutus obtint de son disciple, le poète Perse, de sacrifier quelques vers trop hardis de ses satires contre Néron. Musonius Rufus détourna Rubellius Plantus, un des premiers patriciens, exilé par

---

<sup>1</sup> Sénèque disait des stoïciens, *Ep.* 73 : *Errare nihî videntur qui existimant philosophiæ fideliter deditos, contumaces esse et refractarios et contemptores magistratuum.*

Néron et bientôt menacé par lui de mort, d'opposer la révolte et la résistance à la tyrannie ; celui-ci, qui avait de grandes richesses, beaucoup de partisans et un nom connu des armées d'Asie, se fit ouvrir les veines au premier ordre. Ainsi avait agi même l'épicurien Sylla, exilé déjà à Marseille à cause de son illustre nom, et des souvenirs qu'il avait laissés dans les armées de la Gaule. Les sénateurs honnêtes que Néron épargnait encore se trouvaient heureux d'arracher à ce gouvernement quelques bonnes lois. Un gouverneur de Crète s'était vanté de se faire voter des actions de grâces par sa province, malgré sa mauvaise administration. Thraséas voulait mettre fin à ce scandale par une loi ; il en laissa l'honneur à Néron. Satisfait à si bon compte, le sénat votait même à Poppée les honneurs conférés autrefois à Livie, et décrétait l'apothéose pour sa fille, qui n'avait vécu que quelques mois.

Un incident fortuit, ou peut-être une fantaisie de Néron, vint interrompre tout à coup l'étonnant accord qui régnait entre le maître et les sujets, et l'incroyable sécurité de ce règne.

Une nuit, la dixième année du règne de Néron, le feu prit à une extrémité du cirque et gagna de là le Cœlius et le Palatin, dévorant les maisons particulières et les monuments publics, sans qu'on pût s'en rendre maître. Des hommes armés de torches l'alimentaient au lieu de l'éteindre, disant qu'ils avaient des ordres<sup>1</sup>. Néron, alors absent de Rome, n'y rentra qu'après trois jours de désastre, lorsque l'incendie eut atteint son palais des Esquilies. Au sixième jour, l'incendie, qu'on commençait déjà à calmer, reprit avec une nouvelle fureur dans une maison qui appartenait au préfet du prétoire Tigellinus. Sur les quatorze quartiers de Rome, trois étaient entièrement détruits, quatre fortement endommagés. Le feu avait fait au milieu de Rome une immense trouée, une place nette d'une lieue de circuit dans la plaine et sur deux collines. Pour la première fois le mécontentement, devenu général, éclata contre Néron. On l'accusa d'avoir, les uns disaient sur son théâtre, les autres, du haut de la tour de Mécène, chanté au plus fort de ce désastre, en s'accompagnant de sa lyre, la ruine de Troie. Le patriotisme s'attache encore aux monuments quand il a délaissé les vieilles institutions. On regrettait le temple de Vesta, celui de Jupiter Stator, auquel on croyait la fortune de Rome attachée, et tant de drapeaux arrachés aux nations vaincues et conservés dans les vieux sanctuaires de la république. Pour tenter de détourner ou de conjurer le mécontentement, Néron se hâta de recourir aux vieilles superstitions, aux lectisternes, aux purifications, aux processionnelles théories des dames romaines. Pour la première fois il trouva le peuple récalcitrant. L'empereur alors, soit pour l'effrayer, soit pour le satisfaire, avisa comme conspirateurs dans la capitale, au milieu de la lie des Grecs, des Juifs et des Romains, ceux qui déclaraient reconnaître ou attendre un nouveau règne, en leur qualité de chrétiens ; nom, dit singulièrement Tacite, d'une nouvelle et malfaisante superstition que Rome avait reçue dans son sein avec les impuretés de toutes les nations. L'apôtre des gentils, Paul, jugé par Gallion, frère de Sénèque, renvoyé à Rome par-devant César, prisonnier depuis deux ans dans cette ville sous la garde d'un soldat, plaidait sa cause et prêchait à ce moment l'évangile dans le palais impérial. Il y avait déjà dans la capitale nombre de Juifs et de chrétiens, qui les uns attendaient le Messie, les autres le déclaraient venu. On les tint pour dangereux. On les accusa d'avoir mis le feu à Rome. Plusieurs furent livrés aux bêtes ; d'autres, enduits de poix et de résine, éclairèrent, torches vivantes, les fêtes de nuit dans les jardins de Néron. Le but cependant

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XV, 38.

fut manqué, et Tacite lui-même, qui croyait à ce qu'il appelle [la haine du genre humain](#) de la part de ces malheureux, avoue encore assez singulièrement qu'ils excitèrent la compassion, parce qu'ils furent sacrifiés au bon plaisir d'un homme plutôt qu'à l'utilité publique<sup>1</sup>.

Néron n'eut plus d'autre ressource, pour détourner la colère populaire, que de hâter la reconstruction de Rome et de la refaire plus belle qu'il ne l'avait trouvée. Il y traça en effet des rues plus larges, plus aérées, prodiguant les avantages et les privilèges aux propriétaires pour les stimuler à bâtir. Il décora ces voies nouvelles de portiques élevés à grands frais, et distribua plus régulièrement les eaux dans les différents quartiers. Le peuple admira ; 'mais il ne manqua pas de remarquer que Néron se faisait la plus belle part dans cette réédification de Rome, en élevant cette fameuse maison dorée, dont Tacite et Suétone nous dépeignent les merveilles. On exagéra encore les grandeurs, la richesse de ce vestibule où se dressait une statue du maître haute de cent vingt pieds. On se raconta ces salles à manger où un mécanisme ingénieux répandait sur les convives des parfums et des fleurs ; ces longs portiques à colonnes qui couvraient des plaines entières ; ces parcs où l'on avait ménagé des bois, des clairières, des lacs, des vues que relevait la présence d'animaux de toute espèce, véritable jardin des plantes et jardin zoologique au milieu de l'ancienne Rome. Admis à voir ces merveilles, le peuple n'oublia pas ce qu'elles avaient coûté ; trente mille condamnés y avaient travaillé. Les temples de Rome, de l'Italie, avaient été mis à contribution pour en fournir les matériaux et les ornements. Des provinces entières avaient été imposées extraordinairement, quelques-unes dépouillées de leurs chefs-d'œuvre. Les plus riches familles et les plus opulentes cités avaient été taxées, s'étaient saignées pour loger l'empereur. Rome tout entière, disait-on, était devenue la maison d'un seul homme<sup>2</sup>, et le monde avait été pillé pour l'embellir.

Le mécontentement était général, comme après la première année de Caligula. Générale fut la conspiration ourdie pour renverser ce monstre qu'on avait supporté dix ans sans se plaindre. Il n'y avait plus de désaccord entre épicuriens et stoïciens. Tous condamnaient Néron, les premiers parce qu'il compromettait l'empire, les seconds parce qu'il avait enfin poussé à bout leur patience. La conspiration fut seulement composée d'éléments trop divers pour pouvoir réussir. Calpurnius Pison, de la plus illustre famille après celle des Césars, fut le principal personnage du complot. Les sénateurs Scœvinus et Afranius, Senecion, ancien compagnon de jeunesse de l'empereur, voulaient le pousser à la place de Néron. Descendant de Cn. Pison mort sous Tibère, doué d'un extérieur avantageux, riche et éloquent, couvrant ses vices d'un élégant vernis, et souvent protégeant les accusés de sa parole, cet épicurien promettait d'apporter plus de décence et de mansuétude dans le règne du plaisir. A côté de ces principaux personnages se trouvaient quelques stoïciens, non des plus purs ni des plus rigides du parti, entre autres le consul Lateranus, plus patriote que philosophe, Lucain, irritable comme un poète, et le préfet du prétoire, Fennius Rufus, honteux d'être effacé par son collègue. Ils faisaient partie du complot, mais peut-être avec d'autres desseins.

La conspiration comprit un trop grand nombre de membres et traîna en longueur. Pendant qu'on délibérait sur le jour et le lieu de la mort de Néron, le

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XV, 44. — Mosheim, *De rebus Christ. ante Const.*, 1, § 84.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, XV, 53. — Suet., *Nér.*, 39.

zèle d'une femme qui voulut gagner le chef de la flotte stationnée à Baies faillit d'abord tout perdre. Mise à la torture, celle-ci racheta son imprudence par un courage viril. Pison retarda encore les choses en refusant de prêter une des maisons de campagnes dans laquelle il recevait quelquefois l'empereur, à l'exécution du complot. Il prétextait les saintes lois de l'hospitalité ; en réalité il craignait, en agissant loin de Rome, que les stoïciens et Cassius, maîtres du terrain, ne poussassent à l'empire un Silanus formé sous leur discipline. L'exécution fut fixée enfin aux fêtes de Cérès ; Lateranus, profitant de la première sortie de Néron, devait le renverser en se précipitant à ses genoux, Scœvinus porterait le premier coup. Mais un affranchi de Scœvinus, témoin la veille des préparatifs de son maître, devina et dénonça tout.

Mis à la question, Scœvinus nia d'abord ; mais d'autres conspirateurs, qu'on avait vus hanter sa maison, parlèrent et nommèrent leurs complices. On vit bientôt les soldats de Néron, fouillant les maisons de Rome et des environs, amener les conjurés par troupes au palais impérial. Ceux qui étaient attachés à la personne de Néron ou qui n'étaient pas encore découverts, entre autres Fennius, se montrèrent les plus ardents à la poursuite. Il y eut un moment où la vie de Néron fut suspendue entre les conspirateurs et les traîtres. Si Calpurnius Pison, avec un peu d'audace, s'était jeté à la tête de quelques centurions au milieu du forum, en faisant un appel aux souvenirs, au courage des citoyens, il eût peut-être tout sauvé. Mais l'épicurien avait le cœur tendre et le caractère amolli. Il craignit pour sa femme et ses enfants ; il courut au-devant de la mort et demanda grâce pour les siens. La mort frappa dès lors partout sur les conjurés, qui se livrèrent les uns après les autres. Lateranus mourut avec la constance de sa secte ; Scœvinus, Afranius, mollement ; Fennius, les tribuns et les centurions, l'injure à la bouche, et Lucain en poète, répétant les vers qu'il avait mis dans la bouche d'un soldat qui voit sa vie s'écouler par ses blessures. La ville se remplit de funérailles et le Capitole de victimes<sup>1</sup>.

Interrompue d'une façon aussi sanglante, la royauté d'Épicure ne put reprendre ses droits. Vainement Néron, aux jeux quinquennaux, monta sur le théâtre, précédé du préfet qui portait sa harpe et du consul qui annonçait ses rôles ; vainement, entouré de ses amis, soutenu de ses soldats, prodigua-t-il ses talents dans la tragédie, le mime et le chant. La sueur au front, il ne ramassa plus que quelques maigres couronnes d'une main tremblante. Le peuple le renvoya tout bas au rôle d'*Oreste, assassin de sa mère, d'Œdipe aveugle et d'Hercule furieux*. Les soldats étaient obligés de surveiller d'un œil jaloux l'activité et l'à-propos des *augustans* ; ils se prenaient de querelle avec les tièdes, menaçaient de mort les dormeurs comme Vespasien, et retenaient difficilement les citoyens qui s'échappaient par-dessus les murailles au risque de s'estropier. Néron un jour rentra chez lui mécontent ; il rencontra Poppée qui, sur le point d'être mère encore, trouva qu'il revenait bien tard : d'un coup brutal il provoqua un avortement qui détermina sa mort et son apothéose<sup>2</sup>. Mécontent de tous et de lui-même, Néron, tout à la crainte et à la vengeance, frappa alors indistinctement, par caprice autant que par politique ou par avarice. Les délateurs, voyant le moment venu, se déchaînèrent. Un hypocrite de stoïcisme, Celer, au grand scandale de la secte, donna le signal en dénonçant son propre élève. Mais le plus souvent un ordre de Néron à la victime, un message au sénat suffirent. On ne se donna pas même la peine de trouver des chefs d'accusation

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XV, 56-66.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, XVI, 4-5.

plausibles. Nul, disait Néron, n'avait su avant lui ce que pouvait un empereur. Cassius dut sa mort aux images de ses ancêtres conservées dans sa maison ; le dernier des Silanus au triste avantage d'avoir été oublié jusque-là. Ceux-là étaient des stoïciens. Le digne peintre des mœurs de ce temps, qui mettait les recherches de l'érudition dans le faste, et introduisait dans la corruption les grâces cyniques, l'ordonnateur des fêtes de la cour, Pétrone, arbitre du bon goût dans l'orgie, finit par effrayer le maître lui-même de la supériorité de son génie dans la science du règne. Quand il reçut l'ordre de mourir, il se fit ouvrir, puis fermer et rouvrir les veines ; il alterna le sommeil et la veille pour finir doucement, et dicta au dernier moment la satire de son meurtrier, se réservant, en fidèle disciple d'Épicure, la vengeance pour dernier plaisir. En lisant Tacite<sup>1</sup>, on quitte, on reprend, on rejette ce livre de mort ; et pour ne point regarder cette époque comme la plus lâche de toutes, sous une si plate et si horrible tyrannie, on a besoin de contempler les trépas de Sénèque et de Thraséas.

Le vieux rhéteur commençait, depuis quelque temps déjà, à ne plus envisager l'inconstance de la fortune comme un thème de déclamation, mais comme une réalité. Dans son palais doré ou à l'ombre de ses jardins, il s'exerçait à la pauvreté. Il agitait, retournait alors avec plus d'inquiétude réelle que de subtilité, la question du suicide et de la mort. Quand il reçut son arrêt de la main de son ancien disciple, il fortifia par ses discours ses amis présents, sa jeune femme Pauline, fort attachée à cet éloquent vieillard qui rachetait maintenant par l'ascétisme de ses derniers jours et la pénétrante élévation de ses dernières pensées les fautes de sa jeunesse et la subtilité de sa première rhétorique. Il eut la fin qu'il avait désiré : sans courir au-devant de la mort, sans la craindre, sans se la donner lui-même, il fit librement le sacrifice de sa vie à la dignité de ses principes. On regrette seulement de le voir, rhéteur jusqu'au dernier moment, permettre que Pauline se fasse ouvrir les veines, et dicter entre ses derniers soupirs une dernière déclamation. La fin de Thraséas est plus simple et plus grande. Accusé de conspirer parce qu'il s'abstenait de paraître au sénat, au théâtre, et de jeter des ferments de guerre civile parce qu'il provoquait la jeunesse romaine à l'imitation par la dignité de son attitude et l'austérité de sa conduite, il pouvait éprouver une dernière fois au sénat la puissance de son honnêteté, faire reculer ses adversaires devant ses vertus. Ses amis l'y poussaient. Il craignit de commettre aux injures des pervers la dignité de sa personne, et d'exposer dans une dernière lutte la noble patience du sage. Il arrêta un jeune tribun qui voulait évoquer la puissance affaiblie du veto républicain contre le décret d'accusation. Dans une époque comme celle-ci, lui dit Thraséas, il faut se donner le temps de choisir son parti. Aria, sa femme, demanda à mourir avec lui ; c'était la digne fille de cette Aria qui avait appris à Petus à mourir. Thraséas ne le voulut point. Quand il sentit enfin sa belle âme prête à s'échapper, il se tourna avec sérénité vers son philosophe, Démétrius, l'ami de la dernière heure, et écouta ses suprêmes consolations<sup>2</sup>.

Après ces funérailles, Néron sentit tout trembler sous lui. Le sénat décimé menaçait. Le peuple était froid et railleur. Les provinces, au fond desquelles arrivait enfin la renommée de ce règne, s'agitaient. Néron y avait à la fin remplacé les sénateurs par des chevaliers ou des affranchis, créatures à lui. Ceux qui avaient conservé leurs commandements concevaient des craintes qui pouvaient les pousser à la révolte. Corbulon, en Orient, jouissait surtout d'une

---

<sup>1</sup> Tacite, *Ann.*, XVI, 7-13. — Suet., *Nér.*, 37 et sqq.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, XVI, 21-28.

considération et d'un pouvoir qui devenaient menaçants. Adonné à toutes les superstitions pourvu qu'elles ne fussent point romaines, Néron commença à invoquer tous les dieux, à interroger tous les rites pour savoir l'avenir. Mais, despote capricieux avec les dieux comme avec les hommes, il changeait chaque jour de superstition et insultait, conspuait le lendemain l'objet de son culte de la veille. Il prétendait commander au ciel comme à la terre<sup>1</sup>. Enfin il ne se trouva plus à l'aise à Rome et voulut se montrer aux provinces.

La Grèce, pays d'artistes, fut jugée la première digne de la posséder. Il y arriva avec son équipage théâtral, et s'y montra, comme à Rome, plutôt en histrion qu'en empereur. Il fallut que le temps se plîât au désir qu'il avait de montrer ses talents dans tous les jeux et sur tous les glorieux théâtres de la Grèce : jeux olympiques et isthmiques furent célébrés dans la même année. Néron y fit descendre un vieil athlète dans l'arène pour le vaincre ; il remporta le prix de la course des chars quoiqu'il fût tombé au milieu de la carrière, et celui du chant, après qu'un de ses rivaux, plus vaniteux que flatteur, eût été massacré derrière le théâtre. Satisfait, Néron, comme autrefois Flamininus, proclama la liberté de la Grèce. Mais ces jeux couvraient encore cette fois la redoutable politique du maure. Néron manda en Grèce Corbulon, qui reçut à son arrivée son arrêt de mort. *Je l'ai mérité*, se contenta de dire le conquérant de l'Arménie. Deux commandants de la Germanie reçurent le même ordre et eurent le même sort. Ces coups terribles ne firent qu'ajouter les malignités grecques aux romaines. On répéta que l'empereur n'osait aller à Sparte de peur de tomber sous la loi de Lycurgue, ni à Éleusis, de crainte des furies vengeresses qui y avaient un temple. Néron punit la Grèce en pillant ses villes et ses temples, entre autres celui de Delphes, qui lui prédit une fin prochaine. Le voyage impérial s'arrêta là. De mauvaises nouvelles arrivaient de Gaule et d'Espagne. L'affranchi Helius, qui gouvernait Rome, rappela son maître<sup>2</sup>.

De retour en Italie, Néron voulut encore payer d'audace. Il prétendit à un triomphe pour cette glorieuse expédition. Le char qui avait autrefois servi à Auguste ramena le vainqueur des histrions et des coureurs de la Grèce, la couronne olympique sur la tête et le laurier pythique à la main. Une arcade du grand cirque fut abattue pour lui livrer passage. Il alla déposer ses couronnes au nombre, dit Dion, de quatre-vingts, au pied d'un obélisque dressé dans ses jardins, et fut accompagné jusqu'à sa demeure par les cris de *César-Apollon et de César-Hercule, seul olympique, pythique, divin et auguste de toute éternité !* Ce fut son dernier triomphe<sup>3</sup>.

Le régime avait donné tout ce qu'il contenait ; un soulèvement éclata partout à la fois dans les provinces. Forcé de renoncer à l'empire et à la vie, Néron ne sut point accepter la mort qu'il avait prodiguée. Il railla d'abord ses adversaires, continuant de surveiller la confection des orgues hydrauliques qu'il espérait bientôt faire jouer devant le peuple si on voulait le lui permettre. Quand les nouvelles devinrent plus alarmantes, il tomba à la renverse ; puis, il revint à lui et menaça de faire massacrer tout le sénat. Tantôt il se résignait, tantôt il voulait combattre. Il chercha des secours dans cette ville qu'il avait enivrée de plaisirs. Les riches ne lui fournirent pas un denier, le peuple pas un homme, les prétoriens pas un soldat. Le chef des gardes du palais, sollicité par Néron de

---

<sup>1</sup> Suet., *Nér.*, 34. Pline, *Hist. nat.*, XXX, 5. *Imperare dis concupivit.*

<sup>2</sup> Dion, LXIII, 12 et sqq.

<sup>3</sup> Suet., *Nér.*, 25.

partir avec lui et les siens pour l'Égypte, abandonna la demeure impériale après avoir emporté jusqu'aux meubles et aux couvertures. Obligé de partir, Néron demanda un gladiateur pour le défendre ou lui donner la mort ; il ne trouva que l'affranchi Phaon. Monté sur un mauvais cheval, nu-pieds, couvert d'un vieux manteau, il s'échappa de Rome, tremblant à toute rencontre, et abandonna bientôt la grande route pour se jeter à travers champs et marais, et gagner la maison de Phaon. Là, sur un grabat, il eut soif et ne trouva qu'un peu d'eau bourbeuse : *Voilà donc*, dit l'épicurien, *les rafraîchissements de Néron*. L'arrêt de proscription du sénat l'atteignit dans cette retraite. Il ne sut se décider, demanda un poignard, le regarda, l'aiguisa, se plaignit, assure-t-on : *Quel artiste le monde va perdre !* Puis il s'excita au courage par quelques vers grecs, comme si c'était encore une comédie : *Mais, c'est honteux*, dit-il ; *allons, courage !* Enfin les pas des chevaux se firent entendre ; Néron mit le poignard dans la main de son secrétaire Épaphrodite, ferma les yeux et se précipita. Sa mère, du moins, et son précepteur lui avaient appris à bien mourir. Mauvais fils, ingrat écolier, médiocre acteur, détestable souverain, il ne sut profiter d'aucune leçon et ne put même couvrir l'horreur de sa vie de la décence d'une belle mort<sup>1</sup>.

Les belles morts, c'est tout ce qui console dans cette basse et horrible époque. Nobles patriciens mouraient en faisant une dernière libation à Jupiter libérateur, *Jovi liberatori* ; hommes du peuple, quelques-uns du moins, en offrant leur vie en holocauste à un dieu rédempteur, *Deo redemptori*. Les uns et les autres ne recevaient des deux seules doctrines encore dignes de ce nom que la leçon de bien mourir. Là était, en effet, la seule espérance morale.

---

<sup>1</sup> Suet., *Nér.*, 47-49. — Dion, LXIII, 20-23.

## VI. — GALBA, OTHON, VITELLIUS. - (68-69 après J.-C.).

### La démagogie militaire.

L'impératrice Livie, à ce que nous raconte Suétone, avait fait planter dans ses jardins un laurier, pour que chaque César vint y cueillir la branche qui devait servir à son triomphe, et le rejeton qu'il plantait à son tour. Le laurier de chaque César mourut en même temps que celui qui l'avait planté. A la mort de Néron tout le plant de lauriers avait disparu. La famille césarienne s'était détruite de ses propres mains ; chaque empereur avait comme pris à tâche d'en couper à la racine les nouveaux rejetons. Sur quarante-deux princes que la famille césarienne avait comptés par la naissance ou par l'adoption, trente-deux avaient fini de mort violente. L'œuvre d'Auguste était exposée maintenant à traverser la crise la plus délicate et la plus dangereuse, celle de la transmission de l'autorité à une autre famille, à une autre dynastie.

Il n'y avait dans l'empire aucune institution politique destinée, le cas échéant, à conduire régulièrement cette révolution. L'adoption, coutume civile, devenue par le fait une institution politique, avait seule deux fois assuré la transmission du pouvoir. Après la mort violente de Néron, il n'en pouvait être question. Les empereurs n'avaient point su faire du sénat républicain une véritable institution monarchique ; les provinces, à défaut du peuple romain, destituées de tout droit, n'avaient aucun titre à disposer du pouvoir. Les armées seules, qui avaient créé l'empire, qui l'avaient maintenu, en avaient une fois disposé depuis Auguste. La race des Césars éteinte, seules elles pouvaient le transmettre à d'autres mains. Mais l'exercice de ce droit entre les différentes armées elles-mêmes devait être un sujet de contestations.

L'empire romain entretenait beaucoup d'armées et à des distances considérables les unes des autres<sup>1</sup> : armée prétorienne à Rome, armée du Rhin, armée du Danube, armée de l'Euphrate, armée d'Afrique campée au pied de l'Atlas ; et toutes étaient composées d'éléments fort hétérogènes. L'armée prétorienne, recrutée en Italie, préposée plus particulièrement à la garde de la personne impériale et de la capitale, semblait avoir saisi déjà le privilège de faire les empereurs. Mais quels titres réels y avait cette armée, déjà très-favorisée, qui ne faisait de service qu'à la porte du palais impérial ou de l'amphithéâtre ? Les légions recrutées dans les provinces ne répandaient-elles pas leur sang à la frontière pour la défense de tous ? On le sait, il existe toujours entre les différents corps d'une même armée ou entre les différentes armées d'un même empire une émulation naturelle. Elle tourne ordinairement au profit de la discipline et de la valeur militaires ; l'honneur du drapeau fait la force morale du soldat. Ajoutez cependant, à cette noble cause d'émulation entre les armées, un droit ou plutôt un privilège politique, comme celui d'élire le maître, et vous greffez sur un sentiment honorable le germe le plus funeste qui puisse menacer une monarchie. L'empire étant, en effet, mis au concours, les généraux caressent le soldat et se font les esclaves de ceux qu'ils doivent commander ; le soldat, en retour du trône dont il dispose, exige ou une solde exagérée ou des compensations qui ne s'accordent point avec les rudes exigences de son métier,

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, I, 9. *Longes spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continendam fidem.*

c'est-à-dire la licence. Généraux et soldats se corrompent les uns les autres, et les armées luttent de corruption. Quand le moment est venu, c'est la guerre qui éclate entre elles. Selon les chances -du combat, tantôt victorieuses, tantôt vaincues, elles poussent alors à l'empire leurs généraux, qui se succèdent rapidement comme un clou pousse l'autre ; et l'on voit, comme l'a dit énergiquement Plutarque, qui eut de pareils exemples sous les yeux, non plus des rois ou des empereurs, mais des tyrans de comédie, chacun à leur tour, jouer leur rôle sur de sanglants tréteaux. Telle fut pendant deux années l'histoire de l'empire après Néron.

## GALBA.

Le premier des généraux romains qui fournit cette carrière fut Galba, général alors en Espagne. C'était un Romain de noble race et d'un caractère honnête, arrivé à l'âge de soixante-treize ans, à travers quatre règnes désastreux et malgré d'honorables services. Partout, à la tête des provinces ou des armées, il s'était distingué par une sévérité qui s'en prenait moins aux soldats des légions, ou aux sujets de l'empire, qu'aux officiers corrupteurs ou aux magistrats concussionnaires. Depuis quelque temps seulement sa vieillesse n'opposait plus la même vigueur aux oppressions d'en haut, ou aux connivences d'en bas. Au moins ne prêtait-il les mains ni aux unes ni aux autres. Cette ancienne réputation d'honnêteté tourna vers lui les regards de quelques provinces, lorsqu'elles furent lasses enfin, avant Rome, des folies et des extorsions de Néron.

Ce fut un Gaulois, nommé Vindex, procureur de la Gaule, qui souleva son pays contre l'empereur. Ne pouvant travailler pour lui-même, il voulut pousser à l'empire le plus intègre des généraux qu'il eût sous la main. Galba était arrivé à un âge où il est permis d'hésiter. La révolte de la Gaule gagna l'Espagne. Il fallut se décider. Galba monté sur son tribunal de gouverneur se mit à la disposition du *sénat et du peuple romain*. Mais le général des légions de Germanie, Virginius, entraîné par ses soldats, qui jalousaient les Gaulois, vainquit Vindex, le força à se tuer à Besançon, et refusa pour lui-même l'empire que ses soldats lui offraient pour prix de sa victoire. Averti par le double exemple de cette défaite et de cette fidélité, Galba allait se donner la mort peut-être, quand arriva la chute de Néron. A cette nouvelle il se composa un conseil des plus honorables provinciaux d'Espagne, leva son camp, traversa la Gaule, et se dirigea sur l'Italie<sup>1</sup>.

Le premier empereur créé par les légions hors de Rome n'eut pas plutôt atteint les Alpes que toutes les difficultés de la situation apparurent ; *le fatal secret était dévoilé*<sup>2</sup>. Le préfet du prétoire Nymphidius, qui avait déterminé les prétoriens à abandonner Néron, les travaillait maintenant pour lui-même. Capiton se faisait élire empereur par les légions du Bas-Rhin ; Macer par celles d'Afrique. Galba ayant pour lui la sanction du sénat, qui reconnut son élection, recourut à la politique des Césars. Caligula, Néron s'étaient débarrassés chacun de leur frère. Galba se défit aussi de ses confrères d'armes, de ses collègues. Capiton et Macer furent pris et tués. Nymphidius, chassé du camp par les prétoriens eux-mêmes, fut mis en pièces. Galba arriva à Rome, précédé d'une réputation de rigueur qu'un dernier acte confirma encore à ses portes. Les marins que Néron, avant sa mort, avait arrachés aux galères pour en faire une légion, demandaient

---

<sup>1</sup> Suet., *Galba*, 9-10. — Plut., *Galba*, 1-8. — Dion, LXIII, 25.

<sup>2</sup> Tacite, *Hist.*, I, 1-8. *Evulgato imperii arcano, poste principem alibi quam Romæ fieri.*

tumultueusement à être maintenus dans leur état et privilèges. Repoussés doucement dans leurs prétentions, ils allaient se mutiner ; Galba lâcha sur eux sa cavalerie, qui les massacra. Il prit possession de l'empire sur leurs cadavres<sup>1</sup>

Après le règne de Néron, dont on oublia les crimes plutôt que les fêtes, la venue de ce vieillard chauve et goutteux, économe et rigide, ne tarda point à déplaire à un grand nombre. Les plus nobles sénateurs voyaient à peine en lui un égal. Le peuple ne pouvait plus trouver en sa personne un descendant des dieux. L'illusion dont on avait vécu cessait. Galba annonçait au sénat qu'il ne garderait les gouverneurs en place que deux ans. Il faisait rendre gorge aux histrions, serviteurs, flatteurs, esclaves de Néron, et poursuivait le recouvrement des biens de l'État jusqu'entre les mains de ceux qui possédaient de bonne foi ce bien mal acquis. Au peuple, il donnait peu de jeux ; aux soldats qui réclamaient le *donativum*, prix de l'empire, il répondait qu'il **recrutait ses soldats et ne les achetait point**. Ajoutez que ce vieillard, pour agents de ses bonnes intentions, avait choisi deux hommes avides et dépravés, Vinius et Lacon. Ceux-ci ayant hâte de profiter d'une faveur qui ne durerait guère, épargnaient ceux que Galba voulait punir, punissaient ceux qu'il voulait gracier, et vendaient à beaux deniers comptant les charges qu'il destinait aux plus dignes. Le premier écho du mécontentement éclata à l'extrémité de l'empire, au milieu des légions de Germanie.

L'armée de Germanie, qui avait manqué l'occasion de créer un empereur, venait de prêter serment à Galba, en maugréant, quand on lui envoya à souhait dans Vitellins un candidat tout fait. Dès son arrivée, celui-ci rendit aux légions les tribuns et les centurions qu'elles aimaient, leva les punitions, raya les notes d'infamie, se mit à frayer débonnairement, à plaisanter et à boire avec les chefs et même avec les soldats. Au-dessous de lui étaient deux lieutenants, Cécina et Valens, tous deux capables de risquer un coup. L'armée du haut Rhin, commandée par Valens, fit le premier pas au nouvel an, en prêtant serment au sénat et au peuple romain, comme pour les inviter à faire un autre choix. Cécina acheva le mouvement dans l'armée du bas Rhin. A sa tête, il alla prendre Vitellius à Cologne avec quelques soldats et le proclama César<sup>2</sup>.

Galba, en honnête homme, comprit qu'il fallait en an-peler des armes à la toge, si l'on ne voulait précipiter l'empire dans les derniers malheurs. Empereur des soldats, il voulut arracher aux soldats la disposition de l'empire. Il cherchait depuis longtemps un successeur auquel il pat, de son vivant, assurer le pouvoir. Son choix se fixa enfin sur l'un des personnages les plus honorables du patriciat romain, C. Pison, frère de celui qui était mort sous les coups de Néron. Il le présenta comme son fils adoptif, au camp des prétoriens, au sénat, au peuple. **Il aurait pu choisir son successeur dans sa famille ; il aimait mieux, dit-il, le prendre dans la république ; les hasards de la naissance sont trompeurs ; le choix d'un empereur éclairé par les témoignages de l'estime publique était une plus sûre garantie. Il aurait pu prendre un général, il prenait un citoyen.** L'adoption d'une coutume privée et de famille devenait une institution politique, une loi d'État. Le choix de Pison était de plus un hommage rendu au sénat. Mais on ne pouvait mettre plus nettement en présence la toge et les armes, la loi et les légions. Les prétoriens surtout, qui se voyaient sur le point d'être frustrés par

---

<sup>1</sup> Plut., *Galba*, 14-15.

<sup>2</sup> Tacite, *Hist.*, I, 1-9.

le sénat et par les légions du privilège de disposer de l'empire, étaient résolus à les prévenir à leur tour. Ils trouvèrent aussi Othon sous leur main<sup>1</sup>.

L'ancien mari de Poppée, relégué en Espagne par Néron, était revenu à Rome dans la litière de Galba. Il s'était mis dans les bonnes grâces de Vinius et de Lacon pour arriver à l'empire. Frustré dans ses espérances, comptant sur les prétoriens, mécontents comme lui, il gagna enfin, par son affranchi Onomaste, deux tribuns qui promirent de le faire empereur, et y réussirent en effet.

Quatre jours après l'adoption de Pison, Galba offrait un sacrifice dans le temple de Jupiter. Othon, selon son habitude, était derrière lui. Les entrailles des victimes menaçaient l'empereur d'un danger prochain, domestique. Au signal d'Onomaste, Othon quitta tout à coup l'empereur, traversa le forum et arriva à la borne milliaire. Vingt-trois soldats s'y trouvaient. Ils le saisirent, l'appelèrent César, le jetèrent dans une litière, l'emportèrent au milieu de la populace ébahie et l'introduisirent dans le camp. Là, la statue de Galba est renversée. Othon monte sur le piédestal, harangue, promet le *donativum*, dont Pison n'avait pas parlé, et reçoit le serment des soldats qui étaient près de lui. Il répond de loin par signes aux autres qui l'acclament. Il met enfin la main sur son cœur, le genou en terre, envoie des baisers à ses nouveaux amis, fait l'esclave et devient empereur<sup>2</sup>.

Le sacrifice achevé, Galba délibéra trop longtemps avec Pison, avec ses deux conseillers et quelques sénateurs. Quand Pison harangua les gardes du palais et confia à leur fidélité la majesté de l'empire, la fortune du sénat et du peuple romain, Othon entra déjà dans Rome à la tête des prétoriens. Galba voulut du moins défendre l'empire et mourir en soldat. Assez mal accompagné, il se risqua dans le forum au milieu du peuple indécis, qui poussait çà et là sa litière. On jetait encore des cris de *Galba César !* Mais Othon arriva et dispersa le peuple. Les sénateurs s'enfuirent, puis les gardes du palais. Galba et Pison restèrent presque seuls. Un soldat germain défendit quelque temps, un cep de vigne à la main, son empereur : il tomba. *Frappez*, dit alors Galba aux meurtriers en mettant sa tête hors de la portière, *si c'est pour le bien de l'empire*. Les prétoriens portèrent sa tête, celle de Pison et de quelques autres au milieu des rues de Rome. Le peuple revenu cria bientôt : *César Othon !* Et le sénat au Capitole sanctionna cette élection sanglante qui le frappait de déchéance<sup>3</sup>.

## OTHON.

On ne saurait trop dire lequel d'Othon ou de Vitellius était le plus indigne de l'empire. Tous deux flatteurs, l'un avait cédé sa femme à Néron, l'autre avait déterminé celui-ci à faire entendre sa voix sur le théâtre de Rome. Tous deux étaient perdus de dettes et de débauche, à cette différence près qu'Othon donnait au libertinage ce que Vitellus donnait à la gloutonnerie. Ils s'estimaient l'un l'autre à leur juste valeur. Ils échangèrent d'abord des lettres dans lesquelles ils s'offrirent des millions pour satisfaire leurs passions, puis des manifestes où ils dénoncèrent leurs vices. Enfin ils envoyèrent l'un contre l'autre des assassins qui ne réussirent point<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, I, 14-17. - Plut., *Galba*, 10.

<sup>2</sup> Tacite, *Hist.*, I, 12. — Plut., *Galba*, 23. — Suet., *Oth.*, 4.

<sup>3</sup> Tacite, *Hist.*, I, 31-47.— Plut., *Galba*, 19-22.— Suet., *Galba*, 18-20.

<sup>4</sup> Suet., *Vitell.*, 3-5. *Othon*, 3-6.

A vrai dire, ni Vitellius ni Othon n'étaient maîtres de leur personne, ils appartenaient à leurs soldats. Cécina, tribun de haute taille et d'humeur fanfaronne, à la tête de l'armée du haut Rhin ; Valens, plus âgé et plus âpre au gain, à la tête de l'armée du bas Rhin, partirent avant Vitellius. Ils traversèrent l'Helvétie et la Gaule, rançonnant les villes et pillant la contrée, et arrivèrent ainsi, l'un aux Alpes Pennines, dans les gorges du Simplon, l'autre aux Alpes Cottiennes, vers les cols du mont Cenis. A Rome, Othon, pour se faire accepter, faisait la cour à tout le monde ; il prodiguait les magistratures, les provinces aux sénateurs et les congés, l'argent et les grades aux prétoriens. Les prétoriens surveillaient cependant leur empereur d'un œil jaloux. Ils le laissaient approcher difficilement, pénétraient à toute heure de jour et de nuit dans les maisons des sénateurs et des riches pour y surprendre des complots, y saisir des conspirateurs. Une nuit, le camp fut réveillé par un centurion qui voulait faire transporter quelques armes à Ostie. Les soldats y virent un complot, se jetèrent à travers la ville en proférant des menaces contre le sénat, et se ruèrent dans le palais impérial où Othon était en festin avec les jeunes sénateurs ses amis. Tandis que ceux-ci s'enfuyaient sous les épées, Othon, se dressant sur son lit avec force gestes, larmes et objurgations, eut beaucoup de peine à calmer l'amour jaloux de ses maîtres<sup>1</sup>.

Cependant, à la nouvelle que leurs ennemis communs franchissaient les Alpes, Othon se prépara avec l'armée prétorienne à la défense de leur commune propriété. Il composa, de gladiateurs et d'esclaves, deux légions dites Italiques, et envoya l'ordre à celles de l'Illyrie, de la Momie et du Danube, qui lui étaient restées fidèles, de franchir les Alpes. Donnant enfin l'exemple lui-même, il arriva bientôt, tout couvert de la poussière de la route Flaminienne, sur les rives du Pô, qui séparait seul maintenant les Othoniens et les Vitelliens.

L'armée d'Othon, formée de beaux hommes et bien équipés, prétoriens, gladiateurs, légionnaires italiques, connaissait moins les campagnes que les garnisons, et les batailles que les jeux. Elle avait plus de rouerie que d'habitude militaire. Pleins de confiance en eux, les soldats se croyaient tous autant de capitaines ; ils discutaient le mérite, le plan de campagne de leurs généraux, les meilleurs cependant de l'empire : Suetonius Paullinus, Annius Gallus, Celsus, dans lesquels ils voyaient autant de traîtres. Repoussés dans les premières escarmouches, ils rejetèrent la faute sur ceux-ci et ne voulurent plus être commandés que par Othon, par son frère Titianus ou par le préfet du prétoire, Proculus. L'armée vitellienne, composée de légionnaires et d'auxiliaires bataves, assez pauvrement équipés mais accoutumés aux combats, avait aussi mené ses deux généraux Cécina et Valens plutôt qu'elle ne les avait suivis ; mais elle les aimait et avait confiance en eux. Valens, une fois, fut obligé de se cacher tout un jour pour échapper à la fureur des siens. Mais un jour de bataille, il avait ses soldats dans la main. Entre ces deux armées se partagèrent les provinces et les légions du reste de l'empire : l'Orient en général pour Othon ; l'Occident pour Vitellius.

Les Othoniens et les Vitelliens se heurtèrent dans l'angle formé par le rapprochement de l'Adige et du Pô, entre Vérone et Crémone, près du village de Bédriac qui a donné son nom à la bataille. Les Othoniens étaient adossés au Pô et à Crémone ; leurs adversaires s'étendaient du lac de Garde aux rives du fleuve. Il y avait de l'hésitation parmi les généraux, sinon parmi les soldats

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, I, 51-68.

d'Othon. Annius Gallus, Suetonius, les plus habiles, voulaient attendre l'arrivée des légions du Danube et de l'Illyrie, dont l'avant-garde seule était présente. Ayant derrière eux l'Italie, bien pourvus de vivres, ils comptaient sur la disette pour vaincre les Vitelliens, qui avaient laissé en route une partie de leurs chariots, et sur le climat pour décimer les auxiliaires. Mais leurs soldats, qui avaient grande confiance en eux-mêmes, étaient pressés de retourner aux douceurs et aux plaisirs de la garnison italienne. Othon, digne compagnon de Néron, était lui-même pressé d'en finir. Il voulait jouir de l'empire. Décidé à tenter la fortune, il commit la faute de ne pas tout risquer, même sa personne ; et il se retira pour se réserver, avec l'élite des prétoriens et des légionnaires, à Brixelles, à quelque distance du champ de bataille.

Le terrain où le combat s'engagea, et qui fut choisi par les Othoniens, n'était guère favorable à une bataille régulière. Coupé de ruisseaux, semé de taillis et de bois, il n'offrait point aux deux armées une place où elles pussent manœuvrer à l'aise sous les yeux et au commandement de leurs chefs. Ce fut une bataille de soldats ; on s'entreprit cohortes par cohortes, escadrons par escadrons, sans ordre, sans plan. Une machine des Othoniens porta pendant quelque temps le désordre parmi leurs adversaires ; deux Vitelliens se glissèrent sous leurs boucliers jusqu'à cet engin meurtrier et en coupèrent les courroies. Deux légions seules, qui se cherchaient, parvinrent à trouver une plaine assez vaste où elles purent se mesurer à l'aise. C'étaient la *rapax* et l'*adjutrix*, comme nous dirions la *pillarde* et la *rescousse*. La seconde, qui appartenait à l'armée othonienne et faisait ses premières armes, donna d'un tel élan qu'elle culbuta la première et saisit ses aigles ; mais les pillards, se reformant bientôt, revinrent à la charge sur la rescousse en désordre et épuisée par ce grand effort. Dans le même moment, les auxiliaires germains, presque nus, armés de longues lances, venaient à bout des gladiateurs, dont ils convoitaient les belles et bonnes armures. Tout se mit à fuir du côté des Othoniens ; mais leurs bagages encombraient la route ; les Vitelliens en firent un si grand carnage, qu'il y eut au dire de témoins oculaires des cadavres entassés jusqu'à hauteur d'homme. Les généraux peuvent arrêter les massacres inutiles ; les soldats, quand ils se battent entre eux, poussent la victoire jusqu'au bout<sup>1</sup>.

Menacés le lendemain dans leur camp, les généraux othoniens traitèrent avec Valens et Cécina, et décidèrent leurs soldats, tristes et mornes, à leur obéir. A Brixelles, ceux qu'Othon avait réservés ne voulaient point entendre parler de se rendre. Les légions attendues d'Illyrie allaient arriver, rien n'était encore perdu. Mais Othon crut le moment venu de mourir. Ses soldats pénétrèrent dans sa tente, le conjurèrent de combattre encore ; l'un d'eux se tua devant lui pour lui prouver que tous étaient décidés à mourir. *Il vaut mieux, dit Othon, qu'un seul meure pour tous, que tous pour un seul.* Le soir, il fit ses adieux à ses amis, à ses parents, les recommanda à Vitellius, brûla les lettres compromettantes qu'on pouvait trouver dans ses bagages, et donna tranquillement encore un dernier sommeil à la nature, à la vie. Le lendemain on le trouva percé de son épée, sur laquelle il s'était précipité. Il avait pris soin de faire éloigner son affranchi afin que les soldats, furieux, ne s'en prissent point à lui. Plusieurs d'entre eux se tuèrent également sur sa tombe<sup>2</sup>. Ces sacrifices faits moins à ce César de rencontre qu'au point d'honneur militaire, donnèrent à sa fin le spécieux semblant des grandes causes perdues.

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, II, 1-45. — Plut., *Othon*.

<sup>2</sup> Plut., *Othon*, 15-18. — Suet., 10-12.

## VITELLIUS.

L'heureux Vitellius, couronné de fleurs, vint, au milieu de banquets somptueux, prendre la tête de l'armée victorieuse ; armée de soixante mille hommes, avide et affamée comme son maître, suivie de valets plus nombreux encore et plus exigeants. Après s'être repu à Bédriac d'un repas qu'il trouva de son goût, le vainqueur donna à cette cohue l'Italie à dévorer. Arrivé devant Rome, Vitellius voulait y entrer en soldat, avec le manteau militaire, l'épée et le bouclier<sup>1</sup>. On eut beaucoup de peine à lui faire revêtir la prétexte, la pourpre, le costume pacifique du triomphateur, et à obtenir de son armée qu'elle entrât en ordre, les légions devant, sous leurs aigles, les auxiliaires sous leurs enseignes, et la cavalerie derrière. Mais les jours suivants Rome ressembla à une ville prise. Vitellius envahit le palais impérial et les maisons voisines qui étaient à sa convenance ; les soldats se répandirent à travers les rues, supportant malaisément le flot curieux des Romains, irascibles, toujours prêts à mettre la main à l'épée ; puis ils entrèrent sans façon dans les maisons, dans les palais, pour y chercher des ennemis ou y trouver à leur guise la table et le logement.

Ce gouvernement, qui dura peu, fut à l'avenant. La glotonnerie était le vice particulier de Vitellius. En quelques mois, au dire de Tacite<sup>2</sup>, il mangea littéralement neuf cents millions de sesterces. Recommençant, à un degré inférieur, le régime de Néron, il releva ses statues, fit redire à table les chansons applaudies par lui, rappela de ce règne les esclaves, les bouffons, tous les agents des plaisirs et de la corruption romaine. Si Vitellius fit par hasard quelque acte sérieux, ce fut à contretemps ; car lui et les siens ignoraient complètement les usages civils et religieux. Cependant Valens et Cécina, sous les brutales sorties de leur maître, se disputaient pour leurs créatures la disposition des places et des emplois. L'armée les préoccupait surtout. Les anciennes gardes prétoriennes licenciées, les légions d'Othon dispersées, il fallait reconstituer le prétoire et l'armée. Il y avait urgence. Les vainqueurs de Bédriac, campant dans les lieux les plus malsains du Vatican, succombaient au mauvais air et plus encore aux effroyables pièges de la corruption de Rome. On forma seize cohortes du prétoire, quatre de la ville ; on remit sur pied les légions ; mais ce fut moins une réorganisation militaire que la constitution du désordre. Chacun prenait le service qui lui convenait ; les cohortes prétoriennes se formaient de ce qu'il y avait de pire parmi les gens de guerre ; les grades de centurions, de tribuns, étaient donnés aux plus dévoués et aux plus tarés. La ville, le gouvernement, l'armée étaient en proie au brigandage, quand on apprit que les légions de Syrie, à leur tour, avaient élu empereur leur général, Vespasien<sup>3</sup>.

Ce fut l'occasion d'une nouvelle guerre semblable à la première. Vitellius, pour se défendre, hâta ses enrôlements dans Rome, promettant le congé et les récompenses des vétérans aux vainqueurs ; il envoya des ordres aux légions éloignées des Gaules, de Bretagne, d'Afrique, et fit partir Cécina avec ce qu'il y avait de prêt, en attendant que Valens le suivît avec le reste. Vespasien était loin ; mais le dévouement des soldats abrégua la distance. Les légions du Danube, d'Illyrie, de Mœsie, dont les avant-gardes avaient été battues par les Vitelliens à Bédriac, étaient revenues mécontentes dans leur campement. A la nouvelle de l'élection de Vespasien par les légions de Syrie, un certain Antonius, tribun,

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, II, 89 — Suet., *Vitell.*, 12.

<sup>2</sup> Tacite, *Hist.*, II, 85-92. — Suet., *Vitell.*, 11-13. — Dion, LXV, 3.

<sup>3</sup> Tacite, *Hist.*, II, 85-92. — Suet., *Vitell.*, 11-13. — Dion, LXV, 3.

homme hardi en paroles et en actions, pillard et prodigue, détestable citoyen, bon soldat, entraîna les légions illyriennes contre Vitellius. Dans la guerre civile, leur dit-il, la promptitude est la première condition du succès. Les soldats n'ont-ils pas, d'ailleurs, à laver la honte de leurs avant-gardes ? les légions syriennes ont choisi l'empereur ; eh bien ! celles d'Illyrie le mèneront à Rome. En vain Vespasien écrivit du fond de l'Orient à Antonius pour l'arrêter. Celui-ci arriva bientôt sur les bords de l'Adige, où les soldats licenciés des légions vaincues avec Othon vinrent augmenter encore son armée.

Les forces des deux partis se retrouvaient encore sur le même champ de bataille. Seulement les Vitelliens occupaient le camp même que les troupes d'Othon avaient construit sous les murs de Crémone. Antonius s'appuyait, comme autrefois les Vitelliens, à la ville de Vérone et à l'Adige. Les deux armées avaient ceci de commun, qu'elles se défiaient, et non sans raison cette fois, de leurs généraux. Antonius fut un jour obligé de se jeter, la poitrine nue et l'épée à la main, entre ses soldats et un de ses collègues qu'ils accusaient de trahison. Cécina, pour sa part, las de Vitellius, traitait sous main avec Antonius. Un jour il rassembla sur la place d'armes les centurions, les tribuns, quelques sol lats, et leur fit prêter serment à Vespasien. Mais, après un premier moment de surprise, les légions de Cécina entrèrent en pleine révolte, jetèrent celui-ci dans les fers et mirent un simple préfet du camp à leur tête pour livrer bataille. Elles ne voulaient point subir la loi des légions qu'elles avaient vaincues sur le même champ de bataille. Elles aimaient mieux combattre et mourir ! Les champs de Bédriac virent une seconde mêlée, et plus terrible que la première ; la fureur du soldat la fit durer deux jours et une nuit.

Entraîné par les siens, Antonius engagea le combat après une assez longue marche, sans attendre même toutes ses divisions. La première journée s'en ressentit. Il fut obligé de percer de sa main un porte-étendard qui fuyait. Après avoir repris le dessus vers le soir, les soldats d'Antonius voulaient marcher de suite contre le camp de Vérone, parce que leurs renforts étaient arrivés. Antonius venait de les décider à attendre jusqu'au lendemain quand les Vitelliens eux-mêmes, ranimés par l'arrivée de nouvelles légions, revinrent à la charge malgré la nuit qui tombait. Le combat reprit dans l'ombre croissante ; la fureur s'augmenta avec le nombre des combattants. Ce fut une affreuse mêlée, sans ordre ; on combattit corps à corps presque sans se voir, au risque de nombreuses méprises et avec de singuliers répits. Quand les nuages dérobaient complètement aux combattants la clarté de la lune, ils s'appelaient de l'un à l'autre parti, cherchant à se débaucher aux noms de Vitellius et de Vespasien. Quelquefois des Vitelliens et des Antoniens se trouvaient côte à côte dans les ténèbres ; ils s'entretenaient alors amicalement, échangeaient leurs provisions de bouche, le pain et le vin. Deux d'entre eux firent une libation funèbre aux dieux Vespasien et Vitellius qui les avaient invités à ce banquet de la mort. La lune, en perçant de nouveau les nuages, ranima leur fureur. Vers la fin de la nuit, la lune se trouvant, à son déclin, en face des Vitelliens, trompa leurs coups en grandissant les ombres des Antoniens, et les désigna eux-mêmes trop clairement à leurs adversaires. Ils commencèrent à faiblir. Les Antoniens saluèrent le soleil levant en même temps que leur victoire. Les Vitelliens étaient en fuite. En poursuivant l'ennemi en déroute, les vainqueurs arrivèrent devant le camp de Crémone, où les Vitelliens s'étaient réfugiés.

Antonius ne put encore arrêter les vainqueurs devant ces retranchements. Dès qu'ils eurent les claies, les échelles, ils construisirent les galeries, et minèrent les retranchements ; après vingt-quatre heures de combat, comme s'ils n'eussent

encore rien fait, ils formèrent avec leurs boucliers la redoutable tortue, et permirent ainsi aux plus hardis de s'élanter l'épée à la main. Les traits partis des remparts criblèrent les téméraires ; d'énormes pierres, des machines défoncèrent la tortue de boucliers, écrasèrent ceux qui étaient dessous. Les Antoniens reculèrent. Leur chef cette fois ne voulut pas céder. Il montra du doigt aux fuyards, derrière le camp, la ville de Crémone, une des plus riches de l'Italie. Rien ne résista plus aux Antoniens ; les assiégés jetèrent en vain sur les assaillants les machines elles-mêmes, avec les tours et les créneaux. Ceux-ci pénétrèrent par la brèche et par les portes enfoncées ; les vaincus n'eurent plus de refuge que dans la ville même de Crémone. Ils pouvaient s'y défendre encore avec le secours d'une population nombreuse. Mais l'honneur militaire qui les avait retenus derrière le retranchement de leur camp, ne les obligeait pas à défendre les murailles d'une ville. Ils firent déployer les voiles et les bandelettes des suppliants et délivrèrent Cécina pour qu'il leur servit d'intermédiaire auprès d'Antonius. Personne ne stipula pour la malheureuse Crémone ; maisons et gens furent livrés à la discrétion du soldat vainqueur, des valets et des vivandiers. Quand les Antoniens eurent fait les habitants esclaves et fouillé les maisons, ils jetèrent des torches dans les décombres pour ensevelir dans l'incendie le souvenir de leurs violences et de leurs rapines<sup>1</sup>.

Vitellius à Rome chercha pendant quelque temps à cacher ces désastres. Mais on apprit bientôt que Valens s'était dérobé par la fuite à l'impossibilité de soutenir une cause perdue, et qu'Antonius, malgré l'hiver, se dirigeait à travers les Apennins sur Rome. Vitellius chercha alors à traiter par l'entremise du préfet de Rome, Sabinus, frère de Vespasien. Celui-ci, en offrant au vaincu une retraite honorable, obtint son abdication. Mais, le lendemain, comme Vitellius, en habits de deuil, sortait de son palais pour aller au sénat et de là au temple de la Concorde, déposer les insignes du pouvoir, les prétoriens et la populace de Néron forcèrent leur empereur, bon gré mal gré, à retourner dans son palais. Ce fut l'occasion d'un combat dans Rome. En route, ces Vitelliens entêtés rencontrèrent Sabinus et les siens. Ils les attaquèrent. Sabinus, avec quelques sénateurs, des chevaliers et des soldats, se jeta dans la forteresse du Capitole. Mais les furieux, pour les y forcer, mirent le feu à la porte qui donnait sur le forum. Les statues des dieux et des héros précipitées sur leurs têtes les firent reculer. Ils revinrent à la charge par les maisons qui, bâties comme en étage sur la roche Tarpéienne même, arrivaient au niveau du temple et ils y mirent le feu. Cette fois l'incendie passa bientôt de la forteresse au temple de Jupiter. Au milieu de cet immense désastre, que l'empereur regardait de son palais et les Romains de leurs toits, les vainqueurs pénétrèrent dans le sanctuaire consacré à la Fortune romaine, et y mirent à mort Sabinus et ses compagnons. **Forfait le plus déplorable et le plus honteux, dit Tacite, qui ait affligé la république romaine ! Dans un temps où Rome était en paix avec les étrangers, et autant que le permettait les mœurs, avec les dieux, le Capitole élevé à la fortune de son empire, respecté par Porsenna et par les Gaulois, a été détruit par la fureur de ses princes !**<sup>2</sup>

Ce ne fut pas la dernière scène de ce genre. Antonius, arrivé à son tour sous les murs de Rome, que les Vitelliens s'acharnaient encore à défendre, la fit attaquer par les voies Salarienne et Flaminienne, et par le lit du fleuve. En vain le philosophe Musonius essaya de se jeter au milieu de ces furieux ; en vain les vestales opposèrent à ces extrémités leur caractère alors encore respecté :

---

<sup>1</sup> Tacite, III, 15-55. — Suet., *Vitell.*, 15. — Dion, LXV, 10-15.

<sup>2</sup> Tacite, *Hist.*, III, 60-74.

philosophie, religion, tout fut inutile. Les Vitelliens, repoussés des murailles, tournés par ceux qui pénétrèrent dans le lit du fleuve, se reformèrent dans le champ de Mars et dans le camp des prétoriens. Le peuple, spectateur encore de la bataille, applaudit le vainqueur, renvoya le fuyard au combat, hua le vaincu. Les malheurs publics étaient devenus le plus âcre de ses plaisirs. Au milieu du tumulte, enfin, quelques soldats fouillèrent le palais impérial pour y trouver celui en l'honneur duquel on s'égorgeait. Ils trouvèrent Vitellius dans un chenil, les vêtements déchirés, mordu par les chiens auxquels il avait disputé leur retraite. Il fut conduit par les rues de Rome, au milieu des insultes, la pointe d'une épée sous le cou, afin qu'il vit renverser ses statues. Arrivé aux gémonies, Vitellius eût un dernier retour de dignité. *J'ai cependant été ton empereur*, dit-il au centurion qui l'insultait. Il fut massacré là, et on traîna son cadavre avec un croc jusqu'au Tibre<sup>1</sup>.

Rome n'avait jamais rien vu de pareil depuis sa fondation. Quand Marius et Sylla, l'un après l'autre, entraient dans Rome après avoir combattu, ils lui avaient épargné la vue du combat. Quand les dernières armées républicaines en venaient aux mains par deux fois dans les champs de la Macédoine et de la Thessalie, les généraux commandaient à leurs armées. Ils combattaient pour des principes, pour la république ou pour la monarchie. Maintenant, les soldats menaient leurs chefs, ils s'égorgeaient pour savoir quel serait le successeur de Néron. Tout champ de bataille leur était bon, les ruines de Crémone ou celles de Rome. Il y a quelque chose de plus abominable que la démagogie civile, c'est la démagogie militaire.

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, III, 80-85. — Suet., *Vitell.*, 16.

## DEUXIÈME PARTIE. — L'EMPIRE LIBÉRAL

### I. — VESPASIEN. - (69-79 ap. J.-C.).

Le Sénat, les provinces.

Après le spectacle d'injustifiables et criminelles ambitions qui montent à l'assaut du pouvoir, appuyées par une soldatesque en révolte, au milieu des provinces ravagées et dans Rome en feu, on est heureux de voir arriver au trône une honnête ambition qui ramènera l'ordre dans Rome et dans les provinces. Tel est le caractère de l'avènement et du règne de Vespasien.

Né dans la petite ville italienne de Béate, petit-fils d'un soldat, fils d'un receveur intègre, Vespasien fut un bon général et un administrateur économe sur le trône. Son père avait laissé, comme receveur du quarantième, une si bonne réputation en Orient, qu'on lui avait élevé des statues avec cette inscription : **Au magistrat honnête**. La jeunesse de Vespasien fut sans ambition ; sa mère l'obligea à changer la prétexte contre le laticlave. Lancé dans la carrière des honneurs, cet enfant de la race honnête et forte des Sabins fut à leur hauteur, dans un temps où le capitaine devait toujours être doublé d'un magistrat. Général, il livra vingt combats et prit trente villes en Bretagne. Gouverneur d'Afrique, il revint les mains vides, fut obligé d'engager ses biens à son frère allé et de faire le métier de maquignon. Dans le rôle de courtisan, imposé alors à tout Romain qui courait la carrière des fonctions publiques, il montra du bon vouloir ; mais il eut peu de succès. S'il demanda le triomphe pour les expéditions de Caligula, il s'endormit deux fois en écoutant chanter Néron ; et il faillit payer cet oubli de sa vie.

Quand les armées d'Orient, voulant imiter celles d'Occident, prétendirent faire leur général empereur, Vespasien ne parut pas d'abord très-tenté de commettre au hasard de la fortune une position honnêtement et péniblement acquise, et deux enfants qu'il aimait. Mais il ne manquait pas de lieutenants désireux de faire leur fortune avec la sienne. Alexandre Tibère, chargé de maintenir la tumultueuse ville d'Alexandrie, et Mucien, chef des légions de Syrie, y étaient surtout décidés. Ils savaient l'un et l'autre quelle prise offrait le caractère de Vespasien. On lui rappela que le jour de sa naissance un des chênes au jardin de sa mère avait poussé un rejeton plus vigoureux que d'ordinaire. On lui fit remarquer que pendant la guerre d'Othon et de Vitellius, la statue de César s'était tournée du côté de l'Orient. Les soldats de Syrie, qui avaient fait un long séjour dans le pays, appliquèrent enfin à leur général, s'il en faut croire les historiens romains eux-mêmes, la prophétie, répandue dans tout l'Orient, qui faisait sortir de Judée un maître du monde. Vespasien joignait à une certaine incrédulité beaucoup de superstition. Poussé à bout, il alla sacrifier au mont Carmel sur un autel sans statue et sans dieu présent ; le prêtre de ce dieu, Basilide, lui prédit qu'il commanderait, quoi qu'il méditât, à un grand nombre d'hommes et à une grande étendue de pays. Enfin un juif de la nation qu'il combattait vint lui annoncer l'empire en propres termes. C'était un homme avisé, du nom de Joseph. Réfugié, lui quarante et unième, après la prise de Jotapat, dans une caverne, il avait été avec ses compagnons sommé par Vespasien de se

rendre. Les malheureux, aimant mieux mourir, voulaient tous se tuer. Joseph leur fit un long sermon sur le crime qu'il y avait à disposer ainsi de soi-même, et il obtint d'eux qu'ils consentissent à se tuer l'un l'autre, pour que le dernier seul chargeât sa conscience de l'impiété du suicide. Resté le dernier par bonheur ou par adresse, ce Joseph vint se prosterner aux genoux du vainqueur, demandant des fers au lieu de la mort, et s'engagea à rester prisonnier jusqu'à ce que Vespasien devint empereur<sup>1</sup>. Cet adroit personnage fut plus tard l'historien de la chute de sa patrie.

A peu de temps de là, Alexandre Tibère faisait prêter serment à Vespasien par les légions d'Égypte ; Mucien par les légions de Syrie. Les propres soldats de Vespasien le proclamèrent enfin empereur. Il prit alors son parti, poussa Mucien à travers l'Asie et la Thrace sur l'Italie, et se dirigea lui-même sur l'Égypte pour prendre Rome par la famine, en s'opposant au départ des vaisseaux chargés des blés destinés au peuple<sup>2</sup>. Sur cette terre de la superstition, Vespasien ne négligea point d'entrer dans le temple de Sérapis. Un aveugle et un estropié l'y conjurèrent de les guérir, affirmant que lui seul pouvait quelque chose pour leur santé en leur imposant les mains. Embarrassé, consultant les médecins, Vespasien consentit enfin à faire ce qu'ils désiraient. Les événements empruntent la couleur des pays où ils s'accomplissent ; les empereurs prennent le caractère des contrées d'où ils sortent.

Aussitôt après la mort de Vitellius, le sénat s'était empressé de transférer, par un acte, à Vespasien tous les honneurs et toutes les prérogatives qui avaient appartenu à Auguste, à Tibère et à Claude. Il y avait prudence de la part de cette assemblée, après ce qu'on venait de voir, à donner une sanction civile au pouvoir créé par les légions. C'est le premier acte de ce genre qui soit mentionné par les historiens anciens, et celui dans lequel des jurisconsultes postérieurs ont voulu retrouver la loi royale, que quelques-uns ont prétendu faire remonter même jusqu'à Auguste<sup>3</sup>. Cet acte donnait à l'empereur le droit de conclure des alliances, d'assembler et de présider le sénat, d'y proposer des lois, d'y recommander des magistrats, de faire en un mot dans la république tout ce qui pouvait être utile à la religion et à l'État, comme avaient fait Auguste, Tibère et Claude. En outre, il dispensait Vespasien des lois dont ses prédécesseurs avaient été dispensés, sanctionnait tous ses actes et frappait de nullité ce qu'on entreprendrait contre lui. Quelque étendus que fussent les pouvoirs conférés par ce document à l'empereur, on voit qu'ils ne constituaient pas encore l'autorité absolue, et qu'ils ne mettaient point le prince au-dessus de toutes les lois, comme le feront bientôt Gaius et surtout plus tard les légistes de Justinien. Ce sénatus-consulte, au contraire, en réservant au sénat une certaine part dans la confection des lois, dans la nomination aux magistratures, en n'exemptant l'empereur que de certaines lois et en ne citant que les précédents d'Auguste, de

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, I, 74.— Suet., *Vesp.*, I, 4. — Joseph, *B. J.*, III, 8, 9.

<sup>2</sup> Tacite, *Hist.*, II, 79-83.

<sup>3</sup> Une table de bronze, conservée à Rome, contient un fragment de cet acte. Tous les éditeurs de Tacite, de Suétone, et ceux qui ont écrit sur le droit romain l'ont publiée. Il ne faut pas se laisser abuser par le titre de *lex regia* qu'on lui donne, et qui depuis les rois, sous la république même, avait été souvent appliqué aux lois curiates (*lex curiata de imperio*.) L'expression de *legibus solutus* qui s'y trouve employée pour Vespasien, comme pour Auguste et les autres, ne pouvait encore s'appliquer qu'à certaines lois spéciales, comme on le voit par exemple dans le *pro lege Manilia* de Cicéron pour Pompée. Ce n'est qu'au troisième siècle que cette expression a pu prendre un sens général applicable à toutes les lois.

Tibère et de Claude dont le sénat avait approuvé les actes, apportait des limites aux extravagances d'un Caligula et d'un Néron. Le sénat n'abdiquait donc pas tous ses droits dans cet acte dont on a voulu abuser en faveur du pouvoir absolu ; il en revendiquait au contraire une partie, tout en abandonnant le reste à un prince qu'il était heureux de voir arriver au pouvoir.

Vespasien était l'homme le mieux fait pour ramener dans les voies civiles l'empire égaré dans les camps. D'origine toute plébéienne, il avait des vertus simples et des habitudes d'ordre. A un certain penchant pour la superstition, il joignait un grand sens pratique. Il était diligent, appliqué, économe, ferme, de bonne humeur. C'étaient là des qualités dont l'empire avait alors grand besoin ; le gouvernement était en effet mal assuré, l'anarchie était au sénat, dans l'armée et dans les provinces.

Depuis la fondation de l'empire, le sénat était divisé en deux partis bien distincts : l'un regrettait le régime républicain ou voulait au moins ménager une place à la liberté, à l'honnêteté surtout, dans l'empire. L'autre, s'accommodant du nouveau gouvernement, mettait à son service du zèle et de la lâcheté pour en tirer profit, au risque d'exagérer son principe. C'était le parti des honnêtes gens et celui des ambitieux, des indépendants et des serviles, des stoïciens et des épicuriens. Depuis Auguste, ces deux partis, qui s'épiaient et s'accusaient sans cesse, étaient aux prises. Mais le premier avait presque toujours eu le dessous. L'avènement de Vespasien avait rendu quelque espoir au parti des honnêtes gens. Dans ce parti, il y avait alors quelques hommes distingués : Musonius Rufus, qui faisait profession d'enseigner le stoïcisme ; et Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, d'une famille où l'on le pratiquait. Un sénateur, en déférant à ses collègues le serment de n'avoir poursuivi injustement la mort d'aucun sénateur, renouvela la lutte. Le philosophe Musonius Rufus prit le premier à parti Celer, un des plus effrontés délateurs du règne de Néron. Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, assaillit Marcellus Eprius, auteur de la mort de Soranus, et peut-être de Thraséas. Au milieu de ces discussions, un sénateur fut violemment chassé de la salle des séances, et le peuple lui-même commença à s'émouvoir. En attendant Vespasien, Antonins et Mucien, ses lieutenants à Rome, étaient fort embarrassés ; ils sacrifièrent Celer pour sauver Marcellus Eprius. Mais la querelle reprit entre les deux partis quand on discuta sur la réédification du Capitole. Les épicuriens voulaient laisser cet honneur à Vespasien ; les stoïciens le revendiquaient pour le sénat.

L'armée présente dans Rome n'était pas un moins grand embarras. Les soldats vainqueurs et les soldats vaincus se jalouaient, se querellaient dans la ville. En attendant une réorganisation complète et le rétablissement de la discipline, tous campaient sous les portiques, dans les temples, pénétraient dans les maisons, faisaient la loi sur la voie publique et se conduisaient en maîtres. Quand on voulait les enrégimenter de nouveau, tous réclamaient des grades, ou au moins le service des gardes prétoiriennes.

Après avoir laissé à ses lieutenants la responsabilité de quelques exécutions qu'il crut nécessaires, Vespasien, arrivé à Rome, dessina du même coup sa politique et sa mission réparatrice ; il demanda à partager avec le sénat l'honneur de relever le Capitole. Déjà Helvidius Priscus, avec les pontifes, entouré de soldats favorisés de noms heureux et portant des rameaux à la main, suivi de jeunes garçons et de jeunes filles, avait fait les lustrations ; les sénateurs, les premiers magistrats, s'étaient attelés eux-mêmes, pour apporter sur les lieux la première pierre. Dès son entrée à Rome, Vespasien, la pioche et la truelle à la main,

attaqua les décombres et travailla au nouvel édifice pour que les sénateurs, le peuple entier n'eussent point honte de contribuer de leurs mains à la réédification de la fortune romaine.

Après cette inauguration, le nouvel empereur se préoccupa de l'état du sénat. Sur mille familles qui l'avaient recruté, il n'y en avait plus que deux cents. A l'exemple de la famille césarienne qui s'était comme suicidée elle-même, les familles patriciennes s'étaient acharnées à leur propre ruine. Vespasien, après avoir écarté les éléments impurs que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient introduits dans la compagnie, recomposa l'assemblée en y faisant entrer des personnages considérables et honorés de l'Italie et des provinces. Les deux anciennes factions se trouvèrent comme noyées dans les flots de ces nouveaux membres. Ainsi refondu, le sénat fut de nouveau consulté sur les grandes affaires. Cette assemblée, dont on voulait relever la dignité, fournit aux provinces leurs principaux magistrats. La justice avait été suspendue, le droit de propriété compromis sous les derniers empereurs épicuriens, qui ne connaissaient plus la distinction du juste et de l'injuste. Une commission spéciale fut établie pour restituer leurs biens aux propriétaires injustement dépouillés et expédier les procès en souffrance, accumulés depuis longtemps. Pour gouverner, Vespasien, tout en conservant comme familier, à cause de son éloquence, Eprius Marcellus, s'appuya sur les nouveaux sénateurs, dont la masse honnête, sans partager les passions stoïciennes, donna au régime un certain cachet d'honorabilité.

Il y avait plus de péril à épurer, à reconstituer l'armée, dont plusieurs empereurs et deux années de guerre avaient favorisé l'insolence, l'indiscipline et l'avidité. Les soldats étaient disposés à ne plus voir dans l'empereur que l'intendant de leurs plaisirs et le pourvoyeur de leurs convoitises, mis sur le trône pour exploiter le monde à leur profit. Vespasien, avec une adresse et une fermeté qui l'honorent plus que tout le reste, sépara les bons des mauvais soldats, licencia ou envoya au loin les derniers, garda les premiers pour les cohortes prétoriennes ; il ne craignit ni les murmures ni les entreprises des mécontents, et il ne s'attacha point les autres par une complaisance compromettante ou par des largesses dangereuses. En Orient il n'avait point promis et il ne donna point à Rome le *donativum*. Il croyait ne rien devoir à ses soldats et il s'attachait à leur persuader qu'ils lui devaient tout ; c'est le secret pour bien commander.

On a souvent répété, non sans quelque raison, que le gouvernement des empereurs romains, mauvais à Rome, était meilleur dans les provinces. Mais on voudrait à tort quelquefois considérer les plus détestables tyrans des Romains comme les bienfaiteurs des provinciaux. Il est à remarquer que ce sont souvent les provinces qui ont donné le signal de la révolte contre les mauvais empereurs ou encouragé les armées à prendre l'initiative. Sans doute on pouvait moins souffrir éloigné d'un tyran que sous sa main. Mais comment la tyrannie pouvait-elle changer de caractère et devenir un bienfait en franchissant les murailles de Rome ? La justice de Tibère poursuivit à Rome, il est vrai, des gouverneurs infidèles ou des magistrats prévaricateurs dans l'intérêt des provinces jusqu'à ce que le sentiment de la vengeance pervertit son règne. Claude eut la bonne volonté de protéger les provinciaux avant que les femmes et les affranchis la rendissent inutile. Mais Néron, une fois maître, confia l'administration des provinces aux compagnons, aux serviteurs de ses plaisirs, qui poussèrent hors de Rome l'imitation du maître jusqu'à ses dernières limites. On sait les instructions que Néron donnait à la fin à ses agents, quand ils prenaient congé de lui : **Vous savez ce dont j'ai besoin, faites en sorte que personne n'ait rien en propre.** Ce

que pouvait être cette tyrannie de seconde main, les deux révoltes de la Gaule et de la Judée, que Vespasien eut à comprimer pendant son règne, le montrent suffisamment.

La province des Gaules avait tant souffert sous Néron et sous Vitellius, qu'elle éclata partout où des chefs se présentèrent. Un Classius, personnage de race royale en Gaule, un Tutor de Trèves, un Sabinus de Langres, qui prétendait descendre de César, soulevèrent les Trévires et les Lingons, le Nord et le Centre. Un Batave, Claudius Civilis, ancien chef des auxiliaires, prêta main forte à la Gaule avec des Germains qu'il jeta sur les légions gardiennes du Rhin. La nouvelle de l'incendie du Capitole détruit par les fureurs intestines des armées romaines parut un instant aux chefs et aux peuples du nord une occasion unique. On prêta serment un instant à l'empereur gaulois Sabinus. Mais Vespasien avait les vraies traditions de la politique romaine. Son lieutenant Petilius Cerealis triompha de cette révolte moins encore par ses deux victoires de Trèves et de Volera - Castra sur Tutor et Civilis, que par l'habileté qu'il mit au service des instructions impériales. Classius et Tutor n'avaient donné qu'avec méfiance la main aux Bataves et aux Germains, leurs séculaires ennemis : Nous vous avons réuni à Rome, dit Petilius aux Gaulois daim une assemblée, moins pour vous dominer que pour vous défendre contre vos ennemis, contre vous-mêmes. Sans Rome, la guerre serait éternelle entre chaque nation et dans le sein de chaque nation. Rome ne commande point à la Gaule, elle partage la domination du monde avec elle. Restez associés à celle qui se donne à tout et à tous, aux vaincus comme aux vainqueurs. C'était continuer à faire jouer par Rome le rôle de pacificatrice des nations. Sabinus le Lingon, accablé par les Séquanes eux-mêmes, s'enfuit et se cacha avec sa femme Éponine dans ce souterrain d'où il ne sortit que pour une mort plus déplorée à Rome que dans sa province. Petilius Cerealis permit de tenir à Reims une assemblée des députés de toute la Gaule, persuadé qu'il suffirait de les mettre en présence pour les paralyser. Valentin le Trévire essaya en effet vainement de réveiller le patriotisme de ses compatriotes. On l'admira, on ne le suivit pas. On songea plus aux vieilles haines locales qu'à la commune liberté. Le gouvernement de Vespasien faisait d'ailleurs espérer aux provinces un meilleur régime. Moralement vaincue, la Gaule retomba sous une domination qui faisait de la division et des rivalités des peuples la condition de sa propre durée<sup>1</sup>

La religion était tout le patriotisme de la Judée. C'est en voulant encore introduire dans le temple de Jérusalem le culte des Césars, que Gessius Florus, gouverneur nommé par Néron, excita chez les Juifs une exaspération qui ne pouvait finir que par leur ruine. Le grand prêtre Ananus, le sanhédrin, les pontifes, inclinaient pour quelques concessions, quand Éléazar, le premier des [Zélateurs](#), souleva le peuple contre les grands, traîtres à leur dieu, et s'empara du temple. Mais bientôt, le fanatisme croissant avec le danger, Éléazar fut accusé de tiédeur. Jean de Giscala, Simon, fils de Gorias, se déclarèrent contre lui et lui disputèrent la haute ville et le temple. Jérusalem était partagée en trois factions qui se faisaient la guerre, quand Vespasien, après avoir conquis déjà presque toute la Judée, laissa son fils Titus pour l'assiéger. Les rivalités de classe perdirent la Judée comme celles de province avaient perdu la Gaule.

Quand le judaïsme n'eut plus pour défense que les murs de la ville sainte, les plus exaltés de tous les partis résolurent avec leurs chefs de mourir sous ses

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, IV, de 39 à 79. — V, de 14 à 26.

ruines. Après avoir établi à grand'peine ses travaux de siège, Titus fut obligé de prendre l'une après l'autre les trois villes, enceintes chacune de murailles et habitées par des classes différentes, qui composaient Jérusalem. Arrivé enfin, dans la haute ville, devant le temple dont les derniers défenseurs du Dieu des Juifs avaient fait une forteresse, Titus voulait au moins sauver les richesses qui y étaient accumulées. Il avait défendu à ses soldats de faire usage du feu pour forcer cette dernière défense. Mais, quand les Romains venaient de se rendre maîtres sur des milliers de cadavres de la dernière enceinte, un soldat jeta dans le sanctuaire un brandon enflammé. L'incendie gagna bientôt les riches tapisseries qui représentaient le ciel et la terre, les éclatantes tentures de soie, offrandes de la piété des fidèles, et atteignit les poutres lambrissées d'or et d'argent qui supportaient la toiture. Titus à cette vue se jeta au milieu des combattants, les conjura d'arrêter la flamme, d'épargner tant de richesses. Tout à leur fureur, les soldats n'écoutèrent rien. Titus entra au milieu des décombres avec eux. Il contempla un instant ces richesses qui allaient disparaître et souleva, au milieu des cris de rage des Juifs qui ne pouvaient empêcher cette profanation, le voile mystérieux du sanctuaire. Dans le Saint des Saints, les vainqueurs purent emporter le chandelier aux sept branches et quelques autres objets ; mais l'arche d'alliance avait disparu avec ses défenseurs, échappés dans les égouts de la ville. En voyant, des toits de la ville basse, les flammes dévorer le Saint des Saints, les femmes et les enfants d'Israël se frappaient la poitrine et s'arrachaient les cheveux. Un arc de triomphe élevé près du Forum en l'honneur de Titus conserva la mémoire de cette ruine, tant de fois prédite (70)<sup>1</sup>, d'une ville et d'une nationalité.

Maître du sénat, de l'armée, des provinces, Vespasien gouverna avec ordre et sévérité. Son genre de vie était déjà un exemple. On voyait sur le trône une simplicité et presque des vertus privées qu'on n'était guère habitué à y trouver. César plébéen, successeur de la divine famille des Jules, Vespasien raillait agréablement ceux qui voulaient faire remonter sa généalogie jusqu'à Hercule ; point d'étiquette, point de pompe et peu de luxe à sa cour, si ce n'est lorsqu'il représentait. Il se levait avant le jour, lisait sa correspondance, recevait ses ministres, traitait des affaires en s'habillant. On pouvait arriver près de sa personne sans porter un anneau avec son image et sans être soumis à la cérémonie de la visite, passée sous ses prédécesseurs en habitude et abolie par lui, même pendant la guerre civile. Les audiences données, les affaires courantes décidées, il se promenait en litière, prenait un peu de repos, se mettait au bain et de là à table. La simple coupe de son aïeule servait à ses repas. Après le souper, il jouait aux dés avec quelque passion. Il aimait à revoir la maison de son aïeule, où il avait été élevé et n'y fit rien changer. Après avoir perdu sa femme, il vécut avec sa concubine, Cenis, presque avec la constance et la fidélité du mariage ; il ne faut pas être trop difficile sur ce sujet avec un Romain. La compagnie des lettrés, même des philosophes, ne lui déplaisait pas. Il supporta leurs critiques tant qu'il ne les crut pas dangereuses.

Avec une bonhomie railleuse mais ferme, Vespasien, dix ans durant, tint ainsi à Rome la balance égale entre les passions et les partis. C'était beaucoup, après des empereurs qui avaient presque toujours penché d'un seul côté. Il opposait les patriciens à l'armée, et l'armée aux patriciens ; dans le sénat, il contint les haines de ces deux factions qui s'étaient livrées dès le commencement de son règne de si ardentes luttes. Cette politique fait toujours quelques mécontents. Un

---

<sup>1</sup> Joseph, *Bell. Jud.*, V, VI et VII.

ancien délateur, Marcellus Epirius, un soldat déçu dans ses espérances, Cécina, l'un orateur habile, l'autre bon général, trouvaient tous deux qu'il n'y avait point assez de place sous ce règne pour les épicuriens et les soldats ; ils conspirèrent, furent surpris et mis à mort. Nul ne les regretta. Les stoïciens se réjouissaient ; ils eurent leur tour. Démétrius le cynique et un certain Hostilius, malgré les conseils de Musonius Rufus, déclamaient publiquement contre l'État monarchique. Vespasien se contenta longtemps de répondre publiquement à ces attaques par affiches, où il rappelait les malheurs de la république et les avantages du pouvoir d'un seul. C'était au moins de la discussion. Mais les choses s'envenimèrent. Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, celui qu'on pouvait regarder dans le sénat comme le chef du parti républicain et stoïcien oubliait, sous un règne qui les méritait davantage, les ménagements que son beau-père avait eus pour Néron. Préteur, il n'avait jamais dans ses actes officiels reconnu l'empereur ; il ne l'appelait jamais, parlant à sa personne, que Vespasien ; il ne le ménageait point dans ses propos ; au sénat, il faisait à ses actes, à sa personne une opposition sans relâche et quelquefois intempestive. Helvidius passa des paroles aux actes, et commença peut-être une conspiration. En public il parlait plus haut que de coutume. Vespasien lui fit d'abord interdire l'entrée du sénat ; il voulut la forcer. L'empereur se résigna à sévir contre lui et le fit saisir par ses licteurs. **Non**, s'écria Vespasien en pleurant, **il n'y aura point d'autres successeurs à l'empire que mes fils**. Il ne voulait condamner Helvidius qu'à l'exil ; poussé par les siens à une plus grande sévérité, il signa un ordre de mort, puis le révoqua ; on lui fit croire qu'il était trop tard. Vespasien saisit cette occasion pour ordonner aux philosophes d'avoir à vider la ville de Rome, puis il les laissa rentrer<sup>1</sup>. Ils continuèrent leurs déclamations contre l'empereur et l'empire : **Tu auras beau faire**, dit un jour Vespasien à Démétrius, **je ne m'amuse point à tuer les chiens**. Deux autres philosophes furent moins heureux : Diogène fut battu de verges, Héras décapité. Vespasien, au milieu de ces difficultés, paraît avoir donné le premier l'exemple de rendre des rescrits qui eurent force de lois comme des sénatus-consultes. Mais il s'inspirait alors d'habiles jurisconsultes dont il faisait aussi volontiers sa compagnie. Proculus et Pegasus, deux d'entre eux, devaient frayer la voie à la grande époque du droit sous les Antonins et les Sévères.

On a reproché surtout l'avarice à la personne et au gouvernement de Vespasien. Cet empereur, excellent administrateur, qui se rendait compte des choses, savait, avant de parvenir à l'empire, que l'État avait besoin pour se soutenir d'un revenu de quatre milliards de sesterces. Pour se l'assurer il renouvela les anciennes taxes et en créa de nouvelles. L'impôt n'est jamais bien venu. Titus plaisantait quelquefois son père, qui, voulant frapper au profit du trésor les infirmités humaines mêmes, n'avait rien oublié. Vespasien lui mit sous le nez une pièce de monnaie, premier produit de cette taxe, en lui demandant si elle avait mauvaise odeur.

On ne saurait répéter ce reproche sans faire observer que Vespasien, économe pour lui-même, était large quand il s'agissait de l'empire. A Rome il éleva ce beau temple de la Paix qui jouit de l'admiration du monde, s'il ne lui assura pas le bonheur. Il dressa l'arc de Titus, il commença le Colisée ; de nombreuses rues furent percées, des aqueducs élevés. Le cens de quelques sénateurs complété, une rente annuelle fondée pour les consulaires pauvres, dans un temps où les rapides fortunes des affranchis humiliaient la vieille noblesse, des traitements

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, II, 8-93 ; III, 75. — Suet., *Vesp.*, 12-17. — Dion, LXVI.

assurés pour la première fois aux professeurs de rhétorique grecque et latine, des gratifications, des largesses accordées aux poètes, aux artistes, prouvent que Vespasien pensait aussi à satisfaire les besoins moraux de la société romaine.

Après avoir raffermi l'empire dans les provinces, et, pour occuper les soldats, continué la conquête de la Grande-Bretagne, Vespasien s'occupa de leur prospérité. L'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Byzance, Samos furent délivrées de la liberté menteuse qu'on leur avait laissée ou rendue sous le régime impérial. Des gouverneurs remplacèrent en Thrace, en Cilicie, en Commagène les petits rois vassaux qui avaient survécu à la chute de l'indépendance<sup>1</sup>. Vespasien aimait la franchise, bonne qualité pour gouverner. Il exigeait beaucoup des provinces, mais il le leur rendait en améliorations sérieuses. Vingt villes relevées parlent en faveur de son administration. L'argent déployé en inutilités fastueuses lui déplaisait. Des députés lui annoncèrent un jour que leur ville avait voté une somme considérable pour lui élever une statue : Eh bien ! posez de suite la statue, dit-il, en allongeant sa main : en voici la base toute prête. On ne saurait approuver complètement la justice qu'il exerçait sur les gouverneurs trop avides. Il ne les condamnait à la confiscation qu'après les avoir laissé se gorger. C'était, disait-il, les éponges qu'il laissait se remplir pour les vider ensuite. Il souffrait aussi parfois que sa seconde femme Cenis et ses amis fissent des profits illicites pour les partager avec eux. En somme, parmi les empereurs, il fut intègre, comme son père l'avait été parmi les gouverneurs ses contemporains. C'est un éloge relatif.

Les deux derniers mots de Vespasien dépeignent assez bien les qualités simples et solides qui firent de son règne l'un des plus louables. Surpris par les premières atteintes de la maladie : Hélas ! dit-il, je sens que je vais passer dieu. L'ironie était une des habitudes de son esprit. Au dernier moment, il se dressa, disant : Il faut qu'un empereur meure debout ; et il rendit le dernier soupir. A quelques jours de là, les Romains assistaient aux funérailles du premier de leurs empereurs qui, après Auguste, eût fini de sa mort naturelle. A Rome, où l'on défiait l'orgueil et la puissance, on aimait aussi à les rabattre dans la mort comme dans la vie. Dans la cérémonie funèbre des empereurs, un bouffon, revêtu du costume impérial, imitant les manières, le langage du défunt, rappelait ses défauts ou ses vices ; le dieu pendant l'apothéose devenait son propre insulteur. Combien coûtent ces funérailles, demanda cette fois le bouffon, au nom de Vespasien, à l'intendant des pompes funèbres. — Dix millions de sesterces, répondit celui-ci. — Eh bien ! répartit Vespasien, donnez-moi seulement cent mille sesterces et jetez-moi dans le Tibre. Il y avait peut-être autant d'éloge que de blâme dans cette répartie. Heureux les empereurs romains dont la mémoire n'a mérité que de pareilles critiques ! Vespasien dut à ses modestes et solides vertus de laisser, le premier des souverains de Rome, son trône à ses enfants, de fonder la dynastie des Flaviens. Il ne reforma point l'œuvre d'Auguste, gâtée par les successeurs de celui-ci. Il la ramena dans des voies équitables. Quoi que pût faire après lui son second fils Domitien, il prépara le siècle des Antonins. Ce n'est pas une médiocre gloire.

---

<sup>1</sup> Suet., *Vesp.*, 8, 19, 22, 23.

## II. — TITUS ET DOMITIEN. - (79-82 — 82-96 ap. J.-C.).

### Un Prince, un Tyran.

S'il est une preuve frappante de cette vérité que, dans les affaires humaines et dans les conditions de bonheur des peuples, la valeur des institutions compte pour peu de chose, et le caractère des hommes pour beaucoup, c'est l'exemple de Titus et de Domitien, le premier et le second successeurs de Vespasien. Nés du même père, élevés à l'empire dans les mêmes conditions, ils ont régné dans les mêmes circonstances et sur la même société. On a appelé l'un les délices du genre humain, l'autre en est devenu l'horreur. Titus se plaisait à dire qu'il avait perdu sa journée quand il ne la marquait point par un bienfait ; Domitien parut, à la fin, penser qu'il perdait chacune de celles qu'il ne signalait pas par un crime.

La nature paraissait avoir également bien doué Titus et Domitien des avantages du corps et de l'esprit, bien qu'ils en aient fait un si différent usage ; elle les pourvut inégalement du côté de l'âme, puisqu'ils furent si différents. Plus petit de taille et moins bien fait que son frère Domitien, Titus rachetait cette infériorité par l'agrément et la dignité de son visage. Domitien cachait sous des traits réguliers et sous la rougeur d'une modestie apparente un caractère irascible ; ses grands yeux, dont le regard était émoussé, jetaient des éclairs sinistres au moindre mécontentement. Titus était habile dans tous les exercices du corps ; il maniait un cheval avec vigueur et avec grâce ; impétueux dans les combats, il fut blessé deux fois au siège de Jérusalem. Sous l'apparence de la force, Domitien cachait une grande mollesse ; jeune, il se faisait toujours porter en litière ; du maniement des armes, il savait seulement décocher de loin une flèche entre les deux doigts que lui tendait un esclave, preuve de cruauté en même temps que d'adresse. Il ne conduisit en personne que deux expéditions pendant son règne : il fut battu et revint triompher. Vespasien avait également soigné l'éducation littéraire de ses deux fils ; il leur avait donné pour maîtres des rhéteurs et des poètes. Ces leçons profitèrent à Titus, qui devint un habile orateur et sut trouver des mots heureux ; il eut même la réputation d'un improvisateur fécond en fait de vers. Domitien ne fut pas dépourvu de ces talents ; mais il les crut bientôt au-dessous de lui. Devenu empereur, il éloigna, méprisa, humilia les rhéteurs et les poètes avant de détester les philosophes. Quoiqu'il fit transcrire à grands frais les manuscrits des anciens auteurs conservés à Alexandrie, et qu'il prit soin de reconstituer les bibliothèques brûlées sous son règne, il ne lut plus ni poésie, ni histoire, si ce n'est les mémoires de Tibère, lecture trop appropriée à son génie<sup>1</sup>, et il fit composer par d'autres les discours, les lettres, les édits qu'il avait à faire.

Les deux fils de Vespasien, tous deux princes de la jeunesse, se laissèrent entraîner de bonne heure aux écarts, aux dérèglements auxquels ne se dérobaient guère la jeunesse romaine de ce temps ; mais Titus eut des vices inoffensifs, et les savait couvrir d'une grâce qui les faisait pardonner. La déesse à laquelle il sacrifiait le plus volontiers était la Vénus de Paphos. Il aima Bérénice, sœur du second Agrippa, roi des Juifs, d'un attachement plus sincère qu'elle ne le méritait ; et il sut faire au préjugé romain, qui n'eût point voulu pour impératrice de la fille d'une race méprisée, le sacrifice de son amour. Domitien adorait

---

<sup>1</sup> Suet., *Titus*, de 1 à 6. — *Domitien*, de 1 à 8.

particulièrement l'austère déesse Minerve, et était plutôt sévère que sage. Plus offensif seulement dans ses plaisirs, il ravit par deux fois l'objet de ses affections : Domitia, à Ælius Lamia, pour en faire sa femme, et Julie, fille de Titus, à son cousin Sabinus, pour en faire sa maîtresse. Titus était de ces hommes heureux qui savent faire aimer même leurs vices ; Domitien de ces âmes mal nées qui ont le talent, lors même qu'elles possèdent quelques vertus, de les faire détester.

Avant d'arriver au pouvoir, Titus et Domitien le courtisèrent d'une façon bien différente. L'un sut l'attendre et le défendre dans la personne de son père ; l'autre le poursuivit d'une passion ardente et prématurée, et l'attaqua dans la personne de son frère. Envoyé par son père pour complimenter Vitellius, et destiné peut-être à être adopté par celui-ci, Titus, à la nouvelle de la révolte qui éclata contre cet empereur, se hâta de retourner vers son père, et lui assura l'empire en sachant lui gagner l'altier et ambitieux Mucien. Après la prise de Jérusalem, il se déroba à ses soldats, qui l'eussent fait volontiers empereur, pour aller rassurer son père déjà inquiet. *J'arrive, père !* s'écria-t-il en venant seul l'embrasser, *j'arrive !* Titus ne fut cruel qu'une fois en sa vie, lorsqu'il fit tuer, au sortir de table, Cécina, pris en flagrant délit de conspiration contre Vespasien, et ce fut pour sauver son père. Du vivant même de Vespasien, et avant qu'il fût arrivé de Judée à Rome, Domitien, qui était dans la capitale, fit un fiévreux et violent usage du pouvoir. Il ôtait, donnait les offices à son gré ; Vespasien le remercia d'avoir bien voulu ne pas le destituer. A la mort de son père, Domitien, que Titus avait protégé contre les sévérités paternelles, eut l'idée de disputer l'empire à son frère. Il renonça à ce projet ; mais il ne se fit pas faute de répéter que son frère avait falsifié le testament paternel qui les aurait institués tous deux héritiers. Il conspira contre Titus, quoique celui-ci le traitât en collègue et l'eût déclaré son successeur. Un jour Titus le conjura en pleurant de le traiter du moins en frère<sup>1</sup>.

Les premières années du règne de Domitien ne différèrent cependant point beaucoup du règne de Titus. La mémoire de son frère fut d'abord un frein pour lui. Pendant quelque temps, il continua Titus. Tous deux furent également pleins de libéralité ; soucieux d'éviter le reproche d'avarice, ils refusèrent les héritages et les présents, dictés toujours plus par la crainte que par l'amour. Si Titus confirma tous les dons et toutes les grâces accordés par ses prédécesseurs sans qu'on eût besoin de le demander, Domitien remit les tributs arriérés de cinq années. Ils portèrent tous deux des lois contre les délateurs, ces corrupteurs du pouvoir et ces fléaux de l'empire. L'un décréta que l'on ne pourrait plus poursuivre le même fait à l'aide de deux lois différentes, et l'autre que l'accusateur convaincu de faux serait puni de l'exil. Mais Titus savait accompagner tous ces actes de manières qui en rehaussaient le prix. Quoique l'art y fût pour beaucoup, c'étaient aussi chez lui des vertus naturelles qui inspiraient confiance. Domitien faisait, comme à regret, ses actes les meilleurs, d'un air qui en gâtait même la bonté. Ce semblaient être des actes de commande qui laissaient toujours une secrète défiance.

Titus fut toujours affable et bon compagnon. Arrivé à l'empire, il quitta la mauvaise société qu'il fréquentait trop, s'entoura de lettrés, de poètes, de philosophes, de gens honnêtes et graves, qui furent, après Domitien, les conseillers des meilleurs empereurs. Il se rappelait qu'en Orient le célèbre Apollonius de Tyane, philosophe thaumaturge, auquel il demandait conseil pour

---

<sup>1</sup> Tacite, *Hist.*, II, 77. — Dion, LXVI, 5. — Josèphe, *B. J.*, V.

bien gouverner, lui avait persuadé d'écouter, à Rome, Démétrius le cynique. Il avait les abords faciles et ne rebutait jamais personne, même les plus fâcheux solliciteurs. Comme on lui reprochait de promettre plus qu'il ne pouvait tenir : **Personne, disait-il, ne doit sortir mécontent de l'audience d'un prince.** Ce païen avait deviné l'art de donner l'eau bénite de cour, grand et utile talent pour les princes, qui satisfont ainsi, à peu de frais, la plus exigeante de nos convoitises morales, la vanité. Il savait représenter, et donnait des festins qui brillaient plus par l'agrément que par la profusion.

Plein de morgue et d'une humeur farouche, n'aimant ni à être flatté, ni à ne pas l'être, Domitien dispersa bientôt tout l'entourage de son frère, et ne le remplaça, autant qu'il était besoin, que par des serviteurs, des instruments qu'il tint à distance et maltraita le plus souvent. Il aimait à rester seul, caché au fond de ses appartements, n'ayant de plaisir, même empereur et âgé de plus de quarante ans, qu'à attraper et à tuer des mouches. Un plaisant à qui l'on demandait où était l'empereur, répondit : **Il est seul, pas une mouche avec lui !** Domitien faisait son grand repas le matin pour n'avoir pas faim le soir, et ne point donner l'exemple à ses convives. Au milieu des mets servis à profusion, il se contentait d'une pomme et d'une coupe de vin ; alors il raillait, reprenait d'un air dédaigneux ses invités, se levait promptement de table et s'en allait promener, jusque bien avant dans la nuit, sous les longues galeries de son palais, sa solitude chagrine et bientôt ses sinistres projets.

Domitien et Titus ont rivalisé de beaux monuments et de nombreux spectacles. Tous les empereurs ont eu la noble passion d'élever des monuments, et la passion moins relevée de gorger le peuple de spectacles et de plaisirs. Bâtir fut de plus une nécessité pour Titus et pour Domitien, qui avaient beaucoup à réparer. La guerre civile des Vitelliens et des Antoniens avait ruiné une partie de Rome ; un nouvel incendie sous Titus (80) dévora six temples, entre autres ceux de Neptune, de Sérapis, d'Isis, la bibliothèque d'Octave et deux théâtres ; l'éruption du Vésuve engloutit Pompéi et Herculaneum. Titus acheva le Colisée et y ajouta les thermes qui portent encore son nom. De plus que la passion de bâtir, Domitien avait du goût en architecture. Cet empereur orna de colonnes de marbre pentélique le temple de Jupiter, éleva sur le Champ de Mars un temple à Minerve Chalcidique, acheva le Circus Maximus, bâtit un stade, un odéon, et débarrassa les rues de Rome des laides échoppes qui les encombraient. On le loua moins d'avoir achevé pour lui la maison dorée de Néron. Les deux frères, outre les fêtes régulières, saisirent l'occasion de la dédicace des monuments pour célébrer des jeux extraordinaires. Ils donnèrent des combats d'hommes et d'animaux, par troupes ou seul à seul ; des combats d'éléphants ; des courses de chars, de chevaux et de grues ; des luttes sur terre et sur l'eau ; on sacrifia un jour cinq mille, un autre neuf mille animaux. çà et là ils glissèrent quelques joutes d'éloquence, de poésie et de chants. Les deux frères n'épargnèrent rien en ce genre. Combien ils furent différents cependant là où ils rivalisèrent ! Titus bâtit toujours à ses frais, soulagea même les infortunes privées qui suivirent l'éruption du Vésuve, disant que les malheurs publics doivent tomber seulement à la charge du prince. Domitien se réserva d'inscrire son seul nom sur les édifices qu'il ne fit même qu'achever. À l'un les charges, à l'autre l'honneur. Dans les factions du Cirque ils eurent leur parti, leurs préférés. Titus se contenta d'encourager les gladiateurs Thrèces qu'il aimait, et de railler le peuple sur ses préférences. Domitien, qui eut le bon goût de se déclarer contre les Thrèces, fit un jour jeter dans l'amphithéâtre, pour combattre avec les chiens, un spectateur

qui avait trop hautement exprimé ses sympathies pour les Mirmillons. Les jeux sont souvent la meilleure épreuve des caractères<sup>1</sup>.

On ne trouve à Domitien qu'un avantage sur Titus. L'indulgente humeur et la facile bonté de Titus laissaient aisément flotter les rênes du gouvernement et des mœurs romaines. Domitien paraît avoir eu l'instinct et la volonté d'un sévère justice, si nécessaire à Rome. Il jugea quelque temps assidûment au forum, cassa les sentences dictées par la faveur, releva les juges du péché d'indulgence et poursuivit à Rome et dans les provinces les magistrats prévaricateurs et concussionnaires. Il imprima à ceux-ci une terreur si salutaire que, dit Suétone, jamais Rome et ses provinces ne furent mieux gouvernées que pendant ce temps-là<sup>2</sup>. Beaucoup de magistrats à qui l'on n'avait rien eu à reprocher sous son règne, tombèrent ensuite sous le coup de la justice. On cite de Domitien quelques jugements heureux. Il sévit une fois contre un tribunal tout entier qui avait fait mauvaise justice. Austère censeur des mœurs, il voulut remettre en vigueur quelques lois d'Auguste, et ôta aux femmes qui ne le méritaient plus l'honneur de se faire porter en litière, et l'avantage de recueillir des successions et des legs. Il dégrada un chevalier qui reprit sa femme après l'avoir légitimement répudiée. Les historiens romains nous assurent que Domitien n'agissait ainsi que pour blâmer indirectement l'indulgence de son père et de son frère. Mais c'est peut-être une supposition gratuite. On regrette au moins que Domitien n'ait pas toujours appliqué à lui-même, à son ménage, cette juste sévérité. Il se permit beaucoup à lui-même ; il ne refusa aucun honneur à Domitia, sa femme, et se conduisit à son égard comme le chevalier qu'il punit.

Pour être juste envers les deux frères, il faut remarquer aussi que Titus ne régna que deux années, Domitien quinze, et que l'allié des fils de Vespasien eut à dépenser généreusement le trésor paternel, bientôt épuisé sous le cadet. Si Domitien continua Titus au commencement de son règne, et tant qu'il eut de l'épargne, comment ne pas craindre que Titus, s'il avait vécu, n'eût commencé Domitien ? Le trône exerce toujours d'abord, sur ceux qui y montent, une influence salutaire ; c'est le temps qui, là comme partout, constitue l'épreuve décisive. Titus eut autant de bonheur que de vertu, si pour sa gloire il mourut à temps. Il est difficile de croire cependant que le pouvoir, en le gâtant à la longue, eût jamais fait de Titus ce qu'est devenu Domitien. Il avait en lui deux grandes ressources : du cœur, il le prouva à son père, à son frère ; de la conscience, nous le verrons à sa mort. Domitien n'eut jamais que quelques vertus apprises qui faisaient comme partie de son rôle d'empereur. Le cœur et la conscience lui manquèrent surtout. C'est ce qui a fait de lui, quand une fois il eut jeté son masque d'emprunt, le plus affreux sans contredit des tyrans romains. Parmi les empereurs romains, en effet, Domitien fut le tyran par excellence ; si l'on voulait faire une étude morale de la tyrannie, c'est lui qu'il faudrait prendre pour type.

Descendre dans l'âme d'un tyran, pour y découvrir les sources principales de vices et de haine qui débordent sur le genre humain, n'est pas une entreprise facile. L'envie, l'avarice, la peur, l'orgueil, tels sont à la fois et les principes constitutifs et les tourments vengeurs de la tyrannie. Le tyran désire tous les avantages matériels et moraux, et il craint de tout perdre. Il ne peut satisfaire,

---

<sup>1</sup> Suet., *Tit.*, 8-11. *Dom.*, 6-12. — Dion, LXVI, 18, 19, 26. — Tacite, *Hist.*, II et III, passim.

<sup>2</sup> Suet., *Dom.*, 8. *Magistratibus quoque urbicis provinciarum que præsidibus coercendis tantum curæ habuit ut neque modestiores unquam ne que justiores exstiterent.* — Pline, *Ep.* VII, 33, sur le procès de Bæbius Massa.

quoi qu'il fasse, ni ses convoitises, ni son ambition ; et plus il les assouvit, moins il est à l'abri de l'envie et de la crainte. Être l'homme le plus puissant du monde, posséder les plus grandes richesses n'est rien pour lui, tant qu'il reste quelque chose de désirable qui ne lui appartienne point. Le tyran est insatiable. Son avarice est un gouffre qui veut tout engloutir. Le bonheur qui le fuit, et les qualités qu'il n'a pas, sont même comme un vol qu'on lui fait. Sa conscience inquiète poursuit chez ceux qu'il a déjà blessés, soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens, jusqu'à leur conscience tranquille qui prétend lui échapper. C'est avec les qualités dont il est le plus dépourvu qu'il voudrait rivaliser ; et s'il ne peut les égaler ou les surpasser, il faut qu'il les supprime. Telle est l'immense et haineuse envie que connaît le tyran. Tout haïr, tout envier et tout menacer, quelle source de crainte ! Le tyran a peur de perdre ce qu'il a et de ne pas acquérir ce qu'il ne possède pas. Il a peur de ceux qu'il a offensés et de ceux qu'il offensera. Il méprise tous ceux qui sont au-dessous de lui ; mais comme son orgueil ne va point jusqu'à n'en plus rien craindre, il tremble autant qu'il fait trembler. Comment s'élever assez haut pour échapper à cette peur de tous les instants, à tous ces périls ? La terre n'a rien d'assez inaccessible pour lui servir de retraite. Ce n'est pas trop du ciel pour cacher le tyran ; le maître du monde ne sera rassuré que s'il se fait dieu. Dieu jaloux, terrible, vengeur, il fera peut-être peur alors sans trembler. Étrange rencontre t le tyran a à la fois tous les vices et tous les tourments qui semblent devoir être le moins ceux de la tyrannie t Il est tout-puissant et il est envieux ; il a tout et il est avare ; il est maître de tout et il a peur ; il est le roi du monde et il n'est point satisfait ; géant de l'orgueil, il met Pelion sur Ossa, Ossa sur Pelion, pour escalader le ciel, usurper la divinité ; et il se sent toujours homme.

La nature et les circonstances préparèrent singulièrement Domitien à la tyrannie. Présent à Rome quand une révolution fit son père empereur en Syrie, puis quand son frère monta sur le trône, il se crut deux fois frustré de l'empire, d'abord par Vespasien, puis par Titus. Tenu en surveillance par son père et dans l'ombre par son frère, il se nourrit dans la solitude d'envie et de haine pendant douze ans. Arrivé enfin à l'empire, il eut la force de se contraindre pendant deux ans. Mais au bout de ce temps il entra, par l'envie et l'avarice, de plain-pied dans la tyrannie.

Les deux premiers crimes de Domitien tombèrent sur Ælius Lamia, à qui il avait ravi sa femme, et sur Sabinus son cousin, à qui il avait ravi sa maîtresse. L'un ne regrettait pas assez (et il n'y avait point de quoi), l'autre regrettait trop, avec quelque raison, celle dont l'empereur faisait trophée. La facile résignation de l'un était une insulte, et l'inconsolable douleur de l'autre, un reproche. Il les en punit. Tous deux perdirent la vie.

Le frère de Titus, vainqueur de Jérusalem, regrettait surtout de n'avoir point les talents d'un général. Agricola, le beau-père de Tacite, un autre Corbulon, conquérait sous son règne, à force d'énergie et de patience, presque toute la Grande-Bretagne. C'était un sujet de sécurité et de gloire pour l'empire, mais de dépit et de crainte pour l'empereur. Était-ce la peine d'avoir étouffé l'éloquence, la vie au forum, si un autre usurpait le privilège de vaincre, cette vertu impériale. Domitien rappela Agricola de Bretagne avec de grands éloges, sous prétexte de l'envoyer en Syrie. Mais il reçut froidement le conquérant, quand celui-ci rentra modestement de nuit à Rome, selon l'ordre qu'il en avait reçu ; et il le laissa dans la foule de ses esclaves. Agricola ne réclama point le gouvernement de

Syrie ; il fut heureux d'être oublié, **et peut-être même**, dit Tacite, de mourir à temps<sup>1</sup>. Mais le talent d'Agricola disgracié ne passa pas au service de l'empereur.

Domitien voulut châtier lui-même les Cattes qui avaient insulté la frontière. Il parvint avec beaucoup de peine à les joindre au fond de leurs forêts et à leur faire quelques prisonniers, qu'il augmenta en couvrant plusieurs soldats de costumes germains.. Il n'en prit pas moins le titre de Germanicus, qu'il voulut donner aussi au mois d'octobre en souvenir de ses exploits. La postérité n'a pas sanctionné cette ambition. Un barbare, Décébale, sur la frontière du Danube, en donnant un instant l'unité de commandement et la discipline romaine aux peuples sauvages des Daces, des Quades et des Marcomans, fit trembler l'empire romain. Domitien se contenta de conduire les nouvelles levées romaines contre ce redoutable adversaire ; mais, après l'avoir vu, il revint en toute hâte ; et, pendant que Décébale battit ses légions et lui imposa un honteux tribut, il prit le nom de *Dacicus*, célébra un triomphe et se fit élever des arcs de triomphe et des statues dans tout l'empire<sup>2</sup>. En revanche, Domitien augmenta de près d'un tiers la solde des légions, et, ce qui était pis, relâcha la discipline en fermant les yeux sur les écarts et les excès des soldats. Non content d'inventer pour le peuple de nouveaux jeux, de nouveaux spectacles, de renouveler de Néron les jeux capitolins qu'il prolongea jusqu'à la nuit aux flambeaux, et présida en costume d'Athlothète, il multiplia les *congiales*, les distributions d'argent, et donna au peuple des banquets publics où le vin coula à flots. Trois fois, pendant son règne, il fit aux citoyens pauvres une distribution de 300 sesterces par tête. Mais ces prodigalités épuisèrent le trésor de Vespasien ; Domitien fut obligé de demander aux riches et aux provinces ce qu'il donnait au peuple et aux soldats. L'avarice s'ajouta à l'envie. Les délateurs, ces pourvoyeurs des besoins impériaux, reparurent à Rome dès l'année 84 ; et la tyrannie recommença.

On nous a Conservé le nom de quelques-uns de ces infâmes auxquels Titus avait réservé le fouet de l'arène ou les amertumes de l'exil. C'étaient Messalinus Catullus que l'empereur lançait comme un trait contre tout ce qui était honnête ; Carus, qui appelait ceux qu'il avait une fois dénoncés **ses morts**, et ne permettait point qu'un autre y touchât : ils étaient siens ; Regulus, qui avait vu les honnêtes gens s'élever contre lui au commencement du règne de Vespasien, et qui exerça alors en liberté ses représailles ; enfin, Bœbius Massa, le plus habile, qui donna cependant prise sur lui-même plus tard pour ses malversations en Bétique. Grâce à eux le trésor de l'empire se remplit promptement. Quels que fussent l'accusation et l'accusateur, les biens des vivants, des morts étaient d'abord saisis. Un homme riche avait-il bien parlé de César pendant sa vie ; Domitien devenait son héritier, fallût-il attaquer le testament pour cause d'oubli. Un autre était-il accusé d'avoir mal parlé de l'empereur ; condamné comme criminel de lèse-majesté, il laissait ses biens confisqués à Domitien.

Mais l'empire renvoya bientôt à l'empereur la terreur qu'il répandit autour de lui, et commença le tourment de la tyrannie. Avant Domitien, Titus ne s'était pas contenté d'engager deux conspirateurs à ne point lui disputer l'empire, **que les destins seuls donnent** ; il avait pris place entre eux sur les bancs de l'amphithéâtre et leur avait donné sans défiance à examiner les glaives des gladiateurs lorsqu'on les lui avait présentés. Trait plus touchant encore : Il avait envoyé rassurer la mère de l'un deux sur le sort de son fils. Domitien avait eu de

---

<sup>1</sup> Tacite, *Agricola*, 28-39.

<sup>2</sup> Tacite, *Hist.*, IV, 73-40. — Dion, LXVII, 3-10.— Pline, *Pan.*, 58.

bonne heure d'autres principes. La défiance fut toujours pour lui la meilleure garantie contre ses sujets ; il avait interdit à son cousin Sabinus de faire porter à ses serviteurs une livrée semblable à la sienne, répétant ce mot d'Homère, οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἰς κοίρωνος ἔστω. Les empereurs, disait-il aussi, sont bien malheureux ; on ne croit aux conspirations formées contre eux que lorsqu'ils en ont été victimes, et, faisant allusion à son frère Titus, il appelait heureux plutôt que vertueux<sup>1</sup> ceux qui, pendant leur règne, n'avaient pas trouvé d'occasion de punir.

La première conspiration qui fut tramée contre Domitien, celle du général des légions de Germanie, Antonins, fit de ce qui n'était chez lui qu'un instinct, un système. Quoique cette tentative eût été promptement déjouée, l'empereur sévit avec une grande rigueur contre tous ceux qui pouvaient avoir de près ou de loin des relations avec le coupable. Depuis cet événement, l'empereur s'isola complètement dans son palais de Rome ou dans sa maison d'Albe, qui devint une véritable forteresse. L'autorité du préfet du prétoire fut diminuée. Personne ne resta plus longtemps en possession de cette dignité dangereuse. Au lieu d'un préfet Rome en eut douze. Domitien avait eu jusque-là un conseil composé d'hommes considérables qu'il réunissait de temps en temps ; il ne les consulta plus. Le seul favori qu'on lui ait connu, le danseur Pâris, n'ayant pas respecté l'impératrice, fut mis à mort dans la rue sans procès, par ordre de l'empereur, et ne fut pas remplacé. Un réseau d'espions, dont les délateurs de la cour tenaient les fils, couvrit Rome et tout l'empire. On vit alors les délations et les condamnations se multiplier comme sous Tibère et Néron, dans les provinces comme à Rome. Les grands et les riches en furent naturellement les premières victimes. Tantôt l'empereur se débarrassait directement de ses ennemis par le fer ou par le poison, sans jugement ; tantôt il mettait le sénat en demeure de partager la responsabilité de sa tyrannie, en couvrant alors toujours sa conduite d'un faux semblant de clémence. Un si grand nombre de sénateurs périt ainsi, qu'on ne trouvait plus parmi eux, dit Tacite, de tête blanchie par les années. Les historiens ne nous ont pas toujours conservé le nom des victimes. Rien d'étonnant ! Domitien défendit qu'on mentionnât dans des actes ou dans des écrits publics le nom des condamnés<sup>2</sup>.

La tyrannie de Domitien eut un trait particulier qui la distingue des autres. Elle était pleine de superstitions, de religiosité. Il visait à passer, comme Auguste, pour le restaurateur de la religion ; c'était pour lui une garantie. Il fit juger trois vestales infidèles à leur serment. L'une d'elles fut enterrée vive ; et le grand pontife, à cette nouvelle, rendit l'esprit en plein sénat. Les sectateurs des superstitions étrangères, les magiciens, *mathematici*, furent plusieurs fois chassés de Rome. En revanche, Domitien remit en honneur le culte de Minerve, et encouragea par tous les moyens celui de Vespasien et de Titus. Le collège des prêtres flaviens fut très-nombreux. En cela Domitien pensait surtout à lui-même. Il se proclamait le fils de Minerve, et rappelait que Titus était dieu, pour qu'on n'oublîât pas qu'il était son frère<sup>3</sup>. Domitien voulut enfin être dieu. La plupart de ses prédécesseurs avait refusé le titre de maître comme odieux aux Romains ; lui ne voulut point qu'on s'adressât à lui autrement qu'en se servant des noms de seigneur et de dieu. Il signa tous ses édits avec ces mots : *Domino et Deo*

---

<sup>1</sup> Suet., *Dom.*, 21. — Dion, LXVII, 2.

<sup>2</sup> Dion, LXVII, 11.

<sup>3</sup> Pline, *Pan.*, 11. .... *ut dei frater videretur.*

*placuit*<sup>1</sup>. Pline nous parle des nombreux troupeaux sacrifiés à Domitien. Ce ne fut point de sa part folie, comme chez Caligula ; ce fut son sang-froid ; il y vit un moyen de gouvernement, une sauvegarde de la tyrannie. On n'attenterait peut-être pas à la majesté, à la vie d'un dieu. Roi du ciel, il crut d'ailleurs, dans sa superstition, contenir mieux la terre. Il s'était fait dresser une liste de tous les grands personnages de Rome, avec la date de leur naissance et la constellation sous laquelle ils étaient nés. A la clarté des nuits, cherchant dans les étoiles sa sécurité, il les prenait en flagrant délit de conspiration contre sa vie, contre son immortalité. L'astrologie, qu'il se réservait comme un privilège, devint entre ses mains un instrument de terreur. Les astres suppléèrent au défaut de clairvoyance des délateurs. La divinité de Domitien fut l'occasion de ses persécutions les plus affreuses, mais en même temps aussi, ce qui console, l'objet des plus nobles résistances.

On regrette que la poésie, avec Stace l'improvisateur, et avec Martial, le fécond auteur d'épigrammes, ait ratifié le culte de cette nouvelle divinité. Stace félicite Domitien d'avoir relevé son propre temple sur le Capitole ; il n'y voit plus, en effet, Jupiter, mais son empereur. Martial aime mieux adresser ses prières à ce fils terrestre de Minerve, qu'aux dieux de l'Olympe : Je prie Jupiter, dit-il, pour César, et César pour moi. Jupiter ne lui avait-il pas dit d'adresser ses demandes à celui qui lui élève des temples ? La philosophie du moins et la foi opposèrent la conscience humaine à cette dernière entreprise ; et ce fut là encore que la tyrannie échoua

Par une fortune extraordinaire alors, des premiers aux derniers rangs de la société, la philosophie stoïcienne et la foi chrétienne se rencontrèrent dans une égale opposition contre le nouveau dieu. Le docteur le plus écouté de la philosophie stoïcienne, Épictète, disait alors à Rome : Nous n'envions pas aux rois leurs palais et leurs richesses. — Mais je veux, repart César, commander à vos pensées ? — Comment ? — Par la terreur. — Prends mon corps pour tes supplices, mon âme ne t'est pas sujette. Si tu veux être obéi, commande-nous les vertus qu'il faut suivre et les vices qu'il faut éviter ; mais de nous dire : Fais ceci, fais cela ou je te tue ! ce n'est pas ainsi qu'on gouverne des âmes raisonnables et libres. Dans le même temps, le plus doux des disciples de Jésus, Jean, se trouvait à Rome. Il y répandait la doctrine de Celui qui était venu enseigner de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Si le stoïcisme avait toujours dans l'aristocratie et au sénat des adeptes fidèles, Senecion, Arulenus Rusticus, et le fils d'Helvidius Priscus, le christianisme trouvait déjà des disciples au palais impérial même, où il comptait Flavius Clemens, cousin de l'empereur, sa femme Domitilla et Acilius Glabrien, officier du palais. Ce fut parmi ces stoïciens et ces chrétiens que Domitien fit ses dernières victimes.

Depuis longtemps le préfet du prétoire Casperius Ælianus dénonçait les sophistes, cette engeance frondeuse qui cachait de sinistres projets sous une barbe inculte et un sale manteau, et qui aiguisait le poignard dont d'autres se servaient<sup>2</sup>. La lutte commença par l'accusation que portèrent deux jeunes gens courageux, Senecion et Pline, contre Bœbius Massa, au nom de ses administrés de la Bétique. Convaincu, Bœbius se releva en lançant contre Senecion une accusation de lèse-majesté. Pline demanda hardiment l'honneur d'une pareille

---

<sup>1</sup> Suet., 13. — Vict., 7. — Martial, V, 8. — Pline, *Pan.*, 2.

<sup>2</sup> Phil., *Vit. App.*, VII, 10, 16, 23. — Tac., *Ann.*, XIV, 57.

accusation puisqu'il avait partagé le péril d'accuser Bœbius. L'affaire finit cette fois. Mais Metius Carus la reprit bientôt en sous-œuvre ; il accusa Senecion d'avoir écrit la biographie d'Helvidius Priscus, et de mépriser le gouvernement en ne recherchant aucune magistrature. Après lui, Aquilius Regulus prit à partie Arulenus Rusticus, l'ancien tribun, qui, jeune, avait voulu défendre Thraséas ; il l'accusa d'avoir appelé *saint* cet ennemi des empereurs. Le sénat romain, agité de sentiments divers, partagé entre les stoïciens et les délateurs, mais entouré de soldats, céda, livra ses membres sous le poids d'une véritable stupeur. Exaspéré par la lutte, César inventa une inquisition nouvelle, des supplices nouveaux, espionna, fit épier, prit au piège dans leur prison ses accusés, et assista avec une joie féroce à leurs tortures, à leur supplice. Senecion mourut, bien qu'il eût écrit l'éloge d'Helvidius Priscus à la pieuse requête de sa veuve ; Arulenus Rusticus, le fils d'Helvidius Priscus, bien d'autres succombèrent<sup>1</sup>. Dans le même temps à peu près, moitié par avarice, moitié par esprit de persécution religieuse, Domitien étendit l'impôt mis depuis Vespasien sur les Juifs, à tous ceux qui, sans faire profession de foi juive, judaïsaient. Chez les Romains, encore inhabiles à distinguer les religions orientales les unes des autres, c'était désigner surtout les chrétiens. Des perquisitions indiscrètes, honteuses, commencèrent contre les chrétiens. Quand on ne trouva point sur eux la preuve qu'ils judaïsaient, on les accusa d'être athées. Ainsi Clemens, Domitilla, Glabrien, trouvèrent place parmi les premiers martyrs du christianisme. Domitien crut pouvoir disperser par l'exil cette nouvelle et redoutable conspiration morale. A la fin de son règne, il bannit stoïciens et chrétiens, docteurs et apôtres. Dion Chrysostome, le sophiste ; Apollonius de Tyane, le thaumaturge ; Arthémidore, le stoïcien, disciple de Musonius Rufus, quittèrent Rome à l'époque où saint Jean l'évangéliste fut exilé dans l'île de Pathmos<sup>2</sup>.

C'est l'honneur de la philosophie ancienne d'avoir partagé avec le christianisme la persécution de Domitien, et mêlé le sang de ses héros avec celui des disciples de Jésus. Néron avait déjà fait ouvrir les veines de Sénèque et de Thraséas, en même temps qu'il éclairait ses jardins avec des victimes chrétiennes. L'alliance de la philosophie spiritualiste et de la foi chrétienne est ancienne ; elle commence sous les coups de la même tyrannie, et presque dans le sang de communs martyres.

Différentes furent la mort de Titus et celle de Domitien, comme avait été leur vie. L'aîné de Vespasien avait assisté à une longue représentation de l'amphithéâtre, quand il se prit tout à coup à verser d'abondantes larmes, sans qu'on sût pourquoi. Malade, il se fit transporter à la campagne de son aïeule, où son père était mort. Avant de mourir, il exprima un regret : celui d'avoir commis une faute qu'il ne se pouvait pardonner. C'est un secret qu'il a emporté avec lui ; on est heureux de soupçonner, dans l'urne funéraire qui renferme le meilleur des empereurs, un secret, un sentiment presque chrétien : la repentance. Cet empereur a des traits de sentiments, une mélancolie qui surprennent. Il avait des vertus singulières pour un Romain : il savait pleurer.

Le tyran Domitien finit par prendre en défiance et en haine ses affidés mêmes, son préfet du prétoire, son chambellan, ses affranchis, sa femme Domitilla, et jusqu'à ces astres qu'il avait su faire complices de ses crimes. Ce fut dans son palais cependant qu'il trouva sa fin. Son chambellan, sa femme, avaient résolu

---

<sup>1</sup> Pline, *Ep.*, VII, 19, 33. — Suet., 10. — Tacite, *Agric.*, 45.

<sup>2</sup> Philostr., *Vit. Soph.*, I, 7. — Suet., *Dom.*, 13, 15. — Tillemont, *Hist. ecc.*, II, p. 57.

de délivrer Rome de ce monstre. Ils lui cherchaient seulement un successeur. Domitien, plus soupçonneux que jamais, ne sortait presque plus. Il avait fait garnir les galeries où il se promenait de pierres phengites, qui ne laissaient personne approcher de lui sans qu'il s'en aperçût. Mais tout tourna contre lui, même l'astrologie dont il avait fait un instrument de règne. Un astrologue, Asclétarion, lui prédit sa mort prochaine, chose facile à prévoir dans l'empire romain. — *Et toi, lui dit Domitien, quel sort t'attend ? — Je serai dévoré par les chiens.* Domitien, pour le faire mentir, ordonna de l'enterrer profondément après l'avoir fait tuer. Un orage terrible dispersa les fossoyeurs et donna raison à l'astrologue. Nerva, qui conspirait peut-être contre lui, fut épargné sur la foi d'un autre *mathématicien*. La céleste délation abandonnait Domitien. Les présages s'accumulèrent : orages nombreux, rêves, prodiges. La foudre tomba jusque dans la chambre de Domitien ; il rêva que Minerve sortait de son temple disant ne pouvoir plus le protéger. Chaque heure du jour amenait sa peur avec elle. Domitien demandait plusieurs fois par jour si l'heure qu'il craignait était passée. Entendait-il gronder la foudre : *Qu'elle frappe, s'écriait-il, plutôt aujourd'hui que demain !*

Le 18 septembre de l'an 96, Domitien se réjouissait d'avoir vu s'écouler la cinquième heure, qu'il redoutait surtout, quand Stephanus, un affranchi, introduit probablement par l'impératrice Domitilla dans ses galeries, vint lui présenter un mémoire, une délation. Pour être plus sûr de l'approcher, il avait le bras gauche en écharpe comme s'il était blessé. Domitien lut ; aussitôt Stephanus tire un poignard de l'écharpe où il était caché et en frappe Domitien. Furieux, l'empereur se précipite sur l'assassin, en invoquant Minerve sa mère, pour lui arracher le poignard des mains, se blesse, le terrasse, s'efforce de lui crever les yeux, puis le laisse pour aller querir une arme et appeler au secours. Mais le chambellan Parthenius tenait toutes les issues ; il vint bientôt avec un esclave, un gladiateur et quelques autres, prêter main-forte à Stephanus. En se débattant comme une bête fauve, le tyran succomba sous le nombre<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Dion, LXVII, 15, 16. — Suet., *Dom.*, 14. — Phil., *Vit. App.*, VIII, 15.

### III. — TRAJAN. - (97-117 ap. J.-C.).

Panégyrique, Satire, Histoire.

Enfin nous respirons, à l'aurore d'un siècle qui promet l'association si difficile du pouvoir et de la liberté. Nos pères avaient vu les excès de la licence ; nous avons vu les excès de la tyrannie, qui n'a été égalée que par notre patience. Après quinze années d'un règne qui a vu périr les plus grands et les plus courageux de nos concitoyens, nous survivons pour ainsi dire à nous-mêmes ; car, il faut retrancher de notre vie le temps où, dans le silence du tombeau, jeunes nous sommes arrivés à l'âge mûr, mûrs à la vieillesse. Telles sont les tristes et éloquents paroles par lesquelles Tacite commence à accomplir un acte de courage et de liberté, qui était lui-même la preuve la plus éclatante du changement des temps : la biographie d'un honnête homme, Agricola, son beau-père, le conquérant de la Bretagne. Elles expriment un sentiment de satisfaction douloureuse, inquiète encore, mais non sans espoir, au commencement du plus grand et du plus heureux siècle que l'empire ait connu : celui qui a reçu des meilleurs de ses souverains le nom de siècle des Antonins.

#### NERVA.

Originaire de Narnia, en Ombrie, Cocceius Nerva était un vieux consulaire du parti des honnêtes gens qui avait à ce titre mérité la haine et l'exil. De loin, à Tarente, il encouragea, applaudit les résistances à Domitien, et peut-être conspira contre lui. Les sénateurs et le peuple, dans le moment de trouble qui suivit la mort de Domitien, élevèrent ce personnage à l'empire ; et celui-ci se fit accepter des prétoriens en leur donnant le *donativum*, rançon nécessaire de l'autorité. Seules les légions du Danube tentèrent de protester contre cette nomination ; mais un rhéteur éloquent, Dion Chrysostome, banni par Domitien dans les marais du Danube, ramena les soldats par les généreux élans de son cœur plus encore que par sa rhétorique. Ce fut le premier exemple du succès d'une élection civile.

Nerva voulut régner comme il avait vécu. Il remit en vigueur les lois de Titus, défendit à l'avenir toute accusation de lèse-majesté et de judaïsme ; les philosophes furent rappelés et les délateurs bannis. Déjà les honnêtes gens, dans le sénat, commençaient à relever la tête ; mais les prétoriens, excités par Ælianus Caspinus, préfet du prétoire, vinrent tout à coup demander compte à l'empereur des outrages faits à la mémoire de son prédécesseur et réclamer vengeance contre ses meurtriers. Assailli dans son palais, menacé par ces furieux, Nerva offrit en vain sa tête pour sauver les malheureux Parthenius et Stephanus, qui furent massacrés presque sous ses yeux. On avait tenté d'arracher l'empire à l'influence prétorienne ; les prétoriens revendiquaient dans le sang leur règne, qu'ils croyaient menacé. Cette violence faisait déjà craindre le retour de ce qu'on avait vu. Nerva, vieillard débile, comprit qu'il fallait confier sa tâche à des épaules plus jeunes et plus viriles ; et l'empire lui fut redevable du plus grand service qu'il put lui rendre.

Dans le temple de Jupiter, au Capitole, et aux pieds de la statue du dieu, en présence du sénat et des chevaliers, Nerva adopta pour fils et associa solennellement à la puissance tribunitienne et impériale Marcus Ulpius

Trajan, alors commandant de l'armée du Rhin<sup>1</sup>. Désireux, comme Galba, de donner l'empire à celui qui en était le plus digne, il choisit hors de sa famille ; plus heureux ou plus habile que lui, il mit la main non-seulement sur un citoyen honnête, mais sur le plus résolu des généraux de l'empire. Le nom de Trajan et les légions qu'il avait derrière lui suffirent, en effet, à apaiser la révolte prétorienne ; les chefs des mutins, mandés sur le Rhin, partirent, furent cassés ou punis, sans résistance de la part de leurs soldats. L'armée servit une première fois à contenir l'armée. A l'étonnement de tous, un patricien, un consulaire, un général triomphant, chef d'une armée puissante et dévouée, parvint à l'empire sans y être porté par ses soldats, appelé seulement par la volonté d'un empereur et les vœux de l'empire. C'était la promesse la plus sûre d'un régime nouveau. Nerva put mourir : il avait donné au monde un maître dont l'histoire devint le plus éloquent panégyrique de son temps et la satire la plus amère des temps précédents<sup>2</sup>.

### TRAJAN.

Né à Italica, dans cette Espagne qui avait déjà renouvelé, rajeuni, grâce aux Sénèque, aux Lucain, aux Quintilien, aux Martial, la littérature épuisée de Rome, Marcus Ulpius Trajan vint retremper le pouvoir impérial déjà en décadence, mais avec plus de grandeur et de succès ! Fils d'un soldat, il avait appris à commander en gravissant honorablement tous les grades de l'armée ; envoyé tantôt comme général, tantôt comme gouverneur, du Tage à l'Euphrate, de l'Euphrate au Rhin et au Danube, il avait pu mesurer l'étendue, sonder la profondeur des besoins de l'empire qu'il avait maintenant à gouverner. Homme de commandement et de guerre, Trajan, une fois arrivé au pouvoir, donna l'exemple d'effacer le général pour laisser paraître, surtout le magistrat, et aima mieux se parer de sa toge que montrer son épée. Il sut en effet persuader l'obéissance plutôt que l'imposer ; s'il plaça bien haut les travaux de la guerre, il estima davantage ceux de la paix. Il fut conquérant ; il recula les frontières de l'empire, mais pour venger la honte de défaites précédentes et pour occuper les soldats. A la gloire de conquérir il préféra celle de bien gouverner. Aux titres de *Germanicus*, *Dacicus*, *Parthicus*, frappés sur ses médailles en souvenir de ses victoires, il préféra celui d'*Optimus*, décerné par le sénat<sup>3</sup>. C'est le caractère qui éclate dès les premiers actes et pendant toute la durée du règne de Trajan.

Les Romains n'oublièrent jamais comment cet empereur entra à Rome et prit possession du pouvoir. Il ne vint point comme triompher de la république, sur un char attelé de chevaux blancs, ou insulter aux citoyens en se faisant porter à dos d'hommes au-dessus de leurs têtes. On n'en admira que davantage sa haute et avantageuse stature, son heureuse physionomie, dont une chevelure prématurément blanchie relevait encore la mâle et douce beauté. Selon les rangs, il embrassa, salua ou nomma les citoyens qui venaient au-devant de lui. Les sénateurs, les chevaliers, non les soldats, lui firent escorte. Il monta au Capitole, et l'air retentit d'acclamations quand il remercia les dieux de lui avoir donné l'empire, pourvu qu'il *gouvernât toujours dans l'intérêt de la république et*

---

<sup>1</sup> Pline, *Pan.*, VIII, 6. *Simul filius, simul Cesar, mox imperator et consors tribunitiæ potestatis et omnia pariter et statim factus est.*

<sup>2</sup> Voir pour Trajan, outre les sources, Heinrich Franke : *Zur Geschichte Trajan's und seine zeit*, 1 vol. in-8°.

<sup>3</sup> Pline, *Pan.*, *Ep.*, 2. *Jam quid tam civile, tam senatorium quam illud a nobis additum Optimi cognomen.*

pour le plus grand bien de tous. Cette formule, il exigea que tous les ans on l'ajoutât aux prières adressées aux dieux pour la conservation de ses jours et de son pouvoir ; et ce ne furent point de vaines paroles. En remettant à Sura la préfecture du prétoire, cette magistrature si redoutable pour les empereurs : **Je te donne cette épée, lui dit Trajan, afin que tu t'en serves pour moi si je fais bien, contre moi si je fais mal.** On admira également la femme de Trajan, Plotine, quand il la conduisit, comme un simple particulier, au palais impérial : **Telle j'entre ici, dit-elle en se retournant avec grâce vers le peuple, telle j'en veux sortir.** La fidélité conjugale, la pudicité, la modération rentrèrent en effet avec elle dans ce palais qui avait caché tant de violences et de turpitudes. Les historiens du temps et les médailles en rendent témoignage<sup>1</sup>. Trajan et Plotine promettaient de faire régner à Rome. les vertus privées, solide fondement des vertus publiques et condition assurée d'un bon gouvernement.

Pour réconcilier le pouvoir et la liberté, il fallait d'abord rassurer les citoyens, leur rendre un courage, une confiance qu'ils avaient perdus. Les débris de pouvoir, d'influence qui avaient été laissés par Auguste au sénat et aux magistratures, n'avaient été le plus souvent sous ses successeurs qu'un leurre, et presque un piège odieux. On avait payé de sa vie la sottise de s'y être laissé prendre. Après avoir été trompés par les heureux commencements des règnes de Tibère, de Néron, de Domitien, les hommes de naissance, de talent ou de vertu avaient pris le parti prudent de fuir la vie publique et les magistratures. Agricola, entre plusieurs autres, après son rappel de Bretagne, refusa le gouvernement d'une province qui lui revenait de droit. Sous Nerva, on regarda comme un fait extraordinaire, inouï, que Virginius Rufus, excellent citoyen et général habile, qui avait refusé l'empire après avoir vaincu Vindex, et qui en était digne, eût atteint une vieillesse de quatre-vingt-trois ans et joui d'une mort naturelle au milieu de règnes si funestes à tant de citoyens plus obscurs. La première tâche de Trajan fut de rassurer les courages abattus et d'enseigner de nouveau aux Romains la liberté qu'ils avaient désapprise. Il s'y appliqua dès le premier jour en frayant familièrement avec les sénateurs, avec les gens de lettres, avec les philosophes même, dont il ne craignit pas la présence et dont il aima la compagnie. Ce dessein se voit clairement dans le célèbre panégyrique fait par Pline après trois ans seulement de règne, et que l'éloquent rhéteur eût pu signer encore à la mort de celui qui l'inspira.

On voulut combler Trajan, dès son entrée à Rome, de titres, d'honneurs, que la crainte ou la flatterie avait prodigués à ses prédécesseurs ; il les refusa presque tous. Il ajourna même, pour le temps où il l'aurait mérité, le nom de **Père de la patrie**, auquel il tenait le plus. Il ne fut pas le premier à agir ainsi, comme le dit Pline ; Tibère, Néron, Vespasien, en avaient fait autant. Mais lorsqu'il l'eut accepté, il continua à le mériter. Trajan eut son but en refusant particulièrement le consulat deux années de suite, pour le laisser à d'autres ; il voulait donner l'exemple, abandonné depuis longtemps par les empereurs, de ne solliciter lui-même du sénat. Après l'avoir reçu des sénateurs comme de collègues, il s'en alla, revêtu de la robe blanche des candidats, prendre au milieu du Forum, sur l'ancien théâtre de la liberté romaine, cette dignité que ses prédécesseurs attendaient au fond de leur palais. Là, debout, devant le consul en exercice, qui était assis sur sa chaise curule, il dévoua sa tête et sa maison aux dieux s'il

---

<sup>1</sup> Dion Cass., *Traj.*, c. V. — Aur. Vict., *Ep. in Fav. Jul.* — Pline, *Epist.* IX, 28, *sanctissima femina*. — Eckhel, *Doctr., Numm.* Pars II, V. 5. — Vaillant, *Numism. Imp. rom.*, t. II, p. 186.

commettait une action contraire aux lois. On comprendra l'étonnement de Pline en se rappelant que les premiers empereurs s'étaient fait dispenser d'un certain nombre de lois ; que, le plus souvent, ils s'élevaient eux-mêmes au-dessus d'elles, et que bientôt les jurisconsultes allaient les mettre toutes à leurs pieds. Ai-je bien vu, dit Pline, ai-je bien entendu ? Quoi, c'est un empereur, un César, un grand pontife, qui jure de ne point trahir sa foi ? parole pour la première fois entendue, fait inouï ! le prince n'est pas au-dessus des lois ! les lois sont au-dessus de lui ! Trajan rentrait dans la République ; il ne rétablissait pas cette forme de gouvernement ; il ne le pouvait pas ; mais il posait du moins des bornes à son pouvoir ; il en partageait l'exercice, dans une certaine mesure, avec l'aristocratie, avec le sénat de l'empire.

Trajan fit marcher les Romains et Pline de surprise en surprise. Consul, il entra au sénat ; il exhorta les sénateurs, tous ensemble et en particulier, à parler en liberté, à partager avec lui les soins de l'intérêt public. Ce n'était pas la première fois que de semblables paroles étaient tombées de la bouche d'un prince ; ce fut la première fois qu'elles furent dites avec un accent qui inspira la confiance. Les sénateurs, depuis longtemps, ne s'assemblaient plus guère que pour rivaliser de flatteries, voter des actions de grâces, des statues, ou bien pour entendre, constitués en tribunal, dérouler contre l'un d'eux quelque effrayante accusation de lèse-majesté, et partager, sous le coup de la terreur, avec le souverain l'odieuse responsabilité du sang versé. La première preuve de liberté que donnèrent les sénateurs, sous Trajan, ce fut leur franche obéissance. Tu veux que nous soyons libres, César, purent-ils dire aussi, mais avec un accent qui sentait encore la servitude de la veille, nous le serons ; tu veux que nous fassions connaître nos pensées, nous le ferons. En effet, devant Trajan, on délibéra ; chacun eut son opinion, la soutint et la défendit même contre celle de César. Il en sortit d'excellentes lois qui furent un bienfait pour ce temps.

Trajan confirma en une fois, comme avait fait Titus, sans qu'on eût besoin de recourir à lui, les privilèges et bienfaits qui avaient été conférés par ses prédécesseurs. Il remit les tributs arriérés et l'or coronaire<sup>1</sup>. L'abus de la loi de lèse-majesté avait encore causé récemment bien des désastres. Sans l'abolir entièrement, Trajan en restreignit et en surveilla l'exercice. Il eut soin, comme dit Pline, que l'État ne fût pas détruit par les lois qui devaient le conserver. Les délateurs coupables furent exposés sur le forum, exilés et eurent leurs biens confisqués. Trajan leur rendit ce qu'ils avaient fait aux autres :

*Et delator habet, quod dabat, exilium.* (Martial)

Il adoucit seulement la peine de ceux qui vinrent d'eux-mêmes s'offrir à la justice. Pour empêcher le retour de déplorables abus, les honoraires des avocats furent fixés et cette profession fut soumise à des règles disciplinaires. Pline se réjouit plus que nous ne pouvons le faire de voir les affranchis et les esclaves privés du droit de déposer contre leurs maîtres. Nos esclaves, dit-il, ne sont pas les amis de l'empereur, nous le sommes nous-mêmes. Le père de la patrie ne croit pas qu'il puisse être aimé davantage d'esclaves étrangers que de concitoyens. On peut déplorer que des esclaves aient abusé d'un droit naturel et que de mauvais empereurs aient déchaîné les vices des esclaves contre leurs

---

<sup>1</sup> . Suet., *Tit.*, 7. — Pline, *Ep.* X, 68. *Pan.*, 17, 40.

maîtres ; mais on ne saurait, en principe, regretter, avec l'aristocratie romaine, le droit qui leur avait été concédé<sup>1</sup>.

Après avoir su attendre le consulat, Trajan voulut relever l'éclat des magistratures en interdisant la brigue. Il y avait encore brigue, en effet, de la part des candidats auprès des sénateurs qui disposaient des magistratures. Ils leur faisaient des présents ; ils les traitaient dans de splendides banquets. Une loi de Trajan interdit ces pratiques. Les sénateurs, dès lors, réservèrent les magistratures et les gouvernements aux plus dignes ; et Trajan eut égard à leurs recommandations. La loi tabellaire, qui rendit le vote secret au sénat, acheva ce que la loi *De ambitu* avait commencé<sup>2</sup>.

Pline célèbre les heureux effets de ces réformes.. *Les pères conscrits purent, dit-il, aimer sans crainte les bons, et haïr sans danger les méchants. César approuve ce que le sénat approuve, condamne ce qu'il condamne ; leurs haines comme leurs amours sont communes.* La noblesse ne fut plus en effet un titre d'exclusion aux magistratures, ni la probité. Pour arracher les jeunes nobles aux honteuses distractions, Trajan avança pour eux l'âge des candidatures. Il suffit désormais d'avoir donné une preuve de courage et de vertu dans un emploi inférieur pour être appelé à un autre plus considérable. Ce ne fut plus prudence, mais lâcheté de se cacher. L'existence avait été rendue à tous, en même temps que la dignité de l'existence. On vit une véritable renaissance de la vie publique. A la fin de son consulat, Trajan jura, comme aux temps de la république, en déposant cette magistrature, qu'il n'avait rien fait contre les lois ; et il put renouveler ce serment trois fois pendant son règne. Il avait fait beaucoup plus ; il avait rendu la vie aux lois, le cœur aux hommes. Les Romains, en l'écoutant, ne purent retenir, dans un moment d'enthousiasme qui ne fut point joué cette fois, ce rare cri : *Nous sommes heureux ! felices sumus.* Une rougeur involontaire monta aux joues de Trajan ; et, dans le modeste embarras d'une satisfaction dont il n'était point maître, une larme humecta ses paupières.

Il y a beaucoup de choses dans le règne de Trajan qu'on ne saurait louer comme Pline sans restrictions ; car ces louanges relèvent moins cet empereur qu'elles n'accusent la société romaine ou les prédécesseurs de ce prince. Trajan augmenta encore les distributions de blé, et les congiaires accoutumés, faits au peuple. Il étendit même cette libéralité à un plus grand nombre de citoyens. Au temps des Antonins, on en compta jusqu'à six cent mille. Ceci était un défaut de la constitution sociale de l'antiquité, autant que de l'empire romain. Le préjugé contre le travail libre et l'existence de l'esclavage en rendent raison. Trajan prit des mesures financières pour assurer également l'entretien des enfants mâles et féminins des citoyens nécessiteux de Rome, et même de quelques villes d'Italie<sup>3</sup>. Ce fut un acte sans aucun doute généreux et moral ; car ces enfants couraient tout au moins le risque d'être abandonnés, et ils étaient en si grand nombre qu'on pouvait en former des colonies entières. Mais nous ne saurions, pour en louer Trajan, ajouter avec Pline : Les pauvres n'ont qu'un motif d'élever des enfants : la bonté du prince ; s'il n'entretient d'une main libérale, s'il n'adopte ceux qui sont nés sur la foi de son humanité, c'en est fait de la République, c'en est fait de l'Empire. Élevés aux frais de l'État, ceux-ci n'en défendront que mieux

---

<sup>1</sup> Mart., *Ep.* X, 34. — Dion Cass., LXVIII. — Pline, *Pan.*, 42 ; *Ep.* V, 4, 14 ; VI, 33.

<sup>2</sup> Pline, *Ep.* III, 10.

<sup>3</sup> Les premières tables alimentaires de Trajan ont été publiées par Terrasson, *Jurispr. romaine*, 1747, et par Muratori en 1749.

l'État qui les nourrit. Sous la République, les plébéiens ne demandaient pas du pain, mais des terres, pour y chercher dans le travail la nourriture de leur famille. En leur faisant acheter difficilement ces terres du plus pur de leur sang, la République fit avec son peuple du Forum la conquête du monde ; en nourrissant généreusement son peuple de l'amphithéâtre, l'Empire la perdit.

Bien plus éclairées et plus justes furent les mesures qui ramenèrent un peu de culture en Italie et assurèrent les provinces contre le danger de trouver dans leur prospérité même un embarras ou une cause de spoliation. Des terres achetées aux frais du trésor furent partagées, dans l'Italie envahie par les pâturages, aux citoyens nécessiteux. On imposa aux sénateurs l'obligation d'avoir au moins le tiers de leurs propriétés sur ce sol autrefois aussi fécond que glorieux, **afin que Rome fût pour eux une patrie et non une auberge de passage**. Ainsi, l'Italie fut en état de se suffire à elle-même et d'approvisionner une fois l'Égypte, qu'une inondation incomplète de son fleuve avait menacée de disette. L'impôt du vingtième aboli dans les petites successions et pour les plus proches degrés de parenté ; les douanes, entre les différentes provinces, et les octrois dans les ports, ramenés à des proportions raisonnables ; les employés sévèrement surveillés ; l'habitude prise par le fisc de payer réellement ce qu'il achetait aux provinciaux ; une loi enfin sur les fausses mesures (*de stateris adulterinis*), favorisèrent les relations commerciales, empêchèrent l'agiotage et l'usure, et, ainsi, augmentèrent les revenus mêmes de l'État. L'abondance devint sous Trajan comme une largesse perpétuelle du règne. L'économie politique est vieille comme le bon sens ; mais le bon sens ne règne pas toujours.

Il faudrait avoir vu ce dont Pline avait été témoin, pour trouver le courage de louer tout ce qu'il loue quelquefois sous Trajan. Quel éloge, de dire : la maison de l'empereur est moins grande que son empire ; ou encore, les citoyens sont sûrs de garder ce qu'ils possèdent et les enfants certains d'hériter de leur père 1 Pline consacre les plus subtiles ressources de sa rhétorique à louer Trajan de prendre place au tribunal pour juger réellement et non pour enrichir le fisc. **La bonté de la cause, et non la richesse des parties, dictèrent désormais, dit-il, les arrêts dans les causes civiles. On ne craignit plus d'avoir, dans une riche villa, le crime qui vous amenait sur le banc des accusés. La basilique romaine ne fut plus un hôtel des monnaies ; le trésor public et le trésor privé, un antre où l'on dépouillait les citoyens, et le réceptacle de cruelles rapines.** L'empereur et l'État, en matière de propriété, ne furent plus en effet au-dessus des lois et n'eurent pas toujours raison. On put plaider, choisir ses juges contre le trésor public et contre ses agents, pour défendre ses droits, et même contre le trésor particulier, la liste civile du prince. **L'État et les particuliers, le pouvoir et la liberté,** s'écrie Pline avec étonnement, **ressortissent au même tribunal.** Chose plus rare encore ! les particuliers, dans leurs procès contre l'État, contre le prince, choisirent pour juges le plus souvent, tant ils eurent confiance en eux, les procureurs, les agents de l'État et du prince.

Ce qui prête surtout au panégyrique dans le règne de Trajan, c'est qu'il fut, dans les conditions défectueuses du gouvernement que lui avaient légué ses prédécesseurs, l'exemplaire vivant d'un excellent empereur. Il fut tout ce qu'il lui était permis d'être dans cette société. A l'amphithéâtre, il laissa renaître la liberté des plaisirs ; les spectateurs montrèrent leurs préférences pour les gladiateurs que l'empereur ne favorisait pas, sans risquer de se faire jeter dans l'arène. En affichant son mépris pour les mimes et les pantomimes, les plus dangereux corrupteurs des mœurs romaines, Trajan obtint que le peuple en demandât l'expulsion. En revanche, il augmenta, en vrai Romain, le nombre des gladiateurs

qu'il lit combattre. Il était naturel que celui qui avait étendu le cercle des citoyens nourris par l'État, élargit le cirque des citoyens qu'il amusait<sup>1</sup> ; mais la plupart des travaux entrepris par Trajan eurent un but d'utilité. Une bibliothèque, une basilique, des Thermes bâtis à Rome, le port de Civita-Vecchia et celui d'Ancône agrandis, le pont du Tage, celui du Tigre, celui de l'Aufide, une route immense achevée de la mer Noire au détroit Gallique, une autre tracée à travers les marais Pontins, des relais de poste établis sur presque toutes, des aqueducs à Nicomédie, à Sinope, dénotent partout ce caractère. Les ouvrages des anciens, les inscriptions, et quelques ruines trouvées par les modernes en témoignent encore<sup>2</sup>.

C'est en se montrant modeste pour les siens et pour lui-même, que Trajan trouva moyen de suffire aux besoins de l'Empire sans exagérer les impôts. Il mit en vente une partie des palais et des villas de campagne de ses prédécesseurs. César ne chassa plus les anciens maîtres de leurs maisons, dit Pline ; il n'enveloppa plus dans ses murailles le dernier étang et le dernier lac. Son palais tint la promesse de l'inscription que Nerva avait fait graver à son frontispice : Édifice public. Le Forum, les temples, n'étaient pas plus accessibles. On approchait de la personne de l'empereur, de sa famille, et l'on n'en rapportait que l'impression de vertus décentes. Sa femme Plotine et sa sœur Marcienne, les deux personnes qu'il aimait le plus, refusèrent longtemps le titre d'Augusta ; elles chérissaient en lui l'époux et le frère plus que l'empereur ; elles rivalisaient de tendresse et non d'influence auprès de lui. Les médailles que fit frapper Trajan en leur honneur vantent leurs vertus. Aurelius Victor rappelle que Plotine plaidait souvent la cause des provinces contre leurs gouverneurs<sup>3</sup>.

Travaillé lui-même, grâce à la vigueur de son tempérament, d'un grand besoin d'activité, Trajan se livra pendant la paix aux plaisirs de la chasse, image de la guerre qu'il aimait, parcourant les plaines, gravissant les rochers à la poursuite des bêtes sauvages. Quoique peu lettré et point savant, il se rappelait qu'il avait eu pour maître Quintilien le rhéteur, et peut-être Plutarque, moraliste et historien. Son oreille était toujours complaisante pour les lettrés et les philosophes, et il leur confia souvent des emplois. Dion Chrysostome revint à Rome, et sans doute à sa cour, qui retentit aussi de l'écho des paroles de l'esclave Épictète. Le célèbre Apollonius de Tyane fut invité à se rendre auprès de lui, s'il faut en croire Philostrate. Trajan raviva les études en leur rendant le sentiment qui les alimente, la liberté. La rhétorique eut de nobles et vivants sujets à traiter : les provinces à défendre contre les concussionnaires ou les prévaricateurs. Elle ne fut plus un art dangereux entre les mains des délateurs. La poésie abandonna les fades recherches de la louange pour les libres hardiesses de la satire ; et celle-ci épargna ce beau règne. L'histoire quitta les ténèbres de la calomnie, vengeance ordinaire de l'oppression, pour le plein jour de la vérité ; et elle devait lui être douce. Trajan eut pour amis les représentants de la littérature de son temps, et les considérait à l'égal des sénateurs, les traitant tous familièrement et en amis. Il les recevait à sa table ; il allait s'asseoir à la leur, affable et égal dans ses rapports avec eux, prolongeant volontiers dans l'innocent plaisir de la bonne chère, dont son activité lui faisait un besoin, la

---

<sup>1</sup> Pline, *Pan.*, 28. — Dion, *Traj.*, 7.

<sup>2</sup> Pline, *Ep.*, X, 54, 55, 75, 78. Aurel. Vict., *passim*. — Dion, *Traj.*, 7. — Capital., *Traj.*, 17, 41. — Eckhel, *l. c.*, p. II, vol. VI, p. 416. — Thes. Græv., III, p. 622, sqq. — Orelli, V. I, *Insc.* 163, 2, 591, etc. — Piranesi, *Antich. rom. fuor. di Rom.*

<sup>3</sup> Vaillant, *l. c.*, II, p. 125. — Aur. Vict., *Epit. in Flav. Jul.*

jouissance du seul repos qu'il se donnait, au risque de relever quelquefois la conversation d'une pointe de vin. Ses amis, ou les domestiques ordinaires et dévoués du palais, étaient sa seule garde, à Rome. On voulut un jour lui rendre suspect Licinius Sura, son préfet du prétoire. Il alla seul souper chez lui, et dit le lendemain : *Si Sura avait voulu me tuer, il l'eût fait hier*. Un seul complot fut formé contre lui, pendant un règne de vingt ans ; il laissa aux sénateurs le soin de le punir, refusant d'être à la fois, comme beaucoup d'empereurs avant lui, juge et partie dans sa cause.

L'*exemple* fut le plus grand bienfait du règne de Trajan, homme pratique, homme d'action, à qui il ne fallait point demander davantage. C'est le sujet d'une des meilleures pièces du grand satirique du temps, et le sentiment moral qui anima, sous cet empereur, ses vers vengeurs. Aux nobles dégénérés qui achèvent de se dégrader dans les tavernes, entre les gladiateurs avinés et les faiseurs de cercueils, Juvénal oppose les travaux consulaires, les patriotiques dévouements des anciens Romains dont son temps a besoin ; et les faux philosophes, hypocrites de vertus, font ressortir ceux qui confirment leurs principes par la vertu de leur vie ou le courage de leur mort. A l'élégante et effrontée Romaine qui n'exige pas moins de son époux que le gros diamant de la reine Bérénice, il rappelle les bijoux de la mère des Gracques ; à l'impudique qui s'éprend d'un histrion et s'enfuit avec lui, il raconte la mort de la fileuse de laine. La tourbe de Remus, esclave de la fortune, qui trahit Séjan aux gémonies, fait place, dans ses vers, au peuple glorieux qui se retire sur le mont Sacré ; et le bourgeois honnête, mais peureux, qui va donner son coup de pied à Séjan pour être vu de son valet, est mis au-dessous de l'esclave qui se dévouait autrefois pour son maître. Si le même crime a pour récompense, un jour, le supplice de la croix, un autre, l'honneur du diadème, le poète attache aux grandeurs imméritées et au succès insolent, comme le plus affreux des supplices inventés par Rhadamanthe, la peur vengeresse et le remords rongeur. Il peut flétrir le César joueur de lyre et Domitien, le Néron chauve, qui, souillé de crimes, porte des lois contre l'adultère et contre l'inceste ; il a devant lui, au pouvoir, l'exemple de celui qui, des deux noms de *Jupiter Optimus Maximus*, n'ambitionne que le titre et la renommée de l'extrême bonté, abandonnés par ses prédécesseurs, comme un attribut inutile, à l'Olympe. *Trajan optimus*, Trajan *très-bon*, et qui eût pu prétendre au titre de *très-grand*, laisse loin derrière lui le fondateur de l'Empire, Auguste. Le sénat demandera que ses successeurs soient, s'il est possible, plus heureux qu'Auguste et meilleurs que lui : *Feliciores Augusto, meliores Trajano !*

C'est dans le gouvernement des provinces, peut-être, que Trajan se montra le meilleur. Il fit, de concert avec le sénat, d'excellents choix. Quand il se trompait, il abandonnait ses erreurs à la justice. Tacite et Pline accusèrent deux magistrats prévaricateurs, Marius Priscus, gouverneur d'Afrique, et Classicus, gouverneur d'Espagne. Mais il faut lire la correspondance de Trajan et de Pline, l'un des plus consciencieux et des plus appliqués de ses administrateurs, pour se faire une idée de l'intelligence honnête, de l'application assidue aux détails, et en même temps de la nature des rapports de cet empereur avec ses gouverneurs. Elle est toute entière à l'honneur du souverain et de l'homme de lettres.

Pline informe Trajan qu'il est arrivé assez à temps dans la Bithynie pour pouvoir y célébrer, heureux présage ! le jour de sa naissance impériale : *Votre lettre m'apprend*, lui répond l'empereur, avec une discrétion pleine de modestie et de raison, *quel jour vous êtes entré en Bithynie ; je ne doute pas que ces peuples ne demeurent par là bien persuadés de mon dévouement à leurs intérêts ; car je*

suis sûr que vous n'oublierez point de leur faire sentir qu'en vous choisissant, j'ai choisi le plus propre à tenir ma place au milieu d'eux. Un temple à relever, un incendie à réparer, un écoulement à donner à un lac, certaines coutumes à corriger ou à redresser, quelques coupables obscurs à gracier ou à punir, l'assiette de certains impôts à réformer, des taxes à diminuer, tels sont les sujets les plus fréquents de leur correspondance. Souverain et gouverneur s'y montrent également pleins de respect pour les droits des sujets, et d'intérêt pour la prospérité des provinces. Plinius avait à sa disposition des fonds improductifs, faute de pouvoir les placer au taux ordinaire ; il n'osait point forcer les capitalistes de la province à les prendre, procédé commun alors, et craignait de faire un placement désavantageux. **Il ne convient pas à la justice de mes maximes, répond Trajan, que l'on force quelqu'un à emprunter, à un taux qui ne lui convient pas, de l'argent dont il n'a que faire ;** et il engage Plinius à prendre pour base de l'intérêt de l'argent la quantité des demandes<sup>1</sup>.

Souvent le souverain se montre, dans ces lettres, plus éclairé et toujours plus ferme, ce qui s'explique aisément, que l'homme d'étude. Trajan autorise Plinius, qui ne l'osait prendre sur lui, à donner à une famille la permission de transporter d'une ville à une autre le cadavre d'un défunt, en dépit de l'opposition des pontifes. Le doux Plinius hésite à punir quelques esclaves, qui s'étaient glissés en fraude parmi les recrues de l'armée, et des condamnés, qui avaient réussi à échapper à leur châtement, en se faisant enrôler parmi les esclaves publics employés au service de l'édilité des villes d'Asie : **Souvenez-vous**, écrit Trajan à Plinius, que je vous ai envoyé en Bithynie parce qu'il y avait beaucoup à réformer. Si les esclaves se sont fait volontairement inscrire sur le rôle de la milice, sans y avoir été forcés par les officiers, ils sont coupables de souiller l'armée de leur présence ; ils devaient répondre eux-mêmes de la vérité de leur état. Pour les condamnés, je ne connais pas de crime plus grand, après celui d'échapper à leur châtement, que celui d'usurper des emplois qui doivent être remplis par des esclaves exempts de tout reproche. Trajan exigeait avec raison la pureté, l'honnêteté irréprochable des services, dans les plus humbles emplois de la vie civile, comme dans les derniers rangs de l'armée.

Il est un point sur lequel le grand empereur et son constant panégyriste hésitèrent également : c'est leur honneur à tous deux. Il s'agissait des chrétiens, dont l'existence et les progrès devenaient dans l'Empire une question politique.

Au dire de Plinius, les temples commençaient à être déserts, les sacrifices négligés, les vendeurs de victimes ruinés, en Asie Mineure. L'association des chrétiens y formait un vaste réseau, une sorte de société secrète de religion et de charité déjà toute-puissante. Plinius était un homme éclairé, peu fanatique de ses dieux, peu disposé à leur sacrifier des victimes humaines. Trajan ne demandait point pour lui, comme Caligula, comme Néron, des adorations ; il avait consenti seulement à se laisser élever des statues de bronze aux portes des temples. S'il permettait qu'on lui fit des sacrifices, c'était à la condition qu'ils lui fussent offerts en présence de la statue de Jupiter, afin qu'on reportât à qui de droit, au maître des dieux et des hommes, les actions de grâces qu'on voulait bien lui offrir. Il avait confirmé le rescrit de Nerva, qui abolissait le crime d'athéisme et de judaïsme, sous lequel on atteignait les chrétiens. Cependant, les masses païennes commençaient à concevoir une haine aveugle contre cette redoutable association qui séparait sa conscience de celle de tous, en refusant

---

<sup>1</sup> Plinius, *Ep.* X, 26, 63.

d'accomplir les *cérémonies* romaines, de sacrifier aux dieux de l'Empire. Dans un état où la religion et la politique ne faisaient qu'un, où la fortune de l'Empire semblait attachée à un culte assez tolérant d'ailleurs pour admettre presque tous les dieux, ce refus semblait un schisme politique autant que religieux ; et Trajan, grand pontife de la religion en même temps que chef de l'État, empereur et futur dieu, en puissance tout au moins, ne pouvait rester indifférent à l'un et à l'autre.

C'est avec un frémissement de sympathique curiosité qu'on lit les deux lettres de Pline et de Trajan, où se discutent la vie et la mort des chrétiens, premier monument officiel que l'on possède des rapports du pouvoir impérial avec le christianisme qui devait le convertir et régner sur ses ruines ! Pline se fait une religion, dit-il à l'empereur, de lui exposer ses doutes : Il n'a encore assisté à aucune information, à aucun jugement contre les chrétiens. Est-ce le nom seul qu'on poursuit en eux ou les crimes qu'on soupçonne sous ce nom ? Faut-il admettre toutes les accusations contre eux, punir indistinctement tous les coupables, leur pardonner quand ils ont abjuré et sacrifié à l'empereur et aux dieux ? Il en a interrogé beaucoup. Ils s'accusent de se réunir à certains jours pour se prêter mutuellement serment de ne commettre ni vol, ni adultère, ni autre crime, et pour adorer Christ comme un Dieu. Dans ces réunions, ils partagent fraternellement de frugaux repas. Depuis qu'on le leur a défendu, ils ont cessé de le faire. Pline a mis à la torture deux filles esclaves préposées au ministère du culte chrétien, pour en savoir davantage ; et il n'a pu surprendre que les preuves d'une mauvaise et opiniâtre superstition. Il penche à croire que la douceur ramènera bientôt ces hommes égarés à la religion de l'Empire, et à ses temples leurs adorateurs. Trajan ne sait point dissimuler son embarras ; enlevant au moins à lui-même, à ses agents, la responsabilité des poursuites, il exige que les dénonciations contre les chrétiens soient souscrites, soutenues par les dénonciateurs ; il ordonne l'indulgence pour le repentir, et réserve seulement le châtiment aux opiniâtres. C'est comme avec regret qu'il cède à la pression de l'opinion publique ; il crée des nécessités à l'accusation ; il offre le pardon au repentir ; il met le pouvoir en dehors, au-dessus de ces luttes, en le faisant juge et non partie. La haine violente seule bravera les fatigues, les périls de la délation, et la foi vive seule aura les souffrances du martyr. Ainsi, Siméon de Jérusalem, de l'aveu peut-être de Trajan, est crucifié en Syrie ; Ignace, citoyen romain, évêque d'Antioche, envoyé à Rome pour être dévoré par les lions de l'amphithéâtre ; Clemens, évêque de Rome, exilé. Les actes des martyrs sont là pour éveiller la sympathie du chrétien pour ces chères victimes ; et cependant, quand on songe que Trajan était le grand pontife de la religion de Rome, responsable de sa fortune, gardien du repos de l'Empire, et exécuteur obligé de ses lois ; quand on se rappelle que le christianisme était encore classé parmi les *religions illicites*, le chrétien même hésite à condamner l'empereur païen, comme Trajan a hésité à condamner les chrétiens ; elle garde en face du persécuteur les scrupules que celui-ci a eus en face de ses victimes<sup>1</sup>.

On a reproché à Trajan d'avoir trop aimé la guerre. Infidèle à la politique d'Auguste, il porta en effet les limites de l'Empire au delà des frontières que la sagesse de son fondateur leur avait fixées. C'est une nécessité pour les empires fondés par la guerre de conquérir toujours, et pour les gouvernements militaires, d'occuper les soldats. Cette double fatalité pesa particulièrement sur Trajan, qui avait à raffermir l'Empire romain ébranlé par les récentes commotions, et à rétablir la discipline compromise par les complaisances de la tyrannie

---

<sup>1</sup> Pline, *Ep.* X, 97. Tert., *Apol.*, c. II.

précédente. Ce fut là que cet empereur, élevé d'ailleurs dans les camps, paya surtout d'exemple.

Décébale (la force des Daces), fondateur d'une sorte d'empire barbare sur les bords du Bas-Danube, avait infligé à l'Empire, en obtenant un tribut de Domitien, une honte qui pesait sur le cœur de Trajan. **Par les dieux**, répétait-il souvent, **je conquerrai la Dacie**. Il le fit comme il l'avait juré ; mais il n'y parvint qu'après deux rudes guerres. Trajan composa l'armée avec laquelle il fit sa première campagne des meilleures troupes de l'Empire. Une fois en marche, à pied, son cheval à côté de lui, il partagea toujours à la tête des légions, leurs fatigues, leurs exercices, leurs repas, leurs jeux, leurs périls. Il restait soldat pour apprendre aux soldats la discipline, comme il était resté citoyen pour rapprendre aux citoyens la liberté. Ses prédécesseurs, pour conjurer la rivalité ambitieuse des généraux, leur avaient enlevé au moins l'occasion de s'illustrer. Trajan s'imposa l'obligation de rester le premier, en faisant la guerre. Dans la première guerre de Dacie (101), il jeta un pont de bois sur le Danube, au-dessous de la Save, s'enfonça à travers les marais de la Hongrie actuelle, battit trois fois le Barbare, sans se laisser tromper par ses ruses, entra dans sa nouvelle capitale, Zermizegethusa, et le réduisit à demander la paix et à recevoir garnison dans ses principales forteresses. L'opiniâtre Décébale, comme le lion qui se retire dans sa tanière, chercha, avec ses plus braves soldats, une nouvelle indépendance dans les fourrés les plus épais des montagnes des Carpates, et y construisit de nouvelles forteresses et une autre capitale. Trajan, grâce au talent de son architecte, Apollodore, jeta, pour sa seconde campagne, un pont de pierre colossal beaucoup plus bas, en aval du Danube, afin de prendre les Barbares à revers, par les montagnes. Il dompta en effet le fleuve, força les Portes de fer, pénétra dans la Transylvanie actuelle, pourchassa les Barbares de forteresse en forteresse, de sommet en sommet, et mit la main sur la nouvelle retraite improvisée de Décébale, qui n'eut plus, en Romain, qu'à s'ôter la vie, en même temps qu'il perdit tout espoir. Trajan prétendit garder la Dacie, comme César avait gardé la Gaule, c'est-à-dire porter les limites de l'Empire jusqu'aux Carpates et au Pruth inférieur. Il rebâtit Zermizegethusa, sous le nom d'Ulpia Trajana, fonda une Nicopolis, établit, sur les points les plus importants, des colonies militaires et éleva, aux endroits les plus faibles, des murailles et des retranchements, pour protéger cette nouvelle possession contre les Sarmates. Cette province ne devait pas rester longtemps à l'Empire après la mort de Trajan. Ses conquêtes et ses colonies militaires ont cependant constitué dans ces contrées le fonds d'un idiome et d'une nationalité qui durent encore ; on reconnaît chez les Roumains le sang et la langue de Rome. La colonne Trajane, dont les intéressants bas-reliefs racontent ces merveilleuses campagnes, n'est point un vain trophée quine rappellerait qu'une gloire inutile et de fragiles conquêtes.

Il nous faut, cependant, d'accord avec Pline, estimer au-dessus de toutes les gloires de Trajan, celle d'avoir laissé aux écrivains des on temps la liberté de faire justice, dans le passé, des tyrans que Rome avait vus, et d'effrayer ceux qu'elle pouvait voir encore, en montrant que ni l'espace, ni le temps ne peuvent soustraire leur mémoire à une juste flétrissure. C'est cette liberté qui nous a donné les œuvres de Tacite, panégyrique de son époque en même temps que satire de celle qui a précédé, sans cesser pour cela d'être de l'histoire. Il est vrai, et Tacite l'a dit lui-même, ses ouvrages avaient surtout pour but de mettre en opposition la mémoire de la servitude passée avec le spectacle du bonheur présent. Par là, ce grand peintre, nous avons dû le faire remarquer, a pu nous

montrer parfois la tyrannie plus cruelle, la défiance plus soupçonneuse, la lâcheté plus basse et la servilité plus honteuse qu'elles n'ont pu l'être. Mais ce qui peut être un défaut de ses histoires reste un honneur pour l'historien.

Ce n'est pas assez aimer les bons princes, dit Pline, que de ne pas détester assez les mauvais ; et le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un bon empereur, le plus juste tribut de reconnaissance qu'on lui doive, c'est de condamner sévèrement ceux qui ne lui ressemblent pas. Tacite savait qu'il pouvait vivre assez pour tomber encore sous un prince qui eût pu devenir le vengeur de Domitien.

On avait cru la tyrannie finie, dit-il quelque part, après Tibère, après Caius, et il se trouva bientôt pour les venger un homme plus méchant qu'eux. C'est la gloire de Tacite d'avoir mis, à ses risques et périls, la morale dans l'histoire. Tacite ne nous a laissé qu'un regret, en ne tenant pas la promesse qu'il avait faite de consacrer sa maturité à célébrer la prospérité et la gloire qu'il avait vues sous Trajan, comme il avait consacré sa jeunesse à flétrir les malheurs et les hontes dont son patriotisme avait souffert. Tacite devait cette justice à l'Empire. Le génie gagne à rester équitable. L'heureuse administration de l'Empire, la guerre difficile de Dacie, celle qui suivit bientôt, lui auraient fourni le sujet de brillants tableaux qui eussent montré son talent sous un nouveau jour. Il avait, pour terminer le règne de Trajan et pour couronner son œuvre, une noble fin à raconter.

Il était assez naturel que Trajan, qui avait raffermi la frontière du Danube, en reculant l'Empire jusqu'aux Carpates, crût pouvoir aussi raffermir celle de l'Euphrate, en la reculant également jusqu'au Tibre. Cette pensée lui fit entreprendre sa dernière guerre, en Orient, contre les Parthes (115-116). Le succès de sa première campagne parut lui donner raison. La conquête du plateau et des montagnes de l'Arménie lui assura au nord l'obéissance des petits souverains de la Colchide, de l'Ibérie et du Bosphore, sur la mer Noire, et lui livra au sud toute la plaine de la Mésopotamie réduite en province, entre les deux fleuves. L'année suivante, il jeta un pont sur le Tibre, entra dans Ctésiphon, dans Séleucie et dans Suse. et prit à Chosroës sa fille et son trône. Le sénat et le peuple romain voyaient reflourir leurs antiques jours de gloire. Trajan lui-même, en visitant Arbèles, Babylone et tous les lieux illustrés par tant de souvenirs, rêvait la gloire du jeune conquérant qu'il prenait bien tard pour modèle. Il projetait un canal pour rejeter l'Euphrate dans le Tigre, rassemblait une flotte sur les côtes du golfe Persique, et projetait une expédition dans l'Inde, quand la révolte des tribus arabes et des contrées récemment soumises le ramena à la réalité. Il conduisit lui-même ses vaillantes légions jusque sous les murs d'Atra, en Arabie. Mais, devant cette ville, la maladie, suite de grandes fatigues, le saisit. Il revint sur ses pas très-affaibli ; et un coup de sang l'emporta subitement à Sélinonte.

Cet empereur avait porté dans la guerre l'esprit de mansuétude qu'il avait ramené dans le gouvernement. Au milieu de ses expéditions, une veuve lui demandait compte du sang de son fils injustement condamné. Il remit d'abord après la guerre le redressement de ce tort. La veuve insista, craignant qu'il ne mourût. Il promit de recommander son affaire à son successeur. — Pourquoi abandonner à un autre, repartit celle-ci, une bonne action que tu peux faire ? — Trajan se rendit et répara l'injustice<sup>1</sup>. C'était celle des bonnes et grandes actions

---

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Traj.*, 17-28. — Eutrope, VIII, 2. — Pline, *Ep.* X, 13 à 15. — Aur. Vict. *César.*, XIII, 5. — Grég., *Op.* I, 32.

de cet empereur que prisait le plus saint Grégoire le Grand, un Romain des anciens jours, devenu successeur de saint Pierre, à Rome, au VI<sup>e</sup> siècle.

#### IV. — ADRIEN ET ANTONIN. - (117-138. — 138-161 ap. J.-C.).

##### Science et Sagesse.

Parmi les traités de morale que les besoins et le spectacle du temps ont inspirés à Plutarque, il en est deux qu'on n'a pas assez remarqués : l'un conseille à la philosophie, qui comprenait alors la science et la sagesse, de hanter les palais des princes, si elle veut remplir tout son office ; l'autre conseille aux princes de devenir savants et sages s'ils veulent bien gouverner. La philosophie ne se propose point en effet pour but, dit-il, comme la sculpture, de faire des statues immobiles et muettes, mais des créatures vivantes et agissantes ; et quand elle pénètre à l'esprit, ou descend dans le cœur des rois, elle fait d'autant plus de bien, qu'elle prend alors *force et efficace de vives lois*. Ce n'est plus le mince filet d'eau de l'oasis découvert au fond d'un désert, c'est la source abondante, détournée alors sur toute une ville pour l'alimenter et pour l'embellir.

L'alliance que Plutarque demandait entre les empereurs et les philosophes semblait conclue, depuis que Trajan avait fait cesser le sanglant divorce que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient fait entre le pouvoir et les lettres. Trajan avait connu intimement Plutarque dans sa jeunesse. Des savants et des sages étaient devenus ses familiers, ses amis ; il avait fondé à Rome la bibliothèque Ulpienne. Quelquefois il avait paru le modèle, l'exemplaire de la philosophie pratique au pouvoir. Il faut compter la familiarité de l'Empire et de la philosophie parmi les causes de la félicité extraordinaire dont jouit l'Empire romain au siècle des Antonins, où nous sommes arrivés.

Repoussés en effet longtemps du palais impérial, persécutés dans le sénat, poursuivis même sur les grandes routes dans la personne des Épictète, des Athénodore, des Dion Chrysostome, les philosophes, pendant cette époque, obtinrent crédit près du trône, en attendant que l'un d'eux y montât dans la personne de Marc-Aurèle. La philosophie peut cependant exercer, et elle exerçait alors surtout, une influence bien différente sur les hommes, selon le côté qu'elle leur présente ou qu'ils savent en saisir. Elle peut instruire, meubler, orner l'intelligence ; elle peut agrandir, élever, échauffer l'âme ; dans le premier cas, elle n'est que la science ; dans le second elle est la sagesse. On peut la comprendre avec son esprit, on peut la sentir avec son cœur. On est dans le premier cas Adrien ; dans le second, Antonin : un souverain passable pour ce temps, ou un souverain excellent dans tous les temps.

L'Espagnol Adrien, né à Italica, neveu de Trajan et son successeur immédiat, montra de bonne heure les dispositions les plus extraordinaires et les facultés les plus heureuses pour l'étude. Il parla jeune avec une égale facilité, quoique avec un accent étranger, le latin et le grec ; on l'appelait *græculus*, comme l'on dirait le petit savant. Il avait une mémoire extraordinaire, capable de retenir plus tard les noms de toute une armée ; une intelligence souple, vive, qui pouvait s'appliquer à tout et qui lui rendit facile d'écrire, de dicter, d'écouter et de converser à la fois avec ses amis. Il apprit tout ce qu'on apprenait alors : la rhétorique, la philosophie, l'astronomie, la médecine, la magie, la géométrie et le droit ; il s'exerça même à peindre, à dresser des plans, à sculpter, à jouer de la lyre, à danser. De bonne heure, il servit à l'armée, prit place dans les tribunaux et se distingua, à la tête des légions et dans la magistrature, par son zèle et sa

perspicacité. Des arts de la paix et de la guerre, il se flattait que rien ne lui était étranger. Il se piquait particulièrement de vers et de prose. Ce fut peut-être l'éducation scientifique et littéraire la plus étendue et la plus encyclopédique de ce temps<sup>1</sup>.

Antonin, d'origine gauloise, né à Lanuvium et élevé à Lorium, fils adoptif et successeur d'Adrien, petit-fils d'un homme qui avait laissé en Asie la réputation de l'administrateur le plus intègre, ne manqua point non plus de mitres et sut en profiter. Son historien nous assure qu'il avait une éloquence peu commune et de belles connaissances en littérature. On admira cependant de bonne heure en lui les qualités du cœur plus que celles de l'esprit. Élevé dans la maison de son grand-père maternel, puis de son aïeul paternel, il portait à un haut degré l'amour de tous ses parents ; il affectionna jusqu'au mari de sa mère, jusqu'à ses oncles et cousins, dont il devint aussi le seul et unique héritier. Il avait pour la vieillesse une vénération si particulière, qu'il ne pouvait voir passer un vieillard sans lui offrir son bras. On dit que ce fut une pieuse politesse de ce genre qui le fit adopter par Adrien. Certainement, cet amour respectueux pour ses parents, pour la vieillesse et pour les dieux, lui valut le surnom de Pieux, qui lui est resté. L'amour de la campagne et des travaux des champs, qui est aussi le goût des âmes tendres, fut la seule passion un peu forte qu'on lui connut après celle du bien, qu'il montra dès ses plus jeunes ans.

Ces deux empereurs eurent cet extérieur avantageux, cette beauté que les Romains demandaient, à ce qu'il paraît, dans leurs maîtres, puisque les historiens vantent, sous ce rapport, presque tous les empereurs. Cependant, Antonin avait, dans l'expression du visage, plus d'ouverture, de noblesse et de bénignité naturelles. Sa majesté sereine et son inaltérable douceur ressortaient dans la modeste tunique de laine de Lorium dont il était revêtu. La finesse et l'originalité narquoise d'un satyre, la vanité d'un pédant, éclataient sous la longue barbe portée à dessein par Adrien, pour cacher quelques défauts physiques, et sous l'édifice d'une chevelure arrangée avec art. Antonin prenait de lui un soin modéré, comme un homme qui cultive sa personne, mais qui ne veut point évaluer ses avantages. Adrien mettait dans son personnage de la recherche et de l'apprêt<sup>2</sup>.

Adrien poursuivit avec passion, avec adresse, l'Empire qui alla chercher Antonin presque malgré lui, au fond de sa retraite. Neveu de Trajan, Adrien courtisa son oncle dès son avènement et lui fit la cour pour s'en faire adopter. Il fut le premier à lui annoncer son adoption par Nerva. Pour retarder sa marche, on brisa sa voiture ; il fit le chemin à pied, plus de vingt milles par jour, et devança le courrier. Pour entrer dans la faveur de Trajan, il se fit guerrier et chasseur. Il étudia l'art militaire et y devint habile, au point d'en écrire un traité qui servit peut-être à Végèce, et de faire plus tard des règlements de discipline et de tactique qui durèrent jusqu'à la fin de l'Empire. Il fit mieux et combattit vaillamment, sous les yeux du vaillant Trajan. Flatterie moins honorable pour son caractère ! il alla jusqu'à vider force coupes de vin avec cet empereur, auquel on n'avait peut-être à reprocher que ce seul défaut ; si Trajan en avait eu d'autres, l'ambitieux Adrien sans doute les eût flattés. Trajan hésita cependant à adopter cet habile poursuivant de l'Empire. Adrien n'était pas économe de son bien ; il

---

<sup>1</sup> Dion Cass., *Adrien*, 1 à 4. — Suidas, *Adr.*, passim. — Spart., *Adr.*, c. 15.

<sup>2</sup> *Hist. Aug.* — Capit., *Ant.*, 1, 2, 3. — Marc Aurèle, *Pensées*, 1, 13 ; 6, 23. — Front., *De feriis abs.*, éd. Nieb., 3, p. 138.

faisait des dettes ; il était gourmand, témoin ce fameux pâté, le [Tetrapharmaque](#), composé de chair de faisan, de tétine de truie et de jambon, dont l'invention valut peut-être, plus tard, à [Ælius Verus](#), son adoption. Il était surtout inconstant et entêté, léger et colère ; fier de sa science, il n'aimait pas la contradiction. Découragé par quelques froideurs de Trajan, le superstitieux Adrien consulta les sorts virgiliens, la fontaine de Castalie, qu'il fit ensuite boucher, pour que personne n'y trouvât l'Empire qu'il y cherchait. Il aida encore à l'accomplissement de ces présages, en se glissant dans l'amitié des préfets du prétoire de Trajan, et surtout dans la confiance de sa femme Plotine. Tout en dissimulant son ambition, il avait un parti tout-puissant à la cour dans les dernières années de Trajan. Il n'est pas bien sûr que Trajan, qui recommanda les provinces au grand jurisconsulte Nératius Priscus, ait désigné Adrien pour héritier. Il n'aimait pas beaucoup ce sophiste ironique dont tous les talents ne faisaient pas un génie, et dont les qualités et les défauts contradictoires ne constituaient point un solide caractère. On croit généralement qu'après la mort de Trajan, une pièce supposée par Plotine et signée de sa main, valut l'Empire à Adrien, savant aussi en intrigues.

Antonin fuyait, jeune, les dignités et le pouvoir. Avant d'arriver à l'Empire, il vécut presque toujours, à la campagne, en propriétaire laborieux et ménager, sans autre ambition que celle d'obliger ses semblables. On remarque qu'à une époque où le taux légal était à douze pour cent, il prêta à trois et le plus souvent obligea gratuitement. Il n'osa point se soustraire aux charges de l'État ; et, de leurs fonctions, il préféra toujours la justice. Questeur, préteur, gouverneur, toujours sobre et frugal, après avoir pris un peu de pain le matin, il jugeait jusqu'au soir. Proconsul en Asie, il surpassa l'intégrité de son grand-père. L'opinion publique, qu'il ne sollicitait pas, fut pour lui le seul et unanime présage de sa grandeur future. Un jour qu'il montait au tribunal : [Auguste](#), s'écria le peuple tout d'une voix, [que les dieux te conservent](#). Une prêtresse de Tralles le salua du nom d'empereur. Le peuple aimait à remarquer que des essaims d'abeilles couvraient ses statues dans toute l'étendue de l'Empire. La voix du peuple, la voix de Dieu, imposèrent à Adrien le choix ou l'adoption de ce fils, quoiqu'il eût cherché ailleurs. Adrien fit d'abord en effet un fort mauvais choix dans la personne d'[Ælius Verus](#), qui mourut ; il ne se décida à adopter Antonin qu'en lui faisant adopter à lui-même Marc-Aurèle, fils du frère de sa femme, et un fils d'[Ælius Verus](#), du nom de Lucius. On lui attribua même la pensée d'avoir voulu imposer avec l'Empire, à Antonin, un fardeau que celui-ci aurait voulu éviter. Antonin demanda à réfléchir, pesa mûrement la charge, accepta, décidé à être le meilleur des empereurs, et tint parole.

La libéralité et la clémence sont les deux vertus par lesquelles les Romains éprouvaient comme avec une pierre de touche la valeur de leurs empereurs : la libéralité, dans cette société composée de mendiants, du plus fier des sénateurs au plus affamé des clients ; la clémence, sous ce régime si mal fait, qu'il tentait toutes les ambitions et favorisait les conspirations mêmes, comme le plus fréquent moyen d'arriver à l'Empire.

Plusieurs empereurs avaient déjà donné l'exemple de remettre les impôts arriérés, ou de les diminuer et de refuser les legs de ceux qui avaient des enfants. Adrien et Antonin en firent autant ; le premier cependant, avec plus de fracas que l'autre, brûla solennellement en place publique les obligations des débiteurs du trésor, et fit frapper de nombreuses médailles pour conserver ce souvenir. Tous deux aidèrent également les sénateurs pauvres à soutenir leur dignité et prodiguèrent les congiaires au peuple ; mais Antonin le fit presque

toujours de ses propres deniers, et au point d'être obligé d'aliéner parfois les biens du fisc. Dans des libéralités à peu près égales, les deux empereurs laissent éclater la différence de leurs caractères. Adrien fit ajouter sur la liste des tables alimentaires de Trajan, un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles. Antonin, donnant à ce bienfait une forme plus charitable, constitua des fonds pour nourrir, élever, marier, au nom de sa femme, un grand nombre de jeunes filles abandonnées<sup>1</sup>. Adrien plaça quelquefois sans discernement ses générosités. Antonin fut obligé de supprimer quelques pensions mal placées : *car, il n'y a rien, disait-il, de plus contraire à la justice, que de laisser la république en proie à des oisifs qui ne lui rendent aucun service*. Antonin savait, chose difficile, rémunérer chacun selon ses mérites, tandis qu'Adrien plaçait souvent ses bienfaits capricieusement et au hasard. Où l'un mettait de l'ostentation, l'autre méprisait la vaine gloire. Le plaisir de dire un bon mot ou de faire une plaisanterie ouvrait, en outre, ou fermait la main d'Adrien. Un solliciteur habitué vient un jour, mieux mis que d'habitude, épilé de frais, fardé et les cheveux teints, renouveler sa demande. *Je l'ai hier, dit Adrien, refusé à votre père*. Aux bains, cet empereur voit un vétéran se frotter l'échine contre le marbre, et lui fait présent de quelques esclaves pour lui rendre ce service ; c'était bien. Le lendemain, quelques citoyens faisaient comme le vétéran : *Frottez-vous, leur dit Adrien, les uns les autres*. Antonin était d'un commerce agréable ; comme tous les hommes bons, il avait souvent le sourire sur les lèvres ; sa plaisanterie était douce, jamais offensante. Il se fût gardé surtout de mettre l'esprit où il n'a que faire, dans la bienfaisance.

Deux mots achèveront de peindre la libéralité de ces deux hommes si différents. *Je gouverne la république, dit Adrien, comme le bien du peuple, et non comme le mien*. Un jour que la femme d'Antonin reprochait à celui-ci de ne point déployer sur le trône assez de magnificence : *Oubliez-vous, lui dit-il, que du jour où je suis devenu empereur, rien de ce que je possédais ne m'appartient plus ?* L'un voulait bien restituer au peuple ce qui était au peuple ; l'autre lui donnait du sien.

Même opposition dans les jeux qu'ils donnèrent, dans les monuments qu'ils élevèrent et les plaisirs qu'ils offrirent au peuple ou les flatteries qu'ils lui adressèrent. Adrien ne se contenta pas de prodiguer toutes les sortes de jeux et de spectacles, de faire figurer dans l'amphithéâtre tous les animaux de la création ; il eut pour le peuple des complaisances plus recherchées. Un jour, au nom de sa femme, il lui fit distribuer des aromates ; un autre jour, une pluie d'essence et de safran vint rafraîchir le peuple sur les gradins de l'amphithéâtre. Ménager dans la dépense des jeux, Antonin eut le courage de braver en ce point le reproche de parcimonie ; il donna des spectacles comme un homme qui se soumet à une nécessité du régime, et non pour mériter des applaudissements. A Rome seulement, Adrien éleva le temple de Vénus et de Rome, rebâtit presque le Panthéon, les septa, le forum d'Auguste, les bains d'Agrippa, une infinité de temples ; il consacra au soleil la statue gigantesque de Néron, transportée près de l'amphithéâtre, et commença son tombeau, colossal monument qui est devenu le château Saint-Ange. Mesuré en toutes choses, Antonin n'eut point de passion pour les bâtiments ; il ne fit guère qu'achever les constructions pieuses de son prédécesseur ; on ne commença sous lui que des ouvrages utiles, comme

---

<sup>1</sup> Spart., *Adr.*, c. 7. — *Capit.*, *Ant.*, de 6 à 18. — *Digeste*, XXXIV, 1, 14.

le pont Sublicius, à Rome, la restauration du phare et des aqueducs d'Antium, l'agrandissement des ports de Gaëte et de Terracine<sup>1</sup>.

Adrien vit accourir au-devant de lui, le jour où il prit le pouvoir, plusieurs de ses anciens ennemis ; il les rassura avec ce mot heureux : *Vous êtes sauvés*. Il refusa à son préfet du prétoire plusieurs têtes que celui-ci demandait pour affermir le pouvoir encore chancelant du nouvel empereur, entre autres celles des personnages importants qui avaient formé à la cour, pendant les dernières années du règne de Trajan, le parti le plus opposé à son adoption. Mais cette bonne résolution céda devant le premier bruit de conspiration. Quatre hauts personnages payèrent de leur vie l'ancienne inimitié d'Adrien ; et leur exécution fit si mauvais effet qu'Adrien crut devoir jurer en toute hâte, devant le sénat, que désormais il laisserait cette assemblée juge de toute accusation capitale intentée à l'un de ses membres. Néanmoins, plus tard, avec encore moins de raison, Adrien fit payer cher à quelques citoyens d'anciennes inimitiés. La jalousie, l'envie, un caprice souvent, lui firent commettre plus d'une injustice. Antonin ne promit rien ; mais il gracia, dès le premier jour, ceux qu'Adrien, avant sa mort, avait fait condamner. On essaya deux fois de lui ravir l'Empire et la vie. Le premier coupable eut ses biens confisqués, et Antonin, poursuivant son fils de ses bienfaits, les lui restitua en détail. Le second se tua lui-même et Antonin interdit au sénat de rechercher ses complices, *n'étant pas bien aise*, dit-il, *qu'on pût voir que dans l'Empire plusieurs personnes ne l'aimaient pas*.

A l'époque des Antonins, l'Empire perdit la forme de la tyrannie pour prendre celle de la monarchie, c'est-à-dire d'un gouvernement plus tempéré et plus libéral.

Adrien avait l'esprit de gouvernement et d'administration ; on lui doit en grande partie les réformes politiques qui achevèrent de faire disparaître les formes vides de la république, pour jeter les bases de la monarchie. Il sépara, grand bienfait, les fonctions du palais, des fonctions civiles ou militaires ; c'était séparer les affaires de l'État, des intrigues de la cour. Dans cette refonte des offices, qui acheva, il est vrai, de faire passer entre les mains des magistrats impériaux, les pouvoirs des magistrats républicains, l'état militaire fut au moins subordonné à l'état civil. Pour relever les offices de cour, comme ceux de secrétaires et de maîtres des requêtes, au lieu des affranchis on y appela des chevaliers<sup>2</sup> ; mais on n'y attacha plus de honteux services. Sous un gouvernement, plus concentré il est vrai que jamais entre les mains du prince, mais aussi plus franc, la liberté moins trompeuse s'accommoda mieux du pouvoir, parce qu'elle sut quels étaient ses droits et quelles étaient ses limites. La préfecture du prétoire, divisée entre deux magistrats, l'un pour la partie civile, l'autre pour la partie militaire, devint moins dangereuse pour le pouvoir impérial. La chancellerie, divisée en quatre ministères (*scrinia*), expédia plus rapidement les affaires. L'ancien conseil privé prit, sous Adrien, une forme définitive, et devint une sorte de conseil d'État (*concilium secretum, sacrum consistorium*), composé non-seulement d'amis et de compagnons du prince, mais de jurisconsultes et de sénateurs. Ce conseil suivit souvent le prince dans ses voyages. On y discuta toutes les affaires importantes, avant de les porter devant le sénat, qui n'en conserva pas moins, sous Adrien et sous ses successeurs, une certaine influence sur le choix des personnes et sur la décision des affaires. Adrien augmenta les pouvoirs du préfet de la ville de Rome,

---

<sup>1</sup> Spart., *Adr.*, c. 19. — Capit., *Ant.*, c. 16.

<sup>2</sup> Sextus, Aur. Vict., *Adr.* — Dion, LXIX, 7. — Spart., *Adr.*, 22.

divisa, en outre, l'Italie en quatre départements, dans lesquels il plaça quatre consulaires. Dans les provinces il ajouta, au procurateur de César, un avocat du fisc afin d'améliorer encore l'administration, par la division du travail et la séparation des fonctions. Il y eut désormais une différence beaucoup moins grande entre l'administration de l'Italie et celle des provinces. Antonin, sans rien ajouter à l'œuvre de son prédécesseur, paraît s'être contenté du gouvernement qui lui avait été légué. Mais ce sont moins les conceptions savantes que les bonnes habitudes qui font l'excellence des institutions ; et ici, Antonin reprend la supériorité<sup>1</sup>.

Adrien s'engouait brusquement des personnes et s'en dégoûtait avec la même promptitude. De ses deux premiers préfets du prétoire, l'un, Tatien, avait été son tuteur, et, en l'appuyant auprès de Trajan, lui avait peut-être valu l'Empire ; l'autre, Similis, était l'homme le plus vertueux et le plus modeste de l'Empire. Il leur demanda tout à coup leur démission, pour conférer leur charge à Turbon et à Septicius Claros, qui les méritaient il est vrai, l'un par sa vigilance et l'autre par son habileté. Mais, toujours prêt à écouter, à croire toute espèce de rapports, il se dégoûta de ses nouveaux favoris, les destitua et les poursuivit souvent de sa haine. Sous Antonin, Gavius Maximus, homme austère, fut vingt ans préfet du prétoire ; cet empereur ne donna jamais de successeur à un bon juge, si ce n'est à un préfet de Rome qui en demanda un. Comme il ne s'éprenait qu'avec réflexion, il n'avait point de déceptions. Il faisait de bons choix, s'attachait des amis et gardait les uns et les autres.

Adrien consultait généralement son conseil sur les édits (*edicta, rescripta, mandata*), qu'il donna pendant son règne. Il rassembla souvent le sénat pour y rendre, dans l'ancienne forme, des sénatus-consultes ; néanmoins les édits et rescrits impériaux, rendus en conseil, prirent une place plus large dans la législation. Il présida le sénat, chaque fois qu'il se trouvait à Rome, et témoigna à ses membres beaucoup d'égards. Dans son palais, par exemple, il les recevait debout ; et, le soir, il les faisait reconduire chez eux avec des flambeaux, et quelquefois les traitait tout familièrement. Cependant, on remarquait qu'Adrien, dans son conseil, aimait souvent mieux se faire entendre qu'écouter ; au sénat il interrompait souvent les orateurs et préférait la flatterie à la contradiction ; il imposait sa décision du moment, au risque d'en changer. Les constitutions impériales, rendues sur le seul avis du consistoire, datent de lui. On commence à dire : *Εκεί ή 'Ρώγη όπου ποτ' άν ό Βασιλεύς*. Antonin, doué d'une puissance de travail et d'application remarquables, et la dispersant d'ailleurs beaucoup moins, n'assistait jamais à une délibération du conseil ou du sénat, dont il traitait les membres avec une affectueuse dignité, sans être parfaitement au courant de la matière. Alors, il écoutait, empressé surtout d'entendre ceux qui lui apportaient des conseils d'utilité publique ; il ne négligeait aucun moyen d'information, apportait à toute affaire une inaltérable patience, parlait peu, souffrait la contradiction, dédaignait la flatterie, et, après avoir tout pesé, prenait une décision qu'il ne changeait désormais plus : *Nul n'était en droit d'avancer*, dit Marc-Aurèle, *qu'il fût un sophiste ou un pédant ; tous voyaient en lui un homme mûr, complet, prévoyant de loin, réglant les intérêts de grande importance, avec calme et mesure, et les petites affaires, sans fracas tragique, toujours à la hauteur, et capable de gouverner les affaires des autres et les siennes avec une égale et constante force, et avec un juste accord dans tous ses mouvements.*

---

<sup>1</sup> Spart., *Adr.*, c. 8, XII. — Dion Cassius, LXIX, 7.

Préoccupation particulière de tous les empereurs, la justice a été le souci constant d'Adrien et d'Antonin. Les jurisconsultes Nératius Priscus, Celsus le père, Salvius Julianus entouraient constamment le premier. Vinidius, Aburnus Valens, Volusius Metianus, Ulpus Marcellus et Jabolenus, le second<sup>1</sup>. C'étaient les représentants des deux fameuses écoles rivales des Proculéiens et des Sabinieniens, dont les divergences s'effaçaient tous les jours davantage. Si l'on pouvait constater une différence entre les jurisconsultes qui entouraient les deux souverains, on pourrait croire que les Proculéiens, plus favorables à l'équité, eurent une influence plus particulière sur Antonin. Les magistrats hésitaient toujours entre le vieux code national de Rome, sorti de la loi des Douze tables, et l'édit du préteur, qui visait à se rapprocher de l'*équité* naturelle, source plus universelle du droit. Fallait-il appliquer les décisions déduites du vieux droit romain, ou celles que les coutumes des nations *gentes* tendaient à y introduire ? Les édits que les préteurs publiaient chaque année, comme règle de leur jurisprudence, flottaient entre ces deux directions, selon leurs préférences particulières. Adrien fit faire un premier pas à l'équité, besoin naturel d'une société où se confondaient toutes les nations. Il arrêta que les réponses rendues par des jurisconsultes, des prudents dûment autorisés, auraient force de lois quand elles seraient unanimes ; et, lorsqu'elles ne l'étaient pas, il donna la préférence à l'équité, au droit des gens. Un second pas fut la rédaction, par Salvius Julianus, et la promulgation d'un édit type (*edictum Adrianum*), qui fixa désormais la jurisprudence et mérita bientôt le nom d'*edictum perpetuum*<sup>2</sup>. Destiné depuis longtemps à *aider, suppléer, corriger* le droit civil, l'édit prétorien avait toujours accordé une grande prépondérance à l'équité. S'il est vrai, comme quelques-uns le prétendent, que le successeur d'Adrien fit rédiger l'*édit provincial*, attribué par d'autres à Marc-Aurèle, pour servir à ceux qui ne jouissaient point des privilèges du droit romain, nul doute qu'Antonin ne fît une plus large part encore à l'équité dans une jurisprudence destinée à servir aux nations qui avaient introduit, demandé, hâté l'avènement de ce droit des gens, en entrant dans l'Empire. La moralité infiniment plus haute et plus équitable des rescrits d'Antonin, lorsque ces deux empereurs règlent des questions semblables, semble au moins parfois l'indiquer.

Ces deux empereurs ont été fortement préoccupés de la question de l'esclavage. Adrien transféra le droit de vie et de mort sur l'esclave, du maître au magistrat, et défendit au maître de vendre son esclave pour l'arène ou pour la prostitution, sans avoir prouvé sa culpabilité devant le juge. Antonin fit plus : le maître qui tua son esclave, tomba sous l'accusation d'homicide ; il n'avait plus seulement détruit une chose, mais un homme. L'esclave qui avait à se plaindre justement des mauvais traitements ou de l'impudicité de son maître, put aller se plaindre devant le magistrat, qui eut le droit, si les plaintes étaient fondées, de faire passer l'esclave, par vente judiciaire, entre les mains d'un autre maître. Antonin introduisit même dans la législation une délicatesse de sentiment digne des législations modernes. Il déclara une personne condamnée à un châtement par la justice, incapable de recevoir un legs ; il refusa au mari le droit de poursuivre sa femme adultère quand il était adultère lui-même. Dans les questions de succession, il favorisa les mères. La morale de Zénon, appliquée aux devoirs et

---

<sup>1</sup> Capit., *Ant.*

<sup>2</sup> Hug. R. R. G., 596 ; — Civ. Mag., II, p. 288. — Heinec., *Ant. rom. R.*, XVI. — Girault, *Histoire du droit romain*.

aux obligations de l'individu et de la famille, avait-elle donc fait tant de progrès ? l'esprit nouveau du christianisme inspirait-il déjà ces décisions humaines ?

Dans ce monde bouleversé alors par le vent de toutes les doctrines morales, mais soumis à un gouvernement doux et glorieux, dominait, au milieu de la plus grande diversité des opinions et des formes, un sentiment commun qui rapprochait et nivelait les nations, les religions et les classes. Sur les grandes routes, dans les carrefours des villes populeuses, les sophistes et les déclamateurs de toutes les écoles grecques se croisaient avec les adeptes de toutes les superstitions asiatiques, en même temps qu'avec les apôtres chrétiens des Évangiles. C'était le pêle-mêle moral le plus étrange qu'on pût voir. Favorinus le Gaulois et Polémon l'Asiatique, l'un dans un langage élégant et harmonieux, l'autre d'une voix puissante et chaleureuse, faisaient retentir Smyrne, puis Rome, de l'opposition de leurs principes. Alexandre d'Abonoteichos, le nécromancien, et Apollonius de Tyane, le pythagoricien, cherchaient, l'un dans des superstitions asiatiques, l'autre dans de vieux mystères, le secret d'une influence que les disciples des premiers apôtres acquéraient par le simple récit des enseignements et de la mort de leur divin Maître. La science de l'éclectique Aulu-Gelle et l'ironie du satirique Lucien, en inventoriant ou en persiflant toutes les superstitions, toutes les croyances, toutes les rêveries et toutes les doctrines, toutes les aspirations et tous les avortements, les cultes vieux et nouveaux, les déclamations, les incantations, les prédications, annonçaient une époque d'incrédulité et de scepticisme on devait venir se fondre tout ce qui n'était pas de trempe à survivre à cet énergique dissolvant. En attendant, grâce au stoïcisme en haut et au christianisme en bas, régnait dans les cœurs et dans les paroles une disposition morale qui, malgré de grands écarts, ne contribuait pas peu à assurer à ce temps la clémence et la douceur dont il jouit. La situation des chrétiens, sous Adrien et sous Antonin, en est une preuve.

Excités toujours çà et là par les exigences populaires, les gouverneurs demandèrent encore, sous ces deux empereurs, des décisions qui missent leur responsabilité à couvert, comme avait fait Pline. Cette fois Quadratus et Aristide présentèrent à Adrien une première apologie du christianisme ; Justin en écrivit une seconde pour Antonin. L'affaire fut plaidée contradictoirement au tribunal de la conscience impériale. **Si les chrétiens, répondit Adrien au proconsul d'Asie, sont convaincus d'agir contre les lois, qu'on se serve contre eux des voies de la justice, mais non de demandes et de cris tumultueux ; s'ils sont coupables, qu'ils soient punis proportionnellement à leur faute ; s'ils sont innocents, que leurs accusateurs soient punis.** Cette réponse, bien que juste en elle-même, prêtait encore à l'arbitraire des gouverneurs. **Ne voyez-vous point, écrit Antonin aux États d'Asie en parlant des chrétiens, que ces hommes ne souhaitent pas tant de vivre, qu'ils ne se trouvent heureux de mourir pour leur Dieu ! Que le chrétien accusé à cause de sa religion soit renvoyé absous, quand même il serait convaincu d'être chrétien, et que l'accusateur soit puni.** Ici, le fait de christianisme même cesse d'être un crime. Le premier rescrit est d'un légiste, le second est d'un homme<sup>1</sup>. Les dispositions d'esprit d'Adrien et d'Antonin, en ce qui regarde les choses religieuses, expliquent encore cette différence.

Adrien, dans sa fureur de tout savoir, aurait voulu pénétrer même l'avenir. Sans croire à rien, il admettait tout. Savant comme Aulu-Gelle et moqueur comme

---

<sup>1</sup> Euseb., *Hist. eccl.*, III, 15 ; IV, 8, 9, 13, 26. — Just., *Apol.*, II, p. 56, 100. — Cap., *Vit. Ant.*, 9.

Lucien, il désirait même les talents du magicien d'Aborioteichos. Comme il admettait tous les dieux et nourrissait un goût particulier pour les mystères, il n'avait pas plus d'aversion pour les chrétiens que pour la magie. On lui a fait l'honneur d'un penchant particulier pour le christianisme. Il est probable qu'il ne faisait pas grande différence entre le christianisme et les sectes de l'Orient qui affluaient alors à Rome. Il reçut à Athènes l'apologie du chrétien Aristide et il s'y fit initier aux mystères d'Éleusis. Il pratiquait les secrets de la théurgie orientale, aussi soigneusement qu'il consultait les livres sibyllins. L'Égypte était toujours la mère de toute superstition, quoique Alexandrie fût devenue le laboratoire de toute science. Adrien ne se contenta pas de discuter à Alexandrie avec tous les savants que le Musée voyait assis à sa table, il disputa de superstition avec le peuple égyptien. Selon les mystères de la kabbale, un ami, en se dévouant à la mort pour un ami, pouvait mettre celui-ci à même de savoir l'avenir, en le lui communiquant de l'autre monde. Adrien avait un ami qu'il chérissait particulièrement : Antinoüs ; c'était le type idéal de la beauté gracieuse. On accusait Adrien de l'aimer plus qu'il n'eût fallu. L'empereur et son favori montèrent un jour en canot sur le Nil. Adrien revint seul sur le rivage, et fit élever aussitôt un temple à la place où Antinoüs avait disparu, pour reparaître bientôt à ses yeux, disait-il, dans une étoile. Dans ce temple, le nouveau dieu rendit des oracles ; et Adrien multiplia ses statues et ses images à Rome, dans son palais et surtout dans sa maison de campagne.

Antonin, dit Marc-Aurèle, n'avait pas pour les dieux de crainte superstitieuse ; il avait de la religion sans superstition. N'était-il pas ainsi bien près de la véritable ? Sous cette soif du martyr qui dévorait les chrétiens, il devina, plus facilement qu'Adrien, le sacrifice à une idée, à une foi. Son rescrit lui fut inspiré, on n'en peut douter, par cette singulière douceur à laquelle Marc-Aurèle attribuait la puissance de vaincre le mal : *Âme douce, sage, humaine et pure*, pouvait dire en effet de son père le fils adoptif d'Antonin, *source d'eau claire et rafraîchissante que rien ne peut altérer ! Un passant s'avise de vouloir troubler la pure fontaine en y mêlant un peu de boue ; elle rejette cette souillure et continue à couler toujours limpide et salubre*. Le limon impur du paganisme n'avait pas gâté l'âme d'Antonin ; elle rejeta ces immondices et se répandit sur le monde. toujours féconde en lois et en actions bienfaites<sup>1</sup>

Adrien était un lettré, un savant de profession, curieux de toute littérature et de toute science. Voyageur infatigable, il parcourut à pied toutes les provinces, visita toutes les grandes villes de son empire. Antonin, quoique avec un esprit cultivé et une mémoire suffisamment ornée, ne pouvait passer pour un savant. Par goût et par principe, il se faisait scrupule de changer de lieu, craignant d'encourir le reproche de mobilité et d'inconstance ; pendant son long règne il n'alla guère que de Rome à Lanuvium, sa maison de campagne, et de Lanuvium à Rome. On se tromperait étrangement si l'on pensait qu'Adrien fût un protecteur des lettres plus efficace, un administrateur des provinces plus attentif et plus constant que son successeur.

Le palais des deux empereurs ne désemplit guère de philosophes, de jurisconsultes, de savants, de lettrés, de rhéteurs, de poètes de toute sorte. Ceux-ci furent leurs compagnons, leurs commensaux habituels. Là se rencontrèrent, comme sur un terrain neutre, les rivaux Favorinus et Polémon, tout-puissants dans les villes d'Asie, ici humbles et flatteurs. Hérode Atticus,

---

<sup>1</sup> Spart., *Adr.*, c. 14. — Suidas, *Adr.* — Dion, *Adr.*—Marc-Aurèle, *Pensées*.

rhéteur riche comme un prince, qui élevait des monuments comme un empereur et croyait ses discours encore plus durables, y fit grande figure, et trouva cependant un rival dans le déclamateur romain Fronton, dont le titre de sénateur relevait le vigoureux talent. Sous ces deux souverains, curieux ou bienveillants pour les lettrés, on assista à une vraie renaissance littéraire, remarquable moins par la hauteur de l'inspiration et la perfection classique, que par la souplesse des talents, la variété des vues et l'universalité des connaissances.

Adrien, qui se piquait particulièrement de littérature et d'arts, partagea peut-être trop les goûts de ce temps pour être un protecteur toujours utile, éclairé et impartial des lettres. Il fit beaucoup pour elles, mais sans les épurer, les élever et chercher à leur donner une direction meilleure ; quelquefois il les gêna ou les harcela par ses caprices ou ses engouements. Il fonda à Athènes trois chaires, de politique, de sophistique et de philosophie. Il fonda l'Athenœum à Rome, et augmenta de ses deniers les ressources du Musée d'Alexandrie<sup>1</sup>. Il encouragea et employa Arrien, l'historien d'Alexandre et l'auteur du Manuel d'Épictète, et il l'encouragea à faire et à écrire le périple de la mer Noire. Mais il avait parfois de singuliers goûts, et la passion exagérée de l'archaïsme et des curiosités. Il préférait l'orateur Caton à l'orateur Cicéron, Ennius à Virgile, et un certain Antimaque à Homère. Il aimait à poser à ses savants commensaux des questions ardues, préparées de longue main ; et il ne faisait pas bon discuter avec lui, bien qu'il écrivit en vers et en prose, pour soutenir son opinion et provoquer la réponse. En définitive, il voulait avoir le dernier mot, et finissait par humilier, persécuter ses maîtres et ses adversaires. Il exila en Égypte Juvénal, qui y mourut de chagrin. Favorinus savait céder à temps à l'empereur, même sur des questions de grammaire où il avait évidemment raison. **Celui qui commande à trente légions, disait-il à ses amis qui l'en raillaient, doit être le plus savant de l'univers.** Adrien ne pouvait s'entendre longtemps avec ses secrétaires, qu'il chicanait toujours. Suétone, l'historien des Césars, qui profita de sa position pour consulter les archives de l'empire, tomba en disgrâce, sous prétexte d'une trop grande familiarité avec la femme de l'empereur. Son successeur, Eudémon, fut d'abord comblé de faveurs, puis laissé en proie à la misère. Héliodore, longtemps en faveur, fut non-seulement chassé, mais poursuivi par Adrien de plaisanteries et d'insultes dans un livre diffamatoire. L'empereur descendit au rôle de libelliste et de pamphlétaire contre lui. Il n'est pire souverains que ceux qui se piquent de lettres, pour leurs secrétaires. L'architecture était un des arts dont Adrien se vantait de posséder tous les secrets. Il avait fait le plan du temple de Vénus et de Rome, le plus beau qu'il éleva dans la capitale de l'empire ; content de son œuvre, il la soumit à l'architecte Apollodore, le plus habile de ce temps. Sous Trajan, ce maître avait renvoyé à la peinture de ses citrouilles, le jeune César qui se mêlait de parler d'art. Apollodore trouva le temple trop petit pour l'emplacement où l'on voulait l'élever, et les statues des déesses trop en disproportion avec l'édifice : **Si elles se levaient, dit-il, elles ne pourraient passer par les portes du temple.** Adrien profita des observations d'Apollodore, mais il ne les lui pardonna pas et trouva un prétexte pour l'exiler, sinon pour le mettre à mort. Un pédant, un dilettante peut devenir aussi le plus capricieux, et quelquefois le plus injuste des souverains, pour les savants et les artistes particulièrement.

Antonin honorait les vrais philosophes et fut indulgent pour ceux qui n'en avaient que l'extérieur, sans cependant se laisser jamais imposer par eux. Il fut le rhéteur

---

<sup>1</sup> Spart., *Adr.*, c. 16. — Philostr., *Vit. Soph.*, 8.

Fronton consul, et lui permit de refuser le consulat parce qu'il entraînait trop de dépenses. Il prêtait l'oreille avec complaisance et il céda le pas volontiers aux hommes qui avaient quelque distinction dans l'éloquence, l'histoire, les lois, la morale ; il les mettait, dit Marc-Aurèle, **sans jalousie, à même d'acquérir la gloire à laquelle chacun d'eux pouvait prétendre en vertu de son mérite**. Il préférait les connaissances solides aux curiosités oiseuses, et se contentait de primer dans la science de gouverner ; il savait ce qu'il fallait laisser et prendre des lettres et des lettrés. Par là, il dominait les savants sans le vouloir, et justement parce que, dans leur genre de talent, il se reconnaissait leur inférieur. Quelles habiles et spirituelles leçons il savait parfois leur donner ! Le sophiste Polémon d'Asie, avant qu'Antonin n'arrivât à l'empire, avait trouvé extraordinaire que celui-ci, en passage dans l'Asie Mineure, s'installât dans sa maison comme dans la plus riche de la ville ; sur ses plaintes, le futur empereur avait vidé la demeure du rhéteur. Quand Polémon vint à Rome rendre ses devoirs à Antonin empereur, celui-ci lui fit donner ses plus beaux appartements et recommanda à haute voix à ses serviteurs d'avoir soin que son hôte n'y fût jamais dérangé. Apollone, philosophe fort en renom en Syrie, vint à Rome, sous Antonin, dans l'espoir, disait un plaisant, d'y gagner la toison d'or. Antonin en effet voulut lui confier, comme au plus digne, l'éducation de son fils adoptif ; il le pria de venir instruire le jeune héritier de l'empire au palais impérial : **C'est le disciple**, répondit fièrement le philosophe, **qui doit venir trouver le maître**. Antonin envoya Marc-Aurèle chez Apollone ; il s'étonna seulement que le philosophe trouvât le chemin plus long, de sa maison de Rome au palais impérial, que de Syrie à Rome. Antonin, dans ses encouragements aux lettres, ne pensa pas seulement à la Grèce et à l'Égypte, saturées de science ; il propagea les écoles en Gaule et en Afrique, où la langue grecque, qui tendait presque alors à remplacer la latine, devint familière.

Il n'est presque point de provinces que l'empereur Adrien n'ait parcourues, et souvent plusieurs fois ; peu de villes où il n'ait laissé des traces de son passage. Dans la même année on le vit en Germanie, en Grande-Bretagne, en Gaule et en Mauritanie ; une autre année, en Judée, en Égypte et en Grèce. La grande muraille qu'il fit élever d'un rivage à l'autre de la Grande-Bretagne, contre les incursions des Pictes et des Scots, est tout à fait d'Adrien. La Maison carrée à Nîmes, élevée comme basilique en l'honneur de Plotine, la veuve de Trajan ; un obélisque dressé à Thèbes, et aujourd'hui à Rome, lui appartiennent encore ; les Arènes et le pont du Gard, ou, pour mieux dire, l'aqueduc du Gardon, reviennent cependant à Antonin. Il y avait un peu dans la conduite d'Adrien à travers les provinces, du touriste et de l'antiquaire. Il acheva à Athènes le temple de Jupiter Olympien, mais il s'y fit élever aussi un autel. S'il fonda la ville d'Andrinople, il bâtit celle d'Adrianothère, à l'endroit où il avait tué un ours. Le même empereur qui élevait un tombeau au grand Pompée et un monument au vertueux Épaminondas, dressait des cippes funéraires à un cheval et à un chien qu'il aimait d'un amour particulier. On le trouve sur le sommet de l'Etna, où le lever du soleil, disait-on, prenait les couleurs de l'arc-en-ciel ; et sur la cime du Casius, en Syrie, où la foudre tomba sur l'autel pendant qu'il y sacrifiait. Il prétendait voir de ses yeux tous les lieux dont il avait lu la description dans les livres, comme il voulait se faire initier à tous les mystères, pour en pénétrer les intimes secrets. Une pluie abondante, après huit mois de sécheresse, tomba, dit-il, quand il mit le pied en Afrique. Ce qui lui appartient davantage, il y comprima une révolte des Barbares de l'Atlas. En Égypte, où sa science et sa superstition furent impitoyablement raillées, il accusa la grande école du Musée d'être la confusion

de toutes les doctrines, et prétendit qu'en ce pays, Coptes, chrétiens, païens, Juifs, Samaritains ou autres, étaient toujours prêts à changer de religion et n'avaient d'autre dieu que l'argent. La- province de Syrie faillit être divisée, parce que la molle et voluptueuse Antioche n'avait pas pris au sérieux ses airs de philosophe. Ce fut par recherche d'archaïsme, ou par simple condescendance, que le César voyageur, dans les provinces, revêtit souvent les charges municipales des villes par où il passait : l'archontat à Athènes, la demarchie à Naples, la préture en Étrurie, ta magistrature quinquennale à Italica, la dictature, l'édilité ou le duumvirat, dans je ne sais combien de villes. Adrien fit cependant assez de bien dans les provinces, pour que presque toutes aient frappé des médailles en retour de ses bienfaits. On en trouve dans les collections, de nombreuses frappées en l'honneur d'Adrien : *Restitutori Britanniae, Galliae, Mauritaniae, Achaiae*, etc. Il fortifia les frontières du Rhin et de la Dacie, fit des routes en Espagne et en Afrique. Alexandrie, Athènes, Palmyre, Smyrne, lui durèrent plus d'un embellissement. Beaucoup de villes reçurent de lui les privilèges latins et italiens. Sévère surveillant, il changeait, destituait les gouverneurs, et leur infligeait des peines rigoureuses. Il passait même quelquefois pour susciter des accusateurs aux magistrats ; on se plaignait qu'il épiât de trop près ses agents, aimant à voir, à pénétrer jusque dans leur vie privée, par le moyen de ses commissaires aux vivres, et abusant de ce qu'il parvenait à connaître ainsi. Un jour qu'il faisait à un gouverneur des reproches que sa femme lui avait déjà adressés : *Ma femme vous a donc écrit, repartit celui-ci, la même chose qu'à moi ?* Adrien passait en effet pour rechercher les femmes de ses amis et de ses gouverneurs, esprit de curiosité, passion de tout savoir encore plutôt que libertinage.

Le séjour d'Adrien dans la Palestine y fit éclater une guerre terrible. Il avait eu la fantaisie, en rebâtissant Jérusalem, sous le nom d'Ælia Capitolina, de faire élever un temple à Jupiter, sur l'emplacement du temple ruiné de Jehova. Cette inutile profanation souleva une dernière fois les passions du peuple juif, déjà si douloureusement éprouvé. A la voix du docteur Akiba, de l'école de Tibériade, et sous la conduite d'un prétendu messie, le *filz de étoile*, Barcokebas, les Juifs se saisirent des hauts lieux de la Palestine, et se barricadèrent dans les ruines de leur vieille ville, décidés encore à mourir avant cette dernière humiliation. Il fallut noyer cette nouvelle révolte, pendant une guerre de trois ans sur les cimes du Liban et autour de Jérusalem, dans le sang de cinq cent mille Juifs. Adrien se vengea plus misérablement encore de cette révolte, en élevant sa statue sur l'emplacement du temple de Jérusalem, l'image d'un porc sur l'une des portes de la ville, et enfin un temple de Vénus à l'endroit où Jésus avait été crucifié. Enfin, défense fut faite à tout homme issu de cette race indomptable de séjourner, sauf les jours de dévotion, dans la sainte ville, dont le vieil esprit résista encore cependant contre le nom d'Ælia Capitolina (135)<sup>1</sup>.

Antonin avait pour principe que le *train d'un prince, même économe, est toujours à charge aux provinces*. Sans déplacer avec sa personne le centre du gouvernement, il savait ce qui se passait dans les provinces et était toujours à même de pourvoir à leurs besoins. Il était toujours prêt à écouter les plaintes des peuples contre les gouverneurs, mais il n'allait pas au-devant ; il ne changeait guère qu'à bon escient ceux-ci, et se contentait de les destituer. Si Adrien savait

---

<sup>1</sup> Spart., *Adr.*, 13, 17. — Dion, *Adr.* — Eckhel, *l. c.*, VI, p. 500. — J'ai consulté souvent, pour Adrien, l'ouvrage allemand de Gregorovius, *Hadrian und seine zeit*, la thèse latine de M. Caillet sur cet empereur, et Greppo, *Mém. sur les voy. d'Adrien*.

les comptes des revenus et impôts de tout l'Empire, comme ceux de sa propre maison, Antonin connaissait les besoins des provinces comme ceux de sa famille. Celui-ci aima mieux conserver ses revenus pour réparer les anciennes villes, que d'en fonder de nouvelles, et soutenir les anciens monuments que d'en élever de neufs. Il ne fonda qu'une ville, par une sorte de culte religieux pour les origines de la fortune de Rome, à Pallantes, en Achaïe, à l'endroit d'où la tradition faisait partir Evandre, pour aller fonder en Italie une ville à l'emplacement où fut plus tard Rome ; ce ne fut point goût d'antiquaire chez lui, mais affaire de patriotique piété.

La postérité ne s'est point trompée en décorant du beau nom d'Antonin la prospérité politique et littéraire de ce siècle heureux. Adrien, il est vrai, par ses précautions défensives, par l'habileté de ses réformes, et par ses voyages nombreux, prépara le règne de son successeur. Ce fut sous Antonin, cependant, qu'un rhéteur put comparer l'Empire à un immense et fécond jardin, situé autour de la Méditerranée comme d'un beau lac, traversé par ces immenses routes qui mettaient en communication et en échange toutes les parties et tous les produits du monde, couvert d'autant de villes qu'il y avait autrefois de maisons. Tous les arts, l'industrie de toutes les provinces, les productions de toute la terre, arrivaient alors en effet à Rome, pour sa magnificence et ses plaisirs. L'albâtre, le marbre, le bronze, l'or et l'argent, les bois les plus précieux y brillaient de toutes parts, ainsi que dans les principales villes. Les fourrures de la Scythie, l'ambre de la Baltique, les tapis de la Perse, la pourpre de Tyr, le verre d'Alexandrie, les aromates d'Arabie, les perles de l'Inde, la soie de la Chine se rencontraient partout. Il n'y avait pas de province où ne s'élevât alors quelque remarquable monument, et où l'on ne trouve aujourd'hui des inscriptions constatant des embellissements remarquables ou de sensibles améliorations. Ce fut pour l'empereur, qui donna son nom à ce temps heureux, que le géographe Ptolémée mesura le monde alors soumis à Rome ; pour lui également, Pausanias inventoria toutes les merveilles de l'architecture et de la statuaire de l'ancienne Grèce ; pour lui, Plutarque consul, et gouverneur d'Illyrie sous son règne, peupla ces ruines des anciens héros de la vertu et de la liberté républicaines ; comme il tentait de raviver et d'épurer, par l'inspiration platonicienne, les vieilles superstitions grecques ou asiatiques. Appien crut pouvoir écrire d'une plume impartiale, dans cette époque apaisée, l'épouvantable histoire des guerres civiles. Si le scepticisme railleur de Lucien convient à l'empereur Adrien, l'inspiration religieuse et morale qui anime, comme un souffle de la plus haute antiquité, les ouvrages de Plutarque, répond mieux au caractère du César débonnaire, dont les récits mémos du temps ne nous laissent qu'une image en quelque sorte ébauchée et indécise, comme celles qu'on rencontre encore dans les bas-reliefs inachevés ou usés par la vétusté.

Les contemporains d'Antonin et d'Adrien, les rois et les peuples étrangers mêmes ne s'y sont pas trompés. Antonin fut plus aimé au dedans, plus respecté au dehors qu'Adrien. Si l'on appelait le premier l'enrichisseur du monde, on nommait le second le multiplicateur des citoyens. Plus tard, les Romains voulurent que tous les empereurs prissent, en montant sur le trône, ce nom d'Antonin, qui paraissait surtout devoir obliger leur conscience. Six l'adoptèrent en effet. Adrien, pour assurer la paix à l'Empire, et sans craindre de passer pour avoir laissé reculer le dieu Terme, sacrifia une partie des provinces que Trajan avait conquises, celles qui étaient au delà de l'Euphrate ; il en fit autant de la Dacie si on ne l'en empêcha. Il se tint toujours sur le pied de guerre, et donna à la tête des légions, contre les Alains entre autres, l'exemple du courage ; mais

surtout pour éviter la guerre. Il raffermi la discipline en préparant toujours les troupes au combat, supportant lui-même la fatigue, vivant dans les marches ou s'exerçant au camp, comme le dernier des soldats. Il fit des règlements pour la nomination des officiers, pour le recrutement des soldats, pour l'approvisionnement de l'armée, qui ont eu force de loi jusqu'à la fin de l'Empire. Sous lui disparurent des camps les salles de festin, les portiques, les grottes artificielles, les jardins d'agrément. Le moyen qu'il préférait cependant pour rester en paix avec les rois ses voisins, était de leur faire la cour. Chosroès, roi des Parthes, auquel il permit de rentrer dans ses États, reçut de lui sa fille, faite prisonnière par Trajan. Adrien invita plusieurs autres rois à venir à Rome pour les'y combler de prévenances et de présents.

Antonin, avec des habitudes personnelles toutes civiles, désarma presque, et n'eut pas moins la paix, la vraie et grande paix romaine. Il refusa de rendre au roi des Parthes le trône royal que Trajan lui avait pris, et ne l'empêcha pas moins, par une simple lettre, d'attaquer son voisin, le roi d'Arménie. Il donna des chefs aux peuples voisins, les rois et les nations le prenaient volontiers pour juge de leurs différends. Antonin avait réalisé l'idéal de Plutarque et de Dion Chrysostome ; on le regardait **comme le représentant et le ministre de Jupiter, ne régnant que par la loi, c'est-à-dire par la justice**. L'opinion superstitieuse de ce temps aimait à croire que la nature elle-même adoucissait sa férocité sous le règne de cet homme. Un énorme serpent à crinière avait été vu, disait-on, en Arabie, dévorant lui-même sa queue jusqu'au milieu du corps ; et des lions de Libye s'étaient laissés prendre volontairement. Antonin frappa si singulièrement l'imagination par sa sagesse, par sa bonté tout antique, que de son vivant il devint déjà comme un sujet de légende ; on lui donnait le nom de Numa, en récompense de l'âge d'or qu'il assurait à son temps. Pour lui, le titre de **Père de la patrie**, que tous les empereurs avaient porté, parut insuffisant. Pausanias proposa qu'on lui décernât le titre de **Père des hommes**. Quelle plus précieuse et plus digne récompense de sa vertu ! Il n'avait pas voulu seulement faire le bonheur de cet être de convention qu'on appelle l'État, ou même de cette chose plus sensible qu'on appelle la patrie, il prétendit rendre heureux cet être vivant et palpitant qui s'appelle l'homme !

Adrien et Antonin s'étaient ménagé à la campagne, près de Rome, deux retraites bien différentes. Adrien, autour d'un magnifique palais situé à Tibur, dans un parc dont l'enceinte embrassait sept milles, s'était fait faire, à grands frais, une représentation en petit de tous les lieux célèbres du monde, et particulièrement des édifices qui avaient donné leurs noms aux plus fameuses écoles philosophiques ou aux plus vieilles institutions. On y voyait l'Etna, la vallée de Tempé, le Lycée, l'Académie, le Prytanée, le Pœcile ; et les chefs-d'œuvre de la statuaire peuplaient cette résidence impériale. Adrien se livrait là à ses goûts, discutait avec ses savants, et cachait quelquefois des scènes scandaleuses avec sa femme, qui le traitait d'homme insupportable, le livrait aux railleries de ses subordonnés, et dont il se débarrassa peut-être. Là, dans ses dernières années, soupçonneux, défiant, regrettant d'avoir à abandonner bientôt tant de richesses, il hésita sur le choix de son successeur ; il désigna d'abord Ælius Commodus Verus, plus malade que lui, fit périr Servianus, son beau-frère, Nepos, son neveu, qui avaient espéré être ses héritiers, et ne se résigna que tard, après la mort d'Ælius Verus, à adopter celui qui devait le surpasser. Là, plus soupçonneux et plus avide de l'avenir à mesure qu'il approchait de la mort, il couchait à l'avance par écrit ce qui devait lui arriver dans l'année, à tel point que sa mort, qu'il n'avait pas prévue, interrompit une année déjà prédite. Antonin, près de la

vieille et simple maison, et dans l'enclos de son aïeul, laissés tels qu'il les avait reçus, se contenta de bâtir un temple en l'honneur de ses ancêtres. Il eut aussi à y dérober peut-être, à y cacher les écarts de sa femme Faustine ; car l'amélioration des femmes ne marchait pas alors du même pas que celle des hommes ; mais il y enseigna à régner à celui qu'il avait depuis longtemps choisi comme son fils adoptif et comme l'héritier de l'Empire, Marc-Aurèle. Combien, à ce curieux abrégé du monde, à ce microcosme pittoresque et philosophique de Tibur, j'aurais préféré voir la vieille maison et le vénérable temple de Lorium ! Là était la froide et pédante leçon de la science ; ici, le doux et fécond exemple de la sagesse ! Combien, au vieillard cacochyme et à l'hydropique archéologue de Tibur, j'aurais préféré voir le bon et vert vieillard de Lorium qui, pour tenir droit son corps courbé par l'âge, s'était fait faire, dans ses derniers jours, un corset d'écorces de tilleul, et qui commandait encore ainsi haut et ferme à l'empire romain ! Avec combien de respect le jeune Marc-Aurèle devait s'approcher de ce sublime maître, prêter pour appui à ce nouveau Numa ses jeunes épaules et écouter les leçons de bonté, fruit mur et doux de sa vieille expérience ! La trace de ce religieux respect est restée dans le portrait laissé par le disciple de son divin maître, lorsqu'il lui applique cet éloge de Socrate, qui grandit encore en devenant celui du maître du monde : **Il fut capable, et de s'abstenir, et de jouir des choses dont la plupart des hommes ne savent ni souffrir le manque à cause de leur faiblesse, ni jouir sans en abuser ; toujours maître de soi et tempérant comme il convient à un homme fort et invincible.**

Différente fut la mort de ces deux empereurs, comme leur vie. Poussé à bout par les souffrances de la maladie, las des médecins et des magiciens, implorant le poison et le poignard pour en finir avec la vie, sauvé du suicide par la piété d'Antonin, maudissant ceux qui prolongeaient son existence, Adrien, sur le point de mourir, joua en mauvais vers avec l'immortalité de son âme, **sa petite âme, sa mignonne, hôte et compagne de son corps, qui allait tremblotante visiter le séjour pâle, froid, nu, où elle ne plaisanterait plus.** Antonin, sain de corps et d'esprit jusqu'au dernier moment, parla de la République, des rois ses alliés, donna ce dernier mot d'ordre qui le peint si bien : **Égalité d'âme !** et, se tournant ensuite comme s'il voulait dormir, exhala sa belle et terrestre vie, peut-être en rêvant à une vie meilleure<sup>1</sup>.

Heureux, répète-t-on souvent, les temps et les peuples où l'histoire, ayant peu de faits à glaner, ne trouve presque rien à dire ! C'est pour cela sans doute que, dans bien des histoires, les règnes d'Adrien, d'Antonin, sont retracés en quelques lignes, tandis qu'on pourrait leur consacrer bien des pages. Si ce demi-siècle n'avait rien fourni à l'historien des lois, des arts, des lettres, on ne l'aurait pu proclamer heureux ; il n'aurait point vécu. C'est le devoir de l'histoire de se transformer, de se déplacer, selon les temps. Heureuses sont les époques où l'on ne rencontre pas les luttes du champ de bataille, quand on y retrouve, pour les remplacer, les réformes législatives et les progrès des mœurs et des arts ; l'histoire ne meurt point avec ces époques : elle s'y pacifie seulement ou s'y spiritualise.

---

<sup>1</sup> Dion, LXIX, LXX. — Spart., *Adr.*, 22-24. — Cap., *Ant.*, 10-13.

## V. — MARC-AURÈLE. - (161-180 ap. J.-C.).

### Stoïcisme et Christianisme.

Au siècle des Antonins, dit Montesquieu, la philosophie stoïcienne s'étendait et s'accréditait dans l'empire. Il semblait que la nature humaine eût fait un effort pour produire d'elle-même cette philosophie admirable qui était comme ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus.

Les Romains lui durent leurs meilleurs empereurs. Rien n'est capable de faire oublier le premier Antonin que Marc-Aurèle qu'il adopta. On sent en soi-même un plaisir secret quand on parle de cet empereur ; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement : tel est l'effet qu'elle produit, qu'on a meilleure opinion de soi-même parce qu'on a meilleure opinion des hommes.

Depuis le jour où elle avait quitté la Grèce pour Rome, la philosophie stoïcienne avait eu les plus grandes et les plus tragiques destinées. Abandonnant la spéculation pour la pratique, dans la cité politique par excellence, et confondue, pendant les guerres civiles qui précédèrent l'empire, avec le vieil et austère parti de la république, elle avait été vaincue avec lui ; elle avait subi la dure loi de la défaite. Regardée avec défiance par Auguste, avec mépris par Tibère, elle avait été conspuée, dispersée, persécutée dans sa doctrine et dans ses adeptes par Néron et par Domitien. Mais, comme il arrive souvent, la persécution lui avait été heureuse ; elle s'y était retrempée, épurée, métamorphosée. A l'école du malheur et de la résignation elle était devenue, d'austère et rigide, douce et bienveillante, d'étroite, singulièrement large, de politique et civique enfin, toute humaine. D'abord philosophie trop exclusive d'une raison froide et solitaire., elle était descendue de l'esprit dans le cœur, et était remontée de là, quoique obscurément encore, comme à son exemplaire et à son type complet, jusqu'à l'idée d'un être supérieur, tout intelligent et tout bienfaisant, dont l'âme raisonnable et sympathique, répandue dans tous les êtres humains, formait une étroite société, et comme **une parenté, non de race et de naissance, mais d'intelligence et d'amour, entre la divinité et les hommes et entre les hommes entre eux.** Pour les stoïciens d'alors, en effet, l'homme n'était plus isolé de Dieu. Il était partie intégrante du monde et associé à son action collective. Le monde était une immense cité où Dieu, la cité et l'homme vivaient comme sous un même gouvernement. L'ensemble de ces lois, c'était la raison même, essence de la Divinité, beauté souveraine du bien qui rayonnait dans l'espace et dans le temps, et qui se reflétait dans l'homme pour l'enivrer de foi et d'amour. En s'efforçant de passer dans la pratique et dans les lois, cette philosophie tendait à se consacrer à la réforme de la vieille société corrompue par l'égoïsme, l'inégalité et l'injustice ; car elle professait déjà l'unité du genre humain, l'égalité des libres et des esclaves, les droits respectifs des époux, du père et des enfants, les devoirs de la charité des hommes envers les hommes, même dans la terrible sanction que la justice sociale exerce contre ceux qui se rendent coupables envers la société. Telle la philosophie, après l'orage, était revenue dans le palais impérial, pour en être l'ornement sous Trajan, l'inspiration sous Antonin ; telle elle montait maintenant sur le trône dans la personne de Marc-Aurèle, pour essayer de faire régner ses principes dans le gouvernement et jeter un dernier et

vif éclat, avant de céder la place à une religion plus puissante et plus efficace, mais dont elle prépara cependant le règne<sup>1</sup>.

De la famille espagnole des Annius Verus, que Vespasien fit entrer au sénat et Adrien dans le palais impérial, Marc-Aurèle montra de bonne heure une raison précoce, un cœur particulièrement sensible et une grande sincérité de caractère. Adrien jouant sur le nom de son grand-père, l'appela tout jeune *Verissimus*. Il avait surtout une aptitude particulière à faire choix et à s'éprendre, parmi les personnes dont il approchait, de l'enseignement ou de la vertu qui était leur principal ornement, pour se les approprier et les revêtir. C'est ainsi qu'il prit, il nous le dit lui-même, de son aïeul la patience, de son père, qu'il perdit jeune, l'énergie, et de sa mère la piété et la bienfaisance, vertus bien dignes d'être enseignées par une mère. De son oncle maternel /Enns Verus, adopté par Adrien avant sa mort, et dont il n'avait rien de bon à prendre, il tira au moins la leçon de veiller continuellement sur lui-même. Il remercie les dieux de n'avoir jamais donné à ses parents, pour lesquels il eut toujours un grand respect, aucun sujet de chagrin, bien qu'il y eût quelque disposition naturelle ; il fit plus, ce qu'il ne nous dit pas, puisqu'il demanda à sa mère de laisser son héritage à sa sœur Cornificia, ayant assez pour lui de l'héritage de son aïeul. Même prudence et même attention de l'enfant, quand il passa des mains de ses parents dans celles de ses maîtres. Annius Verus, son grand-père, l'avait entouré des rhéteurs et des philosophes les plus variés et les plus distingués de son temps. L'enfant s'appliqua avec ardeur et docilité à tout ce qu'on voulut lui apprendre, sans en excepter les exercices du corps. Mais il fit de bonne heure son choix, préféra les philosophes aux rhéteurs et, à la prose et aux vers qu'il ne dédaigna pas cependant, l'étude du bien. A douze ans il prit le manteau, la vie frugale, coucha sur la dure, au point que la tendresse de sa mère exigea de lui quelque adoucissement à son régime ; et il se livra toujours avec tant d'ardeur à l'étude et à la méditation philosophique qu'il compromit quelquefois sa santé et resta d'une complexion faible et malade. *Si je ne suis pas devenu la proie de quelque sophiste, disait-il, et si je n'ai pas perdu mon temps à l'étude des mots, c'est aux dieux que je le dois.* Il voulait tirer surtout de ses maîtres un parti tout pratique. A ce titre il pris peu Hérode Atticus, le Grec. Le célèbre rhéteur romain Fronto lui enseigna au contraire, dit-il, tout *ce qu'il y a dans un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie, et combien il y a peu de sentiments affectueux chez les patriciens* ; Diognète lui inspira le mépris des croyances et des pratiques magiques et superstitieuses ; le stoïcien Apollone de Syrie mit dans son Arne la douceur à côté de la fermeté. Le stoïcien romain Rusticus, fils peut-être de la victime de Domitien, et dont il tint le beau Manuel d'Épictète qu'il ne quitta plus, lui fit rejeter le luxe des vêtements, des discours, les passions du cirque, et lui enseigna l'égalité d'âme, la clémence et l'horreur de la délation. *Ce fut Severus* (le péripatéticien), *enfin, qui lui fit connaître Thraséas, Helvidius, Caton, Dion, Brutus ; qui lui fit concevoir l'idée d'un état libre où règne l'égalité naturelle de tous les citoyens et de tous les droits, et la pensée d'une royauté qui placerait avant tous les devoirs le respect de la liberté des citoyens.* Le jeune homme profitait beaucoup avec ses maîtres parce qu'il savait les honorer et les aimer ; sa correspondance avec Fronto est pleine d'une naïve tendresse ; un jour il pleurait la mort de l'un d'eux : *Ni la philosophie, ni l'empire, dit le vieil Antonin aux courtisans qui se moquaient, n'interdisent une tendre douleur.* Marc-Aurèle

---

<sup>1</sup> Voir le *Manuel* et les *Entretiens* d'Épictète, traduction nouv. de M. Courdaveaux, et les *Pensées de Marc-Aurèle*, trad. de M. Pierron.

eut toujours le buste de ses maîtres dans son oratoire, *in larario suo* ; plus tard, empereur, il allait encore les écouter, quand il pouvait leur donner des leçons ; il les combla tous d'honneurs, en eut quelques-uns, comme Rusticus, pour conseillers intimes, et les employa, quand il put, dans son gouvernement<sup>1</sup>.

Lorsque Antonin, sur l'ordre du vieil Adrien, adopta le jeune Marc-Aurèle, qui promettait déjà d'être son meilleur successeur, le jeune philosophe fut saisi d'effroi ; il parla longuement à ses jeunes amis des dangers et des tourments du pouvoir impérial. Ce fut avec douleur qu'il abandonna le jardin maternel pour le palais des Césars, théâtre déjà de tant de tragédies, et qu'il laissa les études, la chasse et la pêche pour les soins du gouvernement. Il avait déjà rempli, à six ans, avec gravité les fonctions de prêtre salien ; à quinze il avait revêtu la robe virile et à vingt exercé la charge de préfet de Rome. Associé bientôt à tous les honneurs, à toutes les dignités de l'empire par Antonin, Marc-Aurèle s'attacha de ce jour à cet empereur comme au meilleur maître dans la science de la sagesse et dans l'art de régner. Ce qu'il éprouvait pour lui de respect et d'amour tenait du culte qu'on a pour la divinité. Durant vingt-trois ans, toujours à ses côtés dans Rome ou à Lorium, il ne le quitta que deux fois, et pendant un jour seulement. Honoré d'entrer encore plus intimement dans la famille de son père adoptif, il épousa, malgré ses répugnances, sa fille Faustine. Il contemplait sans cesse, et il médita toute sa vie les vertus d'Antonin, dont il partagea tous les actes ; et par là il s'affermir dans les qualités qu'il avait et y ajouta celles qu'il n'avait pas. Il apprit surtout de ce sage couronné *que l'empire ne consiste pas dans un palais, des gardes, des torches, des habits éclatants et des statues ; et qu'un prince peut ramener presque sa vie à celle d'un simple citoyen, sans montrer pour cela moins de grandeur et de force quand il s'agit de faire acte d'empereur et de mettre la main aux affaires de l'État*. Il ne cessa, après la mort de son grand modèle, de se répéter toujours : *Agis en disciple*<sup>2</sup> *d'Antonin*, et il sut s'obéir à lui-même. Trajan fit le bien par une droite volonté, Antonin par une heureuse nature, Marc-Aurèle par raison ; il sut se rendre compte, parfait par là, et supérieur aux deux autres.

Antonin, à son lit de mort, pour assurer le trône à Marc-Aurèle, bien qu'il eût deux fils à lui, se contenta de faire porter dans la chambre à coucher de son fils adoptif la statue d'or de la Fortune, qui, selon l'usage, était toujours dans l'appartement de l'empereur. Proclamé avec bonheur par le sénat, Marc-Aurèle commença son règne par un acte d'abnégation semblable à celui d'Antonin. Il associa à la puissance impériale Lucius Verus, son frère adoptif, qu'Adrien lui avait donné d'avance pour collègue, mais qu'Antonin, trop instruit de ses vices, avait, tout- en le gardant au palais, tenu toujours éloigné des honneurs et du pouvoir. On a reproché à Marc-Aurèle d'avoir ainsi gardé sur le trône le vice à côté de la vertu. Mais ne devait-il pas, en prenant possession de l'Empire, donner le premier l'exemple de l'obéissance au pouvoir, représenté par un de ses prédécesseurs ? En satisfaisant ainsi l'ambition de Verus par un partage dont il sut toujours conjurer les périls, n'évitait-il point une révolte, une guerre civile peut-être, et a triste nécessité de commencer son règne, comme tant d'autres l'avaient fait, par la mort de ses parents ? C'était une difficulté sans doute ; mais Marc-Aurèle l'accepta, en vrai stoïcien, comme une épreuve, un mal inévitable et

---

<sup>1</sup> Jul. Cap., *M. A.*, 1 à 10. — Marc-Aur., *Pensées*, I, 2, 3, 8, 16, 17. — Front., *Lettres à M. A. César*. Outre les sources, voir M. Noël Desvergers, *Essai sur Marc-Aurèle*, et la Thèse de M. Suckau.

<sup>2</sup> Jul. Cap., *M. A.*, 3, 7. — Marc-Aur., *Pensées*, I, 14.

nécessaire. Le rhéteur Aristide lui a prêté encore une autre intention, qui ne messied point à l'âme de Marc-Aurèle : celle de montrer sur le trône l'exemple de l'union d'un bon même avec un méchant, et d'apprendre par là aux hommes à cesser leurs divisions, leurs querelles, pour de bien chétifs intérêts, sous deux empereurs qui avaient su partager le monde.

Marc-Aurèle, philosophe, apportait sur le trône les idées les plus élevées et les plus humaines que la philosophie eût encore conçues sur les rapports des hommes entre eux ; et ce n'était pas seulement des idées apprises. Il avait épuré, élevé encore celles de ses maîtres. Pour son usage particulier, il rédigeait lui-même, d'une manière concise et frappante, ses propres pensées, le résumé de sa philosophie. C'était une sorte de manuel qu'il portait avec lui, et auquel il travailla jusqu'à la fin de ses jours. On y voit que le culte continuel de la raison était chez lui la première condition de l'art de bien vivre, et la meilleure excitation à faire du bien à ses semblables. Répète-toi souvent, dit Marc-Aurèle dans ses *Pensées*, je suis un membre de la société humaine. Si tu dis simplement : Je fais partie de la société, c'est que tu n'aimes pas les hommes du fond du cœur ; c'est que tu n'as pas encore de plaisir à leur faire du bien, comme à tes parents et à tes frères ; et si tu leur en fais par pure bienséance, tu ne t'y portes pas encore comme à ton propre bien. De cet enseignement du stoïcisme à ces tendres et simples paroles : Aimez-vous les uns les autres, il y avait encore la différence de l'accent ; c'était beaucoup. Mais Marc-Aurèle ajoute : La meilleure manière de se venger des hommes, c'est de leur prouver qu'on est meilleur qu'eux, en ne se vengeant point. Tu trouves les hommes méchants, ne te fâche pas, instruis-les. N'est-ce pas là enseigner le moyen de rendre le bien pour le mal ?

Ce que l'on cherche avec le plus de curiosité dans les *Pensées* de Marc-Aurèle, c'est l'idée qu'il se faisait des devoirs du pouvoir envers les hommes, d'un souverain même envers l'humanité : La royauté, dit-il, doit placer avant tous les devoirs, le respect de la liberté des citoyens. L'État véritable est celui où la règle est l'égalité naturelle de tous les citoyens, l'égalité de leurs droits. Ce n'est point que Marc-Aurèle, philosophe pratique et souverain, rêvât une égalité chimérique et impossible des conditions humaines. Il est, dit-il, dans l'esprit des choses qu'il y ait des inférieurs et des supérieurs ; mais les supérieurs sont constitués en vue des inférieurs, comme ceux-ci en vue des autres. C'est ce qui fait le concert mutuel et l'harmonie. Il faut que les hommes aient un chef, comme le monde a un maître, et le troupeau un conducteur. Mais ce chef ne lui paraît point au-dessus des lois. Il faut prendre garde, dit Marc-Aurèle au contraire, de te croire supérieur à toute loi, comme les mauvais empereurs Néron et Domitien. Ce serait détruire l'égalité naturelle ; et ta vie, séparée du corps de la société dont tu es le chef, serait une vie factieuse, comme celle de tout homme qui, en se faisant un parti dans la république, en rompt l'harmonie et l'unité. On est heureux de retrouver dans les sénatus-consultes de ce temps cités au Digeste la même pensée ainsi exprimée : Rien ne convient mieux au prince que d'être soumis aux lois<sup>1</sup>. Les devoirs seulement du souverain étaient plus grands pour Marc-Aurèle. Il les caractérise toujours vivement : Ce qui n'est point utile à la ruche, dit-il, n'est point utile à la reine. — As-tu été utile au monde, tu as été utile à toi-même. Dans certains moments d'enthousiasme, la pensée de Marc-

---

<sup>1</sup> Les jurisconsultes de ce temps ne disent pas encore comme plus tard : Nov. 105, *De consul. Z. in fine* : *Imperatori et ipse Deus leges subjicit, legem animatam eum mittens hominibus.*

Aurèle s'élève même au-dessus, et son cœur s'étend au delà des murailles de l'étroite cité romaine et des larges limites de l'Empire : J'ai, dit-il, **une cité et une patrie ; empereur, ma cité c'est Rome ; homme, ma patrie c'est le monde.** Embellis-toi donc, ô mon âme, de simplicité, de pudeur, pour toutes ces choses qui ne sont ni le vice, ni la vertu. Chéris le genre humain, la cité sainte de Jupiter ; obéis à Dieu : Dieu, dit le poète, fait tout par des lois<sup>1</sup>. Est-il beaucoup de souverains qui aient aussi scrupuleusement pesé la responsabilité de leur couronne et porté aussi loin les limites de leurs devoirs ? Marc-Aurèle ne s'arrêtait qu'à l'imitation de Dieu, dans l'action bienfaisante de ses lois sur les hommes.

Voilà Marc-Aurèle en théorie : voyons-le dans la pratique.

Songe se répétait tous les matins cet empereur, **songe que tu as à faire œuvre d'homme.** Faire œuvre d'homme pour lui, maître du monde, ce fut, en améliorant le gouvernement et en réformant les lois, chercher à rendre les hommes meilleurs. On aperçoit, en effet, cet effort dans la conduite et dans les lois de Marc-Aurèle. Les prédécesseurs immédiats de ce grand homme avaient beaucoup fait pour rendre au sénat la confiance, pour lui restituer l'influence qui l'avaient fui. Marc-Aurèle fit bien davantage ; il lui attribua la connaissance et la décision d'affaires que les premiers Césars s'étaient réservées à eux seuls, entre autres celles dont on appelait au consul. Il recruta désormais avec soin le sénat pour relever sa considération. Il choisit parmi les sénateurs des époux pour ses filles, sans tenir compte de la fortune. Quand il s'agit d'une affaire qui eût trait à la vie ou aux intérêts d'un sénateur, il l'instruisit en secret, avant de la présenter à l'assemblée. Toutes les fois qu'il le put, il assista aux séances du sénat, et il ne les quittait jamais que lorsque le consul avait prononcé ces paroles : **Nous n'avons plus rien, pères conscrits, à vous exposer.** Ce ne fut point seulement de sa part simple déférence ; il suivit presque toujours les avis du sénat qui, en présence de sa vertu, n'en savait guère émettre que de bons. **Il est plus juste,** disait-il, **à moi, de suivre l'avis de tant d'amis éclairés que de leur imposer le mien.** Plein de mépris pour les délateurs, il tenait moins à savoir ce que l'on disait des autres que ce que l'on disait de lui-même, pour pouvoir se corriger ; car il avait retenu cette parole d'Antisthènes : **C'est chose royale, quand on fait le bien, d'entendre dire du mal de soi ;** et il ne croyait pas au-dessous de lui de se défendre contre d'injustes reproches ou d'éclairer le peuple sur ses actes, en plaidant la cause de son gouvernement sur les murailles de Rome. Il aimait la publicité et savait s'en servir à son honneur.

Une des conquêtes des peuples modernes qui semble le plus assurée, bien qu'elle ait été longue à faire, Marc-Aurèle, par simple honnêteté, en dota son règne. Il n'employa jamais aucun des deniers de l'État sans avoir pris l'avis du sénat. S'agissait-il d'une guerre, de monuments à élever, de villes à réparer, de provinces à soulager, il consultait les sénateurs. Si le sénat avait été le vrai produit, la fidèle image des provinces, au lieu d'être un corps aristocratique qui, même en se recrutant dans tout l'Empire, ne représenta jamais qu'une tradition toute romaine et usée, l'Empire eût joui d'une sorte de gouvernement représentatif : **Je n'oublie point,** disait Marc-Aurèle aux sénateurs, **que rien dans l'Empire ne m'appartient, pas même cette maison que j'habite, et qui est vôtre.** Le palais même qu'avait élevé les plus fastueux empereurs romains, était pour lui un édifice national ; il se rappelait que Nerva y avait fait inscrire ces mots, qui

---

<sup>1</sup> Marc-Aur., *Pensées*, IV, 83 ; 17, 54 ; VII, 31, 55, 74.

avaient été respectés par Trajan et qui y étaient peut-être encore : Palais public. Aussi Marc-Aurèle fut-il si ménager de l'argent de l'Empire, qu'on le vit plusieurs fois diminuer les impôts et abolir les arriérés dus au trésor. On ne trouve point dans ses historiens qu'il ait, à l'exemple des empereurs ses prédécesseurs, élevé des cirques, des basiliques, des monuments nouveaux ; l'Empire en possédait assez. Il répara seulement les routes, entretint les anciens édifices, releva les ruines que des tremblements de terre ou des incendies avaient faites à Smyrne, à Nicomédie, à Carthage<sup>1</sup>. Quand, au lendemain d'une disette et d'une peste, il dut entreprendre une grande guerre, le trésor se trouvant vide, il engagea ses palais, ses meubles, ses tableaux et sa vaisselle.

Cet empereur, qui releva la dignité du sénat, n'eut pas de trop grandes complaisances pour la multitude. Le premier, il osa restreindre la dépense des jeux et des spectacles publics et diminuer le salaire des histrions ; c'est ainsi qu'il trouva moyen d'ajouter, aux professeurs de rhétorique et d'éloquence, des maîtres de philosophie à Athènes et dans les autres écoles de l'Empire. Il donna encore des jeux. Pouvait-il réduire le peuple romain au régime des philosophes ? Il présida même à ces plaisirs trop aimés du peuple, et sans affecter pour eux un mépris qui eût excédé la mesure de la sagesse. Le vain appareil de la magnificence, disait-il, les spectacles de la scène, les combats de gladiateurs, les animaux de toute grandeur, tout cela est comme un os jeté en pâture aux chiens, un morceau de pain qu'on laisse tomber dans un vivier ; ce sont fatigue de fourmis tramant leur fardeau, déroute de souris effrayées, marionnettes qu'un fil fait mouvoir. Assistez-y donc, avec un sentiment de bonté, sans orgueil. Marc-Aurèle, après avoir fait mettre entre les mains des gladiateurs des fers émoussés et tendre des matelas sous les danseurs de corde, assista à ces spectacles ; assis au milieu de l'amphithéâtre il lisait des placets, expédiait des affaires et souffrait que le peuple le raillât de prendre si peu de part à ses plaisirs. Quelquefois seulement, pris de dégoût pour l'uniforme répétition de ces spectacles, il se disait à lui-même : Jusqu'à quand donc ? En revanche, Marc-Aurèle développa et améliora les établissements fondés par ses prédécesseurs en faveur de l'éducation et de l'entretien des enfants des citoyens pauvres. Des *præfecti alimentorum* furent chargés de l'administration des revenus placés sur hypothèque pour couvrir ces frais ; et des personnages consulaires remplirent désormais ces fonctions. De nouvelles catégories d'enfants des deux sexes, sous le nom de *pueri Aureliani* et de *puellæ Faustinianæ*, furent ajoutées par l'empereur et l'impératrice aux précédentes, et leur entretien resta assuré<sup>2</sup>. Un élégant bas-relief appartenant au musée de la *Villa Albani*, et qui représente des jeunes filles pressées autour de Faustine pour recevoir le blé qu'elle verse dans les plis de leurs vêtements, a perpétué le touchant souvenir de ces fondations.

Dans la réforme des lois et dans la distribution de la justice, Marc-Aurèle porta une préoccupation particulière à la nouvelle philosophie stoïcienne et à lui-même ; il imprima au droit et à la justice un caractère jusque-là inconnu de douceur et de patience. Tous les êtres pensants, dit-il, ayant été créés les uns pour les autres, la patience fait partie de la justice qu'ils se doivent les uns aux autres. Ceux qui gouvernent leurs semblables avec orgueil et tyrannie et qui traitent leurs inférieurs du haut en bas, que sont-ils ? Des misérables qui, un peu auparavant, faisaient bassement leur cour, et qui tout à l'heure vont s'humilier

---

<sup>1</sup> J. Cap., *Marc-Aur.*, 10 et 17. — Dion Cassius, 71.

<sup>2</sup> Jul. Cap., *M. A.*, XI, XXIII. — Henzen, *Tab. alim. Bæbian.*, p. 20. — Marc-Aur., *Pensées*, I, 16. — Dion Cassius, LXXI.

devant celui dont ils ont à espérer ou à craindre quelque chose. Il faut vivre sans orgueil et avec douceur parmi les hommes, trop souvent menteurs et injustes, sans s'écarter soi-même de la vérité et de la justice. Le règne de Marc-Aurèle n'est pas recommandable seulement parce que les jurisconsultes stoïciens, et le célèbre Gaius surtout dans les *Institutes*, proclamèrent les principes d'équité et de justice qui dérivent de la raison comme les fondements du droit, et inclinèrent l'esprit de la loi de la sévérité à la douceur ; l'empereur stoïcien tenta de faire passer ces principes et ces habitudes dans d'excellentes lois, sur lesquelles on n'a pas assez de détails, quoique plusieurs se retrouvent dans le Digeste, mais qui suffisent à montrer l'équité, l'adoucissement, la pudeur même des sentiments qu'il voulut répandre dans les rapports des hommes entre eux. L'établissement de greffiers et de registres pour l'état civil, à Rome et dans les provinces, mit la liberté des citoyens à l'abri de bien des contestations et assura l'exécution des mesures d'assistance publique. L'institution d'un préteur des tutelles chargé de protéger les mineurs, la création de curateurs obligés pour tous les adultes, non pas seulement pour les débauchés et les aliénés, étendit la protection et la sollicitude de l'État sur les faibles. Le droit de vendre les esclaves pour l'arène refusé au maître, la condition de ceux-ci améliorée, les anciennes formes d'affranchissement facilitées, de nouvelles inventées, partout les doutes dissipés, les obstacles aplanis, les difficultés résolues dans un sens favorable à la libération, montrèrent que les esclaves faisaient partie de la cité humaine rêvée par Marc-Aurèle. De nouveaux adoucissements et de nouvelles exceptions apportés à l'impôt du vingtième des successions, l'indépendance et les droits de succession de la mère élargis ; l'autorité paternelle adoucie, soumise à la prescription ; la liberté, la propriété des enfants garanties ; les parents obligés envers leurs jeunes enfants, les enfants envers leurs vieux parents ; la part des enfants mâles assurée sur l'héritage de leur mère, des fils ingrats même sur l'héritage du père, resserrèrent les liens de la famille en les adoucissant. Enfin l'honnêteté exigée dans le commerce de la banque et les ventes à l'encan, les bains communs aux deux sexes interdits, le luxe effréné des festins et des parures limité, l'ensevelissement des pauvres ordonné aux frais de l'État, montrèrent jusqu'à quels détails Marc-Aurèle savait descendre, dans l'intérêt de l'amélioration, de l'adoucissement des mœurs et de la dignité humaine<sup>1</sup>.

C'est l'exemple surtout qui propage les bonnes et douces habitudes de la justice. Marc-Aurèle reprochait vivement aux préteurs leur précipitation dans l'instruction des causes et dans la décision des procès. Il restreignit la durée des vacances des tribunaux pour qu'ils accordassent plus de temps aux affaires. Lui-même il ne se trouvait jamais assez éclairé. Habitué à prendre connaissance de tous les procès criminels ou civils intentés aux personnes distinguées, il y consacrait ses jours et ses nuits, recherchant, pour incliner à l'indulgence, dans l'acte coupable, l'erreur de l'intention ou l'ignorance de la volonté. Il accorda les plus grandes facilités à la défense. Il n'y a point de lenteurs à craindre, disait-il, quand il s'agit de la vie d'un homme. C'était toujours d'après l'avis des préfets et sous leur responsabilité qu'il rendait ses décisions ; le jurisconsulte Scævola était celui qu'il consultait de préférence. S'il mit quelque chose du sien dans les décisions, ce fut pour diminuer la peine, évitant la mort autant qu'il était possible, et laissant au moins le choix du dernier supplice au condamné ; inexorable cependant lorsqu'il avait rendu une sentence, et reconnu dans le criminel l'intention éclairée et bien

---

<sup>1</sup> Jul. Cap., 9, 10. *Dig.*, XXIV, § 21, 24, 26, 37, *De fideicom. lib.* — Just., *Instit.*, III, 3, 4, 11. *Cod. de patern. pol.* ; *de agnosc. et alend. lib.* ; *de alend. liber ac parent.*

préméditée de nuire à son semblable. La raison et la douceur lui semblaient la force par excellence pour vaincre le mal : *Celui qui commet une injustice, disait-il, est un impie. Il y a en effet un lien de parenté qui unit chaque homme à tout le genre humain, par une participation à une même intelligence ; et l'esprit de chacun de nous est un dieu émané de l'Être suprême. Mais c'est là une raison pour ne point haïr le méchant. Dis paisiblement au méchant quand il veut te nuire : Non, nous ne sommes point faits pour vivre de cette manière ; mon enfant, tu ne saurais me faire un vrai mal, mais tu t'en fais à toi-même. Celui qui a écrit ces paroles retranchait de la société l'homme qui s'en était retranché lui-même en lui devenant nuisible, mais il le faisait seulement lorsqu'il n'avait plus l'espoir de l'y faire rentrer, dans son intérêt propre et dans celui de tous. C'est démente, disait-il, de vouloir absolument qu'il n'y ait point de mal au monde ; c'est tyrannie et injustice, sans doute, de souffrir que les hommes se nuisent les uns aux autres ; mais prétendre qu'on ne te fasse point de mal à toi-même, c'est injustice et tyrannie*<sup>1</sup>. Il réservait la rigueur pour quelques-uns, l'indulgence pour le plus grand nombre, et pour lui, maître des autres, le péril et les honneurs du pardon.

La plupart du temps, comme il l'avait appris d'Antonin, Marc-Aurèle ramena son rôle à celui de simple citoyen et tenta comme homme d'améliorer les hommes. Dès qu'un citoyen se présentait pour lui adresser une demande, il allait à lui en lui tendant la main<sup>2</sup>. *Vivant comme dans un État libre, dit Capitolin, il avait l'art de détourner les hommes du mal et de les porter au bien.* Cet art était tout entier dans la bonté. Quelquefois, il se laissait aller, sur l'invitation de ceux qui le voulaient entendre, à exposer ses maximes en public comme un simple philosophe, c'est-à-dire à ouvrir au peuple son âme même. Sa conduite était encore une meilleure leçon. Il conserva pour ami le philosophe Junius Rusticus et le consulta sur toutes les affaires ; il l'embrassait toujours publiquement, avant le préfet du prétoire. Themistius nous dit qu'il l'avait arraché à ses livres pour partager avec lui le fardeau de l'empire. Marc-Aurèle avança les bons dans les charges, sut revenir sur ses injustices quand il en commit ; s'il pécha en quelque chose, ce fut par trop de douceur, cette vertu, à Rome, si peu impériale. Il put le premier élever un temple, et ce fut peut-être le seul qu'il bâtit, à la *Bonté*, qui n'avait point encore eu d'autel, point même de nom, dit Dion Cassius. En dépit de la religion officielle et de la philosophie, il avait le premier découvert, nommé un nouvel attribut de Dieu, parce qu'il l'avait le premier senti, pratiqué avec autant d'efficacité.

On peut s'étonner que Marc-Aurèle, avec une raison si ferme, une volonté si douce, une puissance si grande, n'ait pas fait davantage pour l'Empire et pour son temps, et qu'il ait laissé, après lui, le gouvernement impérial aussi mal constitué, et les hommes aussi corrompus qu'auparavant. On voit bien qu'il a amélioré quelques détails de l'administration ; mais on regrette qu'il n'ait pas tenté de se survivre à lui-même, en faisant passer sa bonté dans les institutions politiques, pour épargner à l'Empire le retour des règnes tragiques qu'il avait vus. Nul doute que Marc-Aurèle ne fût préoccupé de cette idée quand il rêvait un *gouvernement fondé sur des lois libres et égales* ; elle le tourmentait : *Mon âme, disait-il souvent, pourquoi êtes-vous triste et pourquoi me troublez-vous ?* La tâche était sans doute trop grande : il retomba découragé. *Il disait, rapporte*

---

<sup>1</sup> Jul. Cap., *Marc-Aur.*, 24. — Eutrope, VIII, 13. — *Dig.*, 44, *ad leg. Corn. de Sic.*, I, § 3. 79. *De reg. finis.* — *Marc-Aur.*, *l. c.*, XI, 18 ; VII, 71.

<sup>2</sup> Hérodien, 1.

Dion Cassius, qu'il est impossible de rendre les hommes tels qu'on voudrait les voir, mais qu'il faut se contenter de les employer tels qu'ils sont en les faisant servir à l'intérêt public. Et il a écrit lui-même : Pauvres politiques, ceux qui prétendent régler les affaires sur les maximes de la philosophie ! Rêves d'enfants. Homme, que peux-tu faire ? Ce que réclame le moment présent. N'espère point qu'il y ait jamais une république de Platon. Qu'il te suffise d'améliorer quelque peu les choses, et ne regarde pas ce résultat comme de mince importance. Qui pourrait, en effet, changer les idées et les sentiments des hommes ? Et, sans ce changement, peux-tu jamais avoir autre chose que des esclaves qui gémissent sous le joug, et des hypocrites, proie du mensonge ? Ne me parle plus d'Alexandre, de Philippe, de Démétrius de Phalère, tragiques acteurs que je ne suis pas condamné à imiter. L'œuvre de la philosophie est maintenant plus modeste ; elle ne doit point affecter une si ambitieuse tâche<sup>1</sup>. Mémorable aveu du meilleur et du plus libéral empereur romain, qui doit apprendre aux peuples que la liberté est plus en eux-mêmes que dans la générosité du prince, et que la conservation des idées saines et des vertus solides est le meilleur moyen de garder la liberté quand ils la possèdent ou de la recouvrer quand ils l'ont perdue !

Peu de souverains ont rencontré autour d'eux autant d'obstacles, peu de règnes ont été traversés d'autant d'accidents, de difficultés, de malheurs, que la personne et le règne de Marc-Aurèle. Cet empereur fut mal entouré ; il eut une femme, Faustine, un frère et un associé au trône, Lucius Verus, des filles, et enfin un fils, Commode, indignes de lui. Catastrophes physiques et événements politiques, débordements de fleuves et tremblements de terre, pestes, disettes, révoltes de généraux et de provinces, longues et dangereuses guerres étrangères, aucune épreuve ne manqua à ce mémorable règne. Mais Marc-Aurèle pensait que le mal est une nécessité extérieure qu'il faut subir sans s'en affecter ; et le méchant n'avait à ses yeux aucun pouvoir sur l'homme de bien. La vertu de l'empereur philosophe resta donc inébranlable à l'assaut de tant d'événements, comme le roc assailli par la mer en furie, toujours au-dessus d'elle et témoin toujours de son apaisement ; sa personne cependant y succomba avant le temps.

Fille et femme des deux plus vertueux empereurs, belle, les bustes en témoignent, et hardie, les historiens le disent, Faustine était une preuve que la philosophe stoïcienne était impuissante à exercer sur les femmes la même influence que sur les hommes, ou que leur éducation morale, entièrement négligée, toujours laissée aux prêtres du vieux culte, était toujours nulle. Elle donna huit enfants et quelques années de bonheur à l'empereur. Après avoir commencé à tromper Marc-Aurèle pour quelques jeunes patriciens de la cour, qui n'était pas exclusivement composée de philosophes, l'impératrice serait descendue, s'il faut en croire Capitolin, jusqu'aux histrions, aux gladiateurs et aux matelots de Gaëte. Le philosophe ne connut point tous ces désordres, ou les souffrit, les cacha même autant qu'il était en lui. En plein théâtre, il supporta sans broncher l'insulte grossière d'un acteur à ce sujet. Il avait tant de respect pour son père adoptif Antonin, pour le trône même, qu'il ne voulut pas donner le scandale d'une répudiation : Il me faudrait rendre aussi à Faustine, disait-il, l'empire qu'elle m'a apporté en dot ! Peut-être pensait-il comme un de ses glorieux prédécesseurs, qu'il ne devait point, même avec de bonnes raisons, imiter et propager l'exemple du divorce, trop souvent donné par de mauvais

---

<sup>1</sup> Marc-Aur., *Pensées*, II, 9 ; IX, 29.

empereurs. Pour ne leur point ressembler, il se résignait à souffrir ; et il souffrit avec une telle patience, qu'il sut louer le peu de qualités qu'avait Faustine, pour l'encourager sans doute à maîtriser ses vices. **Les fautes des autres, disait-il, ne sont un mal que pour eux ; il faut donc laisser les fautes d'autrui où elles sont**<sup>1</sup>.

Lucius Verus était bien le fils de ce dissolu qui, sous un voile tissé de fleurs de lis, couchait sur des roses dont on avait enlevé le blanc, et qu'Adrien peut-être avait adopté pour avoir doté sa table du fameux pâté qui avait nom tétrapharmaque. Dans la cour, où le manteau du philosophe était devenu à la mode, le second César avait un tel souci de sa personne qu'il semait la poudre d'or dans sa chevelure et sa barbe blondes. Affolé de spectacles et de jeux, il avait parmi ses chevaux un coureur favori qu'il nourrissait de raisins secs et de dattes, et auquel il faisait flairer avant la course des boisseaux d'or. Quand il sortait de la table frugale et discrète de son collègue impérial, il se hâtait d'oublier le philosophique repas et la stoïque compagnie dans une débauche de taverne, en société d'hommes de mauvais lieux qui le rapportaient souvent ivre-mort au palais des Césars. Il avait la faculté, qu'il prisait beaucoup, de digérer avec une incroyable promptitude. Marc-Aurèle chercha à ramener Verus par ses conseils, à le réformer en lui donnant en mariage une de ses filles. Enfin, respectant en lui un collègue, un frère, un gendre, il ne lui adressa plus d'autres reproches que celui de son exemple, complètement inutile il est vrai.

La vigilance et la promptitude que mit Marc-Aurèle à réparer les désordres physiques de son temps empêchèrent le peuple de l'en rendre, comme il arrive trop souvent, responsable. Dans une disette, il ne craignit pas de tirer du blé, des greniers de Rome pour en nourrir les villes d'Italie ; pendant une peste, appliquant au delà même du tombeau ses sentiments de charité, il ordonna par un décret, l'unique de ce genre peut-être dans l'antiquité, de faire aux frais de l'État les funérailles des moindres citoyens. Les hommes qu'il aimait tant furent plus funestes à l'empereur philosophe que les éléments ; c'est en luttant contre eux au dehors et au dedans qu'il s'épuisa.

Les rois et les peuples voisins de l'empire, que le souvenir des victoires de Trajan avait longtemps tenus en respect, recommençaient à attaquer les frontières sous Marc-Aurèle ; ils l'obligèrent à soutenir pendant tout son règne, à l'orient et au nord, les plus opiniâtres luttes. Dans l'espoir de secouer la torpeur et les hontes de Lucius Verus, Marc-Aurèle envoya son collègue, à la tête des armées d'Orient, contre le roi des Parthes, Vologèse, qui avait anéanti une armée romaine tout entière (162). Lucius Verus s'arrêta à Capoue, à Corinthe, à Athènes, naviguant lentement au doux bruit des symphonies et des concerts. Arrivé en Syrie, il établit son quartier général, au milieu des histrions et des mimes, dans le voluptueux bourg de Daphné, à Antioche. Heureusement Avidius Cassius, à la tête des légions, chassa Vologèse de Syrie, le poussa l'épée dans les reins jusque dans Séleucie et Ctésiphon, rasa son palais dans cette capitale, et remit l'Arménie sous la domination de Rome. Marc-Aurèle cependant refusa pour lui seul le titre de *Père de la patrie*, que le sénat voulut lui décerner pour avoir pourvu habilement, de Rome, aux nécessités de cette guerre ; il partagea avec Verus un triomphe où pour la première fois on vit les filles de l'empereur figurer sur le char de victoire, et il lui laissa à lui seul le surnom de *Parthique* qu'il avait si mal gagné. C'était peine perdue que de vouloir relever cette âme abjecte, à force de la faire rougir. Le triomphe persuada à Verus qu'il avait le droit d'être

---

<sup>1</sup> Jul. Cap., 29. — Marc-Aur., *l. c.*, XII, 26 ; XI, 30.

plus dissolu et plus arrogant qu'auparavant. Il célébrait des festins où il donnait à ses convives les coupes murrhines dans lesquelles ils avaient bu, les mules, muletiers et équipages avec lesquels il les faisait reconduire chez eux. Il se mit à favoriser impudemment d'indignes affranchis, à faire maintes choses sans l'agrément de son frère ; il perdit les seules vertus qu'il eût conservées jusqu'alors, la déférence et la soumission envers son glorieux collègue<sup>1</sup>.

La plus terrible guerre éclata tout à coup sur les bords du Danube. Les Barbares, Marcomans, Quades, Sarmates, saisis d'une espèce de vertige, brisaient les frontières, se répandaient à travers les provinces en s'écriant : **Des terres ! nous voulons des terres !** Quelques-uns pénétrèrent jusqu'à Aquilée (166). Un pareil danger demandait la présence même de Marc-Aurèle ; mais il ne pouvait laisser Verus à Rome en son absence ; il l'emmena avec lui. Verus eut à peine vu l'ennemi qu'il demanda à partir et mourut au retour, à Altinum, frappé d'apoplexie. On n'a pas voulu croire que cet homme indigne n'ait point menacé la vie de celui qui lui était un reproche perpétuel ; et l'on a pensé que Faustine avait hâté sa fin pour sauver peut être les jours de son mari. Marc-Aurèle, par respect pour l'Empire, fit décerner à son frère mort les honneurs ordinaires de l'apothéose, et éloigna ses serviteurs trop dignes de lui avec des titres honorifiques<sup>2</sup>. Il recommençait contre les Barbares son dur métier d'empereur, quand arriva pour lui la plus rude épreuve, mais celle dont il se tira avec le plus d'honneur : la révolte du célèbre Avidius Cassius, le seul homme capable peut-être alors de lui disputer l'Empire.

C'est un caractère assez difficile à définir que celui d'Avidius Cassius, d'après les renseignements que les historiens du temps nous ont laissés sur lui. Ce descendant de l'assassin de César savait à son gré être dur et cruel, ou aimable et bienfaisant, sceptique ou pieux, libertin ou chaste. Il aimait à s'entendre appeler Catilina. Marc-Aurèle l'avait jugé seul en état de rétablir la discipline dans les armées amollies de l'Orient ; et Cassius l'avait rétablie. Les soldats ne mettaient plus le pied dans le dangereux bourg de Daphné ; ils étaient passés en revue tous les sept jours, avec armes, vêtements, bottines, et rudement exercés. Leur impitoyable général faisait mettre les soldats en croix sur le lieu même où ils avaient méfait. Cruauté bien inutile et il en attacha plusieurs à un mat haut de cent pieds et alluma dessous un bûcher pour les faire périr les uns après les autres par les flammes, la fumée, la peur. Intrépide, du reste, au milieu d'une révolte de ses soldats qu'il traitait si durement, il se jeta un jour nu au-devant des mutins, avec ces mots : **Frappez-moi, si vous l'osez, et ajoutez ce crime au renversement de la discipline.** Marc-Aurèle l'avait chargé de vaincre les Parthes et les Arméniens ; Cassius les vainquit. Mais ce soldat avait des prétentions à la politique ; c'était un hardi frondeur du gouvernement, grand admirateur du temps passé et contempteur du temps présent. Soit amour vrai de la liberté, soit hypocrisie d'ambition et moyen de parvenir, il parlait du rétablissement de la république, et de la vengeance de la bonne cause vaincue avec Brutus et Cassius. Il ne trouvait pas que Marc-Aurèle fit assez pour le temps présent et lui reprochait l'indulgence qu'il montrait pour quelques gouverneurs. **Où est l'ancien Cassius dont je porte inutilement le nom ? disait-il ; où est Caton le censeur ? où sont les vertus de nos ancêtres ? Tandis que Marc-Aurèle fait le métier de philosophe et disserte sur les biens et sur les maux, le mal l'emporte sur le bien dans l'Empire ; pour faire louer sa clémence, il laisse vivre des hommes dont il**

---

<sup>1</sup> Jul. Cap., *Marc-Aur.*, 15. — *Verus*, 7, 8.

<sup>2</sup> Jul. Cap., *Marc-Aur.*, 18, 16. - *Verus*, 6, 10.

condamne la conduite. Ah ! il faudrait encore bien des glaives, bien des édits, pour restituer l'État dans son ancienne forme et dans sa vieille gloire !

Lucius Verus, pendant qu'il était en Orient, avait cherché à ouvrir les yeux de Marc-Aurèle sur Cassius, qui ne se gênait point pour les traiter, lui, de jeune débauché et Marc-Aurèle de vieille philosophe : Je doute, écrivit Verus à son collègue, qu'il convienne à votre sûreté et à celle de vos enfants, de laisser à la tête des armées un homme comme Cassius, que les soldats écoutent et voient très-volontiers à leur tête. — Si les dieux ne destinent pas l'Empire à Cassius, répondit Marc-Aurèle, il trouvera sa perte dans ses entreprises mêmes ; s'il mérite mieux l'Empire que mes enfants, que mes enfants périssent donc ; l'intérêt de l'État doit passer avant leur intérêt. C'était la doctrine de Marc-Aurèle ; il puisait sa fermeté et sa patience dans la confiance même qu'il avait en la sagesse et en la justice de la Providence. Tout ce qui arrive, dit-il dans ses *Pensées*, arrive justement. C'est ce que tu reconnaîtras si tu observes attentivement les choses. Je ne dis pas seulement qu'il y a un ordre de succession marqué, mais que tout suit la loi de la justice et dénote un être qui distribue les choses selon les mérites. Continue donc, comme tu as commencé, à être homme de bien ; que ce soit la règle constante de toutes tes actions. La gloire dont se couvrit Cassius contre les Parthes fut loin de rendre ce général plus mesuré dans ses paroles. Je mériterai le nom de Catilina, disait-il, quand j'aurai délivré le monde de ce dialoguiste. Eût-il fait mieux que Marc-Aurèle ? Il est permis d'en douter. Épicurien couvert du masque du stoïcisme ou stoïcien endurci de la vieille école, il est à croire qu'il eût été seulement plus rigide et plus cruel. C'est tout ce qu'il semblait promettre ; et la société romaine avait déjà éprouvé ce qu'elle pouvait attendre, en fait d'améliorations, de la rigueur et de la cruauté.

Ce fut sur les bords du Danube que Marc-Aurèle apprit tout à coup que l'armée d'Orient avait proclamé Avidius Cassius empereur, et que les villes d'Antioche, d'Alexandrie, et presque tout l'Orient l'avaient reconnu. On a accusé l'impératrice Faustine, qui paraît toujours, à la cour du plus vertueux des empereurs, le centre d'intrigues secrètes, d'avoir tenté de se ménager un nouveau règne en offrant sa main à Cassius, dans l'inquiétude où l'entretenait la mauvaise santé de son mari. Ce fut sur le faux bruit, répandu peut-être par le hasard, peut-être par lui-même, de la mort de l'empereur, qu'Avidius Cassius se déclara. L'égalité d'âme et la confiance de Marc-Aurèle ne l'abandonnèrent point. Venez à Albanum, écrivit-il à Faustine, pour que nous délibérions, avec l'aide des dieux et sans crainte, sur le parti qu'il faut prendre. Puis il rassembla ses soldats d'Occident : Si Cassius y avait consenti, leur dit-il, j'aurais fait le sénat, le peuple et vous, juges de notre querelle ; il a commencé la guerre ; marchons contre lui, avec l'aide des dieux, pour lui montrer combien il a été ingrat envers nous, en lui pardonnant, après l'avoir vaincu. Marc-Aurèle n'eut pas besoin d'arriver pour étouffer la guerre ; la nouvelle de la mort de Cassius, tué au milieu de son armée par un centurion, vint le surprendre aussi brusquement que celle de sa révolte. Elle ne lui donna pas plus de joie que la première ne lui avait donné de crainte. Notre conduite et le respect que nous professons pour les dieux, dit-il, nous assuraient la victoire. Il énuméra ensuite tous les empereurs morts de mort violente : Caligula, Néron, Othon, Vitellius ; il montra qu'ils avaient tous mérité leur sort, le malheureux Galba lui-même par l'avarice, qui est un vice dans un empereur. Il opposa à ces exemples ceux d'Auguste, de Trajan, d'Antonin, contre lesquels les rebelles n'avaient pu prévaloir. Fans-Une, pour se venger de sa peur, ou pour cacher son crime peut-être, excitait son mari à faire un exemple terrible des parents, des

complices de Cassius, dans l'intérêt de ses enfants : Je suis décidé, dit Marc-Aurèle, à faire grâce à la femme de Cassius, à son gendre et à ses enfants ; si l'on avait suivi mon conseil, Cassius vivrait encore ; les dieux nous protègent, notre piété les touche. C'est peu pour nous aujourd'hui qu'une clémence qui épargne les parents des coupables ; c'était beaucoup, alors que les fils payaient pour leurs pères, les femmes pour leurs maris. Mais Marc-Aurèle avait là-dessus des sentiments en avance de son temps. Ce n'est pas un grand effort, dit-il dans la lettre qu'il écrit au sénat, de pardonner aux enfants et aux femmes de ceux que la mort a frappés. Il sut, en cela, anticiper sur une loi célèbre d'Alexandre Sévère, qui punit cependant encore les parents des coupables de la confiscation des biens. Marc-Aurèle écrivit au sénat, non-seulement pour assurer aux parents de Cassius la vie, la liberté, la possession d'une partie de leurs biens, mais pour obtenir que nul sénateur, complice de la révolte, ne périt, et qu'on diminuât la peine méritée par tous les coupables. Il voulait assurer à son règne cette gloire qu'il ne mourût sous lui que les rebelles qui avaient succombé dans la guerre. En Orient, il ne punit Antioche, la plus coupable des villes envers lui, qu'en la privant de jeux et de spectacles. En parcourant l'Asie avec son mari pour apaiser les provinces, Faustine mourut, peut-être de crainte d'être découverte ou de honte de ce qu'elle avait essayé. Marc-Aurèle avait fait brûler cependant toutes les lettres et papiers de Cassius. Après la mort de Faustine, il fit son oraison funèbre sur ce qu'il y avait à louer en elle, proclama son apothéose et éleva en son nom un temple qui fut un chef-d'œuvre, pour honorer au moins en elle l'impératrice. L'empereur confirmait la doctrine du philosophe : C'est le propre de l'homme, dit-il, d'aimer ceux qui nous offensent. On en arrive là lorsqu'on réfléchit que les hommes sont nos proches ; que c'est par ignorance, malgré eux, qu'ils pèchent, et que bientôt nous mourrons les uns et les autres<sup>1</sup>.

Comment ne pas s'étonner maintenant que celui qui pratiquait si bien sur le trône le pardon des offenses ail, je ne dirai point persécuté les chrétiens, il n'y a de lui aucun édit de persécution, mais laissé continuer contre eux, sinon à Rome, au moins au fond de quelques provinces, les exécutions que la haine populaire arrachait à la lâcheté des gouverneurs. C'est une contradiction que l'état moral de l'époque et la situation particulière de l'empereur peuvent seules expliquer.

Il y avait alors dans l'empire une singulière effervescence morale. Philosophes, apôtres, stoïciens, chrétiens, magiciens, sorciers, théosophes, kabbalistes, en Orient surtout, se disputaient les âmes dans un étrange pêle-mêle où il était souvent difficile de distinguer l'ivraie du bon grain, l'or pur de l'alliage. Ceux-là même que des tendances morales au moins semblaient rapprocher, comme les stoïciens et les chrétiens, se disputaient par jalousie de secte et de propagande. Les chrétiens accusaient les philosophes de caresser l'Empire ; les philosophes accusaient les chrétiens de lui être hostiles. Au besoin immense, insatiable de croire en quelque chose, dont cette époque était dévorée, se mêlait un goût irrésistible pour toute nouveauté, une fièvre de superstition, une passion effrénée du nouveau, de l'invisible et du surnaturel. Rome avait déjà été envahie par Osiris et Isis, Anubis et Mithra, par des dieux d'Orient qui ne valaient pas ses dieux. La légende commençait à s'emparer du thaumaturge Apollonius de Tyane, mort sous Domitien, à le déifier ; et la crédulité lui élevait des temples, au moment même où se fondaient partout les églises de Jésus. Il n'y avait pas longtemps que Lucien avait sifflé Pérégrin qui, de philosophe devenu chrétien et

---

<sup>1</sup> Jul. Cap., *Marc-Aur.*, 21 et sqq. — Dion Cassius, LXXII. — Vulcatius Gallicanus ; *Avid. Cass.*, 12. — *Marc-Aur., Pensées*, VII, 22.

de chrétien philosophe, après avoir commencé par être criminel, finit, Érostrate de lui-même, par se briller solennellement aux jeux olympiques, pour la plus grande glorification de son nom. Les sectes du temps, d'ailleurs, étaient pour la plupart constituées en sociétés secrètes dont le mystère augmentait l'attrait et suscitait les soupçons.

Dans un État où la religion était si intimement liée à la politique et le culte au pouvoir, cette fermentation morale, religieuse et superstitieuse à la fois, mystérieuse toujours, n'était pas sans danger. Combien de fois le gouvernement, malgré une large tolérance, ne s'était-il pas cru obligé d'interdire les cultes étrangers, de chasser les prêtres ou les devins, d'abolir tout rit qui s'écartait de la discipline romaine ! Marc-Aurèle sentait le péril. Sans ajouter foi aux fables du polythéisme romain, il comprenait qu'il était une des bases du patriotisme national, et il s'efforçait en ce sens d'entretenir le sentiment religieux. *Celui-là, disait-il, ne connaîtra jamais les choses humaines, qui ne connaît les rapports qui les unissent aux choses divines.* Par l'expression dont il se servait souvent : *les dieux*, il entendait, *l'être doué de raison, qui unit tout et qui administre tout.* C'étaient là des idées qui étaient bien éloignées du paganisme romain. Cependant, comme grand pontife de l'empire, agrégé à tous les sacerdoces des cultes reconnus, comme chef de la religion et de l'État, Marc-Aurèle accomplissait avec respect et ponctualité toutes les cérémonies religieuses de l'empire. Avant de partir pour la guerre contre les Marcomans, il célébra pendant sept jours le *lectisternium*. Sentant le monde moral ébranlé par le vent de toutes les doctrines et de toutes les superstitions, pouvait-il ne point partager la défiance impériale contre les cultes nouveaux et les sociétés secrètes, interdites par les lois, qui pullulaient à l'envi et qui remplissaient l'Empire<sup>1</sup> ? A l'égard du christianisme, qui envahissait l'Europe en même temps que les superstitions asiatiques, Marc-Aurèle était frappé surtout des traits principaux, mal rapportés peut-être, du récit évangélique, qui pouvait lui paraître superstitieux, et de cette soif chrétienne de la mort, qu'il déclarait opiniâtreté de fou et non intrépidité patiente de sage. Il laissa longtemps appliquer, par ses gouverneurs, les lois portées contre les sociétés secrètes et les cultes non reconnus. Les apologistes chrétiens du temps avaient encore besoin de se défendre de l'accusation d'athéisme. La défense d'Athénagore, *philosophe chrétien*, adressée à Marc-Aurèle, *vainqueur des Marcomans et des Sarmates, et, ce qui est mieux, philosophe*, commença de frapper l'empereur stoïcien : *Comment, disait l'apologiste, serions-nous athées, nous qui avons pour règle de conduite ces deux principes : Aimez-vous les uns les autres, rendez le bien pour le mal ?* Le christianisme méritait d'obtenir grâce, en exprimant avec une tendresse et une simplicité toute divine, devant l'empereur stoïcien, des principes qu'il connaissait. Méliton, évêque de Sardes, l'éclaira encore davantage. *On peut être injuste en votre nom*, dit-il à Marc-Aurèle ; *on ne saurait l'être par vos ordres, car vous aimez la justice.* Marc-Aurèle défendit d'accuser désormais les chrétiens et ordonna de punir leurs délateurs. Pouvait-il faire davantage ? Tertullien nous dit en propres termes qu'il se déclara le protecteur de ses frères. Quelques chrétiens sous son règne, en contrevenant aux lois, furent néanmoins encore sacrifiés par des gouverneurs, zélés païens. Les martyres de Polycarpe en Asie, de Pothin, de Maternus et de Blandine en Gaule, font tache, dans les annales chrétiennes, à ce beau règne. La tolérance religieuse est peut-être la plus difficile des vertus, par ce qu'elle a à

---

<sup>1</sup> Jul. Cap., *Marc-Aur.*, § 13. — Tacite, *Ann.*, XIV, 29. — Sur les assemblées illicites, Dig., XLVII, 22, 1. - Marc-Aur., *Pensées*, V, 21, 27.

lutter contre les plus puissants des préjugés ; les modernes le savent mieux que personne. Saint Louis, le plus compatissant des hommes, eût volontiers donné sa vie pour convertir le sultan de Tunis ; ne croyait-il pas que le plus sûr moyen de convertir le juif ou l'hérétique était, au lieu de discuter avec lui, de lui enfoncer le fer au corps bien avant ? En laissant exécuter les lois, Marc-Aurèle, croyait se défendre, défendre l'Empire, le vieux culte attaqué, dont il était le grand pontife et le protecteur, et soutenir le patriotisme national qui avait été confié à sa garde. Pour être tolérants les uns envers les autres, il faut commencer par se connaître ; la tolérance et l'amour viennent par surcroît. Il est juste néanmoins d'appliquer à Marc-Aurèle la règle qu'il suivait dans l'appréciation des actes d'autrui : il recherchait d'abord s'il y avait dans l'accusé ou dans l'offenseur erreur d'intelligence, ou maladresse de volonté, s'il n'était pas possible de surprendre en lui quelque intention fourvoyée de bien faire. Il n'y a point d'âme, disait Marc-Aurèle, après Platon, qui ne soit privée malgré elle de la connaissance de la vérité et qui, par conséquent, ne soit malgré elle privée des vertus de justice, de tempérance, d'égalité d'âme et autres qui ont un principe commun. Il est essentiel de ne point l'oublier afin d'être plus indulgent pour l'espèce humaine<sup>1</sup>. C'est l'intelligence qui, cette fois, a erré dans Marc-Aurèle, non la volonté ; c'est la connaissance, non le cœur.

L'épreuve la plus longue de Marc-Aurèle fut la guerre qu'il soutint pendant neuf années et à trois reprises différentes au delà du Danube. Homme de la raison et de la paix, il la supporta en guerrier. On vit ce philosophe, épuisé par la méditation et l'ascétisme, poursuivre avec vigueur les barbares sur leurs marais et leurs fleuves glacés et au fond de leurs forêts ; il supporta la fatigue comme le dernier de ses soldats, prenant quelque viande seulement les jours de combat ou lorsqu'il fallait parler aux soldats. Pâle et défait, les yeux abattus, il laissait voir à travers la peau si transparente de son visage amaigri, dit l'empereur Julien, l'éclat de son énergie en même temps que de sa douceur. Nous n'avons pas à le suivre dans ces glorieuses fatigues ; il avait pour elles une médiocre estime. Une araignée se glorifie, dit-il, d'avoir pris une mouche, et, parmi les hommes, l'un se glorifie d'avoir pris un lièvre, l'autre un poisson, celui-ci des ours ou des sangliers, celui-là des Sarmates. Si tu examines bien quels sont les motifs et les principes de cette dernière chasse, ne croiras-tu pas que la plupart des grands hommes sont des brigands ?<sup>2</sup> Général dans une guerre défensive, il échappait à cette condamnation.

Quelques faits particuliers de cette guerre achèvent cependant de faire connaître Marc-Aurèle. La peste avait rendu les soldats rares en Italie ; il ne craignit point d'enrôler des esclaves dans un corps de volontaires. Au fort de la plus rude guerre, les soldats demandaient une augmentation de paye ; il la refusa, bien qu'ils la méritassent peut-être, disant qu'il ne pouvait récompenser leurs glorieux travaux sans saigner leurs parents et leurs frères. Clément envers les ennemis eux-mêmes, en qui il voyait des hommes, il établit un grand nombre de prisonniers, comme colons, dans la Pannonie. Après les fatigues d'une journée de campagne, il trouvait encore le temps, la nuit, de juger des contestations, des procès, et de consigner ses pensées les plus pénétrantes, qu'on trouve souvent datées de la forteresse de Carnuntum ou des bords du Gran. Le plus grand péril qu'il courut, ainsi que l'armée romaine, ce fut dans la célèbre bataille livrée aux

---

<sup>1</sup> Athen., *Leg. pro christ.*, imp. M. A. et L. V. — Mel. *Ap.* publié par M. Renan dans le *Spicilegium solesmense*, t. II, p. xxxviii-li. — Marc-Aur., *l. c.*, V, 21 ; VI, 9 ; VII, 11.

<sup>2</sup> Marc-Aur., *l. c.*, X, 10.

Marcomans, Quades et Sarmates près de cette rivière. Les ennemis s'étaient emparés de toutes les hauteurs voisines, et principalement des sources d'eau. Assiégée vigoureusement dans son camp, l'armée romaine, sous un soleil de plomb, souffrait encore plus de la soif que de l'assaut des Barbares. Ceux-ci attendaient que les Romains fussent exténués pour tenter un dernier effort et les détruire. Dans une situation si critique, on offrait des sacrifices aux dieux ; quelques-uns, plus superstitieux, se saisissaient de quelque magicien pour en obtenir des conjurations ; à l'écart, des soldats de la légion fulminante, ainsi nommée depuis Auguste, s'agenouillaient, implorant à leur manière la protection du Christ ; au milieu de tous, se tenait Marc-Aurèle, toujours ferme et attendant avec confiance l'arrêt d'en haut. Le ciel se couvrit tout à coup, versa sur le camp romain les torrents d'une pluie bienfaisante, et lança la foudre sur le camp des assiégeants ; les Romains réconfortés firent une vigoureuse sortie et dispersèrent leurs ennemis. Le Grec Dion Cassius et le Latin Capitolin attribuent à la vertu de Marc-Aurèle le salut de l'armée romaine ; les apologistes chrétiens en réclament l'honneur pour les prières de la légion fulminante.

La santé de Marc-Aurèle ne pouvait résister à tant de fatigues. La peste se déclara dans l'armée romaine ; on pressa l'empereur de partir, de remettre une nouvelle campagne qu'il voulait faire. Les soldats eux-mêmes étaient las d'une si longue guerre. Commode, le fils de l'empereur, montrait le plus grand désir de se soustraire aux dangers de l'épidémie. *Homme de bien*, avait écrit Marc-Aurèle, *n'abandonne jamais ton poste*. L'empereur fut atteint à son tour et comprit bientôt qu'il allait mourir. Il vit venir sa fin avec une sorte de joie. Il avait beaucoup entrepris pour réformer l'empire romain, et il avait vu qu'un homme ne peut faire ce qui n'appartient même pas au temps. Il désespérait presque de la défense de l'Empire. Père, et tendre père en même temps qu'empereur, mais esclave de ses devoirs, il souffrait de laisser dans Commode un fils indigne de lui. Il dédaigna les soins des médecins, abrégé ses adieux à son fils, aux siens, pour qu'ils ne prissent point la contagion sur son lit de mort : *Tourne-toi vers le soleil levant*, dit-il au soldat qui vint lui demander le dernier mot d'ordre ; *pour moi, je me couche* ; puis il parla quelque temps de la mort, s'étendit, ramena son manteau sur son visage et tomba ainsi qu'il l'avait écrit, *comme l'olive mûre sur le sol, remerciant la terre qui l'a nourrie et l'arbre qui l'a produite*.

On peut retrouver dans les *Pensées* de Marc-Aurèle les sentiments qu'il dut méditer ou exprimer à sa dernière heure. *Il n'est personne*, a-t-il écrit, *assez fortuné pour qu'il n'y ait pas, quand il meurt, quelqu'un qui se réjouisse de ce qui lui arrive. C'était, pensera-t-on, un homme vertueux ; soit. N'y aura-t-il pas cependant quelqu'un qui dira à sa dernière heure : Enfin, nous allons respirer, délivrés de ce pédant ; sans doute il ne nous faisait point de mal ; mais je me suis aperçu qu'en secret il nous condamnait. C'est ce qui doit, ô Marc-Aurèle, te faire quitter la vie volontiers, mais sans amertume comme sans résistance, toujours bienveillant envers les hommes et soumis aux dieux. Prends donc congé du monde comme on quitte une société d'amis, sans déchirement comme sans révolte, avec un cœur paisible. Celui qui te congédie est sans colère.*

Marc-Aurèle a-t-il eu l'espoir d'une vie meilleure que celle qu'il laissait dans ces sentiments ? Ceux qui lisent ses *Pensées* n'y voient point qu'il ait fait le bien en vue d'une récompense, même au delà du tombeau. La mort est, chez les stoïciens et chez lui, une des fonctions de la nature, une forme de la vie. Il s'abstint en face d'elle de craintes et d'espérances, se contentant d'accomplir jusqu'au bout les fonctions de la vie raisonnable, c'est-à-dire des actes justes et bons. Il n'affirme rien, dans son livre, de l'avenir qui suivra la mort. *Il faut*

attendre paisiblement, dit-il, d'être éteint ou déplacé. Jusque-là, que faut-il autre chose que d'honorer et de bénir les dieux, et de faire du bien aux hommes ? Sur la question de savoir si les hommes vertueux, qui pendant leur vie ont eu une sorte de commerce avec la divinité, n'en auront pas après leur mort un autre plus parfait, il estime que l'examiner, c'est disputer avec Dieu sur son droit. Beaucoup de belles âmes du même temps étaient plus affirmatives. Un philosophe, le Marc-Aurèle de la littérature de ce temps, Plutarque, a plus de confiance ; il estime que l'homme de bien n'a rien à craindre, mais tout à espérer, après cette vie, puisque sa conduite a été tout le temps comme une étude et une préparation à la mort : Ce n'est pas par le deuil, a-t-il écrit, mais par des hymnes qu'il faut célébrer la mort de l'homme de bien, puisqu'il ne quitte cette dépouille mortelle que pour revêtir une vie divine. Les chrétiens d'alors n'excluaient pas non plus les païens du bénéfice d'une autre vie. Dieu, dit saint Clément d'Alexandrie, a fait avec les hommes trois alliances : avec les Grecs par la philosophie, avec les Juifs par la loi, avec les chrétiens par la foi ; et saint Justin, allant beaucoup plus loin, et se rapprochant en quelque sorte de Marc-Aurèle, ajoute : Le Christ, c'est la raison communiquée aux hommes ; ceux qui sont avec la raison sont avec lui ; ainsi Socrate, Aristide et leurs semblables.

Marc-Aurèle et saint Louis avaient certains traits de ressemblance. Marc-Aurèle abandonnait ses fils à la volonté des dieux, si Avidius Cassius leur paraissait plus digne de régner. Quand, à son lit de mort, ses amis lui demandèrent à qui il confiait son fils : A vous, répondit-il, s'il en est digne. — Beau cher fils, dit aussi saint Louis au jeune Philippe III, je te prie que tu te fasses aimer au peuple de ton royaume ; car vraiment j'aimerais mieux qu'un Écossais vint d'Écosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement, que tu le gouvernasses mal apertement. C'est surtout l'amour vrai du bien et la forte volonté du juste qui, pour parler encore avec Plutarque, forment le prince, image de Dieu qui tout régite et tout gouverne, sans avoir besoin ni de Phidias, ni de Polyclète, ni de Miron, et qui le façonnent et le taillent au moule et patron de Dieu, par le moyen de la vertu ; statue la plus plaisante et la plus excellente que l'on saurait jamais voir ! C'est cette force intérieure qui a façonné, en effet, et la fière et douce statue de l'antiquité, et l'humble et forte statue du moyen âge : le roi qui jugeait sous le chêne de Vincennes, avant d'être couché par la peste sur la plage de Tunis, les bras croisés sur la poitrine ; et l'empereur qui jugeait également, le soir de la bataille de la légion fulminante, en attendant que, renversé aussi par la maladie sur les bords du Danube, il ramenât son manteau sur son visage, pour s'endormir du dernier sommeil.

## VI. — COMMODE. - (180-191 ap. J.-C.).

### Le règne de la terreur et de l'amphithéâtre.

S'il est un fait qui compromette singulièrement la valeur politique de l'empire romain, c'est la brusque interruption du siècle heureux et grand des Antonins, par un règne où le honteux le dispute à l'effroyable. Après cent années de bonheur et de paix, on quitte une série de princes dont trois sont admirables, pour tomber sans transition, et comme sans cause, dans un prince pour lequel les épithètes d'ignoble et d'atrocité ne sont point trop fortes. A quoi attribuer cette étonnante chute ? Un changement de souverain ne suffit pas pour en rendre compte. Le défaut d'institutions monarchiques régulières, l'absence de garanties politiques capables de soutenir le pouvoir en même temps que de le contenir, et d'assurer sa durée en le limitant, peuvent seuls l'expliquer. On est en droit de reprocher à Trajan, à Antonin, à Marc-Aurèle, de n'avoir point voulu ou de n'avoir point su faire passer leurs qualités, par de bonnes institutions, dans le régime de l'empire, en changeant le fait en droit, en transformant une usurpation privée, renouvelée de règne en règne, en une institution d'État, en faisant en un mot de la royauté une dictature véritable. Les institutions sont pour les bons princes autant d'aides, de secours, d'encouragements qui les rendent meilleurs ; pour les mauvais, elles sont des limites, des obstacles qui les arrêtent ou les réforment. On pouvait utiliser les souvenirs du sénat romain en sachant en assurer le recrutement et les droits ; les débris d'institutions vieillies en Grèce ou en Asie, prématurément interrompues ou incomplètes en Gaule ou en Espagne, pouvaient être rajeunies ou refondues. Il y avait peut-être là les éléments d'une constitution à la fois centrale et provinciale, qui eût fait de l'empire romain une monarchie. Les Antonins se sont contentés d'être grands par eux-mêmes. Leur gloire en est amoindrie ; leur siècle se termine mal ; après Marc-Aurèle vient Commode.

Les Romains ne voulaient point croire qu'un pareil fils fût né d'un tel père ; ils aimaient mieux penser, sans y être assez autorisés peut-être, que Commode devait sa naissance aux goûts peu relevés que la femme de Marc-Aurèle avait pour les histrions et les gladiateurs. Marc-Aurèle n'en donna pas moins tous ses soins à l'éducation de ce fils. Il le fit instruire par des maîtres choisis dans tous les exercices de l'esprit et du corps. Mais l'enfant parut avoir de bonne heure un goût et une aptitude plus prononcés pour ces derniers. S'il ne profita pas beaucoup des leçons des philosophes et des rhéteurs, il excella dans l'escrime que lui enseignèrent les gladiateurs thraces, et dans l'usage de l'arc et de la javeline que lui apprirent ses maîtres parthes et maures. On remarqua de bonne heure en lui l'instinct de la cruauté. A l'âge de douze ans, il voulut faire jeter au feu un étuviste qui lui avait servi son bain trop froid. Marc-Aurèle parait s'être efforcé de relever cette âme naturellement basse par la familiarité précoce des nobles et grandes choses. Il lui fit revêtir très-jeune la robe virile, le promut avant l'âge aux dignités de la république, l'associa à quinze ans au titre de César, d'Auguste, et à la puissance impériale. Il l'entoura de graves et nobles personnages, l'entraîna avec lui dans ses voyages à travers l'Asie, dans ses expéditions au delà du Danube ; il l'associa même à ses triomphes, pour lui donner un avant-goût de la gloire. Rien n'y fit. Commode, le premier des empereurs nés dans la pourpre, porphyrogénètes, comme on disait plus tard,

n'était point fait pour elle. On remarque que des princes, nés sur les degrés du trône, ont souvent des instincts d'autant plus bas, qu'ils sont entourés de plus de distinctions et de grandeur. E semble que saturés de ce spectacle et las de cette familiarité, ils trouvent un goût plus âcre et plus piquant, par amour du nouveau et du contraste, aux choses viles et aux compagnies mauvaises. Tel fut le jeune Commode. Il aimait à échanger sa pourpre contre des habits de cocher, à hanter les écuries impériales et les mauvais lieux, à frayer avec les bretteurs, avec les valets, à maquignonner les beaux chevaux et les belles femmes, à se rouler dans la fange et dans la débauche. Son père voulut éloigner de lui la compagnie de ces instituteurs de cour et de ces corrupteurs de bas étage. Commode se fâcha, pleura, tomba malade ; le père eut la faiblesse de rendre son fils à sa compagnie.

Avant de mourir, Marc-Aurèle avait composé de ses parents, de ses amis, de ses officiers les plus dévoués, une sorte de conseil de famille pour le nouvel empereur, âgé de dix-huit ans. Malheureusement ce ne pouvait être un conseil de régence qu'il instituait au-dessus, ou à côté de Commode : c'étaient seulement des tuteurs et curateurs privés qu'il donnait à un homme privé. Pompeïanus, gendre de Marc-Aurèle, Salvius Julianus, fils du célèbre jurisconsulte, les deux Quintiles, frères alors célèbres par leur amitié, que Marc-Aurèle avait toujours associés dans les dignités et les magistratures, enfin les deux préfets du prétoire mêmes, étaient impuissants contre l'empereur, seul maître. Ils imposèrent à peine un jour à Commode. Sur leur conseil, il se montra au tribunal, au milieu du camp, et débita passablement le discours qu'on lui avait fait. Les vertus de son père, la commune affection dans laquelle celui-ci avait confondu les soldats et son fils, qu'il leur avait souvent montré sur ses bras en l'appelant son jeune compagnon d'armes, en firent le principal ornement. Arrivé par la naissance à l'empire, Commode revendiqua des droits particuliers à l'affection et à l'appui des soldats. Cette cérémonie achevée, désirant échapper aux périls de l'épidémie, il recula quelques jours devant la honte de commencer son règne par une fuite ; mais les instituteurs de cour prirent bientôt le dessus. Ils opposèrent aux fatigues et aux ennuis d'une campagne militaire les délices et les plaisirs de Rome. Jusques à quand, lui disaient-ils, boirez-vous sous ce ciel rigoureux l'eau glacée du Danube, pour laisser aux autres sous le soleil d'Italie les eaux chaudes de Rome ? Commode rassembla son conseil, et, colorant sa lâcheté d'un prétexte politique, exprima la crainte de voir quelque ambitieux profiter à Rome de son absence, pour s'emparer du palais impérial, et de là, comme d'une citadelle, envahir tout l'empire. Le gendre de Marc-Aurèle, Pompeïanus, pour le rassurer, lui montra vainement sous sa main les plus dévoués sénateurs, les trésors de l'État et une armée fidèle. Commode, sans plus prendre d'avis, envoya ordre le lendemain à Rome de préparer sa réception, nomma des généraux à son armée pour continuer la guerre ou plutôt pour acheter la paix, et donna le signal d'un sauve-qui-peut général<sup>1</sup>.

La ville de Rome fit une réception magnifique à son jeune empereur. Accoutumée depuis quelque temps au bonheur, elle alla au-devant de lui avec ses sénateurs et son peuple, couronnés de lauriers et de fleurs. Commode était monté comme un victorieux sur un char de triomphe. La foule admirait sa forte et robuste encolure, sa physionomie pleine, ses cheveux longs et bouclés, d'un blond ardent qui étincelait au soleil comme si on y avait mêlé de la poudre d'or ; on disait

---

<sup>1</sup> Pour la vie de Commode, voir Dion, LXXII. — Hérodien. — Lampride, *Vie de Commode*, dans l'*Histoire Auguste*.

qu'ils jetaient des rayons, présage certain de divinité. Des observateurs plus pénétrants, sous ces chairs massives et dans ces grands yeux hébétés et à fleur de tête, auraient découvert déjà une propension à la bestialité que l'âge et la débauche devaient bientôt développer, et pressenti une divinité bien matérielle et quelque peu farouche. Quelques-uns remarquèrent avec dégoût, sur les marches du char, le jeune Anterus, un bel et vil mignon auquel Commode prodiguait d'indiscrètes caresses. L'empereur menait le vice en triomphe avec lui. Au sénat, le triomphateur s'étant hasardé à parler de son chef, débuta en se louant sottement lui-même pour avoir, dans une marche, sauvé le grand Marc-Aurèle d'un borbier où celui-ci était tombé d'aventure.

A Rome, les tuteurs et curateurs ne retinrent aussi Commode que peu de temps. On fit d'assez bons choix : Ulpius Marcellus, qui tenait tous ses lieutenants éveillés la nuit, et faisait venir son pain de Rome pour le manger dur, fut nommé au commandement de l'armée de la Grande-Bretagne ; le gendre de Fronto, Victorinus, éloquent lui-même, qui obtenait de ses officiers le serment de ne rien recevoir en présent, eut le commandement de la Germanie. Un scélérat, Manilius, ancien complice d'Avidius Cassius, vint pour tâter Commode et offrir de faire des révélations ; il fut éconduit. Bientôt cependant le vice de la situation éclata. On avait un conseil de famille tout privé, non une régence. L'influence politique des tuteurs et curateurs dépendait des caprices de l'empereur ; elle devint naturellement l'objet de rivalités, de jalousies, d'intrigues. De là le retour de ces luttes de famille, de ces conspirations de palais, que la sagesse et la fermeté des Antonins avaient comprimées, mais qui n'avaient été déjà que trop fréquentes auparavant.

Commode, en épousant une certaine Crispine, qui n'était pas beaucoup plus digne du trône que lui, commença d'exciter ces troubles intérieurs. Sa sœur aînée, Lucilie, mariée d'abord à Verus, puis au vertueux Pompeïanus, avait jusque-là joui du rang d'impératrice : elle marchait après l'empereur ; à l'amphithéâtre elle avait son trône élevé à côté de celui de Commode. Les femmes, pour lesquelles la législation et les mœurs s'adouçissaient, aimaient à jouer un plus grand rôle dans l'État, comme elles le faisaient dans la famille. Il en coûtait à Lucilie de céder tout cela. Déjà, d'autres rivalités avaient éclaté autour de l'empereur. Les deux préfets du prétoire, Paternus et Perennis, comme il arrivait ordinairement quand cette haute magistrature était divisée, se disputaient le premier rang. Tout près de la personne impériale, le bel Anterus, devenu chambellan, avait aussi un rival dans un certain Cléandre, ancien esclave syrien, vendu à l'encan sur la place de Rome, et qui commençait à se pousser aux hauts emplois. Rivalités de pouvoir, rivalités de honte, il y avait là tous les éléments d'une conspiration. Lucille conspira. Elle ne pouvait faire fonds sur son mari Pompeïanus ; il avait voué une sorte de culte à la mémoire de Marc-Aurèle, et en reportait une partie sur son indigne fils. La sœur de Commode gagna donc par les plus précieuses condescendances, dit-on, deux jeunes patriciens, un Quadratus et un Quintianus ; l'un se chargea de poignarder Commode, tandis que l'autre s'assurerait des soldats. Le préfet du prétoire, Paternus, jaloux de Perennis, qui commençait à le miner, quelques sénateurs, et Cléandre étaient peut-être dans le secret. Lucille voulait-elle pousser malgré lui son mari à l'empire ; ou, destinait-elle le trône à l'un de ses complaisants ? Était-ce une vraie fille de Marc-Aurèle qui désirait ramener le règne de son père ; ou bien, la sœur de Commode lui disputait-elle seulement ses plaisirs ? On ne sait. Quintianus fit tout manquer en s'écriant d'avance, quand il rencontra Commode dans un des couloirs de l'amphithéâtre : Voici ce que t'envoie le sénat. Commode

était bon gladiateur ; il eut le temps de se mettre en défense ; ses gardes accoururent. Lucilie fut exilée et bientôt mise à mort ; les coupables et quelques autres furent exécutés également.

Des deux préfets restés à la tête des deux factions qui divisaient toute la cour, Paternus, soutenu surtout par les parents et les amis de Marc-Aurèle, était bien affaibli. Il tenta d'effrayer les instituteurs de cour, qui appuyaient surtout Perennis, en attirant le bel Anterus, à l'aide de Cléandre, dans un guet-apens où il le fit égorger. Mal lui en prit. Commode fut encore plus sensible à la perte de son favori qu'à un attentat contre sa propre personne. Il ôta la préfecture du prétoire à Paternus sous prétexte de l'élever plus haut, au sénat ; puis, poussé par Perennis, il feignit de croire à une conspiration, quand Paternus donna sa fille à Salvius Julianus, fils du célèbre jurisconsulte, alors à la tête d'une armée ; il le fit donc périr, lui, son beau-fils et tous ceux qui l'avaient soutenu, entre autres les deux frères Quintiles, deux consuls, deux sénateurs et plusieurs femmes. Le conseil de famille était dispersé ; la régence privée, terminée. Perennis, seul préfet du prétoire, resta maître du gouvernement avec sa coterie de corrupteurs.

Commode n'était pas en âge de gouverner. Il tomba des mains du conseil de famille dans celles de Perennis, c'est-à-dire dans un nouveau péril.

Perennis était un habile homme. Il confina son souverain au fond de son palais, sous prétexte de le mieux garder, et ne laissa pénétrer personne auprès de lui sans l'avoir fouillé. Favorisant son horreur pour les affaires et son goût pour les plaisirs, il consentit par dévouement à se charger de tout le fardeau du gouvernement. Dérobé désormais à tous les regards, menant la vie des rois d'Orient, Commode exila, fit disparaître sa femme dont il était las, déshonora ses sœurs, donna les honneurs d'impératrice, sinon le rang d'épouse, à une certaine Marcia et composa sa cour de trois cents jeunes gens et de trois cents jeunes femmes choisis parmi les plus corrompus de Rome. Le palais retentit du bruit des festins, des fêtes, d'orgies et de débauches de toute sorte. Perennis gouverna, non sans quelques qualités. Les généraux, maintenus d'une main ferme, continrent, sur toutes les frontières, Calédoniens, Daces et Sarmates. Les gouverneurs, sévèrement surveillés, administrèrent scrupuleusement. Sans avidité, Perennis refusait les présents ; sans cruauté, il laissa mourir dans son lit Victorinus, fils de Fronton, un de ses ennemis, qui lui disait : Je sais que tu as envie de me faire mourir ; que ne le fais-tu tout de suite ? Le préfet du prétoire poussait seulement ses créatures dans tous les grades et les gouvernements, appelait son fils, entre autres, au commandement des légions du Danube, et mettait de l'argent en réserve pour se trouver prêt à saisir l'Empire, s'il était menacé.

Pour grande qu'elle fût, la situation de Perennis n'était pas, en effet, sans danger. Cléandre, devenu chambellan depuis la mort d'Anterus, était son plus violent ennemi. Admis à coucher dans l'antichambre du prince, il avait constamment son oreille, et il en profitait. Quand les préfets du prétoire, à Rome, sous ces princes faibles, ne cherchaient pas à détrôner leurs maîtres, ils en étaient toujours au moins soupçonnés. Cléandre accusa les menées de Perennis et fit jouer contre lui plusieurs mines. En plein amphithéâtre, un jour que présidait Commode, un philosophe cynique se lève, le bâton à la main, la besace et le manteau sur les épaules : Il n'est point temps, s'écrie-t-il, César, de donner des jeux ; l'épée de Perennis est suspendue sur ta tête ; c'est un orage qui se prépare ; il va crever, si tu n'y prends garde. Perennis fit jeter ce malheureux au feu. Mais bientôt, quinze cents soldats vinrent du fond de la

Grande-Bretagne reprocher à Perennis de leur envoyer des chevaliers pour généraux au lieu de sénateurs ; d'autres encore, arrivant de l'armée du jeune Perennis sur le Danube, apportèrent à l'empereur des pièces de monnaie frappées à l'effigie du préfet du prétoire. Vraies ou fausses, ce furent des pièces de conviction. Commode envoya tuer son préfet du prétoire par ses dénonciateurs, et manda à Rome le fils de celui-ci, qui fut également massacré en route.

La préfecture du prétoire paraissait devoir revenir à Cléandre, principal auteur de la mort de Perennis. Mais quoi ! élever un valet, la veille encore esclave et de la race la plus méprisée, à la première dignité de l'empire ! Commode essaya d'abord de Niger, qui ne conserva ses fonctions que six heures ; de Martius Quartus, qui ne les garda que cinq jours ; puis il divisa les pouvoirs de la préfecture entre deux titulaires, et les réunit de nouveau, en changeant les titulaires. A chaque jour, presque à chaque heure, il renouvelait son gouvernement, se défaisant la plupart du temps de ceux qu'il avait essayés. Le tyran comprenait le danger qu'il y avait à laisser le fardeau du pouvoir à un second pour n'en garder que l'honneur et les plaisirs. Quand personne n'osa plus ambitionner, accepter la préfecture, elle revint enfin au favori Cléandre.

Le valet syrien usa de la préfecture en esclave : il vendit à beaux deniers comptants grades, provinces, magistratures, grâces et châtiments ; il remplit le sénat d'affranchis ; en un an, il créa jusqu'à vingt-cinq consuls qui lui rapportèrent. Pour s'enrichir et se populariser, il usait particulièrement du jeu de la hausse et de la baisse sur les blés. Il accaparait pour faire famine, vendait le blé bien cher aux riches, et le délivrait gratuitement aux pauvres, augmentant ainsi son avoir et son crédit. Homme éclairé du reste, il faisait un emploi quelque peu libéral de ses richesses, bâtissait des thermes, une bibliothèque, une académie. La spéculation cependant lui fat fatale. Un de ses agents, Denys Papyre, pour le perdre, agit contrairement à ses ordres, fit la hausse sur le marché public, quand il fallait pousser à la baisse, et excita ainsi une émeute.

Les Romains de l'Empire connaissaient l'art de faire des émeutes. On était réuni dans le cirque ; les chevaux allaient courir pour la septième fois, lorsqu'une troupe d'enfants, conduits par une jeune, forte et laide fille, qu'on n'en prit pas moins pour une déesse, se précipita dans le champ de course en criant : A bas Cléandre, du pain ! Le peuple descendit à son tour, suivit les enfants, qui s'élançèrent du cirque à travers les rues. La foule et les vociférations allaient en grossissant. La garde urbaine, respectant les enfants, laissa passer l'émeute ; celle-ci traversa la ville, sortit par une des portes et vint se déployer dans les faubourgs, avec des cris, devant le palais des Quintiles, où étaient alors l'empereur et son préfet du prétoire. Cléandre craignit de se voir forcé ; il fit sortir sur la foule la cavalerie prétorienne, qui repoussa l'émeute jusqu'aux portes de Rome. Là cependant, les cavaliers trouvèrent les Romains barricadés chez eux et faisant pleuvoir du haut des toits une grêle de tuiles et de projectiles. L'infanterie même de la garde urbaine, qui jalousait la cavalerie prétorienne, s'élança à la tête des chevaux, leur fit rebrousser chemin et les ramena battant jusqu'au palais des Quintiles. Commode y fut assiégé de nouveau et cerné de plus près que la première fois par le peuple revenu à la suite ; il entendait les vociférations, voyait le combat et ne savait ce dont il s'agissait. Personne n'osait le lui faire connaître, par crainte de Cléandre. Sa plus jeune sœur enfin, Phadilla, plus hardie que les autres, parvint auprès de lui : Prince, lui dit-elle, vous êtes perdu si vous ne sacrifiez Cléandre ; c'est lui qui a mis le peuple et les soldats aux prises. Elle lui raconta tout. La peur donna du

courage à Commode ; il manda son préfet du prétoire, après avoir aposté des assassins, envoya sa tête sur une pique au peuple, se montra dans la ville apaisée et recueillit ses acclamations enthousiastes.

L'épreuve de la préfecture était complète pour Commode. Perennis avait voulu le détrôner ; Cléandre avait failli le perdre dans une émeute. Commode résolut de gouverner lui-même, en effaçant désormais ses préfets du prétoire. Comment cet homme, à l'intelligence épaisse, aux regards hébétés, semblable, dit l'un de ses historiens, à ceux d'un ivrogne, pouvait-il comprendre, à Rome, le gouvernement ? Il pratiqua brutalement, sans finesse ni détour, le système que d'autres avaient inventé, mais recouvert au moins d'une apparence de politique et de justice. Aux grands qui pouvaient devenir ses rivaux, il fit cruellement peur ; au peuple qu'il ne pouvait supprimer, il fit grossièrement la cour. Régnant par la terreur au sénat et par la complaisance à l'amphithéâtre, il versa également le sang pour faire trembler et pour plaire. La mort fut bout le fond de son système. Il sacrifia à ses défiances, à ses soupçons, sur la plus mince délation, ses parents, ses officiers, les sénateurs. Il offrit, en quantité inouïe, au peuple les gladiateurs et les animaux de toute contrée et de tout climat. Il saigna l'aristocratie pour l'épuiser ; il soûla le peuple de sang pour le gagner.

Il commença par imprimer une terreur salutaire à ses préfets du prétoire. L'un, Julianus, qu'il embrassait cependant publiquement en l'appelant son père, fut, sur une parole, précipité dans un vivier. L'autre, Motyline, fut empoisonné dans un repas. Tous ceux qui l'approchaient n'eurent qu'à se bien tenir. On a remarqué, dans l'histoire des successeurs d'Auguste, que chaque prince, à son avènement, croyait nécessaire à sa sûreté de sacrifier ses parents. Au sixième descendant de César, après cinquante-deux princes morts violemment, la race des Césars était éteinte. Commode suffit pour anéantir à lui seul toute la nombreuse famille des Antonins ; il n'en resta plus qu'un membre à sa mort. Le sénat fut mis en coupe réglée. Lampride nous parle un jour de huit sénateurs, un autre jour de quinze, massacrés. Commode, pour maintenir les gouverneurs et les généraux éloignés, dans le devoir, donna le premier l'exemple de garder auprès de lui leurs femmes et leurs enfants ; et il ne se fit faute non plus de les sacrifier à ses soupçons. Je rendrais, dit Dion Cassius, cette histoire fâcheuse et déplaisante, si je voulais écrire exactement et par le menu, tous les meurtres que fit Commode, et insérer ici les noms de tous ceux qu'il condamna par calomnie ou par faux soupçon à cause de leurs biens, de leur noblesse, de leurs vertus, ou pour toute autre raison. Lampride en compte pour sa part, dans un alinéa, jusqu'à trente.

Commode imposa la religion comme l'obéissance, et jugea comme il gouverna. Grand prêtre du culte romain, il était initié surtout aux superstitions grecques et orientales ; et ce n'était point pour lui plaisanterie. Il voulait que les adorateurs de Bellone se fissent aux bras de véritables blessures. Dans les mystères de Mithra on feignait le meurtre, l'homicide ; il en voulut et en fit de véritables. Voué particulièrement au culte d'Isis, il allait toujours, les cheveux rasés, dans son temple, portant dans ses bras un Anubis à tête de chien ; chaque fois, il exigeait que les prêtres de cette divinité égyptienne se frappassent jusqu'au sang la poitrine avec des pommes de pin ; et, lorsqu'ils ne lui obéissaient point à son gré, il leur donnait sur la tête du museau de son idole. Au tribunal, il forçait les citoyens à racheter leur vie, celle de leurs parents, et il leur faisait banqueroute ; il vendait aux citoyens la mort les uns des autres ; il trafiquait du supplice et de la torture, escomptait les crimes et taxait la consolation d'enterrer les victimes qu'il faisait.

Ses plaisirs furent peut-être encore ce qu'il y eut sous son règne de plus sanglant. Après avoir donné, en levant des impôts forcés sur les sénateurs, des spectacles de tout genre, il finit par se donner en spectacle lui-même, et fit la galanterie au peuple romain de lui servir en personne les sanglants ragoûts qu'il affectionnait particulièrement. On publia par voix de héraut et par affiche que l'empereur, à jour fixe, donnant des spectacles qu'on n'avait jamais vus, tuerait de sa main toutes les bêtes qu'on lâcherait dans l'amphithéâtre, et qu'il escrimerait ensuite à outrance contre les plus renommés gladiateurs. On accourut à Rome de toute l'Italie ; le Colisée fut rempli ; sénateurs et chevaliers étaient à leurs places : on annonça l'empereur. Il s'était rendu au palais à l'amphithéâtre vêtu d'une tunique blanche à manches. Le sénat alla au-devant de lui pour lui rendre hommage ; il prit une tunique de pourpre rehaussée d'or, jeta sur son épaule, à la façon des Grecs, un manteau de même étoffe, se ceignit la tête d'une couronne d'or, saisit un caducée semblable à celui de Mercure et parut ainsi dans l'enceinte consacrée aux jeux. On portait devant lui une peau de lion et une massue ; on les exposa sur un siège devant le trône qu'il devait occuper. L'arène avait été divisée par deux barrières qui, se coupant à angle droit, la partageaient en quatre parties. On avait ménagé à l'entour une galerie d'où l'on pouvait sans danger courir les bêtes pour les choisir et les percer. Flèches, javelots, glaives, tout était préparé.

Le premier jour, on lâcha des daims, des cerfs et autres animaux à cornes, puis des autruches. Pour ces légers animaux, les flèches étaient terminées par un fer en forme de croissant. Commode visait, atteignait les autruches dans leur course ailée, leur coupait le cou ; la tête volait, et l'animal, en vertu de la vitesse acquise, continuait encore sa course quelques pas, aux grands applaudissements des Romains. Le second jour on lâcha cent lions ; il y avait cent flèches ; pas une ne fut perdue ; toutes furent suivies de mort, et le peuple romain, sur l'arène, compta, inventoria les exploits de son empereur. Était-il fatigué, une femme lui versait du vin frais, et tout le théâtre, au signal donné par le sénat, retentissait du cri de Vive l'empereur ! Le troisième jour, l'empereur, la lance ou le javelot à la main, debout dans l'arène, abattit d'un coup les plus puissants animaux, éléphants, rhinocéros, hippopotames. Pour couronner les jeux, il prit les armes du secutor, espèce particulière de gladiateur. Un bouclier sur son bras droit, une épée de sa main gauche, car il était et se glorifiait d'être gaucher, il escrima à fer acéré contre les gladiateurs, armés à fer émoussé. Ses adversaires n'avaient garde de le toucher ; lui, touchait, blessait, laissait pénétrer le fer, et, s'il faut en croire Lampride, se penchant sur son gladiateur abattu, écartait du doigt les lèvres de la blessure, pour la montrer au peuple, et essuyait ensuite de sa main dégoutante de sang la sueur olympique qui coulait de son front. L'empereur gagna ainsi deux cent cinquante mille drachmes par jour, fonds destinés à cette dépense.

On se refuserait à croire à de pareilles scènes, on accuserait les historiens d'avoir calomnié l'empereur et son peuple de l'amphithéâtre, si Dion Cassius, historien contemporain, spectateur et sénateur, ne confirmait la véracité de son témoignage, en avouant lui-même sa honte et celle du sénat. Quand l'empereur, triomphant, se tournait vers nous, dit-il, nous nous levions, et répétant les acclamations qui nous avaient été prescrites : Gloire à César, disions-nous, à Commode-Hercule, invincible amazonien, toujours le premier, toujours maître, pieux et victorieux ! Mais c'était bien pis quand Commode s'avisait, par manière d'atroce plaisanterie, de se tourner vers les sénateurs, tenant d'une main la tête abattue d'un de ces animaux, et de l'autre brandissant son épée sanglante d'un

air menaçant ; alors, embarrassés, éperdus, ne sachant comment prendre cette féroce gracieuseté, les pères-conscrits arrachaient et mettaient sous leurs dents, suivant le conseil de Dion Cassius, une feuille amère du laurier qui couronnait leur tête ; et, dans leur laide et stupide grimace, le maître féroce ne pouvait plus démêler le rire ou la crainte, ni rien surprendre d'intelligent.

L'auteur de pareils exploits prétendit recommander son nom à la postérité par un monument digne de lui. La tête de la colossale statue de Néron avait été depuis longtemps remplacée par celle du Soleil, et le colosse consacré à ce dieu. Le nouvel Hercule enleva la tête du Soleil, la remplaça par la sienne et se consacra le colosse en inscrivant au bas ces mots : A Commode, victorieux, avec sa main gauche, de mille gladiateurs ! En vérité, Commode insultait au souvenir de Néron. On pouvait surprendre encore dans la tyrannie de celui-ci, dans celle de Caligula et de Domitien, quelque apparence de dessein politique ou d'intelligente préoccupation, et dans leurs folies mêmes quelque ombre de raison. Caligula visait à la majesté divine pour se mieux faire respecter. Néron voulut régner par le prestige de l'art ; Domitien érigea la tyrannie en système. Il n'y a rien que de physique et de bestial dans Commode ; on ne trouve en lui que l'instinct du sang et le goût du meurtre. Veut-il gouverner, il tue ; prier, il tue ; plaire, il tue encore. Ce n'est point un artiste, il n'a que le coup de main sûr d'un abatteur de bêtes ; point un tyran, mais un bourreau ; point un dieu, mais un Hercule de foire. Tout chez lui, jusqu'à ses plaisanteries et son amitié, tout respire le sang. On voyait se promener dans Rome nombre de ses victimes avec un œil, un pied de moins ; il les appelait ses borgnes et ses monopodes. Il fit lutter un jour entre eux tous les estropiés après leur avoir entortillé les jambes comme à des culs-de-jatte ; puis il frappa de sa massue ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille. Armé d'un rasoir, il aimait à plaisanter avec ses valets, comme pour leur faire la barbe, et il leur coupait le nez ou les oreilles. Son amitié était malfaisante, mortelle ; il visitait ses amis malades, aimait à les soulager par la saignée et les saignait à blanc ; entendait-il dire à quelque malheureux qu'il voudrait mourir, il accomplissait son souhait. Commode n'est qu'un boucher, un barbier, un personnage que nous retrouvons au moyen âge ; c'est le barbier-médecin Jean de Troyes, le tueur Caboché ou l'écorcheur Capeluçe, fait empereur romain sur les gradins de l'amphithéâtre.

On ne saurait se faire une idée des désordres qui se propagèrent dans l'Empire sous un pareil gouvernement.

Un déserteur, devenu chef de brigands dans la Gaule, Maternus, médita d'enlever l'Empire par un hardi coup de main. Après avoir, pendant quelque temps, couru les grandes routes, il avait donné à sa troupe les proportions d'une armée ; avec elle, il ravageait les provinces et rançonnait les villes. Commode écrivit aux gouverneurs de la Gaule des lettres menaçantes pour qu'ils eussent à faire cesser ce scandale. On rassembla une armée contre Maternus. Le chef de brigands divisa la sienne par petites troupes, la dispersa et lui donna rendez-vous à Rome, pour le jour de la fête de la bonne déesse. La statue sacrée était, ce jour-là, processionnellement promenée dans les rues de Rome, et l'on portait devant elle les joyaux, les bijoux de l'empereur et des plus riches Romains. C'étaient des espèces de saturnales ; chacun prenait alors le costume qu'il voulait ; tous jouissaient d'une entière liberté. Maternus avait ordonné à ses soldats de se mêler aux gardes de l'empereur et à la foule. y avait un beau coup à faire, sous la protection de la bonne déesse. Dans le tumulte même on pouvait voler l'Empire. Maternus visait jusque-là : un brigand ne valait-il pas bien un

gladiateur ? La trahison de quelques compagnons fit manquer l'Empire à Maternus, qui fut mis en croix.

A quelque temps de là, sans cause apparente, un incendie terrible se déclara dans le temple de la Paix, où se trouvait avec les plus riches offrandes le dépôt de ce que les Romains avaient de plus précieux. Le feu gagna les archives de Rome, de là le temple de Vesta, et mit à découvert le palladium romain, toujours soustrait aux regards profanes. L'empereur seul ne fut peut-être point ruiné dans cet incendie ; les vestales, qui transportèrent la déesse protectrice de Rome dans le palais impérial, et qui y séjournèrent, ne s'assurèrent ni à elles, ni aux riches objets de leur culte un inviolable asile.

La plus terrible peste affligea Rome et l'Empire, comme pour mettre le comble aux malheurs de ce règne. Commode alla se cacher à Laurente, sur les bords de la mer, au fond d'un palais entouré de bois de lauriers, dans l'espoir que l'air frais du rivage et la senteur des fleurs suffiraient à conjurer l'influence épidémique. Cependant, comme si la mortalité n'était point assez grande, des malfaiteurs s'avisèrent à Rome de s'armer de petits poignards ou d'aiguilles empoisonnées : ils se mêlaient dans la foule aux fêtes et aux temples pour faire autour d'eux de profondes blessures. Cette peste, aussi mortelle que l'autre, se répandit de là dans tout l'Empire. L'empereur avait propagé partout le goût du sang et de la mort. Commode n'en voulut pas moins que son règne fût heureux. Il appela Rome immortelle, fortunée et Commodienne, le sénat commodien ; il donna, comme de bon augure, à tous les mois du calendrier romain les noms ambitieux et bizarres dont il s'était paré ; et il décréta que son siècle, à cause de lui, s'appellerait le siècle d'or, le siècle commodien.

Cet ignoble règne se termina, après une durée de douze années, par un assassinat. Pour le nouvel an de 492, jour où les Romains, on le sait, se faisaient de petits présents, l'empereur avait résolu d'entrer dans l'amphithéâtre, armé de pied en cap, par la grille qui servait aux gladiateurs, et de parader ainsi à la tête de ses compagnons de gloire. Marcia se hasarda à lui faire quelques observations ; il n'en tint compte. Le préfet du prétoire Lætus et le chambellan Eclectus reçurent l'ordre de préparer dans les écuries, où l'on nourrissait les gladiateurs, un appartement somptueux. Lætus et Eclectus firent aussi quelques remontrances. Choqué, Commode, avant de faire sa sieste, écrivit sur ses tablettes de mort les noms de Marcia, de Lætus et d'Eclectus. Un de ces petits enfants que les Romains, au fond de leurs palais, nourrissaient, paraient pour leurs vices, mit la main sur les tablettes, s'en fit un jouet. Marcia l'aperçut, le prit, le cajola, saisit cette fatale liste, lut et s'écria : Jamais ivrogne n'est venu à bout de femme à jeun. Elle prévint ceux qui devaient partager son sort ; ils aimèrent mieux partager son crime. Après le bain, Marcia servit elle-même, en plein repas du soir, le poison à Commode. Il avala tant de viandes et de vin que, porté sur son lit, la tête appesantie, il rejeta tout, même le poison. Les conjurés tremblaient ; mais Lætus fit venir l'esclave Narcisse, qui étrangla cet abatteur de bêtes et d'hommes.

Rien de plus tragique et de plus instructif que la scène qui se passa au sénat, quand on vint annoncer la mort de son maître à cette assemblée qui avait applaudi Commode et mâché la feuille de laurier. Des cris où la joie de la délivrance et la passion de la vengeance semblaient délirer se croisèrent en tous sens dans un assourdissant concert : **A bas le bourreau ! le gladiateur ! le bestiaire ! le parricide ! Il a décimé le sénat, qu'il soit traîné au croc ! il a assassiné la patrie, qu'il soit déchiré au spoliaire ! il n'a rien eu de saint ni de**

sacré, qu'il soit jeté aux gémonies ! Aux gémonies ! aux égouts ! l'infâme, le parricide ! A la croix ses complices, aux lions les délateurs ! Quand on apprit à cette furieuse assemblée que Commode avait été inhumé, elle voulut le faire déterrer.

Dans un dialogue du sceptique Lucien intitulé : le Tyran ou le Passage, le nocher Caron, entre autres âmes, reçoit un jour sur sa barque le tyran Megapenthès avec un philosophe cynique et un pauvre savetier. Les deux derniers accomplissent avec joie le fatal passage ; le premier fait résistance, il veut fuir, corrompre au moins Caron ; il lui offre ses trésors, sa femme, son favori. Mais il faut que Megapenthès entre : il fait presque chavirer la barque des morts du poids de ses vices. Fortement rabroué par le cynique, insulté, foulé aux pieds par le savetier, qui, faute de place, s'assied insolemment sur l'épaule de la tyrannie déchue, Megapenthès avec ses deux compagnons arrive devant Rhadamanthe. Le juge des enfers n'aperçoit sur le corps du cynique que quelques traces de blessures, de péchés, guéris par l'onguent de sa philosophie. Le corps du pauvre savetier est net et sans tache. Celui du tyran est couvert de plaies saignantes, honteuses. Quel châtiment sera assez terrible pour lui ? Le philosophe demande à prononcer sa sentence et le condamne à ne point boire comme les autres les eaux du fleuve Oubli. — Pourquoi ? dit Rhadamanthe. — Pour que le souvenir des richesses et des joies qu'il a eues en partage, et du mal qu'il a fait, soit son éternel supplice ! — Il y avait encore une croyance à laquelle on ne pouvait renoncer dans l'empire romain.

## TROISIÈME PARTIE — L'EMPIRE MILITAIRE

### I. — PERTINAX, DIDIUS JULIANUS, SEPTIME SÉVÈRE.

Le Sénat, le Peuple, les Soldats.

L'empire romain avait duré plus d'un siècle et demi, et il n'y avait encore, après Commode comme après Néron, aucune loi pour régler la transmission du pouvoir. La vertu des Antonins avait donné à l'adoption, par quatre choix heureux, la force d'une institution. Marc-Aurèle, arrivé au trône par ce moyen, avait cru pouvoir essayer de l'hérédité en faveur de son fils Commode. L'indignité du sujet fit tout manquer. Qui allait encore disposer du pouvoir ? le sénat, le peuple ou les soldats ? Le gouvernement libéral des Antonins avait rendu de la force et du crédit à l'élément civil, et le règne de Commode avait singulièrement compromis les prétoriens. Le sénat et le peuple se montreraient-ils au niveau de la situation ? Telle était la question.

#### PERTINAX.

Les assassins de Commode, le préfet du prétoire Lætus et le chambellan Eclectus, trouvèrent dans l'instinct de leur conservation une inspiration assez heureuse. Il leur fallait un homme qui pût, par son honnêteté et par sa douceur, rassurer le sénat et le peuple romain, et en même temps, par ses antécédents, convenir aux soldats. Helvius Pertinax, préfet de la ville, parut faire leur affaire.

Né à Alba Pompeia, d'un charbonnier, las, de bonne heure, du métier de maître d'école, Pertinax avait tenté la fortune dans les emplois militaires et civils, alors le plus souvent confondus. Successivement chef de cohorte, commissaire aux vivres, commandant de cavalerie et commandant d'escadre, enfin général et gouverneur de province, il avait laissé dans tous ses emplois de bons souvenirs, excepté peut-être aux soldats de la Grande-Bretagne qui lui avaient offert l'Empire, et qu'il avait dû rappeler rudement à la discipline. Tombé deux fois en disgrâce, sous Marc-Aurèle et sous Commode, il eût été fait préfet du prétoire par le repentir du premier, s'il n'eût été déjà sénateur ; il fut élevé par le second à la préfecture de la ville. Ce fut dans la maison de cet homme que Lætus et Eclectus, peu d'instants après la mort de Commode, allèrent, de nuit, porter l'Empire. A cette heure, de la part de deux officiers de Commode, Pertinax ne pouvait espérer que la mort. *Je vous attendais*, dit-il. Il fut bien étonné, quand il apprit le but de leur visite. Après avoir fait quelques difficultés, Pertinax suivit les deux sanglants entremetteurs de l'Empire au camp des prétoriens. Le candidat n'enleva pas d'emblée le suffrage des soldats ; ils avaient peine à croire que Commode eût succombé à une apoplexie, comme on le leur assurait ; ils devinaient dans le successeur qu'on leur proposait un maître plutôt qu'un complaisant. Mais le nom de Pertinax avait été adroitement jeté dans la ville ; le peuple se portait en foule au camp, et acclamait avec enthousiasme le nom de son préfet. Sur la promesse du *donativum*, les soldats cédèrent, quoique avec regret. Au sénat, le nouvel empereur réussit mieux. Il mit sa couronne aux pieds

des sénateurs, et désigna comme plus digne d'elle le vieux Pompeïanus, gendre de Marc-Aurèle. L'assemblée se récria et lui promit avec serment son appui.

Maitre, Pertinax tenta de renouer la tradition antonine. Le mobilier, les équipages, tout l'attirail de toilette et d'armures de Commode, tuniques, chlamydes, cuirasses, épées dorées, voitures marquant l'heure, furent vendus à l'encan pour compléter l'argent du *donativum*. Sa tourbe servile, gladiateurs, bouffons, eunuques, délateurs, valets, courtisans, petits enfants, fut dispersée. Les soldats reçurent ordre de respecter la propriété des citoyens. Les honnêtes gens et les jurisconsultes rentrèrent au palais. Sur les observations du sénat, consulté pour les affaires, les impôts furent adoucis, en attendant qu'on pût abolir ceux que Commode avait créés ; les terres du domaine furent restituées, du trésor particulier du prince, à celui de l'État. Administrateur économe de sa fortune, Pertinax promettait pour l'anniversaire de son avènement des réformes encore plus importantes ; il n'eut pas le temps même de les commencer<sup>1</sup>.

Les malhonnêtes gens, les prétoriens, contenus, les gladiateurs, bestiaires, cochers, bouffons et esclaves, congédiés, étaient mécontents. Le préfet du prétoire surtout, Lætus, qui regardait Pertinax comme sa créature, ne pouvait souffrir qu'il ne prit point ses avis. Un sénateur, que les prétoriens voulurent d'abord revêtir de la pourpre, s'enfuit presque nu de sa maison pour échapper à ce périlleux honneur. Moins scrupuleux, le consul Falcon conspira. Le sénat informait déjà contre lui ; mais une sédition éclata décidément au camp. En plein jour, trois cents soldats, chargés des pouvoirs de leurs camarades, sortirent l'épée au poing et se précipitèrent à travers les rues de la ville. Pertinax, prévenu, envoya au camp son beau-frère Sulpicianus, et, au-devant de ces misérables, Lætus. Le premier n'alla au camp que pour marchander l'empire avec les soldats ; et le second se détourna de son chemin pour éviter les assassins. Pertinax avait encore gardé au palais impérial, par pitié, quelques valets de Commode ; ceux-ci laissèrent passer les soldats, qui pénétrèrent jusqu'à la salle à manger, dite de *Sicile*. Pertinax, trahi, alla au-devant de la mort. Habitué à tenir tête aux soldats révoltés, cet énergique vieillard imposa quelque temps par son attitude et ses paroles aux prétoriens ; ils rentraient confus en eux-mêmes, quand un soldat tungrien, demi-gaulois, demi-germain, sortit des rangs, tira l'épée et en frappa l'empereur, en lui disant : **Tiens, voici ce que les soldats t'envoient**. Les autres l'imitèrent, laissèrent l'empereur mort sur les dalles, traversèrent de nouveau la ville avec des cris sauvages, rentrèrent dans le camp, fermèrent les portes et garnirent les remparts de machines défensives. Le peuple arriva trop tard au palais : les assassins étaient partis. Furieux, il alla jusqu'au camp pousser d'inutiles cris contre les remparts. Quant au sénat, qui perdait un père, qui redoutait de retomber sous un tyran, dit Hérodien, il n'eut pas même l'idée de s'assembler ; quelques-uns de ses membres mêmes se glissèrent hors des murs pour s'aller cacher dans leurs villas. Les prétoriens purent à leur aise faire un empereur chez eux.

Les soldats avaient, sous leur main, le beau-frère de Pertinax, Sulpicianus, qui était venu courtiser l'Empire auprès d'eux pendant qu'ils assassinaient son parent. Sa fortune n'était point très-liquide. D'ailleurs, on ne pouvait donner ainsi l'Empire au premier offrant. Deux officiers, Florianus et Aper, allèrent voir en ville s'ils ne rencontreraient point quelque amateur de l'Empire en état d'en donner meilleur prix, et surtout plus solvable. Ils trouvèrent justement, rôdant autour du

---

<sup>1</sup> Capit., *Pertinax*, 1-9. Hérodien, 2 ; Dion, LXXIII.

sénat, dont les portes étaient fermées, le sénateur Didius Julianus, petit-fils du célèbre jurisconsulte Salvius Julianus, possesseur d'une fortune aussi considérable qu'était la science de son grand-père. Ils s'entendirent promptement avec lui et l'emmenèrent au camp. La scène fut des plus scandaleuses. Sulpicianus était dans l'intérieur ; on laissa Didius Julianus dehors, probablement pour que les compétiteurs ne s'entendissent point. Ils offrirent chacun leur prix, haussèrent leurs offres à l'envi ; les soldats, du haut des murailles, contrefaisant le cri et les formules des ventes à l'encan, vantaient la marchandise, excitaient la convoitise, encourageaient la générosité des deux enchérisseurs. Didius Julianus, pour en finir, doubla tout d'un coup la somme de Sulpicianus, et porta à vingt-cinq mille sesterces le prix promis à chaque prétorien. On lui tendit une échelle, pour qu'il entrât par-dessus les murailles. Là, il promit d'épargner au moins Sulpicianus, son compétiteur, et de faire l'apothéose de Commode ; le marché fut conclu, et l'Empire lui fut adjugé. Il ne s'agissait plus que de faire boire cette honte au sénat et au peuple romain.

Ayant à leur tête les tribuns et les centurions, l'épée à la main et le bouclier tendu, comme s'ils allaient monter à l'assaut, les prétoriens introduisirent au milieu d'eux le nouvel élu dans la place, se dirigeant sur la curie. Le peuple encombrait les rues et les toits. Il accueillit les prétoriens et leur créature avec des huées : **A bas le brocanteur ! A bas le parricide !** Mais, au sénat, les plus peureux avaient déjà pris leurs places. On vit bientôt les autres, de crainte sans doute qu'on ne les allât chercher chez eux, se glisser avec leurs robes sénatoriales à travers les soldats armés, et aller tout tremblants vers leurs sièges dans la curie. Il est triste de penser que le stoïcisme, qui avait fourni de courageuses victimes sous les empereurs épicuriens, ne laissa point d'héritiers après le règne des Antonins. L'historien Dion Cassius, qui tenait de Pertinax la préture, ne manqua pas non plus de venir au sénat et d'y applaudir le discours impérial, qu'il trouva ensuite, dans son histoire, impertinent et ridicule. L'élection des prétoriens fut ainsi confirmée<sup>1</sup>.

### DIDIUS JULIANUS.

Le nouvel empereur était un riche épicurien, prisé surtout des parasites et des débauchés qui l'aidaient à manger sa fortune. Le corps du malheureux Pertinax gisait encore au palais impérial dans son sang, quand il y fit venir sa femme et sa fille, qui l'avaient poussé au trône. Malgré ce triste spectacle, il tenta de s'étourdir, donna à ses amis ordinaires un copieux festin, égayé par les danses de l'histrion Pylade, et passa une partie de la nuit à jouer aux dés. Mais le lendemain, quand il fallut faire l'empereur, le désenchantement et les difficultés commencèrent.

Le peuple ne s'était pas résigné aussi facilement que le sénat. La première fois que Didius Julianus sortit pour rendre grâce aux dieux, il fut accueilli, ainsi que les prétoriens, avec des pierres. Le riche César tenta d'abord de lutter contre ce mauvais vouloir avec des arguments plus polis ; il fit jeter aux opposants des pièces d'argent et d'or : **Nous n'en voulons pas ! nous n'en voulons pas !** cria le peuple, avec une magnanimité rare. Les prétoriens dispersèrent plus rudement la foule, pour qu'on achevât la cérémonie. Mais chaque sortie de l'empereur devint l'occasion de scènes semblables, bientôt même plus graves. Le peuple commençait à s'armer, et rendait coup pour coup aux prétoriens : le sang

---

<sup>1</sup> Spart., *Did. Jul.*, *Alb.*, et *Pescen. Nig.*, Dion, LXXIII. Hér., 2.

coulait. Didius Julianus, ayant conscience de sa honte, n'osait donner un ordre trop cruel aux soldats. Enfin dix mille Romains, un jour, mieux armés que de coutume, après avoir été dispersés dans quelques quartiers, se réfugièrent dans le grand cirque, s'y fortifièrent et provoquèrent les prétoriens à une bataille, pour décider des destins de l'Empire. C'était un spectacle nouveau. La retraite au grand cirque ne valait pas la retraite du mont Sacré. Il y avait là cependant quelque dignité. Mais, soit ordre de Didius Julianus, soit dédain de leur part, les soldats laissèrent le peuple se morfondre et supporter la faim pendant deux jours. Honteux de leur impuissance, ces Romains, dans un mouvement qui ne manque pas de grandeur, firent appel aux armées de la république qui défendaient au moins la frontière : tournés du côté du soleil levant, ils acclamèrent, avant de se disperser, le nom du général de l'armée d'Orient, Pescennius Niger.

Les savants et les jurisconsultes ont recherché quelquefois l'acte d'abdication authentique du sénat et du peuple romain, dans ce qu'on a appelé la *loi royale*. Vaines recherches ! Ni un gouvernement ni un peuple n'abdiquent par acte authentique ; ces faits s'accomplissent, mais ils ne se rédigent point. Est-il un acte d'abdication plus avéré que la lâcheté du sénat romain, traversant les rangs des soldats pour recevoir celui qui a acheté l'Empire ? est-il un plus douloureux acte d'impuissance que celui du peuple qui, dans un moment solennel, remet du moins ses droits antiques et le soin de venger sa honte à des généraux et à des armées dignes de ce nom ?

Malheureusement, les Romains ne s'accordaient pas même sur le général qu'ils voulaient opposer à Didius Julianus. On s'en aperçut le jour où le peuple assistait, avec l'empereur, sur l'une des grandes places de Rome, à un sacrifice solennel, à l'occasion du nouvel an. C'était par un ciel bleu et parfaitement pur, une de ces journées claires, transparentes, comme l'heureux climat d'Italie en a, même dans la saison d'hiver. L'attention du peuple n'était point à la terre, au sacrifice ; il dirigeait ses regards vers trois étoiles disposées en triangle auprès du soleil, et que la clarté plus mate de l'astre du jour, dans cette saison, laissait parfaitement distinguer. Les sénateurs eux-mêmes, qui n'osaient lever la tête en haut, de crainte d'offenser l'empereur, se risquaient au moins à surprendre en dessous, à la dérobée, dans ce phénomène, le présage de quelque événement funeste à Julianus. Les Romains avaient en vue les trois premiers généraux de l'Empire : Pescennius Niger, commandant de l'armée de l'Euphrate, en Asie ; Septime Sévère, commandant de l'armée du Danube ; et Claudius Albinus, commandant de l'armée de la Grande-Bretagne. Chacun d'eux venait en effet d'être proclamé par son armée. La malice des Romains n'était cependant pas sans mélange d'inquiétude. Cette compétition de trois candidats leur annonçait une guerre civile comme après la mort de Néron<sup>1</sup>.

De ces trois généraux également vaillants et de renom, les deux plus éloignés de Rome, Pescennius Niger, en Orient, Claudius Albinus, en Grande-Bretagne, avaient un appui, l'un dans le peuple, l'autre dans le sénat. Né dans une médiocre condition, peu lettré, mais de haute taille et de belle figure, quoique fortement basané, et doué d'une voix sonore qu'on entendait à mille pas, bon militaire et bon administrateur, Pescennius était bien l'homme fait pour plaire à la multitude qui l'avait acclamé dans le cirque. Natif d'Adrumète, en Afrique, mais rattachant son origine aux Cesonius, ayant, malgré sa haute taille, la voix

---

<sup>1</sup> Dion, LXXIV, Spart., *Did. Jul.*, 19.

plus douce et le teint plus blanc qu'il ne convient à un homme, Claudius Albinus plaisait à l'aristocratie romaine autant par sa vie débauchée et son goût pour la petite et futile littérature, que par les flatteries qu'il adressait toujours à l'antique sénat. De pure origine africaine, né à Leptis, d'un chevalier, Septime Sévère n'avait d'appui que dans ses légions. Déjà mûri par l'âge, il était plus remarquable au moral qu'au physique. Dur pour les autres et pour lui-même, quelque peu farouche, sobre, actif, persévérant, il exerçait son métier de soldat avec passion et n'avait d'estime que pour les armes<sup>1</sup>.

Ce fut sans doute à l'habileté qu'il eut de se conduire en vrai soldat, dans un gouvernement dont les soldats faisaient la principale force, que Septime Sévère dut de l'emporter sur ses compétiteurs. A Carnuntum, près de la frontière, il réunit les légions de l'Illyrie et les constitua en un corps délibérant, comme juges des destinées de l'Empire. Il leur rappela la mort douloureuse de Pertinax, la honteuse élévation de Didius Julianus, deux crimes commis par des soldats de parade. Sans cacher aux siens les rivalités qu'ils allaient trouver devant eux, il railla Pescennius, proclamé, dit-il, à Antioche, d'où il ne pouvait venir que des bouffons, et déclara adopter Claudius Albinus, pour l'endormir ; puis il leva son camp ; et, toujours à pied au milieu de six cents gardes, ne quittant sa cuirasse ni le jour ni la nuit, il descendit à marches forcées en Italie. Il comprenait que c'était sur le centre de l'Empire qu'il fallait mettre la main.

Pour résister à cette formidable armée, composée de barbares, grands corps sans beaucoup d'intelligence, dit Hérodien, mais qui obéissaient au premier mot, le faible Didius Julianus n'avait que les prétoriens, troupes recrutées en Italie, en Macédoine, en Espagne, et depuis longtemps déshabituées des fatigues de la guerre. Devant les plaisanteries du peuple et les secrètes espérances du sénat, il fit fortifier Rome et barricader les rues qui menaient au palais impérial. Les prétoriens rapprirent tant bien que mal l'usage oublié de leurs armes, et tirèrent des caves de l'amphithéâtre les éléphants, pour les dresser au combat, espérant effrayer avec eux les chevaux de l'armée sévérienne. L'empereur des prétoriens hésitait cependant. Le sénat qui, sur ses ordres, après avoir déclaré son audacieux adversaire ennemi public, l'associait ensuite à la puissance impériale, le prouvait assez. Septime Sévère profita de ces faiblesses pour vaincre sans combattre. Quelques-uns de ses centurions entrèrent déguisés à Rome, et, pratiquant les prétoriens, qui craignaient fort la lutte, leur persuadèrent de mériter leur grâce en sacrifiant leur élu. Il n'en fallut pas davantage ; les prétoriens envoyèrent quelques-uns d'entre eux tuer, au palais impérial, Julianus, qui demanda seulement le mal qu'il avait commis. Le sénat proclama tout d'une voix Septime Sévère empereur à sa place. Le lendemain, persuadés par leurs officiers, les prétoriens, en simple tunique blanche, avec un ceinturon et un petit poignard doré, comme lorsqu'ils accompagnaient les césars pour leur faire honneur, se rassemblèrent près d'Interamna, à huit milles de Rome, dans une plaine où Sévère les attendait. Pendant qu'ils se rangeaient autour du tribunal, les légions du Danube, sous les armes, opérèrent une conversion, entourèrent ces malheureux désarmés et baissèrent les piques. Alors Septime Sévère : *Vous avez massacré un empereur, leur dit-il, et vendu l'Empire, vous méritez la mort ; je me contente de vous casser et vous ordonne de vous disperser et de vous éloigner de cent milles du centre de l'Empire.* Quelques prétoriens se tuèrent de rage.

---

<sup>1</sup> *Hist. Aug. Nig., Alb. et Sept. Sévère.*

Après cette exécution, Septime Sévère n'entra dans Rome que pour s'emparer du gouvernement et se préparer à combattre également ses deux autres compétiteurs. Au sénat, il promit d'imiter Mare-Aurèle, fit confirmer l'adoption d'Albinus, et demanda qu'on le déclarât déchu de l'Empire s'il faisait mourir un sénateur sans le consentement de l'auguste corps. Au forum, il fit faire une splendide apothéose en l'honneur de Pertinax. Empereur, pontifes, sénateurs, chevaliers, soldats, peuple firent, autour d'un catafalque monumental et richement orné, de processionnelles évolutions. Mais en même temps Sévère s'assura comme otages des parents et enfants de ses compétiteurs et des gouverneurs de province ! Quand il vit ses soldats réclamer, en plein sénat, avec des menaces, la gratification qu'Octave avait donnée à ses armées, il leur accorda en pâlisant la moitié de ce qu'ils demandaient, et se hâta de les entraîner hors de Rome contre Pescennius Niger, en attendant le moment de détromper Albinus.

Les deux campagnes de Septime Sévère furent un modèle de vigueur et de célérité ; sa conduite un modèle de ruse. Laisant de côté la forte ville de Byzance, il prit terre près de Cyzique, en Asie, battit une première fois l'ennemi en Bithynie, passa à travers la trouée faite par un torrent gros de pluie aux fortifications des portes ciliciennes, et atteignit son adversaire dans la vallée d'Issus, sur le champ de bataille même où Alexandre avait autrefois rencontré Darius. Aussi heureux que le conquérant macédonien, il joua la douleur quand on lui apporta la tête de Pescennius, qu'il avait autrefois loué comme un compagnon d'armes<sup>1</sup>. De là il écrivit à Claudius Albinus, *son frère bien-aimé et chéri, pour lui annoncer sa victoire et le conjurer de gouverner la république avec autant de zèle qu'il avait d'affection pour lui*. Il lui envoya les compliments de sa femme Julia Domna, avec de beaux présents pour ses enfants, se donna ainsi le temps de châtier Antioche, de réduire Byzance, d'imprimer une salutaire terreur aux Parthes, aux Arabes, aux Arméniens, et alors commença à tenir un autre langage à Albinus.

Un jour que deux messagers de Sévère, venus d'Asie en Bretagne, demandaient à parler en secret à Albinus, celui-ci conçut tout à coup quelques soupçons ; il les fit saisir et leur arracha, par la torture il est vrai, l'aveu qu'ils étaient venus pour l'assassiner. C'était une déclaration de guerre ; Sévère le comprit et ne perdit point de temps. Il réunit encore une fois ses soldats sur la place du camp, leur dénonça l'ingratitude d'Albinus, le fit déclarer par eux ennemi public, et ramena ses troupes toujours dociles du fond de l'Asie en Europe. Encore à leur tête, infatigable sous un ciel glacé comme sous le soleil d'Orient, il arriva par les Alpes pennines dans la vallée du Rhône, tandis qu'Albinus, avec les légions de Bretagne et de Gaule, descendait de son côté la Saône. Ce fut dans le delta que forment ces deux grands cours d'eau avant de se réunir, que se décidèrent encore les destinées de l'Empire.

Le sénat et le peuple restèrent dans une morne attente. A la nouvelle de quelques petits succès remportés par les lieutenants d'Albinus sur ceux de Sévère, le sénat se hasarda à louer les talents littéraires d'Albinus et à accorder les grands honneurs à Claudius Celsinus, son frère. *Je me réjouis, pères conscrits, écrivit Sévère au sénat, des motifs qui vous font préférer Albinus à moi. Je n'avais nul droit à votre faveur. J'ai délivré Rome, je vous ai sauvés de la tyrannie ; mais vous préférez un Adrumétain qui tranche du patricien. Pourquoi*

---

<sup>1</sup> Spart., *Sept. Sev.*, 2-6. Hér., 2. Spart., *Nig.*, 6-12.

n'avez-vous pas accordé aussi le triomphe sur moi à ce plagiaire du conteur Apulée ? Depuis lors, les sénateurs, dit Dion Cassius, ne soufflèrent mot. Quant au peuple, un jour, il était rassemblé dans le grand cirque ; les cochers avaient six fois déjà lancé leurs chars dans la carrière, rasé la borne, et il restait muet sans battre des mains, n'ayant nul souci des bleus ou des verts. Tout d'un coup, dans l'intervalle de deux courses, après une rumeur qui allait croissant, on entendit pousser ces cris : Jusqu'à quand endurerons-nous donc tant de misères et serons-nous foulés par les luttes des soldats ? Puis, après un instant de silence, un autre cri d'enthousiasme suivit cette plainte douloureuse : Gloire et félicité au peuple romain et à la cité de Rome, reine et déesse immortelle ! et les spectateurs battirent des mains à renverser les murailles de la ville. J'étais, dit Dion Cassius, au cirque, où le consul, un de mes amis, m'avait invité, et je puis bien dire que ce cri, jeté tout d'une voix par des milliers de bouches, parut l'effet d'une inspiration divine et comme le refrain d'une chanson apprise, entonnée par un immense chœur d'hommes.

A quelques jours de là, Septime Sévère annonça sa victoire au sénat et au peuple, en envoyant la tête d'Albinus à Rome, avec ces mots : C'est ainsi que je punis qui m'offense<sup>1</sup>.

### SEPTIME SÉVÈRE.

Rome connaissait le maître que la fortune des armes lui donnait. L'ambition de Sévère ne datait pas de la veille. Enfant, il aimait à faire porter aux enfants, devant lui, des haches et des faisceaux. Il les rangeait à l'entour et les jugeait. D'une éducation assez libérale, il n'avait conservé que le goût de la lecture de l'histoire ; et, parmi les histoires, c'était celle des guerres civiles qu'il préférait. Superstitieux, il épousa la Syrienne Julia Domna, parce qu'une prédiction promettait à celle-ci un roi pour époux. Après avoir été avocat du fisc, il se fit soldat et devint le premier général de son temps. Les talents politiques ne lui manquaient pas plus que les talents militaires. Brave, sobre, infatigable en campagne, il était secret, soigneux, patient et opiniâtre dans les affaires, l'homme de ses noms, dit Spartien, *Pertinax et Severus*. Il avait quelque chose d'Annibal, auquel il fit élever des statues jusque dans Rome ; et la foi punique, chez lui, était accompagnée d'une violence tout africaine. En voyant, à la bataille de Lyon, tomber son adversaire Albinus, il lança son cheval sur lui pour l'achever. La ville de Lyon fut livrée au pillage des soldats pour avoir suivi le parti contraire. Septime Sévère avait jeté le masque ; il était maintenant lui-même.

L'entrée de Septime Sévère dans Rome, dit l'historien Spartien, fut cette fois odieuse, terrible. Le premier des empereurs, il franchit les portes de la ville en habit de guerre, à la tête de ses troupes. Son discours au sénat fut bien différent de celui qu'il avait tenu après sa victoire sur Didius Julianus. Il commença par louer la rigueur dont Marius et Sylla avaient usée, et blâmer l'indulgence de César et de Pompée, cause de leur perte ; il passa de là à l'apologie de Commode, que les sénateurs, selon lui, avaient injustement noté d'infamie, comme s'ils ne menaient point eux-mêmes, pour la plupart, une vie plus déshonnête et plus infâme : Mais, ajouta-t-il, il s'escrimait, direz-vous, contre les gladiateurs ; il tuait de sa propre main les bêtes dans l'arène. Pourquoi donc avez-vous acheté ces boucliers, ces casques d'or dont il faisait usage ? Que fait cet appareil d'amphithéâtre entre vos mains. Il revint de là à l'éloge de Marc-

---

<sup>1</sup> Dion, LXXV. Spart., Sev., 16, 17.

Aurèle, mais pour couvrir de la gloire du père son indigne fils, pour en faire un demi-dieu, et annoncer sa prochaine apothéose. Les faits répondirent aux paroles. Spartien nous apprend que quarante-quatre sénateurs périrent dès son arrivée, sans aucune forme de procès ; tous consulaires, anciens préteurs, hommes de noblesse et quelques-uns de mérite, la plupart n'étaient coupables que d'avoir formé des vœux contre lui. Sévère ne s'assura même pas par là l'excuse d'avoir voulu commettre ses cruautés tout d'un coup, pour n'être plus obligé d'y revenir, ainsi que Machiavel le conseillait plus tard au *Prince*. Longtemps encore après, il poursuivait, en traversant les provinces, les partisans de ses adversaires morts, faisant, comme s'exprime énergiquement Tertullien, *grappillage de meurtre après vendanges*. Pendant tout son règne, un mot, un silence, une pensée indiscrete, un présage même, furent un arrêt de mort ; ce n'était point seulement politique chez Septime Sévère, mais cruauté naturelle : *Que feriez-vous à ma place ?* s'écriait en demandant grâce un suppliant. — *Je subirais sans me plaindre*, dit-il, *ce que tu vas subir*.

Arrivé au pouvoir contre les vœux du sénat et du peuple romain, et, le premier de tous les césars, avec le seul appui de ses armées, Septime Sévère établit l'empire militaire. En se faisant adopter comme fils posthume de Marc-Aurèle, sans craindre de se donner Commode pour frère, il n'eut pas la prétention de ramener le régime des Antonins. Ceux-ci, par leur manière d'agir, sinon par leurs lois, avaient rendu quelque considération au sénat et montré quelque condescendance pour l'opinion du peuple. Septime Sévère rompit avec cette tradition et étala franchement le despotisme militaire que le fondateur de l'Empire et plusieurs de ses successeurs avaient réussi souvent à dissimuler. Le vice essentiel de l'Empire, on l'a remarqué, c'est qu'il n'avait pas d'institutions. Le pouvoir impérial, isolé en quelque sorte au milieu de la société, n'avait d'autre valeur que celle qu'il pouvait tirer du mérite personnel du prince, d'autre force que celle que lui prêtaient les armées. Les souvenirs ou les débris d'influence que le sénat et le peuple avaient gardés de la république, servaient seuls parfois de contrepoids au pouvoir du prince, quand il voulait bien condescendre à les ménager. C'est ce qui avait adouci quelquefois le pouvoir impérial. Après la victoire qu'il avait remportée sur des compétiteurs appuyés par le sénat et par le peuple, Septime Sévère déchira les voiles : *Traitez bien le soldat*, dit-il bientôt à ses fils, *et moquez-vous du reste*. Le peuple de Rome commença à tomber en effet dans le mépris qu'il avait pressenti, et fut heureux de conserver encore des distributions et des jeux. Le sénat, rempli de créatures venues d'Afrique et d'Asie, laissa l'empereur nommer tous les magistrats dans les provinces sénatoriales ou impériales, faire les lois, et rendre les jugements, sans prendre ses conseils. Privé de toute part à la puissance administrative et législative, il tomba même dans une servilité dont Dion Cassius nous rapporte un triste exemple. Un certain Apronianus était accusé dans le sénat d'avoir consulté les devins pour savoir s'il arriverait à l'Empire. Le rapporteur de l'affaire lisait les dépositions ; quand il dit qu'un témoin avait vu auprès d'Apronianus, pendant la cérémonie, un sénateur chauve, tous les sénateurs, même ceux qui avaient des cheveux, portèrent instinctivement une main à leur tête, et de l'autre, commencèrent à se désigner entre eux à voix basse. Aussitôt que le rapporteur ajouta que le sénateur portait à sa robe une bande de pourpre, tous se tournèrent vers Marcellinus, alors édile. *Faites entrer le témoin*, dit Marcellinus, *en descendant hardiment au milieu de la salle, nous verrons s'il me reconnaîtra*. Le témoin entra, fit le tour de la salle. Les sénateurs dérobaient comme ils pouvaient leur calvitie, et étalaient leurs robes sans pourpre ; mais comme le

délateur ne faisait point attention à Marcellinus au milieu de la salle, un Sebennius, plus lâche que les autres, désigna de l'œil et perdit le malheureux édile.

En se faisant despote, Sévère ne prit cependant point, comme Caligula ou Néron, une sinécure. Rien de plus recommandable que l'emploi de sa journée, quand le soupçon ou le souvenir des guerres civiles ne venait point la gêner. Un peu avant le jour, il se levait, faisait une petite promenade, puis admettait ses conseillers privés, pour expédier en commun, avec lucidité et promptitude, les affaires. De là, il passait au tribunal où il jugeait les procès, toujours rigoureux mais juste, excepté lorsqu'il croyait son autorité ou celle de ses enfants menacée ; car alors, le moindre soupçon suffisait pour lui faire sacrifier même un ami, quitte à nier après, en véritable Africain, qu'il eût prononcé la condamnation. La matinée remplie par ces occupations, il se livrait aussi longtemps que possible à l'exercice du cheval, lorsque la goutte le lui permettait. Il fallait le voir alors, avec sa tête blanche presque toujours découverte, et sa barbe également blanche, sa taille droite encore et sa figure imposante, dompter même son mal par la violence de l'exercice, comme il avait dompté l'Empire par ses vengeances. A deux heures de l'après-midi, il s'asseyait avec sa femme et ses enfants à une table frugale ; car son genre de vie comme ses mœurs étaient graves. Après ce repas, il donnait encore des audiences particulières ; puis il lisait debout les auteurs latins et grecs qu'il préférait, en attendant le repas du soir, pris avec un petit nombre d'amis et de familiers ; les jours de fête, seulement, il donnait à un plus grand nombre de somptueux festins.

Les amis et les compagnons (*comites* et *amici*) de Septime Sévère n'étaient que des hommes utiles, des hommes de gouvernement, militaires et jurisconsultes pour la plupart, avec quelques lettrés. Ils remplirent son conseil, qui remplaça de plus en plus le sénat amoindri, et fit auprès de lui un véritable service administratif et législatif. Les jurisconsultes y furent les plus influents ; et ce fut un bien. La jurisprudence romaine était alors arrivée à son apogée. Le privilège dont les jurisconsultes jouissaient depuis Auguste, de donner des décisions obligatoires pour les juges, l'habitude où ils étaient de remplir les plus hautes fonctions de l'ordre judiciaire, la simplicité des lois romaines, qui se contentaient de poser les principes premiers et laissait à la doctrine le soin d'en déduire les conséquences, enfin la hauteur morale de vues, et surtout la rigoureuse méthode logique que le stoïcisme enseignait à ses adeptes, faisaient atteindre alors le droit romain à sa perfection, et composaient du corps des jurisconsultes l'ensemble le plus distingué. Papinien, qu'on appelait l'asile du droit, le trésor de la doctrine légale, était le plus actif des membres du conseil de Sévère, en attendant qu'il devint son préfet du prétoire ; sous ses ordres, Paulus était chef de la mémoire et Ulpien chef des requêtes, en attendant qu'ils lui succédassent. On a reproché à cette grande école des jurisconsultes d'avoir contribué à consolider le gouvernement absolu des empereurs. Gaius avait dit en effet déjà sous Marc-Aurèle, que la constitution du prince est ce que l'empereur établit par un décret, un édit ou une lettre, et qu'il n'est pas douteux que cela ne tienne lieu de loi, puisque l'empereur lui-même a reçu l'empire par une loi. Bientôt Ulpien écrira que la volonté du prince a force de loi, puisque le peuple lui a conféré tout son pouvoir avec la loi royale, qui a été rendue au sujet de son empire<sup>1</sup>. Mais quels services civils ne rendirent pas aussi à tous les jurisconsultes, s'ils

---

<sup>1</sup> Gaius, *Inst.*, l. I, § v. — Ulp., *Dig.*, l. I, tit. IIr, § 1. — Comp. l'excellent *Traité des actions*, de M. Bonjean, 1er vol.

confirmèrent le pouvoir dans la voie du despotisme où il s'était engagé. En contribuant à centraliser tous les pouvoirs entre les mains de l'empereur, ils donnèrent plus d'unité à l'administration et à la justice. La juridiction, qui passa des magistratures anciennes aux magistratures de création impériale, devint plus régulière. L'appel du magistrat inférieur arriva au magistrat supérieur, et en dernier ressort, devant l'empereur ou le préfet du prétoire. Les correcteurs remplacèrent en Italie les *juridici*. Le pouvoir des sénats municipaux, corps souvent aristocratiques, diminué, sans être trop amoindri, passa aux gouverneurs, protecteurs des humbles et des petits. Tout tendit à se niveler dans les provinces ; le droit des gens et le droit romain se pénétrèrent, pour se perfectionner l'un l'autre. On compte, sous Septime Sévère, cent quatre-vingt-neuf constitutions impériales. Presque toutes continuent dans le même sens l'amélioration sociale et la réforme civile, commencées sous les Antonins, comme le prouve entre autres la révision des lois *Julia* et *Pappia Poppæa*. Il faut faire encore honneur à ce gouvernement d'avoir aboli les frumentaires, agents secrets et trop efficaces des délateurs, dans la police impériale. Mieux valait encore une dure compression.

En donnant plus d'unité au pouvoir politique et à la législation civile, Septime Sévère n'évita cependant point de tomber dans les inconvénients du régime qu'il inaugura, c'est-à-dire de faire aux soldats des concessions dangereuses, même pour l'Empire. Il porta de dix à trente mille le nombre des prétoriens chargés de contenir Rome ; et il ordonna que désormais cette garde privilégiée se recruterait parmi les meilleurs soldats de toutes les autres légions. Ceci n'était point un mal. La jalousie qui existait entre l'armée prétorienne et les autres armées fut ainsi diminuée. Rome, il est vrai, qui avait jusque-là vu dans ses gardes, pris seulement en Italie, en Grèce ou en Espagne, presque des compatriotes, regarda d'assez mauvais œil ces Pannoniens, ces Gaulois, ces Germains, barbares étrangers, chargés de veiller sur elle. Mais c'était justice que tous arrivassent à cet avantage, puisque c'en était un. La solde régulière de toutes les troupes fut élevée considérablement ; les gratifications furent augmentées à chaque année nouvelle du règne, comme pour intéresser les soldats à la conservation de l'empereur. Les soldats, partageant même avec les chevaliers le droit de porter l'anneau d'or, formèrent désormais comme l'élite de la nation. Ce qui fut beaucoup plus grave pour le maintien de la discipline, on remplaça le biscuit de campagne par la viande, le vinaigre par le vin ; on bâtit des portiques, des bains dans l'enceinte des camps ; le soldat enfin put y tenir ménage, garder près de lui sa femme et ses enfants. Sur la frontière, aux portes de Rome, on ne vit plus des camps, mais comme des villes de soldats ; ce ne fut plus une armée que les empereurs nourrissent, entretenaient, pour garder l'Empire ou le contenir. mais une nation dans la nation, nation privilégiée avec des droits politiques, quand l'Empire même en était dépourvu. Sévère, en effet, avait déjà donné l'exemple de transformer ses armées en corps délibérants, lorsqu'il les constitua juges de ses querelles. Ce fut devant elles encore, et avec leur assentiment, qu'il proclama césars et associa à sa puissance Caracalla et Geta, ses fils, au milieu d'une campagne en Orient, sans se soucier de la confirmation du sénat, qui vint comme par surcroît.

Sévère ne fut cependant pas, dit avec raison M. Amédée Thierry, un corrupteur vulgaire des soldats. On ne le vit point, comme tant de méprisables empereurs, les Commode, les Domitien, les Néron, soudoyer le dévouement des prétoriens pour tenir Rome et le sénat sous sa main. Ce rôle de chef de bandits pesant sur une population désarmée lui et paru indigne. Il chercha à honorer le métier de

soldat, à rendre les armes glorieuses en leur subordonnant la toge. A peine maître de l'Empire, n'ayant plus de compétiteurs à vaincre, il partit encore pour l'Orient où, pendant trois ans, il ne déposa ni la cuirasse ni l'épée, poursuivit les Arabes dans leurs déserts, les Parthes au delà du Tigre, prit Séleucie, Ctésiphon, conquiert un instant l'Arabie Heureuse et la Mésopotamie. **Il ne voulait point**, dit un de ses historiens, **paraître triompher seulement du sang romain et des guerres civiles**. Ces succès cependant furent plus brillants que solides, Sévère montra plus de bonne volonté qu'il n'acquiesça de vraie gloire ; il n'y gagna même pas l'avantage qu'il cherchait de garantir la discipline militaire contre ses propres faveurs. Il eut la douleur de voir commencer la décadence des armées romaines, avec l'inauguration de l'empire militaire. Il n'y avait eu jusque-là que de l'insubordination dans les armées, et des rivalités de corps entre elles ; il y eut maintenant relâchement général, lutte d'arrogance et de désordres. Le vainqueur de Pescennius Niger fut obligé d'écrire à Celsus, gouverneur des Gaules, ces paroles significatives : **Il est honteux pour nous de ne pouvoir imiter la discipline militaire de ceux que nous domptons les armes à la main. Vos soldats courent çà et là ; vos tribuns se baignent au milieu du jour ; leurs salles à manger sont des tavernes, leurs chambrées des mauvais lieux ; ils ne font que danser, boire et chanter. Verrait-on tout cela, si nous avions conservé le moindre souvenir de l'ancienne discipline ? Corrigez d'abord le tribun, puis le soldat : tant que vous le craignez, il ne vous craindra pas. L'exemple de Niger a dû vous apprendre que le soldat ne craint que les chefs auxquels il n'a rien à reprocher**<sup>1</sup>.

Le gouvernement de Sévère rétablit la tranquillité et ramena la prospérité dans les provinces. Il fit même beaucoup pour elles. Mais cet empereur, qui avait à se plaindre de l'Italie et des provinces d'Europe, dirigea de préférence ses faveurs sur l'Afrique et sur l'Asie. Il sembla prendre sous son patronage la race sémitique. L'Afrique le regardait comme un dieu. Il fonda en Syrie la fameuse école de droit de Béryte. C'était pour lui comme une politique de famille ; sorti du sang punique, il avait pour femme, en Julia Domna, une savante syrienne. Sous lui et sous ses enfants, la Syrie atteignit son plus haut point de prospérité. C'est grâce à ces dispositions sans doute qu'il protégea assez longtemps, au dire même de Tertullien, les chrétiens comme les Juifs. **Non-seulement**, dit-il, **il ne persécuta point des hommes et des femmes distingués qu'il savait être de cette secte, mais il les honora de son estime et les sauva des fureurs populaires**. Les apologies de Tertullien et de Félix eurent-elles de l'effet sur lui ? Cependant, en homme de gouvernement, Sévère n'aimait point les sociétés secrètes et les troubles que produisait la propagande. C'est pourquoi il rendit enfin un édit qui interdisait la conversion, et qui, malheureusement, occasionna quelques vives persécutions<sup>2</sup>. Le premier, il concéda à la ville d'Alexandrie le droit d'avoir un conseil municipal et de s'administrer elle-même ; on lui reproche seulement d'avoir, par ressentiment, favorisé Perinthe à la place de Byzance, et Laodicée à la place d'Antioche.

En admirant les monuments et les routes que les Romains nous ont laissés, il ne faut pas se faire une idée exagérée de la sécurité des provinces. Sous ce gouvernement, il y avait des années pour défendre les frontières et contenir les peuples, peu ou point de ce que nous appelons police ou gendarmerie pour protéger les personnes et les intérêts privés. Le gouvernement romain avait, à

---

<sup>1</sup> Dion, LXXVII ; Spart., Sév., 14, 15. Niger, 3. Am. Thierry, *Hist. de la Gaule sous l'adm. rom.*, vol. II, c. I.

<sup>2</sup> Tert., *da Scap.*, c. IV et V. Spart., Sév., 17. Eus., *Hist. eccl.*, l. VI, c. VII.

cet égard, le mépris de la vie humaine et des fortunes particulières, ou l'incurie qu'on rencontre également dans les vastes espaces de l'Amérique. Le règne d'un des plus habiles administrateurs nous en offre, entre plusieurs autres, un exemple particulier à l'Italie, au centre même de l'Empire. Un brigand, du nom de Bulas, à la tête de huit cents hommes, infesta pendant plusieurs années la roule de Brindes à Rome, et déjoua, au milieu des gorges et des défilés des Apennins, toutes les poursuites. Il connaissait tous les arrivages de navires à Brindes, et tous les transports de Brindes à Rome. Il bravait audacieusement le gouvernement. Un jour il se présenta, à Rome, comme préfet de la ville, au geôlier de l'amphithéâtre, et se fit livrer par lui deux de ses compagnons faits prisonniers, et qu'on destinait aux bêtes. Un autre jour, en rase campagne, il offrit à un centenier romain qui le cherchait, à la tête d'une petite troupe, de lui livrer ce chef de voleurs ; il l'entraîne donc au milieu de ses gorges, puis, sur un signe, le fait entourer par ses soldats, paraît alors sur un tribunal, en costume de magistrat romain, condamne le centenier et les siens à avoir la tête et la barbe rasées, et les envoie dire à l'empereur Sévère **de mieux nourrir ses esclaves, s'il ne veut pas qu'ils brigandent sur les grandes routes**. Pris enfin dans un guet-apens qui lui fut tendu par une femme, et amené devant le préfet du prétoire, qui lui demandait pourquoi il s'était fait brigand : **Pourquoi**, lui répondit-il, **es-tu préfet du prétoire ?** C'est la réponse du petit comte de Périgord à Hugues Capet ; mais Bulas est plutôt l'ancêtre du brigand de l'Italie moderne.

Fondé franchement sur la force militaire pure, et aux mains d'un des plus intrépides soldats, l'Empire ne fut ni plus sûr ni plus fort. Sévère ne fut pas à l'abri des périls que ses plus faibles prédécesseurs avaient courus. Il n'y a de solide dans les monarchies que les institutions monarchiques.

Septime Sévère avait aussi son préfet du prétoire. C'était Plautien, sénateur et préfet, deux dignités jusqu'alors séparées ; plus riche que la famille impériale, ce compatriote du nouvel empereur finit par être tout, dans l'empire et au palais, comme dans l'armée. Il gourmandait, jusque chez elle, Julia Donna, la femme de Sévère, Grecque-syrienne qui tenait réunion de rhéteurs, de poètes et de beaux esprits grecs et asiatiques. Il déployait plus de faste et d'orgueil que le sobre Septime Sévère ; quand il sortait en litière, des licteurs empêchaient les passants de lever les yeux. On élevait déjà plus de statues au ministre qu'au souverain ; on ne se cachait point pour dire que Plautien était l'empereur et Sévère son officier. Septime Sévère avait juré que le ciel tomberait plutôt qu'il ne fit mal à son favori. Un jour l'empereur oublia son serment, et fit abattre à Rome quelques statues du nouveau Séjan. Rome et les provinces crurent le favori perdu. Un gouverneur de Sardaigne faisait renverser déjà les statues de Plautien, dressées dans son gouvernement ; il paya ce zèle de l'exil. Plautien fut plus puissant que jamais. Il donna sa fille, Plautille, avec une dot qui dit suffi à quarante reines, au fils aîné de Sévère, à Bassien, qui n'en voulait point ; il obtint, ce qui avait été refusé à Séjan, d'entrer dans la famille de l'empereur. Heureusement, Julia Domna veillait plus que Sévère. En haine de Plautien, elle excita son fils contre Plautille, d'ailleurs fière et insolente comme son père. Le fils aîné de Sévère n'avait que trop de pente à suivre ses passions. Il maltraita Plautille ; il menaçait son beau-père. **Quand il serait le maître, il se débarrasserait bientôt, du joug que son père et lui subissaient**. La discorde renaissait au palais comme sous les premiers césars. Sévère, qui avait terminé trois guerres civiles, ne pouvait plus gouverner sa maison. Déjà Plautien, comme tous les autres préfets du prétoire, prenait ses sûretés. Un soir, un tribun des prétoires, Saturnin, et deux autres, se présentent au palais impérial, demandent à parler à Sévère, et se

jettent à ses pieds : Plautien, disent-ils, les a envoyés contre lui pour le tuer ; et ils lui montrent l'ordre écrit de la main du préfet du prétoire. Septime Sévère n'en veut rien croire ; il pense que c'est une ruse de son fils Bassien, présent à cette scène. Qu'on fasse chercher Plautien sur l'heure, reprend celui-ci, on verra bien la vérité. Plautien arrive ; confronté avec les dénonciateurs, il repousse leurs accusations comme des calomnies. Sévère balançait, quand Bassien, soulevant la tunique du préfet du prétoire, s'écria : Pourquoi venir à cette heure, cuirassé, comme dans la maison d'un ennemi ? et tirant son poignard, il se jeta sur son beau-père ; les gardes, qui étaient là, ne lui laissèrent pas le temps de commettre un meurtre et se chargèrent eux-mêmes de la mort de Plautien. Le lendemain, au sénat, Sévère déclama contre l'ambition qui ne sait jamais se contenter, et fit condamner la mémoire de celui qu'il avait tant affectionné. Pour plus de sûreté, il divisa ensuite la préfecture du prétoire, et en donna les fonctions civiles au célèbre Papinien<sup>1</sup>.

Les dernières années de Septime Sévère furent empoisonnées, comme celles d'Auguste et de beaucoup d'autres empereurs, par la difficulté qui pesait toujours sur cette monarchie mal constituée : par la transmission du pouvoir. Septime Sévère avait souvent reproché à Marc-Aurèle d'avoir laissé son fils Commode arriver à l'empire. Pour lui, il avait deux fils, Bassien et Geta ; il les avait associés successivement tous les deux à l'empire, et il espérait, en leur faisant partager le trône, maintenir entre eux la concorde et garder d'autant mieux l'empire à sa famille. Malheureusement, ils étaient d'humeur fort différente et donnèrent promptement au palais le spectacle de leurs désordres. Le père, qui faisait de l'histoire sa lecture favorite, s'épuisa à leur citer les exemples funestes des frères ennemis, et à leur réciter les discours de Philippe III de Macédoine ou de Micipsa à leurs fils. Il pensa enfin les arracher à ces discordes, en leur donnant les exercices et les occupations d'une guerre ; et il les entraîna au bout de l'empire, en Grande-Bretagne, contre les Calédoniens. Cette dernière expédition fut pour lui pleine de mécomptes.

L'empereur, dans cette campagne, ne retrouva ni son ancienne ardeur, ni ses légions d'autrefois ; il se vit avec douleur obligé de ramener sa frontière en arrière, en élevant une muraille, en deçà de celle du pacifique Adrien. Tourmenté de la goutte, il ne pouvait plus conduire ses soldats qu'en litière. Le jeune Bassien profita des souffrances paternelles pour tourner le vieux soldat en ridicule, détacher de lui les légionnaires, et conspirer peut-être contre son père, afin d'hériter seul de lui. Dans une marche, le jeune homme aurait dégainé tout à coup ; l'épée à la main, il se précipitait sur l'empereur, quand un cri de ceux qui n'étaient point prévenus l'arrêta. Le vieil Africain fit faire halte et forma un tribunal ; le préfet du prétoire, Papinien, la justice même, était à côté de lui. Malheureux, dit l'empereur à Bassien, tu n'as pas la patience d'attendre la fin de ce misérable corps ! eh bien ! si tu le crois utile, frappe maintenant, en présence de tous ; ou, si tu n'oses essayer une seconde fois de tremper tes mains dans le sang de ton père, ordonne au préfet du prétoire de frapper, pour que ma mort ait l'apparence du moins d'un jugement légitime. Après cette sortie, sa cruauté se réveillant, Sévère fit égorger quelques soldats ; les autres demandaient grâce : Vous le voyez, s'écria-t-il, c'est la tête, ce ne sont pas les pieds qui commandent. Il eut quelque temps la pensée de sacrifier Bassien au bien de l'empire. Le sentiment paternel l'emporta encore dans cette âme si cruelle ; et l'empire n'eut point son Brutus, comme la république.

---

<sup>1</sup> Spart., Sév., 14, 18. Dion, LXXV. Hér. 3.

Épuisé par ces violentes scènes, Septime Sévère se sentit bientôt près de sa fin. Sa mort fut pleine de mélancolie et de gravité. **J'ai été tout, disait-il, et tout n'est rien.** Avait-il deviné la fragilité de sa restauration impériale ? En regardant l'urne qui devait renfermer ses cendres : **Voilà donc, répétait-il, où tiendra celui que n'a pu contenir l'univers.** Se souvenait-il, au lit de mort, de tant de sang versé, en effet, pour un si mince résultat ? Ce sentiment de la vanité des choses décelait encore son origine sémitique. Il fit venir une dernière fois ses fils : **J'ai trouvé, leur dit-il, la république en bien mauvais état ; je remets entre vos mains un empire solide si vous vous conduisez bien, chancelant si vous agissez mal.** Quelques heures avant sa mort, on vint lui demander le mot d'ordre : **Travaillons !** répondit-il<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Spart., Sév., 18-29. Dion, LXXVI. Hér., l. c.

## II. — CARACALLA ET HÉLIOGABALE. (211 à 217. — 217 à 222 ap. J.-C.).

### Gloire et superstition.

Septime Sévère avait cru fortifier le pouvoir, en faisant, de l'empire républicain d'Auguste, l'empire militaire. Après lui, le pouvoir se trouva davantage encore livré aux intrigues de femmes, qui prirent, du pays d'où elles sortaient, un caractère tout oriental. Ses successeurs y gagnèrent de périr de la main des prétoriens, au lieu de celle des sénateurs ou des chambellans. C'est le spectacle que nous offrent déjà les deux règnes de ses successeurs immédiats, Caracalla et Héliogabale, séparés seulement l'un de l'autre par la tentative d'usurpation du préfet du prétoire Macrin sur la famille sévérienne.

En modifiant l'empire, Septime Sévère ne l'avait point soustrait au vice radical qui en faisait une institution toute privée, une usurpation particulière, au lieu d'une institution publique. Il y avait eu seulement pacte nouveau, contrat plus étroit encore, pour l'exploitation en commun de l'Empire, entre une nouvelle famille et les armées de l'État. Le même vice porta des conséquences semblables. La monarchie, instituée comme un pouvoir public, ne se partage point. Entreprise privée, elle peut se transmettre comme un héritage de famille, se partager entre les enfants comme une succession civile. Septime Sévère divisa le pouvoir impérial, comme une fortune gagnée, entre ses deux enfants, Bassien Antonin, l'aîné, surnommé plus tard Caracalla, et Geta, le plus jeune. Les historiens romains se sont ingéniés à trouver dans le caractère différent que montrèrent ces jeunes princes, dès leur plus bas âge, l'origine de leur haine fratricide. Il faut la chercher surtout dans le partage que Septime Sévère fit de l'Empire entre eux. On l'a très-bien dit depuis : c Sur le trône, qui a compagnon a maître. « Déjà plusieurs empereurs, par suite du défaut d'institutions politiques, qui était le vice essentiel de l'Empire, s'étaient crus obligés, pour leur plus grande sécurité, de se défaire de tout parent dans lequel ils pouvaient soupçonner un rival. Associer deux frères sur le trône, c'était condamner l'un au meurtre, l'autre à la mort. Septime Sévère, qui avait imprimé au monde entier une indicible terreur, n'avait pu comprimer l'essor de cette haine de frère. Après lui, Julia Domna, sa veuve, femme éclairée, tendre, ambitieuse, et le préfet du prétoire, Papinien, aussi vertueux que savant, y perdirent tous les deux leurs vertus et leurs sciences.

### CARACALLA.

Les obsèques de Septime Sévère à peine terminées et la paix faite avec les Calédoniens, Bassien Antonin et Geta donnèrent, en traversant la Gaule pour retourner à Rome, le spectacle de leurs défiances et de leurs haines. Ils marchaient et campaient à part, ayant chacun leur logement, leurs gardes, leur armée, toujours prêts à s'attaquer ou à se défendre. A Rome, ils se divisèrent le palais impérial, bouchant et barricadant toutes les communications qui eussent pu donner passage de l'un chez l'autre. Le gouvernement allait cependant comme il pouvait. Ils voulurent enfin se partager l'empire. Caracalla en fit la proposition, dans un conseil auquel assistaient sa mère, Julia Domna, et les jurisconsultes les plus célèbres du temps, Papinien, Paul, Ulpien. A l'un l'Europe,

à l'autre l'Asie ; le sénat et les légions seraient également partagés comme accessoires au principal.

Partager la glorieuse conquête de la république comme un héritage de famille ! Les jurisconsultes qui consacraient alors leurs veilles à constituer l'unité politique et législative de l'Empire, tenaient leurs regards fixés à terre. Plus courageuse, Julia Domna couvrit, dit-on, l'unité de l'Empire du cri éloquent du sentiment maternel : *Vous pouvez, dit-elle, vous partager la terre, les eaux, vous partagerez-vous le cœur de votre mère ?* Ce fut l'arrêt de mort de Geta. L'aîné des fils de Sévère, ne pouvant partager, voulut le tout. Il manda son frère pour se réconcilier avec lui devant leur mère. Des gardes étaient apostés. A la première altercation qui s'éleva entre eux, Bassien Antonin fit un signe, et donna l'exemple lui-même, en se précipitant l'épée à la main sur son frère. Julia Domna entoura en vain le malheureux de ses bras ; elle fut blessée à la main, et n'eut bientôt plus sur son sein que le cadavre d'un de ses enfants<sup>1</sup>.

Bassien Antonin, encore tout sanglant, se jeta hors de son palais, s'écriant qu'il avait échappé à un grand danger. Il gagna ainsi, au milieu du peuple effrayé, le camp des prétoriens, pénétra dans le temple où l'on déposait les enseignes des légions, et s'y roula à terre avec des cris déchirants. Les soldats accoururent ; il répéta qu'il avait failli être tué, mais qu'il était le maître enfin de faire aux soldats qu'il aimait tout le bien possible. Les soldats comprirent ; ils eurent honte et horreur d'abord, puis se résignèrent à accepter pour la rançon du sang deux mille cinq cents drachmes par tête. Les économies de Septime Sévère, accumulées dans des temples, servirent à payer la mort d'un de ses enfants. Au sénat, le meurtrier rappela que Romulus, pour fonder Rome, avait dû tuer Remus ; parmi les premiers fondateurs de l'empire, Tibère n'avait-il pas tué aussi Agrippa Posthumus, et Néron, Britannicus ? L'assassin, au mépris de l'histoire, accusa enfin Marc-Aurèle d'avoir tué Verus. Il aurait voulu que le grand jurisconsulte Papinien fît la théorie complète du fratricide, jusque-là seulement pratiqué. *Il est plus aisé de commettre un crime que de le louer ; c'est tuer une seconde fois un innocent que de l'accuser,* répondit l'homme de loi, moins complaisant que le philosophe Sénèque. Lui et son fils, alors consuls, payèrent de leur vie ces courageuses paroles. Ce fut le commencement de nombreuses exécutions. Une sœur de Marc-Aurèle, vieille et inoffensive, un Pompeïanus, petit-neveu de celui-ci, et un Pertinax, fils de cet empereur d'un jour, périrent. Le fils de Septime Sévère s'attacha, dit un de ses historiens, à détruire tout rejeton impérial qui pût faire souche ; enfin, il poursuivit tous les amis, officiers, serviteurs, qui, de près ou de loin, avaient pu aimer ou soutenir Geta, et il en fit périr, s'il faut en croire un écrivain contemporain, jusqu'à vingt mille.

Comme il arrive souvent aux fils et aux successeurs de souverains remarquables, Bassien Caracalla exagéra tous les défauts de son père, sans avoir ses qualités. Il en fut même parfois comme la parodie. Septime Sévère s'était contenté de négliger et de dépouiller le sénat ; Caracalla l'humilia. Il faisait attendre les sénateurs des journées entières dans le vestibule, tandis qu'il festoyait avec ses amis. S'apercevait-il de leur présence, il ne prenait pas même la peine de les saluer. S'il les emmenait avec lui dans ses voyages à travers l'empire, c'était pour se faire préparer par eux des palais improvisés que, la plupart du temps, il n'habitait pas, et dresser des cirques où il ne célébrait point de courses. Le peuple ne connut de lui que l'augmentation des impôts ; il éleva en effet du

---

<sup>1</sup> Hérod., 8. Dion Cassius, LXXVI. Spart., *Carac.*, 1, 2. *Geta*, 1 à 4.

vingtième au dixième l'impôt mis sur les successions. Il ne fut pas indifférent aux provinces ; mais, suivant le mot de Spartien, il y commit beaucoup de choses contre les hommes et contre les droits des villes. Dion Cassius ajoute que, durant son règne, les provinces furent tellement ruinées et détruites, et le peuple de Rome si affamé, que les citoyens, rassemblés un jour au grand cirque, se prirent à crier à haute voix : *Nous tuons et faisons mourir les vivants, pour avoir l'occupation d'ensevelir les morts*. Sévère aimait à avoir son trésor plein. Caracalla ayant vidé, dès les premiers jours, l'épargne paternelle, disait que personne autre que lui ne devait avoir d'or et d'argent. Pour exécuter sa menace, il donna le premier l'exemple de frapper et de répandre pour les citoyens de la fausse monnaie. Sa mère lui faisait quelques observations au sujet de ces finances mal acquises, et plus mal dépensées : *Tant que j'aurai du fer*, dit-il en frappant sur son épée, *je n'aurai faute d'or ou d'argent*. Pour remplacer les accusations publiques et les délateurs, qui disparaissaient avec les souvenirs de la république et d'un gouvernement où se conservaient encore quelques reste de publicité, Sévère avait inauguré le régime de la police secrète. Caracalla, l'exagérant encore, couvrit l'Empire d'une armée d'espions, de *spéculateurs* dont la puissance s'éleva au-dessus de celle des magistrats<sup>1</sup>.

L'administration, Caracalla la laissa aux mains de sa mère et des jurisconsultes sévériens. C'est donc à eux qu'il faut faire remonter l'honneur de cette fameuse constitution Antonine, qui fit citoyens romains tous les habitants libres de toutes les provinces. On a remarqué avec raison que les nombreuses concessions du droit de cité, faites par les prédécesseurs de Caracalla, et les progrès de la législation civile qui confondait peu à peu le droit quiritaire avec le droit des gens, avaient déjà singulièrement avancé cette révolution. La différence était déjà fort amoindrie entre l'Italie et les provinces. La constitution Antonine ne fit guère que proclamer un fait accompli. Les anciennes distinctions entre les *citoyens*, les *Latins*, les *Italiens*, les *fédérés*, les *sujets* achevèrent de disparaître ; il n'y eut plus d'autre distinction que celle des hommes libres ou *ingenus*, des affranchis et des esclaves ; et le titre d'étranger ne s'appliqua plus guère qu'aux non-libres ou aux Barbares. Ajoutons que, le lendemain du jour où la liberté politique achevait de disparaître, le titre de citoyen n'était plus guère conféré qu'à des sujets ; et que l'empereur avait encore eu soin de gêner ce bienfait en augmentant l'impôt sur les successions, auquel furent soumis naturellement les nouveaux comme les anciens citoyens<sup>2</sup>. Ce n'est point un nouveau droit, c'est un nouveau vêtement dont Bassien Antonin dota ses sujets. En Gaule, il s'était épris de la *caracalle* gauloise, sorte de manteau long, à manches et à capuchon. Il l'adopta pour lui-même, l'adapta, en le raccourcissant, à l'usage de la vie militaire, et en distribua un si grand nombre à Rome, qu'il en répandit l'usage dans le peuple. Le nom de Caracalla en est resté à cet empereur, comme à Caius, successeur de Tibère, celui de Caligula, de la chaussure appelée calige, prise également des Gaulois, déjà en possession du privilège d'inventer et de propager les nouvelles modes.

Septime Sévère, empereur, était resté général, pour commander toujours ferme à ses soldats. Caracalla se fit soldat pour leur plaire. Il ne se contentait pas d'aller à pied, chargé comme eux, dans les marches ; il partageait leur pitance. Fallait-il creuser un fossé, élever une chaussée, il était le premier, la pioche ou la

---

<sup>1</sup> Dion, LXXVII. Spart., *Carac.*, 9. Lampr., *Diadum.*, 2.

<sup>2</sup> Dion, LXXVIII. Spart., *Carac.*, 10. — *Digest.*, I, 5,17. — Naudet, *Des chang. opér.*, etc., I, 2-8.

truelle à la main. Souvent il mettait le costume et adoptait la blonde chevelure du Germain, dans lequel il voyait le type du soldat. Les soldats ravis l'appelèrent *compagnon* ; il le souffrit ; mais la discipline n'en alla pas mieux. S'il partagea leurs fatigues, il leur laissa imiter ses vices ; et s'il donna parfois l'exemple des rudes travaux, il propagea plus souvent celui du relâchement de la discipline. Il n'y eut bientôt plus de respect dans l'armée pour le prince ; les soldats mêlèrent Caracalla à leurs petites querelles comme à leurs jeux et à leurs travaux ; et il n'eut bientôt plus d'autorité, pour imposer sa volonté. Deux soldats se disputaient une outre de vin, devant l'empereur ; il leur ordonna d'en faire un égal partage ; les deux soldats, aux yeux de l'empereur, coupèrent l'outre en deux et en répandirent le vin à terre. Caracalla ne sut pas retrouver plus tard l'occasion de rétablir son autorité méconnue, comme Clovis au sujet du fameux vase de Soissons ; un Barbare lui eût donné des leçons de commandement.

Le fils de Septime Sévère aurait bien voulu aussi donner à son règne le prestige de la gloire. Il tenta d'abord quelques expédition au delà du Danube, contre les Goths ou Gètes, ces redoutables Barbares de la Germanie, qui inquiétaient sans cesse cette frontière de l'Empire. Il les battit plusieurs fois ; plus souvent battu, il acheta plutôt qu'il n'imposa la paix à ces barbares. L'Orient parut de--voir lui offrir des lauriers plus faciles à cueillir. A peine en effet mis le pied sur cette terre classique de la gloire, qu'il se crut un héros, ou du moins voulut le persuader. Sur les ruines de Troie, près du tombeau d'Achille, il prétendit imiter ce héros homérique. Il ne lui manquait qu'un Patrocle ; un sien secrétaire, Fessus, qu'il aimait, mourut à point, empoisonné, dit-on. Il sacrifia sur son tombeau, comme Achille sur celui de Patrocle. Les savants remarquèrent méchamment qu'il ne trouva point sur sa tête chauve à faire, comme Achille, l'offrande de ses cheveux. Sur les champs de bataille du Granique et d'Issus, autre fantaisie de gloire. Caracalla crut et voulut être Alexandre. Il écrivit au sénat que l'âme de ce glorieux conquérant, ayant passé trop peu de temps sur la terre, était entrée dans son corps pour achever ses exploits. Il compta Alexandre parmi ses prédécesseurs, l'appelant *l'Auguste et l'empereur de l'Orient* ; les généraux, qui l'approchaient, durent prendre désormais les glorieux noms des compagnons d'Alexandre. Ses soldats furent armés à la macédonienne, avec le casque en cuir, la panoplie, la pique et le bouclier de cuivre ; ils formèrent une phalange. Un soldat du nom d'Antigone., fils d'un certain Philippe, n'avait d'autre talent que de bien monter à cheval. Grâce à son nom, à celui de son père, il fut fait tout d'un coup tribun. Une tradition erronée faisait le célèbre précepteur d'Alexandre, Aristote, complice de la mort du conquérant macédonien. Caracalla persécuta tous les adeptes de sa philosophie. C'était là le parti que le fils de Septime Sévère savait tirer des connaissances historiques que son père s'était efforcé de lui donner.

Caracalla avait grand désir de visiter Alexandrie, cette merveilleuse fondation du fils de Philippe. Les Alexandrins étaient alors dans la joie d'user des droits que leur avait conférés, comme au reste de l'Empire, la constitution Antonine. Un Égyptien, un Cæranus, venait de prendre place le premier au sénat romain. Les Alexandrins firent à Caracalla une réception magnifique ; les fleurs furent jetées sous ses pas, les maisons se parèrent de festons et de guirlandes, l'encens fuma sur les autels. Caracalla, au milieu d'une population enthousiaste, se rendit au tombeau d'Alexandre, y déposa solennellement son baudrier, son épée, ses bijoux, en signe de respect. Le nouvel Alexandre s'était exposé cependant au milieu de la population la plus moqueuse de tout l'Empire. Elle eut bientôt trouvé le défaut du héros. L'Alexandre macédonien avait autrefois vaincu les Gèles,

l'Alexandre romain avait tué son frère Geta ; les Alexandrins allèrent de par la ville, répétant que le nouvel Alexandre valait bien l'ancien, puisqu'on pouvait également appeler l'un et l'autre Alexander Geticus. Le goût de Caracalla pour les Alexandrins se changea en haine ; il se vengea cruellement, en bête fauve, de cette plaisanterie. Les principaux personnages d'Alexandrie furent invités à un banquet ; le même jour, toute la jeunesse de la ville devait se rassembler sur la grande place. Caracalla voulait, disait-il, l'y passer en revue, et choisir les plus beaux et les plus robustes pour en faire un bataillon sacré, préposé à la garde de sa personne. Les invités s'étaient à peine rendus dans la salle du festin, que Caracalla les y fit massacrer ; la jeunesse alexandrine, fière de l'honneur auquel on la destinait, s'alignait sur la grande place, quand les prétoriens et les soldats de Caracalla l'investirent, et, courant sus, commencèrent une immense et horrible boucherie. Les uns creusaient de longues et larges fosses, tandis que les autres étaient occupés à les remplir ; l'ardeur du travail fut telle, que plus d'un soldat fut précipité et enterré avec les victimes. Caracalla regardait tout du temple de Sérapis, où il consacra l'épée qui avait tué Geta. Montesquieu n'a-t-il pas eu raison d'appeler ce monstre un [destructeur d'hommes](#) ? L'édifice du Musée fut ensuite détruit ; et la [table](#) de ses savants, où les philosophes et lettrés d'Alexandrie étaient nourris et logés comme dans un grand séminaire scientifique, fut dispersée. On sépara la ville en deux par une longue et épaisse muraille ; et deux fortes garnisons, chargées d'interdire la communication, gardèrent le cimetière et les ruines que le nouvel Alexandre avait faites dans la ville fondée par l'ancien<sup>1</sup>.

Il fallait à Caracalla des exploits plus glorieux ; il entraîna son armée, ses Macédoniens, ses Spartiates — car il avait eu la fantaisie d'avoir aussi une phalange spartiate —, ses prétoriens et ses légionnaires, au delà de l'Euphrate, sur les pas d'Alexandre. Arrivé là, il attira dans un guet-apens le roi de l'Osrhoène et celui d'Arménie, sous prétexte de faire alliance avec eux, et il les fit prisonniers. L'Osrhoène se soumit, mais l'Arménie résista. Après une pareille trahison, le roi des Parthes, Artaban, se laissa persuader, non sans hésitation, d'amener avec ses principaux satrapes et ses troupes en habits de fête, sa propre fille, pour la fiancer à l'empereur romain. Caracalla les eut à peine en vue, qu'il lâcha ses soldats sur ces hommes désarmés et en tua un grand nombre ; Artaban échappa. Caracalla le poursuivit et arriva jusqu'au glorieux champ de bataille d'Arbèles ; il n'eut point l'occasion d'y vaincre un nouveau Darius, mais il y dispersa vaillamment les ossements des anciens rois perses et parthes qui étaient rassemblés dans cette petite ville ; et il écrivit au sénat, qui censurait ses entreprises, pour lui reprocher de croupir dans l'oisiveté tandis qu'il suait à acquérir de la gloire.

Le fils et l'imitateur maladroit de Septime Sévère ne sut point éviter, pour sa personne, les périls de l'Empire, que son père avait du moins conjurés. Caracalla avait pour préfet civil du prétoire un certain Macrin. C'était un jurisconsulte habile, qui voyait avec peine gêner l'Empire de Sévère avec ces cruautés et ces folies, Caracalla le détestait et ne lui épargnait point le mépris et les railleries. Cet homme honnête eût peut-être supporté cependant longtemps un pareil maître, s'il ne s'était vu bientôt plus gravement menacé. Quelques historiens, pour rapprocher sans doute davantage ce règne de celui de Néron, ont accusé la mère de l'empereur, Julia Domna, d'avoir su garder une grande influence sur son fils par des moyens qui n'avaient pas réussi à Agrippine. Toujours est-il que Julia

---

<sup>1</sup> Dion, LXXVIII. Hérod., 4. Spart., *Carac.*, 10. *Geta*, 6.

Douma veillait avec sollicitude sur les jours de son fils. Un jour, Caracalla remit à Macrin les dépêches qu'elle lui envoyait d'Antioche. Macrin tomba sur l'une d'elles, qui, sur la foi de l'astrologie, l'accusait lui-même de conspiration. Caracalla était très-superstitieux ; il n'y avait pas alors de délits plus dangereux que ceux tirés de l'astrologie. Macrin aima mieux tuer qu'être tué. Son maître ayant oublié à son égard le *neminem laedere*, il lui appliqua à sa façon le *suum quique tribuere*. Il s'entendit avec quelques officiers, raillés quelquefois comme lui par Caracalla, et gagna entre autres l'un d'eux, Martialis, à qui l'empereur avait tout récemment refusé un avancement d'une façon fort désobligeante. Dans une marche de Carrhes à Édesse, Caracalla venait de s'écarter du gros de l'armée, quand Martialis courut sur lui l'épée haute et l'étendit roide mort. Le fils du fondateur de l'Empire militaire mourait de la main d'un soldat.

### MACRIN.

Commande qui voudra, s'écrièrent les sénateurs, à la nouvelle de la mort de Caracalla, **pourvu que ce ne soit plus le parricide, l'assassin de la république.** L'armée, comprenant qu'elle avait fait un pacte avec la famille sévérienne, et voulu pour maître un descendant de Septime Sévère. Mais il n'existait plus que deux jeunes enfants, à peine parents de cet empereur, petits-fils de la sœur de sa veuve Julia Mœsa ; et ils étaient loin, à Antioche. Les soldats, en pays ennemi, menacés par Artaban, qui revenait en force, étaient pressés d'avoir un chef. L'armée prit donc son préfet du prétoire, pour en essayer provisoirement ; et Macrin, proclamé, se hâta de faire toutes les réparations possibles à Artaban, pour revenir s'assurer de l'Empire. La veuve de Septime Sévère ne se résigna pas d'abord à n'être plus rien. De cet Orient tout plein de légendes, elle eut un moment la pensée de revenir à Rome, comme une Sémiramis, une nouvelle Nitocris. Macrin, après l'avoir d'abord ménagée, pour l'endormir, lui envoya l'ordre de vider Antioche, avec sa sœur Julia Mœsa et toute la famille de celle-ci. Julia Mœsa obéit et se retira à Émèse ; mais la fière Domna irrita à force de coups un cancer qu'elle avait au sein, ne prit point de nourriture, et quitta la vie plus volontiers que l'Empire.

Africain, d'origine obscure, ancien avocat du fisc, arrivé par son seul mérite aux plus hautes fonctions de l'État, personnage civil bien intentionné, mais peu habile, Macrin eut l'idée de s'entendre avec le sénat, pour restaurer le gouvernement civil. En retour des promesses qu'il leur fit de ramener le temps des Antonins, de faire reflourir les sénatus-consultes que les rescrits avaient remplacés, les sénateurs lui décernèrent tous les honneurs et la noblesse qui lui manquait. L'empereur Macrin commença à diminuer la paye des nouvelles troupes, à ramener les anciennes à la discipline de Septime Sévère, et il sévit même contre elles. Les soldats trouvèrent que, de la part d'un juriste qui ne partageait point avec eux les fatigues des camps et qui s'était hâté d'acheter la paix, c'était beaucoup exiger ; ils craignirent des réformes plus radicales et se montrèrent disposés à les prévenir ; il ne leur manquait qu'une occasion et un nom.

Quelques troupes nouvellement recrutées étaient retranchées dans un camp, près de la ville d'Émèse, où s'était retirée Julia Mœsa, la belle-sœur de Septime Sévère, avec ses deux filles veuves, Sohemie et Mammée, et l'enfant que chacune d'elles avait de son mariage. La vieille Julia Mœsa avait repris l'intendance du temple que son père avait possédée ; en attendant mieux, elle avait fait Perlé de ses petits-fils, Avitus Antonin, grand prêtre. Les soldats

admiraient beaucoup Antonin, que Julia Mœsa avait soin d'habiller richement, quand il faisait, au son des flûtes et des cymbales, avec les jeunes gens et les jeunes filles, les évolutions processionnelles et les danses consacrées autour de la statue de son dieu. L'habile Julia Mœsa en profita ; elle répandit le bruit, peu à l'honneur cependant de ses filles, que ses deux petits-fils étaient les enfants adultérins de Caracalla, si aimé des soldats ; et elle ne manqua pas surtout d'y ajouter le récit des immenses richesses qu'elle possédait, comme héritière de Julia Domna, et comme intendante du temple le mieux achalandé de l'Asie. Bref, les recrues introduisirent un jour dans leur camp Julia Mœsa, ses filles, ses petits-fils, et proclamèrent l'aîné de ceux-ci, le prêtre du soleil, Héliogabale, comme on l'appelait en Orient, empereur.

Macrin en appela aux populations civiles. Il publia le montant des sommes que Caracalla avait prodiguées aux soldats, et envoya un de ses généraux, Julien, avec quelques vieilles légions, au-devant des soldats défectionnaires. Les populations civiles ne bougèrent point ; Julien et ses soldats tournèrent. Julia Mœsa, ayant maintenant une passable armée, marcha contre Macrin et le rencontra sur les confins de la Syrie et de la Phénicie. Il se trouva dans l'armée du jeune Héliogabale un eunuque, Gannys, pour bien disposer ses troupes. Au milieu du combat, malgré l'avantage que remportaient déjà les siens, l'empereur juriste prit peur et s'enfuit. Au contraire, la vieille Julia Mœsa et ses deux filles se précipitèrent, les cheveux épars, au-devant de leurs soldats qui fuyaient ; le jeune prêtre du soleil lui-même se jeta sur un cheval, tira l'épée, et, comme saisi d'une divine fureur, s'élança au milieu des ennemis. Femmes, enfant ramenèrent leurs soldats au combat. Des troupes de Macrin, les unes s'enfuirent, les autres passèrent au vainqueur. Lui-même fut atteint dans sa fuite et massacré. Le prêtre d'une petite ville d'Asie, figé de quinze ans, petit-fils d'une belle-sœur de Septime Sévère, et réputé adultérin du regretté Caracalla, fut bientôt reconnu de l'Asie et de l'Europe entière<sup>1</sup>.

## HÉLIOGABALE.

Il n'y avait qu'une tête politique dans l'entourage du nouvel empereur, c'était la vieille Julia Mœsa. Restée vingt ans, sous Sévère et sous Caracalla, à la cour, elle en connaissait tous les secrets. Elle voulut faire du prêtre du soleil un empereur, et exhorta son petit-fils à laisser là ses fonctions sacerdotales, ses vêtements du temple, et à revêtir un costume romain pour s'essayer à gouverner. Malheureusement l'enfant avait beaucoup plus de goût pour son ancien état que pour le nouveau, et obéissait moins aux conseils de sa grand-mère qu'à ceux de sa mère Sohemie, véritable Orientale, entachée des superstitions de son pays, et qui croyait que son fils avait été élevé au premier trône de l'univers, pour lui imposer le culte dont il était prêtre.

Héliogabale resta donc fidèle à son ancien costume, à ses anciennes occupations. Pour donner à Rome un avant-goût de son règne, il envoya au sénat son portrait en pied, avec ordre de le suspendre dans la salle des séances, au-dessus de l'autel de la Victoire. Les sénateurs purent le contempler à leur aise. C'était encore un grand enfant, rose et joufflu, la tête ceinte d'une tiare enrichie de pierreries, le tour des yeux peint de vermillon, des colliers à la poitrine, des bracelets aux mains, sur les épaules une dalmatique, avec une longue robe de soie et d'or qui traînait à terre, et des bottes enrichies de pierreries et de couleur

---

<sup>1</sup> Lampr., *Diad. Capit., Macrin.*

carmin, qui remontaient jusqu'à mi-jambe. Tel était le magot oriental que les soldats avaient donné pour empereur au sénat et au peuple romain. Il n'en vint pas moins, sous la protection des épées prétoriennes, imposer réellement à Rome un gouvernement de sérail et une superstition née au fond de l'Orient.

Les Romains virent avec colère les premières dignités de l'État, selon la mode des souverains d'Asie, prodiguées à des gens de bas étage, méprisés d'ailleurs à cause de leur origine asiatique. La préfecture du prétoire revint à Eusychianus, ancien danseur ; celle des gardes de nuit au cocher Gordius, et celle des vivres au barbier Claudius. Les lieutenances, les gouvernements dans les provinces, les places vacantes au sénat furent distribués à l'avenant. La première fois qu'il présida le sénat, Héliogabale y fit asseoir sa grand-mère, Julia Mœsa, qui délibéra, dit son avis comme un sénateur, et signa le sénatus-consulte qui y fut rédigé. Elle arrivait dans un temps où elle pouvait essayer avec plus de succès ce qu'avait prématurément tenté Agrippine. Pour donner un rôle aux femmes dans la vie politique, cette Syrienne, en face des Pères conscrits, composa à Rome une sorte de sénat féminin avec les femmes des plus hauts fonctionnaires de l'Empire, et lui donna pour attributions de faire des lois somptuaires et de trancher des questions d'étiquette applicables à la plus belle et à la plus riche moitié de l'Empire romain. Les *Mères conscrites* rendirent des sénatus-consultes sur les costumes, les bijoux des dames de différentes classes, leurs droits de préséance dans les cérémonies publiques, et l'usage qu'elles pouvaient faire, selon leurs rangs, des chars suspendus ou non suspendus, des mules, des chevaux ou des ânes, sur la voie publique. Le temps était bien loin où le vieux Caton avait gourmandé les maris républicains, pour avoir laissé leurs femmes faire une sorte d'émeute sur la place publique contre les lois somptuaires dirigées contre leur luxe naissant.

Les empereurs d'origine romaine, ceux de la famille particulièrement raffinée de César, avaient cru épuiser au service de leurs délicatesses et de leurs débauches les inventions les plus subtiles, et lasser par leurs caprices la patience de leurs sujets. Ce prêtre imberbe de l'Asie Mineure vint en remontrer aux Césars occidentaux, en fait de molles voluptés ou d'obscènes plaisirs et dans l'exercice de la tyrannie. Ce voluptueux couchait dans des lits d'argent massif, sur du duvet pris sous les ailes des perdrix, et il en changeait souvent ; il se faisait traîner sur des coussins moelleux et dans des chars chamarrés d'or et d'argent, attelés d'éléphants, de tigres apprivoisés, et quelquefois de femmes demi-nues. Dans ses banquets à vingt-deux services, et qui ne coûtaient jamais moins que cent mille sesterces, paraissaient chaque jour tous les produits de la création. Il tenait à ce que les bêtes qu'on lui servait conservassent autant que possible, sous leurs apprêts culinaires, leur forme naturelle et leur air vivant, à ce point qu'il ne touchait qu'aux poissons accommodés à une sauce couleur de mer et assez transparente pour les laisser briller dans leur robe d'écailles. Il arrosait le tout d'un vin rose, qu'il avait inventé ou au moins perfectionné. Pendant le repas, des lambris tournants inondaient les convives de fleurs et d'aromes ; et il laissait aux convives qu'il aimait l'argenterie et les coupes dont ils s'étaient servis. Quelquefois, se faisant un jouet de ses parasites, ce gamin de la tyrannie leur servait la représentation en relief ou en tapisserie des mets les plus succulents, les faisait asseoir sur des outres gonflées de vent, qui, en s'affaissant, les faisaient rouler par terre ; et alors il lâchait sur eux, pour rire de leur peur, ses

lions, ses léopards et ses ours, auxquels il avait fait cependant arracher leurs ongles et leurs dents<sup>1</sup>.

Ce fut moins un nouveau gouvernement qu'une religion nouvelle que le prêtre asiatique prétendit imposer à l'Empire, religion dont la débauche, comme dans les cultes orientaux, était le fond. Son premier soin avait été de faire transporter à Rome, avec grand respect et révérence, son dieu du temple d'Émèse, une pierre noire taillée en cône, en formé d'un rayon du soleil dont elle était l'image. Il lui fit bâtir, près du palais impérial et dans un des faubourgs de Rome, deux temples, pour promener de l'un à l'autre son dieu, traîné sur un char par six grands chevaux blancs, qu'il conduisait lui-même à reculons. Les sénateurs, les premiers officiers de l'Empire, en robes traînantes à la phénicienne firent, avec lui, autour du dieu et au son du tambour, les évolutions consacrées ; les cohortes prétoriennes accompagnèrent les processions de son dieu à travers la ville. Les magistrats romains, dans les sacrifices publics, durent enfin invoquer d'abord Baal, dont il voulut faire le premier des dieux, et auquel il prétendit subordonner tous les autres.

Il ne faut point trop s'étonner de rencontrer dans un empereur asiatique cette singulière visée. Le monde entier, sectes philosophiques et superstitions païennes, néoplatonisme et gnosticisme, polythéisme de toute origine, romaine, grecque, orientale, au moment où toutes les races se confondaient, étaient comme en travail de l'unité de Dieu, dont tous avaient soif, et dont le christianisme réussissait déjà à organiser secrètement le culte. Le plus étonnant pêle-mêle de mysticité religieuse et de superstitieuses pratiques, de spéculations philosophiques et de rêveries théosophiques, d'exaltation et de magie, de légendes et de fables, y poussait par toutes les voies. Le stoïcisme avait ramené les dieux de l'Olympe à l'idée d'une providence universelle. Maxime de Tyr et le conteur Apulée lui-même avaient subordonné tous les dieux à un dieu unique, dont les autres n'étaient que les ministres. Apollonius de Tyane ramenait tout le paganisme à une sorte de naturalisme panthéiste, où les dieux n'étaient que les émanations diverses d'un dieu. La *gnose*, sortie de l'élaboration alexandrine, de la philosophie grecque et de la théologie juive, rêvait l'être par excellence, *ὄν*, et l'un *τό ἐν*, dont les émanations formaient le monde des démons, intermédiaire entre le monde invisible et le monde visible. Porphyre allait bientôt systématiser tous ces essais de fusion et de confusion théogonique et théosophique, qui suscitaient les plus extravagantes imaginations et les plus audacieuses, : tentatives. Rien d'étonnant qu'un prêtre d'Émèse, entouré de théosophes, de prêtres superstitieux, de magiciens, l'imagination toute remplie des plus monstrueux accouplements de doctrine, ait voulu faire servir l'autorité du grand pontife de l'empire romain, et la puissance de l'empereur, à réaliser aussi son unité religieuse, et à imposer au monde un dieu de sa façon, dieu un, et roi de tous les dieux !

On vit, en effet, Héliogabale faire à son dieu Baal une cour de tous les autres dieux. Il transporta, sous le toit du temple qui lui était dédié, jusqu'au feu sacré de Vesta, au bouclier céleste et au palladium de la fortune romaine. Il célébra devant lui tous les mystères, ceux de Cybèle, entourée de ses prêtres mutilés, et ceux de la Vénus syrienne, qu'il représenta lui-même, pleurant avec des cris plaintifs la perte d'Adonis. Un historien païen nous assure qu'il aurait voulu mettre le comble à ce pandæmonium de superstitions en y faisant figurer

---

<sup>1</sup> Lampr., *Héliog.*, 1, 2. Hérod., 4, 5. Dion, LXXIX.

jusqu'aux cérémonies des Juifs, des Samaritains et des Galiléens. Quel était le but de cette étrange promiscuité religieuse ? — la découverte, la création du dieu inconnu que le monde cherchait encore. Le vieux mythe d'Osiris et d'Isis, principe mâle et femelle dont l'union avait produit autrefois, selon la légende orientale, le dieu complet, l'hermaphrodite Horcus, occupait alors les imaginations, comme bien d'autres rêveries superstitieuses encore. Héliogabale crut pouvoir renouveler l'union miraculeuse, et déterminer, dans la chaude atmosphère de ce pandæmonium, le divin enfantement. Il chercha une épouse à son dieu Baal. Après avoir repoussé la déesse Pallas, comme trop guerrière ou trop sage, il fit choix de la déesse africaine Uranie, en Asie, Astarté, fiancée de mauvais renom en Occident, parce qu'elle avait présidé au temple syrien, où les femmes faisaient sacrifice de leur vertu, mais qui était d'autant mieux vue d'un prêtre d'Asie. Les divines noces furent célébrées, non-seulement à Rome, mais dans tout l'Empire. Les provinces envoyèrent à l'envi des présents pour la dot de la divine fiancée ; Héliogabale fit faire force sacrifices, immola des victimes humaines, de beaux enfants enlevés à leurs parents, et commanda aux prêtres, aux magiciens et aux sorciers, force incantations et étranges enchantements pour assurer la fécondité du mariage. On attendit le dieu. Le dieu ne vint pas ; les divines noces n'aboutirent point. Mais l'hiérophante Héliogabale était doublé d'un empereur. Comme quelques-uns de ses prédécesseurs, il était dieu aussi. Après avoir fait et rompu plusieurs mariages, il épousa, au grand scandale des Romains, une vestale enlevée au temple, afin, dit-il, que de l'union du souverain pontife et d'une prêtresse de Vesta, naquît le divin enfant. Dieu impuissant et tourmenté de produire, il se crut bientôt femme, « dame et reine, prit la quenouille, fila, se fit épiler, barbouiller le visage de fard ; enfin, il prit un mari, le Carien Hiéroclès, mari jaloux dont il s'attira les gourmades en feignant l'inconstance pour pousser jusqu'au bout la vérité de son rôle, et qui ne souffrit point de rival, témoin Soticus, qu'il rendit impuissant.

Empereur-reine et homme-femme, Héliogabale ne propagea, dans Rome et dans l'empire, que le culte d'une corruption sans nom. Il fit de son palais le temple de sacrifices que la déesse d'Asie seule avait exigés ; sous les portiques de sa demeure, les hommes et les femmes de mauvais lieux furent traités par lui de camarades, de compagnons d'armes, de fidèles serviteurs de son culte ; ils reçurent des congiaires comme ses plus fidèles sujets, et le *donativum* ainsi que ses meilleurs soldats. Le gouvernement des provinces et des villes, enfin, aurait été confié de préférence à ceux qui tenaient les succursales privées du culte d'Astarté. Tel est au moins le tableau que les historiens occidentaux, que durent scandaliser les monstrueuses fantaisies de ce prêtre d'Asie, nous présentent de son règne<sup>1</sup>.

Il est certain que la politique Julia Mœsa comprit bientôt que son fils perdait toute la famille ; les prétoriens eux-mêmes s'aperçurent qu'ils avaient fait un mauvais choix. La grand'mère et les soldats se liguèrent contre Héliogabale ; ils lui firent adopter d'abord son cousin, le fils de Mammée, qu'on nommait Alexandre Sévère, aussi précoce dans le bien qu'Héliogabale l'était dans le mal. Le prêtre d'Émèse, jaloux du fils adoptif qu'on lui avait imposé au lieu de celui qu'il rêvait, tenta une première fois de s'en débarrasser. Les prétoriens faillirent lui faire payer de la vie cette tentative ; ils ne lui firent grâce qu'après avoir dispersé ses prêtres, ses magiciens, ses bouffons asiatiques, et chassé son mari Hiéroclès. La seconde tentative que fit Héliogabale contre son cousin lui conta la

---

<sup>1</sup> Voir surtout Lampride, 19 à 22, 25 à 31.

vie. Lorsque les soldats pénétrèrent dans son palais, pour en finir cette fois, Héliogabale s'enfuit. Depuis longtemps, le jeune voluptueux s'était préparé une belle et riche fin. Sachant que les Césars ne mouraient pas d'ordinaire dans leur lit, il avait une provision de petits poignards dorés, de cordons de soie et de pourpre, de poisons subtils enfermés dans des améthystes et des émeraudes ; enfin, au pied d'une tour, il avait fait disposer une mosaïque incrustée d'or et de pierreries, pour se précipiter sur cette mort opulente. Il n'eut point le courage de choisir : on le trouva dans un ignoble lieu. Les soldats l'y massacrèrent et le traînèrent ensuite par les rues de la ville, jusqu'à un égout où ils voulaient le précipiter ; l'ouverture se trouva trop étroite : il fallut aller jusqu'au Tibre. Là, ils lui mirent une corde avec une pierre au cou, le précipitèrent du haut du pont, et, au lieu de la belle fin qu'il avait rêvée, lui donnèrent la mort immonde d'un chien.

Les fastes de l'empire romain, dit quelque part son judicieux historien, Gibbon, sont précieux pour qui veut étudier de près la nature humaine. Les personnages faibles et pâles des temps modernes ne nous présentent point des caractères à la fois aussi nets et aussi variés. On pourrait saisir dans les empereurs romains toutes les nuances de la vertu et du vice, depuis la perfection la plus sublime jusqu'à la plus basse abjection de l'espèce. C'est ce que l'histoire de Caracalla et d'Héliogabale nous a peut-être encore prouvé. Parmi les monstres ou les fous que comptent les empereurs romains, il y a des monstres et des fous d'espèces très-différentes. Caracalla et Héliogabale ne sont ni Caligula, ni Néron, et ceux-ci ne sont ni Domitien ni Commode ; ils ont chacun leur trait spécial de monstruosité ou de folie. Il est un trait commun par où cependant ils se ressemblent tous, c'est qu'ils ne veulent point rester à leur place, être ce qu'ils sont, empereurs ou même tyrans. Qu'ils aspirent à monter ou à descendre, leur folie ou leur monstruosité est de vouloir être autre chose que ce qu'ils sont : c'est leur tourment. Caligula et Domitien prétendent être dieu, Néron vise à être histrion, et Commode gladiateur ; Caracalla se croit Alexandre, et Héliogabale convoite d'être femme. Maîtres du monde, ils n'en ont point assez ; changer de situation, de nature, est leur passion dominante. Le pouvoir absolu n'est jamais satisfait.

### III. — ALEXANDRE SÉVÈRE. - (222-235 ap. J.-C.).

#### Le Droit romain et la Religion chrétienne.

A la mort d'Héliogabale, l'occasion était belle pour ce qu'on peut appeler avec quelque raison dans l'Empire le parti civil, composé de lettrés, de philosophes, et surtout alors de jurisconsultes, depuis que l'enseignement du droit, devenu public à partir d'Adrien, avait perfectionné encore cette science et multiplié ses adeptes. Le sénat tenta en effet de s'approprier, pour ainsi parler, le nouvel empereur, Alexandre, en lui conférant en un jour les titres de César, d'Auguste, avec le grand pontificat, la puissance tribunitienne et l'empire proconsulaire. Il aurait voulu, pour prendre encore mieux possession de lui, lui faire adopter le nom d'Antonin, qui rappelait l'époque la plus libérale et comme la plus civile de l'empire<sup>1</sup>. Le nouveau souverain refusa ce nom, si difficile à bien porter, et d'ailleurs souillé par Héliogabale ; et il donna bonne opinion de lui, en déclarant qu'il aimait mieux laisser un nom que le sénat pût ensuite offrir à ses successeurs.

Alexandre, qu'on appela bientôt Sévère, âgé alors de quatorze ans, avait eu dans Mammée, fille de Julia Mœsa, une mère aussi sage, aussi habile et aussi vertueuse que la mère d'Héliogabale l'avait été peu. Sohemie, la prêtresse du Soleil, était bien le type des superstitions vieilles et même criminelles de l'Asie. Mammée, au contraire, était le produit de la haute éducation gréco-asiatique de ce temps, perfectionné cependant par la pratique romaine. Elle avait conservé de sa grand'tante, Julia Domna, la femme de Septime Sévère, le goût des compagnies et des entretiens philosophiques. Rhéteurs et poètes latins et grecs, philosophes et théosophes, alexandrins et juifs, docteurs chrétiens même, s'il est vrai que le célèbre Origène la connut, se rencontrèrent auprès d'elle et contribuèrent à former son esprit à la fois élevé, tendre et viril. De l'enseignement chrétien dont elle fut touchée peut-être, elle comprit et pratiqua les devoirs qu'une mère contracte envers son enfant. Veuve de bonne heure, Mammée donna pour précepteurs à son fils les hommes d'origine fort diverse, comme on voit, mais distingués et bien choisis, qu'elle attirait auprès d'elle ; elle surveilla elle-même son éducation et garda longtemps sur lui une grande autorité. Le jeune homme parla de bonne heure les deux langues alors nécessaires, la grecque cependant plus facilement que la latine, de même que son esprit resta plus imprégné des idées morales, un peu vagues de la philosophie orientale, que du stoïcisme plus précis de l'Occident. Il versifiait aisément. Sa mère ne le laissa pas étranger aux arts : il savait peindre, jouer de la lyre, chanter surtout. Mais, comme elle en voulait faire un homme, et au besoin un empereur romain, elle eut soin de le faire accoutumer aussi aux violents exercices de la paume, du cheval et au métier des armes. L'éducation morale d'Alexandre, qui dépendait surtout de Mammée, fut, s'il est possible, encore plus soignée. Mammée, sans le condamner au rigorisme stoïcien, l'accoutuma à la frugalité dans ses repas, à la simplicité dans ses vêtements, à la modestie et à l'affabilité dans ses relations avec tous ; elle le tint éloigné surtout des mauvaises compagnies et du culte encore plus dangereux de son cousin

---

<sup>1</sup> Lampr., *Alex.*, ch. VI-VII.

l'empereur Héliogabale<sup>1</sup>. Jeune, beau, bien fait, plein de santé, l'air déjà martial, et ayant dans les yeux un éclat difficile à soutenir, c'était un empereur qu'on aimait d'avance pour ses qualités morales et physiques.

Mammée peut être regardée comme la première impératrice régente qui ait à Rome officieusement gouverné ; et elle mérita de le faire. Peu éblouie par la possession d'un pouvoir qu'elle avait vu perdre plusieurs fois d'une manière si malheureuse, elle maintint son fils dans la simplicité sévère à laquelle elle l'avait toujours accoutumé. Une simple toge blanche, avec une bande de pourpre, sans pierreries, sans ornements, et, dans les cérémonies, la chlamyde d'or sur les épaules, composèrent son vêtement. Les friperies et les oripeaux du dernier règne furent vendus, l'or et les pierreries offerts en hommage aux dieux. On ne dut plus saluer Alexandre Sévère à la manière des Orientaux. Son palais resta ouvert à tous ; il n'eut point de nomenclateurs auprès de sa personne ; sa mémoire put y suppléer ; des portiers au palais furent chargés seulement d'éviter l'encombrement de la foule. Affable pour tous, plein de respect pour les personnages d'âge et de distinction, Alexandre lui-même demanda qu'on lui parlât comme à un sénateur, et dans les lettres qu'on lui adressait, ne souffrit que l'appellation d'empereur.

Dès les premiers jours, le nouvel empereur régla l'emploi de sa journée, et adopta un genre de vie dont il ne se départit plus. La première chose qu'il faisait le matin, avant le jour, c'était de s'enfermer dans son oratoire (*lararium*). Sa mère, poussant plus loin encore que d'autres un éclectisme alors assez répandu, y avait disposé, avec les statues des meilleurs princes, celles d'Orphée, d'Apollonius de Tyane et de Jésus. C'était en sortant de là qu'Alexandre s'enfermait tout le temps qu'il fallait avec ses ministres, pour l'expédition des affaires publiques, sans jamais montrer ni ennui ni fatigue. Il gagnait ensuite, à l'aide d'une promenade ou de quelque exercice physique, l'heure de son dîner, qui était frugal, composé ordinairement de laitage et d'œufs, et pendant lequel il signait encore, en y faisant quelquefois des corrections, les nombreuses lettres et décisions que lui apportaient ses secrétaires, traités avec une familiarité décente. L'après-dîner, il lisait de préférence la République de Platon, le Traité des devoirs de Cicéron, Virgile, qu'il appelait le Prince des poètes, et quelques ouvrages grecs que l'historien ne nous nomme pas. Le bain et quelques visites à des amis terminaient le jour. La soirée, toujours consacrée chez les Romains aux plaisirs, réunissait l'empereur, sa femme, le préfet du prétoire et quelques invités, à un repas modeste, sans luxe de table, de vêtement ou de domestique. L'impératrice elle-même, Memmia, qui mérita l'éloge de n'avoir point fait parler d'elle, n'avait, comme les autres dames romaines, qu'un réseau, des boucles d'oreilles, un collier de perles, et toujours le même manteau semé d'or et la même robe de cérémonie, où il n'y avait pas plus de six onces de ce métal. Deux diamants d'une grosseur prodigieuse destinés à l'impératrice furent consacrés à Vénus. L'ordinaire des repas impériaux était réglé, pesé d'avance selon le nombre des convives ; on ne s'en écartait que les jours solennels, où on l'augmentait d'une oie ou d'un faisan ; Alexandre, comme un père de famille, distribuait lui-même le pain et les viandes. Pendant le repas, la littérature faisait le sujet de la conversation ; si elle tarissait, Alexandre faisait prendre et lire un livre grec<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Lampr., *Alex.*, 6, 12, 35. — Hérodien, 5. — Dion, LXXIX.

<sup>2</sup> Hérod., 6. Dion, LXXX. Lampr., *Alex.*, 15, 16, 14, 68.

Le gouvernement ne changea pas moins que le prince. Mammée éleva à la préfecture du prétoire l'homme le plus célèbre de ce temps par sa science et sa vertu, et le plus considérable peut-être de tout l'empire romain par son génie, le jurisconsulte Ulpie. Après avoir chassé les prêtres, les eunuques, les bouffons du règne précédent, celui-ci remplit les quatre bureaux d'État d'hommes de loi, parmi lesquels étaient les jurisconsultes Paul et Modeste ; puis il composa de cinquante des meilleurs sénateurs et des plus lettrés, ou des plus vertueux, tels que Quintilien Marcellus, Sabinus, Gordien, un vrai conseil de gouvernement, un conseil d'État, qui se réunit régulièrement, et dans le sein duquel on prépara toutes les mesures auxquelles l'adoption du sénat et la volonté de l'empereur donnaient force de loi. D'anciens officiers, des soldats même, ou des hommes qui avaient des connaissances particulières sur les frontières ou sur la géographie de l'Empire, formèrent également un conseil spécial sur les affaires militaires. Pour attacher à Alexandre Sévère comme une double conscience, Ulpie habitua enfin son souverain à rendre compte de tous ses actes publics ou particuliers devant de simples écrivains, rédacteurs chargés de les publier après s'être assurés de leur authenticité. Le despotisme militaire devenait une monarchie tempérée par les conseils des meilleurs ou des plus expérimentés, et par le contrôle de la publicité.

Cette prise de possession si vigoureuse et si nette du pouvoir par le préfet du prétoire Ulpie faillit amener un conflit avec Mammée. Soit ambition, soit crainte même d'un si puissant génie, Mammée devint jalouse de sa créature ; elle se crut dépossédée à la fois comme impératrice et comme mère, et tenta de disputer son fils à Ulpie. A la faveur de quelques dissentiments, les corrupteurs du dernier règne, les instituteurs de cour qui avaient été chassés, se glissèrent de nouveau au palais, essayèrent de reprendre leur influence. L'autorité d'Ulpie fut un instant menacée ; quelques-uns des hommes les plus recommandables introduits à la cour, furent éloignés. Le nouveau règne faillit glisser, avec un prince si jeune et si tendre encore aux conseils, sur la pente du vice. La fermeté d'Ulpie, la sagesse de Mammée, les bonnes intentions d'Alexandre Sévère triomphèrent de ces difficultés : les corrupteurs furent chassés ; un des préfets du prétoire, collègue d'Ulpie, sacrifié peut-être, et ceux qu'on avait exilés rentrèrent. Mammée sut faire obéir son cœur à sa raison ; et Ulpie, plus puissant que jamais, devint le véritable ministre d'Alexandre Sévère.

Le jeune empereur conserva en effet de ce danger un souvenir qui le mit toujours en garde contre les méchants et les flatteurs. Un de ses secrétaires, qui lui avait fait un faux rapport, eut les nerfs des doigts coupés pour qu'il ne pût désormais écrire. L'empereur prit soin, comme aux mystères d'Éleusis, qu'il n'entrât dans son palais que des personnes exemptes de tout reproche, afin que les méchants ne pussent parler à lui, à sa mère et à sa femme. Entendait-il un flatteur, il le renvoyait en le persiflant ; voyait-il un méchant, il s'écriait avec le rouge de la colère au front : **Quoi ! Arabinus vit, ô divin Jupiter, et il se présente devant moi !** Il ne supportait point hème qu'on fit montre et surtout profit d'avoir du crédit sur sa personne. Turinus avait ses entrées au palais ; il se vantait de tenir l'oreille du prince et trafiquait, avec ses connaissances, des recommandations qu'il ne faisait pas. Alexandre tendit un piège à ce vendeur de fumée, comme on appelait à Rome cette sorte de personnage ; il le surprit en flagrant délit, et le condamna, un peu sévèrement, à mourir entre deux bûchers allumés, étouffé et puni par la fumée qu'il avait vendue à ses dupes. Depuis cette leçon, Alexandre Sévère ne voulut plus admettre personne à lui parler d'affaires, si ce n'est en présence d'Ulpie, le seul homme de l'empire en qui il eût

confiance. Il ne put se passer désormais de lui, et l'eut toujours à ses côtés, même à sa table, où il l'admit chaque soir<sup>1</sup>.

On vit alors le jurisconsulte Ulpien tenter, avec Alexandre Sévère, l'œuvre difficile de fortifier l'Empire militaire par des institutions civiles appropriées au gouvernement d'un seul.

Le sénat, épuré — il en avait besoin après le règne d'Héliogabale —, fut reconstitué, non pas cependant comme sous Auguste, au seul gré des intérêts ou des caprices du maître. Les sénateurs conservés furent autorisés à se compléter eux-mêmes, mais avec injonction de donner leurs voix aux hommes les plus recommandables, s'ils ne voulaient être précipités dans les dernières classes. Des honneurs et des devoirs devinrent leur apanage. Parés des titres de clarissimes, ils eurent droit à la litière, à la voiture garnie d'argent ; mais ils durent s'abstenir de prêter à usure. On remarque que sous Septime Sévère, les constitutions remplacèrent décidément les sénatus-consultes, qui cessèrent de régler le droit. Ce fut sans doute encore une diminution de la puissance sénatoriale. Il faut remarquer cependant que le comité particulier formé de cinquante sénateurs préparait ces lois ; et l'historien Lampride nous assure que le sénat continua à les discuter. Cette assemblée recouvra en outre le droit assez important de désigner les gouverneurs de province, sur l'invitation de l'empereur ; elle prit même part au choix du préfet de Rome et du préfet du prétoire : c'était entrer presque en partage des attributions du pouvoir exécutif. Ulpien voulut sans doute par là donner un gage, bien nécessaire à Rome, au pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Une garantie aussi considérable fut l'exemple que commença à donner Ulpien, de séparer aussi dans les provinces les pouvoirs militaires et civils, première condition d'une bonne administration. La vieille distinction établie par Auguste entre les provinces impériales et les provinces sénatoriales cessa. Ulpien envoya des présidents ou gouverneurs civils dans les provinces frontières comme dans les autres. Cette distinction n'avait plus en effet de raison d'être ; Alexandre Sévère disait « qu'il y avait des offices pour les militaires et d'autres pour les lettrés ; qu'il fallait que chacun fit ce qu'il savait.

Cet empereur porta alors la plus scrupuleuse attention sur le choix des agents de son pouvoir. Il préférait les hommes modestes qui se dérobaient, aux solliciteurs effrontés. Pour couper court aux abus, il institua des salaires pour les assesseurs, pourvut abondamment aux frais et à l'entretien des gouverneurs, et porta des peines sévères contre la vénalité et les concussion. **Il faut nécessairement, disait-il, que celui qui achète la justice la vende. Je ne souffrirai pas qu'on fasse commerce de pouvoir et de justice. Vendre une place de juge, c'est établir que la justice se vend et m'ôter à moi-même le droit de punir ce trafic, puisque j'en ai donné l'exemple.** La faveur même ne fut plus de saison. Ses amis et ses parents ne lui paraissaient-ils point dignes d'exercer des charges ou méritaient-ils d'en être dépossédés, il disait que **la république lui était plus chère que ses parents et ses amis.** Ils crut enfin avoir trouvé un bon moyen de ne plus égarer sa faveur ; et cette inspiration lui appartient en propre. Il fit afficher les noms de ceux qu'il voulait revêtir de quelque magistrature, afin que chacun pût élever contre le candidat plainte et accusation justement prouvée. C'est une coutume qu'il avait prise, dit Lampride, des Juifs ou des chrétiens, qui l'observent dans le choix de leurs pontifes. **Il serait honteux, disait l'empereur, de ne point observer à l'égard des gouverneurs de provinces, à qui sont confiées la fortune et la vie des**

---

<sup>1</sup> Hérod., 8. Lampr., 39, 30.

citoyens, ce que pratiquent publiquement les Juifs et les chrétiens dans le choix de leurs pontifes<sup>1</sup>.

Sous cette impulsion honnête et vigoureuse, l'administration se régularisa. La célèbre constitution de Caligula, qui donnait le droit de citoyens romains à tous les habitants de l'Empire, n'avait encore été appliquée qu'au profit du fisc. Sous Alexandre Sévère, les provinces commencèrent à en ressentir les avantages. La taxe des héritages, qui s'était étendue à tout l'Empire, put être réduite au trentième, et permit même de diminuer les tributs et de remettre parfois l'or coronaire. Les impôts furent diminués au point qu'on fut obligé de frapper de la petite monnaie d'or pour qu'on pût les acquitter en détail<sup>2</sup>. La capitale et les provinces n'y perdirent rien. Alexandre Sévère trouva, dans son économie privée, le moyen de soutenir de ses deniers les familles nobles ruinées, sans qu'il y eût de leur faute ; il fit restaurer et achever plusieurs monuments, rendit au peuple les distributions d'huile, y ajouta celles de viande, et aida quelques provinces ou villes dans leurs besoins. Ce fut lui également qui ajouta aux traitements faits déjà aux professeurs de rhétorique, de grammaire, de médecine, ceux des professeurs de mathématiques, d'architecture, même de l'art divinatoire ; et il fonda des espèces de bourses pour les enfants pauvres qui assisteraient à ces leçons. Il eut l'idée heureuse d'assurer dans les provinces l'entretien des avocats qui plaidaient pour rien, des *avocats des pauvres* ; à Rome, celle des médecins gratuits. Les provinces ne gagnèrent pas seulement des avantages, mais des droits à cette nouvelle administration. Les vieilles différences municipales entre les villes de droit *latin, italique, les préfectures*, etc., tendirent à disparaître. Le régime uniforme de la curie, magistrature communale composée des plus imposés, commença à se généraliser, pour assurer pendant quelque temps la prospérité de l'Empire. S'il faut admettre les conséquences tirées judicieusement par M. Augustin Thierry, d'une inscription trouvée en Gaule<sup>3</sup>, les assemblées provinciales, dont les droits étaient presque nuls, purent même alors exercer une sorte de contrôle sur les plus hauts magistrats, sur les gouverneurs, au point d'avoir le droit de les accuser.

Une tendance nouvelle caractérisa surtout ce gouvernement d'hommes d'affaires. Ulprien devina comment on pouvait enrichir l'État en même temps que la société, en protégeant le commerce, l'industrie, et en prenant de bonnes mesures économiques. Les marchands furent attirés à Rome par des avantages particuliers, afin d'assurer l'approvisionnement de la grande ville. Dans la cité guerrière et oratoire, près du forum abandonné, s'élevèrent des fabriques, *mechanica opera*. A mesure que l'esclavage diminuait, il fallait favoriser et organiser le travail libre. Les corporations des marchands de vin, de légumes, des tailleurs, des tisserands, furent reconnues et eurent des *défenseurs* particuliers. Les verreries, pelleteries, bijouteries, industries de luxe, furent imposées. Ces mesures n'étaient pas toutes bonnes ; mais il y avait louable effort à s'occuper de la matière. Une année, on se plaignit fortement à Rome, et peut-être dans les provinces, de la cherté de la viande ; on demandait à l'empereur de fixer un *minimum* de vente. Alexandre rendit une ordonnance plus sage, qui détermina l'âge, le temps où il fallait mener le bétail à l'abattoir, et particulièrement les vaches et les laies mères et laitières. Dans un temps où l'intérêt privé était imprudent et aveugle, où la corruption du goût allait jusqu'à

---

<sup>1</sup> Lamp., 19, 21, 40, 46. — Cyprien, *Epist.*, 33.

<sup>2</sup> Lampr., 25, 26, 39.

<sup>3</sup> *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, 2e v., p. 114.

préférer sur la table la viande de truie pleine, cette mesure suffit pour faire diminuer le prix de la viande au bout de deux ans<sup>1</sup>.

Quelques divergences séparèrent Alexandre Sévère de son ministre. Imbu des idées hiérarchiques de l'Orient, Cet empereur eut un jour l'idée d'imposer un costume particulier aux différentes classes des citoyens, une sorte d'uniforme même aux différents dignitaires et fonctionnaires de l'Empire. Ulpien, plus Romain, s'y opposa, objectant à l'empereur que ce serait créer entre les citoyens ainsi marqués extérieurement, même dans la vie ordinaire, une nouvelle source d'envie, de rivalités et de querelles. Alexandre se rendit aux raisons d'Ulpien. Une simple bande de pourpre plus ou moins large pour les sénateurs ou les chevaliers, suffit pour distinguer les classes et les fonctions. L'empereur, en revanche, portait dans le gouvernement une recherche de moralité et de délicatesse particulières. Il ne voulait point que l'argent qui provenait des impôts mis sur le commerce des esclaves et sur les maisons de débauche entrât dans le trésor. Ulpien l'appliqua à l'entretien des théâtres et à l'assainissement des villes. L'empereur songea à extirper la prostitution masculine que l'administration tolérait comme l'autre, et que le prêtre du dieu Héliogabale avait presque érigée en culte. Ulpien encore arrêta le zèle du jeune empereur, de crainte de lâcher les égouts de l'antiquité païenne dans la vie privée, en voulant les supprimer.

Ces divergences entre l'empereur et le ministre venaient de leur éducation bien différente et du point de vue tout opposé où chacun se plaçait. Fils de Mammée, d'éducation demi-grecque et demi-orientale, naturellement porté à la rêverie et à l'exaltation mystiques, puisque son historien assure qu'il était doué de l'esprit de divination, Alexandre Sévère était porté à voir, dans une rénovation de la foi religieuse, le moyen le plus assuré de la réforme des mœurs. Disciple de l'école stoïcienne de la raison, quoique né en Phénicie, et héritier de toute la tradition des jurisconsultes, le grand Ulpien comptait bien plus sur l'influence de la raison et sur la pratique des lois, pour déterminer cette heureuse amélioration. Mais les idées du jeune empereur étaient aussi vagues, aussi confuses, hésitantes et indéterminées que celles de son ministre étaient claires, nettes, arrêtées. Comment en pouvait-il être alors autrement ? Dans les choses religieuses, l'intelligence et la foi des plus fermes variaient singulièrement au milieu du va - et - vient des opinions les plus opposées. C'était le temps où le fougueux Tertullien, après avoir défendu les chrétiens, trouvait le christianisme lui-même trop charnel, et annonçait, sur la foi de Montan, le règne du Paraclet qui ferait dominer l'esprit sur la chair. Le portefaix d'Alexandre, Ammonius Saccas, prétendait réconcilier Aristote et Platon en projetant sur eux le clair-obscur de l'illumination ; il renouvelait le platonisme, comme Apollonius de Tyane avait renouvelé le pythagorisme. Par le labeur des siècles, au contraire, par une tradition et une méthode sévèrement suivies, le stoïcisme était arrivé à la pleine intelligence, à la pleine possession de lui-même. Après avoir fait ses évolutions à travers la métaphysique, la morale et la politique, il avait trouvé enfin dans une école de jurisconsultes l'application civile de ses principes ; et il portait dans le droit romain, par l'intermédiaire d'Ulpien et de Paul, toute la rigueur et toute la clarté de la science.

C'est ainsi que l'empereur et le ministre se trouvèrent, sur une des questions les plus graves du temps, d'un avis tout à fait opposé. Celui qui avait réuni dans son *lararium* ou son oratoire particulier, Orphée, Apollonius et Jésus, et qui associait,

---

<sup>1</sup> Lampride, de 20 à 26, de 35 à 43.

comme saint Clément d'Alexandrie, la loi juive, la raison grecque et la foi chrétienne à l'œuvre de son édification personnelle, aurait voulu faire une place égale dans l'Empire à la religion chrétienne. Depuis longtemps le judaïsme était parmi les religions licites ; il lui rendit ses privilèges. Il aurait voulu reconnaître également le christianisme, et penchait déjà même vers les chrétiens. Des cabaretiers et des chrétiens, à Rome, un jour, se disputaient un terrain ; Alexandre Sévère l'adjugea aux derniers, **parce que, dit-il, à tout prendre, il valait mieux que le terrain fût consacré à un culte.** Cette décision était une tolérance implicite. Alexandre Sévère désira davantage ; il mit en délibération dans le sénat l'édification d'un temple en l'honneur du Christ. Les historiens ne nous ont pas laissé de détails sur cette délibération<sup>1</sup>. Nous savons seulement que l'homme de la raison, l'homme de la loi, le plus éclairé et le plus honnête à la fois de ce temps, qui rassembla tous les rescrits contre les chrétiens, et écrivit peut-être contre eux, s'opposa à l'idée de son maître. La raison latine et stoïcienne se défiait encore plus de ce qui venait de l'Orient, après ce que le prêtre Héliogabale en avait récemment dévoilé. Le sénat hésita, à ce qu'il semble, entre l'empereur et son ministre, entre le mysticisme oriental et la raison de l'Occident. On s'en référa, selon quelques auteurs chrétiens, singulier recours ! aux livres sacrés dit paganisme. Ceux-ci répondirent que tout l'Empire deviendrait chrétien si Alexandre Sévère exécutait son projet, et que, tous les autres temples devenant déserts, le Christ détrônerait tous les dieux. Alexandre recula.

En dépit des hommes, les doctrines venues des points les plus différents s'unissaient, dans un gouvernement sage et de bonne volonté, pour donner le bon exemple et réformer les lois. Alexandre Sévère faisait inscrire sur les murailles de son palais cette maxime : **Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même.** Le grand Ulpien la développait en écrivant : **Vivre honnêtement, ne pas blesser autrui, rendre à chacun ce qui lui est dû, voilà les fondements du droit.** Déjà l'infortuné Papinien s'était rapproché du tendre précepte de l'Évangile : **Aimez-vous les uns les autres, en disant qu'il importait à l'homme de s'attacher l'homme par des bienfaits.** Sous ce double courant, la société et les lois s'améliorèrent, pendant ce règne. La puissance paternelle et maritale au sein de la famille est remplacée par la **piété, pietas**, c'est-à-dire l'amour, dans les écrits des jurisconsultes. Le père ne conserve plus sur son fils, dans les lois, que le droit de correction ; en cas de récidive, il doit s'adresser au magistrat. Le fils est légitime propriétaire de son pécule. Les droits des époux commencent à se rétablir dans un juste équilibre ; le régime dotal se répand, les donations entre époux sont légales et toujours révocables ; la mère sort de la tutelle des agnats, et la personne et les biens de la femme sont mis sous la protection de la justice. La même libéralité se glisse dans le droit de propriété : **la possession de longtemps** commence à équivaloir, selon les termes de l'école, à **l'usucapion** ; et, dans les contrats, l'équité l'emporte sur les rigueurs de la formule. Enfin, tous les grands jurisconsultes de cette époque n'ont qu'une voix contre l'esclavage, **cette propriété contre nature** ; ils déclarent les hommes égaux par le droit naturel<sup>2</sup>.

On ne saurait imaginer, depuis les Antonins, un meilleur gouvernement que celui de ce court règne. La simplicité, le travail régnaient à la cour. **L'Empire est dans**

---

<sup>1</sup> Lampr., VII, 51, 59. — Hérod., VI. — Dig., II, tit. XIV. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, I, VI, 28.

<sup>2</sup> Laferrière, *Histoire du droit civil de Rome et du droit français*, 2e v., p. 181 et sqq. — Troplong, *Influence du christianisme sur le droit romain*.

la vertu et non dans l'éclat, disait Alexandre Sévère ; et quand sa mère Mammée, qui se trouvait dépassée par son fils, lui exprimait la crainte que par sa modestie, sa familiarité, il n'affaiblît et n'abaissât le pouvoir, il répondait : **Je le relève et le fortifie**. Dans l'exercice du pouvoir, il obéissait aux lois, répétant lui-même qu'il n'y avait rien de plus conforme à la dignité du prince que d'être soumis à la loi qui gouverne tout.

La restauration du gouvernement civil ne manqua pas cependant, dans cette société corrompue, et à la veille d'une rénovation plus complète, de faire des mécontents, et parmi les soldats particulièrement. Alexandre, malgré ses vertus et le bonheur dont on jouissait sous son règne, ne manquait pas de détracteurs. On disait que c'était un enfant qui restait sous la robe de sa mère et sous la férule de son précepteur ; le mysticisme de ses idées, qui perçait dans ses paroles et dans sa conduite, le faisait traiter par les malveillants **d'archiprêtre et archipontife syrien**. Pour conjurer ce mécontentement, Alexandre exécutait dans l'armée le programme de Septime ; il traitait parfaitement les soldats. Dans sa chambre, on voyait les registres et dossiers qui contenaient les noms et états de service des gens de guerre ; il les annotait, les relisait sans cesse, les savait presque par cœur, pour être toujours juste dans les distributions des grades et les promotions. **Le soldat n'est docile, disait-il, que lorsqu'il est vêtu, chaussé, rassasié, et qu'il a quelque chose dans sa bourse**. Il ajoutait à tout cela un certain luxe et une sollicitude toute particulière. Parmi ses corps d'élite, on distinguait les *argyraspides* et les *chrysoaspides*, troupes brillantes et richement armées. Jamais les armes, le vêtement militaire, les braies et les bottines n'avaient été si bien soignés dans l'armée. Autrefois, les soldats en marche portaient chacun des provisions de bouche pour dix-sept jours ; maintenant ils trouvaient des magasins et des provisions de vivres disposés aux différentes étapes. Quand cela était impossible, ils avaient des mulets ou des chameaux, selon les lieux, pour les soulager. Malades, les soldats étaient transportés sur des chariots suspendus et confiés sur la route, dans les villes et villages, aux soins d'honnêtes pères de famille qui étaient indemnisés de leurs frais : toutes douceurs que les soldats romains n'avaient jamais connues<sup>1</sup>.

Les armées sentaient cependant que ce n'était pas là leur règne. Alexandre Sévère maintenait rigoureusement la discipline. L'empereur prenait souvent ses repas avec les soldats, pavillons ouverts, pour qu'ils fussent témoins de sa simplicité. Dans les marches, il ne permettait point le maraudage, et, à Rome, il ne souffrait pas que les soldats du prétoire manquassent de respect aux citoyens. Les soldats ne sentaient que la sévérité et oubliaient les bienfaits du régime. A la faveur de ce mécontentement, quelques tentatives d'usurpation eurent lieu. L'empereur en comprima une, entre autres, d'une singulière manière. Il avait appris qu'Ovinus Camillus, d'une ancienne famille, mais fort efféminé, visait au pouvoir ; il le fit appréhender, l'associa au trône, l'admit à sa table, lui donna les ornements impériaux. Une guerre éclata, il l'emmena avec lui, et l'invita à marcher à ses côtés, à la tête des troupes. Ovinus fut fatigué au bout de cinq milles. L'empereur lui fit donner un cheval. A la seconde halte, Ovinus, encore plus las, refusa le chariot qu'on mettait à sa disposition, et préféra la mort à l'Empire. L'épée que Denys le Syracusain avait fait suspendre sur la tête de Damoclès est l'invention d'un tyran ; la leçon d'Alexandre Sévère à Ovinus est aussi spirituelle que morale ; elle sent son Henri IV.

---

<sup>1</sup> Lampride, 45, 47, 50, 52, 58.

Le sourd mécontentement des soldats éclata deux fois dans Rome. A la suite d'une première querelle entre citoyens et soldats, une vraie bataille eut lieu dans la ville ; et les citoyens ne firent la paix avec les soldats que lorsque ceux-ci les menacèrent de mettre le feu aux maisons. C'était à Ulpien surtout que les prétoriens en voulaient. A plusieurs reprises, Alexandre Sévère avait été obligé de le défendre, de le couvrir de son corps contre leurs entreprises. Une fois enfin, ces furieux pénétrèrent dans le palais, surprirent le grand jurisconsulte et le massacrèrent sans pitié, malgré les larmes et les efforts de l'empereur. Un certain Épagathe, officier, était probablement l'instigateur de cet infâme assassinat ; Alexandre Sévère l'éloigna, sous prétexte d'une mission, pour pouvoir le piger au loin, tant il sentait le besoin de ménager les soldats. Cependant, il n'abandonna pas pour cela l'œuvre qu'il avait entreprise. Pour remplacer dignement celui qu'il avait perdu, il appela à la préfecture du prétoire Paulus, un autre Ulpien, exilé, menacé comme lui sous Héliogabale, et comme lui, disciple et assesseur du grand Papinien. On ne sait ici lequel admirer le plus de l'empereur ou de son nouveau ministre.

Le défaut du gouvernement fondé par Septime Sévère finit néanmoins par être fatal à son petit-neveu, qui avait voulu le corriger. La guerre, en arrachant Alexandre de Rome, du centre civil du gouvernement, pour le transporter au milieu des légions, centre mobile de l'Empire, le mit à la discrétion des soldats. En Orient déjà, où il avait à résister au restaurateur de la monarchie perse, le forgeron Ardschir, fils de Babec, le fils de Mammée eut beaucoup de peine à mater les soldats. La légion en garnison près du fameux bourg de Daphné, à Antioche, réclamait avec des cris contre l'interdiction de pénétrer dans cette ville, ennemie de toute discipline : **C'est contre les Perses, dit Alexandre Sévère aux soldats, qu'il faut pousser ces clameurs.** Ils agitèrent leurs armes. **C'est contre l'ennemi et non contre votre empereur qu'il faut vous en servir.** Comme ils ne s'apaisaient pas encore, Alexandre usa du classique moyen des anciens généraux de la république : **Citoyens, dit-il, déposez vos armes et rentrez dans vos foyers.** Les soldats se dispersèrent en silence ; mais ils vinrent bientôt redemander leurs armes, et obtinrent avec joie, en se soumettant, de rentrer sous leurs aigles. Ce fut la dernière victoire d'Alexandre<sup>1</sup>

Sur les bords du Rhin, l'empereur ne fut pas aussi heureux qu'en Asie. Il avait été mal accueilli par les Gaulois. Les soldats du Rhin, sauvages et avides, voyant le pouvoir entre leurs mains, avec la personne de leur empereur, résolurent de ne pas laisser échapper l'occasion de se donner un maître plus de leur goût. Ils savaient qu'ils n'avaient rien à obtenir d'Alexandre ; mais, si celui-ci mourait au milieu d'eux, l'élection leur appartenait. Ils avaient justement sous la main l'homme qu'il leur fallait ; Maximin, une espèce de géant, idole du soldat pour ses qualités physiques. Quelques-uns des compagnons de Maximin s'avisèrent un jour, près de Mayence, de lui jeter un manteau de pourpre sur les épaules et de le proclamer empereur. Maximin se laissa faire et envoya quelques soldats contre son maître. Alexandre dormait dans sa tente, presque sans gardes ; sa mère Mammée, qui ne le quittait pas, veillait seule auprès de lui. Au premier bruit du tumulte, Alexandre se réveille. Comprenant son sort, il se tourne vers sa mère : **C'est grâce à vous, dit-il, que je meure.** Reprochait-il à Mammée de lui avoir inspiré ces vertus que les soldats venaient punir ? N'était-ce pas plutôt la tendre expression d'une résignation presque chrétienne au martyr qu'il acceptait comme un dernier acte de soumission filiale ? C'est un secret, comme la

---

<sup>1</sup> Dion, LXXX. — Lampride, de 51 à 57.

conscience de Mammée et celle d'Alexandre Sévère sont un secret pour nous. Mammée se précipita au-devant des soldats, qui l'égorèrent en l'injuriant du nom de *vieille avare* ; Alexandre, traité d'enfant lui-même, n'eut que le temps de ramener sa toge sur sa tête et tomba percé de coups à côté de celle à qui il avait obéi dans la mort comme dans la vie<sup>1</sup>.

Le froid et inintelligent historien dont nous tenons les plus grands détails sur Alexandre Sévère, Lampride, ajoute cependant à la vie de cet empereur quelques réflexions heureuses. Si l'on demande, dit-il, pourquoi un empereur, Syrien de naissance, a été si bon, tandis que tant d'empereurs, nés en Italie, ont été si mauvais, je répondrai que c'est qu'il a été bien entouré, tandis que les autres l'ont été fort mal. Comme, en effet, l'empereur ne peut ni tout voir ni tout faire par lui-même, il est plus heureux pour l'Empire d'avoir même un mauvais prince avec de bons ministres, qu'un bon prince avec de mauvais instruments. Il faut faire remonter en effet l'honneur du règne d'Alexandre, comme de tout ce qu'il y a de bon dans l'époque sévérienne, où l'on remarque de sensibles progrès dans le gouvernement et dans le droit, aux Papinien, aux Ulpian, aux Paul, aux modes-tin ; le premier tué par Caracalla, le second tué par les prétoriens, le troisième deux fois exilé, ils ont ajouté chacun le sacrifice de leur vie ou de leurs souffrances aux bienfaits qu'ils assuraient à l'humanité. Sur la foi de la classique tradition, on n'a pas assez d'admiration pour Pétus et Thraséas, ces nobles victimes des Caligula et des Néron ; et l'on n'accorde d'ordinaire que du respect à Papinien et à Ulpian, comme à de savants jurisconsultes. On oublie trop que ceux-ci ont été hommes politiques et de cœur à l'égal des premiers. Pétus, Thraséas, hommes d'opposition, ont lutté, ont noblement souffert et sont morts en protestant contre l'établissement d'un détestable pouvoir. Papinien, Paulus, Ulpian, hommes de gouvernement, ont lutté, ont souffert, sont morts pour avoir tenté de réformer ce régime et de transformer le despotisme absolu et militaire en une monarchie tempérée et libérale.

---

<sup>1</sup> Lampride, de 59 à 64.

#### IV. — CINQUANTE EMPEREURS OU TYRANS. - (235-285 ap. J.-C.).

Anarchie politique et morale de cinquante ans.

Le sort de tout gouvernement né avec quelque vice d'origine ou fondé sur une erreur, est de finir par une anarchie, d'autant plus longue et plus effroyable que l'erreur a été plus lourde et le vice plus grave. Le gouvernement des premiers Césars a fini par la démagogie militaire d'Othon et de Vitellius. Le siècle des Antonins a fini par Commode. L'empire militaire, restauré par Septime Sévère, s'est terminé par cinquante années de convulsions sans nom, où la société civilisée a failli périr : de 235 à 285. C'est la plus étendue et la plus longue anarchie que le monde ait jamais vue, auparavant ou depuis. Elle a dévoré autant de souverains improvisés qu'elle a duré d'années : vingt empereurs, auxquels les historiens romains donnent ce nom, parce que leur succès fut sanctionné par le sénat, et une trentaine de tyrans flétris de ce nom, parce qu'ils n'eurent pas le temps ou le bonheur de faire reconnaître leur tyrannie<sup>1</sup>.

L'armée du Rhin, en revendiquant l'élection et l'exercice du pouvoir, avait décoré de la pourpre, avec Maximin, le type même de la force brutale. Né en Thrace, d'un père goth et d'une fille des Alains, haut de huit pieds, mangeant huit livres de viande, et buvant une outre de vin par jour, fort et brave en proportion de sa taille et de son appétit, il brisait des pierres dans ses mains, terrassait de suite sept lutteurs, et seul, pour entraîner son armée, se jetait au milieu des marais et des traits ennemis. Ce barbare gouverna à l'avenant. Pour se débarrasser des partisans d'Alexandre Sévère, déjà mécontents en Gaule, il les accusa d'avoir voulu couper le pont jeté sur le Rhin, tandis qu'il passait le fleuve avec son avant-garde ; revenu sur ses pas avec ses soldats furieux, il sacrifia en un jour, à ses défiances, quatre mille hommes, chefs ou soldats. Après avoir pris les tributs des curies en réserve pour nourrir la guerre, et l'or des temples pour célébrer des jeux, il entraîna ensuite son armée dans les forêts germanes, et chercha les Barbares à travers leurs forêts et leurs étangs, sans plan, sans dessein, combattant pour combattre.

Dans tout l'Empire on murmurait. *Qui nous délivrera*, disait-on, *de ce Milon de Crotone, de cet Antée, de ce cyclope, de ce Busiris !* Au fond de l'Afrique, dans la petite ville de Thysdre, quelques jeunes gens riches, avec leurs serviteurs et leurs colons, ayant tué un collecteur d'impôts, envahirent le palais du gouverneur d'Afrique, et, pour se mettre à l'abri des vengeances du tyran goth, l'épée à la main, forcèrent Gordien à choisir entre l'Empire et la mort. Cet honorable vieillard, descendant à la fois des Gracques et de Trajan, âgé de quatre-vingt-trois ans, prit la pourpre, au lieu de donner son sang, et associa à son pouvoir son fils, libertin lettré, qui partageait son temps entre les livres et les femmes, et qui laissa une famille presque aussi nombreuse que sa bibliothèque. Il n'en fallut pas davantage pour faire une révolution. Sur l'initiative du consul en exercice, à Rome, le sénat accepta pour empereurs les Gordiens, qui étaient au moins de vieille noblesse, déclara Maximin ennemi public, et chargea vingt de ses

---

<sup>1</sup> Comme dans ce chapitre j'essaye seulement de retracer le caractère de l'époque, sans insister sur chaque empereur, je me contente de renvoyer en une fois à Capitolin, Hérodien, Trebellius Pollion, *Trig. Tyran.*, Vopiscus, Aurel., Victor, Sozime et notre Tillemont, qui a essayé de compléter les renseignements épars sur cette ermite époque.

membres d'organiser la défense de l'Italie. La mort des deux Gordiens, battus et tués presque aussitôt par Carpilien, gouverneur de Mauritanie, resté fidèle à Maximin, n'empêcha rien. Les sénateurs, pour remplacer les Gordiens, choisirent les deux plus illustres de la compagnie, un Maxime Puppien, soldat de médiocre origine, mais sévère ; un Balbin, noble de naissance et habile administrateur. Ils destinaient, l'un à la guerre, l'autre au gouvernement, et ils les consacrèrent avec de mystérieuses cérémonies qui paraissaient convenir à deux consuls républicains, sous cet empire à deux têtes. Mais, presque en même temps, le peuple se précipita dans le temple où les sénateurs venaient d'accomplir les rites, et acclama Gordien, un jeune enfant, petit-fils du vieillard mort en Afrique. Une guerre civile en résulta dans Rome pendant quelques jours. Le sénat coupa les conduits d'eau qui alimentaient les prétoriens, alors avec le peuple. Les prétoriens brûlèrent les maisons des sénateurs. Ce n'était pas cependant le moment pour le peuple et le sénat de recommencer leurs querelles ; Maximin arrivait ; Maxime Puppien et Balbin adoptèrent le jeune Gordien, troisième du nom, qui porta le périlleux titre d'empereur.

Un mime avait déclamé en plein théâtre, devant Maximin, qui ne comprenait pas le grec, la sentence suivante : *Celui qui ne peut être tué par un seul, est tué par plusieurs. L'éléphant est énorme, et on le tue ; le lion est fort, et on le tue ; le tigre est fort, et on le tue. Crains le grand nombre, si tu ne crains personne séparément.* Ce fut ce qui arriva à Maximin qui, dans sa fureur et son inexpérience militaire, était venu en Italie sans machines de guerre et sans provisions. Ses soldats, sans vivres, et exposés aux traits des ennemis sous les remparts d'Aquilée, se précipitèrent un soir dans sa tente, et le massacrèrent avec son fils, un Antinoüs pour la beauté, que son père aimait à voir sous son casque et dans sa cuirasse d'or, armé d'une lance d'or comme un dieu.

Puppien, qui venait de sortir de Rome à la tête de quelques légions et qui avait triomphé sans combattre, compromit sa victoire. Revenu à Rome, avec les soldats de Maximin et les siens, il eut l'imprudence de s'écrier en rendant grâce aux dieux : *Ainsi triomphent ceux qui sont choisis par des gens sages et expérimentés ; ainsi périssent ceux qu'élève une foule ignorante et grossière.* Les prétoriens de Rome, qui avaient été en lutte avec le sénat et avec les soldats de Maximin, voulurent prendre une revanche. Un jour, le peuple réuni à l'amphithéâtre oubliait ses empereurs ; les plus hardis des soldats mettent l'épée à la main et se précipitent, en vociférant, à travers les rues de Rome, vers le palais impérial ; ils y pénètrent, saisissent les deux empereurs, les entraînent en les maltraitant à travers les rues, et les y égorgent ; puis, retournant au palais, ils en tirent le jeune et tremblant Gordien et le présentent à la multitude effrayée par le tumulte et le sang, en s'écriant qu'ils *ont voulu faire régner seul celui que le peuple seul avait choisi.*

Cette nouvelle intervention violente de la soldatesque dans le choix des empereurs faillit, par le plus heureux hasard, tourner au profit du gouvernement civil. Épris de passion pour la fille de Misithée, son maître de rhétorique, qu'il épousa, le jeune Gordien passa de l'influence des soldats ou des eunuques, corrupteurs ordinaires du palais, sous celle de son beau-père, qui se trouva être un homme de tête et de génie. Misithée et le jeune Gordien recommencèrent la tentative civile d'Ulpien et d'Alexandre Sévère. Malheureusement ils ne purent s'y consacrer longtemps. Déjà les bons citoyens se réjouissaient de voir *l'État réformé*, quand une nouvelle guerre contre les Perses entraîna l'empereur et le préfet du prétoire au milieu des légions. Misithée, homme de guerre et homme d'État, fut à la hauteur des circonstances ; mais en mourant il laissa son gendre

et son élève, encore bien jeune, en butte à toutes les ambitions. Gordien avait pris pour préfet du prétoire, après Misithée, Philippe, Arabe de nation, fils d'un noble chef de brigands du désert. Celui-ci pensa que l'Empire n'était peut-être pas plus difficile à enlever qu'une de ces caravanes marchandes qui allaient du golfe Persique à Palmyre. Il fit égarer pendant plusieurs marches, au milieu des plaines désertes de la Mésopotamie, les convois de vivres destinés à l'entretien de l'armée. Les soldats furieux s'en prirent à leur jeune empereur. Pâle, éperdu, Gordien, se rappelant le souvenir de son père et de son grand-père, offrit de partager l'Empire avec son préfet du prétoire, demanda le gouvernement d'une petite province, enfin la vie. Tout lui fut refusé. L'Arabe Philippe, proclamé seul empereur, se hâta de conclure la paix avec les Perses et revint à Rome prendre possession de l'Empire avec son jeune fils, âgé de sept ans, grave enfant qui ne se dérida jamais, comme s'il avait le triste pressentiment de sa destinée (244).

C'était le septième empereur, depuis neuf années qu'Alexandre Sévère était mort.

L'Arabe Philippe, élevé dans la Syrie, ce laboratoire de toute croyance et de toute superstition, ne saurait être regardé comme un chrétien de cœur. Il était au moins de ceux que les opinions les plus contradictoires se disputaient alors, et que par conséquent la foi chrétienne put gagner et perdre tour à tour. Ce quasi-chrétien, en 248, présida, comme grand pontife, aux cérémonies solennelles, fêtes et jeux qui furent célébrés en l'honneur de la dixième année séculaire, c'est-à-dire de l'an mil de la fondation de Rome. Les pontifes et prêtres, pendant trois nuits de suite, à la lueur des flambeaux, firent sur les bords du Tibre les cérémonies et sacrifices prescrits. En la présence de l'empereur, vingt-sept jeunes garçons et vingt-sept jeunes filles, nés de parents romains et encore vivants, demandèrent aux dieux, pour Rome, avec des chants consacrés, l'éternité promise. Les chrétiens n'en jouirent pas moins, sous ce règne, d'une sécurité rare pour eux. Comme empereur, ce fils du désert, depuis quatre ans, pillait les provinces par ses mains et par celles de ses parents, quand les troupes de la Mœsie, révoltées, proclamèrent un de leurs officiers du nom de Marinus. Philippe en communiqua la nouvelle au sénat, qui la reçut froidement. Un seul sénateur de vieille famille, Decius, se leva pour tranquilliser l'empereur et l'assurer que les soldats l'auraient bientôt délivré de cet indigne rival. Philippe le prit au mot, l'envoya, bon gré mal gré, faire rentrer dans le devoir les légions révoltées. Celles-ci, en effet, massacrèrent Marinus à l'approche de Decius, mais pour mettre à sa place le nouveau venu. Decius s'en défendit, protesta de son innocence, puis se mit à la tête des légions révoltées, descendit en Italie, rencontra Philippe à Vérone, le battit, le tua, et entra triomphant et acclamé par le sénat, dans Rome, en 249.

Après Philippe, Decius était un Romain de vieille souche, ami des citoyens et des soldats, mais entêté des mœurs et des institutions anciennes. Il restaura la censure, qu'il voulut confier au plus honnête homme de l'empire, dont toute la vie, disait-on, était une censure, Valérien. Il publia un édit de persécution contre les chrétiens, qui avaient joui de quelque temps de repos, et en fit l'exécution sous la responsabilité des gouverneurs ; c'était sa manière de raffermir l'État. La persécution s'étendit de Rome jusque dans les dernières villes et villages. Alors souffrirent et moururent Fabien, évêque de Rome ; Babylas, évêque d'Antioche ; Alexandre, évêque de Jérusalem. Alors Cyprien, le grand évêque de Carthage, quitta la capitale de l'Afrique avec son troupeau ; Throphyme, évêque d'Arles, plus faible, livra le sien. Cependant les Goths franchirent le bas Danube. Decius marcha contre eux pour se dévouer comme les Decius, dont il prétendait

descendre. Il venait de repousser ces barbares, des Balkans dans les marais du Danube, quand on vint lui apprendre, au milieu de la mêlée, que son fils avait péri : **La mort d'un homme**, dit-il héroïquement, **n'entraîne pas la chute de la république**. Cependant il se jette au milieu des ennemis, pour leur enlever au moins ce cadavre chéri. Mais Gallus, son lieutenant, entraîne le père à travers les marécages et les fondrières, l'égare et le laisse au milieu des ennemis, où il périt bientôt étouffé dans la vase et sous les cadavres des Romains et des Goths.

Gallus reçut le lendemain de l'armée, avec l'Empire, le prix de sa trahison, qu'on ignorait encore ; et il acheta à beaux deniers comptants la retraite des Goths. Mais, comme il levait son camp pour retourner à Rome, le Maure Æmilianus, chef de l'armée de Pannonie, proposa aux soldats de gagner eux-mêmes l'argent destiné aux Goths, en les battant. Il remporta en effet sur eux une victoire, marcha alors contre Gallus, que ses soldats mirent à mort, et fut proclamé lui-même. Fier de deux victoires, une étrangère et une civile, Æmilianus était sur la route de Rome, quand arriva au-devant de lui Valérien, élu par le sénat et appuyé de toutes les légions de la Gaule. C'était un choix qui semblait devoir satisfaire tout le monde. Æmilianus fut sacrifié comme l'avait été Gallus, et Valérien rentra enfin dans Rome, sans compétiteur, en 253. Neuf années s'étaient encore passées, et cinq empereurs encore avaient péri depuis l'avènement de Philippe.

Valérien arrivait à l'Empire dans la force de l'âge avec un cœur honnête, une grande expérience et une bravoure éprouvée. Au sénat, il ne parut que le premier d'entre les patriciens. Au camp, il confia les commandements des légions non-seulement aux plus habiles, mais aux plus honnêtes, aux Posthumus, aux Claude, aux Aurélien, aux Probus, dont quelques-uns furent un jour le salut de l'Empire. Il crut faire un acte politique en continuant la persécution contre les chrétiens. Il commit une grande faute, celle de désigner pour son successeur son fils Gallien, au lieu du meilleur des généraux ou des citoyens. Les Barbares, qui menaçaient l'empire romain, se donnèrent comme le mot pour l'attaquer, sous son règne. Les limites du Rhin, du Danube et de l'Euphrate furent à la fois franchies. Les Francs traversèrent la Gaule et parvinrent, comme un torrent dévastateur, jusqu'en Espagne ; les Alamans escaladèrent les Alpes et arrivèrent jusqu'à Aquilée ; les Goths, par-dessus le Danube et le Balkan, atteignirent Byzance et Athènes ; le roi des Perses, Sapor, toucha Antioche. Valérien, assez imprudemment, choisit le roi des Perses pour adversaire, et laissa Gallien, son fils, sous la tutelle d'un de ses généraux, pour tenir tête aux Barbares d'Occident. L'Orient a toujours été fatal aux généraux et empereurs romains. Après une première bataille perdue au milieu des plaines, Valérien demanda à Sapor, qui se déroba devant lui, une entrevue pour traiter de la paix : il l'obtint. Arrivé au rendez-vous avec quelques-uns des siens, il fut enlevé par quelques cavaliers persans et conduit prisonnier au roi de Perse, qui se servit de lui comme de marchepied pour monter à cheval, puis l'empala, fit tanner sa peau et en orna, comme trophée, le plafond de son palais.

Ce fut comme le signal d'un cataclysme général. Le fils de Valérien, Gallien, était l'homme le plus incapable de faire face à un pareil désastre. Intelligence capricieuse et âme basse, brave par accès, indolent par tempérament, cruel par égoïsme et sceptique par conviction, faiseur de petits vers et de petits mets délicats, il aimait à rire de tout et ne songeait qu'à jouir. Un bon mot le consolait de tous les malheurs. **Je savais que mon père était mortel**, dit-il au sujet de la triste fin de Valérien. En apprenant que les Alamans étaient sur la route de Rome, les sénateurs avaient pris l'épée et armé leurs esclaves ; Gallien, qui

vainquit avec eux, fut plus effrayé du patriotisme sénatorial que des ravages des Barbares, et leur interdit désormais de paraître à la tête des armées. Les provinces et les armées comprirent cette leçon d'égoïsme. Macrien fut élu en Orient, Pison en Thessalie, Valens en Achaïe, Émilien en Égypte, Priscus en Libye, Ingenuus en Mœsie, Auréolus en Pannonie, Posthumus en Gaule. Ce fut pendant quelques années un chaos inextricable de guerres, de batailles, des généraux contre les Barbares et des généraux entre eux. Gallien essayait parfois de disputer leurs titres aux plus voisins des usurpateurs, en Illyrie et en Gaule ; puis il retombait dans son indolence, et saluait toutes ces révoltes par des bons mots. A chaque courrier qui arrivait porteur d'une mauvaise nouvelle, il en avait un nouveau. L'Égypte était soulevée. **Ne pouvons-nous nous passer du lin du Nil ?** L'Asie était perdue. **Qu'avons-nous à faire de l'Aphronitre ?** La Gaule était indépendante. **Quoi ! la république serait en danger parce que nous n'avons plus tes draps d'Arras ?** Gallien espérait que les usurpateurs se renverseraient lés uns les autres. En effet, Batista s'éleva en Orient, après la mort de Macrien, défait par Auréolus l'Illyrien ; mais Odenath, un Syrien, prince de Palmyre, tua Batista et ne se fit point faute ensuite d'affecter l'empire de tout l'Orient, qu'il défendit contre Sapor. En Gaule, Posthumus, vainqueur des Francs, était assassiné par ses troupes, auxquelles il refusait le pillage de Mayence, et remplacé par Lollien ; celui-ci, vaincu au contraire et tué, fit place à Victorinus, qui succomba bientôt victime d'une vengeance particulière et laissa sa succession à l'armurier Marius, tué bientôt de la main d'un soldat **Reconnais-tu cette épée ?** lui dit l'assassin, **c'est toi qui l'a forgée.** Cependant la civilisation reculait. Éphèse disparut presque entièrement en Orient, détruite par une armée victorieuse ; Byzance fut pillée une fois par les Goths, une fois par les soldats romains ; Autun, en Gaule, fut presque rasée par une armée en révolte. Pendant plusieurs années, les deux parties de la ville d'Alexandrie, armées l'une contre l'autre, s'assiégèrent réciproquement, et la ville perdit, dans cette guerre entre murailles, la moitié de ses quartiers et de ses édifices. Les campagnes n'étaient plus cultivées ; la peste venue d'Orient se répandit dans tout l'Occident ; cinq mille personnes moururent en un jour à Rome. Pour comble, un tremblement de terre ébranla Rome, fit ressentir ses secousses dans toute la Méditerranée, laissa passage ici à des torrents de feu, et là découvrit le fond de la mer. Gallien cependant, quand il n'ordonnait pas de décimer quelque légion ou de passer au fil de l'épée toute une ville, jusqu'aux vieillards et aux enfants, continua à rire ou à jouer pendant que le cataclysme le lui permettait encore : **Quel plat aurons-nous, disait-il, aujourd'hui ?** Ou bien : **Quel jeu donnera-t-on demain ?**

On ne peut comparer à cette effroyable anarchie politique et à ce rire ironique du César Gallien, que l'anarchie morale des doctrines, à la même époque, et la douloureuse angoisse des âmes qui ne trouvent plus de refuge contre les misères de ce temps que dans le désir de la mort et le culte du néant. Cette désolante préoccupation, bien motivée par les événements, se retrouve jusque dans le christianisme, travaillé d'hérésies et renonçant presque déjà à s'emparer du monde pour ne songer qu'à la mort, et dans la philosophie néoplatonicienne, qui aboutit au milieu du délire de l'extase à l'absorption du fini dans l'infini. Le prêtre de Rome, Novatien, élève un schisme contre le pape Corneille, refusant de recevoir dans le sein de l'Église ceux qui ont failli dans la persécution de Decius : les **tombés** qui ont fui cette belle occasion de mourir<sup>1</sup>. Le savant Origène, après Tertullien, trouve encore le Christ trop humain, et rêve pour l'âme, si mal ici-bas,

---

<sup>1</sup> Eusèbe, l. VI, ch. LXVI.— Or., *περ ἀρχ.*, l. II, ch. IV. — Porphyre, *Vie de Plotin*, ch. XVI.

les destinées de la métempsychose. Manès, avec sa doctrine des deux principes, du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, fait irruption après les Perses dans l'Empire, convie la secte des parfaits à abandonner cette vallée de ténèbres pour l'empire de la lumière ; et Plotin ne voit plus dans le monde qu'un accident de l'être, et l'invite à retourner, dans une mystique et silencieuse adoration, au Dieu qui est un et tout à la fois. Novatiens, Origéniens, Manichéens, Néoplatoniciens, expriment en différents langages les mêmes sentiments. Pour eux, il n'y a plus de lien de société ou de parenté, ni patrie, ni famille ; le monde n'est rien ; ils assistent aux batailles des empereurs, aux ravages des Barbares, aux saccagements des villes, comme à un rêve douloureux mais vain ; ils voient passer tous ces personnages, les uns après les autres, comme les ombres mêmes de la vie, et n'ont d'espoir que dans le néant. Déjà une fois, sous l'Empire, les âmes avaient été prises de cette soif de la mort, de cette appétence de l'autre vie, sous les Néron et les Caligula. Alors cependant il y avait encore dans ces morts stoïciennes résistance et lutte contre l'oppression. Maintenant la tyrannie est ignorée ou supportée. Il y a indifférence complète de la 'vie, négation systématique de l'être, désir de la mort pour la mort même qui semble la vie, du néant pour le néant où l'on rêve l'être. Le triomphe de la force brutale est arrivé à sa dernière conséquence : l'anarchie brise les ressorts mêmes de l'âme.

La mort de Gallien, tué par quelques officiers, comme il marchait contre Auréolus, tira l'Empire de ce chaos.

Claude, un des généraux nommés par Valérien, excellent guerrier et politique habile qui savait vaincre et ajourner les profits de la victoire, s'était contenté jusque-là de repousser les ennemis extérieurs de l'Empire et d'abattre les usurpateurs. Il observait depuis quelque temps, de l'Adige, où il était posté avec son armée, Auréolus et Gallien, et attendait la fortune. Les soldats de Gallien, mécontents de la trahison de leurs officiers, assassins de cet empereur, passèrent tout à coup sous ses ordres. Avec ces deux armées, il força Auréolus dans Milan et resta seul maître. Descendant d'une ancienne famille, à ce qu'il disait au moins, il fut accueilli avec joie par le sénat. Seul, de tous ces empereurs, il mourut, après un an de règne, de mort naturelle, ayant au moins le temps de désigner pour successeur un homme capable de relever l'État, Aurélien.

De la forte race des montagnards de Pannonie, qui donnait alors à l'Empire ses meilleurs défenseurs, Aurélien *Fer en Main* arrêta la dissolution de l'Empire. Âme honnête et caractère énergique, soldat depuis ses plus jeunes ans, et ayant combattu sur toutes les frontières, il avait compris que les soldats, dont la bravoure était le salut de l'Empire au dehors, faisaient, par leur indiscipline et leurs prétentions, sa faiblesse au dedans. *Si vous voulez être tribun, ou plutôt si vous voulez vivre*, écrivait-il encore assez jeune, et au milieu de l'effroyable anarchie militaire dont il était témoin, à un de ses lieutenants, *contenez les soldats ; qu'aucun d'eux ne dérobe un poulet, une brebis, ne touche à une grappe de raisin ; que chacun se contente de sa portion de vivres : le soldat doit vivre du butin fait sur l'ennemi et non des larmes des provinces. Que le soldat ait sa paye dans sa ceinture et ne la dépense pas dans les tavernes. Que tous se conduisent décemment dans leurs quartiers, et que celui qui cherche querelle à autrui soit battu de verges.* J'attends de vous, avait écrit, le malheureux Valérien à Aurélien, jeune encore, en lui confiant le consulat, d'aussi grandes choses que la république en pourrait espérer de Trajan, s'il vivait.

Aurélien avait la bravoure et l'habileté militaires de Trajan, s'il n'avait point son intelligence. Esprit superstitieux, il gourmandait les pontifes et les sénateurs de Rome, dans une guerre contre les Goths, parce qu'ils ne se hâtaient point de consulter sur le sort de la guerre les livres sibyllins : *On vous croirait, leur écrivait-il, dans une église de chrétiens et non dans le temple de tous les dieux.* Cruel, et n'épargnant pas plus les chrétiens au dedans que les Barbares au dehors, il ne fit grâce qu'une fois, à la ville de Tyane, parce qu'il crut voir le célèbre philosophe Apollonius intercéder pour elle. Après tout, c'était de vertus militaires que l'Empire avait besoin.

Des révoltes d'armées et de provinces qui avaient menacé l'Empire de dissolution, il n'y en avait plus que deux qui tenaient, en Gaule et en Syrie ; et, par une singulière rencontre, deux femmes leur donnaient cette consistance et cette durée. En Gaule, la veuve d'un tribun, Victoria, une sorte de Velléda, douée d'une intelligence et d'une énergie peu communes, après la mort de son fils Victorinus, avait fait successivement empereurs le forgeron Marius et le sénateur gaulois Tetricus. Le sort des légions révoltées et celui de la Gaule indépendante semblaient attachés à son sort. En Syrie, la veuve d'Odenath, prince de Palmyre, Zénobie, avait continué avec le même succès la politique et la fortune de son mari. Hardie et lettrée, passant de la conversation de Longin aux revues de ses armées, et de la composition d'une histoire de l'Égypte et de l'Orient à la compagnie de table de se : généraux, elle exerçait, comme une nouvelle Sémiramis, par la grâce virile de son maintien et l'éclat merveilleux de son regard, un prestige tout particulier sur les imaginations orientales. La ville de Palmyre, oasis de temples et de palmiers au milieu de la Syrie aride et poudreuse, paraissait devoir succéder, grâce à ses soins, à Ninive et à Babylone.

Aurélien *Fer en Main*, après avoir assuré les frontières, vint à bout de ces deux *tyrannes*, comme les appelaient, en se jouant, les Romains eux-mêmes.

La fière et rude Victoria fut assez heureuse pour mourir, avant que Tetricus et la cause de la Gaule révoltée fussent perdus. L'adroite syrène d'Asie, vaincue et prise, comme elle fuyait vers l'Euphrate au trot de ses dromadaires, fut amenée devant Aurélien ; elle sut trouver des paroles pour désarmer ce cœur de fer : *Tu es un empereur, toi, lui dit-elle, tu sais vaincre.* L'infortuné Longin, son ministre, paya pour elle. Un triomphe brillant comme aux anciens jours, et où l'on vit marcher derrière l'empereur Tetricus et Zénobie, annonça à Rome que l'empire romain était rétabli, et valut à Aurélien le nom de *Restitutor orbis*. Restauration toute extérieure ! Le principal restait à faire ; il fallait reconstituer le gouvernement. La, Aurélien Fer en Main ne sut que sévir. Il abaissa encore les sénateurs, éleva un temple au soleil, promulgua un édit contre les chrétiens, réprima à Rome une émeute de faux monnayeurs qui lui coûta sept mille soldats ; il mérita la réputation d'un empereur plutôt nécessaire que bon. Un affranchi, du nom de Mnesthis, surpris en faute, persuada à quelques officiers qu'ils étaient menacés aussi par sa sévérité. Dans une marche entre Byzance et Héraclée, ceux-ci assaillirent l'empereur l'épée à la main, et le laissèrent mort sur la place.

L'empire romain offrit alors le plus étrange spectacle. Honteuses d'avoir vu périr au milieu d'elles un vrai soldat, un empereur fait à leur image ; ne voulant point pour son successeur d'un de ses assassins peut-être, les *heureuses et vaillantes armées* écrivirent aux *respectables Pères conscrits* de leur envoyer pour empereur *un membre de leur ordre souverain qui fût digne de cet honneur.* C'était la première fois que le pouvoir militaire mettait ses prétentions aux pieds du pouvoir civil. Les sénateurs effrayés déclinaient l'honneur qu'on leur voulait

faire. Sept fois de suite, soldats et sénateurs se renvoyèrent l'élection. Au moins, pendant les huit mois que dura cette hésitation, les Barbares au dehors, les provinces au dedans restèrent en paix, comme saisis d'étonnement et de respect. Enfin le sénat céda, et fit un choix honorable mais maladroit, en désignant le plus illustre nom de l'assemblée, mais un nom seulement : Tacite, descendant peut-être de l'historien, vieillard âgé de soixante-quinze ans, qui, plus raisonnable que tout le sénat, voulait refuser ce poste périlleux.

Forcé d'accepter l'Empire par le naïf enthousiasme de ses collègues, Tacite leur promit de gouverner toujours d'après leurs conseils et sous leur autorité, c'est-à-dire de restaurer le gouvernement civil. Il aborda sa tâche avec courage. Le sénat disposa de nouveau des charges publiques, reçut les appels de toutes les magistratures, comme autrefois, et fit quelques bons règlements. Les lettres qu'adressèrent les sénateurs romains aux curies des principales villes témoignèrent cependant d'une confiance un peu aveugle, de la part d'une compagnie si vieille et si éprouvée : **Rome est dans la joie, disaient ces lettres ; la république revit ; nous nommons les empereurs, nous faisons des princes ; le sénat a recouvré son ancienne splendeur.** Et, pour montrer sa reconnaissance à l'empereur, le sénat ordonna que les œuvres de Tacite fussent déposées dans chaque bibliothèque, et que dix copies en fussent faites chaque année, pour assurer l'exécution de cet ordre. Cette illusion dura peu. Le vieux Tacite, en allant se mettre à la tête des armées pour repousser les Barbares, montra trop clairement son insuffisance dans un temps si difficile. Moqué, bafoué par les soldats et les officiers, il disparut au milieu d'une émeute militaire. Lui mort, les soldats ne voulurent pas même de son frère Florianus, qui prit la pourpre et paya cette velléité de sa vie. Toutes les armées et l'Empire lui-même, cette fois, furent heureux de proclamer et de reconnaître le meilleur général qu'on eût alors, c'est-à-dire l'homme le plus convenable à la situation, un second Aurélien, Probus. (276.)

Élevé à la même école, Probus consacra à la défense de l'Empire au dehors, et à la restauration de la domination romaine sur les provinces, les six années de son règne. Dans ses rapides excursions, du Rhin et du Danube au Tigre et à l'Euphrate, il enleva des nations barbares entières, pour en repeupler quelques provinces de l'Empire, ou les dispersa dans ses légions appauvries pour **qu'on les y sentit sans les y voir.** Dans les provinces il vint à bout de trois usurpateurs qui voulurent recommencer l'ancien jeu. Ce qui le met au-dessus de tous les autres, il réussit en temps de paix à occuper les armées sur les frontières de l'Empire, à creuser des fossés, à élever des palissades ; dans l'intérieur, il reboisa les montagnes, planta des vignes en Gaule, en Espagne, en Pannonie. **Le soldat, disait-il, ne doit pas manger son pain à ne rien faire.** Plein de respect pour le sénat, il méditait peut-être une révolution qui eût empêché le retour des excès militaires qu'il avait vus : **Si la république devient aussi heureuse que je le souhaite, dit-il un jour, elle se passera bientôt des gens de guerre.** Ses soldats apprirent cette parole, peut-être imprudente, et préférèrent se passer de lui. Comme il les faisait travailler au dessèchement d'un marais, autour de Sirmium, sa patrie, quelques-uns, mécontents de ce labeur, après avoir échangé quelques paroles, se jetèrent sur lui. Probus se réfugia dans une échauguette, d'où il surveillait ordinairement tous les travaux. Mais il y fut poursuivi par ces furieux, assiégé, forcé, et mis à mort. **Ci-gît, écrivit l'armée repentante sur son tombeau, Probus, digne en effet de son nom, vainqueur de toutes les nations barbares, vainqueur des tyrans.** L'épithète, vraie en tout le reste, se trompait en cela qu'il

ne vainquit pas les vrais tyrans de l'Empire, les soldats, sous les coups desquels il avait succombé (282).

L'élection de Carus, son préfet du prétoire et son élève, fut encore un hommage à sa mémoire. Carus avait deux fils fort dissemblables qu'il associa à l'Empire : Carin, grossier et débauché ; Numérien, sage et orateur, âme aussi délicate que celle de son frère l'était peu. Obligé d'aller faire, sur la frontière de Perse, une de ces guerres toujours si fatales aux empereurs, Carus laissa Carin à Rome et emmena Numérien avec lui. Ils ne revinrent ni l'un ni l'autre. Dans une marche au delà de l'Euphrate, pendant un orage qui éclata sur l'armée romaine, le tonnerre tomba dans la tente impériale ; les chambellans, se précipitant dehors, s'écrièrent : **L'empereur est mort**. Les traditions se conservaient soigneusement à Rome ; Romulus aussi était mort, avait été fait dieu pendant un orage. Douloureusement frappé par cet étrange fin, Numérien ramena l'armée découragée. Livré à ses larmes, il s'enferma dans sa litière et ne se laissa point voir. Quand les soldats demandaient à parler à leur empereur, le préfet du prétoire Aper les éloignait, disant que Numérien ne voulait point être troublé ; les portières restèrent ainsi longtemps hermétiquement fermées. Quelques officiers enfin, en s'approchant, sentirent une odeur de cadavre, forcèrent la consigne, ouvrirent la litière et y trouvèrent leur jeune empereur putréfié. L'armée se forma aussitôt en tribunal, pour juger son préfet du prétoire et donner un nouveau chef à l'Empire. C'est de cette élection que sortit Dioclétien, qui devait mettre un terme à cette sanglante succession d'empereurs et à cette anarchie de cinquante ans.

## QUATRIÈME PARTIE. — L'EMPIRE ADMINISTRATIF

### I. — DIOCLÉTIEN. - (285-304 ap. J.-C.).

#### Tétrarchie et Néoplatonisme.

Au milieu d'une anarchie militaire de cinquante années, pendant laquelle les soldats firent ou défirent près de cinquante empereurs, il ne manquait jamais d'officiers de fortune pour ambitionner cette destinée éphémère et périlleuse. Pour un Saturninus qui demandait grâce aux soldats en s'écriant : *Épargnez-moi ! ne savez-vous point quel monstre c'est que l'Empire ?* il y en avait cent qui espéraient toujours mieux faire, et surtout durer plus que les autres.

De ce nombre fut un certain Dioclès, né en Dalmatie, dans la petite ville de Dioclée. Enfant d'une pauvre famille, soldat par nécessité et doué d'une ambition patiente, il avait montré de bonne heure une âme capable de dominer ses passions, et décelé un homme destiné à de grandes choses. En avançant en grades dans l'armée, il avait jugé à propos de changer son nom de Dioclès, pour plus de distinction et de sonorité, en celui de Diocletianus. Jeune encore et fort économe, par caractère et par nécessité, il avait souvent, étant en garnison à Tongres, discuté son écot avec une hôtesse du lieu qui ne manquait jamais de lui reprocher sa lésinerie : — *Je serai plus généreux*, lui dit-il un jour, *quand je serai empereur.* — *Ne plaisante point, Dioclès*, répartit celle-ci, qui était aussi une devineresse achalandée ; *tu seras empereur quand tu auras tué le sanglier.* Depuis ce jour, Dioclétien, à travers les forêts de l'Empire, chassait la bête fatale, abattait force sangliers et voyait cependant toujours passer la pourpre d'une épaule à l'autre sans qu'elle arrivât jusqu'à lui. *Les autres mangent*, disait-il, *le gibier que j'abats.* Dans la tragédie qui mit fin aux courts règnes de Carus et de Numérien, l'infatigable chasseur crut tenir enfin la bonne piste. Le préfet du prétoire, qu'on soupçonnait de cette mort, avait un nom qui, en latin, signifie sanglier. Le jour où l'armée, formée en assemblée d'élection, pour le choix d'un nouvel empereur, et en tribunal, pour le jugement d'Arius Aper, faisait cercle autour d'un tertre de gazon élevé de mains d'hommes, Dioclétien eut le courage de monter le premier sur cette tribune improvisée et de haranguer les soldats. Il eut à peine commencé qu'il fut interrompu par des cris, de différents côtés. Les uns saluaient *Dioclétien Auguste* ; les autres demandaient compte de la mort des deux empereurs. Dioclétien, comme cédant à une inspiration d'en haut, tira son épée et en fit briller la lame au soleil : *Les dieux m'ont révélé l'auteur de ces deux meurtres*, dit-il, *le voici* ; puis, descendant droit vers Aper, gardé à vue entre deux soldats : *Glorifie-toi*, s'écria-t-il en lui plongeant le fer dans la poitrine, *tu meurs de la main du grand Énée.* Il fut en effet bientôt reconnu auguste, et le soir, se félicita, entre amis, d'avoir abattu enfin le sanglier fatal<sup>1</sup>

C'était la chose du monde, comme on voit, la plus facile alors que de parvenir à l'Empire ; le tout était de s'y maintenir. L'aisance avec laquelle Dioclétien, en arrivant en Occident, fut débarrassé également du jeune Carin, tué par ses

---

<sup>1</sup> Victor, *Epit.*, c. 39, éd. bip. ; Eutrope, IV, 13.

soldats, ne fit point illusion au nouvel empereur. **Quoi de plus difficile que de gouverner !** s'était-il écrié plus d'une fois, au milieu de l'anarchie politique et morale dont il avait été témoin. Ce qui rendait le gouvernement politique difficile, c'était le conflit perpétuel entre l'état civil et l'état militaire, entre les armées, le sénat et le peuple ; c'étaient surtout l'ambition des généraux, les rivalités des armées, les révoltes des provinces et les attaques maintenant continues des Barbares. Mais le gouvernement moral était plus difficile encore : la vieille religion romaine, qui faisait la force de l'empire romain, n'avait plus aucune influence sur les âmes ; et, de toutes les croyances ou opinions, religions ou superstitions qui ébranlaient les esprits et les cœurs, aucune n'était encore assez puissante pour la remplacer avec avantage. La tentative de restauration faite par Dioclétien fut en quelque sorte morale et politique.

Du chaos au milieu duquel s'élaborait la foi chrétienne, se dégagait un immense besoin de croire et de se rattacher à quelque chose, même en politique. Le prestige moral manquait surtout à l'autorité ; Dioclétien le sentit. Les vieilles fictions républicaines étaient usées. Il fallait autre chose pour relever l'Empire. Les mœurs, les opinions de l'Orient envahissaient le monde romain, après celles de la Grèce. Dioclétien, renouvelant ce qu'avait déjà tenté Aurélien, avant lui, résolut de séparer davantage l'empereur des citoyens, aujourd'hui que ceux-ci, par l'édit de Caracalla, n'étaient plus guère que des sujets. A l'apparat modeste et tout républicain des premiers Césars, il substitua donc un cérémonial, une pompe tout orientale qui emprunta quelque chose du culte même des dieux. Il adopta le titre de *dominus*, seigneur, que les bons empereurs avaient toujours refusé ; bien plus, les titres d'*Éternité*, de *Majesté*, furent ceux dont on se servit habituellement en s'adressant à lui. Relégué au fond de son palais, incommunicable à ses sujets, inspirant de loin le respect et la crainte, entouré d'un nombreux domestique, il fut défendu contre les regards et l'approche du vulgaire par une minutieuse étiquette. On ne le vit plus que monté sur un trône. Un diadème blanc rehaussé de pierreries remplaça sur son front la simple couronne de laurier. La soie et l'or bannirent la simplicité de l'antique toge bordée de pourpre. Avant de lui parler, il fallut se prosterner à ses pieds comme devant les monarques persans ou devant les dieux. Tout ce qui l'entourait même devint sacré : son appartement, *sacrum cubiculum* ; son trésor, *sacræ largitiones*. C'était raffermir le trône impérial en lui communiquant quelque chose de la majesté divine, et ranimer la religion païenne en lui communiquant quelque chose de la présence, de l'efficacité et de la vie impériale. Ajoutons que l'invasion de la philosophie et des croyances orientales, du néoplatonisme et de la *Gnose*, c'est-à-dire du panthéisme, prêtait singulièrement à la confusion, en popularisant les idées de l'émanation perpétuelle ou de l'écoulement successif de la divinité ou de l'être par excellence dans la nature et dans l'humanité. Le panthéisme confondait encore plus l'Olympe avec la terre que le polythéisme même. On s'accoutuma aisément, en Orient surtout, à cette innovation. Le titre de dominos avait choqué lorsque Domitien, un siècle et demi plus tôt, avait voulu le prendre ; on regarda aisément Dioclétien comme une émanation visible de l'invisible divinité. On lui éleva des temples, on lui dressa des autels, avec plus de bonne foi qu'on ne l'avait fait aux empereurs précédents, même après leur mort ; on fut moins scandalisé que, de son vivant, il eût ses prêtres<sup>1</sup>.

Rehausser la dignité impériale parut encore insuffisant au nouvel empereur. Dans ces temps difficiles, on sentait le besoin que le souverain fut comme présent

---

<sup>1</sup> Eutrope, IX, 16. — Victor, *Cæsar*, c. xxxix.

partout, et toujours à portée de gouverner, de protéger et de défendre l'Empire ; chose difficile ! Ne pouvait-on au moins multiplier la personne de l'empereur, sans rompre l'unité du gouvernement, dédoubler l'autorité sans détruire la monarchie ? Ce fut ce que Dioclétien tenta. Sous l'empire de préoccupations mystiques, demi-philosophiques et demi-religieuses, auxquelles ne se dérobaient guère à cette époque les esprits qui y paraissaient même le moins enclins, Dioclétien résolut de créer un second empereur égal et cependant subordonné à lui, comme, dans les systèmes panthéistes d'alors, un second dieu émanait d'un premier. Dioclétien resterait toujours l'âme, l'intelligence de l'Empire, il représenterait surtout la puissance morale, civile du gouvernement. Mais, à côté de lui, et émané en quelque sorte de sa personne, un autre empereur deviendrait le bras, la force de l'Empire romain, et représenterait surtout la puissance physique, militaire de l'État. Les deux augustes se partageraient l'Empire, pour être plus aisément partout ; cependant ils régneraient également dans tout l'Empire. Dioclétien, la tête, le Jupiter de l'Empire, resterait en Orient, où il était besoin surtout de politique pour diriger, contenir la fermentation morale des âmes et dominer les petits rois voisins. Son collègue, l'Hercule de l'État, habiterait l'Occident, au milieu de provinces plus rudes, plus disposées à la révolte, et en face de peuplades qu'il fallait contenir par le fer. Les lois que ferait Dioclétien seraient signées de son collègue, valables dans tout l'Empire ; et celui-ci pourrait, au besoin, prêter le secours de son bras à Dioclétien lui-même. Les deux empereurs, les deux nouveaux dieux de l'Empire, l'âme et le corps, le pouvoir dirigeant et le pouvoir exécutif, Jupiter et Hercule, se prêtant un mutuel appui, suffiraient à porter le poids du gouvernement intérieur et de la guerre étrangère. Le néoplatonisme, réduit tout à fait alors en système par le disciple de Plotin, Porphyre, ne semblait-il pas inspirer Dioclétien ?

Pour que cette combinaison religieuse et politique réussit, il fallait trouver un homme qui consentit à être le compagnon, à la fois égal et subordonné, tout-puissant et obéissant, du trône impérial. Avec un tact et une justesse d'esprit peu communs, Dioclétien mit la main sur un de ses compatriotes et compagnons d'armes. Dalmate comme lui, d'origine médiocre, comme lui excellent guerrier, mais d'intelligence assez épaisse, si ce n'est pour l'action, Maximien était attaché de cœur à l'empereur et avait pour lui le respect que la force brutale a souvent pour l'intelligence. Après une année à peine de règne, Dioclétien présenta Maximien à l'armée près de Nicomédie, le déclara auguste comme lui et l'adopta, non pas comme fils, ainsi que l'avaient fait les empereurs précédents, mais comme frère ; il lui confia l'Occident, c'est-à-dire l'Italie, la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Espagne et une partie de l'Afrique à gouverner, non comme un Empire à part, mais sous sa haute surveillance et dans un esprit de confraternité, comme partie intégrante de l'Empire du monde civilisé.

C'était toute une révolution que faisait Dioclétien, un établissement politique nouveau qu'il fondait. Pour le bien montrer d'abord, les deux empereurs ne firent point confirmer par le sénat cette grande décision. Enfin, rompant avec la vieille tradition, ils abandonnèrent le centre unique, la vieille capitale de la domination romaine, et transportèrent leur résidence, et la capitale de leurs départements respectifs, Dioclétien à Nicomédie, et Maximien à Milan. Nicomédie était située sur les bords de la Propontide, à la porte de communication de l'Europe et de l'Asie, à égale distance du bas Danube et de l'Euphrate ; Milan était au pied des Alpes, à portée des sources du Danube et du Rhin toujours menacées ; elles eurent chacune leur empereur, leur préfet du prétoire, leur conseil privé, leur cour. Depuis Caracalla, l'Italie était assimilée aux provinces, Rome à toutes les

cités de l'Empire ; la vieille différence s'était effacée entre les vainqueurs et les vaincus. Les droits souverains de Rome étaient prescrits ; elle pouvait n'être plus capitale. Dioclétien disait hardiment :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Rome en effet ne vit plus ses empereurs, bien qu'elle fut toujours la ville sacrée. Son peuple ne connut plus que leurs distributions et leurs jeux, moins fréquents que jamais ; le sénat ne donna plus, par son consentement, une sanction à leurs lois, et ne connut guère que leurs sévérités. Les prétoriens eux-mêmes n'offraient alors à Rome que des périls, s'ils venaient à joindre leurs rancunes à celles du sénat et du peuple, ils furent dissous. La garde urbaine, soumise au préfet de la ville, les remplaça à Rome ; deux nouvelles troupes d'élite prirent leur place, les *Joviens* auprès de Dioclétien, et les *Herculéens* auprès de Maximien<sup>1</sup>.

Cette monarchie à deux têtes raffermi pendant six ans les frontières ébranlées, et arrêta l'anarchie dans l'Empire. Les Goths ne franchirent plus pendant quelque temps le bas Danube ; des troubles excités en Perse et un roi relevé en Arménie, Tiridate, suffirent à retenir chez eux les souverains de Ctésiphon. En Occident, Maximien tint par la terreur le sénat romain, assez mécontent de sa déchéance, en faisant plusieurs victimes ; il délivra la Gaule d'une affreuse jacquerie de paysans ou de colons révoltés, sous le nom de *Bagaudes*, au mot douloureux d'*Espérance* ; et il tint les Alamans et les Francs sur le moyen et le bas Rhin. Libres des soucis du dehors, les deux empereurs purent donner leur attention au gouvernement. Dioclétien surtout s'en occupa. On compte de lui cent trente-deux constitutions. Parmi les plus importantes, il faut citer celle qui abolit la capitation dans les cités qui se dépeuplaient, et ne laissa plus peser cet impôt que sur les habitants des campagnes<sup>2</sup>, pour la plupart petits propriétaires ou colons des plus riches qui payaient pour eux. Plus soucieux des intérêts de ses sujets que Maximien, qui laissa une réputation d'avarice, Dioclétien mérita déjà le nom de Père du siècle d'or.

Après six années de paix, plusieurs révoltes éclatèrent tout à coup sur différents points de l'Empire. Un Achillée se fit proclamer empereur par l'importante et populeuse ville d'Alexandrie, jalouse peut-être de Nicomédie ; un Julianus à Carthage. En Grande-Bretagne, un certain Carausius, ancien écumeur de mer, commandant de la flotte de Maximien, pris en flagrant délit de trahison, se rendit indépendant. Le roi de Perse enfin, vainqueur de ses rivaux, reprit l'offensive en Orient. Ces troubles donnèrent lieu à un nouveau changement. Les deux augustes se rencontrèrent en 292 à Milan ; et là, ils tombèrent d'accord qu'une subdivision de l'autorité et de l'Empire était nécessaire.

Peu de temps après, au même jour, deux cérémonies semblables eurent lieu, à Nicomédie et à Milan, en Orient et en Occident. Dioclétien et Maximien présentèrent chacun à leur armée, assemblée dans une vaste plaine, comme leurs nouveaux collègues et leurs futurs successeurs, l'un, Galérius, et l'autre, Constance Chlore, avec le titre de César. Ce n'était point un honneur vain qu'ils leur conféraient ainsi, mais une part véritable de l'autorité et de l'Empire. Dioclétien, en effet, gardant pour lui l'Asie et l'Égypte, avec Nicomédie, donna la Thrace et la Grèce avec la ville de Sirmium pour capitale à son César. Maximien,

---

<sup>1</sup> Eutrope, IX, 13, VIII, 14. — *Pan. Vet.*, I, 1 ; II, 6, 11. Victor, *Cæsar*, c. 39.

<sup>2</sup> *Cod.*, XI, t. LIV, l. I.

gardant l'Italie et le reste de l'Afrique, donna au sien la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Espagne avec Trèves pour capitale. Les deux césars devaient agir sous la haute surveillance des deux augustes, et conserver ainsi l'unité de l'Empire. Ils seraient comme un seul empereur en quatre personnes, par suite du développement du système mystique et politique qui avait présidé déjà à la constitution de ce gouvernement. Un mariage entre Galérius et Valeria, fille de Dioclétien, un autre entre Constance Chlore et Théodora, fille de Maximien, établirent entre eux- une parenté dont les rhéteurs et panégyristes ne se firent pas faute de faire la théorie. Comme tout était plein de Jupiter, dit l'un d'eux, ainsi les terres et les mers étaient remplies de la divinité des deux augustes. Et Eumène, dans un langage où il ne faut pas voir seulement de la rhétorique, mais le reflet de la philosophie du temps, admira la divinité commune des quatre princes dans ce nombre heureux qui plaît partout et qui soutient toutes choses, comme on le voit dans les quatre éléments, dans les quatre saisons, dans les quatre parties du globe, dans les quatre parties du ciel, et dans l'adjonction de Vesper et de Lucifer aux deux grands astres du soleil et de la lune. Cette conception prit place bientôt jusque dans les formules avec lesquelles on s'adressa à chacun de ces empereurs qui représentait les trois autres, et où l'expression de *Vous, Votre Majesté*, etc., en s'adressant même à un seul, servit à relever l'importance et la grandeur collective de chacun<sup>1</sup>.

Ainsi, le monde eut quatre empereurs qui ne firent qu'un. L'unique Rome fut remplacée par quatre villes qui ne formèrent qu'une capitale ; on les vit croître, se peupler et s'embellir comme aux dépens de Rome, tombée encore d'un degré. Entourées de murailles crénelées, pour être à l'abri d'un coup de main, pourvues de palais, de forum, de cirques, d'amphithéâtres, d'arsenaux, animées par la présence d'une cour, Nicomédie et Sirmium, Milan et Trèves, sans devenir jamais redoutables à leurs empereurs, semblèrent se partager la petite monnaie de la grandeur de Rome déchue. Veuve de ses empereurs, qui prenaient loin d'elle les dignités consulaires et tribunitiennes, privée de ses triomphes célébrés hors de ses murs, de ses aigles contemplées avec orgueil par des cités qu'elle avait autrefois domptées, Rome vit passer à d'autres la gloire qu'elle avait payée de son sang. Étrange contradiction ! prétention singulière ! Nouveaux venus de la fortune, usurpateurs de la grandeur romaine et du trône des dieux, ces augustes, ces césars de nouvelle création abandonnaient la ville de l'intelligence et de la force politiques, le Capitole et le temple de Vesta, pour s'attribuer à eux-mêmes le bénéfice d'un culte patriotique, qu'ils détruisaient en le déplaçant ; ils dépouillaient Jupiter Capitolin, ravissaient le feu de Vesta, dérobaient à Rome, cette vieille reine déchue, sa majesté sacrée et son éternité promise, pour se revêtir eux-mêmes de cette divinité d'emprunt, profiter de ces oracles démentis et vivre de cette vie dérobée. Ne craignaient-ils pas, en frappant Rome, de se frapper eux-mêmes ; en mettant une main sacrilège sur le dernier culte, la dernière vertu païenne, le patriotisme, n'atteignaient-ils pas l'Empire qu'ils prétendaient restaurer ?

Cette tétrarchie, ainsi qu'on s'exprimait, fit illusion, rétablit l'ordre et prolongea la paix pendant dix ans.

---

<sup>1</sup> Eutrope, 9-16. — Mam., *1er paneg.*, 1, 4, 6, 7. — Eumène, *Pan. Constantii*. De là bientôt, par suite de l'imitation, ou du respect et de la flatterie pour les grands, l'habitude du passé vous du latin dans nos langues modernes.

En Orient, Dioclétien ordonna à Galérius d'abandonner la frontière tranquille du Danube pour châtier le roi de Perse, tandis que lui-même comprimerait la révolte d'Achillée en Égypte. Il ne força, au bout de huit mois, Alexandrie qu'en coupant les canaux du Nil qui l'alimentaient ; et il tira de cette ville une cruelle vengeance en faisant mettre à mort une partie de ses habitants. Comme il revenait vainqueur à Antioche, il rencontra Galérius qui n'avait pas eu le même bonheur en Perse. Entraîné, comme tant d'autres de ses prédécesseurs, au milieu des déserts de la Mésopotamie, celui-ci y avait laissé presque toute son armée. Au lieu de le recevoir comme un père, Dioclétien, aux yeux de toute l'armée, le laissa, couvert de la pourpre, courir à pied, près de son char ; il mit ensuite à sa disposition une bonne armée, pour qu'il lavât sa honte. L'année suivante, Galérius, tournant la Perse par les montagnes de l'Arménie, surprit Narsès, le battit, et, au milieu de sa défaite, lui enleva ses femmes et ses enfants. Le roi de Perse fut trop heureux d'acheter la paix en cédant la limite du Tigre avec cinq provinces, et en laissant l'Arménie à son roi, Tiridate. L'auguste et le César d'Occident furent également heureux. Maximien comprima l'usurpation de Julien en Afrique ; cinq nations mauresques qui couraient l'Afrique carthaginoise furent rejetées au delà de l'Atlas. Les flottes de Constance Chlore, à la faveur d'un brouillard, passèrent en Grande-Bretagne et débarquèrent une armée qui vint à bout d'Allectus, autre pirate, assassin et successeur de Carausius ; ses armées détruisirent une armée germanique près de Langres. Sur toutes les frontières, grand nombre de Barbares, menés comme des troupeaux, vinrent repeupler et cultiver les provinces désertes ou servir de défenseurs à l'Empire qu'ils attaquaient.

Le gouvernement se raffermi, dans la même proportion, par d'habiles mesures qui achevèrent la réforme de l'administration. Chaque empereur ayant son préfet du prétoire, cette magistrature, si redoutable quand elle s'étendait à tout l'Empire, s'affaiblit, étant divisée. Dioclétien ordonna qu'on put appeler pendant deux ans, à l'empereur, des décisions des préfets du prétoire, **pour ne point ravir aux particuliers le secours des lois**. En réduisant définitivement cette magistrature aux fonctions civiles, par la création des maîtres de la milice, chargés dans chaque grand gouvernement du commandement militaire, il lui porta un nouveau coup. La création des vicaires ou vice-préfets, au-dessous du préfet du prétoire, dans des circonscriptions moindres, mais grandes encore, et la subdivision, le morcellement des provinces, achevèrent de l'amoindrir tout à fait. La politique de Dioclétien consistait à relever et à fortifier le pouvoir suprême par la multiplication et l'affaiblissement des pouvoirs subalternes. Il y trouvait aussi l'avantage de rendre l'administration plus facile et meilleure en rapprochant les gouverneurs des gouvernés. Cette nouvelle division administrative de l'Empire acheva l'abaissement du sénat et l'assimilation de l'Italie aux autres contrées. Le sénat ne disposa plus d'aucune province ; la vieille distinction entre celles qui dépendaient de l'empereur et celles qui dépendaient de cette assemblée fut abolie. L'Italie paya pour la première fois des tributs dont elle avait été jusque-là toujours exempte. Les efforts de Dioclétien, en fait de finance, eurent pour but, non pas de diminuer l'impôt, mais de l'égaliser. Réformateur de l'administration, il parut au moins ne pas oublier les intérêts des sujets de l'Empire, en se préoccupant particulièrement de ceux du gouvernement. S'il obligea les habitants des provinces à s'acquitter des charges municipales, il réprima l'avidité ou le zèle des agents du fisc, les prévarications et les attentats des gouverneurs contre les particuliers. Parmi les constitutions que l'on trouve de lui dans le Code, il en est qui adoucissent la situation du colon, et

qui ont pour but d'arrêter les désordres des mœurs. Amateur de bâtiments, au point de fatiguer parfois les colons par de nombreuses corvées pour la construction des nouvelles capitales et par les réparations faites dans d'autres villes, il n'oublia pas non plus de propager les lettres qu'il aimait. Malheureusement, la littérature profane mourait faute d'idées et de sentiments. Le droit même tomba tout à coup, de la hauteur où l'avaient porté les grands maîtres, dans une étrange stérilité. Rome ne comptait plus que deux professeurs de droit, et Beryte quatre. Les légistes, au lieu de remonter aux principes comme leurs prédécesseurs, ne travaillaient plus qu'à se charger la mémoire de l'amas informe de lois, décrets, rescrits et constitutions du régime de la République ou de l'Empire ; ils s'accoutumaient à prendre le caprice du maître, au lieu de la raison même, comme type et principe du juste<sup>1</sup>.

La question morale ou plutôt religieuse fut l'écueil de ce gouvernement. Dès les premiers temps, on avait saisi une divergence assez considérable dans la conduite des deux empereurs vis-à-vis de la religion chrétienne, dont l'existence commençait à devenir une affaire politique dans l'Empire. Depuis qu'un rescrit de Gallien avait rangé implicitement le christianisme parmi les cultes licites de l'Empire, cette religion avait fait des progrès très-rapides. Vingt années de tolérance lui avaient donné une puissance qui effrayait les païens, et qui excitait souvent la jalousie et la haine des autres cultes. La situation des chrétiens, dans l'Empire, avait toujours dépendu et dépendait encore des dispositions particulières des empereurs à leur égard. On s'en aperçut, dès les premiers jours, sous Dioclétien et Maximien, en Orient et en Occident.

Esprit plus étendu, plus ouvert, l'auguste d'Orient était moins étranger aux opinions philosophiques et aux croyances religieuses de ce temps, d'ailleurs plus répandues dans le pays qu'il administrait. Marié à une femme du nom de Prisca, qui était peut-être chrétienne et qui communiquait ses croyances à sa fille Valeria, il avait ouvert les services de son palais, livré l'approche de sa personne même à des chrétiens. Lucien, son chambellan ; Dorothee, préposé aux appartements privés, et Gorgone aux livres, appartenaient à la nouvelle religion ; un évêque de ce temps, Cléonas, était en correspondance avec ces officiers, qui approchaient de la personne du maître. L'un avait toujours son oreille, l'autre pouvait mettre sous ses yeux bien des nouveautés curieuses. Cet évêque ne manquait pas de leur recommander d'entretenir les bonnes dispositions de Dioclétien pour les chrétiens, auxquels, dit-il, il n'appartenait pas encore<sup>2</sup>. Il est certain que, sous les yeux de Dioclétien en Orient, les églises s'élevèrent d'abord en des lieux apparents, et ne parurent plus même ni assez grandes ni assez belles, pour le concours et l'adoration des fidèles. Dioclétien-Jupiter lui-même, restaurateur du culte impérial, n'était pas très-exigeant sur la forme des hommages qu'on lui adressait. Esprit plus grossier et plus logique, païen étroit, attaché au vieux culte romain, Maximien croyait que les chrétiens tendaient à renverser l'État, la chose publique (*republicam evertere*). Il était tenté de les considérer et de les poursuivre comme des ennemis. Prenant plus à la lettre sa divinité herculéenne, il tenait aux rites prescrits et à la sincérité des adorations. Du fond de l'Orient était arrivée, sur ses ordres, en Gaule, la fameuse légion thébénienne, composée en grande partie de chrétiens. Soit qu'elle refusât de

---

<sup>1</sup> *Cod.*, I, tit. 51, I, 1 ; IV, tit. 51, I, 1 ; VII, tit. 41, I, 1. — *Lact., Mort. Pers.*, 7. — *Pan. Vet.*, III, 21. — Voir M. Naudet, *Chang. adm. sous Diocl. et Const.*, t. II, 10, note 8. Bonjean, *Traité des actions*, 1er vol.

<sup>2</sup> Galland, *Bibl. patr.*, t. IV. *Princeps nondum christianæ religioni adscriptus*.

sacrifier à César, soit qu'elle ne voulût point marcher contre les Bagaudes, qu'on disait chrétiens, il paraît certain que Maximien la considéra comme une légion révoltée et la fit impitoyablement décimer plusieurs fois. Les supplices de Victor de Marseille, de Crépin et Crépinien, apôtres populaires, sont aussi de cette époque.

La nomination des césars avait introduit des divergences plus prononcées encore dans le conseil de la tétrarchie impériale. Dioclétien, jusque-là tolérant, avait mis la main sur un César entiché des vieilles superstitions païennes, qui voyait avec peine les progrès de la religion nouvelle et la décadence de l'ancienne. Intolérant par caractère et par conviction, au milieu de l'Occident où le paganisme dominait encore, Maximien, au contraire, avait pour César un esprit lettré, un cœur tendre qui n'était pas éloigné de subir l'influence chrétienne. Fils d'une paysanne de Dacie, qui ne pouvait pardonner aux chrétiens de ne pas partager avec elle les viandes qu'elle offrait en sacrifice aux dieux, le César Galérius avait sucé avec le lait la haine de la religion nouvelle. Élève et ami des lettres dont il restaurait le culte, dans Autun relevé, portant sur sa pâle physionomie la distinction même de son caractère, Constance était arrivé par la raison à une sorte d'éclectisme tolérant pour tous les cultes. Ces dispositions opposées préoccupaient tout l'Empire. Les deux augustes vieillissant, ceux qui regardaient l'avenir comprenaient que la partie devenait plus belle pour le christianisme par l'avènement prochain des deux césars. Galérius, débordé en Orient par la religion nouvelle, n'aurait-il point beaucoup de peine à lutter contre elle ? Constance Chlore, en Occident, ne ferait-il pas pencher la balance en sa faveur de tout le poids du pouvoir ? C'est ce qui poussa Galérius, dans la prévision d'une lutte inévitable, à prendre l'initiative par une persécution, avant que le christianisme mit pour lui toutes les chances de succès.

Il fallait entraîner Dioclétien, dont tout dépendait. Cet empereur balançait, hésitait, il faut le reconnaître. Arrivé déjà au déclin de la vie et à la fin de son règne, après une carrière assez glorieuse, il ne voulait point compromettre sa personne et sa gloire dans une œuvre difficile et sanglante. Il avait assez de sagacité pour prévoir que c'était une lutte inutile, dangereuse peut-être, assez de modération pour reculer devant des exécutions nouvelles. En vain lui fit-on observer que les chrétiens étaient les seuls qui ne souscrivissent point aux grands changements qu'il avait faits dans la constitution de l'Empire. Seuls, ne refusaient-ils point de lui accorder le titre de *Dominus*, et les appellations d'Éternité et de Majesté ? Seuls, ne réservaient-ils point pour leur dieu ce que tous les autres offraient à César ? — *Après tout*, répondit d'abord Dioclétien, *ces gens ne demandent qu'à mourir*. — Il était cependant une voie par laquelle on pouvait précipiter Dioclétien dans l'intolérance et dans la persécution. Il avait récemment lancé contre les Manichéens un édit dont les considérants portaient : *Qu'une ancienne religion ne pouvait être blâmée par une nouvelle, et que c'était le plus grand des crimes de changer ce que le temps a consacré et les coutumes qui ont pour elles la possession*. En exagérant cette pensée de Dioclétien, il était une catégorie particulière de chrétiens qu'on pouvait lui faire considérer comme plus coupables que les autres : c'étaient les fonctionnaires civils et militaires de l'Empire qui, en refusant de sacrifier en commun avec les autres citoyens, aux dieux protecteurs de Rome, commettaient envers l'État une sorte de trahison. Galérius dirigea d'abord contre ceux-ci tous ses efforts, et obtint de Dioclétien (298) un premier édit qui mit les officiers civils et militaires entre leurs fonctions et leur foi. Ce fut une première altération apportée à la concorde qui régnait entre les empereurs, et à la paix dont jouissait l'Empire. Le vieil empereur dut se séparer lui-même,

avec peine, de quelques vieux serviteurs chrétiens qu'il aimait, et que soutenaient auprès de lui sa femme et sa fille. Galérius et Maximien, en Italie, exigèrent rigoureusement le choix, imposé par l'édit, à leurs officiers et à leurs serviteurs. Constance en tint assez peu de compte. L'édit causa, en somme, dans l'administration et dans l'armée, une certaine perturbation, des destitutions nombreuses. Quelques officiers, des soldats, optèrent avec emportement pour leur foi : **Nous préférons**, disaient quelques-uns, **le service du roi du ciel à celui du roi de la terre.** — **Pourquoi**, s'écriaient d'autres, **porter la marque de l'esclavage impérial, quand nous sommes marqués du signe de la liberté chrétienne.** Un centurion, du nom de Marcellus, qui fit encore un plus grand éclat à Tanger, en Afrique, fut condamné à mort et devint martyr<sup>1</sup>.

L'effervescence produite par ce premier édit était dangereuse. La polémique que les chrétiens soutenaient alors contre Hiéroclès et Porphyre agitait tous les esprits. Galérius fit peur à Dioclétien de ces chrétiens qui préféraient leur Dieu à leur souverain, et leur conscience à leur fortune ; il dénonça cette doctrine qui pervertissait l'opinion et faisait des traîtres à l'Empire. Un second édit ordonna la fermeture ou la démolition de toutes les églises chrétiennes, la saisie de tous les vases et de tous les livres sacrés, et mit les chrétiens hors la loi en leur interdisant d'ester désormais en justice. Le préfet du prétoire de Nicomédie, suivi de quelques soldats, donna le premier le signal ; il marcha contre l'église des chrétiens qui dominait la ville, saisit les vases et les livres ; ses soldats, dépassant leurs ordres, ne laissèrent bientôt plus pierre sur pierre. De la capitale, l'exemple se propagea dans tout l'Orient, et, de là, en Occident, selon le zèle des gouverneurs et le fanatisme de la population païenne. Dioclétien espérait au moins épargner les personnes : rien n'était plus difficile. Un habitant chrétien de Nicomédie déchira en plein jour l'édit de l'empereur et périt. Quelques chrétiens voulurent défendre une église en Orient ; ils s'y retranchèrent, et furent brûlés dans le sanctuaire de leur culte. Beaucoup refusèrent de livrer leurs Bibles, leurs Apologies. Il fallut faire des perquisitions ; et le nombre de ceux qui surent soustraire aux recherches de la police impériale leurs précieux trésors fut si grand, qu'on flétrit les autres du nom de *traditeurs*. Le trouble passa de l'administration et de l'armée dans tout l'État, excepté en Gaule, où Constance Chlore se contenta de faire sceller, avec ordre et ménagement, les églises, et rassura les chrétiens sur leurs personnes et leurs propriétés. Quand il vit toutes les passions ainsi ranimées, Galérius demanda un édit contre les personnes. Dioclétien hésitait encore ; mais, une nuit, le feu prit au palais impérial. Quelque serviteur chrétien, chassé du palais avait-il cherché à se venger, ou à avertir Dioclétien ? Galérius avait-il voulu par là décider l'empereur ? On informa. Une seconde fois, l'incendie se déclara, Fins qu'on pût éclaircir ce mystère. Un troisième édit ordonna de saisir et de jeter en prison les chefs de l'Église, pour frapper les têtes du troupeau. Sur ces entrefaites, une tentative d'usurpation eut lieu à Antioche ; une révolte sur la frontière d'Arménie ; les chrétiens s'y trouvèrent compromis. C'était de l'huile sur le feu. Enfin parut contre tous les chrétiens, le dernier édit, écrit, dit Constantin, avec une plume trempée dans le sang, et sous lequel pouvaient tomber tous ceux qui ne voudraient point sacrifier aux dieux ou jurer par la fortune des empereurs !

C'était vouloir persécuter en Orient, la moitié, en Occident, le tiers des sujets de l'Empire. Galérius et Maximien enflammèrent le zèle de leurs fonctionnaires, ranimèrent, par tous les moyens, le fanatisme païen. Des scènes de cruautés

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, VIII, c. 4. *Vit. Cont.*, 2, c. 32.

navrantes eurent lieu en Orient, en Afrique, et en Italie particulièrement. Les prisons étaient pleines de prêtres. Les persécuteurs, affectant une miséricorde toute politique, condamnèrent peu à mort ; ils s'efforcèrent plutôt d'arracher, par des tortures longues et ménagées, d'éclatantes apostasies, plus douloureuses en effet pour le christianisme que des martyres. Pour les fidèles ordinaires, on se contenta le plus souvent de les conduire violemment aux autels, de leur faire mettre la main aux sacrifices, de leur introduire de force sous les dents des viandes sacrées. Nous n'avons pas à raconter ces douleurs chrétiennes. Constatons seulement que ces persécuteurs reculèrent devant l'immensité de la tâche, et eurent la conscience d'avoir manqué leur but. Galérius avait compté sur le fanatisme des masses : il manqua. A Rome, dans la vieille ville païenne, il est vrai, le peuple, au forum, salua l'édit du cri dix fois répété de : **Périssent les chrétiens !** et, çà et là, le peuple des villes plaça près des fontaines et des marchés de petites idoles pour forcer ceux qui étaient connus comme chrétiens à leur rendre hommage<sup>1</sup>. Cependant, à Rome même, le spectacle des chrétiens livrés aux lions de l'amphithéâtre perdit de sa saveur ; la populace païenne fit souvent une plaisanterie de l'apostasie des chrétiens. Dans mainte ville, on vit les païens ouvrir chez eux un asile aux chrétiens persécutés ; on en entendit s'écrier que leurs princes **étaient bien superstitieux et bien cruels**. La commisération humaine, l'indifférence religieuse désarmèrent en partie la persécution. Enfin, dans toute la partie de l'Empire où régnait le César Constance Chlore, il n'y eut point de violences contre les personnes.

Triste et déçu, Dioclétien sentit qu'il avait commis une faute. Il tenta de cacher son repentir, à Rome, avec Maximien, sous l'éclat d'un triomphe, pour toutes les victoires qu'ils avaient remportées en Occident et en Orient, et pour la paix dont ils avaient fait jouir pendant vingt ans l'Empire. Ce dédommagement leur manqua. Il y avait plus de dix ans que les deux augustes n'avaient paru dans Rome. Ils l'avaient traitée comme une étrangère ; elle les accueillit presque comme des étrangers. Vainement conduisirent-ils, derrière leurs chars, des captifs de toutes les nations de l'Orient et de l'Occident, et jusqu'à l'effigie des femmes et des enfants du roi de Perse ; vainement étalèrent-ils la représentation des fleuves, montagnes, contrées parcourues par leurs armées victorieuses. Le sénat fut froid, le peuple fut moqueur ; les sacrifices faits à Jupiter Capitolin restèrent sans enthousiasme, les jeux sans entrain. On trouva les augustes vieillissés, étranges, sous leurs costumes orientaux, leurs gloires maigres et leurs dépenses parcimonieuses. Frappé, atterré par un semblable accueil, Dioclétien comprit que tout était fini pour lui ; il entraîna son obéissant collègue Maximien une nuit dans le temple de Jupiter, pour lui faire jurer de quitter avec lui le pouvoir et de le remettre à de plus jeunes mains. Tous deux enfin se hâtèrent de se dérober à la froideur et aux sarcasmes des Romains, et quittèrent Rome avant même d'avoir achevé toutes les cérémonies annoncées par le programme de leur séjour<sup>2</sup>.

L'abdication des deux empereurs suivit de près. Il est probable qu'il avait toujours été dans les projets de Dioclétien d'abdiquer avec son collègue, afin d'assurer de leur vivant, par la création de deux nouveaux césars, la durée de la tétrarchie. Les dernières déceptions qu'il avait éprouvées le confirmèrent sans doute dans son dessein. Il hésitait, cependant ; le dieu avait peine à descendre de son Olympe. Une douloureuse maladie commença de le vaincre ; il se sentit

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, VIII, 3. *De Mart., Palest.*, c. 1 et 9. — Lact., *Mort. Pers.*, c. 16.

<sup>2</sup> Eutrope, IX, 16. — Vopiscus, *Carin*.

mortel. L'ambition impatiente de Galérius fit le reste. Le jeune César pressait, opprimait, menaçait le vieil Auguste. Il avait hâte de quitter les froides rives du Danube pour les jardins de Nicomédie. Dioclétien eût voulu au moins dicter le choix des deux nouveaux Césars. Il n'eût pas ainsi abdiqué tout entier. Constantin, fils de Constance Chlore, et Maxence, fils de Maximien et gendre de Galérius, étaient ceux qu'il désirait. Il eût ainsi maintenu la pondération qu'il avait déjà établie dans le pouvoir. Mais ce n'était point le compte de Galérius. Un gendre pour César ne suffisait point à celui-ci, bien qu'il n'eût pas de fils. Il exigea impérieusement de Dioclétien, pour Césars, Sévère, un obscur et grossier soldat, de ses créatures, et son neveu, Maximien Daza, qui lui ressemblait. C'était mettre tout le pouvoir entre ses mains. Après avoir quelque temps résisté, Dioclétien céda : **Tant que j'ai régné, dit-il, vingt ans durant, j'ai fait ma volonté ; le sort de la république te regarde maintenant ; à toi la responsabilité.** Le même jour, Dioclétien et Maximien, à Nicomédie et à Milan, déclarèrent qu'ils remettaient leurs titres d'Auguste à Galérius et à Constance, et nommèrent Césars, à la place de ceux-ci, Sévère et Maximin Daza. Dioclétien, singulièrement pâli par la maladie, versa quelques larmes, moins de regret peut-être de quitter le pouvoir que de ne le point laisser en de meilleures mains. Maximien, en accomplissant ce dernier acte d'obéissance à son glorieux collègue, laissa percer sa mauvaise humeur en disant qu'il rendait à Jupiter la pourpre qu'il lui avait prêtée. L'un se retira à Salone, sur les côtes de la Dalmatie, et l'autre en Lucanie, dans le midi de l'Italie<sup>1</sup>.

On a trop considéré la retraite de Dioclétien, à Salone, comme celle d'un philosophe dégoûté des grandeurs humaines. Ces dégoûts ne sont guère de ce monde. Dioclétien était un politique et point du tout un moraliste. C'est l'abdication d'un souverain découragé, débordé par les événements ; la retraite d'un dieu déçu. Le monde a changé autour de lui, ses espérances ont été trompées ; il laisse à d'autres le soin de conduire le monde. Après cinquante années d'anarchie, il avait su procurer à l'Empire vingt années de repos, en se résignant à un sacrifice difficile : le partage du pouvoir ; il avait maintenu entre quatre souverains presque égaux en puissance, un accord peut-être unique dans l'histoire. N'était-ce pas quelque chose pour sa gloire ? Pendant dix ans, ses trois collègues l'avaient considéré comme un père, comme un dieu. S'il échoua à la fin d'une glorieuse carrière, ce fut contre la plus grosse question du temps. Il en fut cruellement puni au fond de sa retraite.

Salone est aussi trop ordinairement dépeint comme un asile modeste et simple en même temps qu'heureux. Située à quelque distance, au sud de cette ancienne ville, au fond d'une baie formée par l'Adriatique, abritée des vents du nord par les Alpes dinariques, rafraîchie en été par la brise de mer, la demeure de l'ancien maître du monde, bâtie à mi-côte, était considérable, splendide, si l'on en croit ce qu'en disent les historiens et les voyageurs qui en ont vu les ruines. Quatre rues se coupant à angle droit séparaient les différentes parties de ce vaste édifice, flanqué de seize tours. La porte qui y donnait entrée s'appelait la Porte dorée ; elle conduisait dans un vestibule à colonnes qui avait à droite un temple à Esculape, gardien de la santé physique de l'empereur ; à gauche un temple à Jupiter, gardien de sa santé morale. Autour de l'édifice régnait un long portique d'où le vieillard pouvait contempler la baie, qui, fermée par une Ile, ressemblait à un petit lac, et au delà, par un beau temps, au-dessus du miroir de l'Adriatique, les côtes bleuâtres de l'Italie qui se dégageaient des brumes de l'horizon. Ni le

---

<sup>1</sup> Eutrope, IX, 16. — Victor, *Cæsar*, 39. — Lactance, *Mort. Pers.*, 18, 19.

rempart des Alpes dinariques, ni celui de la mer ne purent garantir le vieux souverain du contrecoup des événements qui agitèrent l'Orient et l'Occident après son abdication. Galérius mort, il ne put protéger sa fille Valeria et sa femme Prisca. Licinius les fit mettre à mort. Lui-même, il reçut enfin de Licinius et de Constantin des lettres menaçantes qui l'accusaient de vouloir reprendre le pouvoir ; et sa mort fut peut-être hâtée tout au moins par le chagrin. Avec ce Jupiter terrestre de l'Empire mourut le dernier César réellement païen, et celui sous lequel le paganisme fut convaincu d'impuissance. Quand le voyageur visite aujourd'hui les rives où finit Dioclétien, il ne trouve que des ruines à la place où fut Salone. A quelque distance, sur l'emplacement du palais de Dioclétien, une ville nouvelle, Spalatro, a remplacé l'ancienne. Au milieu de cette ville de moyenne importance, une porte s'élève devant le marché, c'est la Porte dorée du vieux palais ; une église est consacrée à saint Jean-Baptiste : c'est le temple d'Esculape ; une autre est dédiée à la Vierge Marie : c'est le temple de Jupiter. Ainsi, des ruines du paganisme, le successeur de Dioclétien commença à bâtir l'église chrétienne.

## II. — CONSTANTIN. - (306-336 ap. J.-C.).

### Paganisme et Christianisme.

Après l'abdication de Dioclétien, Galérius, plus jeune et plus hardi, moins effrayé d'un conflit entre le christianisme et le paganisme, païen d'ailleurs plus convaincu et moins éclairé, espérait sauver l'œuvre politique de Dioclétien par la violence, la tétrarchie par la persécution. Pour y réussir, il avait poussé au pouvoir deux de ses créatures, païens décidés et personnages dévoués à sa personne : Sévère, qu'il avait fait de rien César, et Maximin Daza, son neveu, qui lui devait également tout. L'empereur auguste de la Gaule, Constance Chlore, protecteur des chrétiens, pouvait, il est vrai, gêner ces projets. Mais Galérius, plus jeune, espérait bien lui survivre ; et, pour remplacer Constance, il avait en réserve un autre lui-même, un sien compagnon d'armes, Licinius, avec lequel il espérait compléter une tétrarchie toute païenne, selon son cœur et selon le vœu du philosophe Hiéroclès.

Tels étaient les projets de Galérius ; la persécution qu'il continuait ou faisait continuer par ses deux Césars dans la partie du monde qu'ils gouvernaient, montrait assez ce qu'on pouvait attendre de lui, quand un jeune homme vint tout déjouer et tenter de rétablir au contraire l'unité de l'Empire, en frappant le polythéisme, et de renverser la tétrarchie de Dioclétien, en établissant le culte d'un seul Dieu.

L'auguste des Gaules, Constance Chlore, sentait sa fin approcher ; il ne cessait de presser son collègue, Galérius, de lui renvoyer son fils Constantin, qui servait dans ses armées. Par une crainte instinctive de ce jeune homme, aimé de toute l'armée pour sa bravoure, Galérius hésitait, retardait, tant qu'il pouvait, le départ du fils de Constance. A bout de prétextes, enfin, il lui remit le passeport de la poste publique, en lui recommandant d'attendre jusqu'au lendemain ses derniers ordres. Constantin partit immédiatement et fit couper aux jarrets les chevaux disposés aux relais publics, avec lesquels Galérius désappointé aurait pu le faire poursuivre. Arrivé avec une célérité incroyable en Gaule, il y fut reçu avec enthousiasme par tout le monde. Fils d'Hélène, unie à Constance Chlore par un mariage inférieur, Constantin était alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Il était d'une haute stature ; sa physionomie distinguée par des traits réguliers et tins, était encadrée dans une chevelure longue et bouclée ; ses yeux ouverts et ardents semblaient annoncer de hautes pensées et de fortes passions et promettaient une destinée mêlée de grands événements politiques et de sombres tragédies de famille. Les païens le comparaient volontiers à Apollon-Mithra, divinité demi-grecque, demi-asiatique, lumière du jour ou feu dévorant de la terre, pour laquelle il avait une dévotion particulière ; les chrétiens disaient qu'il ressemblait à l'ange du Seigneur : doux ou terrible ? ils ne le savaient point encore. Constance, sur son lit de mort, se demandait s'il ne laisserait point à cet héritier digne de lui, la puissance qu'il avait si bien exercée, quand les soldats d'Occident, en dépit des projets de Galérius, proclamèrent le nouveau venu empereur et auguste. Constance put mourir content, après avoir recommandé à l'heureux fils d'Hélène les fils et les filles de sa seconde femme. Ce choix était une dérogation à l'ordre établi, en vertu duquel l'élection allait de haut en bas, et non plus de bas en haut. Galérius voulut d'abord jeter au feu le messenger qui lui apporta cette nouvelle ; il se ravisa cependant et se contenta de mettre

Constantin à son rang dans la constitution, en lui donnant seulement le titre de César, et en assignant celui d'Auguste à sa créature, Sévère, qui résidait d'ailleurs en Italie. Constantin se déclara satisfait. Il avait la patience qui sait attendre et la résolution qui, au moment opportun, sait saisir<sup>1</sup>.

L'avènement de Constantin était un échec pour la politique de Galérius. De nouveaux événements en Italie menacèrent de faire crouler tout à fait son savant échafaudage. Le succès du fils de Constantin avait éveillé l'ambition du fils de Maximien, retiré assez mécontent dans le midi de l'Italie. Maxence, à son tour, travailla les troupes de Rome, en leur promettant de leur rendre les privilèges prétoriens ; il se fit proclamer César par elles, et appela à son secours l'expérience de son père, Maximien Hercule. Le vieil empereur marcha contre Sévère, qui était à Milan, lui débaucha ses troupes, autrefois les siennes, l'assiégea dans Ravenne. L'y prit et lui envoya l'ordre de se tuer. Mais, à l'approche de Galérius lui-même, il crut devoir rechercher l'alliance de Constantin, et lui offrit pour gage sa propre fille, alors dans tout l'éclat de sa beauté, avec le titre d'Auguste. Constantin oublia Minervina, dont il avait déjà un fils, Priscus, prit la fille de Maximien, et accepta le titre d'Auguste ; mais il ne secourut qu'en secret son beau-père. Avec cet appui moral, Maximien-Hercule et Maxence faillirent débaucher l'armée de Galérius, qui s'enfuit en Gaule. Fidèle à sa politique réservée, Constantin laissa échapper celui-ci et lui donna les moyens de retourner en Orient, où, pour se consoler, donna du moins à son favori, Licinius, le titre d'Auguste, avec le gouvernement de la Thrace et de l'Illyrie. Tous les événements semblaient travailler pour Constantin. Le vieux Maximien Hercule, chassé à son tour de Rome et de l'Italie par son fils, à qui il voulait reprendre le titre d'Auguste, arriva également en Gaule, auprès de son gendre. Constantin accorda à son beau-père le titre d'Auguste et tous les honneurs impériaux, mais sans vouloir le rétablir. Furieux, le vieil empereur tenta encore de débaucher les troupes de Constantin alors sur le Rhin, et fut pardonné. Mais, une seconde fois, fou d'ambition, ce vieillard conjura sa fille Fausta de le laisser pénétrer dans ses appartements pour mettre Constantin à mort, lui promettant une plus haute fortune et un meilleur mari. Éperdue, celle-ci dévoila tout à Constantin. Le César des Gaules ordonna à sa femme de tout disposer comme son père l'avait demandé, et fit coucher un esclave dans son lit. A la faveur de la nuit, Maximien se glissa jusque-là et poignarda l'esclave. Alors, Constantin parut à la lueur des flambeaux et fit conduire le vieux collègue de Dioclétien, avec un lacet, dans un cachot, où il se pendit.

Tels étaient les effets que Galérius avait fait produire à la tétrarchie de Dioclétien, en essayant de la soutenir avec l'esprit persécuteur du paganisme. Cette conception confuse, inspirée d'une sorte de syncrétisme néoplatonicien, avait engendré le chaos, et produit une véritable anarchie. L'Empire avait alors cinq empereurs égaux en degré et en puissance, prêts à se déchirer, et menacés chacun chez eux. Galérius voyait, en effet, son neveu Maximin Daza, mécontent de la fortune de Licinius, révolté en Asie ; et Maxence, resté maître de l'Italie, voyait un Alexandre usurper le titre d'empereur en Afrique. Galérius, vieux et affaibli, confessa lui-même son impuissance. Accablé, sur ses derniers jours, par les souffrances d'une affreuse maladie, par les terreurs de la mort prochaine, sinon par le repentir, il rendit, en 211, un édit qui fit cesser la persécution. Prenant tout le monde à témoin, dans ce célèbre édit, qu'il [n'avait cherché, par la persécution, qu'à défendre les institutions anciennes de la patrie menacée par les](#)

---

<sup>1</sup> Eutrope, X. — Victor, *Epit.* 40 et 41. — Zonaras, XII. — *Pan. Vet.*, VI, 4, 8.

novateurs, il s'accusa d'avoir mérité peut-être la colère des dieux, en condamnant, par la fermeture des églises et les tourments, un grand nombre de ses sujets à n'avoir point de culte ; puisque les chrétiens persistaient à s'éloigner des croyances anciennes, il leur donna la liberté d'adorer leur Dieu à leur manière, et exprima même l'espoir qu'ils prieraient pour le rétablissement de sa santé en même temps que pour le salut de l'Empire et pour leur propre salut<sup>1</sup>.

La mort de Galérius mit la situation à nu et fit éclater l'incompatibilité des quatre empereurs qui restaient et l'impossibilité de la tétrarchie. Sortis d'une origine bien différente, au lieu d'être, comme leurs prédécesseurs, le produit d'une création unique, les quatre empereurs se croyaient tous égaux en droits et prenaient le titre d'auguste ; point de degrés, point de hiérarchie entre eux. Maxence en Italie, et Maximin Daza en Asie, prétendaient ne point reconnaître la supériorité que Constantin et Licinius, leurs aînés en âge ou en date, prétendaient exercer sur eux. L'anarchie morale était encore plus grande entre les tétrarques, et ce fut là surtout ce qui les mit aux prises.

Constantin, dès son avènement, avait pratiqué en Gaule, et même plus hardiment, la tolérance inaugurée par son père Constance Chlore. On l'avait vu, à la fois, rouvrir les églises et sacrifier, avant de se mettre à la tête des armées, à Apollon-Mithra, objet particulier de son culte. Bien que Constantin ne pratiquât que la même sorte d'éclectisme que son père, en fait de religion, les chrétiens pouvaient cependant attendre de lui la tolérance et espérer même quelque chose de plus. Esprit grossièrement sceptique, ennemi des lettrés et des philosophes, cependant bon soldat et protecteur du petit peuple au demeurant, politique avant tout, indifférent en religion, Licinius exerçait également la tolérance, mais plutôt comme un dernier legs de Galérius que par esprit de justice. Au contraire, Maxence, empereur de Rome, élevé par la réaction de l'esprit romain et païen de l'Italie ; Maximin Daza, vrai neveu de Galérius persécuteur, et longtemps administrateur de la Syrie et de l'Égypte, ces mères de toutes superstitions, puisaient leurs inspirations et leurs forces dans les vieilles coutumes occidentales ou orientales, et dans la religion païenne. Ces dispositions morales groupaient naturellement deux à deux les quatre empereurs, et opposaient particulièrement Constantin à Maxence et Licinius à Maximin Daza.

Constantin et Maxence en vinrent les premiers aux mains. Dans les premiers moments de sa révolte, Maxence avait cru de bonne politique de ménager les chrétiens. Depuis que Licinius et Constantin pratiquaient la tolérance, il n'avait plus d'espoir que dans le vieux parti patriote et païen. En véritable empereur des anciens temps, il ne se faisait pas faute de déployer la tyrannie et les débauches d'un Néron, et de donner toute licence aux soldats ; mais il avait toujours à la bouche les noms sacrés du *sénat et du peuple romain*. Il reconstituait les prétoriens détruits par Dioclétien. Pour exalter l'orgueil et le fanatisme de Rome qu'il habitait, il se prétendait seul empereur. Fier bientôt d'avoir renversé l'usurpateur d'Afrique, Alexandre, il annonça le dessein de ramener les autres empereurs au simple rôle de lieutenants ; il commença par abattre les statues de Constantin. C'était déclarer la guerre. Pour en augurer l'issue, il consulta les livres sibyllins, qui lui répondirent d'une façon assez ambiguë *que l'ennemi de Rome périrait dans la lutte*. Mais il avait, avec les troupes tirées d'Italie et

---

<sup>1</sup> Vict., *Epit.*, 40. — Lact., *Mort. Pers.*, 31-35. — Eus., *Hist. eccl.*, VIII, 16, 17. J'ai dû être heureux, pour traiter cette dernière partie de mon sujet, d'avoir souvent sous les yeux le récent livre de M. de Broglie : *l'Empire romain et l'Église au quatrième siècle*.

d'Afrique, cent soixante mille hommes. Il se crut sûr du succès, et résolut d'aller chercher son adversaire en Gaule.

Constantin, en rassemblant ses légions de Bretagne et de Gaule, les auxiliaires germains, et des volontaires, pouvait compter sur cent trente mille hommes. Malgré le conseil de quelques-uns de ses généraux, il ne voulut pas attendre Maxence, mais marcher contre lui. Une victoire remportée en Italie, sous les murs de Rome, convenait mieux à son ambition. Il s'assura seulement de la neutralité de Licinius, qu'il n'eut point de peine à obtenir ; et il partit. Sur le point de jouer sa destinée contre un rival qui invoquait les souvenirs patriotiques de la vieille Rome, et qui fouillait jusqu'aux entrailles des victimes humaines pour trouver la faveur des dieux, Constantin ne pouvait se défendre cependant d'une sorte d'inquiétude religieuse. Il craignait, par un reste de superstition, les sacrifices de la vieille religion auxquels Maxence avait recours, et qui avaient accompagné la fortune de l'Empire. Les confidences qu'il fit plus tard à Eusèbe, dans la lettre que rapporte celui-ci<sup>1</sup>, témoignent de ces troubles intérieurs, quoiqu'elles leur donnent une précision et un caractère qu'ils n'avaient peut-être pas encore. Plus avide d'une croyance positive que ne l'avait été son père Constance, et penchant davantage vers le monothéisme, Constantin avait toujours aimé à mettre ses armes, son avenir sous la protection particulière d'une divinité ; et il n'avait plus de confiance dans les divinités païennes invoquées par son compétiteur. Il sentait bien qu'il y avait dans le courant des opinions et des pensées à l'époque, une puissance nouvelle qui pouvait le pousser au port. Mais il aurait voulu en avoir comme un signe, un gage<sup>2</sup>. Il était tenté, et il avait peur de livrer sa fortune à ce vent inconnu de l'opinion qui s'était levé sur le monde. Sans doute, il ne manquait pas autour de lui de personnages graves et chers qui l'engageaient à confier sa fortune au Dieu des chrétiens. Osius, évêque de Cordoue, était parmi ses familiers ; peut-être avait-il déjà prédisposé la mère de Constantin et sa femme au christianisme. Constantin connaissait ce nouveau Dieu, il en avait protégé le culte. Il avait entendu parler de la puissance de ce signe de la croix, qui, au dire des païens mêmes, pouvait neutraliser l'efficacité des sacrifices, et qui, au dire des chrétiens, avait de salutaires vertus. Mais il était retenu par d'autres conseillers qui lui représentaient que cette religion nouvelle avait été toujours considérée comme ennemie de l'Empire. Au milieu des doutes qui assiégeaient son esprit et des désirs ambitieux qui tourmentaient son cœur, il arrêtait souvent ses regards sur le soleil, objet de la vénération de sa première jeunesse. Mais Apollon se levait et se couchait entre chaque marche de son armée, sans apaiser ses tourments. Il interrogeait Apollon : Apollon ne lui répondait plus.

Est-ce dans un de ces moments d'angoisses que Constantin, à la fin d'une marche laborieuse, ainsi qu'il le raconta six ans plus tard à Eusèbe, avec des souvenirs rendus plus précis par l'événement, démêla, reconnu au ciel, à la chute du jour, l'emblème bien connu des chrétiens ? L'esprit encore plein de cette vision, après cette mémorable étape, il cherchait le repos de l'âme et du corps dans le sommeil, quand il y retrouva encore, selon Lactance et Rufin, l'objet de ses incessantes préoccupations. Un vieillard vénérable lui présenta de nouveau ce signe, et lui assura **que, par lui, il vaincrait ses ennemis**. Païens et chrétiens mêmes, à cette époque, tenaient encore grand compte des songes et des signes. Constantin consulta ses familiers. La plupart des empereurs avaient

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Vie de Constantin*, I, c. 7.

<sup>2</sup> Comparez l'expression d'Eusèbe *Θεοσημία* avec le mot ordinaire *Διοσημείον*.

alors leur dieu préféré et adoptaient leurs emblèmes spéciaux comme protecteurs et garants de leur fortune. Constantin, avant de passer en Italie, fit pendre à la barre transversale du labarum, à l'étendard de l'Empire, un voile de pourpre avec le monogramme du Christ<sup>1</sup>. Ce fut sous la protection de ce signe qu'il se présenta, deux mois après (312), à la descente des Apennins, par la voie Flaminienne, dans la vallée du Tibre.

Maxence était sorti de Rome pour marcher au-devant de l'ennemi ; il avait traversé le fleuve par le pont Milvius, et se déployait dans la plaine. L'inquiétude était dans son armée. Un temple de la Fortune venait d'être récemment brûlé à Rome, et le peuple s'était vengé sur un chrétien, probablement, qui avait ri de ce malheur ; au moment même où Maxence était sorti de la ville, une volée de chouettes de mauvais augure s'était échappée avec de lugubres cris. Les soldats de Constantin étaient pleins d'ardeur ; quelques-uns, par esprit d'imitation, avaient gravé plus ou moins grossièrement sur leurs épées ou leurs boucliers la croix ou le monogramme adopté par Constantin. La bataille ne fut point fort longue. Les Italiens, les alliés de Maxence lâchèrent pied sous la première charge de la cavalerie germanique. Les prétoriens seuls, qui ne pouvaient espérer de grâce, se firent tuer sur place. Entraîné par la foule des fuyards, Maxence voulait repasser le Tibre. Porté, étouffé, culbuté, sans que personne eût souci de lui, il tomba au milieu de sa précipitation, avec beaucoup d'autres, par-dessus le parapet du pont Milvius. Constantin vainqueur fut reçu, dans la ville encore presque toute païenne, par le sénat et le peuple romain, comme s'il n'était pour eux qu'un nouvel empereur, changement auquel on était bien accoutumé. A l'oubli involontaire ou calculé que commit le nouveau venu, en n'allant point rendre grâce au Capitole, on put s'apercevoir que le vieux Jupiter protecteur avait essuyé un échec avec Maxence, son protégé.

Maître de Rome, Constantin fit périr tous les parents de Maxence, selon la politique païenne, déjà reniée cependant par les meilleurs empereurs ; il traita le sénat avec honneur, cassa les prétoriens et donna au peuple quelques jeux. Vainqueur, il se fit ériger une statue à Rome. Elle tenait en main le labarum, où l'on pouvait voir encore l'étendard impérial ou la croix chrétienne. Au bas, on lisait cette inscription : *Par ce signe protecteur du vrai Courage, j'ai délivré votre ville de la tyrannie*<sup>2</sup>. Sur l'arc de triomphe qu'il éleva en commémoration, et orna des bas-reliefs païens enlevés à l'arc de Trajan, le sénat répondit avec la même prudence : *A Constantin Auguste, qui par l'inspiration de la divinité et la grandeur de son génie, a vengé la République*. A quelque temps de là, le panégyriste de Constantin disait, en invoquant la protection d'en haut sur son prince : *Écoute-moi, auteur divin des choses, qui as voulu porter autant de noms qu'il y a de langues parmi les hommes ; âme divine du monde et mobile sans moteur, ou puissance céleste qui contemple du sommet de cette citadelle la nature, ton ouvrage ; c'est toi que je prie de conserver ce prince pour l'éternité*. On surprend là l'expression du sentiment commun, religieux et politique à la fois, sous laquelle toutes les croyances religieuses et toutes les écoles philosophiques pouvaient alors s'abriter pour vivre au moins en paix et se tolérer réciproquement. Ce sentiment réunit également Constantin et Licinius dans une

---

<sup>1</sup> On sait qu'Eusèbe ne parle de l'apparition de la croix que dans sa *Vie de Constantin* et point dans son *Histoire ecclésiastique*. Les détails du songe ne concordent pas dans Lactance et dans Rufin. — Eusèbe, *Vie de Const.*, I, c. 27. — Lact., *Mort. Pers.*, c. 44. — Rufin, *Hist. eccl.*, l. IX, c. 9.

<sup>2</sup> Eusèbe, *Hist.*, I, IX, c. 9. — *Vit. Const.*, I, c. 40.

entrevue à Milan, en 313, et leur dicta cet acte célèbre de tolérance pour tous les cultes, qui assura la victoire du christianisme. Occupés de poser la règle du culte et du respect de la divinité, disaient les deux empereurs, nous accordons aux chrétiens et à tous autres toute liberté de suivre la religion qu'ils voudront, afin que la divinité qui réside au ciel (*quod quidem divinitas in sede cœlesti*) nous soit favorable et clémente à nous et à ceux qui vivent sous notre empire<sup>1</sup> ; et, par une juste conséquence, ils rendaient aux corporations chrétiennes et aux individus les biens qu'on leur avait enlevés pendant la persécution. Malgré les précautions dont il s'enveloppait encore, cet acte était d'une haute importance : les deux empereurs, grands pontifes de la religion de l'Empire, reconnaissaient toutes les sectes, tous les cultes. Dans un premier édit, ils avaient voulu, par amour de l'ordre, interdire le passage d'un culte à un autre ; mais ils y renoncèrent. Sans séparer la religion de l'État, ils abdiquaient ainsi du grand pontificat le pouvoir de limiter les cultes et de les persécuter. Le mariage de Licinius avec Constantia, sœur de Constantin, le sacrifice que firent les deux empereurs, de Maximin Daza, toujours persécuteur en Orient ; et la défaite de celui-ci, la même année, parurent confirmer cette importante révolution.

L'Empire romain n'était plus partagé que par deux empereurs. Dès qu'ils se trouvèrent seuls, et comme vis-à-vis l'un de l'autre, ils s'aperçurent qu'ils étaient loin de s'entendre. En politique, Constantin avait l'ambition de rétablir l'unité de l'Empire. Cette idée flattait son génie qui aimait le grand, peut-être même son imagination mystique, qui se plaisait à mêler les choses du ciel à celles de la terre. Il écrivait plus tard au célèbre Arius, après l'événement, il est vrai, qu'il avait voulu faire prédominer l'unité de religion pour rétablir l'unité de gouvernement. Licinius tenait plus volontiers pour la division de l'Empire, pour le plan de Dioclétien et de Galérius. Là était l'origine, la garantie même de sa fortune ; car il n'avait pas assez de confiance en lui-même pour espérer rétablir à son profit l'unité de la domination romaine. Cette divergence excita entre eux un premier conflit. Constantin ne voulait point faire assez vite César, au gré de Licinius Bassien, un de ses beaux-frères. Une guerre éclata à ce sujet ; elle fut malheureuse pour Licinius. Il y perdit l'Illyrie, la Macédoine et la Grèce, et ne régna plus guère en Orient qu'avec la permission de Constantin. Mais les deux grands pontifes de l'Empire romain s'entendirent encore moins que les deux empereurs ; c'est ce qui amena entre eux une dernière et décisive lutte.

Constantin pratiquait l'édit de Milan avec une impartialité qui, au lendemain de la persécution, pouvait passer déjà pour une sympathie assez vive, quoique toujours fort prudente. En gardant aux pontifes païens leurs privilèges, traitements et exemptions, il en accordait de semblables aux prêtres chrétiens, les mettant ainsi tous sur le pied d'égalité. S'il réunissait, sur la demande même des évêques chrétiens, à Rome et à Arles, deux conciles d'évêques au sujet de l'hérésie des Donatistes, il consultait encore, comme gardien de la fortune de Rome, les oracles sibyllins. Il proscrivait la magie, la sorcellerie, comme beaucoup de ses prédécesseurs, et limitait même l'aruspicine privée, dans laquelle il pouvait suspecter des conspirations contre l'empire ; mais il respectait les anciennes cérémonies de l'aruspicine publique, où le peuple cherchait encore des assurances contre les dérangements physiques et les malheurs publics. Lui-même, en 321 encore, il consulta les flamines au sujet de la foudre qui avait frappé le palais impérial. Les médailles et monnaies du temps, frappées au nom

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 5. — Lact., *Mort. Pers.*, 48. Voir Mosh., *Hist. eccl. sæc.*, IV, p. I, p. 144. — Niander, *Allg. gesch. d. Christ. rel. und Kirche*, p. II, p. 405.

de Constantin, sont dédiées à Mars, à Hercule, au Soleil jusqu'en 321 ; elles portent encore des emblèmes mithraïques et païens. Depuis cette époque seulement, le monogramme du Christ et la croix, gravés par exemple dans le quadriges d'Apollon, ou mêlés à d'autres emblèmes, commencent à caractériser cette époque extraordinaire pour nous, et cependant si explicable, qui forme la transition du régime ancien au régime nouveau<sup>1</sup>. Tout favorable qu'il fût aux chrétiens, Constantin, sans culte exclusif, appartenait encore à tous les cultes. Il n'était plus aux temples et pas encore aux églises. Il restait le grand pontife de cérémonies religieuses opposées qu'il protégeait ; une sorte de souverain intermédiaire entré le ciel et la terre, entre la Divinité qu'il cherchait lui-même, et les hommes qui lui adressaient au moins en sécurité, sous toutes les formes, leur encens méprisé ou leurs agréables hommages !

Sans être intolérant, le grand pontife d'Orient, Licinius, montrait plutôt sa sympathie pour la vieille religion païenne. Était-ce tendance naturelle chez lui ? Faible, au milieu des chrétiens orientaux, sentait-il le besoin de s'appuyer, contre Constantin, sur le paganisme affaibli, mais puissant encore en Occident ? Toujours est-il que Licinius s'entourait plutôt de prêtres païens, et ne supportait guère dans son empire de fonctionnaires chrétiens ; il accomplissait avec fracas les anciennes cérémonies nationales, et même celles de cultes plus obscurs et plus réprouvés en Orient. Par esprit de rivalité, il cherchait à donner au sacerdoce païen une organisation hiérarchique modelée sur celle de l'Église. Quand il s'occupait des chrétiens, on ne pouvait l'accuser d'intolérance. Ce n'étaient pas de mauvaises mesures en elles-mêmes que celles qui ordonnaient la séparation des sexes dans les cérémonies chrétiennes, ou qui interdisaient aux hommes d'instruire les femmes dans le christianisme. En exigeant que les réunions des chrétiens eussent lieu en plein air, quand les églises étaient trop petites ; en défendant aux évêques des différentes provinces, qu'il soupçonnait d'hostilité, de se réunir en synode, il ne prenait peut-être que des mesures dictées par une prudence toute politique. Venant d'un païen, toutes ces mesures prenaient cependant un air de persécution ou au moins de taquinerie qui déplaisait. L'Empire ne put contenir longtemps les deux pontifes.

La lutte éclata en 323 et fut terminée la même année. Ce ne fut pas, on doit bien le penser, une guerre toute religieuse. Cependant, la victoire du christianisme ou du paganisme en dépendait. On le sentait dans tout l'Empire, et les espérances comme les craintes étaient grandes. C'est pourquoi les écrivains du temps, chrétiens ou païens, en forçant quelquefois les couleurs, lui ont donné ce caractère. La bataille eut lieu sur les confins de l'Europe et de l'Asie, aux bords de l'Hèbre ou de la Maritza, dans la Thrace ou la Turquie d'Europe actuelle, près d'Andrinople, non loin de Byzance, bientôt Constantinople. L'écrivain chrétien fait tenir à Licinius, avant la bataille, à ses troupes, le discours suivant : *Vous avez devant vous l'homme qui, désertant les mœurs et les institutions de ses pères, a passé au culte d'un dieu inconnu, étranger. Cette bataille décidera si tous les dieux doivent passer sous le joug d'un seul, ou si un seul doit céder à tous ; nous avons pour nous la multitude.* Constantin, entouré de prêtres chrétiens, fit graver cette fois sur tous les boucliers le signe qui lui avait déjà donné la victoire ; le matin, il donna un mot d'ordre qui, par une dernière précaution, pouvait encore être accepté par tous : *Dieu sauveur*. Il remit cependant le labarum à cinquante braves vigoureux et éprouvés qui formaient comme un bataillon sacré. Lui-même, il se retira dans une sorte de tente en forme de tabernacle, pour y prier ;

---

<sup>1</sup> *Cod. Théod.*, l. IX, tit. 16, 1, 2, 3 ; l. XVI, tit. 10, 1, 11, 1, 5.

puis il en sortit et donna le signal du combat. Le labarum servit de point de ralliement. Partout où il se porta, les bataillons de Licinius plièrent. Licinius vaincu, poursuivi dans Byzance, puis dans Nicomédie, fut obligé de se rendre ; il n'obtint la vie, et pour peu de temps, que grâce aux prières de sa femme, sœur de Constantin. L'unité du gouvernement fut rétablie, et la victoire du christianisme suivit de près<sup>1</sup>.

Le nouveau maître du monde était un des souverains les mieux disposés à associer sa fortune à celle de la religion nouvelle. Sans avoir la haute moralité d'un Marc-Aurèle, sans être précisément meilleur que la plupart de ceux qui l'avaient précédé, aussi ambitieux, aussi égoïste, aussi cruel ; n'ayant pas plus de scrupule dans le choix des moyens pour parvenir, plus chaste cependant, il se distinguait de tous par ce trait particulier, qu'il croyait lui-même et aimait à faire croire, qu'il était destiné d'en haut à mettre fin aux désordres moraux et politiques de l'Empire, et à rétablir l'unité de gouvernement et de croyance ; et, par une rencontre assez extraordinaire, les Grecs et les Barbares partageaient volontiers cette croyance. Quand Constantin sortait, avant les combats, de la tente où il priait, il paraissait tout illuminé d'un divin enthousiasme. Des païens et des chrétiens, quoique de points de vue différents, racontaient les prodiges advenus en faveur de sa fortune<sup>2</sup>. Le soin que prit de bonne heure Constantin de s'entourer toujours de personnages graves, chrétiens ou païens, pénétrés, de quelque part qu'ils vinssent, de pensées religieuses, atteste suffisamment cette préoccupation morale. D'une part, l'évêque de Cordoue, Osius, et Lactance, à qui il confia l'éducation de son fils Priscus ; de l'autre, le néoplatonicien Sopatre, qu'il fit asseoir longtemps à sa droite, et qui le disputa pied à pied à la foi nouvelle ; des écrivains enfin comme Capitolin ou Lampride, qui rédigeaient pour lui, d'un point de vue tout païen, l'histoire de ses prédécesseurs, ne manquaient pas de l'entretenir, quoique avec des vues différentes, dans le même ordre d'idées.

Entre ces deux directions contraires, on comprend que le choix de la divinité protectrice, qui présidait à ses destinées, restât longtemps douteux dans l'âme de Constantin, quoiqu'il s'avançât tous les jours progressivement vers le christianisme. La victoire d'Andrinople fit cesser presque toutes ses hésitations. Il ne pouvait guère douter maintenant d'avoir trouvé le Dieu tout-puissant ; et il savait à qui il devait de la reconnaissance. Zonaras<sup>3</sup>, Cedrenus et Libanius nous assurent que son changement décisif date de cette époque. On surprend le fait sur le vif dans le préambule de l'édit par lequel, arrivé en Orient, Constantin rend aux chrétiens de ce pays leurs temples, leur liberté, leurs biens. *C'est la Divinité, dit-il, qui, me prenant aux bords de l'Océan britannique, où le soleil se couché, m'a transporté victorieux aux contrées du soleil levant, pour que l'humanité fût ramenée à la foi bienheureuse, sous la conduite d'un Dieu tout-puissant ; et, quelle est cette divinité ? Celle qui seule existe véritablement et qui a établi à travers les âges son inébranlable puissance. Dieu puissant, très-bon et très-grand, c'est toi aussi que je crains et que je révère ; c'est sous ta main puissante que je veux gouverner paisiblement ton peuple, pour l'utilité du monde entier. Que personne donc n'inquiète son prochain, que chacun fasse ce qui lui convient, que chacun aide même son prochain, s'il le peut ; s'il ne le peut pas, qu'il le laisse du moins en paix. Que ceux qui se refusent à la vérité, conservent les*

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Vit. Const.*, II, 6.

<sup>2</sup> Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 5. — Socr., I, 48. — Jorn., *De reb. get.*, c. 26. — Zonaras, XIII, p. 8. — *Pan. Vet.*, IX, 14.

<sup>3</sup> Zon., XIII, p. 10. — Cedren., p. 272. — Lib., *De templis*.

temples de l'erreur, puisqu'ils le désirent ; nous, nous habiterons la splendide demeure de la foi, et nous voulons que ceux qui ne partagent pas nos convictions, jouissent comme nous de la concorde universelle. Le grand pontife des religions de l'Empire romain avait, sans le nommer encore, confessé le Dieu qui devenait le sien.

Il ne faudrait pas croire cependant, comme la lecture exclusive d'Eusèbe nous inclinerait à le faire, que Constantin se soit alors livré au christianisme avec une sorte de zèle enthousiaste de néophyte. L'esprit politique et le bon sens de l'empereur ne l'abandonnèrent pas dans cette grande transformation morale. Nombre de partisans de Licinius, qui étaient païens, furent destitués, il est vrai ; le christianisme devint souvent la route de la faveur. Constantin fut loin cependant de ne plus gouverner désormais qu'avec des chrétiens. Le préfet du prétoire, Ablave, qui fit hommage volontiers de sa conscience religieuse à son maître, ne pouvait passer pour un chrétien bien zélé. Les médailles nous apprennent que grand nombre de fonctionnaires païens restèrent en place. Constantin les invita seulement un peu plus tard à ne plus sacrifier en public aux dieux de leurs préférences. Quelques temples souillés par d'obscènes cérémonies, comme ceux d'Aphaque, en Phénicie, et d'Æge, en Cilicie, furent fermés. Mais une loi de Constantin, qui ordonne de ne pas bâtir sans autorisation de nouveaux édifices, avant que les anciens aient-été terminés, à moins que ce ne soient des temples, nous prouve qu'il ne procéda point encore avec violence. La même prudence semble au contraire présider toujours à cette grande révolution. Pour consacrer le repos dominical du septième jour, on le voit par exemple choisir le jour consacré par les païens, et par lui-même autrefois, à Apollon. En conférant aux prêtres chrétiens le droit de recevoir des legs, il les admet seulement à partager un privilège déjà possédé par les prêtres païens. S'il accorde aux prêtres chrétiens les exemptions des charges à titre onéreux et des magistratures curiales, qu'ils cherchent à fuir comme tant d'autres, il les continue également aux païens par une loi de 335, et prend des précautions pour que ces privilèges, même pour les chrétiens, ne tournent point au profit de la mauvaise foi et au détriment de l'État. Une heureuse inspiration morale cependant, plus efficace à la fois et plus douce, et qui procède de l'esprit nouveau, achève la réforme des lois, commencée déjà un siècle auparavant par le stoïcisme. Toute restriction apportée au célibat, que le christianisme regarde comme un état de sainteté, est abolie. Le rapt et l'impureté sont punis ; l'affranchissement dans les églises est validé ; le régime des prisons est adouci, et la marque au front des condamnés est interdite, afin que, dit la loi, **le visage de l'homme, formé à l'image de Dieu, ne soit pas défiguré**<sup>1</sup>.

En rendant toutes ces lois, dont beaucoup réglaient le culte extérieur ou imposaient aux mœurs les prescriptions morales de la religion nouvelle, Constantin n'agissait pas seulement en empereur, mais en grand pontife : il exerçait encore la plénitude d'autorité qui avait appartenu à ses prédécesseurs sur les choses religieuses comme sur les choses civiles. Le souverain agit cependant en ce sens d'une façon bien plus éclatante dans le concile de Nicée, réuni pour se prononcer au sujet de l'hérésie d'Arius. Cette grande querelle avait transporté dans la théologie chrétienne les distinctions du néoplatonisme sur le Verbe ; elle mettait en cause l'égalité de nature et l'égalité de substance du Fils

---

<sup>1</sup> *Cod. Théod.*, XII, tit. 5, I, 2 ; XVI, tit. 2, 1, 3, 6, 7 ; tit. 5, 1, 3 ; tit. 8, 1, 2, 3 ; tit. V, 1, etc., etc. Pour les monuments et inscriptions, collect. Orelli, éd. G. Henzen, n° 2352, 2353.

avec le Père, du Christ avec Dieu, et agitait alors tout l'Orient. Eusèbe de Nicomédie, prélat politique et courtisan, et Eusèbe de Césarée, éminent docteur et écrivain fécond, soutenaient l'opinion d'Arius contre l'éloquent et fougueux Athanase d'Alexandrie. La fureur de dogmatiser descendait des hauteurs de l'Église jusque dans les plus humbles classes de la société ; il n'y avait point en Orient d'assemblée savante ou de groupe d'ignorants où l'on ne dissertât sur ces subtiles questions. Hélas ! dit Constantin étonné aux évêques de cette Église, je comptais sur vous, élevés, nourris au pays de la lumière, pour mettre la concorde entre les dissidents de l'Occident ; et j'apprends qu'il y a entre vous de plus grands dissentiments que ceux qui divisent l'Afrique, et que le pays d'où j'attendais le plus de secours a le plus besoin de remèdes. Éclairé par Musonien sur l'objet de ces querelles, qu'il avait quelque peine à pénétrer, ami de l'ordre et de l'unité avant tout, Constantin crut qu'il lui appartenait de veiller à ce que l'Église ne fût point troublée par de vaines disputes (*ne vanis disputationibus omnia in Ecclesia misceantur*) ; il en écrivit d'abord sur le ton de l'autorité, à Arius et à Alexandre, évêque d'Alexandrie. Mais il s'aperçut bientôt que le souverain et le pontife n'obtenaient pas, dans ces matières, l'obéissance aisée à laquelle les païens avaient accoutumé ses prédécesseurs ; et, sur le conseil d'Osius, il convoqua le grand concile de Nicée. Il ouvrit lui-même cette assemblée, qui ne s'était rassemblée que sur sa convocation (325) ; il s'assit, du consentement des évêques (*episcopis inluentibus*), à la première place, écouta Arius et Athanase, les deux fougueux adversaires, ainsi que le conciliant Eusèbe de Nicomédie ; il intervint dans la discussion, au dire des historiens ecclésiastiques de ce temps, et proposa même, selon Eusèbe, le mot de consubstantiel qui devait faire loi<sup>1</sup>

Quand le symbole de la foi de Nicée eut été ainsi rédigé, Constantin ne put se défendre d'un mouvement de satisfaction. Voilà, dit-il en communiquant l'œuvre du concile à toute la chrétienté, ce que j'ai fait avec les évêques, moi qui ne suis que l'un d'entre eux, mais qui me glorifie d'être leur frère dans le service de Dieu. Et dans les agapes qu'il célébra au palais de Nicomédie, avec tous les membres du concile, en réjouissance de ce grand événement : Et moi aussi, dit-il, je suis évêque ; vous êtes évêques pour les choses qui se font au dedans de l'Église ; et moi, Dieu m'a institué comme un évêque pour les choses du dehors. Et il le prouva en promulguant, sous la sanction de son autorité, la décision du concile, . et en rendant une sentence d'exil contre Arius condamné et contre deux évêques partisans de sa doctrine. En cela, tout en passant du paganisme à la religion chrétienne, Constantin était encore le *pontifex maximus* de l'Empire, titre que d'ailleurs il n'abandonna jamais. Combien ce pouvoir, dans le christianisme, change déjà cependant de nature Il y avait au moins délibération, conseil des intéressés sur les choses de la croyance. Les représentants de la foi chrétienne avaient discuté librement en présence du maître du monde. L'Église, en convertissant l'Empire, lui avait rendu, au moins dans les affaires de conscience, une chose qu'il ne connaissait plus, la liberté ! et une chose qu'on ne connaissait pas encore, la représentation des intérêts de tous par les plus dignes !

L'unité de la foi décrétée, Constantin songea à constituer l'unité du gouvernement. Il se rendit à Rome pour y aviser, à l'occasion de l'anniversaire de la vingtième année de son avènement. Là, cependant, dans la vieille capitale de l'Empire, cet homme, jusque-là si heureux, commit sa plus grande faute. Pour le fêter, le sénat et le peuple romain n'avaient que des cérémonies religieuses et

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Vit. Const.*, III, 13. — Socrate, *Hist. eccl.*, 1, 5. — Sozomène, *Hist. eccl.*, I, 19.

nationales qui étaient en même temps toutes païennes. Il y avait alors divorce du grand pontife souverain avec les sentiments patriotiques qui s'attachaient à des formes vieilles, mais chères aux Romains. Constantin ne monta point au Capitole et ne fit point les cérémonies consacrées ; on l'accusa même d'avoir raillé, d'une fenêtre du palais impérial, les processions solennelles accomplies en son honneur. Le peuple, mécontent, l'accueillit par des huées et fit éclater hautement ses préférences pour son fils aîné, le jeune et brillant Priscus. Il était dans les vieilles habitudes païennes des Romains de flatter complaisamment les héritiers prochains de leurs maîtres, par amour du changement. Une statue de Constantin fut mutilée ; il porta la main à son visage : *Cela, dit-il, ne m'a point fait mal.* Cependant la blessure fut profonde.

Le palais du premier empereur chrétien, par suite toujours de l'absence de règles fixes dans la transmission du pouvoir, cachait encore de sourdes passions que les empereurs païens avaient bien connues. Constantin avait gardé jusque-là dans une obscurité et une dépendance sévères les fils de son second lit, au nombre de trois. Il avait désigné, comme César, l'aîné de ses enfants, le fils de Minervina, Crispus, à qui il devait en partie sa victoire contre Licinius. L'Empire paraissait destiné naturellement à l'aîné. Cependant, les trois fils de la seconde femme de Constantin, Fausta, fille de Maximien, traités, peu à peu avec plus d'affection, avaient été décorés aussi successivement du titre de César. La vieille Héléne, mère de Constantin, avait Crispus pour idole et le soutenait auprès de son fils. La seconde femme de Constantin, la fière et passionnée Fausta, qui avait payé le trône de la mort de son père Maximien Hercule, plaidait par sa présence pour ses enfants. Elle avait déjà rendu suspects à Constantin jusqu'aux succès de Crispus ; elle se servit habilement contre celui-ci des armes que le peuple lui fournit imprudemment. Constantin était encore tout païen par les passions : souverain, il était jaloux de son autorité ; réformateur, il était épris de ses idées. La fille de Maximien, de tragique mémoire, sut peut-être encore irriter l'époux contre le malheureux Crispus. La ville de Rome apprit tout à coup avec effroi que celui-ci avait été saisi, entraîné à Pola, en Istrie, et y avait succombé : par le fer ou le poison, on ne l'a jamais bien su. Le palais était dans la terreur, quand la vieille Héléne, alors absente, revint tout à coup, et redemanda compte de son petit-fils à Constantin, avec l'autorité de l'Age et la passion d'une mère. Les accusations se croisèrent au fond du palais, les scènes se succédèrent avec violence ; éperdu, faible devant sa mère, comme il l'avait été devant sa femme, Constantin crut enfin effacer un crime par un autre : il fit plonger et étouffer sa femme dans un bain d'eau bouillante, et enveloppa encore quelques autres personnages mêlés à ces intrigues, dans cette tragédie, plus terrible que celle des premiers Césars païens.

Depuis cette époque fatale, l'aversion de Constantin pour la vieille religion nationale augmenta. Julien et Zosime nous assurent qu'il se précipita dès lors dans le christianisme, comme en désespoir des inexpiables violences qu'il avait commises. Il lui fallut à lui-même une autre résidence, à la religion qu'il préférait, une autre capitale que la ville où il avait laissé son fils, sa femme et la paix de sa conscience. Constantinople, fondée sur l'emplacement de l'ancienne Byzance, aux portes de l'Europe et de l'Asie, sortit en partie de là. Depuis longtemps l'Orient cherchait sa capitale. Déjà Dioclétien avait choisi Nicomédie. Constantin déclara que Dieu lui avait conseillé en songe de préférer les rives du Bosphore à l'ancienne Troade. Cependant, dans la fondation et l'inauguration même de la nouvelle ville, les souvenirs païens se mêlèrent encore aux inspirations chrétiennes. Sopater, philosophe néoplatonicien, et Praetextatus,

pontife, tous deux païens, accompagnèrent Constantin, lorsque, la lance à la main, il traça l'enceinte de la ville. J'irai, dit-il, jusqu'à ce que celui qui est devant moi s'arrête. Attirant des sénateurs de Rome pour composer son sénat de Constantinople, ornant son forum, son amphithéâtre, ses thermes, ses palais, des colonnes, statues et bas-reliefs de temples païens abandonnés, mêlant les églises aux temples, les cérémonies, les inscriptions païennes aux chrétiennes, Constantin fit une capitale d'ordre tout composite. C'était l'œuvre, selon l'expression de l'historien Socrate, d'un christianisme encore hellénisant, *Ελληνίζοντος χριστιανισμού*. On y vit une église des Douze Apôtres, une de la Sainte Paix (Sainte-Irène), un temple de la Fortune de Rome, un temple de la Cybèle du mont Dyndime, *magnæ matris deum*, dont on avait, il est vrai, mis les bras dans une posture suppliante. Les statues de Castor et de Pollux se dressèrent dans l'hippodrome. La statue du Soleil, portant la croix sur la tête, se dressa près de la borne milliaire. Dans la cérémonie d'inauguration, dont les fêtes durèrent quarante jours, les soldats, suivant une solennelle procession, revêtus de longues chlamydes. et un cierge à la main, traînèrent, à travers toute la ville, une immense statue de bronze doré, qu'on éleva ensuite sur la belle colonne de porphyre venue de Rome, qui était au milieu du forum. C'était un Apollon enlevé à Héliopolis, mais qu'on avait transformé en un Constantin ; on lui mit un sceptre d'or et une boule du monde aux mains, et une auréole radiée autour de la tête, avec ces mots : *Constantino solis instar fulgenti*. Au-dessous de cette statue on avait scellé, d'après les oracles sibyllins, le palladium de Rome. Ce fut devant cette statue que les successeurs de Constantin, d'après un édit, durent, le jour de l'anniversaire de cette inauguration, venir se prosterner. Par toutes ces cérémonies, qui étonnent notre excellent Tillemont, l'ancien adorateur du dieu-soleil ne demandait-il point à l'avance encore comme l'apothéose d'Apollon-Constantin<sup>1</sup> ?

Pendant qu'on bâtissait sa capitale, Constantin acheva de constituer la monarchie, conséquence de la victoire du christianisme aussi favorable à l'établissement du pouvoir d'un seul, que le paganisme avait favorisé jadis le gouvernement républicain aristocratique. Le remplacement, sur les enseignes militaires, des initiales consacrées de *Senatus populus que Romanus*, par le monogramme du Christ, fut le signe évident de cette grande transformation. Le diadème continuellement porté par l'empereur, l'hommage de l'adoration, l'étiquette de cour encore augmentée, le conseil privé ou consistoire sacré remplaçant décidément le sénat, en furent les principaux caractères. Au lieu de diviser l'Empire, Constantin fragmenta l'administration pour conserver davantage l'unité de gouvernement. Ainsi quatre préfets suffirent, au lieu des quatre empereurs de Dioclétien, dans les quatre grandes divisions de l'Empire ; une refonte générale de l'armée dans le sens monarchique acheva la séparation des fonctions civiles et des fonctions militaires, déjà commencée par Dioclétien. Constantin créa autant de maîtres généraux de la milice que de préfets du prétoire, avec des maîtres d'infanterie et de cavalerie sous leurs ordres. Par la séparation complète des piétons et des cavaliers, et par une réduction de 6.000 à 1.500 hommes, la vieille légion fut détruite ; et l'armée, hiérarchisée, par une division nouvelle, en troupes palatines ou troupes d'escortes, richement armées et richement payées, et en troupes des frontières, sous des ducs ou des comtes,

---

<sup>1</sup> Ernst von Lasaux, *Der Untergang des Hellenismus*, Band., p. 13, 43, 98, 99. — *Chron. Alex.*, Ed. Cang., p. 285. — Tillemont, *Hist. des emp.*, IV, 652 et 53.

avec plus de fatigues et moins d'argent, resta, sous la main de l'empereur, en garnison dans l'intérieur ou dans tes camps aux extrémités.

Après avoir ainsi divisé, délégué l'autorité, Constantin la rattacha, en la concentrant, au conseil ou consistoire sacré, composé du grand chambellan, du maître des offices, du questeur du palais, des comtes des largesses et comtes des domestiques, officiers privés, élevés maintenant au rang de ministres d'État, et chargés de la haute direction de l'administration, de la justice, de la police, des finances, et du commandement des gardes palatines. Les préfets du prétoire, les maîtres de la milice, et tous les fonctionnaires inférieurs dépendirent de ce vrai conseil de ministres. Il ne s'agissait plus que de rattacher tous les sujets de l'Empire, par une sorte d'aristocratie, à un pouvoir élevé si haut, afin qu'il n'y eût point un abîme entre eux et le maître. Ce fut l'œuvre particulière de Constantin.

Constantin, se servant habilement des titres inventés par la flatterie, en faveur des puissants ou des riches du régime, depuis que la vieille noblesse républicaine avait disparu, tenta de rattacher cette noblesse nouvelle à la conservation, à l'ordre de l'Empire, par la gradation officielle qu'il établit entre ses rangs. Dans cette divine hiérarchie, chaque titre répondit désormais à des fonctions, à des privilèges et à des honneurs ; la noblesse forma un corps dont les intérêts, la fortune, la vie, dépendirent de l'Empereur. Après les princes du sang, parés du titre de *nobilissimes*, les conseillers de l'empereur, ses ministres d'État, remplacèrent les anciens patriciens sous le nom de *patrices* ; au-dessous d'eux, on choisit les différents fonctionnaires des ordres militaire et civil parmi les *illustres*, les *respectables*, les *perfectissimes* ; et l'on donna à ceux qui étaient revêtus de ces titres certains privilèges judiciaires, certaines exemptions d'impôts, et des emblèmes qui correspondirent au caractère de leurs fonctions. Il n'y eut pas jusqu'aux sénateurs des petites cités, jusqu'aux curiales ; dont Constantin ne cherchât à constituer une sorte de petite noblesse bourgeoise et locale, en les parant des titres d'honorables ou de parfaits. Toujours préoccupé d'idées mystiques qu'il empruntait maintenant au christianisme, Constantin imitait, dans cette divine hiérarchie, la céleste noblesse des saints, bienheureux, anges, archanges, séraphins, trônes et dominations de l'empire des bienheureux.

Eusèbe de Césarée, historien courtisan du règne, put admirer alors à son aise Constantin dans sa nouvelle capitale, entouré d'un domestique aussi nombreux que les moucherons dans l'air un soir d'été, rehaussé par l'entourage de la plus haute noblesse, défendu par des officiers, des gardes brillants, dans tout l'éclat de sa puissance orientale. La vieillesse de Constantin eut en effet de quoi faire illusion. Quelques années avant sa mort, il reçut, le diadème sur la tête, dans ses ornements impériaux de pourpre, de soie et d'or, au milieu des splendides salles de son palais situé sur le Bosphore, les ambassadeurs du roi de Perse, cet éternel rival des empereurs, du roi d'Arménie récemment converti au christianisme, et les présents apportés par ceux de l'Inde et de la Nubie, noircis par le soleil, et ceux de la Germanie à la blonde chevelure. Le souverain, en effet, était en paix avec les rois et les peuples voisins ; et nul rival, au sein de l'Empire, n'osait lui disputer le brillant diadème que portait avec honneur sa verte vieillesse, après vingt-cinq ans de règne. Cependant, Constantin ne fondait là que le Bas-Empire ; il s'éloignait des mœurs occidentales comme il reculait à Constantinople le centre de l'Empire ; et, en réformant l'œuvre d'Auguste, de Trajan, de Septime Sévère, il ne la perpétua que dans le futur empire de Byzance.

Un des derniers actes politiques de Constantin semble indiquer qu'il avait peu de confiance lui-même, à la fin, dans la durée de l'unité de l'Empire. Lui qui avait consacré sa vie à rétablir la domination d'un seul, il partagea l'Empire, dix-huit mois avant sa mort, entre ses trois fils, Constantin, Constance et Constant, et fit même une part à deux de ses neveux, Annibalien et Dalmace. Croyait-il ne point laisser après lui d'héritier capable de supporter seul, comme lui, le fardeau de tout l'Empire ? Ne sentait-il pas que le luxe nouveau, oriental, introduit à la cour, la nécessité d'entretenir et d'embellir deux capitales, le dédoublement des fonctions, les exemptions nombreuses accordées aux fonctionnaires, au clergé, à la noblesse, en poussant à l'augmentation des anciens impôts et à la création de nouveaux, tels que le *follis senatorius* sur les sénateurs, et le *chrysargire* sur le commerce, risquaient de faire tourner seulement le perfectionnement administratif à l'épuisement du contribuable et à l'oppression commune ? Notre excellent Tillemont, cédant à l'autorité irrécusable d'écrivains des deux religions, avoue que Constantin, sur la fin de sa vie, laissa autour de lui un champ trop libre à des hommes indignes de sa confiance, qui en profitèrent pour s'enrichir de ses faveurs et augmenter le malaise. Toujours est-il que Constantin sentit le besoin, en multipliant encore les souverains, de les rapprocher davantage de leurs agents et de leurs sujets ?

Avait-il au moins réussi à constituer l'unité religieuse et morale, garantie de l'autre ?

A mesure que Constantin avançait en âge, les préoccupations religieuses et surtout chrétiennes prirent tous les jours plus d'empire sur son esprit, plus de place dans

l'emploi de son temps. Vers la fin de son règne, il interdit d'abord aux fonctionnaires civils et militaires d'accomplir les sacrifices païens. Pour les soldats particulièrement, il remplaça le *pervigilium* par l'office de matines, et il rédigea une prière nouvelle qui avait encore cependant, par une dernière précaution, un caractère plus monothéiste que chrétien, et qui s'achevait en recommandant le prince au Dieu un et roi de la création. La Bible devint sa lecture favorite ; les sujets religieux étaient comme à l'ordre du jour dans la compagnie de ses amis spirituels. Il ne se faisait pas faute quelquefois de sermonner ses serviteurs, ses officiers, non-seulement sur les fautes qu'ils pouvaient commettre dans leurs fonctions, mais sur celles de leur vie privée. Le christianisme commença à se propager tantôt par des menaces, tantôt par des faveurs. Constantin brisa assez rudement les liens qui l'attachaient au paganisme, en sacrifiant l'ancien confident de ses doutes païens, le néo-platonicien Sopatre, qui périt accusé de magie. Il rendit enfin contre le culte païen une ordonnance d'interdiction qui ne fut cependant pas exécutée à la lettre, mais qui amena la fermeture ou la destruction d'un certain nombre de temples<sup>1</sup>.

Évêque du dehors, dans le sein même de la religion chrétienne qui devenait sienne, Constantin remplit-il ces fonctions avec autant de constance que de zèle ? Le symbole de Nicée avait été promulgué solennellement par Constantin, mais non pas universellement obéi, accepté. Si Athanase avait de la peine à l'imposer à Alexandrie et dans son diocèse, à plus forte raison trouvait-il des résistances en Asie. Les deux Eusèbes de Nicomédie et de Césarée, qui l'avaient signé avec tant de répugnance, qui depuis expliquaient leur adhésion et commentaient le

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Vit. Const.*, II, 44, 45 ; III, 54 ; IV, 20, 23. — Sozomène, *l. c.*, 8. — *Cod.*, VII, titr. 2, 1, 2.

texte du symbole, favorisaient toujours Arius et ses partisans, et s'efforçaient de faire rentrer leur personne et leur doctrine en grâce auprès de Constantin. Ces deux prélats y réussirent enfin, en transportant le débat, des principes sur les personnes. Ils accusèrent d'intolérance leurs adversaires, entre autres l'évêque d'Antioche, Eustathe, et surtout Athanase. Las de toutes ces discussions, Constantin rappela sur leurs sièges Eusèbe et Théognis, qu'il en avait chassés, fit déposer Eustathe par un concile d'Antioche, convoqua des évêques à Césarée, à Tyr, et enfin à Constantinople, pour informer de nouveau sur cette doctrine tant débattue. Là, en juge souverain des personnes et des choses religieuses, il écouta Athanase, interrogea Arius, accepta la profession de foi mitigée de celui-ci ; tandis qu'il envoyait Athanase en exil à Trèves, il autorisa enfin, dans une cérémonie solennelle, à Constantinople, la réconciliation publique d'Arius, qui aurait eu lieu sans la mort subite de celui qui avait ainsi troublé toute l'Église orientale.

Ce fut au milieu de ces tristes débats qu'une maladie mortelle atteignit Constantin à l'âge de soixante-six ans. Il n'était encore que catéchumène et n'avait franchi que le premier degré de l'initiation chrétienne. Beaucoup de chrétiens différaient alors encore la cérémonie du baptême, à laquelle ils attachaient une sorte d'efficacité purifiante, jusqu'à un âge assez avancé, attendant quelque solennelle occasion. Constantin sentit enfin le besoin de ce secours divin, consolateur, après une vie remplie de grandes et de tragiques actions, et à la veille de sa mort. Il avait espéré accomplir ce grand acte, comme le Christ, dans les eaux du Jourdain. La maladie le surprit avant qu'il pût accomplir son projet ; il manda auprès de lui Eusèbe de Césarée. Cet évêque versa l'eau du baptême sur cette tête qui avait fait pendant trente-trois ans les destinées du monde. Après la cérémonie, Constantin garda ses vêtements blancs, fit tendre son lit de blanc, et dit à ceux qui étaient là que [si Dieu lui accordait la guérison, pendant tout le reste de sa vie il prendrait part à toutes les prières et à toutes les cérémonies de l'Église](#). Ce fut dans ces sentiments que la mort l'emporta, le 22 mai 337<sup>1</sup>.

Tel fut Constantin, personnage fort mêlé au point de vue politique et moral : excellent fils, meurtrier de son beau-père, de son fils et de sa femme, fondateur d'une nouvelle Rome, après avoir porté un coup sensible à l'ancienne, réorganisateur de l'Empire sans l'avoir réformé, assez habile pour abandonner de bonne heure le paganisme, pas assez croyant pour embrasser aussi vite le christianisme, maître des autres dans les affaires religieuses comme dans les civiles, pas toujours maître de lui, président du concile de Nicée et mourant dans les bras d'un Arien mitigé. Il vécut sur la limite de deux mondes : en lui finissent les crimes du paganisme et commencent les vertus chrétiennes. L'histoire ne saurait être cependant plus sévère pour lui que cette mère indulgente qui l'a adoptée, et qui l'honore comme son fondateur, sans le révéler comme un saint. Pour le juger équitablement, elle regarde plus à ce qu'il a voulu qu'à ce qu'il a fait, et elle mesure ses mérites moins au succès qu'à l'effort.

---

<sup>1</sup> Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, c. 62.

### III. — LES FILS DE CONSTANTIN. - (337-361 ap. J.-C.).

#### Arianisme et Orthodoxie.

En faisant l'histoire des réformes politiques et morales de Dioclétien et de Constantin, on s'est bien gardé de hasarder sur elles un jugement prématuré. Si l'histoire est une science dont les enseignements aient quelque utilité, c'est à la condition qu'elle reste une science d'observation. A priori, l'on peut dire, en voyant telle ou telle action de l'homme, elle est bonne ou mauvaise, parce que la morale ne trompe point ; il est plus difficile de dire d'une institution nouvelle : elle est utile ou elle ne l'est pas. Pour juger les changements apportés par Dioclétien et Constantin dans l'Empire, il faut lire l'histoire de leurs successeurs.

#### CONSTANTIN II.

C'est souvent le sort des souverains les plus puissants, pendant leur vie, que leur volonté soit méconnue, désobéie, après leur mort. Le *consistoire sacré* qui avait partagé le fardeau du pouvoir avec Constantin était, à sa mort, en Asie, sous la main de l'un de ses fils, Constance. Celui-ci était assez mécontent du testament qui avait fait sa part assez petite, particulièrement au profit de deux cousins, Annibalien et Dalmace. Un seul personnage, parmi ceux du dernier règne, le préfet Ablave, soit fidélité à la mémoire de Constantin, soit désir de perpétuer son pouvoir, défendit l'exécution intégrale du testament. Mais il était détesté. Sur la prétendue découverte d'un codicille, quelques officiers de la garde palatine se jetèrent tout à coup sur Ablave, sur les neveux de Constantin, sur leur père, leurs oncles, sur d'autres encore et les massacrèrent, pour faire place nette aux seuls fils de Constantin. Gallus et Julien, âgés de neuf et de sept ans, furent seuls épargnés, à cause de leur jeunesse. Républicain, militaire, administratif, païen, chrétien, l'Empire ne changeait pas. Les mêmes moyens qui avaient servi aux successeurs d'Auguste servaient aux successeurs de Constantin.

Les trois fils de Constantin se partagèrent d'abord à l'amiable l'héritage paternel : Constance eut l'Orient, Constant eut l'Italie et l'Afrique, Constantin la Gaule et l'Espagne. Tous trois prirent le titre d'auguste ; ils s'entendirent également pour porter en commun un édit plus sévère encore que celui de leur père contre les païens. En mémoire de cette fraternelle entente, ils donnèrent, avant de se séparer, au village où ils s'étaient rencontrés, le nom de Philadelphie, *fraternité* ; on sut bientôt que penser de ce beau mot. En additionnant chacun leur âge, les trois frères ne faisaient pas soixante ans ; la raison ne pouvait avoir sur eux beaucoup d'empire. L'aîné, Constantin II, était celui des trois qui avait hérité des meilleures qualités de son père ; il ne manquait ni d'intelligence ni de bravoure ; mais il avait aussi le plus d'ambition. Prétendant avoir reçu de son père sur ses deux frères une suprématie que la violation du testament avait annulée, il travailla à la conquérir par les moyens les plus divers. Il chercha querelle à son frère Constant à cause des limites de la Gaule et de l'Italie ; contre son frère Constance, protecteur des ariens, il se fit avec éclat le protecteur d'Athanase, encore exilé à Trèves, et l'envoya en Orient avec une lettre de recommandation chaude et presque menaçante pour son frère. Le succès ne répondit point à cette habile tactique.

En apprenant que son frère Constant était occupé sur la frontière du Danube contre les Barbares, Constantin II crut le moment favorable. Il rassembla à la hâte quelques légionnaires et auxiliaires ; et malgré une peste qui sévissait dans l'Empire, il descendit en Italie, ravageant tout devant lui **comme un homme ivre**, dit l'historien du temps, et arriva d'un bond jusqu'à Aquilée ; mais il s'y arrêta épuisé. Son frère Constant, mieux conseillé, revint sur ses pas, le prit à revers en traversant les Alpes noriques, et l'attira dans une embuscade. Le fougueux jeune homme y donna tête baissée, se fit tuer, et périt en aventurier dans les eaux de la petite rivière de l'Alsa (340)**1**.

### CONSTANT.

Cette heureuse circonstance pouvait amener la séparation définitive des Empires d'Orient et d'Occident, préparée par la différence des langues, des mœurs et des idées, pressentie, depuis Dioclétien, par des essais de partage déjà fréquents, et imposée maintenant par la création d'une capitale nouvelle. Les deux derniers fils de Constantin eussent peut-être opéré à l'amiable cette scission, qui ne se fit qu'un demi-siècle plus tard ; mais, aux motifs d'ambition politique qui pouvaient les animer l'un contre l'autre, se joignirent alors des dissentiments religieux, appelés depuis Constantin à jouer un si grand rôle dans les révolutions de l'Empire.

Les deux empereurs avaient bien assez de défendre les frontières et d'administrer. Constance particulièrement, engagé dans une rude guerre contre le roi de Perse Sapor. éprouvait une grande défaite à Singare. Mais les deux frères semblaient encore plus préoccupés du grand pontificat que leur avait laissé Constantin. Unis dans les mesures communes qu'ils prenaient contre le paganisme, ils se divisèrent -au sujet de l'arianisme. Constance avait d'abord montré, quand Constantin II vivait, quelque bonne volonté pour Athanase. Il fit alors condamner de nouveau cet évêque par un concile à Antioche ; et, poursuivant violemment sa victoire, il imposa au siège de Constantinople l'arien Macedon, malgré une émeute qui coûta la vie à trois mille cent cinquante personnes, et dont il châtia le peuple, en le privant de ses distributions ordinaires de blé. Constant prit sous sa protection l'orthodoxie, avec Athanase, et demanda impérieusement à son frère la réunion d'un concile général œcuménique. Il eut lieu dans la ville de Sardique en Pannonie, sur les confins des deux empires. Mais les évêques de l'Orient et de l'Occident n'y restèrent pas longtemps réunis. Ceux d'Orient, à la vue d'Athanase, crièrent au scandale et se retirèrent à quelque distance de là, à Philippopolis, où ils déclarèrent nul et non avenu tout ce que ferait le concile de Sardique. Ceux d'Occident, à Sardique, affirmèrent de nouveau la foi de Nicée, et réintégrèrent Athanase. L'affaire en était là, quand des événements politiques rappelèrent aux deux frères qu'ils avaient des soins plus pressants**2**.

Un certain Marcellinus, questeur ou comte du trésor de Constant, noble de race et païen entêté, avait juré haine au christianisme et aux fils de Constantin. Incapable, simple magistrat civil, d'usurper lui-même l'Empire, il jeta les yeux sur le commandant de la milice impériale des Joviens et des Herculéens, Magnence, Barbare qui devait sa fortune à sa force physique et à sa bravoure, et qu'il espérait bien gouverner. Constantin avait séparé les fonctions militaires des

---

**1** Zosime, II. — Ammien Marc., XXI, 15. — Athan., *ad solit.*

**2** Hil., *Frag.* II, p. 16. — Ath., *Ap.*, p. 616. Théodoret, II, 6. — Socr., II, 22.

civiles dans l'espoir d'augmenter la sécurité de l'Empire ; elles se coalisaient contre ses fils. Marcellinus et Magnence parvinrent à s'entendre : l'un apportait l'argent, l'autre les soldats ; l'un quelque expérience politique, l'autre quelque expérience militaire. La cour se trouvait à Autun, en Gaule, quand la conspiration éclata. L'empereur Constant, cédant à une de ses passions favorites, était depuis plusieurs jours en chasse, dans les épaisses et vastes forêts qui entouraient cette ville. Un soir, Marcellinus rassembla dans un banquet les principaux officiers civils et militaires ; après force libations, au milieu desquelles on risqua quelques paroles contre l'empereur absent, Magnence, sorti un instant, reparut tout à coup portant sur ses larges épaules la pourpre impériale ; ceux qui étaient dans le secret crièrent : **Magnence auguste !** les autres consentirent. Le lendemain, Marcellinus distribua de l'argent aux troupes, composées de Barbares, qui se trouvaient là ; et Magnence proclamé envoya un de ses affidés, Gaïson, avec quelques soldats pour se défaire de Constant. Prévenu à temps, le fils de Constantin s'enfuit ; il mit l'Auvergne et les Cévennes entre l'usurpateur et lui ; mais Gaïson le suivit de près, l'atteignit enfin au pied des Pyrénées, dans la ville d'Elne, et le tua. Le succès de cette usurpation fut le signal de plusieurs autres. A Rome, un beau-frère du grand Constantin, Népotien, se fit proclamer par le sénat ; une sœur du même souverain, Constantine, en Illyrie, jeta la pourpre sur les épaules d'un vieux général, Vétranion. Le nombre des compétiteurs fit cependant la partie belle au dernier héritier de Constantin.

Quand Constance vint de Constantinople, à la tête des armées d'Orient, revendiquer l'héritage intégral de son père, Magnence, par le bras de Marcellinus, avait noyé déjà dans le sang de Népotien, de sa femme et de ses enfants, la révolte de Rome. Constance fit les armées juges entre le vieux Vétranion et lui, dès qu'ils se rencontrèrent en Illyrie. Du haut d'un tribunal, devant lequel il convoqua les soldats des deux armées, il rappela le souvenir du génie et des grands services de son père, la mort de deux de ses malheureux enfants, et s'éleva contre les usurpateurs qui venaient ensanglanter, déchirer son héritage ! Les officiers des deux armées l'interrompirent en criant : **Constance seul auguste !** Vétranion se trouva trop heureux de conserver la vie, avec une bonne pension. Contre le Barbare Magnence, il fallut une bataille. Celui-ci était arrivé déjà sur les bords de la Save, près de Mursa, et répondait à Constance, qui voulait négocier : **Traite pour ta vie ; ton père et toi, vous avez fait trop de mal à la république.** Constance, pendant le combat, se retira dans une chapelle, pour prier avec un évêque arien du nom de Valens, et attirer sur ses armes la protection d'en haut. Magnence, en vrai roi barbare, après avoir fait ses dispositions, frappa d'estoc et de taille, à la tête des siens. Le soir, le prêtre arien dit à Constance qu'un ange du Seigneur lui avait annoncé la victoire. Magnence, en effet, vaincu, descendait de cheval, attachait sa chlamyde de pourpre au dos de l'animal, et le lançait au milieu des ennemis, pour s'enfuir en sûreté. Constance poursuivit néanmoins si vigoureusement le Barbare que celui-ci, saisi d'un délire frénétique, frappa de son épée sa mère, son frère, puis appuya le pommeau de l'arme à la muraille, se mit la pointe au ventre et s'enferra<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Aurelius Vict., *Cæsar*, 41. — Zosime, II, p. 78-80. — Ammien Marc., XV, 5. — Zonaras, XIII, 8.

## CONSTANCE.

Constance, seul maître de l'Empire, est le premier empereur byzantin. On le reconnaît à la petitesse de son esprit et à ses vastes prétentions, à sa lâcheté et à son orgueil, à l'ascendant que prennent sur sa volonté les personnages les plus vils et les plus bas, les valets et les éunuques ; on le reconnaît mieux encore à cette confusion malencontreuse qui commença avec Constantin entre l'État et l'Église ; le souverain politique affecte des droits dominateurs, tyranniques, sur la conscience des fidèles ainsi que sur le dogme ; de là toutes les petites misères, toutes les subtiles tracasseries que cette confusion comporte.

Parmi les personnages de petit état et de condition vile qui avaient pris déjà un assez grand ascendant sur Constance quand il devint seul empereur, on remarquait l'eunuque Eusèbe, chambellan ; Apodème, comte des domestiques, ennemi, dit l'historien, de tous les honnêtes gens ; Rufin, comte du trésor, et Lampade, préfet du prétoire. La récente victoire de Constance, à Mursa, avait poussé aussi, dans l'intimité du souverain, Ursacius de Singidon et Valens, prêtres ariens zélés, dont l'un avait prié avec lui, pendant la bataille de Mursa. On connut bientôt, dans les affaires religieuses et politiques, le caractère d'un pareil gouvernement.

Le triomphe de l'Orient sur l'Occident devint, ce à quoi on ne s'attendait guère, une occasion de persécution contre les adversaires d'Arius et contre Athanase. Un premier concile des évêques de Gaule et d'Espagne fut réuni à Arles, métropole méridionale de la Gaule. Les lumières et les vertus de ces deux papes s'y trouvaient rassemblées : Paulin de Trèves, Hilaire de Poitiers, le vieil Osius de Cordoue, etc. Tous voulaient d'abord commencer par vider la question de doctrine, afin de sauver par là Athanase, sans se mettre directement en opposition avec l'empereur. Mais bientôt, sous la pression des eunuques, la majorité faiblit ; on aborda la question de discipline et de personne ; et, malgré l'opposition des plus hardis, on donna raison au concile d'Antioche contre le patriarche d'Alexandrie. Un concile réuni à Milan en fit autant. Il y avait encore des absents, des récalcitrants. Le gouvernement mit ses agents en campagne, et employa, au profit de sa tyrannie ecclésiastique, les inventions de sa tyrannie politique ; on extorqua des signatures, des adhésions à sa condamnation d'Athanase, en menaçant tantôt le pasteur de son troupeau, tantôt le troupeau de son pasteur. Le pape Libérius, à Rome, résista ; il fut enlevé, un soir, par le préfet de Rome et transporté en exil. Mais le peuple, à quelque temps de là, se souleva presque pour le redemander et pour chasser l'intrus Félix. Hilaire de Poitiers protesta ; il fut exilé en Phrygie, dans une espèce de solitude où il trouva les forêts moins dangereuses pour lui que les églises, des hérétiques. A Alexandrie, enfin, Athanase, revenu pour la troisième fois sur son siège, avait juré de mourir, au milieu de son troupeau décidé à le défendre. Le préfet de l'Égypte ouvrit les portes de la ville à Syrianus, maître de la milice, envoyé contre Athanase, à la tête de cinq mille hommes. Athanase, en habits pontificaux, au milieu de son clergé, occupait le fond du chœur de l'église cathédrale, sur son siège pontifical. La nef était remplie de ses plus ardents défenseurs ; la place qui donnait entrée aux portes de la basilique regorgeait d'Alexandrins. Syrianus, l'épée à la main, s'ouvrit, avec ses soldats, un passage à travers la foule et pénétra dans l'église. Le peuple, les claies qui s'y trouvaient tirèrent leurs poignards ; Syrianus commença le massacre. Athanase et ses diacres, au fond de l'abside, livres ouverts, cierges en mains, invoquaient à haute voix le Dieu d'Israël contre la troupe de Pharaon. Le patriarche voulait

attendre la mort ; mais, pendant que la foule s'accumulait aux grilles du chœur, faisant à l'évêque un rempart de ses cadavres, les diacres et les clercs enlevèrent leur chef, et, au milieu d'une effroyable mêlée de cris et de menaces, l'entraînèrent moitié écrasé dans des maisons voisines. Ils le forcèrent à fuir au désert, tandis que Syrianus installa George de Cappadoce son successeur.

Vainqueurs, les ennemis d'Athanase avaient maintenant à vider la querelle de dogme après celle de personnes. Ils se divisèrent. Il y avait l'arianisme pur, décidé, qui enseignait l'humanité du Christ ; il y avait le semi-arianisme ; et des argumentateurs plus subtils encore qui faisaient au Verbe une plus ou moins grande part d'éternité, de divinité, de ressemblance avec Dieu le Père. Constance fit rassembler concile sur concile, à Sirmium, à Rimini, à Antioche ; on y dressa formulaire sur formulaire. Dénaturant, dit Ammien Marcellin, [par un mélange de superstition de vieille femme, la simplicité du christianisme](#), l'empereur prit part aux verbeuses subtilités de la controverse, raffina, au lieu de concilier les esprits, et passa de l'un à l'autre, au gré de ses eunuques ou de ses prêtres. Une toute petite lettre, un iota, séparait, dans l'expression grecque de leurs dissidences, les homoousiens des homoiousiens. L'exilé Hilaire, convoqué au concile de Constantinople, en triompha. [N'est-ce pas une chose déplorable, s'écria-t-il, qu'il y ait autant de confessions de foi dans l'Église qu'il y a d'opinions parmi les hommes, et que nous forgions tous les jours arbitrairement un nouveau symbole ! Nous disputons sur la ressemblance totale ou partielle du Père et du Fils ; nous nous repentons le lendemain de ce que nous avons fait la veille ; nous anathématisons ce que nous avons défendu ; nous condamnons la doctrine des autres chez nous, et chez les autres notre propre doctrine ; et, en nous déchirant les uns les autres, nous travaillons à notre ruine commune.](#) Et le grand Athanase, tout-puissant sur les consciences, du fond de sa Thébaidé, où l'on le cherchait en vain, inquiétait avec les feuilles volantes de ses apologies, répandues dans tout l'Empire, son vainqueur découragé : [Vous avez, disait-il à Constance, envoyé une armée contre Alexandrie : pourquoi ? Pour séparer un berger de son troupeau. Quoi ! Constance, vous assurez que vous voulez affermir la foi, et vous la détruisez ; vous prétendez faire régner Jésus, et vous le crucifiez une seconde fois ! Querelles mesquines par les subtilités qui en faisaient l'objet, mais grandes cependant par la passion et le courage qu'on mettait à leur service ! Le sentiment de la liberté s'était réfugié dans la conscience, comme dans un dernier mais inviolable asile. L'empereur pouvait dépêcher au bout de l'Empire les gouverneurs qui lui plaisaient, massacrer les adversaires politiques qui lui faisaient ombrage, exiger des peuples tous les impôts nécessaires à ses dispendieuses fantaisies ; il changeait les lois civiles au gré de ses caprices ; le sénat à Rome ou à Constantinople, le peuple, les provinces restaient muets, indifférents, ou ne faisaient entendre que de timides plaintes. S'avisait-il cependant de vouloir changer le pasteur d'une église ou introduire un iota dans un formulaire de foi : il se trouvait des synodes pour protester ; Alexandrie se soulevait ; le peuple de Rome recouvrait sa voix pour redemander Liberius ; et le grand exilé de la Thébaidé trouvait dans le sentiment de la liberté de conscience assez de puissance pour braver son vainqueur<sup>1</sup>.](#)

Le gouvernement politique réformé par Constantin ne présente pas un moins odieux spectacle. Constantin avait, pendant les plus belles années de sa vie au

---

<sup>1</sup> Théod., *Hist. eccl.*, c. 8. — Ath., *ad sol.*, c. 50. — Hil., *ad Const.*, 1-2. — Ammien Marc., XXI, 15. — Relire la belle étude de M. Villemain sur saint Athanase, *Tabl. de l'éloq. chrét. au IVe siècle*.

moins, modéré les impôts et tempéré le zèle des agents du fisc ; jusqu'à ses derniers jours, il s'était refusé à persécuter le paganisme. On n'en pouvait attendre autant d'un gouvernement d'eunuques et de flatteurs qui ne cherchaient que l'occasion de s'enrichir, et qui croyaient se faire pardonner les persécutions qu'ils faisaient subir à des chrétiens en déployant un zèle égal contre les païens. Les plaintes de Zosime et de Libanius, au sujet des pauvres commerçants obligés de vendre leurs enfants pour acquitter le chrysargyre, se rapportent à cette époque. Jamais les contributions extra ordinaires ne furent aussi nombreuses ; la rapine des chefs et des subalternes dépassa toute mesure. Enfin, Constance renouvela jusqu'à trois fois la loi qu'il porta contre le paganisme, dont il fit un vrai crime d'État, un *crimen majestatis*. Le mécontentement était grand ; la police de l'Empire fut chargée de le surveiller, d'en empêcher l'éclat ; c'est ici que se dessine bien le caractère de ce nouveau gouvernement.

On s'explique comment les premiers césars, pour se défendre contre les dernières convulsions de la liberté républicaine, eurent besoin du rempart de la loi de majesté et de la cohorte homicide des délateurs. Ce qui accuse davantage le régime, c'est qu'après trois cents ans, les successeurs de Constantin, malgré tout l'apparat oriental dont ils s'entourèrent, aient eu recours à des moyens encore plus cruels et plus bas pour défendre l'autorité. On sait comment les anciens délateurs avaient fait place peu à peu aux *frumentaires*, aux *spéculateurs* et aux *curieux* qui constituèrent la police secrète de l'Empire. Ce système arriva, sous le premier empereur byzantin, à son apogée. L'histoire nous en a conservé tous les traits dans les deux personnages de Paul *la Chaîne*, et de Mercure, *le Comte des songes*, qui mirent tout ce règne sous une sorte de terreur. Le premier avait été ainsi nommé à cause de l'habileté avec laquelle il savait mettre une accusation au bout d'une autre, compromettre un prévenu avec un condamné, et étouffer une foule de victimes dans les anneaux serrés de ses délations sans nombre. L'autre avait pour talent de tourner à crime d'État la manie alors fort répandue, maintenant devenue coupable aux yeux de l'Empire, de rechercher l'avenir dans l'explication des songes. Constance était très-peureux ; ses flatteurs rehaussaient à ses yeux le prix d'une vie si chère et augmentaient encore ses craintes. On comprend combien le crime du paganisme, devenu maintenant magie et sorcellerie, en se compliquant du crime d'État, put faire aisément de victimes. Constance, pour sa part, était toujours pour la condamnation. Mercure, *le Comte des songes*, mérita si bien son nom, que personne n'osait plus, dans l'Empire, avouer devant un étranger qu'il avait cédé au sommeil, et que tous, dit encore un contemporain, auraient voulu jouir du sommeil des Atlantides, délivrés du péril des rêves. Un Africanus, consul de Pannonie, fut accusé pour quelques propos de table ; et tous ses convives furent entraînés par Paulus, avec lui, à la mort. Un Danus fut livré par sa femme, pour avoir, disait l'accusation, dérobé un lambeau de pourpre au tombeau de Dioclétien. Une nappe à bande de pourpre pliée dans un banquet, d'une certaine façon séditeuse, entraîna la perte de son maître. L'usage des amulettes contre la fièvre quarte, les sacrifices aux tombeaux, devinrent des conspirations. Les Eusèbe, les Apodème, tous les agents subalternes, s'enrichirent d'autant, comme autrefois les délateurs. Ammien Marcellin compare ces temps à ceux de Domitien et de Néron ; il leur fait trop d'honneur. Tibère et les autres césars jugeaient en personne, et en face, ceux dans lesquels ils voyaient des conspirateurs. Ici, c'est une tyrannie de seconde main. Les délateurs faisaient autrefois leur métier ouvertement, en plein sénat, au péril de leur vie souvent ; et la lutte était publique ! la franchise de ce gouvernement était encore un reste de la liberté

républicaine. Ici, c'est un espionnage souterrain, un tribunal à huis clos, où la victime est atteinte lâchement, condamnée sans être entendue, par quelque officier du palais, le plus souvent accusateur et juge. Le crime de majesté des premiers temps était défini en comparaison de celui-ci. Les césars, enfin, accordaient à leurs victimes le privilège de s'ouvrir noblement les veines ; les Byzantins les font décoller. Ce n'est plus une tyrannie de souverain, mais de valet ; la délation est devenue la dénonciation ; le duel juridique est un guet-apens ; le trépas stoïcien n'est plus qu'une mort de scélérat. Il y a des degrés dans la servitude<sup>1</sup>.

C'était bien là le pire des gouvernements. Constance lui-même en fit l'épreuve. Accablé du poids d'un pareil fardeau, sans enfants, il nomma comme César, en Orient, Gallus, rainé des deux seuls enfants échappés, au commencement de son règne, au massacre de tous les neveux de Constantin. Par là, il retomba dans toutes les difficultés des précédentes adoptions ou associations à l'Empire.

Comme il n'avait pas grande confiance dans ce cousin, qui avait failli être sa victime, il nomma ses préfets du prétoire, ses maîtres de la milice ; il l'entoura surtout d'espions, de surveillants prêts à dépasser leur mission, et, au premier prétexte, à le perdre. Gallus et sa femme, Constantine, sœur de Constance, par suite d'une égale défiance, organisèrent espionnage contre espionnage. Enfin, las de cette tutelle gênante, poussé à bout par l'insolence de subordonnés qui se sentaient ses supérieurs, Gallus chercha à secouer ces entraves et conspira peut-être pour se rendre indépendant. Constance, pour le rappeler à la subordination, envoya en Orient le préfet Domitien et le questeur Montius. Le premier, débutant par où il aurait dû finir, intima arrogamment l'ordre au César de partir pour Milan. Gallus, furieux, le fit jeter en prison ; le questeur Montius réclama. Gallus ameuta contre lui la populace d'Antioche et les soldats, qui le mirent à mort avec Domitien. Après cela, Gallus devait se mettre en pleine révolte. Il ne l'osa et le paya cher. Constance, dissimulant sa colère, commença par rappeler d'Orient Ursicinus, le seul général sur lequel Gallus pût compter ; puis, il manda à Milan son César, pour délibérer avec lui. Constantine partit la première afin de désarmer son frère ; mais elle mourut en route. Perdant alors tout courage, Gallus obéit, mais lentement. Au fur et à mesure qu'il approchait, les officiers, les garnisons sur lesquels il pouvait faire fonds, étaient changés. A peine fut-il arrivé à Pettau, en Pannonie, que Barbation, soldat dévoué à Constance, pénétra dans sa demeure, lui arracha ses ornements impériaux et l'entraîna à Pola en Istrie où, après un jugement sommaire, le chambellan Eusèbe le fit décoller, les mains attachées derrière le dos<sup>2</sup>.

Le gouvernement de Constance est plein de ces pièges et de ces surprises. Sylvanus, Franc de naissance, officier de fortune, devenu maître de la cavalerie en Gaule, est accusé de complots sur des lettres supposées, par un valet aux équipages de l'empereur qui convoitait sa place. Il perd la tête, ne voit plus de sûreté pour lui que dans l'Empire, et trouve des soldats pour le proclamer. Constance remet à l'un de ses généraux, Ursicinus, honnête homme cependant pour le temps, le brevet de maître général de la milice, mais avec ordre d'embrasser ouvertement le parti de Sylvanus, pour le mieux perdre. Ursicinus accepte la commission, gagne la confiance de Sylvanus, débauche ses gardes, un jour pénètre dans son palais, et le met à mort.

---

<sup>1</sup> Ammien Marc., XIV, 4 ; XVI, 5 ; XVIII, 4, 6.

<sup>2</sup> Ammien Marc., XXV.

Constance sentit à la fin le pouvoir temporel et spirituel lui échapper des mains. Les Barbares menaçaient sur toutes les frontières, les Germains et les Perses, particulièrement, sur le Rhin et l'Euphrate. Au dedans, chrétiens et païens étaient mécontents. Il s'associa Julien et l'envoya en Gaule. Lui-même, il crut encore pouvoir relever sa majesté impériale dans un triomphe qu'il célébra à Rome, bien qu'il n'eût jamais en personne commandé une armée. A travers les enseignes aux dragons de pourpre qui sifflaient au vent, le peuple romain vit s'avancer, sur un char d'or brillant de pierreries, Son Éternité coiffée de la tiare, ensevelie sous la pourpre, la soie et l'or, la tête et les yeux fixes, sans mouvement du cou ni des mains, pour cracher ou se moucher, baissant seulement la tête quand Elle passait sous les arcs de triomphe, comme s'ils n'étaient pas assez élevés pour laisser passer Sa Grandeur.

A quelque temps de là, le César Julien, en Gaule, remportait sur les Alamans et les Francs de brillantes victoires qui attiraient sur lui les regards de tout l'Empire ; Constance, au contraire, en Orient, voyait Amida et Singare prises, ses troupes défaites, ses provinces ravagées. L'orgueilleux auguste essaya de tromper l'Empire en publiant ses propres défaites comme des victoires et en s'attribuant à lui-même les victoires de Julien, dans des bulletins où le jeune César n'était pas nommé. Mais lorsqu'il voulut traiter Julien comme Gallus, il échoua. Apprenant au fond de l'Orient que les légions de la Gaule avaient élu Julien, il partit avec ses troupes, comme autrefois contre Magnence, mais beaucoup moins confiant. Julien s'avancait, en descendant le Danube, avec la rapidité de la foudre. Constance enfin prit peur, s'arrêta malade dans un petit village de l'Asie Mineure, et y mourut baptisé, comme son père, à sa dernière heure, par un prêtre arien.

Julien était alors sur le point de franchir les limites de l'Empire d'Orient. Il cherchait, dans les entrailles des victimes, dans le vol des oiseaux, le mot de l'avenir. En vain le rhéteur Aprunculus lui montrait une réponse favorable dans l'inspection d'un foie à double tégument, il n'était pas satisfait ; lorsque, montant à cheval avec l'aide d'un serviteur, il vit tomber celui sur le dos duquel il avait mis le pied : **Ah !** dit-il, en jetant de ses yeux un de ces jets de flamme qu'on y remarquait quelquefois, **celui qui m'a élevé est tombé.**

## IV. - JULIEN. - (361-363 ap. J.-C.).

### Une restauration païenne.

Dernier neveu du grand Constantin, échappé comme par miracle à cette impitoyable loi du salut de l'Empire à laquelle Constance avait sacrifié le reste de sa famille, Julien souffrit, dans sa jeunesse ; ce qu'il y a peut-être de plus dur après la mort : la captivité du corps et celle de l'âme. Relégué, sous une surveillance matérielle et morale très-étroite, d'abord au fond du palais épiscopal de l'évêque arien de Nicomédie, Eusèbe ; puis, au fond du château isolé de Macellum, en Cappadoce, il fut la première victime du secret découvert par Constance, et appliqué depuis par tant de puissants à leurs jeunes rivaux, et qui consiste à offrir le royaume du ciel pour consolation à ceux qu'ils privent du royaume de la terre. Des prêtres, mis auprès de lui à cet effet, l'initièrent aux mystères de la foi nouvelle, aux dogmes de la chute, de la Rédemption et de la Trinité, mais à une époque où l'on préférait les obscurités d'une théologie subtile à la simplicité des enseignements des premiers temps. Baptisé assez jeune, il fut fait lecteur des saintes Écritures, et s'acquitta probablement de ces fonctions dans l'église de Césarée de Cappadoce.

Ce n'était pas un excellent moyen de faire goûter les douceurs de l'Évangile que de les présenter à un jeune enfant comme une pièce du régime de prison auquel il était condamné, et de les gâter encore par toutes les arguties des discussions à la mode. Julien en contracta de bonne heure une aversion secrète, mais invincible, contre le christianisme ; il l'associa aux infortunes, aux douleurs de sa jeunesse, et il le rendit responsable des superfétations qui le défiguraient. Le jeune homme, parmi les maîtres et les enseignements dont on l'avait entouré, ne goûta d'abord de consolation qu'auprès d'un certain Mardonius. Cet honnête et excellent vieillard avait conservé, dans sa foi nouvelle, une admiration toujours également vive pour la poésie d'Homère et d'Hésiode, dont on faisait alors, à la mode des platoniciens, comme le reflet d'une sagesse supérieure et presque divine. Avec la pétulance d'un esprit éveillé et avide, le jeune Julien préféra cet enseignement à l'autre, mit Homère au-dessus de la Bible, et s'accoutuma de bonne heure, à travers le prisme des mythes de Platon, à voir dans l'Olympe, comme le prisonnier dans un pan du ciel, une image de la liberté<sup>1</sup>.

Favorisé, un peu plus tard, et sous la direction du grammairien Hiéroclès et du rhéteur Ecebole, d'une liberté un peu plus grande ou plutôt d'une chaîne un peu plus longue, Julien, dans la Thrace et dans l'Asie Mineure, où il fut encore enfermé, reçut de la première connaissance qu'il fit avec le monde, et du spectacle dont il fut témoin, des impressions analogues. Au-dessus de lui, un souverain, son oncle, Constance, meurtrier de sa famille, efféminé dans ses mœurs, tracassier dans ses croyances, voulait imposer violemment à tout l'Empire, comme à son jeune neveu, ce qu'il croyait être la vérité. Autour de lui, une église, alors triomphante, se divisait, s'affaiblissait par de mesquines et interminables querelles ; une coterie de prélats, maîtres de l'oreille du souverain, persécutait, au nom de l'humanité du Christ, d'autres prélats plus tiers qui souffraient l'exil ou la mort, au nom de sa divinité. Partout, au contraire, en Orient, les dieux autrefois chantés et les croyances recommandées par l'art

---

<sup>1</sup> Liban., t. I, p. 405, 408, 459 ; III, 437. — Greg. Naz., *Orat.*, III, f. 58.

magique des poètes étaient méprisés, honnis, persécutés. Quelques philosophes oubliés rassemblaient seuls encore autour du nom de Platon des adeptes tous les jours plus rares ; les rhéteurs dérobaient sous une admiration purement littéraire leur attachement au vieux culte ; enfin, dans des temples en ruine, les derniers païens se cachaient pour brûler un encens discret et sacrifier quelques maigres victimes sur leurs autels délaissés. La lâcheté et les cruautés du maître, les scandales de l'église persécutrice, semblaient préparer dans les esprits une réaction naturelle en faveur du paganisme et de ses adeptes, qui commençaient à souffrir maintenant ce qu'ils avaient autrefois infligé au christianisme. L'instinct de générosité naturel à une jeune âme rattacha Julien aux persécutés, comme le besoin, l'esprit d'indépendance l'avait jeté du côté d'Homère et des poètes du paganisme.

Les deux directeurs qui accompagnaient Julien, Hiéroclès, grand amateur de la littérature grecque, et Ecebole, qui changea plusieurs fois de religion au gré de ses souverains, n'étaient point faits précisément pour contenir ce jeune homme, dont l'ardente imagination échappait aisément à leur tutelle. Esprit pratique aussi bien que littéraire, âme positive et contemplative, éprouvant le besoin de savoir autant que de rêver, et d'agir autant que de croire, le jeune Julien épuisa promptement, dans ses excursions à Constantinople et à Nicomédie, les leçons de la grammaire et de la rhétorique. Il désirait ardemment entendre le célèbre Libanius, rhéteur païen redouté des chrétiens ; il se procura au moins en secret ses leçons, s'efforça d'imiter son style et sa manière, au point de surpasser ses meilleurs disciples. L'ardente soif de son cœur n'était point encore apaisée. Éloigné des plaisirs de son âge, tout aux travaux de l'esprit, il voulut enfin remonter des mots aux choses, des formes à l'être, de la rhétorique à la philosophie, comme on disait alors, de la science de la parole à celle de la sagesse, pour mettre d'accord avec ses actions ses idées, et appliquer dans sa vie les principes et les vertus qu'il aurait puisés à cette haute école. Malheureusement, en se détournant du christianisme, pour lequel il n'avait contracté que du dégoût, Julien n'avait d'autre choix que *l'hellénisme*. On appelait ainsi alors cette école du néoplatonisme qui, après avoir associé la littérature grecque à la religion païenne, la philosophie à la foi polythéiste, le culte des lettres à celui des dieux et la vertu au paganisme, avait recours, depuis Jamblique, à des cérémonies empruntées aux plus secrets mystères des anciens temps, pour remonter aux sources de l'être premier, et qui essayait ainsi de rendre au paganisme épuisé une vie qui lui échappait<sup>1</sup>

Ce fut pour satisfaire cette soif de savoir que Julien, au risque de mécontenter Constance, alla consulter d'abord, à Pergame, le vieil Édésius, qui tenait de la bouche même du maître Jamblique cet enseignement qui s'ingéniait à incarner dans les vieilles divinités de la Grèce le Verbe platonicien, et à chercher dans les antiques légendes une édification morale. Édésius était vieux ; poussé par les questions ardentes du jeune homme : *Pressant ami de la sagesse, lui dit-il, mon corps est un édifice qui tombe en ruines ; interroge mes enfants*. Deux d'entre ses disciples, Chrysante et Eusèbe, le remplacèrent d'abord. Ils dévoilèrent à Julien les merveilles de l'Être *un*, parfait, du Dieu intelligible, archétype de la

---

<sup>1</sup> Nous avons consulté, outre les sources, les derniers travaux faits sur Julien : la thèse de M. A. Desjardins ; Strauss, *der Romantiker auf dem Throne der Cæsaren.*, 1847 ; Schulze, *de Philosophia et moribus Juliani Apostat.*, 1839 ; C. Sœmisch, *Julian der abtrunnige, ein charakterbild*, 1862. Nous avons relu les quelques pages si pleines de M. Villemain, *Eloq. chrét. au IVE siècle*.

vertu et de la beauté, qui a son médiateur sensible dans le soleil qui anime et féconde toute la création matérielle ; ils lui enseignèrent l'unité divine créant le Verbe, puis se développant dans la pluralité des dieux, anges, démons, et s'objectivant dans les agents et les forces de la nature, qui gouvernent et qui composent toutes les parties de l'univers, et qui reçoivent de cette unité leur force et leur vertu, comme tous les astres doivent leur existence et leur éclat au soleil leur père. C'était là un aliment pour cet avide et chimérique esprit. Mais partout, le jeune homme insatiable, comme dans cette maison de campagne de Bithynie offerte par lui plus tard à un ami avec une description si charmante, partout et toujours, Julien interrogeait de ses avides questions, dans le silence de ses contemplations, l'astre brillant du jour ou les constellations de la nuit qui portaient le nom d'autant de divinités. Il n'était point satisfait encore. Maxime et Priscus, à qui on le renvoya, étaient les plus fervents adeptes de l'art d'entrer en communication avec l'invisible, au moyen des extases et des cérémonies de la théurgie, et de solliciter même les confidences de quelque divinité, dans ce panthéisme complaisant qui réunissait tous les êtres. Julien alla trouver ces maîtres habiles. Ils le soumirent à une longue préparation, à un noviciat accompagné de jeunes, d'abstinences, d'ablutions, de fumigations propres à énerver l'âme et à exalter l'imagination. Ils l'entraînèrent enfin, près d'Éphèse, la nuit, dans la crypte du temple ruiné de Diane. Là, au milieu d'une musique enivrante de cymbales, et à la lueur de pâles flambeaux, éperdu, il vit, aux paroles magiques de Maxime, se refléter comme au fond d'une lave brûlante qui bouillonnait dans un bassin de pierre rouge, le beau temple d'Éphèse qui avait été détruit. Lui-même, ceint du diadème des augustes et dans le costume des souverains pontifes, sacrifiait à la déesse. Il avait commis un de ces actes défendus depuis Constantin par la loi, et puni de mort par Constance<sup>1</sup>. En entrevoyant la couronne impériale dans des mystères païens, il avait presque conspiré.

L'empereur Constance eut vent des écarts de Julien ; il le renvoya sévèrement à ses fonctions de lecteur des saintes Écritures, et, après la mort de Gallus, l'appela même à Milan, pour le surveiller et le contenir de plus près. Le jeune théosophe fut sauvé peut-être de la mort par l'impératrice Eusébie, qui le fit passer pour un amateur enthousiaste des vieilles rêveries de la Grèce, et obtint qu'on l'envoyât à Athènes. Cette ville ne conservait plus de son ancien caractère qu'une démocratie turbulente d'école, où la jeunesse faisait passer la royauté ou la tyrannie littéraire, selon ses caprices, du rhéteur de Cappadoce, Julien, à Diophante l'Arabe, ou de celui-ci à l'illustre et longtemps applaudi Proheresius. Au milieu des sectes philosophiques qui se disputaient encore le pavé à Athènes, Julien parut adopter celle des stoïques. Il prit le manteau, porta la barbe longue et pointue. On le vit cependant passer à travers presque toutes les écoles et dissenter à l'Académie, au Portique, au Lycée, sans oublier de suivre comme myste, grâce à la connaissance qu'il fit du grand prêtre d'Éleusis, les mystères de Cérès, de sa fille Cora et de Bacchus, les plus anciens alors et les plus redoutables de l'hellénisme. A Athènes, il se lia d'amitié avec saint Basile, fut plus froid pour saint Grégoire de Nazianze, discuta avec eux sur le Verbe, entonna les louanges du dieu-soleil ou de la déesse-mère, fraya avec tous, discuta sur tout, charma ou éblouit presque tout le monde. Ce fut au milieu de ces occupations que, sur les conseils d'Eusébie, les eunuques de Constance vinrent lui apporter les insignes de l'Empire, avec la nouvelle qu'on l'avait créé

---

<sup>1</sup> Liban., *l. c.*, p. 876. — Eunap., *Vie de Max.*, éd. Boissonade, t. I, p. 49 sqq.

césar<sup>1</sup>. Constance envoyait Julien en Gaule comme son frère Gallus, en composant le personnel de son administration et surtout de ses surveillants, en lui donnant même sa sœur Hélène pour femme, afin d'être bien sûr de lui. Eusébie seul l'encouragea véritablement, en lui faisant cadeau d'une bibliothèque de livres de philosophie et de livres militaires et en lui donnant quelques bons et sincères conseils.

Quel était ce jeune César, gauche encore sous les habits impériaux qui venaient de remplacer ceux du philosophe ? Il présentait bien des qualités et des défauts contraires. Petit et trapu, avec une physionomie intelligente et originale plutôt que belle sous ses longs cheveux lisses, un regard mobile et jetant parfois des éclairs, un nez long, droit, provoquant, de fortes lèvres ironiques, une barbe inculte et une marche saccadée, Julien joignait une âme élevée et saine à des passions singulièrement maladroitement, quelques idées belles et justes à des imaginations folles et à de longs raisonnements faux, un caractère noble et généreux à de grands travers d'esprit. Entêté et opiniâtre, dans des idées qui lui étaient chères, il avait appris des malheurs de sa jeunesse même à les cacher ; il avait cependant plus de prudence que de dissimulation. Simple dans ses mœurs, pur dans sa conduite, sans grands besoins pour lui-même ; bien disposé pour les autres, il n'avait que des passions d'esprit et ne nourrissait d'ambition que pour ses idées<sup>2</sup>. Julien donna la meilleure preuve de son génie en sachant se tirer avec honneur de la position difficile où Gallus avait laissé son honneur et sa vie.

Le nouveau César, parmi les familiers dont on l'avait entouré, sut s'attacher le stoïcien Salluste, qui devint pour lui comme un second père, et le platonicien Oribase, son tendre médecin. Il avait pour se faire des amis un art qui venait du cœur. A force de prudence et de sagesse, il échappa à la gênante tutelle de ceux qu'on avait mis autour de lui pour l'empêcher de marcher et de grandir ; il éloigna ou annihila, en les prenant dans leurs propres pièges, Florentins, le préfet du prétoire, Ursicinus, le maître de la cavalerie, Barbation, le maître de l'infanterie, et se saisit vigoureusement du pouvoir, au lieu de rester seulement entre leurs mains un mannequin inutile. Appliqué au gouvernement, il arrêta les exactions de Florentins et diminua les taxes de la Gaule. La frontière était envahie par les Alamans et les Francs ; il s'improvisa guerrier et capitaine, mal à l'aise d'abord, en apprenant les exercices militaires, mais déjà tout en possession de lui-même sur le champ de bataille. Il résista avec opiniâtreté, dans Autun assiégé par les Barbares, et tint tête même à ses soldats mal payés. Il battit enfin cinq rois et cinq nations barbares à la grande bataille de Strasbourg, et poursuivit les Alamands jusque dans la forêt Martienne (forêt Noire), et les Francs jusque dans les marais de la Toxandrie (Hollande). Il conquiert en quelques années l'attachement de la Gaule et le dévouement des soldats. Marche, heureux César, crièrent les soldats dans les plaines de l'Ill, nous te suivrons ou te mène ta fortune.

Tout en déployant, surtout au dehors, les qualités d'un élève du Portique et celles d'un Romain des anciens jours, Julien avait une conduite inattaquable. Vivant simplement, couchant sur la dure, chaste dans un mariage qu'il avait fait avec quelque répugnance, se soumettant à des jeûnes, à des abstinences recommandées par ses dévotions particulières, il assistait aux cérémonies du

---

<sup>1</sup> Jul., or., 5, 7, et *fragm.* — Lib., Or., 10, 12. — Greg. Naz., Or., 8, 5. — Basil., Ep., 207, 208.

<sup>2</sup> Ammien Marc., XXV. — Lib., 22. — Jul., *Misop.*, p. 338. — Greg. Naz., Or., 5, 53.

culte chrétien, qui était alors la religion officielle. Il réservait seulement pour le soir le commerce chéri qu'il entretenait, dans de solitaires incantations, avec Mithra et Isis, ses dieux favoris. Deux fois il écrivit le panégyrique de Constance, son souverain, et d'Eusébie, sa protectrice, gardant aussi pour le secret de ses pensées ou pour ses songes l'avenir et l'espérance. [Le lion](#), dit Libanius, [se cachait sous la peau de l'âne](#). Peut-être n'eût-il jamais réagi aussi vivement contre le christianisme, et ne se fut-il point révolté contre son oncle Constance, si la mort de celui-ci l'avait amené naturellement au trône où sa naissance et son titre de César l'appelaient. Les principes de l'école stoïcienne l'éloignaient de l'ingratitude et de la révolte en politique, comme de la violence en religion. La jalouse maladresse de Constance dégagea brusquement le sectaire du philosophe, et l'Auguste du César<sup>1</sup>.

Julien était assez philosophe pour souffrir que son oncle s'attribuât toutes ses victoires, dans des bulletins où il ne nommait pas même le César qui les remportait en personne à la tête de ses légions ; il savait que de vils et bas courtisans lui appliquaient le sobriquet de [Victorinus](#) ; mais le stoïcisme lui avait appris le mépris de la gloire et des injures. Il ne fut pas assez chrétien pour faire le sacrifice de son ambition et de sa vie, lorsque Constance lui demanda, comme autrefois à Gallus, ses meilleurs et ses plus dévoués soldats. Ces soldats étaient fort mécontents ; ils avaient mis pour condition à leurs services qu'ils ne quitteraient point la Gaule. Julien, en leur donnant l'ordre du départ, recommanda au préfet Florentins de ne point les faire passer par Lutèce, où il était, à son palais des Thermes. Malgré lui, ils vinrent lui faire leurs adieux ; il les exhorta à l'obéissance. Mais pendant la nuit, les soldats, tout à leurs regrets, se mutinèrent ; ils se portèrent aux Thermes avec les cris furieux de : [Julien Auguste !](#) Le César errait sur les bords de la Seine, en proie à une fiévreuse agitation : [Je me suis déjà présenté deux fois](#), lui disait le génie de l'Empire, [sur le seuil de ta demeure, et deux fois tu m'as repoussé : c'est la dernière fois que tu m'entends](#). Julien revint vers les soldats mutinés, qui faisaient déjà voler ses portes en éclat. Il chercha encore à les apaiser. Peine inutile ! on l'éleva sur un bouclier. On chercha un diadème. Un soldat détacha son collier de porte-dragon et le lui posa hardiment sur la tête. C'en était fait. De retour au fond de son palais, dans son observatoire, fenêtres ouvertes, jusqu'au matin, Julien interrogea, dans les formes consacrées par la magie, ces astres qui lui avaient souri dès l'enfance, et invoqua les dieux protecteurs et garants de sa fortune. Jeune, captif, il avait rêvé dans le paganisme la liberté ; homme fait maintenant, menacé dans sa vie, il voyait pour lui l'Empire dans le paganisme, et dans le paganisme l'Empire, dans l'un et dans l'autre son salut. Il raconta plus tard à un de ses confidents que l'astre de Jupiter et le soleil-roi, au milieu de cette nuit troublée par ses propres passions et par les cris tumultueux des soldats qui occupaient les portes, lui avaient ordonné de saisir l'Empire pour relever leurs autels<sup>2</sup>.

Le paganisme se jeta dans les bras de Julien avec plus d'empressement que Julien ne l'embrassa lui-même. Dès qu'il avait mis, comme César, le pied en Gaule, une vieille femme avait dit, en le voyant passer : *i* Voici celui qui relèvera les temples. Depuis longtemps, tous les païens sincères, tous ceux même qu'indisposait le gouvernement tracassier de Constance, ou qui voyaient dans le

---

<sup>1</sup> Ammien M., XVI, XVII. — Lib., *Or.*, 3, 10, 12. Socr., 3. — Jul., *ad Athen.*

<sup>2</sup> Ammien M., XIX, XX. — Jul., *Or.*, 8, ep. *ad Ath.*, ep. *ad Her.* — Lib., *Or.*, 10, 12. — Eunape, V.

vieux culte national la condition du salut de l'Empire, espéraient en lui. Dès qu'ils le virent lever l'étendard contre Constance, tous se déclarèrent en sa faveur. Julien, plus hésitant, offrit d'abord de traiter avec son oncle et de partager l'Empire avec lui ; puis, il lui écrivit une lettre railleuse, et adressa au sénat des invectives contre celui qui était l'auteur de sa fortune et qu'il avait loué autrefois. Enfin, on le vit, à peu de temps de distance, assister le jour de l'Épiphanie à la messe des chrétiens et sacrifier à Bellone. Il fit cependant avec vigueur ses préparatifs de guerre, et partit lui-même avec rapidité, à la tête de cinq mille hommes, pour descendre le Danube, consultant les augures païens avec une ardeur plus fiévreuse à mesure qu'il approchait de son adversaire. La mort de Constance épargna à l'Empire une guerre civile. Malgré cette facile victoire, quand la population de Constantinople se précipita de plusieurs milles au-devant du nouvel auguste, ayant en tête son préfet, le célèbre sophiste Themistius, tous ceux qui l'acclamèrent avaient le pressentiment qu'ils allaient assister au retour, à la tentative de rétablissement d'un ordre de choses qu'on avait cru terminé.

Julien, seul maître de l'Empire, apportait au pouvoir, en politique et en religion, des idées bien différentes : les unes claires, sages, vraies pour son temps, les autres obscures, imprudentes, fausses. Il avait à leur service une science vaste mais un peu pédante, un caractère enthousiaste et une volonté opiniâtre, mais susceptibles de céder à de fortes préventions ou à d'entraînantes passions. Pour bien juger son court règne, qui ne dura que deux ans et demi, et qui ne tint ni tout ce qu'il pouvait faire espérer, ni tout ce qu'il pouvait faire craindre, il faut faire deux parts de son gouvernement : l'une politique, et presque toujours raisonnable et sage ; l'autre religieuse, qui fut maladroite, insensée, trop souvent condamnable.

En morale et en politique, Julien était l'élève du stoïcisme et de la vieille discipline romaine que, dans l'éloignement des temps, on confondait alors volontiers. Il proclamait lui-même qu'il avait pris pour modèle Marc-Aurèle, l'empereur philosophe, pour la vertu, et Caton pour la sévérité des mœurs. On trouve dans son épître à Thémistius, et dans quelques passages de ses discours et panégyriques<sup>1</sup>, l'idée qu'il se faisait de la souveraine puissance. Avec Platon et Aristote, il pensait que, de même que les dieux ont donné les troupeaux d'animaux à conduire à des êtres d'une nature supérieure aux hommes, ainsi, pour gouverner les hommes, il faudrait au-dessus d'eux des êtres surhumains, des dieux. » Puisque cette mission n'appartenait point aux dieux, il répétait que l'homme devait, en prenant le gouvernement de ses semblables, étouffer, selon l'énergique expression d'Aristote, la bête féroce qui monte sur le trône avec un despote ; il condamnait donc l'autocratie, l'omnipotence souveraine, il voulait que le souverain ne régnât pas lui-même, mais qu'il assurât seulement le règne de la loi, cet esprit que ne trouble pas la tempête des passions. Incapable de s'élever à la conception d'une constitution politique, il exigeait du souverain qu'il fit le plus de bien possible aux hommes. Le salut de l'Empire était pour lui dans la discipline morale de l'empereur, qui devait rester maître de lui, pour imiter les dieux. Les hommes deviennent, disait-il, et les dieux savent.

Je suis maître de moi, comme de l'univers,

tel était son idéal, si souvent démenti par l'expérience. Après avoir posé quelques excellentes règles pour le souverain, applicables à tous les temps et à tous les princes, il formule celle-ci, particulièrement applicable à l'Empire romain

---

<sup>1</sup> Jul., *Orat.* 2, p. 86 sqq.— *Ad Them.*, p. 200, 253.

: Il faut qu'un prince, aimant également et les citoyens et les soldats, soigne les premiers avec la tendre sollicitude d'un berger qui conduit ses troupeaux dans de gras pâturages, où ils paissent à l'abri de tout danger ; et qu'il inspecte fréquemment les seconds, pour les habituer à la force, au courage et à la douceur envers les citoyens, qualités qui leur sont aussi nécessaires qu'à ces animaux fidèles et de bonne race auxquels on confie la garde des brebis. Cette formule était encore celle du peuple-roi, celle d'un gouvernement militaire, produit de la conquête. Elle pouvait être bonne, relativement à ces temps si durs ; combien elle est encore humiliante pour l'espèce humaine !

Julien fut bien encore, en effet, un empereur romain, quoique dei meilleurs temps. Il ramena l'Empire à une simplicité, à une modestie toutes citoyennes. Il rejeta le nom de Dominas ou de maître, et toutes les formes de l'adoration orientale. e J'ai demandé un barbier et non un intendant de finances, » dit-il au premier valet de Constance qu'il manda auprès de lui ; et ce mot devint le signal de la réforme de la cour. Il renonça à l'étiquette orientale, au risque de faire dire qu'il exposait le pouvoir au mépris ; la nuée d'eunuques, d'officiers de corps et de bouche, de serviteurs inutiles et avides, qui n'avaient point augmenté, comme on l'espérait, le respect de la monarchie, fut dispersée. Comme lorsqu'il était César, Julien continua à dormir sur une peau d'ours, à faire des repas si légers, qu'il avait toujours le corps et l'esprit libres. Le palais devint accessible à tout le monde, particulièrement aux philosophes, ou rhéteurs, anciens amis que Julien appela à venir partager sa fortune et à l'aider de leurs conseils. **Il n'espérait pas faire beaucoup**, dit-il ; **mais ils ne devaient pas lui envier leur concours ; c'est à leur tête qu'il voulait combattre contre la corruption et la décadence des temps.** Son ancien conseiller et ami Salluste, païen, mais le plus honorable caractère de ce temps, devint préfet du prétoire, à défaut de Chrysanthe, qui ne voulut accepter qu'un gouvernement de province. Julien quitta le sénat de Constantinople pour recevoir Maxime, son premier initiateur aux secrets mystères, et lui confia une des premières charges de l'État, dont le philosophe thaumaturge, il est vrai, abusa pour s'enrichir. Pour lui, tout à ses devoirs, il y consacra même une partie de la nuit, dont il ait voulu cependant donner au moins aux lettres tout ce qu'il dérobaît au sommeil<sup>1</sup>.

Après un commencement de guerre civile, le nouveau règne ne fut point inauguré, comme tant d'autres, par une violente réaction contre les créatures du régime précédent. Une commission constituée à Chalcédoine rechercha les hommes qui avaient abusé, pour s'enrichir ou pour tyranniser, de leur puissance auprès de Constance. L'État seul parut au moins dans cette justice et non le souverain. Les empereurs ordinairement n'y mettaient pas tant de façons et prononçaient en personne. Si la commission, un peu trop zélée, enveloppa dans la perte de Paulus *la Chaîne*, et d'Apodème, l'innocent Ursule, trésorier de l'Empire, Julien, pour sa part, se montra toujours clément et sut relever souvent cette vertu de mots ou d'actes heureux. Un Théodote avait demandé sa tête à Constance ; il vint se jeter aux pieds du nouvel empereur. Julien le releva : **J'ai à cœur**, dit-il, **d'augmenter le nombre de mes amis et de diminuer le nombre de mes ennemis.** Un citoyen lui fut dénoncé comme faisant préparer en secret une chlamyde de pourpre : l'empereur chargea le dénonciateur de porter à l'ambitieux conspirateur un brodequin de pourpre, pour qu'il ne manquât rien au

---

<sup>1</sup> Liban., *Epitaph. Jul.*, I, p. 565. — Amm. Marc., 88, 4. — Eus., *Hist. eccl.*, 3, 1.

vêtement impérial. Après les valets de cour, l'armée des espions ou curieux de l'Empire fut dissoute<sup>1</sup>.

Les derniers empereurs avaient cru au-dessous de leur majesté d'intervenir personnellement dans la justice, assidûment exercée par les premiers empereurs. Julien reprit cette vieille coutume, qui avait ses inconvénients, cependant. *L'été en campagne, l'hiver au tribunal*, dit-on de lui. Il allait souvent s'asseoir auprès du préfet du prétoire et au milieu des assesseurs ; il prenait part au drame judiciaire, mais avec une certaine indiscretion, interpellant quelquefois les avocats lorsqu'ils cherchaient à embrouiller l'affaire, reprenant le juge ou l'accusé, parfois réformant, la loi avec plus ou moins de bonheur par des décisions nouvelles. Il ne savait point contenir sa langue, et quelquefois sa colère. Comme il se connaissait, cependant, il avait autorisé ses préfets du prétoire à le reprendre, à l'arrêter ; et, quand ils le faisaient, il se soumettait toujours. Son intempérance ne nuisit quelquefois qu'à sa dignité, peu à la justice. Il se garda d'ailleurs par principe d'assister aux causes où il s'agissait de la vie de l'accusé. Dans un des panégyriques de Constance, il avait exprimé l'intention d'adoucir la sévérité ou la cruauté des peines portées contre certains délits : t Quant au prince en personne, dit-il, il ne prononcera aucune sentence de mort, il ne frappera de son glaive de justice aucun citoyen, quelque énorme que soit son crime ; son âme ne doit être armée d'aucun aiguillon ; il doit ressembler au roi des abeilles, à qui la nature semble l'avoir refusé. Du droit de vie et de mort trop souvent exercé par ses prédécesseurs, il ne voulut conserver que celui de faire grâce<sup>2</sup>. Il crut pouvoir dire que, sous son règne, la justice exilée était redescendue sur terre.

Empereur des anciens jours, Julien (fut-il toujours de bonne foi ?) crut pouvoir faire revivre même les vieilles institutions. On le vit marcher à pied entre les litières des deux consuls, pour leur faire honneur aux grandes occasions ; il se condamna à l'amende pour avoir, contre le droit, affranchi un esclave en leur présence. Le nombre des sénateurs de Constantinople fut augmenté ; ils furent revêtus des mêmes privilèges que ceux de Rome, ce qui n'était maintenant pas beaucoup accorder ; et l'empereur se plut, dans des discours étudiés, à rendre compte de sa gestion des affaires devant eux. Il y eut, il est vrai, un peu de pédanterie, d'étalage d'érudition et d'amour de l'archaïsme dans ces réminiscences. Julien paraissait un peu jouer un rôle et rechercher une popularité facile ; il appelait Salluste son Lælius ; il adressait aux Athéniens l'apologie de sa révolte contre Constance. Ammien Marcellin avoue. lui-même que Julien recherchait dans les petites choses la faveur de la foule, et qu'il était friand de gloriole<sup>3</sup> ; il paraissait relever toujours de la république des lettres et non de la république politique. C'était cependant quelque chose que de rendre hommage à une liberté qui n'existait plus, et de se sentir responsable, ne fût-ce que devant le public d'Athènes.

Ce sentiment de la responsabilité améliora les actes du pouvoir absolu. En général, les choix que Julien fit dans l'armée et dans le civil furent bons, sauf quelques-uns où il écouta trop ses prédilections et ses amitiés philosophiques. Il avait juré devant ses soldats, à Lutèce, de n'avoir jamais égard, dans sa distribution des grades et des emplois, qu'au mérite. Une loi flétrit la vénalité des

---

<sup>1</sup> Lib., *Pan. in Jul. Cons.*, p. 376. — *Epit.*, p. 546, 586. — *Misop.*, p. 339.

<sup>2</sup> Ammien Marc., XXII, 7, 8, 10 ; XXV, 4, 18.

<sup>3</sup> Amm. Marc., XXII, 12, 12 ; XXV, 4, 18. — *Jul. Or.*, p. 244. — *Ad Thém.*, p. 253.

offices encouragée par la faiblesse de Constance, et exploitée par l'odieuse avidité de ses eunuques et favoris ; et, pour sa part, il se montra toujours fidèle à ses maximes, prêt à punir les malversations, à récompenser la bonne conduite, à tous les degrés de la hiérarchie des fonctions. Dans son gouvernement de Gaule, il s'était distingué autant par l'économie de son administration que par ses exploits militaires. A son départ il y avait laissé la capitation diminuée par tête de plusieurs pièces d'or. Le soulagement de l'Empire et la juste répartition des charges furent sa principale préoccupation. L'abolition de privilèges et d'exemptions d'impôts trop facilement accordés à la noblesse de création nouvelle, la fixation du tribut de l'or coronaire qui ne put plus être exagéré, l'autorisation plus discrètement accordée de voyager aux frais de l'État, et des remises nombreuses d'impôts arriérés, en sont une preuve suffisante. Julien, comme il l'avait promis, essaya d'assurer à l'Empire de gras pâturages ; il tint également l'armée dans une stricte discipline, en l'employant, pendant la paix, à construire des forts et à creuser des fossés sur les frontières de l'Empire ; toujours obéi et aimé des soldats, parce qu'il donnait l'exemple de la frugalité et du courage.

Le grand pontife, dans Julien, fut loin de valoir l'empereur. C'est dans ses discours en l'honneur du soleil-roi et de la mère des dieux, la Cybèle de Pessinunte, ainsi que dans quelques écrits polémiques, qu'il faut chercher les idées religieuses de Julien ou celles qu'il emprunta à ses maîtres.

Disciple du panthéisme d'alors, il concevait l'être un, intelligible, comme le principe, le type de toute perfection et de toute vertu, soleil de vérité et de beauté, soleil-roi, dont l'astre du jour était l'expression matérielle, l'image visible et comme l'agent intermédiaire, le médiateur entre l'être invisible et la création visible. Cette substance une, immatérielle et matérielle, arrivait par l'émanation à la pluralité des dieux, intelligibles pour la conscience des hommes et visibles pour leurs yeux. Les divins artistes de la Grèce en avaient trouvé la représentation idéale. Les sages expliquaient dans leurs mythes comment ils gouvernaient et conservaient le monde. Les législateurs et les prêtres enseignaient comment chaque peuple, chaque nation, chaque homme, avait ainsi son dieu particulier. Ces dieux communiquaient leur volonté à l'homme, être double aussi, âme et corps, dans les oracles et dans les songes ; ils se communiquaient eux-mêmes à des mortels préférés, qui savaient éveiller et solliciter, dans l'adoration et l'extase, le céleste appétit et la part d'essence divine qui est en eux. Julien lui-même était un de ces mortels. Pontife du grand culte hellénique, dont il voulait faire le culte national, il croyait avoir, par faveur particulière, les révélations de l'être un, auteur de sa fortune et son soutien. Diane ne lui avait-elle pas annoncé l'Empire dans la crypte du temple de l'Ionie ? n'avait-il pas su de Jupiter la mort de Constance ? Ce dieu ne l'avait-il pas conseillé, consolé, soutenu, conduit où il était, au premier trône du monde, pour faire régner ses sages lois ? Libanius ne lui écrivait-il pas que seul il pouvait voir, entendre le grand Être ? Julien se croyait donc aussi partie du grand tout ; il était le parent, l'assesseur du soleil-roi. Il l'adorait sous les noms de Jupiter, d'Apollon, de Sérapis ou de Mithra, noms différents des attributs variés d'un seul et même être. Il voulait se rendre semblable à lui, digne de lui, propager son culte et faire régner parmi les hommes ses sages volontés, entrevues par les poètes et les sages, Orphée, Pindare, Homère et Platon : **Astre divin, s'écriait-il dans la prière enthousiaste qu'il lui adressait souvent : astre divin, sois-moi propice, dispense-moi la vertu, l'intelligence, la sagesse et une douce fin, quand l'heure fatale sera venue ! Puissé-je alors faire retour dans ton sein pour y**

demeurer dans un éternel repos ; ou, si cette récompense est trop grande, accorde-moi au moins d'accomplir autour de ton orbite de longues et nombreuses révolutions<sup>1</sup>.

On comprend qu'un empereur qui avait ainsi conçu, médité, écrit son système religieux, ne pouvait être un grand pontife ordinaire. Parent, assesseur du soleil, &men Ose , ayant des intelligences particulières avec la divinité, il devait faire servir le pouvoir, qu'il croyait avoir conquis avec l'aide des dieux, à la restauration de leur culte. Dès les premiers mois qui suivirent son entrée à Constantinople, Julien promulgua un édit pour la réouverture des temples et la célébration officielle du culte des dieux ; et il donna l'exemple lui-même, non pas seulement comme le protecteur de la religion païenne, mais comme le premier et le plus fervent de ses pontifes. Un temple s'éleva dans son palais ; et ses jardins furent consacrés. A son exemple, les gouverneurs des provinces on les pontifes, choisis presque tous parmi les rhéteurs ou les théosophes accrédités du polythéisme, commencèrent à réparer ou à rebâtir les temples, à célébrer les anciens sacrifices, les processions, fêtes et mystères, qui avaient été récemment proscrits. Julien ne fut pas seulement, comme Constantin, le pontife du dehors, mais encore le pontife du dedans. Il enseigna, commenta en paroles et en écrits les dogmes de son culte. Il discuta avec ses adversaires, quelquefois longuement, comme dans sa *Défense du paganisme*, conservée par Cyrille, parfois un peu sommairement, comme lorsque après avoir lu l'ouvrage de Diodore de Tarse, en faveur du christianisme, il dit, en imitant le laconisme césarien : *J'ai lu, j'ai compris, j'ai condamné*. On le vit descendre même jusqu'aux fonctions les plus basses des desservants de son culte. Revêtu de brillants habits pontificaux, il apporta souvent le bois pour les sacrifices, souffla le feu, plongea ses mains dans le sang des victimes, sous les railleries mêmes des païens, qui trouvaient ce zèle peu impérial. Il se mêla, dans certaines cérémonies bien dangereuses, aux danses échevelées des jeunes gens et des jeunes filles, au risque de s'exposer aux traits d'une malignité qui ne fit cependant soupçonner jamais sérieusement la chasteté de son veuvage comme celle de sa jeunesse : *La chasteté, disait-il, est pour l'homme en vue le vernis avec lequel le peintre fait ressortir les traits du visage sur la toile* ; et ce fut un vernis qu'il conserva toujours<sup>2</sup>.

Le nouveau grand pontife prétendit en effet garder dans le paganisme la pureté morale qu'il avait puisée dans le stoïcisme, et animer ce culte éteint de l'inspiration supérieure, qui était un besoin du temps. *Ce n'est point la pierre, le bois, le bronze que nous adorons*, dit-il, dans le fragment d'un de ses écrits, *mais la représentation des vertus divines*. En vertu des mêmes idées, dont il n'est pas difficile de démêler l'origine, le sacerdoce païen lui paraissait devoir inspirer et mériter le même respect, en dépit des imperfections personnelles de ses prêtres. Le prêtre, pour lui, représentait la religion. Il prétendit donc soumettre le sacerdoce païen à des devoirs, à une hiérarchie, à une discipline qui rappellent singulièrement l'organisation ecclésiastique du christianisme. Il voulait que le prêtre enseignât le sens des mythes dans le temple. Il soumit les hiérarques des villes à ceux des provinces ; il apporta un grand soin dans le choix des prêtres, qu'il voulait rendre instruits et vertueux. Pour les moraliser, l'imitation des prêtres galiléens, l'éloignement des cirques, des tavernes, des mauvaises

---

<sup>1</sup> Julien, *4 in sol*, p. 181, 188, 148, 159. — Cyrill., *C. Jul.*, 4, p. 115, 131, 141. — Amm. Marc., 21, 1, 6 ; 21, 1. — Lib., *Pan.*, 379 ; *πρεσβ. πρὸς Ἰουλ*, I, p. 460.

<sup>2</sup> Amm. Marc., XXII, 15 ; XXV, 4, 17. — Lib., *Pan. in Jul. Const.*, I, p. 394.

compagnies, la simplicité des vêtements privés, le luxe dans les ornements du culte, la lecture, pour leur édification personnelle, de Platon, de Zénon, le rejet des livres d'Épicure ou de Pyrrhon, surtout des poésies futiles ou licencieuses, leur furent vivement recommandés. Julien voulut leur imposer même des prières à heures fixes, enfin, la pitié, l'hospitalité, la bienfaisance, la charité : **C'est une honte, dit-il, que les Galiléens, ces impies, non contents de nourrir leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres pour les gagner à leur foi**<sup>1</sup>.

En tentant cette restauration impossible, Julien eut la volonté d'être tolérant pour les autres cultes, et particulièrement pour le christianisme et le judaïsme.

Dans l'édit qui ordonnait le rétablissement solennel du paganisme, il proclama la liberté des chrétiens et des Juifs. Le grand pontife ne fut cependant point impartial : il prodigua les trésors de l'Empire pour la réédification des temples ; il poussa en général aux emplois, aux charges, les païens ou les chrétiens qui apostasiaient. **Les adorateurs des dieux, dit Libanius, lui étaient plus chers que des parents ; l'ami de Jupiter était son ami.** S'il ne faisait pas acception de culte dans la justice, il s'informait cependant d'une façon inquisitoriale de la religion des parties. La ville de Pessinunte s'étant adressée à lui dans le besoin, il l'exhorta à revenir au culte de la mère des dieux. Deux villes étaient-elles en contestation, si les raisons qu'elles faisaient valoir étaient équivalentes, il penchait pour la ville de son culte, exemple que, du reste, Constantin lui avait donné : **Par Sérapis, disait-il, je ne veux ni qu'on maltraite les Galiléens, ni qu'on les force, par de mauvais traitements, à faire quelque chose qui soit contraire à leur façon de penser ; mais je veux absolument qu'on leur préfère les adorateurs des dieux. Peu s'en faut que la folie des Galiléens n'ait tout perdu ; la bonté des dieux nous a sauvés. Il est donc juste d'honorer les immortels et de distinguer les personnes et les villes qui les honorent**<sup>2</sup>.

En vertu de ce principe, Julien ordonna la restitution, au culte païen et à ses pontifes, des domaines et des revenus qui leur avaient été enlevés, et exigea que ceux qui s'étaient signalés dans la destruction des temples contribuassent à leur reconstruction. Il retira même à l'Église chrétienne, comme autant de moyens d'influence, les fonctions judiciaires que Constance lui avait reconnues, et la faculté de recevoir des legs au lit des mourants. **Il fallait bien que les tombeaux, ainsi qu'il s'exprimait en parlant des églises, cédassent la place aux temples.**

Sans se faire scrupule d'user contre les chrétiens de ces moyens extérieurs, Julien affectait de ne vouloir employer dans cette lutte que la force de la discussion. Combien cependant des paroles, tombées de la bouche de l'empereur, pouvaient avoir de puissance, dans un temps et sur des sujets accoutumés à la servilité ! Julien était bien redoutable lorsque, ne pouvant s'élever jusqu'au Dieu qui embrasse l'humanité tout entière dans son amour, il demandait au christianisme ses origines nationales, et désirait savoir des Alexandrins quelle protection, quel bienfait ils avaient reçu de Jésus. L'ironie qui était dans ses habitudes, et qu'il employait contre ses adversaires, rendait d'ailleurs la lutte bien inégale. On le voyait rappeler les évêques orthodoxes qui avaient été exilés sous le gouvernement arien de Constance, et donner toute facilité aux prélats de se réunir en synode ; mais c'était pour mettre en présence les ariens et les trinitaires. Il présidait à leurs discussions ; mais c'était pour

---

<sup>1</sup> Jul., *Ep.* 49, p. 481, 63, p. 458. *Fragm.*, p. 800, 802.

<sup>2</sup> Lib., *Epit.*, t. I, p. 884. — Jul., *Epit.*, 49, p. 431. — Sozom., *Hist. eccl.*, V, 3, 4.

prendre acte de leurs contradictions et pour les railler : *Écoutez-moi*, leur disait-il quelquefois, en les interrompant, *les Francs et les Alamans m'ont bien écouté*. Ce qu'il ne pouvait souffrir surtout, c'était que Jésus, un Juif, comme il disait, infidèle à la loi de son pays, prétendit bannir de l'Olympe tous les dieux. Il avait moins d'aigreur contre les Juifs qui avaient, du moins à ses yeux, le mérite d'avoir un dieu national susceptible d'entrer avec les autres dans le Panthéon. Encore se lassait-il parfois de leur entêtement : *J'ai trouvé*, disait-il, *en eux des hommes plus brutes que les Quades et les Sarmates*<sup>1</sup>.

Le pontife sectaire acheva enfin de rendre la lutte inégale entre les deux religions, en signant, de la même main qui écrivait ses ironiques invectives contre les chrétiens et les Juifs, la défense aux chrétiens d'expliquer et de commenter publiquement les chefs-d'œuvre de la poésie et de la prose profanes : *Accordez vos pensées avec vos paroles*, leur dit-il, dans son édit déclamatoire ; *ou, pensez comme les païens que vous admirez ; ou, retournez, si vous les croyez dans l'erreur, à Luc et à Mathieu*. Un païen sincère et honnête, Ammien Marcellin, voudrait ensevelir cette action dans un éternel oubli. Elle fut bien sensible aux chrétiens : *Nous vous avons laissé*, s'écria Grégoire de Nazianze en s'adressant aux païens, *les richesses, la naissance, la gloire, l'autorité, tous les biens d'ici-bas, dont le charme s'évanouit comme un songe, et vous voulez nous ravir encore l'éloquence ; c'est pour la conquérir que nous avons traversé les monts et les mers*. L'empereur, honteux, voulut faire une exception en faveur du grand Proheresius, qui avait été son maître. Celui-ci refusa le privilège, et, en descendant noblement de sa chaire, donna cette dernière leçon à son disciple couronné<sup>2</sup>.

Il était difficile, à l'époque où vivait Julien, d'allier l'impartialité avec la tolérance, en matière religieuse. L'empereur avait commis une grande imprudence politique en ordonnant au clergé chrétien la restitution des domaines et des revenus enlevés autrefois au sacerdoce païen. N'était-ce point là fournir un prétexte au zèle des gouverneurs, toujours prêts à dépasser les intentions du maître, et provoquer les résistances des chrétiens ? Le retour de la faveur impériale aux païens, après deux règnes chrétiens, et la réouverture de temples abandonnés n'étaient-ils pas déjà de nature à ranimer toute l'ardeur des passions religieuses ? Les païens, qui avaient connu aussi la persécution, étaient prêts à abuser de leur victoire et à essayer à leur tour de la tyrannie. Les chrétiens ne pouvaient contribuer de sang-froid à relever les autels qu'ils avaient cru renversés pour toujours, et voir encenser ces dieux qui leur rappelaient les temps de la persécution. La situation était grosse de troubles. Un gouverneur appliqua à la torture Marc d'Aréthuse, en Syrie, qui se refusa à restituer des domaines déjà aliénés, et ne voulait point payer de dédommagements. Dans une ville de Phrygie, les chrétiens se glissèrent dans le temple nouvellement rouvert, et renversèrent les statues des dieux<sup>3</sup>.

Julien, déjà effrayé, ne crut pouvoir réussir qu'en obtenant des dieux protecteurs de l'Empire romain, des conquêtes, une gloire qui établissent leur toute-puissance et convainquissent d'imposture tous les autres dieux. La défense des frontières du Rhin ou du Danube pouvait encore illustrer son courage. Mais la

---

<sup>1</sup> Lib., *Epit.*, t. I, p. 565. — Sozom., *Hist. eccl.*, V, 10. — Cyr., ch. *Jul.*, VII. — Jul., *Epit.*, 31, 52.

<sup>2</sup> Jul., *Epit.*, 42, p. 422. — Socr., *Hist. eccl.*, III, 12, 16. — Sozom., *Hist. eccl.*, V, 18. — Amm. Marc., XXII, 10, 7 ; XXVI, 4, 21. — Grég. Naz., *Or.*, 4, 5.

<sup>3</sup> Ammien Marc., XXII, 11. — Sozomène, V, 4.

guerre de Perse avait de bien autres attraits et promettait de plus belles récompenses. C'était de l'Orient que les dieux étaient venus à la Grèce. Là s'étaient formés tous les mythes. C'était en Orient que Bacchus, Hercule, et peut-être Alexandre, étaient devenus des dieux. Julien rêva à son tour une grande guerre, comme une guerre sainte en Orient. Il fit des préparatifs considérables et y consacra les résultats de ses épargnes. Il ordonna de nombreux et immenses sacrifices, pour se rendre les divinités propices, et multiplia les cérémonies augurales pour forcer en quelque sorte l'assentiment divin. En vue de cette sainte guerre, il employa tous les moyens possibles pour obtenir de ses soldats la participation aux sacrifices païens. Les présents, l'or, leur étaient offerts pour quelques grains d'encens.

Dans le dernier voyage qu'il fit à travers l'Empire, en achevant ses préparatifs pour se mettre à la tête des légions, Julien put être témoin de la fermentation produite par sa malencontreuse entreprise. En voyant Maris, l'évêque aveugle de Chalcédoine : Vieillard, lui dit-il, *le Galiléen ne te rendra pas la vue. — Je le remercie*, répondit l'évêque, *de m'épargner la douleur de voir un apostat*. A Césarée, le temple de la Fortune, le seul encore debout, fut renversé presque sous ses yeux. Julien fut obligé de sévir. Dans la molle et turbulente ville d'Antioche surtout, éclata l'incompatibilité du souverain et de son temps. Julien se promettait un bonheur particulier de son séjour dans cette ville ; il allait y voir, y entendre le roi des écoles, Libanius, qui avait refusé de venir à Constantinople. Il allait rouvrir la fontaine de Castalie, relever dans le bois sacré de Daphné le dieu Adonis, au service duquel il avait une mythique explication destinée à moraliser même ce culte tout voué à la passion. Libanius se fit prier pour parler devant cet élève, qui avait bravé toutes les défenses, dans sa jeunesse, pour se procurer ses leçons. Comme beaucoup d'autres beaux esprits païens, dédaigneux des intérêts de la conscience du vulgaire, Libanius se contentait d'une sorte de religion littéraire, philosophique, et trouvait Julien beaucoup trop superstitieux : *Cultus numinum superstitiosus*. La première fois que l'empereur entra dans un temple, les habitants s'y précipitèrent, mais pour le voir, pour être vus ; et ils l'acclamèrent comme dans un théâtre. Julien fut obligé de rappeler en personne ses sujets au respect du saint lieu. Les habitants le trouvèrent bien austère ; d'ailleurs, la simplicité de son train d'empereur les choqua. Lorsque, l'imagination pleine de victimes, de parfums et de beaux enfants à l'âme pure comme leur robe blanche, le pontife entra dans Daphné, il trouva le temple en ruines, le bois désert ; un prêtre délaissé se présenta avec une oie étique pour toute offrande. En chemin, il heurta contre le tombeau de saint Babylas, enterré là par les chrétiens, comme pour purifier ce bois païen. Mécontent, Julien ordonna aux chrétiens de transporter ailleurs les reliques de leur martyr. Toute la communauté chrétienne, en longue procession, opéra le transfèrement, en chantant, comme pour braver Julien, le cantique contre les adorateurs des idoles. Une disette causée sur le marché par quelques accapareurs, propagea le mécontentement dans toute la population. Julien crut la faire cesser par l'établissement d'un minimum ; il l'augmenta. Les bons mots, les chansons, les satires contre l'homme à la longue barbe, contre le cynique, contre le hiérophante, retentirent de tous côtés. L'empereur fit acheter du blé à tout prix pour ramener l'abondance ; l'écrivain rendit aux Antiochiens satire pour satire dans le *Misopogon*, où il opposa son extérieur négligé, ses mœurs sévères, au luxe, à l'incontinence de ses détracteurs. Il mit les rieurs de son côté. Mais le feu éclata dans le temple d'Adonis, à peine réparé. On ferma une église, on arrêta un certain nombre de chrétiens ; l'un d'eux fut mis à la torture. Julien

enfin parti, en menaçant Antioche de faire passer tous ses privilèges à Tarse ; et il lui laissa pour adieu un mauvais gouverneur<sup>1</sup>.

On surprend aisément, dans les derniers actes, écrits, édits ou lettres de Julien, la lutte qu'il soutient contre lui-même. Le dépit éclate en actions contradictoires, en traits de satire et en reproches. Après avoir rappelé les exilés orthodoxes, Julien prétend qu'il n'a pas entendu par là les rétablir sur leurs sièges. Athanase avait profité de l'édit pour reprendre la direction d'Alexandrie ; il s'était permis de convertir de nobles et riches dames. Julien le renvoie comme un artisan de troubles qui croit se donner beaucoup d'importance en risquant sa tête. Les païens d'Alexandrie, dans une émeute, massacrent l'évêque intrus, George de Cappadoce, qui avait, il est vrai, par ses excès, accumulé sur lui bien des haines. Une lettre de l'empereur les blâme, mais ne les punit point. Les chrétiens sont éloignés de l'armée ou des tribunaux, sous prétexte que leur loi leur interdit de verser le sang. L'Église d'Édesse, persécutrice des ariens, est privée de ses biens, parce que le royaume des cieux est assuré aux pauvres. Pour démentir les prédictions du Christ, Julien veut rebâtir le temple de Jérusalem ; un feu souterrain effraye les ouvriers ; l'empereur menace de venir bientôt avec Maxime, son hiérophante, chasser les dieux inférieurs. Ses écrits contre le christianisme deviennent plus aigres ; parfois, cependant, l'accent en est douloureux : Galiléens ingrats ! dit-il, n'avez-vous pas quelques grâces à me rendre, à moi qui ai brisé les fers de ceux qu'avait emprisonnés Constance ; à moi qui ai fait cesser la persécution ? Sans doute, vous avez quelques sentiments de piété ; car vous adorez le Dieu tout-puissant et souverainement bon qui gouverne le monde sensible, ce Dieu suprême que les païens invoquent sous d'autres noms ; mais croyez-vous donc aussi que nous adorons ces idoles de bois et de pierre, et que, sous leur enveloppe, nous ne remontions pas à la cause suprême et unique de toute création. Ah ! c'est la tiédeur du sacerdoce païen qui perd tout ; pourquoi ses prêtres n'imitent-ils pas la ferveur des prêtres chrétiens, qui sont tout de feu pour leur doctrine, et qui, pour elle, n'hésitent pas à affronter la mort ?<sup>2</sup>

Ce fut dans ces dispositions que Julien se mit à la tête de l'expédition destinée à agir contre la Perse.

Il y avait, à ce sujet, une contradiction entre l'inspiration religieuse toute grecque de Julien et la tradition romaine. Les oracles romains, les livres sibyllins, condamnaient ces expéditions au delà du Tigre, qui avaient toujours été si funestes à l'Empire et aux empereurs. Julien, au contraire, tout plein des traditions et des superstitions de l'Orient, à force de sacrifices, croyait, selon les opinions magiques du temps, pouvoir violenter les dieux. Les païens eux-mêmes disaient que s'il revenait jamais de Perse la race bovine disparaîtrait. En partant, il chargea le sophiste Libanius d'écrire ses exploits, et il lui écrivit presque à chaque étape. Tout aux soins militaires, aux sacrifices divins et à la curiosité des lieux célèbres qu'il visitait, Julien arriva sous les murs de Ctésiphon et se dirigea sur Suze. L'ennemi fuyait. A la suite d'une marche pénible, les vivres commençant à manquer, il crut voir le génie de l'Empire s'échapper, la figure et la corne d'abondance voilées, hors de sa tente. Le lendemain, les Perses parurent. Sans se donner le temps de s'armer, l'empereur se précipite en avant ; il donne l'exemple ; les Perses s'enfuient ; mais un javelot lancé par un cavalier

---

<sup>1</sup> Amm. Marc., XXII, 10, 13 ; XXIII, 3. — Jul., *Misop.* — Sozom., V, 20.

<sup>2</sup> Socr., *Hist. eccl.*, III, 13-15. — Julien, *Misop.* — Am. Marc., XXIII, 1.

l'atteint en plein dans le flanc. On le ramène dans sa tente. Là, il s'entretint longtemps avec Maxime et Priscus des idées qui lui étaient chères, sur la transmigration des âmes et le retour de l'individu dans l'éternel Tout. Quand il s'affaiblit : La nature, dit-il, demande son tribut ; solvable débiteur, je l'acquitte avec joie. Les philosophes m'ont appris combien l'âme est d'une substance supérieure à celle du corps. Je sais que les immortels rappellent souvent de bonne heure auprès d'eux ceux pour qui ils ont une particulière tendresse. J'espère avoir conservé sans tache la puissance que j'ai reçue du ciel et qui en émane. Je remercie l'éternel Dieu de m'envoyer la mort, non par la main d'un traître, d'un bourreau ou d'une maladie, mais sous la forme d'un glorieux congé, après une carrière courte mais bien remplie. C'est être lâche que d'aller au-devant de la mort avant le temps, ou de la redouter quand l'heure est venue. Sur les lieux mêmes où Trajan était mort, c'était finir du moins avec des paroles dignes de Marc-Aurèle<sup>1</sup>.

Dans la charmante satire où il apprécie les Césars avec finesse, mais non sans malice, Julien nous a donné la mesure de la justice et de la sévérité qu'il faut lui appliquer. Les dieux sont constitués en tribunal, dans cet écrit, pour accorder la palme divine au plus digne des souverains. Mercure introduit les prétendants ; et Silène, bouffon accusateur de la céleste compagnie, les repousse l'un après l'autre avec ses railleries. Le grand César paraît le premier. Prends garde à ta couronne, Jupiter, dit Silène ; il serait capable de s'en emparer. Viennent après lui Auguste le Caméléon ; Tibère, beau, sévère par devant, la lèpre sur le dos ; Caligula le maniaque ; Claude aux abois, sans Pallas ; Néron, le singe d'Apollon. Trajan, trop ami du falerne ; Antonin, trop ami de Vénus, et Marc-Aurèle, trop facile époux, ne sont pas épargnés. Silène laisse à la porte Constantin comme un impie, un ennemi des dieux, qui a cru faire disparaître avec quelques ablutions les crimes de sa vie et les taches de son corps. Enfin, pour prononcer en connaissance de cause, Jupiter demande aux trois plus redoutables concurrents, César, Alexandre, Marc-Aurèle, le but qu'ils se sont proposé pendant leur vie. Vaincre tout le monde, répond Alexandre. — Être le premier, repart César. — Imiter les dieux, dit Marc-Aurèle. — Et qu'est-ce qu'imiter les dieux ? demande Silène. — S'abstenir soi-même, travailler pour les autres, avoir le moins de besoins pour soi, faire le plus grand bien possible aux hommes. La palme lui est accordée, jugement digne des dieux comme de l'élève de l'empereur philosophe. S'il était permis d'ajouter quelques lignes à la satire des Césars, en introduisant Julien à son tour dans l'Olympe, que trouverait peut-être Silène à lui dire ? Julien, réparateur Maladroit de l'Olympe, César fanatique du passé, ta as voulu rebâtir le vieil édifice divin, il a craqué ; ta as prétendu convertir les dieux ; ils ont fui, s'en sont allés. Marc-Aurèle ne te remercie point d'avoir voulu l'introduire dans cette compagnie ; tu t'es cru son élève, à tort ; de ton temps, il et été chrétien meilleur que Constantin ; de son temps, tu aurais été persécuteur pire que Galérius. Constantin te sait gré de l'avoir laissé à cette porte ; tu l'as blâmé ; il avait l'esprit moins élevé, l'âme moins douce que toi ; il a mieux jugé, mieux vu. Passable philosophe si tu n'ais été superstitieux, excellent empereur. Si tu n'eus été sectaire, intrépide guerrier, citoyen recommandable, spirituel écrivain, mais qui ne sut jamais retenir sa langue, viens donc, puisque tu l'as voulu, dernier venu de l'apothéose, viens, dans cet Olympe désert, partager avec moi les reliefs de l'encens qui monte et de l'ambrosie qui reste. Je t'en préviens, plus maigre tous les jours est la pitance. Que si tu te prends à regretter, par delà ce

---

<sup>1</sup> Ammien Marc., XXV, 4. — Julien, *Dern. lettres à Libanius*.

visible soleil que tu as adoré, cet invisible Dieu que tu as pressenti, hé bien I essaye de quelqu'une de ces incantations que t'a apprises Maxime, ton maitre ; et si, par hasard, tu arrives à la porte de cet Olympe nouveau où règne le Galiléen miséricordieux que tu as bafoué, frappe, tente l'aventure. Je ne te réponds point cependant que Constantin, pour te faire franchir le seuil, avec le sourire du pardon, t'attire par ta barbe ; ni que le grand Marc-Aurèle, ton maitre, te dérobe et te couvre sous son manteau.

## V. — VALENTINIEN ET VALENS. - (364-376 ap. J.-C.).

Administration, administrateurs, administrés.

A la mort de Julien, la cour, l'armée, l'Empire étaient effrayés de la possibilité d'une lutte prochaine, suprême, entre le christianisme et le paganisme. Au delà de l'Euphrate. les chefs chrétiens Arinthée et Victor, et les païens Nevita et Dagolaïf étaient prêts peut-être à se disputer l'Empire, après le refus du préfet d'Orient, Salluste, quand l'armée, plus sage cette fois, acclama le primicier des gardes, Jovien, fils du comte Varronien.

Jovien n'eut que le temps de faire un acte honteux et un acte sage. Pressé de s'assurer de l'Empire, il acheta la paix aux Perses par la cession des cinq provinces transtigritanes et de la malheureuse Nisibe. Plus heureux, en voulant donner la paix morale à l'empire, il rendit un édit qui assurait la liberté, l'égalité aux deux cultes rivaux. Le célèbre Thémistius, orateur païen et préfet de Constantinople, le remercia d'avoir donné ainsi à chacun la faculté d'adorer Dieu selon son cœur, à l'imitation de la divinité qui, ayant mis le sentiment religieux dans le cœur de tous les hommes, leur laisse le droit de le manifester à leur manière. Arrivé dans la petite ville de Dadastane, aux confins de la Galatie et de la Bithynie, sur le chemin de Constantinople, Jovien mourut subitement la nuit, sans qu'on ait jamais bien su la cause de cette fin brusque et prématurée<sup>1</sup>.

Les généraux, appelés une seconde fois, en si peu de temps, à faire usage de leur prérogative, réunirent leurs suffrages sur le fils d'un excellent militaire, bon soldat lui-même, du nom de Valentinien, qui était alors à quelque distance du gros de l'armée, à Ancyre. Lorsque celui-ci monta, pour la première fois, la pourpre sur les épaules et la couronne en tête, sur le tertre ou tribunal dressé au milieu de l'armée, afin de la remercier, une clameur violente partit de tous les rangs. L'armée demandait tout d'une voix un second empereur, et exigeait qu'il partageât l'Empire. La demande n'était peut-être plus maintenant déraisonnable. Valentinien apaisa du geste ces cris : *Tout à l'heure*, dit-il aux soldats, *vous aviez encore l'autorité ; mais vous venez de vous en dépouiller pour m'en revêtir. Le partage de l'Empire veut être mûrement délibéré. Mais cette délibération n'appartient plus qu'à moi. Rentrez donc dans vos quartiers ; vous y recevrez la gratification, et j'aviserais bientôt aux besoins de l'Empire.* Arrivé à Constantinople, en effet, Valentinien, songeant surtout à la nécessité de la concorde, prit pour collègue et couronna dans l'Hebdome son propre frère, Valens.

Les deux fils du comte Gratien avaient tous deux des mœurs, chose si rare chez les premiers empereurs, plus fréquente chez les derniers. Pour le reste, ils se ressemblaient aussi peu au physique qu'au moral. De haute stature, blond, avec les yeux bleus, le regard dur et oblique, Valentinien, l'aîné, général habile, convenait à l'Occident qu'il avait à défendre. Intrépide sur le champ de bataille, passable administrateur s'il n'avait eu un peu trop de confiance dans son coup d'œil, et s'il n'avait confondu la cruauté avec la sévérité, il était sujet à des emportements qu'il chercha d'abord à maîtriser, mais qui prirent bientôt le dessus, et qui tinrent dans une sorte de terreur tous ceux qui l'approchaient.

---

<sup>1</sup> Ammien Marc., XXV. — Zos., III. — Them., Or., 5.

Petit, noir, laid, avec une taie sur un œil, poltron devant l'ennemi, vain sur le trône, 'étroit d'esprit et faible de caractère, Valens, empereur tout oriental, était destiné à devenir la proie et le jouet des officiers, eunuques, valets et intrigants, plaie ordinaire de cet Empire. Les deux frères furent au moins animés l'un envers l'autre d'un excellent esprit. En se' réservant une certaine supériorité 'sur les deux empires, Valentinien eut soin de rendre douce et peu gênante pour son frère cette prépondérance. Valens, plein de respect ou de crainte pour son alité, sut se contenter de la légitime part de puissance et d'indépendance qui lui avait été laissée. C'était là une excellente condition de paix.

Le gouvernement des deux empereurs ne différa essentiellement que dans les affaires religieuses.

Valentinien, tout occupé des soins de la guerre ou du gouvernement, sut pratiquer seul avec sincérité et fermeté la nouvelle politique inaugurée, dans cette matière, par son prédécesseur Jovien : la tolérance. Après avoir renouvelé l'édit de celui-ci, comme le dit Ammien Marcellin, il demeura toujours impartial entre les religions opposées, n'inquiéta personne pour lui faire suivre tel on tel culte, et laissa les choses dans l'état où il les avait trouvées. Seulement, pour mettre d'accord les deux cultes païen et chrétien, qui se disputaient maintenant les terres et les revenus affectés par les villes à l'entretien de la religion, il les réunit au domaine ou les affecta au trésor, c'est-à-dire à lui-même. Entre les chrétiens mêmes, il eut grand soin de ne point intervenir dans les questions de dogme, disant que c'était affaire à vider entre les évêques. Il n'exerça que la police extérieure des cultes. On le vit intervenir dans la querelle où Ursin et Damase se disputèrent, les armes à la main, le siège de Rome, et il maintint le dernier. Il interdit la magie et défendit le trop facile accès des directeurs chrétiens auprès des femmes et des filles<sup>1</sup>.

Le faible Valens, en Orient, avait été préparé par sa femme, Albia Dominica, à subir l'influence d'Eudoxe, évêque de Constantinople, arien décidé. Ce fut l'Ève, disent les historiens ecclésiastiques, qui fit tomber le nouvel Adam dans les pièges du démon. A l'instigation d'Eudoxe ou à celle d'Euzoïus, évêque arien d'Antioche, non moins ardent, il troubla par ses tracasseries toute l'Église d'Orient. Les ariens, maîtres avec lui, condamnèrent les semi-ariens aussi bien que les orthodoxes, et se poussèrent sur tous les sièges épiscopaux, aux dépens de leurs adversaires. Valens fut cependant bien obligé de respecter, sur son siège, le vieux champion du concile de Nicée qui, revenu pour la cinquième fois à Alexandrie, y termina tranquillement ses jours. Il ne put qu'introniser violemment son successeur. Il dut respecter également le grand saint Basile, auquel il rendit même hommage sur son siège de Césarée.

Sans être d'excellents empereurs, dans le maniement des affaires politiques, Valentinien et Valens furent des souverains d'assez bonne volonté. Simples dans leurs goûts, ils étaient assez ménagers des ressources publiques. Bien qu'ils tinsent à avoir leurs coffres et leurs trésors pleins, pour l'entretien de l'armée et de l'administration, ils eurent à cœur de ne point écraser les provinces. S'ils firent de mauvais choix, c'était, Valentinien, par trop de confiance en lui-même, et Valens, par excès de faiblesse, plutôt que par désir de mal faire. Tous deux, ils prirent même à tâche, Valentinien surtout, de perfectionner, autant qu'il était en eux, le régime administratif de l'Empire. Ils achèvent de constituer les *curies* ou municipalités des principales villes de l'Empire, en abolissant un certain nombre

---

<sup>1</sup> *Cod. Théod.*, VIII, 8 ; IX, 38 ; XII, 1, 75 ; XVI, 5, 6.

d'exemptions des charges publiques, accordées d'abord aux nobles et aux clercs. Ils instituent, pour la protection du petit peuple des cités, un magistrat populaire ou *défenseur* chargé des intérêts des humbles. D'autres lois descendent dans de plus petits détails. D'excellentes réformes sont introduites dans la procédure ; les licences et la cupidité du barreau sont réprimées ; des avocats d'office sont institués pour les procès civils ; tout avocat qui refusera de plaider une cause, sur la délégation du juge, sera noté d'infamie. A côté des avocats des pauvres, une loi institue dans les quatorze quartiers de Rome quatorze médecins avec traitement et privilèges pour soigner les indigents. L'abandon des enfants nouveau-nés est puni. Enfin, l'administration académique des deux principales villes de l'Empire est régularisée. Les professeurs sont classés, leur tâche fixée, leur position assurée ; et la jeunesse studieuse des deux capitales mise, en cas de tumulte ou de négligence, délits quelquefois en usage au IV<sup>e</sup> siècle, sous la surveillance immédiate des préfets de ces deux villes<sup>1</sup>. Chose extraordinaire ! à ce perfectionnement de l'administration correspondent les plus criants abus de la part des administrateurs et les plus profondes misères chez les administrés. La plus grande faute ne vient ni de Valens, ni de Valentinien. Ils recueillent les résultats de toute la tradition impériale, qui éclatent alors comme pour annoncer la dissolution, la fin même de ce régime qui avait si longtemps duré, et même avec quelque prestige.

Valentinien savait à quelle société il avait affaire. D'un naturel d'ailleurs emporté et violent, il crut pouvoir tout sauver par l'excès de la cruauté dans la répression. A l'exception de l'armée, sur les vices mêmes de laquelle, au dire d'Ammien Marcellin, il fermait les yeux, il fit peser une sorte de terreur sur tout l'Empire. Son préfet, Florentius, fut seul assez influent d'abord pour le tempérer ; encore n'y parvint-il pas toujours. Son chambellan, l'eunuque Rhodanius, condamné à restituer à une veuve les biens qu'il avait usurpés, s'y refusait ; il le fit prendre sur les bancs du cirque et briller au milieu de l'arène. Le trésorier des largesses, en Illyrie, subit le même supplice, pour une faute même plus légère. Un accusé récusait-il un juge, Valentinien l'envoyait justement devant lui pour être plus sûr d'une condamnation. Sévère surtout pour les décurions des villes impériales, responsables de l'impôt, cet empereur aurait dépeuplé les corps municipaux que ses lois essayaient de conserver, si Florentius ne l'en avait empêché. Un jour, il avait lancé un arrêt de mort contre trois des décurions d'un certain nombre de villes : *Et si quelqu'une de ces villes, dit Florentius, ne compte pas trois magistrats, faudra-t-il ajourner l'exécution jusqu'à ce qu'elle ait complété ce nombre ?*

La cruauté draconienne de Valentinien parvint-elle à remédier au mal ? Pour en juger, il suffit d'ouvrir Ammien Marcellin<sup>2</sup>.

Le comte militaire d'Afrique, Romanus, était accusé devant Valentinien, par deux députés de la ville de Leptis, Flavien et Sévère, pour avoir refusé de la protéger contre les incursions d'une peuplade de l'Atlas, si elle ne lui payait pas un tribut. Il fut défendu longtemps auprès de lui par le maître des offices, Remigius, peut-être son complice. Enfin, l'empereur envoya un certain Palladius, officier du palais, sur les lieux pour juger l'affaire et en même temps pour distribuer l'argent des gratifications aux soldats d'Afrique. Romanus, effrayé, persuada à ses officiers et soldats de laisser entre les mains de Palladius une partie de la

---

<sup>1</sup> *Cod. Théod.*, I, 11 ; XIII, 3, 6 ; XIV, 9. — *Cod. Just.*, I, 55.

<sup>2</sup> Il me suffira de citer, pour la fin du chapitre, Ammien Marc., livres 27, 28, 29, 30.

gratification, pour se faire bien venir de lui. Palladius informa, avec deux magistrats municipaux de Leptis, et voulut parler haut ; mais le comte militaire le menaça de l'accuser de concussion, pour avoir gardé la moitié de la gratification des soldats. Solidaires désormais, le comte militaire et l'officier du palais s'entendirent pour tout dissimuler, tout cacher. Les deux magistrats de la ville de Leptis eurent la langue coupée pour faux rapports. Des deux députés envoyés à Valentinien, l'un se sauva avec peine en avouant qu'il avait menti à l'empereur ; l'autre eut la tête tranchée comme un imposteur obstiné. La ville de Leptis prit le parti de se résigner et de se taire.

Valentinien changea fréquemment ses administrateurs et gouverneurs. A Mamertin, préfet d'Italie, accusé de concussion, on voit succéder Vulcace Rufin, caractère, dit Ammien Marcellin, à citer, comme parfait de tous points, à cela près qu'il ne laissait échapper aucune chance de gain, quand il pouvait en profiter sans scandale. Après Rufin vient Probus, recommandable par une naissance illustre et d'immenses richesses, bien ou mal acquises ; ami généreux et dévoué, ennemi dangereux et vindicatif, arrogant avec les humbles, plat en face de ceux qui lui parlaient haut, roi de théâtre quand il était sûr de lui, Dave quand il avait peur, souvent malmené par Valentinien, qui n'appréciait en lui que la fertilité des inventions fiscales avec lesquelles il atteignait, au profit du trésor impérial, les fortunes grandes et petites. Maximin, le dernier des préfets du prétoire de Valentinien, fut vraiment l'homme selon son cœur, et l'administrateur modèle.

Quand il n'était encore que vice-préfet en Italie, ce Maximin avait remarqué que la sévérité était le meilleur moyen d'arriver dans l'administration et de mériter la faveur du maître. L'objet principal de la surveillance et des poursuites des magistrats était alors la magie et la sorcellerie, vice commun à ces temps de despotisme et d'avilissement, et où les empereurs chrétiens particulièrement soupçonnaient toujours quelque tentative de révolte ou d'usurpation. Fils lui-même d'un homme très-versé dans l'art des aruspices et des augures, désireux de profiter des bénéfices de la science de son père et de conjurer ses menaces, il procéda sur une grande échelle contre la magie et avec une ardeur toute particulière. Le premier procès de ce genre qui lui tomba sous la main fut pour lui l'occasion d'adresser à l'empereur un formidable rapport sur l'extension que prenaient ces sortes de crimes et sur la nécessité d'une répression prompte et efficace. Valentinien le pourvut d'une commission particulière avec pleins pouvoirs même d'appliquer à la torture des sénateurs, comme dans les accusations de lèse-majesté. On vit alors ce que Maximin savait faire. A une fenêtre écartée de son prétoire, un panier suspendu à une corde recevait des dénonciations de toutes mains. Un jour il imagina de chasser, au su et au vu de tout le monde, deux de ses appariteurs, Mucien et Barbarus, fourbes consommés, qui répandirent le bruit, en se plaignant, que les accusés ne se pouvaient sauver qu'en dénonçant les grands. La ruse, la torture, la terreur aidant, les victimes se multiplièrent. Un avocat, Marin, périt pour s'être procuré, par maléfice, la main d'une riche héritière, Hispanilla ; un Céthégus, pour s'être fait aimer au moyen d'un philtre Un Hymetius, ancien proconsul d'Afrique, perdit la vie, comme coupable d'avoir voulu abuser des secrets de la science occulte pour jouer à la hausse et à la baisse sur les blés. Un enfant fut poursuivi pour avoir copié, sans savoir ce qu'il faisait, un recueil de formules magiques. Une véritable terreur pesait sur toute l'Italie. Le sénat de Rome, effrayé, députa auprès de Valentinien trois de ses membres, pour réclamer une plus juste proportion entre les délits et les peines, et faire révoquer la faculté de mettre les

sénateurs à la torture. Valentinien nia d'abord avec colère qu'il eût jamais autorisé de pareilles violences et distingua, dans un décret, les auspices publics des pratiques privées de la magie ; mais, à quelque temps de là, il appela Maximin près de lui à la préfecture même des Gaules.

Ce gouvernement fonctionna alors avec ensemble. De la Gaule, Maximin tout-puissant et en possession de la faveur du maître, tua, dit Ammien Marcellin, à distance. Il fit destituer Ursicin, qui lui avait d'abord été donné pour successeur, comme manquant d'énergie, et envoya à sa place un autre lui-même, Simplicius, qui trouva encore amplement à glaner après lui. Le système de la sévérité à outrance l'emporta alors dans les conseils de Valentinien. Le maître et le ministre ne faisaient plus qu'un. Le nouveau préfet du prétoire, tombant cette fois justement, fit rechercher le maître des offices Remigius, alors en retraite, et compromis dans l'affaire du comte d'Afrique, Romanus. Remigius, effrayé, se pendit. L'empereur ne se contraignait plus maintenant. Un piqueur en chasse lâcha trop tôt un chien devant lui sur le gibier ; un armurier lui apporta une cuirasse qui n'avait pas le poids un officier aux remontes changea quelques chevaux : tous trois payent ces délits de la vie. Les débiteurs insolubles de l'État étaient condamnés avec la vieille sévérité romaine. Un fonctionnaire, un jour, appuyé par ses chefs, demandait un avancement : *Envoyez-le*, dit l'empereur, *dans l'autre monde*. Valentinien ne cachait même plus la férocité de son caractère. Il aimait à assister aux supplices, présidait souvent lui-même aux tortures judiciaires. Il tenait, nous assure Marcellin, historien contemporain, deux ourses près de sa chambre à coucher : *Dorée*, ainsi nommée à cause de sa fourrure, et *Innocente*, pour sa douceur. Il les nourrissait de chair humaine. Après de longs services, plus humain pour ces animaux que pour ses fonctionnaires, il accorda à *Innocente* la retraite qu'elle désirait sans doute le plus, en la rendant à ses forêts.

L'excès de la sévérité n'était point le défaut de Valens, empereur d'Orient. Sa pusillanimité, sa faiblesse de caractère eurent les mêmes résultats. Une fois, ses propres soldats lui avaient mis le fer sur la gorge. Un autre jour, un sculaire chercha à le tuer, entre Séleucie et Antioche, pendant qu'il faisait sa méridienne. Modestus, préfet du prétoire, fut le Maximin de Valens, mais un Maximin oriental. Il n'eut pas de peine à persuader à son pusillanime maître de ne plus prodiguer sa personne en public, et surtout de n'intervenir plus dans la justice. Valens saisit ce prétexte de mettre sa peur et sa responsabilité à couvert. Modestus, désormais sans surveillance, poursuivit, avec sa séquelle d'avocats, l'œuvre criminelle de sa fortune particulière, aux dépens de tout l'Empire. La magie fut encore l'instrument du règne. Un seul procès en fournira la preuve.

Deux chevaliers d'industrie en fait d'œuvres ténébreuses et de criminelles pratiques, un Pallade, fabricant de drogues empoisonnées, un Héliodore, tireur d'horoscope, étaient impliqués dans une accusation de péculat. *On nous tourmente*, dit Pallade au milieu de la torture, *pour des vétilles, tandis que nous avons des secrets d'État bien plus importants*. Aussitôt on met nos deux hommes de côté, on les choie ; ils parlent. Pallade raconta que, dans une réunion de personnes initiées aux secrets mystères, on était parvenu à découvrir le nom du futur empereur, du successeur de Valens ; il nomma Fidustus, ex-président de province, tombé en disgrâce, et quelques autres encore. Le préfet du prétoire, Modestus, les fit appréhender au corps, torturer ; ils parlèrent aussi. Réunis dans une maison purifiée par les parfums d'Arabie, ils avaient placé un plateau rond en métal, au bord duquel étaient gravées les vingt-quatre lettres de l'alphabet, sur un trépied semblable à celui de Delphes. L'un d'eux, vêtu et chaussé de lin,

le front ceint d'une bandelette, tenant un rameau de verveine d'une main, et de l'autre un anneau suspendu à un long cordon, avait, avec les formules consacrées, dirigé sans faire un mouvement, par la seule force du désir divinatoire, le fatal anneau sur les lettres suivantes :  $\theta \varepsilon \omicron \delta$ . Aussitôt l'un des assistants avait crié : **Théodore**. Un descendant d'une illustre famille gauloise, homme d'une éducation libérale, d'un doux caractère, et qui avait fait un assez beau chemin dans les emplois, portait ce nom. Le malheureux était ambitieux. Il avait consulté un maître de la science, Maxime, le précepteur de Julien, qui répondit que tous ceux qui avaient interrogé le sort périraient du dernier supplice. Théodore fut arrêté à son tour, mis à la torture. Il avoua qu'il avait eu connaissance des faits et qu'il avait voulu en avertir l'empereur ; il fut démenti par d'autres délations. Bref, on rechercha tous ceux qui s'occupaient de science occulte ou qui tenaient de près ou de loin aux accusés. On crut être sur la piste d'une vaste conspiration de toutes les puissances païennes. On fit venir des extrémités de l'Empire les philosophes, les rhéteurs, les mathématiciens, les païens ; un procès monstrueux commença et fit un nombre considérable de victimes. Maxime, le premier, détesté de la cour, périt ; un Pasiphile, vrai stoïcien, refusa d'ouvrir la bouche dans les souffrances de la torture ; un Simonide, tout jeune, dit qu'il savait tout, mais qu'il tairait tout. Théodore le Gaulois ne fut pas seul décapité ; beaucoup de ceux qui s'appelaient comme lui, ou dont les noms commençaient par les fatales lettres, comme Théodose, Théodote ou Théodule eurent le même sort. Cette furieuse manie de procès se propagea enfin de la capitale clans les provinces.

Un certain Festus, proconsul d'Asie, honnête homme jusque-là, crut devoir chercher son avancement par la même voie. Il se mit à son tour à rechercher les philosophes et les magiciens. Tout l'Orient en fut troublé. **Partout, dit Zosime, les prisons se remplirent de personnes que leur mérite ne put sauver de la captivité ; on y traîna plus de prisonniers qu'il ne restait d'habitants dans les villes. Les soldats eux-mêmes disaient qu'ils n'étaient point assez nombreux pour surveiller les prisonniers.** Un livre suspect, dit Ammien Marcellin, une amulette, un philtre, suffirent comme pièce de conviction, pour conduire à la mort. Un père consulta l'horoscope pour savoir le sexe de son futur enfant ; ses biens furent confisqués. Une vieille prétendait avoir le secret de charmer par des chants la fièvre intermittente ; un pauvre jeune poitrinaire avait, au bain, porté alternativement chaque doigt de ses deux mains, de la clepsydre, qui marquait les degrés de chaleur, à la poitrine et de la poitrine à la clepsydre, en prononçant les sept voyelles de l'alphabet ; ils périrent de la main du bourreau. Les philosophes quittèrent leur manteau, coupèrent leur longue barbe ; tous ceux qui possédaient quelque livre suspect de magie les brûlèrent. Libanius, le célèbre rhéteur, faillit périr. Jean Chrysostome crut être en grand danger pour avoir ramassé un livre de magie. Pour les deux instigateurs de ces horribles procédures, Pallade le droguiste, et Héliodore le mathématicien, ils vécurent et moururent riches et honorés. A la mort d'Héliodore, Valens exigea qu'on accompagnât cet utile serviteur de l'État à sa dernière demeure, nu-tête, pieds nus et les mains jointes ; et il regretta que sa dignité lui interdit d'en faire autant<sup>1</sup>.

Il n'eût-manqué à cette tyrannie, pour devenir aussi célèbre que celle des Tibère et des Domitien, que le pinceau d'un Tacite, si ce qu'elle avait de bas et de mesquin n'eût rebuté le grand peintre. Ammien Marcellin, l'honnête soldat qui nous a transmis une partie de ces détails, laisse échapper cependant, après les

---

<sup>1</sup> Ammien Marc., XXXI, 15. — Zos., IV. — Socr., *H. E.*, VI, 15. — Chrys., *Homil.* 38.

avoir racontés, quelques accents généreux d'indignation et de douleur. Nous marchions, dit-il, comme à tâtons, au milieu des ténèbres cimmériennes, ne sachant où était l'innocence ou le crime, semblables au convive de Denys qui voit toujours le glaive suspendu sur sa tête. Ô sublimes lumières de la philosophie, don céleste départi seulement à quelques âmes privilégiées, et qui peut transformer les plus ingrates natures ! Que de maux épargnés à cette époque de ténèbres, si nos empereurs eussent appris de toi que posséder le pouvoir, suivant la définition du sage, c'est avoir à charge le bonheur de tous, et que bien gouverner c'est limiter son autorité, comprimer ses désirs, dompter ses colères et avoir, toujours à l'esprit ce mot du clément César : *Souvenir de sang est mauvais compagnon de vieillesse*.

On ne s'étonnera point que, sous une pareille administration, la dépopulation, la misère, les désordres des provinces aient augmenté dans une effrayante proportion. Les preuves de cette progression surabondent encore dans Ammien Marcellin. Il fallut toute la vigueur et toute l'honnêteté de Théodose, le père, pour ramener, en Bretagne et en Afrique, l'ordre troublé plus encore par les mauvais gouverneurs que par les incursions des Barbares ; et le seul homme honnête de ce temps, n'échappa point cependant au bourreau. En Gaule commence une nouvelle Bagaudie ; dans une révolte, des paysans poussent l'audace jusqu'à enlever, sur la grande route, un des fonctionnaires de la cour, parent de l'empereur Valentinien, le grand écuyer Constancius. Le préfet Syramaque, à Rome, se plaint, dans une lettre, que les environs de Rome sont si infestés de voleurs qu'il ne peut aller à sa maison de campagne sans être accompagné. Dans mainte province de l'Empire, les soldats s'entendent avec les bourgs qui les logent, pour les protéger contre les collecteurs d'impôts ; ou ils pillent de compagnie avec les colons. Valens et après lui Théodose sont obligés de faire des lois contre cette connivence funeste au gouvernement et à tous. En Syrie, les habitants d'un bourg tout entier, près d'Apamée, se constituent en troupe de brigands et désolent pendant longtemps toute la contrée. Un jour, une troupe de ces scélérats, déguisés en officiers du fisc, se font annoncer par le crieur public dans une riche villa, gardée par de nombreux serviteurs, entrent, font main-basse sur les maîtres, les gens et les meubles, et tuent ou prennent tout. Faiblesse, sévérité impériale, avaient même résultat. La voix publique flétrit vainement une administration si impitoyable et si impuissante. Valentinien lui-même ne vit ou n'entendit rien. Il y avait une province qu'il aimait particulièrement, la Pannonie, où il était né, où il avait de nombreux amis ; pour elle, il eût fait volontiers quelque chose. A la fin de son règne, un député pannonien, le philosophe Iphiclès, vint le remercier du bonheur de la province. *Est-ce du fond du cœur, demanda Valentinien, que mes compatriotes me complimentent ?* Le philosophe hésita, puis : *C'est en gémissant*, répondit-il enfin, *et comme contraints et forcés*. L'empereur demanda alors des nouvelles des gens notables qu'il avait connus : l'un s'était pendu, l'autre était en exil, un troisième ruiné, etc., presque tous victimes de la tyrannie administrative. Valentinien se retourna vers ses grands officiers, en les apostrophant dans une *via*, lente colère ; mais, l'orage passé, le système ne changea pas.

Les nombreuses lois des derniers empereurs, destinées à sauver cette effroyable machine administrative qui se démonte ou se brise d'elle-même, et à retenir la société qui lui échappe par toutes les issues, sont une condamnation plus accablante encore de ce déplorable temps.

Dioclétien et Constantin avaient essayé de donner un appui à l'Empire, en créant l'aristocratie nouvelle des *illustrissimes*, *perfectissimes*, *nobilissimes*, qui

remplissaient les sénats de Rome ou de Constantinople et les hautes charges des provinces. Cette noblesse jouissait de privilèges précieux ; elle était exemptée des charges onéreuses ou des peines avilissantes. Le seul impôt qui pesait sur elle était le *Follis senatorius*. Cet impôt leur devient insupportable. Les dignités de consuls, de préteurs qu'ils revêtent, ont si peu de puissance réelle, et les obligent à donner des jeux, à faire des distributions si coûteuses, qu'ils quittent les cités et se dérobent aux honneurs au fond des provinces. Mais la loi vient bientôt les y chercher<sup>1</sup>. Noblesse oblige ; et il leur est bientôt défendu de tenter, par vente, substitution de biens ou autre moyen frauduleux, de soustraire leurs fils à cette servitude de la *glèbe sénatoriale*.

Les deux carrières administrative et militaire semblaient devoir, dans cet Empire administratif et militaire, offrir les conditions les plus enviées. Mais l'arbitraire, le caprice qui se font sentir, en l'absence de toute garantie et de tout droit, du haut en bas de cette savante administration, et exposent les employés de justice ou de finance, à chaque instant, aux destitutions, aux peines et aux tortures les plus inouïes, font des despotes civils de l'Empire les premiers esclaves. La loi interdit aux chefs d'offices (*principes*) de quitter la carrière avant l'âge de la vétéranse ; et, avant de leur délivrer leur congé, elle exige qu'ils laissent leurs charges à leurs enfants. Dans les guerres civiles, les défaites, aussi fréquentes que les victoires, et accompagnées de la proscription des officiers et de la décimation des soldats, rendent la carrière militaire aussi peu enviable. Recrues forcées pour la plupart, arrachés à la plèbe des champs et des villes par ceux qui peuvent payer, les derniers soldats levés dans l'Empire sont, dès leur entrée au corps, ignoblement marqués à l'épaule ou à la jambe, pour être reconnus en cas de désertion. Une constitution porte la peine de mort contre ceux qui, pour se soustraire au service militaire, se coupent le pouce ; et les fils des vétérans, qui connaissent par tradition les misères du métier, sont esclaves-nés du drapeau qui les a vus naître<sup>2</sup>.

Depuis l'édit de Caracalla, on avait essayé de faire une classe moyenne des possesseurs de 500 arpents qui pouvaient composer le corps municipal ou curie, avec pouvoir d'administrer les revenus de la ville, d'en occuper toutes les charges et d'en revêtir tous les honneurs, sous la seule obligation d'acquiescer, à leurs risques et périls, les impôts exigés par l'État. Ces petits sénateurs provinciaux, les curions, avaient trouvé ainsi d'abord les moyens, tout en s'acquiesçant envers l'État, de recommander leur nom à leurs concitoyens, en décorant de fastueux monuments leur ville natale. Mais la curie n'étant point admise à discuter avec l'État, les conditions de la ferme, quelque révolution qui s'accomplisse d'ailleurs dans les propriétés particulières, ou dans la prospérité toujours aléatoire des cités, les curions arrivent, par suite du malheur des temps et de l'augmentation des impôts, à trouver enfin que les charges de leur état dépassent de beaucoup ses avantages. Responsables et passibles même de la flagellation, ils épuisent, pour satisfaire l'État, et leurs propres fortunes et celle de la cité ; ils se ruinent, puis ils périssent à la peine et diminuent. Mais les survivants héritent des obligations des ruinés, des morts ; ils cherchent donc à sortir de la curie. La loi les y retient également. Les constitutions des derniers empereurs interdisent au curion les fonctions de l'armée et du sacerdoce. Serf du municipale, celui-ci n'aura pas même la ressource de soustraire son lit à cette

---

<sup>1</sup> *Code Théod.*, VI, 4. — *Zos.*, II, 447.

<sup>2</sup> *Cod. Just.*, XVI, titr. 54, I, 2. — *Cod. Th.*, VII, titr. 22, I, 1, 2. — Végèce, *De re milit.*, I, 7.

servitude en prenant une esclave pour femme ; la loi n'est plus si dédaigneuse qu'elle ne prodigue ses honneurs au fils de l'esclave ; et si le curion ne se marie point, s'il n'a pas d'héritier sien, l'État trouvera quelqu'un à qui imposer le fardeau de son héritage<sup>1</sup>.

Le progrès des lois et des mœurs avait, dans les beaux temps de l'Empire, diminué le nombre des esclaves et créé, pour l'exercice des métiers et les travaux de l'agriculture, un grand nombre d'hommes libres. En se multipliant, les nouveaux citoyens avaient trouvé naturellement, même à Rome, et ce n'était point un mal, les distributions moins fréquentes, moins grasses, et les jeux plus rares, à la fin de l'Empire. Les ouvriers des villes furent heureux de rencontrer d'abord : une protection et des ressources dans les corporations formées par l'État pour l'exploitation des mines, la construction des monuments ou des routes, les transports sur terre et sur mer de l'annone ou des approvisionnements, la fabrication du pain ou le dépeçage de la viande. Ils en formèrent d'ailleurs eux-mêmes pour les métiers de luxe, le travail des métaux, la taille de la pierre, la préparation des peaux, la teinture des étoffes. Mais ce qui avait été d'abord une garantie, n'est plus à la fin qu'une oppression. L'État, devenu tous les jours plus exigeant pour ses corvées, est obligé de jeter, dans ses corporations désertes, tous les oisifs (*vacantes*) ; l'impôt du chrysargire, mis sur les industries libres, les ruine également, au point que les empereurs, pour assurer la continuation du travail et la fabrication des produits, rendent par décrets plus d'un métier héréditaire, et attachent le fils à l'échoppe ou à l'outil du père, bien qu'ils ne nourrissent plus l'ouvrier. Dans les campagnes, le colonat, qui a succédé souvent à l'esclavage, n'a pas fait mieux. Au lieu des révoltes des esclaves, on a les révoltes des colons. Il est à chaque instant question, dans l'histoire des dernières années de l'Empire, de colons qui se font brigands, *bagaudes*, pour échapper aux exigences du propriétaire, ruiné lui-même par l'État. Quand le soldat ne s'entend pas avec le colon pour piller de compte à demi avec lui, les légions, composées de gens arrachés de force aux champs, poursuivent et traquent ceux qui s'en échappent pour vivre sur les grandes routes de brigandage ; et les propriétaires sont obligés de faire, à leur compte privé, la chasse aux hommes, pour pouvoir mettre leurs terres en rapport. L'administration romaine aboutit au régime des castes. L'Empire romain, au Ve siècle, n'est plus qu'une geôle, un *ergastule* où le souverain s'efforce de retenir chacun à sa chaîne. Les derniers empereurs ne le dissimulent point ; ils condamnent les auteurs de certains délits au travail de certaines corporations, aux mines, à la rame, aux moulins, aux relais publics, etc. ; et les fils de soldats impropres au service, ou les prêtres indignes, sont envoyés... à la curie<sup>2</sup>.

Cette prison était au moins, au temps des Antonins, s'il faut en croire le rhéteur Aristide, un immense et fécond jardin orné de villes splendides. Mais en traitant la question économique comme la question politique, les derniers empereurs ont fini par dépeupler, ruiner ce magnifique héritage. Soucieux de leur propre autorité et non de la liberté des citoyens, ils n'avaient point restauré l'État. Occupés seulement à faire rentrer l'impôt, sans songer à entretenir les sources de la richesse, ils ruinèrent l'Empire. La maladie des grandes propriétés, qui avait dépeuplé le sol italien, atteint à la fin de l'Empire toutes les provinces. Ce ne sont plus seulement les pâturages qui s'étendent avec elles, aux dépens de la terre

---

<sup>1</sup> *Cod. Théod.*, XII, tit. 1, I, 6.

<sup>2</sup> *Cod. Just.*, XI, tit. 50, I, 51, I, 1. — *Sal., de Gub. Dei.*, V, 8, 9. — Voir le dernier volume de l'*Hist. de l'esclavage* de M. Wallon.

cultivée, c'est le désert. Après avoir offert en toute propriété des terres désertes, à la seule condition de les faire valoir, les empereurs transportent au sein de l'Empire, en Gaule, en Italie, en Asie Mineure, des populations barbares entières, pour remplacer celle de l'Empire qui disparaît ; et ils ne parviennent pas à combler les vides. Il y avait des contrées considérables, fertiles autrefois, comme la Campanie, où, dit le pape Gélase, au IV<sup>e</sup> siècle, on ne rencontrait pas un homme. Le luxe des monuments avait autrefois, de Rome, gagné les villes de province. Toutes ne montrent plus guère maintenant que des temples, des théâtres, des thermes, des aqueducs en ruine, où le peuple se creuse des tanières. Ce ne sont plus, dit saint Ambroise, que des cadavres de villes, *cadavera urbium*.

L'Empire en était là quand, vers la fin du règne de Valentinien et de Valens, l'arrivée des Huns en Europe vint communiquer à la barbarie germane, depuis si longtemps suspendue sur la société romaine, cette commotion qui, en se communiquant de proche en proche, devait enfin la détruire. Sur le moyen Danube, Valentinien marcha au-devant des Quades et Sarmates, qui passaient alors le fleuve et se répandaient jusqu'aux Alpes, ravageant tout devant eux. Son arrivée terrifia encore les Barbares, qui demandèrent grâce par députés. Valentinien, dans un de ses fréquents accès de colère, s'emporta contre leur inconstance et leur ingratitude ; tout à coup, sa voix s'arrêta dans son gosier, ses yeux se voilèrent ; il tomba frappé d'un coup de sang. Valens, moins hardi, reçut d'abord, en deçà du bas Danube, dans la Mœsie, la nation des Visigoths, qui fuyait devant les Huns vainqueurs ; mais ses officiers traitèrent si mal ces Barbares que leurs chefs plièrent leurs tentes, sonnèrent leur corne de guerre et marchèrent, au nombre de plus de cent mille, sur Constantinople. Valens, avec ses généraux, marcha au-devant d'eux jusqu'à Andrinople. Là, la petite armée romaine fut bientôt resserrée, et comme étouffée, par l'immense cohue barbare. Les légionnaires pouvaient à peine allonger la lance ou dégainer l'épée. Valens prit peur et s'enfuit ; les généraux romains crièrent : [Sauvez l'empereur !](#) Une panique générale saisit l'armée. Au milieu des fuyards, Valens, avec quelques serviteurs, se réfugia dans une chaumine de paysan. Arrivés là, les Goths, se voyant reçus à coups de flèches et ne sachant quelle proie ils avaient sous la main, mirent le feu à la bicoque et poussèrent plus loin leur course. Les deux frères étaient morts comme ils avaient vécu, victimes l'un de sa colère, et l'autre de sa lâcheté.

Après avoir raconté cette catastrophe de mauvais augure, dernier événement qui termine son histoire, le soldat Marcellin ne peut se défendre de quelques sombres réflexions. Il rappelle cette formidable invasion des Cimbres et des Teutons à laquelle Marius fit mordre la poussière en Italie. Il représente les vingt nations conjurées contre lesquelles Marc-Aurèle lutta vingt ans. [Après chacune de ces commotions, dit-il, l'ordre et la sécurité furent rétablis, et l'Empire continua le cours de ses prospérités. Mais c'est qu'alors régnait encore, chez nos ancêtres, cette simplicité de mœurs remplacée aujourd'hui par la mollesse, le luxe de la table et l'âpre avidité du gain ; c'est qu'alors surtout, tous étaient animés de ce patriotisme ardent qui, dans le péril commun, obtenait de chacun le sacrifice volontaire de sa vie.](#)

## VI. — THÉODOSE. - (379-395 ap. J.-C.).

### Le dernier des Romains.

De tous les empereurs romains, Théodose est le seul à qui la postérité ait été tentée d'accorder l'épithète de Grand. Les circonstances au milieu desquelles il arriva à l'Empire ne promettaient pas à son nom une si heureuse fortune. Une administration décréditée, une armée sans discipline, des provinces ruinées, des sectes pullulant au sein de la religion venue pour régénérer le monde, en face du paganisme encore vivant, enfin deux empereurs presque coup sur coup engloutis sous le débordement de la barbarie germanique qui ne devait plus rentrer dans son lit, tel était l'état de l'Empire. Pour supporter un tel fardeau, l'empereur Valentinien, mort le premier, n'avait laissé après lui que deux enfants de deux mères différentes : l'un, âgé de seize ans, Gratien, qu'il avait fait empereur de son vivant en Gaule ; et l'autre âgé de neuf ans, Valentinien II, que l'armée d'Illyrie, après la mort de son père, élut par esprit de rivalité, et à qui son frère Gratien consentit à laisser l'Italie et l'Afrique.

Arrivé sur le théâtre du grand désastre de Valens, en face d'une nation tout entière de Barbares, et dans deux provinces en ruines, où les villes seules épargnées étaient comme autant d'oasis au milieu des campagnes désertes, Gratien sentit au moins son impuissance. Il chargea du gouvernement et de la défense de l'Orient un homme dont l'expérience et l'énergie imposaient à tout l'Empire, Théodose, fils d'un simple comte militaire qui était mort victime du régime précédent. Si le nouvel élu entendit les commentaires qu'inspiraient alors aux chrétiens et aux païens les désastres et les misères de l'Empire, il dut y puiser, en faisant la part de la vérité et de l'erreur, d'utiles leçons et démêler le but même de son règne.

Il ne faut point accuser de nos désastres, répétait le rhéteur païen Libanius, la faiblesse ou la lâcheté de nos soldats ; ils égalent leurs ancêtres en valeur et en discipline militaire. La colère des dieux que nous avons abandonnés est la seule cause de nos malheurs et des succès des Barbares. — Non, disait de son côté, dans Antioche, le prédicateur chrétien Chrysostome, n'accusons pas nos troupes vaillantes ; elles ont fait leur devoir. Accusons plutôt nos péchés, surtout le triomphe de la foi arienne qui a fait tout le mal. Élevé à l'école même du comte Théodose, qu'il avait suivi dans ses campagnes, le nouvel empereur était trop bon soldat et trop éclairé pour se faire illusion sur la valeur des troupes romaines. Il avait gémi, avec Végèce, de les voir s'amollir dans les camps, grâce aux prodigalités de Valentinien et de Valens, et rejeter par faiblesse dans les marches la cuirasse, le casque et le lourd pilum, cette vieille arme de Borne. Il pensa qu'il n'y avait plus d'autre moyen pour sauver l'Empire que d'employer à sa défense les Barbares qui venaient le détruire, en les établissant dans les provinces épuisées ou en les faisant passer sous les enseignes romaines affaiblies ou désertées. Fils d'un homme qui avait demandé à recevoir le baptême à la veille de son supplice, éprouvé de bonne heure par l'infortune, Théodose inclinait trop au christianisme pour être la dupe des plaintes païennes ; et le bon sens pratique, qui était une de ses qualités, lui faisait juger que le christianisme ne remporterait une victoire complète que lorsqu'il se serait mis d'accord avec lui-même. Le nouvel empereur se proposa donc aussi pour but, dans les affaires religieuses, de faire triompher au sein du christianisme

l'orthodoxie, et d'assurer ensuite sur les débris du paganisme encore vivant la victoire de la chrétienté réunie. C'est au mérite d'avoir accompli ces deux desseins que Théodose doit sans doute un surnom qui n'était plus guère de mise à cette époque. A retarder de quelques années la chute d'une grande chose, il y a encore de la grandeur.

Avec une petite armée dont il releva peu à peu le moral et accrut le nombre, mêlant les combats aux négociations, employant les menaces et les promesses, Théodose se précipita au milieu des bandes de la nation gothique qui parcouraient, le fer et le feu à la main, les campagnes de la Macédoine et de la Thrace. A force de les harceler et de les tenter, au milieu de la désolation qu'ils avaient faite, il amena enfin leurs principaux chefs à fuir ou à se disputer l'honneur d'entrer à son service. Le roi Athanaric vint le premier admirer dans son palais de Constantinople, pour traiter de la soumission d'une partie des Goths, le dieu visible sur terre. Il mourut des suites de la splendide et copieuse réception que lui fit son hôte impérial. Après lui, les deux plus puissants chefs goths se disputèrent les faveurs romaines en vrais Barbares. Au milieu d'un festin, Fravita, à la suite de quelques mots amers, tua Ériulph ; et bientôt la nation gothique se trouva heureuse d'aller repeupler la Phrygie au milieu de l'Asie Mineure, ou garder la frontière du Danube dans la Mœsie, et de servir ainsi, avec le collier d'or et la double paye, sous les enseignes des Romains.

Le premier des empereurs chrétiens, Théodose, dès le commencement de son règne, eut soin de se faire baptiser, de recevoir ce signe du salut chrétien que ses prédécesseurs n'avaient pris jusque-là qu'à leur lit de mort. Soldat pieux, mais tout occupé de combats, il ne se donnait guère le temps d'approfondir les questions de dogme et n'avait point fait son choix pour ou contre la divinité de Jésus-Christ. Il se trouva que l'évêque Ascole, de Thessalonique, qui le baptisa, était orthodoxe. Théodose, à Constantinople, n'était cependant pas encore décidé, quand, un jour, tenant état de cour avec son fils, enfant en très-bas âge, mais déjà décoré du titre d'empereur, il aperçut un solitaire près du trône. Le moine, après avoir rendu hommage au père, traita assez irrévérencieusement l'enfant impérial. Théodose tenait fortement à l'étiquette ; il allait faire chasser le malappris, quand celui-ci lui dit : **Tu as raison de me maltraiter pour cette insolence, mais agis de même envers ceux qui ne traitent pas le Fils divin à l'égal de son divin Père.** Cet argument agit peut-être davantage sur l'esprit simple de l'empereur que toutes les subtiles distinctions de la théologie byzantine. A quelque temps de là, l'empereur ordonna, par un édit, que **tous les peuples de son obéissance suivissent la foi que l'Église romaine avait reçue de saint Pierre, et qu'enseignait également Pierre, évêque d'Alexandrie ; à peine d'être regardés et traités comme hérétiques.** L'évêque arien de Constantinople dut choisir entre son siège et la foi de Nicée ; et, sur l'honorable sacrifice que fit Damophile de son siège, Théodose, à l'imitation de l'arien Constance, installa, à la tête d'une troupe de soldats, saint Grégoire de Nazianze, évêque orthodoxe, à Constantinople, au milieu de la population arienne frémissante. Un officier militaire, suivi d'une escorte convenable de soldats, partit également de Constantinople, et opéra en Asie Mineure et en Syrie la même révolution, qui se fit sans trop de désordres, mais non sans quelques douloureuses représailles. Une loi qui priva de la capacité de tester ceux qui retourneraient du christianisme

à la religion païenne, annonça déjà contre le paganisme des mesures plus rigoureuses, et acheva de dessiner toute la politique de Théodose<sup>1</sup>.

Les deux empereurs de l'Occident étaient loin d'avoir une conduite aussi nette et de tenir d'une main aussi ferme les rênes politiques et religieuses. Fils de deux mères différentes, puisque Valentinien Ier avait répudié Sévera Marina, mère de Gratien, pour épouser Justine, qui fut mère de Valentinien II, les deux empereurs de Gaule et d'Italie avaient déjà une cause d'inimitié dans leur origine même. L'attachement de Sévera Marina à l'orthodoxie et de Justine à la foi arienne en était une seconde, le gouvernement ayant entièrement passé, en vertu de la jeunesse des princes, entre les mains de leurs deux mères. Ces divisions domestiques et religieuses pouvaient tenter quelque usurpateur, et donner surtout des espérances au paganisme. Si le polythéisme se mourait en effet, en Orient, depuis la tentative avortée de Julien, le dernier souffle du patriotisme romain confondu avec la tradition païenne, en Occident, lui communiquait encore une puissance avec laquelle il fallait compter.

Il se trouva heureusement, au sein du christianisme d'Italie, un homme qui put conjurer ces périls et donner à Théodose le temps de s'affermir assez en Orient pour porter secours au christianisme de l'Occident menacé : ce fut Ambroise. Fils d'un homme qui avait fait un chemin brillant et honnête dans la carrière des emplois civils, proconsul de Ligurie lui-même, connu de bonne heure pour son attachement au christianisme autant que pour l'honorabilité de son caractère, il assistait dans l'église cathédrale de Milan à une élection épiscopale, fort disputée entre les ariens et les orthodoxes, lorsqu'une voix d'enfant s'écria : **Ambroise évêque !** Tous les assistants répétèrent alors la parole de l'enfant comme le résultat d'une inspiration divine ; et Ambroise, bon gré mal gré, forcé de devenir en un même jour catéchumène et évêque, apporta dans ses nouvelles fonctions ecclésiastiques l'habileté pratique qu'il avait acquise dans l'exercice des fonctions civiles. Depuis ce temps, en effet, l'évêque de Milan reprima les vellétés ariennes du jeune Valentinien et de sa mère Justine, en s'appuyant contre elles de Gratien, l'aîné des deux empereurs, et le plus puissant, en même temps que le plus orthodoxe. Il obtint de celui-ci d'étendre à l'Occident la loi que Théodose avait promulguée contre les apostats chrétiens, et lui fit même faire bientôt, contre la vieille religion de Rome, un pas décisif qui exposa cependant l'Empire et le christianisme à une crise dangereuse<sup>2</sup>.

La religion de Rome ayant toujours été toute politique, il n'était pas étonnant que toutes ses vieilles divinités se fussent résumées enfin en une seule, mais chère aux Romains : la divinité de la Victoire. Déjà Constance avait fait enlever de la salle des séances du sénat de Rome la statue de cette déesse, qui présidait depuis des siècles à ses délibérations, et aux pieds de laquelle les sénateurs prêtaient serment au chef de l'Empire ; mais il l'avait transportée peut-être seulement à Constantinople. Le philosophe guerrier, Julien, plus d'une fois l'objet des faveurs de la déesse, l'avait réintégré sur son vieux piédestal. Les Prætextatus, les Symmaque, les Flavius, ne perdaient pas l'espoir, tant qu'ils pouvaient contempler cette image. En revanche, les chrétiens supportaient mal la présence de cette déesse païenne, dans l'assemblée où ils délibéraient, et n'assistaient qu'avec répugnance aux sacrifices qu'on lui faisait encore pour le salut de l'Empire. Gratien, qui avait sur tout l'Occident et même sur les contrées

---

<sup>1</sup> Zos., IV. — Idate, *Chron.* — P. Orose, VII, 84. — *Cod. Théod.*, XII, tit. I, 1, 112.

<sup>2</sup> Paulin., *Ambr. Vit*, p. 79, 80. — Socr., V, 2. — Soz., V, 1. *Lib. Or. pro templ.*

à la tête desquelles se trouvait son jeune frère, une haute surveillance, fit enlever de nouveau cette statue, objet de querelles entre les sénateurs, et supprima l'allocution faite de temps immémorial par l'État, pour les sacrifices célébrés en son honneur. Vainement les sénateurs envoyèrent-ils à Gratien, comme un reproche ou une tentation, ' la robe blanche du grand pontificat, que tous les empereurs même chrétiens avaient jusque-là revêtue, et qui était comme le symbole de l'union de la religion romaine et de l'État romain ; Gratien le premier répondit hardiment [que cette dignité et cette robe ne convenaient point à un chrétien](#) ; il proclama hautement le divorce de l'Empire et du paganisme, du trône impérial et de l'autel païen, et annonça que la révolution était accomplie<sup>1</sup>.

Mal en prit à Gratien, s'il en faut croire les païens. Un des membres mécontents de l'ambassade envoyée de Rome à Gratien dit, en s'en retournant : [Gratien ne veut pas être Pontifex maximus, eh bien ! Maximus sera pontife](#). Maximus était un général assez habile et de renom, chargé du commandement et de la défense de la Grande-Bretagne, et en relation avec l'aristocratie romaine. Il ne manquait pas d'ambition. La Gaule n'était pas très-contente de son empereur. Jeune et sans expérience, Gratien, dans sa capitale de Trèves, laissait à sa mère Marina, qui avait toujours passé pour avide, et à quelques ministres sans cœur, les soins du gouvernement ; et ceux-ci, pour s'enrichir, vendaient les faveurs du pouvoir. Élève du célèbre poète Ausone, alors préfet de Gaule, habile dans l'art de faire des vers et parleur assez élégant, il était épris d'une passion encore plus vive pour le tir de l'arc. Il consumait des journées entières à abattre des bêtes dans des garennes réservées qu'il avait fait abondamment pourvoir ; il n'avait de faveurs que pour, une troupe d'Alains ou de Scythes, habiles à se servir de cette arme, et qu'il avait, avec de grands privilèges, attachés à sa personne. Maximus crut voir dans toutes ces dispositions une occasion favorable. Il n'eut, en effet, qu'à descendre sur le continent avec ses troupes augmentées de nombreux auxiliaires bretons auxquels il avait promis des terres. Battu près de Paris, le jeune Gratien fut abandonné de presque toutes ses troupes, atteint près de Lyon par Andragathion, général de Maximus, attiré dans un guet-apens et assassiné. La Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne reconnurent Maximus empereur.

Théodose, à la première nouvelle de cette usurpation, eut d'abord l'idée de la combattre. Ayant encore trop à faire en Orient, il se contenta de la demande déférente mais ferme que lui fit Maximus d'être accepté par lui comme collègue dans l'administration de l'Empire. Valentinien, plus effrayé, envoya auprès du meurtrier de son frère le célèbre Ambroise, sous prétexte de redemander les restes de Gratien, en réalité pour assurer l'Italie contre ses entreprises. La chute de Gratien était néanmoins un encouragement pour les païens de Rome. En voyant la crainte que Maximus inspirait au faible Valentinien, le sénat romain recouvrait quelque espérance. L'orateur Symmaque, le plus influent comme le plus éloquent alors des sénateurs païens, vint redemander le rétablissement de la statue de la Victoire. Mais l'orateur païen trouva encore l'évêque de Milan, Ambroise, devant lui. Après avoir rappelé la séculaire protection accordée par la Victoire à la ville de Rome, et demandé sur quel autel désormais les sénateurs prêteraient serment de fidélité à l'empereur, Symmaque fit vainement parler Rome elle-même : [Respectez ma vieillesse, disait Rome par sa bouche ; laissez-moi suivre la religion à l'ombre de laquelle j'ai grandi, prospéré. Elle a soumis le monde à mes lois. Grâce à elle, j'ai repoussé les Gaulois de mon Capitole et](#)

---

<sup>1</sup> Sozom., IV, 37. — Ambr., Ep. II. — Symm., Ep. X.

Annibal de mes murailles. La réforme de la vieillesse est inopportune et offensante. Aurai-je donc tant vécu pour souffrir ce déshonneur ! — Ce ne sont point les vices de votre religion, répondit Rome par la bouche d'Ambroise, mais les vertus denses enfants qui ont autrefois sauvé le monde. Il ne s'agit plus d'ailleurs pour moi de conquérir les peuples, mais de les convertir ; de ravager les contrées, mais de les nourrir de la céleste manne. Valentinien II resta inébranlable, comme l'avait été avant lui Gratien<sup>1</sup>.

Ferme contre les païens, Valentinien II fut plus tendre à la tentation arienne ; et c'est ce qui excita en Italie les troubles dont l'usurpateur Maximus tenta de profiler. Quand Valentinien II et sa mère Justine demandèrent la basilique Porcienne, à Milan, pour y célébrer le culte arien : *Je sais rendre à César, repartit Ambroise, ce qui est à César. Mais comme tu n'as pas droit sur la propriété d'un des citoyens, encore moins as-tu droit sur la propriété divine. Prends ma vie, je ne te céderai point une de mes églises.* Valentinien donna ordre d'approprier la basilique au service arien. Soutenu par le peuple en émoi, Ambroise s'y porta pour empêcher la profanation. *Es-tu devenu, dit-il à l'officier goth chargé d'exécuter l'ordre impérial, es-tu devenu l'hôte de l'Empire pour violer les maisons de son Dieu ?* Pour la première fois, la force militaire recula devant une puissance morale. L'empereur lança un arrêt de bannissement contre le courageux évêque : *Ce n'est point l'empereur, dit Ambroise, qui m'a mis à la tête de ce troupeau ; je ne le quitterai point qu'il ne fasse porter violemment la main sur moi.* L'évêque s'enferma alors dans son palais épiscopal, attendant à l'église ; le peuple milanais barricada les rues, les portiques qui pouvaient y conduire, prêt à défendre son évêque, qui nota, pendant la nuit, le plain-chant des psaumes pour les gardiens, les défenseurs qui veillaient à sa porte. Les sujets de l'Empire recouvraient, dans une affaire de conscience, la volonté qu'ils avaient perdue depuis longtemps dans tout le reste. La psalmodie des églises chrétiennes garde encore le souvenir de cette première résistance d'un évêque au pouvoir temporel. Valentinien H était convaincu d'impuissance sur une des questions les plus importantes du temps.

L'usurpateur Maximus crut le moment favorable. En correspondance avec Martin de Tours, persécuteur des priscillianistes, tolérant pour les païens, il donnait des espérances à tous. Après avoir fait saisir les passages de l'Italie, sous prétexte de la défendre, il apparut tout à coup en vue de Milan. Valentinien H et Justine n'eurent que le temps de s'enfuir, de s'embarquer sur l'Adriatique pour aller implorer la protection de Théodose, tandis que l'évêque de Milan, Ambroise, refusait de communiquer avec l'usurpateur, à Milan, et que le païen Symmaque, à Rome, prononçait son panégyrique. Théodose, cette fois, ne pouvait laisser se propager l'exemple de l'usurpation, sans compromettre tout ce qu'il avait déjà fait pour l'Empire et pour le christianisme en Orient. Sa résolution fut bientôt prise ; il ramassa toutes ses troupes à Constantinople, Romains et Barbares, et marcha contre l'usurpateur, arrivé déjà avec son armée germanique et gauloise dans la Pannonie. Maximus, indécis, ne s'était encore déclaré pour personne afin de ménager tout le monde. Théodose l'attaqua avec ses troupes gothiques et alaines, entre la Save et la Drave, et le vainquit. Maximus repassa les Alpes, essaya encore de tenir dans Aquilée, mais fut poursuivi, atteint et décapité (388). Maximus avait excité les espérances païennes ; Théodose avait imputé à

---

<sup>1</sup> J'ai dû emprunter beaucoup, pour ce chapitre, au *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, de M. Villemain : *Saint Ambroise*, p. 315 ; *De Symmaque et de Saint-Ambroise*, p. 520.

l'abandon de la foi orthodoxe le malheur de Valentinien. La victoire de Théodose, qui ne rétablit Valentinien en Occident qu'en exigeant de lui la promesse d'être plus sage, fut donc la victoire du christianisme et de l'orthodoxie.

Théodose ne se contenta pas d'étendre de l'Orient à l'Occident les lois qu'il avait déjà faites contre l'arianisme et le polythéisme. Il en dirigea de nouvelles contre le polythéisme surtout, encore si vivace en Occident. Une première loi défendit à tous de se souiller par des sacrifices, d'immoler d'innocentes victimes, de pénétrer dans les temples, et de faire des simulacres, si l'on ne voulait devenir coupable aux yeux de la loi divine et humaine. Une nouvelle distribution des jours fériés effaça du calendrier la plupart des fêtes païennes, pour y substituer celles du christianisme. Ce qui fut plus avantageux encore, la loi politique devint plus humaine et la loi civile se purifia. Un édit garantit aux enfants et aux parents d'un condamné ou d'un exilé politique une partie de ses biens. Théodose fit même davantage : il soutint la mère et éleva les filles de Maximus.

Les chrétiens signalèrent leur victoire avec encore plus d'impatience que l'empereur. Théodose avait ordonné, particulièrement en Orient, la fermeture de quelques temples ; les *bandes noires* des moines, aux cris de quelques évêques, sortirent de leurs retraites et se mirent à détruire. L'architecture et la statuaire eurent à regretter un grand nombre de chefs-d'œuvre, victimes de ce vandalisme chrétien qui précéda celui des Barbares. Le célèbre saint Martin de Tours ne laissa pas un temple, pas une *pierre fitte*, pas un chêne, consacré par le druidisme, debout dans son diocèse. Marcel d'Apamée fit miner le temple de cette ville et périt d'une flèche au siège d'une autre. Théophile d'Alexandrie s'acquitta la gloire de renverser le temple le plus célèbre, la divinité la plus révérée de l'Orient, celle de Sérapis d'Égypte. Dans ce temple colossal, le dieu Sérapis élevait sa tête couronnée d'un boisseau jusqu'au faite, et étendait ses bras aux parois des deux murailles. Là était déposé le nilomètre. Un des prêtres de ce temple, pour défendre son dieu, essaya de fanatiser le peuple, en prétendant qu'on allait compromettre les bienfaits du Nil. L'évêque d'Alexandrie, Théophile, soutenu du préfet d'Égypte, se dirigea contre le temple. Un soldat donna le premier de la cognée dans la tête du dieu, d'où s'envola une nuée de chauves-souris. Libanius n'eut plus qu'à pleurer sur les ruines des temples : Hélas ! écrivit-il, voici qu'on se précipite sur les monuments de notre piété. On mine leurs fondements, on sape leurs murailles, on défonce leurs toits ; il ne reste plus aux prêtres qu'à se taire ou à mourir ; les bandes noires sillonnent la contrée et bondissent contre les maisons des dieux ; la campagne sans temple est comme le printemps sans fleurs. Mais ce qui fait couler les larmes de Libanius arrache à Chrysostome des chants de triomphe : Ils ont passé, dit-il, ces mystères du paganisme ; on avait cru longtemps que c'était argent et or, et il s'est trouvé que ce n'était que poussière. Ils ont passé et se sont écoulés comme de l'eau ; ceux qui les adoraient et qui y mettaient leur confiance, ils les ont brisés, les ont comme avalés, et fait disparaître dans la confession de l'unité de Dieu !<sup>1</sup>

Dans quelle situation se trouva cependant l'empereur vis-à-vis du christianisme vainqueur et de l'Église triomphante ? Dans l'antiquité, et dans l'empire romain particulièrement, l'État avait toujours dominé la religion. Constantin et Constance avaient semblé l'entendre encore Ainsi, en passant au christianisme ; mais la

---

<sup>1</sup> Rufin, *Hist. eccles.*, c. 23. — Soz., VII, 15. — Socr., V, 16. — Sulp. Sév., *Vita sancti Mart.* — Lib. *Or. pro templ.*

séparation des croyances religieuses et des affaires de l'État était le fond même du christianisme. Ce qui avait fait sa puissance contre les empereurs, grands pontifes romains, c'est qu'il avait soustrait la conscience humaine à leur tyrannie. Là était une des causes de son prodigieux succès. Les rapports de l'État et de la religion pouvaient-ils dans le christianisme rester les mêmes que dans le polythéisme ? Fière de sa victoire, l'Église ne garderait-elle point avec jalousie son indépendance ? Confiante dans son pouvoir, ne tenterait-elle pas même bientôt de pousser plus loin sa victoire ? Le règne de Théodose posa déjà ces questions, qui annonçaient d'autres temps, et qui montrent que l'Empire romain était fini.

Au commencement de son règne, Théodose avait voulu punir la ville d'Antioche révoltée ; le célèbre Jean Chrysostome demanda grâce pour elle. L'empereur céda à ces instances, qui étaient naturelles de la part d'un prêtre et d'un chrétien. Un peu plus tard, l'évêque de Callinique, chrétien zélé, détruisit une synagogue ; Théodose condamna l'évêque à la rebâtir. Ambroise ayant réclamé contre cette honte infligée à un évêque et à la foi chrétienne, Théodose persista ; mais la première fois que l'empereur entra dans l'église cathédrale de Milan : **Non, s'écria Ambroise, je ne saurais offrir le sacrifice en ton nom, tant que tu n'auras point rétracté ton édit, et effacé la honte qu'il a imprimé au nom du Christ.** Théodose étonné céda. A quelque temps delà, les habitants de Thessalonique, en Thrace, se prirent de querelle avec les soldats goths de la garnison, à propos d'un cocher du cirque, et massacrèrent, à la suite d'une rixe, toute la troupe avec l'officier Botheric. Théodose était habitué aux répressions violentes du régime impérial et de l'antiquité ; il ordonna, malgré les représentations d'Ambroise, un châtement exemplaire. Il le fut en effet<sup>1</sup>. La population de Thessalonique était réunie sans défiance, comme pour une fête, dans l'amphithéâtre, quand une troupe de Goths, vengeurs de leurs compatriotes et exécuteurs des ordres impériaux, saisirent les issues et commencèrent un massacre qui dura tout le jour. Sept mille personnes y périrent. Dans la durée de l'empire romain, on avait vu plus d'un exemple semblable, donné par le pouvoir aux dépens de villes entières. Byzance avait presque entièrement péri sous Septime Sévère ; elle était ruinée encore quand Constantin la releva. i Pour le sang d'un seul homme, écrivit alors Ambroise à Théodose, je cesserais toute communion avec toi ; comment ne le ferais-je point pour le sang de tout un peuple ? Et la première fois que l'empereur se présenta dans la cathédrale de Milan, Ambroise l'accueillit sur le seuil avec ces paroles : **Tu as imité David dans son crime ; imite-le dans son repentir.** Huit mois seulement après, l'évêque permit à l'empereur, encore une fois soumis, de s'approcher de l'autel ; et Théodose prescrivit par une loi un délai de trente jours entre la condamnation et l'exécution de toute sentence capitale. Ce n'était pas vainement qu'Ambroise écrivait : **L'empereur n'est pas au-dessus de l'Église, il est dans l'Église**<sup>2</sup>.

Une dernière tentative du paganisme, sous Théodose, acheva son entière défaite et sa chute sans retour. En restituant à Valentinien II son trône en Occident, Théodose avait confié ce jeune homme, âgé seulement encore de dix-sept ans, à un conseil composé d'ecclésiastiques orthodoxes et de généraux, pour la plupart déjà alors, d'origine barbare. Échappé récemment à la tutelle de sa mère, ce

---

<sup>1</sup> Voir pour tous ces faits, Paul., *Ambr. Vit.* — Soz., VII, 25. — Théod., V, 17, 18. — Ambr., *Ep. ad Theod.*, 29, 31, 40.

<sup>2</sup> *Cod. Théod.*, XI, 40, 13. — Ambr., *Ep. XI : Imp. intra Ecclesiam, non supra Ecclesiam est.*

jeune homme profitait plus des instructions des prêtres que de celles des soldats, et annonçait plus les dispositions d'un roi que celles d'un guerrier. Cette circonstance exposa encore le gouvernement à des discordes et à des rivalités dangereuses. Ambroise et Arbogast, chef de la milice des Gaules, les prêtres et les soldats se disputaient l'influence. Après quelques démêlés, Valentinien II menaça Arbogast de destitution : **Auguste**, lui dit celui-ci, **tu n'as pas le droit de m'enlever une dignité que tu ne m'a pas donnée**. Quelques jours après, on trouva Valentinien II pendu par son mouchoir à un arbre de son jardin ; et Arbogast jeta la pourpre sur les épaules d'un sien ami, rhéteur de profession, du nom d'Eugène, qui servait comme de trait d'union entre les nobles sénateurs païens, qui regrettaient le passé, et les plus ambitieux généraux barbares. Quand le Franc Arbogast entra en Italie avec son rhéteur, on put croire un instant encore à une restauration païenne. A Rome, les sacrifices recommencèrent, le pontife reparut dans sa litière, l'encens monta au ciel et des victimes furent immolées. Tandis qu'Ambroise désertait son siège en désespérant un instant de sa cause, Symmaque prononça le panégyrique de celui qui relevait la statue de la Victoire sur son autel. Flavien, le bras du parti païen, comme Symmaque en était la parole, consacra les statues d'or de Jupiter Tonnant, pour les placer en travers Au passage de l'ennemi, dans le défilé des Alpes Juliennes. L'illusion ne fut pas longue.

Théodose, à la tête des troupes et des Barbares de l'Orient, pour la plupart chrétiens, marcha au-devant des troupes germaniques ou franques, en partie païennes, d'Arbogast. Ce n'étaient plus les Romains, mais les Barbares déjà qui débattaient, les armes à la main, la cause des deux religions. La bataille eut lieu sur les bords de la Rivière froide (394). La première journée fut favorable à Arbogast. Théodose demandait avec inquiétude, la nuit, où était son Dieu, quand plusieurs généraux de l'ennemi, qu'Arbogast avait fait filer sur les derrières de Théodose, pour lui couper la retraite, firent défection. Théodose saisit son épée et marcha droit à l'ennemi ; un ouragan de montagne, en s'élevant derrière lui avec des torrents de grêle et de pluie, frappa au visage les soldats d'Arbogast et porta Théodose et son armée comme miraculeusement à la victoire. Eugène demanda grâce et fut décapité par un soldat aux pieds de Théodose ; Arbogast, en fuite, se donna à l'écart de son couteau dans le cœur.

On a dit qu'après cette victoire le sénat romain fut convoqué par Théodose pour choisir, au nom de l'Empire, entre le Christ et Jupiter, et que Jupiter, à la majorité des voix, fut condamné. Vainqueur au nom du christianisme, Théodose ne pouvait soumettre une pareille délibération à un sénat dépourvu depuis longtemps de toute autorité, dans des affaires moins importantes. Théodose annonça seulement au sénat que l'État ne fournirait plus rien pour les sacrifices faits par lui aux dieux pour le salut de l'Empire ; et il étendit à Rome la loi<sup>1</sup> qui assimilait toute espèce de sacrifice païen au crime de lèse-majesté, et qui portait par conséquent contre le vieux culte la peine de mort (394). Ce fut alors, sans doute, que les Anicius, les Paulus, les Olybrius, les Gracchus, etc., passèrent au christianisme, non pas peut-être avec l'enthousiasme que leur prêtre le poète Prudence, mais avec la résignation qui convient à la défaite.

Peu de temps après, l'évêque de Milan, saint Ambroise, faisait non pas l'apothéose, mais l'oraison funèbre du premier empereur vraiment chrétien. J'ai

---

<sup>1</sup> *Cod. Théod.*, l. XVI, tit. X, 1, 12. *Ad exemplum majestatis exus recipiat sententiam competentem.*

aimé cet homme, dit l'orateur sacré, parce qu'il préférait les remontrances à la flatterie. Je l'ai aimé parce qu'ayant commis un grand crime, il a pleuré et fait pénitence dans l'assemblée des fidèles ; je l'ai aimé parce qu'après sa dernière bataille, réfléchissant que sa victoire avait coûté du sang à des hommes, il s'est pendant quelque temps éloigné des autels. Le pouvoir souverain, si orgueilleux et si dur, dans l'antiquité païenne, qu'il usurpait presque la place de la divinité et mettait la religion sous ses pieds, le despotisme de fer de l'État, arrivé à son expression la plus complète dans les césars de Rome, s'était abaissé, humanisé, adouci, dans la personne de Théodose, devant une puissance morale. Le souverain n'était plus un dieu comme Caligula, Domitien, Héliogabale, tant d'autres avaient voulu l'être ; il était un homme semblable à ceux à qui il commandait, et responsable envers un pouvoir plus grand que le sien. 11 n'était plus le grand pontife de la religion, comme Dioclétien, Constantin et Julien l'avaient été. Il reconnaissait une loi supérieure à ses propres lois, et il acceptait même le jugement des hommes. Si quelqu'un, dit une des dernières constitutions de Théodose, oubliant la réserve et la prudence, se permet de nous déchirer par une médisance méchante et irréfléchie ; ou si, par orgueil, il devient le détracteur séditieux du temps présent, nous défendons qu'on lui inflige une peine ou qu'on lui fasse subir un mauvais traitement. Est-ce légèreté de sa part ? il faut la mépriser ; folie ? en avoir compassion ; mauvaise volonté ? il faut la pardonner. Il y avait loin de cette constitution à la loi de majesté florissante sous Tibère. Tel était le chemin que le pouvoir avait fait depuis Auguste, sous lequel Jésus était né, jusqu'à Théodose, sous lequel il triomphait. Par un singulier retour, l'accusation de lèse-majesté, *crimen majestatis*, créée pour défendre la personne des empereurs païens, passait au service de l'Église pour atteindre le paganisme vaincu. D'autres temps approchaient ; Théodose est bien le dernier des Romains. Ambroise mourut peu de temps après lui. Pendant la dernière maladie du saint homme, le ministre d'Honorius, Stilicon, voulait faire dire des prières pour prolonger sa vie. Je n'ai pas vécu avec assez de honte, répondit à Stilicon le mourant qui voyait l'horizon bien sombre, pour craindre de prolonger ma vie ; mais je ne crains pas assez la mort pour désirer de vivre encore. Nous avons là-haut un bon Maître.

**FIN DE L'OUVRAGE**